INTERNATIONAL COMMISSION FOR THE CONSERVATION OF ATLANTIC TUNAS

COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDES DE L'ATLANTIQUE

ICCAT CICTA CICAA

COMISION INTERNACIONAL PARA LA CONSERVACION DEL ATUN ATLANTICO

RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)

(Hybride / Madrid (Espagne), 21-25 septembre 2026)

Septembre 2026

Table des matières

1. Remarques générales du Président du SCRS et du Secrétaire exécutif
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion
3. Présentation des délégations des Parties contractantes
4. Présentation et admission des observateurs
5. Admission des documents et présentations scientifiques
6. Rapport des activités du Secrétariat de l'ICCAT en matière de statistiques et de science
7. Examen des pêcheries et des programmes de recherche nationaux
8. Rapports des réunions intersessions du SCRS
9. Rapport de la réunion du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires
10. Rapport des réunions du Sous-comité des statistiques
11. Discussions tenues lors des réunions intersessions de la Commission présentant un intérêt pour le SCRS
    - 11.1 Réunions intersessions de la Sous-commission 1
    - 11.2 Réunion intersessions de la Sous-commission 2
    - 11.3 Réunion intersessions de la Sous-commission 4
    - 11.4 Réunion du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS WG)
    - 11.5 19e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM)
    - 11.6 Réunion du Groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries (SWGSM)
    - 11.7 Réunions du Groupe de travail virtuel sur une position financière durable de l'ICCAT (VWG-SF)
12. Résumés exécutifs sur les espèces
    - 12.1 YFT - Albacore
    - 12.2 BET – Thon obèse
    - 12.3 SKJ - Listao
    - 12.4 ALB-AT-Germon de l'Atlantique
    - 12.5 ALB-MD – Germon de la Méditerranée
    - 12.6 BFT - Thon rouge de l'Atlantique
    - 12.7 SBF – Thon rouge du Sud
    - 12.8 BUM - Makaire bleu

12.9 WHM - Makaire blanc

12.10 SAF – Voilier

12.11 SWO-AT - Espadon de l'Atlantique

12.12 SWO-MD – Espadon de la Méditerranée

12.13 SMT - Thonidés mineurs

12.14 BSH - Requin peau bleue

12.15 SMA - Requin-taupe bleu

12.16 POR – Requin-taupe commun

13. Programmes de recherche de l'ICCAT

13.1 Programme de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)

13.2 Programme annuel sur les thonidés mineurs (SMTYP)

13.3 Programme de recherche et de collecte de données sur les requins (SRDCP)

13.4 Programme de recherche intensive sur les istiophoridés (EPBR)

13.5 Programme annuel sur le germon (ALBYP)

13.6 Programme annuel sur l'espadon (SWOYP)

13.7 Programme de recherche et de collecte des données pour les thonidés tropicaux (TTRaD)

13.8 Programme de recherche du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires

14. Progrès en ce qui concerne les travaux élaborés sur l'évaluation de la stratégie de gestion (MSE)

14.1 Travaux réalisés concernant le germon du Nord

14.2 Travaux réalisés concernant le germon du Sud

14.3 Travaux réalisés concernant le thon rouge

14.4 Travaux réalisés concernant l'espadon du Nord

14.5 Travaux réalisés concernant le listao de l'Ouest

14.6 Travaux réalisés concernant la MSE multistock pour les thonidés tropicaux

14.7 Travaux réalisés concernant le requin peau bleue

14.8 Examen de la feuille de route relative aux processus de MSE de l'ICCAT adoptée par la Commission en 2025

15. Plan stratégique pour la science du SCRS : la voie à suivre

16. Mise à jour du catalogue de logiciels d'évaluation des stocks

17. Examen de la planification des activités futures

17.1 Plans de travail annuels et programmes de recherche

17.1.1 Plan de travail du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires

17.1.2 Plan de travail du Sous-comité des statistiques pour 2026-2027

17.1.3 Plan de travail du Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM)

17.1.4 Plan de travail pour le germon

17.1.5 Plan de travail pour les istiophoridés

17.1.6 Plan de travail pour le thon rouge

17.1.7 Plan de travail pour les requins

17.1.8 Plan de travail pour les thonidés mineurs pour 2027 et au-delà

17.1.9 Plan de travail pour l'espadon

17.1.10 Plan de travail pour les thonidés tropicaux

17.2 Réunions intersessions proposées pour 2027

17.3 Lieu et date de la prochaine réunion du SCRS

18. Recommandations générales à la Commission

18.1 Recommandations générales à la Commission qui ont des implications financières

18.1.1 Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires

18.1.2 Sous-comité des statistiques

18.1.3 Germon

18.1.4 Istiophoridés

18.1.5 Thon rouge

18.1.6 Requins

18.1.7 Thonidés mineurs

18.1.8 Espadon

18.1.9 Thonidés tropicaux

18.1.10 Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM)

18.2 Autres recommandations générales

18.2.1 Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires

18.2.2 Sous-comité des statistiques

18.2.3 Germon

18.2.4 Istiophoridés

18.2.5 Thon rouge

18.2.6 Requins

18.2.7 Thonidés mineurs

18.2.8 Espadon

18.2.9 Thonidés tropicaux

18.2.10 Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM)

18.2.11 Groupe de travail ad hoc sur la coordination des informations de marquage

19. Réponses aux requêtes de la Commission

20. Autres questions

20.1 Chapitre 5 du Manuel de l'ICCAT : Types de données qui ne sont généralement pas collectées à des fins scientifiques (même si elles peuvent parfois servir à compléter des estimations scientifiques)

20.2 Date limite de soumission des documents et des présentations du SCRS aux réunions du SCRS

20.3 Mise à jour de la page web de l'ICCAT

20.4 Modification de la manière dont le Comité traite les recommandations

20.5 Débats sur la participation individuelle lors de la réunion du SCRS, ainsi que sur l'intégrité et la déontologie scientifiques dans le cadre des processus du SCRS

21. Élection du Président du SCRS

22. Adoption du rapport et clôture de la réunion

Appendices

Appendice 1	Ordre du jour du SCRS
Appendice 2	Liste des participants
Appendice 3	Liste des documents et des présentations du SCRS
Appendice 4	Rapport de 2026 du Secrétariat sur la recherche et les statistiques
Appendice 5	Liste des correspondants statistiques et de marquage par pays
Appendice 6	Feuille de route sur les MSE
Appendice 7	Termes de référence du Groupe de travail ad hoc sur la coordination des informations de marquage

Rapport du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS)
(Hybride/Madrid (Espagne) – 21 - 25 septembre 2026)

1. Remarques générales du Président du SCRS et du Secrétaire exécutif

Le Président du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS), le Dr Craig Brown (le Président), et le Secrétaire exécutif (M. Camille Jean Pierre Manel) ont ouvert la réunion et souhaité la bienvenue aux participants.

Remarques générales du Président du SCRS, Dr Craig Brown

Le Président a salué le travail considérable accompli tout au long de l'année par le SCRS et ses groupes d'espèces, avec le soutien du Secrétariat, notamment les évaluations des stocks de requin taupe bleue, d'espadon de l'Atlantique Sud, d'espadon de Méditerranée et de germon de l'Atlantique Sud. Le Comité a rendu hommage à M. Papa Kebe, lui exprimant sa profonde gratitude pour ses nombreuses contributions et ses années de service au sein du Secrétariat et de la communauté de l'ICCAT dans son ensemble, et a présenté ses sincères condoléances à sa famille.

Le Président a mis en avant les progrès réalisés dans le cadre de l'évaluation des stratégies de gestion (MSE), notamment les avancées concernant le germon de l'Atlantique Sud, le requin peau bleue de l'Atlantique Nord et Sud et les thonidés tropicaux, un contrôle de l'état du thon rouge, ainsi que l'achèvement des travaux relatifs à une nouvelle MSE pour le germon de l'Atlantique Nord. Cela comprenait notamment la mise à l'essai de procédures de gestion potentielles (CMP) que le Groupe d'espèces sur le germon avait proposé de soumettre à l'examen de la Commission en novembre 2026. Il a également présenté une nouvelle application mise au point par le Secrétariat afin d'assurer le suivi des demandes de la Commission et de mettre à jour leur statut, conformément à une résolution adoptée lors de la réunion 2025 de la Commission, ce qui devrait faciliter le traitement des demandes annuelles récurrentes.

Le Président a souligné la responsabilité qui incombe au Comité de fournir des avis scientifiquement fondés pour la gestion de l'ICCAT, ainsi que l'importance de préserver l'intégrité scientifique et de communiquer clairement les conclusions dans le rapport annuel. Faisant le bilan de son mandat de quatre ans, qui prendra fin en décembre 2026, il a remercié le Secrétariat, le Vice-président et les mandataires du SCRS pour leur soutien, et a indiqué que l'élection du prochain Président du SCRS aurait lieu au cours de la réunion.

Le Président a insisté sur la nécessité d'utiliser efficacement le temps limité dont dispose la séance plénière et s'est dit confiant dans la capacité du Comité à finaliser le rapport annuel. La réunion se déroulerait selon la structure du rapport conformément au calendrier prévu, chaque groupe effectuant sa présentation dans les créneaux horaires qui lui ont été attribués. Les débats prolongés et les désaccords sur la rédaction seraient renvoyés à des groupes informels, et les documents nécessitant des révisions importantes seraient réexaminés ultérieurement en séance plénière. Le Comité a décidé de passer à l'ordre du jour et à l'organisation de la réunion, dans le but de traiter les premiers points avant la première pause, et a noté qu'il pourrait être nécessaire de poursuivre la discussion sur la manière dont les recommandations des groupes d'espèces devraient être enregistrées et prises en compte dans le rapport.

Remarques générales du Secrétaire exécutif de l'ICCAT, M. Camille Jean Pierre Manel

Le Secrétaire exécutif de l'ICCAT, M. Camille Jean Pierre Manel, s'est adressé à la réunion, a souhaité la bienvenue à tous les participants et a félicité tous les scientifiques qui ont travaillé en étroite collaboration avec le Secrétariat, ainsi que l'ensemble du personnel du Secrétariat pour leur remarquable engagement tout au long de la période intersessions.

Il a rendu hommage à ceux qui ont contribué aux progrès scientifiques de l'ICCAT et qui sont récemment décédés, notamment feu M. Papa Kébé, membre du Secrétariat de l'ICCAT de 1985 à 2009. Il a souligné que M. Papa Kébé avait été l'un des pionniers des bases de données statistiques et avait apporté une contribution significative à la recherche scientifique de l'ICCAT.

Le Secrétaire exécutif a également félicité le Président du SCRS pour son leadership et sa collaboration avec le Secrétariat au cours de ses deux mandats consécutifs, qui prennent fin cette année.

Enfin, le Secrétaire exécutif a réaffirmé l'engagement et la disponibilité du Secrétariat à continuer d'améliorer sa contribution aux travaux du SCRS.

2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion

L'ordre du jour a été adopté avec quelques modifications et figure à l'**appendice 1**. Des évaluations complètes ont été menées cette année sur le requin taupe bleue de l'Atlantique Nord (SMA), l'espadon de l'Atlantique Sud et de la Méditerranée (SWO) et le germon de l'Atlantique Sud (ALB). En outre, des réunions intersessions du Sous-comité des Statistiques, du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires (SC-ECO), du Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM), du Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux, du Groupe d'espèces sur le thon rouge et du Groupe de travail ad hoc sur la coordination des informations de marquage. Par ailleurs, une réunion du Groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries (SWGSM) s'est tenue, ainsi que plusieurs réunions intersessions des Sous-commissions de la Commission consacrées spécifiquement aux questions liées à la MSE (Sous-commissions 1, 2 et 4).

Les scientifiques suivants ont assumé la tâche de rapporteurs des diverses sections sur les espèces (point 9 de l'ordre du jour) du rapport du SCRS de 2026 :

YFT - Albacore	M. Lauretta
BET - Thon obèse	S. Wright, M. Lauretta, R. Sant'Ana, D. Angueko
SKJ - Listao	D. Angueko (Est), R. Sant'Ana (Ouest)
ALB – Germon	H. Arrizabalaga (Atlantique Nord), B. Mourato (Atlantique Sud), J. Ortiz de Urbina (Méd.)
BFT - Thon rouge (général)	C. Brown (Coordinateur), J. Walter (Ouest), T. Rouyer (Est)
BIL - Istiophoridés	K. Ramírez
SWO - Espadon	K. Gillespie (Coordinateur et Nord), L. G. Cardoso (Sud), G. Tserpes (Méd.)
SMT -Thonidés mineurs	C. N'Guessan
SMA - Requin taupe bleue	R. Forselledo
BSH - Requin peau bleue	R. Forselledo
POR – Requin-taupe commun	R. Forselledo
SBF – Thon rouge du Sud	
WGSAM -	F. Zhang

Les personnes suivantes ont assumé les fonctions de Co-coordinateurs :

SC écosystèmes et prises accessoires	A. Domingo et E. Andonegi
SC statistiques	P. Lino

Le Secrétariat a assumé les fonctions de rapporteur de tous les points de l'ordre du jour.

3. Présentation des délégations des Parties contractantesf

Le Secrétaire exécutif a présenté les 37 Parties contractantes présentes à la réunion de 2026, tant en ligne qu'en présentiel : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Belize, Brésil, Canada, Chine (R.P), Corée (Rép.), Costa Rica, Côte d'Ivoire, Curaçao, Egypte, El Salvador, États-Unis, Fédération de Russie, Gabon, Gambie, Ghana, Guatemala, Guinée (Rép.), Japon, Maroc, Mauritanie, Mexique, Namibie, Nicaragua, Norvège, Panama, Royaume-Uni, São Tomé e Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Tunisie, Türkiye, Union européenne (UE), Uruguay et Venezuela. La liste des participants aux réunions des Groupes d'espèces et aux séances plénières du SCRS figure à l'**appendice 2**.

4. Présentation et admission des observateurs

Des représentants d'une Partie, Entité ou Entité de pêche non contractante coopérante (Taipei chinois), de deux organisations intergouvernementales (ATLAFCO/COMHAFAT, Commission baleinière internationale (CBI) et Commission de la mer des Sargasses) et de 16 organisations non gouvernementales (ANATÚN, BirdLife International (BI), Centre d'observation méditerranéen du thon rouge (COMTR), Deutsche Stiftung Meeresschutz/Fondation allemande pour la conservation marine (DSM), Europêche, Fishery Improvement Plan (FIP), Global Fishing Watch, International Seafood Sustainability Foundation (ISSF), Marine Stewardship Council (MSC), Pew Charitable Trusts (Pew), PRO WILDLIFE, The Billfish Foundation (TBF), Ocean Foundation, Shark Project, Shark Trust et Fonds mondial pour la nature (WWF) ont été admis en tant qu'observateurs et accueillis à la réunion de 2026 du SCRS (voir **appendice 2**).

5. Liste des documents et présentations scientifiques

Au 19 septembre 2026, 216 documents scientifiques et 111 présentations scientifiques ont été soumis lors des différentes réunions du SCRS. La liste des documents et des présentations du SCRS est jointe en tant qu'**appendice 3**.

Outre les documents et les présentations scientifiques, on compte 12 rapports de réunions intersessions, deux rapports de deux réunions du Sous-comité et un rapport d'une réunion d'un groupe de travail, ainsi que divers documents émanant du Secrétariat.

6. Rapport des activités du Secrétariat de l'ICCAT en matière de statistiques et de science

Le Secrétariat a récapitulé ses activités, les données déclarées, les publications, les actualisations du site web et d'autres informations contenues dans le Rapport du Secrétariat sur les statistiques et la recherche de 2026 relatives aux données halieutiques et biologiques transmises au titre de 2025, y compris des révisions des données historiques. Ce rapport couvre les activités du Secrétariat du 3 septembre 2025 au 31 août 2026. La période de référence du SCRS pour les données et les mises à jour officielles s'étend du 1er octobre 2025 au 31 août 2026.

Au cours de cette période, le Secrétariat a géré un grand volume de données, d'outils informatiques et un important soutien aux réunions, s'attaquant aux problèmes persistants liés à la qualité des données et aux lacunes de la tâche 2 tout en faisant progresser l'intégration du système intégré de gestion en ligne (IOMS), en publiant des résultats majeurs et en soutenant 40 réunions et 75 contrats de recherche. Parmi les progrès réalisés, citons le développement de nouveaux modules, les mises à niveau informatiques et les collaborations internationales, bien que les retards de modernisation et les pressions liées à la charge de travail aient persisté.

Le Secrétariat a également présenté les activités financées par le JCAP-3 et a souligné l'importance du renforcement des capacités au sein de la communauté de l'ICCAT. L'Agence japonaise des pêches a confirmé son intention de poursuivre le financement du programme en 2027.

Discussions

Le Comité a examiné le bilan de la première année de soumission obligatoire des formulaires standard statistiques et de marquage officiels de l'ICCAT par le biais du gestionnaire de formulaires de l'IOMS. Le rapport du Secrétariat a fait état d'améliorations en matière de communication, de gestion des soumissions et de qualité des données, tout en mettant en évidence les défis techniques qui subsistent et les lacunes dans les données déclarées, notamment en ce qui concerne les données de la tâche 2.

Plusieurs CPC ont indiqué que les informations statistiques transmises par e-mail dans les délais impartis (y compris la période de tolérance de 48 heures) avaient été enregistrées comme étant en retard dans les tableaux de déclaration. Le Secrétariat a précisé que 2026 était la première année où le gestionnaire de formulaires de l'IOMS servait de canal exclusif pour la soumission des informations statistiques et que les tableaux reflétaient les dates de soumission enregistrées via le gestionnaire de formulaires. Certaines CPC avaient initialement transmis leurs informations statistiques par e-mail dans les délais impartis et, après

notification du Secrétariat, les ont ensuite renvoyées via le gestionnaire de formulaires de l'IOMS. Le Secrétariat a indiqué que ces circonstances seraient communiquées à la Commission afin d'expliquer la situation de la déclaration statistique.

Le Comité a souligné la nécessité de faire la distinction entre le respect des délais de soumission, d'une part, et l'exhaustivité et la facilité d'utilisation des données, d'autre part. Parmi les améliorations proposées figuraient la réduction des doublons dans la déclaration, le renforcement des e-mails de rappel et des notifications automatisées, ainsi que l'amélioration de l'intégration au niveau de la transmission des données et du suivi de l'application. Le Comité a reconnu que certains éléments de déclaration restaient nécessaires à la vérification de l'application, dans l'attente d'une intégration plus poussée des modules concernés.

Des questions ont été soulevées concernant les obligations de déclaration lorsqu'une CPC de pavillon n'a exercé aucune activité de pêche au cours de l'année de déclaration. Le Secrétariat a précisé que l'absence d'activité de pêche devait être explicitement signalée dans le formulaire correspondant. Pour le ST02, les CPC peuvent soumettre le formulaire sans données de capture et indiquer dans les remarques qu'aucune activité de pêche n'a eu lieu au cours de l'année de déclaration.

Le Comité a examiné comment le Secrétariat pourrait contribuer à identifier les lacunes en matière de données et à fournir des évaluations plus précises quant à l'exhaustivité de la déclaration. En réponse aux observations formulées par le Comité, le Secrétariat a indiqué qu'il s'efforcerait de présenter des synthèses graphiques sur l'exhaustivité des jeux de données, notamment des comparaisons entre la couverture des données de la tâche 2 et les captures nominales de la tâche 1. Le Comité s'est également penché sur l'intérêt de disposer de synthèses plus générales des tendances en matière de captures, d'effort et de capacité de pêche, tout en notant que les informations relatives aux tendances récentes avaient été délibérément supprimées des résumés exécutifs des espèces. Le Secrétariat a indiqué qu'il s'efforcerait d'enrichir les graphiques déjà fournis.

Il était nécessaire de mener une réflexion technique plus approfondie afin d'améliorer les indicateurs d'exhaustivité, de clarifier les obligations en matière de déclaration et de mieux harmoniser les outils de déclaration avec le suivi de l'application et la gestion des données scientifiques. Le Comité a encouragé la poursuite des discussions en dehors de la séance plénière afin d'élaborer des propositions concrètes qui seront examinées ultérieurement au cours de la réunion ou intégrées dans les travaux futurs.

7. Examen des pêcheries et des programmes de recherche nationaux

Les rapports annuels mis à disposition par voie électronique comprenaient les informations soumises par les CPC, qui pouvaient être examinées et validées par le Secrétariat avant le 15 septembre 2026. D'autres mises à jour peuvent être nécessaires pour la Commission, car certaines informations peuvent être en attente de validation ou de correction.

À la date limite du 15 septembre 2026, 41 rapports annuels émanant des Parties contractantes et des Parties, Entités ou Entités de pêche non-contractantes coopérantes avaient été soumis. Au 23 septembre 2026, le Secrétariat a reçu 47 rapports annuels et il en manque donc encore 12.

8. Rapports des réunions intersessions du SCRS

En 2023, le Comité a convenu que les résumés individuels des réunions intersessions (précédemment présentés au point 8 du rapport du SCRS) ne seraient plus inclus dans le rapport annuel du SCRS. Les remarques spécifiques sur une réunion intersessions particulière réalisées par le Comité seraient incluses au bas de la présente section et une note de bas de page serait ajoutée au tableau ci-dessous.

Ce tableau présente tous les rapports détaillés des réunions intersessions tenues en 2026 (y compris les liens). Ces rapports ont été publiés dans le Recueil de documents scientifiques de l'ICCAT, Vol. 83 et sur la page web des réunions de l'ICCAT.

Point nº	*Rapport détaillé*
8.1	Groupe de travail ad hoc sur la coordination des informations de marquage
8.2	Réunion intersessions du Sous-comité des statistiques
8.3	Première réunion intersessions du Groupe d'espèces sur le thon rouge
8.4	Réunion de préparation des données sur l'espadon
8.5	Réunion de préparation des données sur le germon
8.6	Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux (incluant la MSE)
8.7	Réunion du Groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries (SWGSM)*
8.8	Réunion du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires
8.9	Réunion du Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM)
8.10	Réunion d'évaluation du stock de requin-taupe bleu de l'Atlantique Nord (y compris la MSE pour le requin peau bleue (BSH))
8.11	Réunion d'évaluation du stock de germon
8.12	Deuxième réunion intersessions du Groupe d'espèces sur le thon rouge
8.13	Réunion d'évaluation du stock d'espadon

* Ce rapport sera publié au cours de l'année 2026 dans le Rapport biennal de l'ICCAT (Période 2026-2027, Partie I).

Réunions intersessions du Groupe d'espèces sur le thon rouge

Le Comité a remercié le Groupe d'espèces sur le thon rouge pour son travail, tout en exprimant son inquiétude quant à la charge de travail des membres du Groupe. Les Rapporteurs du thon rouge ont expliqué que, bien que l'on ait escompté que la MSE permette de réduire la charge de travail annuelle, cette réduction ne s'était pas encore concrétisée.

Le Comité a examiné le « contrôle de l'état », notant que la mortalité par pêche estimée semblait inférieure à $F_{0,1}$, mais qu'il restait difficile d'évaluer l'état de la biomasse par rapport aux objectifs de la procédure de gestion (PGK), car les points de référence liés à la biomasse ne peuvent pas être estimés de manière fiable. La discussion a mis en évidence le mélange des stocks, l'incertitude concernant les captures historiques en Méditerranée (période réajustée à la hausse, 1998-2007) et d'autres limites des données qui entravent les évaluations fondées sur la biomasse, tant pour le thon rouge de l'Est que pour celui de l'Ouest. Les rapporteurs ont indiqué que, pour traiter ces questions, il faudrait examiner d'autres approches de modélisation et disposer d'informations indépendantes sur la biomasse. Le Comité a également pris note des indications récentes faisant état d'une baisse des indices dans la zone Est et a souligné que leurs implications seraient examinées lors de la révision prévue de la MP et dans le cadre des travaux intersessions associés.

Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur le germon

En ce qui concerne le germon de la Méditerranée, le Comité a salué les efforts déployés par le Groupe, mais s'est dit préoccupé par la difficulté persistante à obtenir une évaluation concluante des stocks. Il s'est demandé si les travaux de recherche et les développements analytiques prévus offraient une voie claire vers la résolution des principales incertitudes. Le rapporteur a indiqué que d'autres pistes étaient à l'étude, même si des contraintes importantes subsistaient. Le Comité s'est déclaré favorable à la poursuite des efforts visant à améliorer la base d'informations, notamment par la récupération des données historiques et l'élargissement de la couverture géographique à l'ensemble de la Méditerranée.

Le Comité a également examiné si le résumé exécutif sur le germon de la Méditerranée rendait bien compte des implications en matière de gestion à court terme, compte tenu notamment de l'expiration prochaine de la mesure actuelle. Il a reconnu l'intérêt de disposer d'un avis de gestion plus clair, tout en soulignant que le calendrier d'une future évaluation devrait dépendre de la résolution des limites en matière de données et d'analyse. Aucune nouvelle conclusion concernant l'état des stocks ni aucun changement majeur apporté à l'avis scientifique n'ont été adoptés au cours de cette discussion.

Réunions intersessions du Groupe d'espèces sur l'espadon

Le Groupe d'espèces sur l'espadon a présenté les évaluations de 2026 et l'avis de gestion pour l'espadon de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud (Anon., 2026l).

Espadon de la Méditerranée

Le Comité a examiné la nouvelle évaluation de l'espadon de la Méditerranée qui indiquait une grande probabilité que le stock demeure surexploité et une forte probabilité qu'il fasse l'objet de surpêche. Il a noté que les changements par rapport à l'évaluation précédente reflétaient l'actualisation des données de captures, de composition par taille et des indices d'abondance, ainsi que la transition d'un modèle basé sur la dynamique de la biomasse vers un cadre structuré par âge. Le Comité a discuté des incertitudes liées aux rejets non-déclarés, des possibles changements de la productivité du stock et de la couverture limitée des données, notamment en dehors de la Méditerranée centrale et occidentale. Il a été noté que le Groupe d'espèces avait connaissance de ces limites de données.

Le Comité a examiné la trajectoire de la biomasse depuis l'adoption du plan de rétablissement et a demandé des explications plus claires sur l'état du stock et le rétablissement projeté par rapport aux objectifs et à l'année cible du plan. Il a discuté de la question de savoir si les projections indiquaient que l'objectif de rétablissement pourrait être atteint avant l'année cible et a souligné que les perspectives devraient expliquer les implications des captures actuelles ou des niveaux du total admissible des captures (TAC) pour le rétablissement. Alors que les avis divergeaient sur la portée de l'interprétation narrative nécessaire parallèlement à la matrice de Kobe, le Comité a noté l'importance de communiquer explicitement les avancées par rapport au plan de rétablissement.

Espadon de l'Atlantique Sud

Le Comité a examiné la nouvelle évaluation de l'espadon de l'Atlantique Sud (Anon., 2026l) qui estimait que le stock se situe dans le quadrant vert du diagramme de Kobe, contrairement à l'évaluation précédente. Il a noté que ce changement reflétait l'actualisation des données de captures, de composition par taille et des indices d'abondance ainsi que la révision des informations biologiques issues du programme annuel sur l'espadon (SWOYP) et d'autres études, et la transition vers un cadre structuré par âge avec des postulats actualisés sur la mortalité naturelle. En réponse aux questions quant à savoir si la courbe de croissance révisée reflétait des changements biologiques ou l'amélioration des informations, il a été expliqué que la courbe se basait sur un échantillonnage qui était plus représentatif de la répartition du stock.

Le Comité a discuté des limites des projections, dont une prise en compte incomplète des rejets morts non-déclarés, de la mortalité après remise à l'eau et de certains accords de gestion.

Le Comité a demandé si les références aux reports de quotas et aux possibles transferts entre l'Atlantique Nord et Sud étaient suffisamment claires et soutenues par les analyses et les dispositions de gestion applicables. Des éclaircissements ont été demandés au Secrétariat et le libellé correspondant a été laissé en suspens dans l'attente de vérifications supplémentaires et de rédaction. Le Comité a également envisagé de renforcer le texte encourageant la poursuite de la soumission d'informations sur l'engin de ligne de piégeage.

Réunion du Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM)

Le Comité a reçu le rapport du Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM), couvrant le cadre de révision proposé pour les méthodologies d'estimation des prises accessoires et des rejets, le développement de l'outil d'estimation des prises accessoires (BYET), la coordination et le renforcement des capacités en matière d'évaluation de la stratégie de gestion (MSE) et des mises à jour du catalogue de logiciels d'évaluation des stocks. La présentation décrivait également les recommandations et le plan de travail proposé pour 2027, incluant la poursuite du développement méthodologique et des ateliers de formation techniques.

Le Comité a discuté de la liste de contrôle proposée pour réviser les méthodologies d'estimation des prises accessoires et des rejets, soulignant que leur pertinence dépend des données disponibles et des caractéristiques de l'espèce et de la pêcherie. Le Comité a proposé d'inclure plus explicitement les caractéristiques des pêcheries et a souligné la nécessité de diagnostics et de validation, en particulier pour les jeux de données contenant de grands nombres d'observations nulles. Bien qu'une liste des méthodologies précédemment approuvées pourrait s'avérer utile, l'approbation n'établirait pas qu'une méthode était appropriée ou correctement appliquée pour un autre jeu de données ou une autre flottille.

La révision devrait donc être un effort conjoint :

- Le WGSAM évaluerait la méthodologie statistique ;
- Les Groupes d'espèces évalueraient les données et prendraient la décision finale sur les estimations, et les deux contribueraient à l'examen des diagnostics et à la validation.

Le Comité a souligné que la révision méthodologique devrait soumettre des commentaires constructifs et offrir des possibilités de révision. Le Président du WGSAM a précisé que le processus visait à identifier les améliorations méthodologiques nécessaires plutôt qu'à rejeter des documents, et que le Groupes d'espèces pourrait déterminer si un renvoi au WGSAM est nécessaire. Le projet de liste de contrôle continuerait à être testé par les Groupes d'espèces et perfectionné conjointement avec le WGSAM, en se fondant sur l'expérience tirée de son application et les commentaires des scientifiques des CPC.

Le Comité a soutenu le renforcement des capacités techniques pour les scientifiques et les gestionnaires, y compris une assistance pour interpréter les résultats de la MSE et communiquer leurs implications aux organes de gestion. Il a souligné qu'il était important de faire appel à des instructeurs expérimentés et a demandé des précisions sur le nombre de places disponibles pour l'atelier sur la MSE prévu. Il a également soutenu le maintien d'ateliers sur la MSE de niveau intermédiaire pour examen ultérieur. Le rôle du WGSAM dans la MSE porterait sur des questions techniques pluridisciplinaires, des approches novatrices et des recommandations sur les meilleures pratiques, plutôt que sur une révision systématique de chaque MSE de l'ICCAT. Une plus grande participation et une meilleure coordination entre les Groupes d'espèces ont été encouragées.

Le Comité a examiné les plans visant à évaluer les résultats de l'atelier sur le BYET et de l'atelier technique avancé sur la MSE tenus en 2026, à intégrer des estimateurs basés sur des modèles supplémentaires dans l'application Shiny de l'outil BYET, et à poursuivre la formation sur l'outil BYET et la formation technique avancée sur la MSE en 2027. Il a également pris note de propositions visant à la tenue d'ateliers sur la MSE de niveau intermédiaire les années à venir et à un examen approfondi d'un atelier consacré à la dynamique des populations non stationnaires dans le cadre du changement climatique. Les Groupes d'espèces ont été encouragés à utiliser les tableaux de bord de déclaration en ligne pour identifier les lacunes dans les données sur les prises accessoires et d'autres données scientifiques avant les évaluations et à accorder la priorité à la formation et au soutien pour les CPC concernées.

Réunion d'évaluation du stock de requin taupe bleue de l'Atlantique Nord (y compris la MSE pour le BSH)

Le Comité a examiné si les incertitudes concernant l'âge à la maturité, d'autres paramètres du cycle vital et les données de capture étaient suffisamment prises en compte dans le résumé exécutif. Il a noté que d'autres hypothèses biologiques avaient été étudiées à travers de multiples scénarios et plateformes de modélisation, et que certaines configurations avaient été retenues pour formuler l'avis sur la base de leurs performances diagnostiques.

9. Rapport de la réunion intersessions du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires

Les Co-coordinateurs du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires ont résumé les principales activités du Sous-comité réalisées l'année dernière ainsi que son plan de travail et ses recommandations.

Concernant les écosystèmes

Le Comité a assisté à une présentation consacrée au volet « écosystèmes » du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires, portant notamment sur les indicateurs EcoCard, les écorégions candidates, la modélisation des écosystèmes, les effets du climat sur les stocks et les procédures de gestion (MP), ainsi que sur les implications écologiques des pêcheries mésopélagiques.

Le Comité a souligné l'importance croissante des analyses liées au climat et la nécessité d'une feuille de route plus claire pour coordonner ces travaux à l'échelle des différentes espèces et des écosystèmes. Il s'est également interrogé sur la manière dont les demandes d'analyses socio-économiques pourraient être traitées. Les Co-coordinateurs ont expliqué que les informations disponibles se limitaient pour l'essentiel à des jeux de données généraux de la Banque mondiale et que la poursuite des analyses dépendrait de l'accès à des données pertinentes, standardisées et comparables.

Le Comité a demandé comment le Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires comptait aborder les travaux scientifiques liés à l'Accord sur la biodiversité au-delà des juridictions nationales (BBNJ). Les Co-coordinateurs ont indiqué qu'ils suivaient de près l'évolution de la situation et examinaient les éventuelles exigences scientifiques, mais qu'aucun travail spécifique n'avait encore été sollicité à cet égard.

En ce qui concerne les prises accessoires

La présentation consacrée au volet « prises accessoires » a porté sur les progrès réalisés en matière d'évaluation des impacts des pêcheries sur la mégafaune marine, d'évaluation des mesures d'atténuation et des modifications d'engins, de mise au point d'outils d'estimation des prises accessoires, ainsi que d'amélioration de la collecte et de la déclaration des données. Elle a également présenté les grandes lignes du programme proposé de recherche et de collecte de données sur les prises accessoires, la collaboration avec d'autres ORGP thonières, la surveillance électronique, ainsi que le plan de travail et les recommandations du Sous-comité.

Le Comité a examiné la manière dont les travaux sur les prises accessoires devraient s'inscrire dans le cadre plus large de la gestion des pêcheries, et s'est notamment penché sur la question de savoir si les objectifs de gestion relatifs aux espèces cibles devaient tenir explicitement compte des espèces de prises accessoires associées qui sont capturées dans les mêmes pêcheries. Le Comité a pris note des préoccupations selon lesquelles les progrès réalisés concernant les stocks cibles ont été plus rapides que ceux concernant certaines espèces de prises accessoires, et a examiné si des objectifs plus intégrés pourraient contribuer à répondre aux besoins en matière de conservation et de rétablissement des stocks. Le Comité a également examiné si cette question avait déjà été suffisamment prise en compte dans le cadre des travaux du Sous-comité et s'il était opportun de l'aborder à ce stade sans analyse technique préalable ni mandat plus précis. Le Comité a également abordé la question de la couverture des observateurs et de la nécessité de disposer de données suffisantes pour étayer une analyse et un avis solides en matière de prises accessoires.

Le Comité n'est pas parvenu à s'accorder sur la question de savoir s'il convenait de faire avancer sans délai, dans le cadre des travaux de ce Sous-comité, les objectifs de gestion intégrée associant les espèces cibles et les espèces de prises accessoires, ou s'il fallait d'abord préciser davantage la question, notamment à la lumière des orientations existantes de la Commission et en tenant compte des rôles des autres groupes d'espèces et des processus de la MSE. Le Comité n'a pas non plus précisé dans quelle mesure cette intégration devait s'étendre à l'ensemble des différentes espèces de prises accessoires au sein d'une même pêcherie.

Le Comité a décidé, dans la pratique, de retirer cette question du débat immédiat sur les prises accessoires et de poursuivre les travaux en affinant le texte et en assurant une coordination intersessions entre les groupes d'espèces concernés du SCRS. Le Comité a indiqué que toute recommandation ou formulation éventuelle du plan de travail devrait être approfondie en dehors des débats en séance plénière et réexaminée ultérieurement si un accord pouvait être trouvé.

Le rapport de la réunion de 2026 du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires est disponible ici.

10. Rapport des réunions du Sous-comité des statistiques

Le Sous-comité des statistiques a présenté un aperçu de la déclaration statistique, des jeux de données dérivés mis à jour et des insuffisances persistantes en matière de données, en soulignant les lacunes dans les informations de capture et d'effort, ainsi que la nécessité d'améliorer la résolution et la cohérence de la déclaration. La présentation a également passé en revue les révisions convenues apportées aux formulaires de déclaration, l'état d'avancement de l'IOMS et des outils d'accès aux données, les propositions concernant les zones d'échantillonnage en Méditerranée, ainsi que les résultats des travaux intersessions sur les normes relatives aux données, leur protection et les lacunes en matière de déclaration.

Le Sous-comité des statistiques a examiné les principales lacunes dans la déclaration des données statistiques, en mettant particulièrement l'accent sur les lacunes persistantes dans les données de taille et d'autres jeux de données requis, et a souligné les implications de ces lacunes pour l'évaluation des stocks et les travaux scientifiques connexes. Le Comité a convenu que toute recommandation adressée à la Commission devrait mettre en évidence les lacunes importantes dans les données concernant plusieurs stocks et pêcheries, plutôt que de se limiter à une seule pêcherie.

Le Comité a confirmé un certain nombre de modalités pratiques relatives à la déclaration statistique, notamment la distinction entre les champs obligatoires et facultatifs des formulaires, ainsi que le maintien de l'IOMS comme unique plateforme de déclaration. Il a pris acte des difficultés rencontrées au cours du premier cycle complet de déclaration dans le cadre de l'IOMS et a souligné la nécessité de transmettre en temps utile des retours d'information au Secrétariat, ainsi que de procéder à un examen et à une mise à jour réguliers de la liste des correspondants statistiques.

Le Comité a examiné le formulaire de déclaration des lignes de piégeage (ST13), en notant que ce formulaire était déjà utilisé à titre volontaire et que les travaux en cours visaient à l'améliorer à la lumière de l'expérience acquise lors de son utilisation. Il a été convenu que le groupe ad hoc devrait achever ses travaux à temps pour qu'ils puissent être examinés lors de la prochaine réunion de la Commission, l'objectif étant de mettre à disposition une version mise à jour avec les formulaires statistiques pour l'année de déclaration 2027.

Le Comité a également examiné les zones d'échantillonnage proposées en Méditerranée. Plutôt que de prendre une décision définitive, il a noté que le Secrétariat continuerait d'analyser les implications de l'utilisation des définitions spatiales de la FAO/CGPM à la place de la division proposée par l'ICCAT, comme l'ampleur d'une éventuelle perte de compatibilité des données historiques.

Le Comité a examiné le traitement des estimations de reports et des autres valeurs estimées utilisées dans les travaux scientifiques. Une proposition visant à n'utiliser ces estimations que pour la préparation des données et à les exclure des tableaux statistiques annuels définitifs a été examinée, mais le texte n'a pas été finalisé et nécessitait des précisions supplémentaires avant d'être approuvé.

Lors de l'examen des réponses concernant les autres méthodes de collecte de données applicables aux petits navires sur lesquels il n'est pas possible de déployer des observateurs, le Comité a précisé que cette question devait être traitée séparément des travaux portant sur les méthodologies d'estimation des rejets. Il a été convenu que les références à la méthodologie relative aux rejets devaient être supprimées de cette réponse spécifique, tandis que la méthodologie elle-même serait prise en compte dans d'autres travaux du Comité.

11. Discussions tenues lors des réunions intersessions de la Commission présentant un intérêt pour le SCRS

11.1 Réunions intersessions de la Sous-commission 1

La première réunion intersessions de la Sous-commission 1 s'est tenue en ligne le 30 mars 2026, afin d'examiner l'état d'avancement et les travaux futurs liés à l'évaluation de la stratégie de gestion (MSE) pour les thonidés tropicaux multi-stocks et à l'élaboration des volets scientifiques d'un protocole de circonstances exceptionnelles (ECP) pour le listao de l'Ouest.

En ce qui concerne le listao de l'Ouest, les travaux menés sur l'élaboration d'un ECP ont été présentés ; ceux-ci exposent les principes clés et les indicateurs susceptibles de déclencher une révision de la gestion ou des mesures alternatives en dehors de la procédure de gestion (MP) adoptée. Les commentaires formulés par la Sous-commission ont mis en évidence la nécessité de définir des stratégies de suivi, des exigences en matière de données et des procédures opérationnelles, tout en veillant à ce que le protocole reste souple et pratique. Il a été demandé au SCRS d'examiner de manière explicite la possibilité d'intégrer les impacts liés au climat dans les principes et le processus d'évaluation de l'ECP. Le Président du SCRS a reconnu la complexité technique liée à l'élaboration des ECP et a indiqué que les discussions se poursuivraient dans le cadre des travaux intersessions à venir.

En ce qui concerne la MSE multi-stocks-thon obèse, albacore et listao de l'Est, des mises à jour détaillées ont été fournies sur les modèles opérationnels (OM) et les procédures de gestion potentielles (CMP), notamment les approches fondées sur des modèles, sur des indicateurs et sur des captures quasi-constantes. Ce cadre permet d'évaluer les compromis entre l'état du stock, la stabilité des captures et la réactivité de la gestion dans différents scénarios de productivité. Les discussions ont permis de préciser que, bien que les simulations tiennent compte des interactions entre les espèces et les pêcheries, la gestion continuera à s'appuyer sur des totaux admissibles de captures (TAC) distincts pour chaque stock. Le Président du SCRS a expliqué que le cadre de la MSE tient compte des stocks limitants lors de l'évaluation dans le cadre de la MSE, tout en continuant à formuler un avis de gestion spécifique à chaque stock.

La Sous-commission a formulé des observations et des demandes précises concernant les scénarios d'essai, les paramètres de gestion et la communication opérationnelle :

- **Objectifs de gestion et niveaux de risque :** Il a été demandé au SCRS d'évaluer les probabilités de maintenir les stocks dans le quadrant vert de Kobe au-delà du seuil standard de 50%, pour inclure 55%, 60% et 65%. La Sous-commission a également demandé que soient évalués 0,4B_{PME} en tant que point de référence limite (LRP), un niveau de risque supplémentaire de 10% dans le cadre des objectifs de sécurité, des scénarios autorisant des TAC pouvant atteindre 110 à 120% de la PME dans des conditions de stocks spécifiques, ainsi que de règles de contrôle de l'exploitation (HCR) modifiées autorisant des augmentations limitées du TAC lorsque la biomasse dépasse B_{PME}.

- **Dispositions relatives à la stabilité et allocation des engins :** Le SCRS a été chargé de tester différentes limites de variation du TAC (10%, 15% et 20%) et d'étudier des scénarios d'allocation entre les différents engins de pêche au sein de la MSE afin de mieux répondre aux problèmes de sélectivité affectant les juvéniles de thon obèse et d'albacore.

- **Robustesse et dynamique de la flottille :** Des questions techniques ont été soulevées concernant le choix de l'indice de capture par unité d'effort (CPUE) et la mise au point de tests de robustesse visant à évaluer les impacts des fermetures spatio-temporelles aux dispositifs de concentration de poissons (DCP) sur la capacité de capture de la flottille et la dynamique des stocks.

- **Communication et accessibilité :** Des inquiétudes ont été exprimées quant à la grande complexité technique et à la formulation mathématique des documents relatifs à la MSE. Il a été demandé au SCRS de présenter les futurs résultats de la MSE sous une forme plus accessible, en traduisant explicitement les résultats techniques en implications pratiques en matière de gestion afin de faciliter la prise de décision au sein de la Sous-commission.

L'équipe technique du SCRS a indiqué qu'elle s'efforcera d'évaluer autant de combinaisons de paramètres et de scénarios de robustesse que possible avant la deuxième réunion intersessions de la Sous-commission 1 (5-7 mai 2026), mais que des contraintes informatiques pourraient l'empêcher de tester intégralement toutes les combinaisons dans les délais impartis.

La deuxième réunion intersessions de la Sous-commission 1 a principalement porté sur les discussions relatives à une nouvelle mesure de gestion des thonidés tropicaux.

Mises à jour techniques de la MSE multi-stocks et révisions de la feuille de route : Le Président du SCRS a fait le point sur la MSE multi-stocks pour les thonidés tropicaux, informant la Sous-commission des difficultés techniques importantes rencontrées au cours des essais. Plus précisément, les procédures de gestion potentielles (CMP) ont généré des comportements de modèles inattendus, ce qui a conduit le Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux à recommander de reconditionner les modèles opérationnels (OM) pour les adapter à l'évaluation du stock de thon obèse de l'Atlantique de 2025 (Anon., 2025) plutôt qu'à l'évaluation du stock de thon obèse de 2021 (Anon., 2021). Le Président du SCRS a fait remarquer que la prise en compte de ces nouvelles tendances et de ces hypothèses révisées en matière de mortalité naturelle nécessiterait beaucoup plus de temps, ce qui impliquerait d'apporter des modifications à la feuille de route de la MSE déjà adoptée ; ces modifications seront examinées par l'ensemble du SCRS en septembre 2026 et par la Commission en novembre 2026. Il a été demandé au Président du SCRS de rédiger un document technique présentant les répercussions de ces ajustements proposés à la MSE, y compris leurs implications financières.

Au cours des discussions sur la fixation du TAC pour l'albacore, le Président du SCRS a apporté des précisions scientifiques essentielles concernant les projections de stocks et les probabilités de gestion :

- **Projections du TAC et probabilités relatives au quadrant vert du diagramme de Kobe :** En réponse aux questions de la Sous-commission concernant les dépassements de captures, le Président du SCRS a précisé que les captures réelles récentes (s'élevant en moyenne à environ 141.000 t) dépassaient le TAC adopté de 110.000 t, ce qui réduit logiquement la probabilité d'atteindre les objectifs de gestion. En réponse à une demande de la Sous-commission, le Président du SCRS a présenté un tableau de probabilités affiné (basé sur les projections existantes de l'évaluation du stock de 2024) montrant qu'un TAC de 125.000 t correspond à une probabilité de 55%, et qu'un TAC de 129.000 t correspond à une probabilité d'environ 50%, de maintenir le stock dans le quadrant vert du diagramme de Kobe d'ici 2034. Le Président du SCRS a souligné que ces chiffres intermédiaires n'avaient pas été révisés ni entérinés par le SCRS et qu'ils reposaient sur certains postulats intégrés dans les projections de 2024.

- **Impact des captures de juvéniles sur la PME :** Il a été demandé au SCRS d'étudier l'impact d'une réduction des captures d'albacores juvéniles, tous types d'engins de pêche confondus, sur la production maximale équilibrée (PME), pour des pourcentages de réduction de 5%, 10%, 15% et 20%.

- **Fermetures aux DCP et dynamique de la sélectivité :** Interrogé sur les conséquences possibles d'une réduction de la durée des fermetures aux DCP, le Président du SCRS a présenté le contexte scientifique pertinent, soulignant que les mesures existantes n'avaient pas suffi à maintenir les niveaux de captures au niveau du TAC adopté. Le Président du SCRS a expliqué qu'il était difficile d'isoler les effets des fermetures aux DCP, mais a précisé que toute modification de la sélectivité par taille aurait une incidence directe sur les projections de productivité des stocks.

Déclaration de la capacité et paramètres de la flottille : La Sous-commission a évalué les plans de pêche et de gestion de la capacité qui lui ont été soumis, et a constaté des incohérences structurelles dans la manière dont les tableaux relatifs à la capacité des navires étaient remplis d'une délégation à l'autre. Pour remédier à cette situation, la Sous-commission a décidé de demander au SCRS de calculer les meilleures estimations des taux de capture pour les thonidés tropicaux, afin de faciliter la révision et la standardisation du format de déclaration de la capacité.

11.2 Réunion intersessions de la Sous-commission 2

Évaluation de la stratégie de gestion (MSE) pour le thon rouge

Le Président du SCRS a fait le point sur la feuille de route et le plan de travail de la MSE concernant le thon rouge de l'Atlantique, qui prévoient que le SCRS se concentre en 2026 notamment sur la réalisation d'une évaluation de l'état du stock (« vérification de l'état »), en intégrant les dernières découvertes scientifiques (telles que le marquage-recapture de spécimens étroitement apparentés (CKMR), les données de marquage acoustique et les prospections larvaires), le reconditionnement des modèles opérationnels (OM) et l'examen des procédures de gestion potentielles (CMP). Le Président du SCRS a souligné que les nouvelles données disponibles concernant le mélange, les déplacements et l'abondance des stocks indiquent que les hypothèses initiales sur la MSE doivent être affinées afin d'optimiser les performances des procédures de gestion (MP).

La Sous-commission 2 a mené des discussions approfondies sur ces plans, plusieurs CPC ayant insisté sur la nécessité d'assurer la stabilité, d'adopter une approche progressive et de maintenir le contrôle des gestionnaires sur le processus de la MSE. Les membres de la Sous-commission 2 ont demandé au SCRS de :

- Évaluer l'impact de l'adoption d'un total admissible des captures (TAC) supérieur de 20% au niveau recommandé par la MP actuelle.

- Évaluer l'impact des prises récréatives non comptabilisées sur la gestion des stocks et déterminer la présence éventuelle de circonstances exceptionnelles.

- Utiliser les dernières données de mélange et de déplacement afin d'évaluer la distribution du thon rouge dans l'Atlantique pour formuler un avis sur les productions soutenables basées sur la disponibilité de la biomasse totale par zone de gestion.

- Examiner la faisabilité d'intégrer des informations basées sur la génétique (telles que le CKMR) dans le cadre de la MSE et aider la Commission à comprendre les concepts sous-jacents, ainsi que les avantages et les inconvénients, afin de renforcer la confiance dans les résultats scientifiques.

MSE pour le germon de l'Atlantique Nord (ALB-N)

Le Président du SCRS a fait le point sur l'élaboration d'un nouveau cadre de MSE pour le germon de l'Atlantique Nord, mis à jour à l'aide des données issues de l'évaluation du stock de germon de 2023 (Anon., 2023) et explorant des MP potentielles à la fois empiriques et fondées sur des modèles. Les membres de la Sous-commission 2 ont demandé au SCRS de poursuivre l'examen et les tests de la MP actuelle parallèlement à d'autres CMP, en formulant des recommandations pouvant aller du maintien de la MP actuelle à la proposition de modifications, en passant par l'adoption d'une nouvelle MP.

Lors de l'évaluation de modifications éventuelles ou de nouvelles CMP, les membres de la Sous-commission 2 ont demandé au SCRS d'étudier :

- Options de limites de sécurité (p. ex., probabilité maximale de dépassement de B_{LIM} comprise entre 5 et 15%) et limites de stabilité interannuelles plus restreintes p. ex., +/- 10 à 15%).

- Exclusion des règles de contrôle de l'exploitation (HCR) dans les CMP fondées sur des modèles dont les seuils de biomasse sont inférieurs à B_{PME}.

- Test de robustesse des MP face aux impacts du changement climatique et aux scénarios d'utilisation intégrale du TAC.

- Limite du nombre d'options recommandées pour la CMP (en n'en présentant pas plus de six pour les types empiriques) qui seront examinées lors d'une réunion intersessions en ligne prévue sur une journée.

Surveillance, taux de croissance et demandes de la Commission

La Sous-commission 2 a examiné les recommandations du SCRS concernant les taux de croissance du thon rouge et la surveillance des fermes. Le SCRS a réaffirmé qu'un intervalle de confiance supérieur à 75% (87,5e centile) constituait un critère d'application approprié pour les taux de croissance, et a recommandé de s'orienter vers l'utilisation de caméras stéréoscopiques et l'analyse vidéo par intelligence artificielle (IA) pour automatiser les mesures des tailles lors des premiers transferts. Par ailleurs, la Sous-commission 2 a examiné et approuvé la simplification des demandes adressées par la Commission au SCRS afin d'optimiser la charge de travail du Comité scientifique.

11.3 Réunion intersessions de la Sous-commission 4

La réunion intersessions de la Sous-commission 4 s'est tenue en ligne les 7 et 8 juillet 2026. Elle a donné lieu à des mises à jour et à des discussions concernant l'état d'avancement de l'utilisation expérimentale des lignes de piégeage, la procédure de gestion (MP) de l'espadon du Nord et l'évaluation de la stratégie de gestion (MSE) du requin peau bleue de l'Atlantique, ainsi que les travaux futurs dans ces domaines.

Le Président du SCRS a présenté le document intitulé «Premiers résultats de l'utilisation expérimentale de lignes de piégeage dans les pêcheries palangrières de l'ICCAT» [PA4_11/i2026], qui résume les premiers résultats de l'utilisation expérimentale de lignes de piégeage pour l'espadon, et a souligné les implications possibles de cette utilisation pour les avis scientifiques, notamment les biais potentiels concernant les taux de capture, la sélectivité et la composition des espèces. Les CPC poursuivront la collecte de données jusqu'en 2028, avec un examen annuel des nouveaux résultats, afin d'étayer une réponse officielle du SCRS à la Commission en 2028, comme le prévoit la Rec. 25-09.

Le Président du SCRS a présenté un document intitulé « Tests de robustesse de l'espadon de l'Atlantique Nord face aux effets du changement climatique et aux limites de taille» [PA4_12/i2026], décrivant les tests de robustesse supplémentaires demandés par la Commission (Rec. 24-10 et Rec. 25-10) pour la MP adoptée concernant l'espadon de l'Atlantique Nord, qui portaient sur les effets du changement climatique et les limites de taille minimales.

À l'issue de la présentation, la Sous-commission 4 a formulé des observations, notamment sur les questions soulevées par le SCRS concernant la limite de taille minimale (MSL) :

- Concernant les impacts simulés de la suppression de la MSL : ce sera la priorité numéro un, car il s'agit de l'analyse la plus simple.
- Concernant l'impact de l'ajustement de la MSL: le Groupe d'espèces sur l'espadon sera consulté au sujet de la possibilité d'évaluer une série de MSL alternatives.
- Quant à savoir si la MP adoptée résisterait à la suppression ou à l'ajustement de la MSL : oui, cette évaluation doit être réalisée.
- Quant à savoir si les analyses doivent tenir compte d'un changement de comportement des flottes (c'est-à-dire une modification de la sélectivité par taille telle que les flottes n'évitent plus les petits poissons) : oui ; le SCRS devra examiner comment cette nouvelle sélectivité par taille est déterminée.
- Concernant d'autres scénarios alternatifs : aucun n'a été identifié.
- Concernant les indicateurs de réussite (par exemple, augmentation de la PME, réduction de la mortalité juvénile, augmentation du rendement reproductif) : le Groupe d'espèces sur l'espadon sera consulté, mais ces indicateurs pourront probablement être simplement pris en compte dans le cadre de l'approche visant à supprimer la MSL ; quant à leur utilisation comme critères pour déterminer la meilleure MSL alternative, aucune priorité n'a été établie.

Commentaires supplémentaires de la Sous-commission 4 :

- Le SCRS a été chargé d'évaluer l'impact de l'utilisation des lignes de piégeage sur la MP de l'espadon de l'Atlantique Nord.
- Les tests de robustesse face au changement climatique ont fait l'objet d'une discussion, sans qu'aucune demande de modification de l'approche prévue n'ait été formulée.
- Les résultats seront examinés par le Groupe d'espèces sur l'espadon en juillet et septembre 2026.

Le Vice-président du SCRS a présenté à la Sous-commission 4 un rapport d'étape sur l'élaboration de la MSE du requin peau bleue de l'Atlantique (BSH), comprenant notamment la réponse apportée à la préoccupation soulevée par la Commission en 2025 concernant l'interaction potentielle entre le requin peau bleue et le requin-taupe bleu (SMA), ainsi que les priorités immédiates.

À l'issue de la présentation, la Sous-commission 4 a formulé des commentaires et soulevé des points à examiner plus en détail par le SCRS. Les principaux sujets abordés ont été les suivants :

- Développement parallèle des deux MSE du BSH : le SCRS devra examiner comment les MSE du BSH de l'Atlantique Nord et de l'Atlantique Sud seront développées en parallèle, ainsi que les implications possibles sur le calendrier global.
- Différences potentielles dans la relation BSH-SMA entre l'Atlantique Nord et l'Atlantique Sud : le SCRS a indiqué qu'une analyse similaire était prévue pour l'Atlantique Nord.
- Prise en compte de la mortalité des prises accessoires d'autres espèces dans le cadre de la MSE du BSH : le SCRS devra examiner et donner son avis sur la question de savoir si et comment une MP pour le BSH pourrait éventuellement avoir une incidence sur les prises accessoires d'autres espèces (par exemple, le SMA).

11.4 Réunions du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS WG)

La réunion du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS WG) s'est tenue le 1er juin 2026 et a donné lieu à des discussions sur l'utilisation de l'EMS dans les pêcheries de petits métiers ainsi que sur la coordination avec le SCRS et le sous-groupe technique sur la surveillance électronique du Sous-comité des statistiques (SC-STATS).

Le SCRS avait auparavant défini comme prochaine étape l'élaboration de l'avis scientifique concernant l'EMS sur les petits navires et d'autres engins. Ce point a été abordé lors de la réunion de l'EMS WG qui s'est tenue en juin, en vue de son inclusion dans une ou plusieurs recommandations éventuelles qui seront examinées lors de la réunion annuelle de l'ICCAT de 2026. Afin de se préparer à cela, le sous-groupe technique sur l'EM du SC-STATS a organisé une réunion en ligne le 3 septembre 2026 afin d'évaluer l'état des connaissances actuelles au sein du SCRS et d'élaborer un plan initial.

Le sous-groupe technique sur l'EM a présenté son rapport lors de la réunion de 2026 du SC-STATS, au cours de laquelle le Sous-comité a également été informé des demandes pertinentes de la Commission devant être examinées lors de la réunion annuelle de l'ICCAT de 2026.

11.5 19e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM)

La 19ème réunion intersessions du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM) s'est tenue du 1 au 5 juin 2026, mais aucun sujet pertinent pour le SCRS n'y a été abordé.

11.6 Réunion du Groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries (SWGSM)

La réunion intersessions du Groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries (SWGSM) a été tenue en ligne le 27 avril 2026.

Plan d'action révisé de l'ICCAT sur le changement climatique

Le Président du SCRS a présenté un aperçu des progrès réalisés dans l'intégration des considérations climatiques dans les avis scientifiques émis par les différents Groupes d'espèces du SCRS (notamment les thonidés tropicaux, le germon, le thon rouge, l'espadon du Nord, les istiophoridés et les écosystèmes/prises accessoires). Il a présenté trois approches scientifiques complémentaires : l'utilisation d'indicateurs qualitatifs, l'intégration explicite des facteurs climatiques dans les évaluations des stocks lorsque cela est possible, et l'application d'une évaluation de la stratégie de gestion (MSE) adaptée au climat par le biais de tests de robustesse. Une présentation donnée par un expert invité a montré comment la résilience

climatique peut être évaluée en tant qu'attribut mesurable des procédures de gestion (MP), à l'aide de tests de robustesse pragmatiques, une approche déjà mise en œuvre pour les MSE pour le SKJ-W et le SWO-N.

Les participants se sont déclarés favorables à l'intégration des considérations climatiques dans les MSE, tout en reconnaissant les contraintes en matière de ressources humaines et la nécessité d'éviter de surcharger les capacités scientifiques. Les discussions ont mis l'accent sur l'importance de donner la priorité à la recherche sur les stocks les plus pertinents pour la gestion, de remettre en question l'hypothèse de stationnarité et de distinguer les impacts de la pêche de ceux du changement climatique.

En ce qui concerne les « questions liées au climat ayant des implications pour la gestion » que le SCRS a été chargé d'élaborer dans le cadre du *Plan d'action révisé de l'ICCAT sur le changement climatique* (adopté par la Commission en 2024), le Président du SCRS a mis en avant trois thèmes scientifiques clés : la productivité biologique, la répartition spatiale des stocks et la conciliation des échelles de temps climatiques et de gestion. Les implications en matière de gestion qui en découlent comprennent notamment les changements potentiels dans l'allocation des ressources/l'accès aux ressources, la précision des évaluations dans le cadre de paramètres non stationnaires, la robustesse de la MP/règle de contrôle de l'exploitation (HCR), ainsi que l'utilité des points de référence dynamiques. Les délégations ont souscrit à cette interprétation et ont convenu de la nécessité d'identifier un nombre limité de questions ciblées et prioritaires, axées sur la fiabilité de l'évaluation des stocks et la solidité de la MP. Le Président du SCRS a proposé d'élaborer un plan de travail visant à définir progressivement ces priorités scientifiques aux fins de la gestion de la Commission.

Plan stratégique pour la science du SCRS

Le Président du SCRS a fait le point sur l'état d'avancement du projet de plan stratégique pour la science du SCRS, soulignant que, bien que les travaux aient été suspendus en 2026 en raison de contraintes antérieures en matière de participation et de conformité avec la planification budgétaire, la relance de cette initiative reste un objectif important. Il a indiqué qu'il prévoyait de présenter une proposition souple lors de la session plénière du SCRS de 2026 afin d'approfondir l'élaboration du plan stratégique en établissant un lien direct entre les priorités de recherche et les besoins de financement.

Les participants ont exprimé un large soutien en faveur d'un plan stratégique structuré, établissant des priorités claires à court, moyen et long terme et assorti d'indicateurs de performance détaillés. Les délégations ont toutefois souligné que ce plan devait rester pragmatique, réaliste et strictement adapté aux moyens disponibles et aux budgets alloués.

Résultats généraux

Il a été souligné que le SWGSM est désormais la principale instance chargée d'examiner les questions transversales, en particulier celles liées au changement climatique, et qu'il assure la liaison entre la Commission et le SCRS. Bien qu'aucune recommandation officielle n'ait été adoptée, la réunion a permis de dégager un consensus sur la nécessité d'accroître l'intégration progressive des considérations climatiques dans les avis scientifiques, de donner la priorité aux questions climatiques clés ayant des implications en matière de gestion, et d'aligner les objectifs scientifiques stratégiques sur les ressources et les capacités financières du SCRS.

11.7 Réunions du Groupe de travail virtuel sur une position financière durable de l'ICCAT (VWG-SF)

La première réunion du Groupe de travail virtuel sur une position financière durable de l'ICCAT (VWG-SF) et la deuxième réunion du VWG-SF se sont tenues en ligne respectivement le 31 mars 2026 et le 15 juin 2026. Les discussions les plus pertinentes pour le SCRS ont porté sur le Fonds de participation aux réunions (MPF), notamment sur son utilisation récente, sa répartition au cours de l'année et entre les réunions du SCRS et de la Commission, ainsi que sur les besoins de financement estimés pour 2027.

Parmi les principaux débats et conclusions concernant le SCRS, on peut citer :

- **Allocation des fonds et valeur scientifique :** Le Groupe a affirmé que le soutien à la participation scientifique constituait un investissement essentiel au bon fonctionnement de l'ICCAT, bien plus qu'une simple dépense administrative, reconnaissant qu'une grande partie des travaux scientifiques de l'ICCAT repose largement sur les contributions directes des CPC. Le Groupe a reconnu que la pratique actuelle consistant à diviser les fonds du MPF par semestre fonctionnait bien, et a convenu qu'il n'était pas nécessaire de fixer des pourcentages d'allocation rigides entre les réunions du SCRS et celles de la Commission, compte tenu des variations annuelles des besoins en matière de participation. Le Président du SCRS a souligné que, même si des réunions informelles en ligne ont lieu régulièrement, les réunions en présentiel et hybrides restent indispensables pour avancer dans le cadre de processus complexes.

- **Procédures de filtrage et de sélection des participants :** Le Groupe a mené des discussions approfondies sur le remplacement du système actuel de « filtrage » par une combinaison de conditions préalables objectives et de critères de hiérarchisation transparents. Le Président du SCRS a précisé que les évaluations actuelles portent sur la pertinence et la contribution attendue de la présence physique d'un participant par rapport aux objectifs spécifiques d'une réunion, plutôt que sur l'appréciation des compétences scientifiques individuelles. Le Groupe a convenu d'élaborer des amendements au règlement intérieur du MPF avant la réunion annuelle de 2026 afin de mettre en place des conditions préalables claires (par exemple, CPC éligible, profil scientifique, rôle actif au sein de la délégation) et des critères de hiérarchisation préétablis (par exemple, soumission de documents/présentations scientifiques, expertise pertinente, lettres de motivation ou participation à des groupes de travail). Il a également été proposé que toute hiérarchisation nécessaire soit effectuée par un petit groupe d'experts plutôt que par le seul Président du SCRS ou les rapporteurs, un changement salué par le Président du SCRS afin de faciliter davantage la participation de jeunes chercheurs occupant des postes pertinents.

- **Règles de remboursement et gestion :** Le Groupe a examiné les propositions de modification de la réglementation visant à améliorer l'efficacité de l'achat de billets et à empêcher des hausses de prix excessives. Les membres ont souligné la nécessité de distinguer clairement les retards administratifs des cas de *force majeure* (tels que les refus de visa ou les annulations de vol), afin que les CPC ne soient pas pénalisées pour des circonstances indépendantes de leur volonté.

- **Délégués financés et scénarios financiers :** Le Groupe a examiné les prévisions de coûts selon quatre scénarios de financement. Les membres ont exprimé un consensus général sur le fait que le scénario 2 (qui consiste à donner la priorité au financement d'un deuxième délégué à la réunion annuelle de la Commission) constitue la mesure la plus réalisable à court terme. L'extension du soutien à un deuxième délégué lors de la session plénière du SCRS (scénario 3) reste un objectif souhaitable à moyen terme pour certaines CPC, bien que celle-ci soit limitée par les contraintes budgétaires actuelles.

- **Viabilité du financement à long terme :** Conscient que le recours aux contributions volontaires et aux soldes accumulés pendant la période de la COVID manque de stabilité, le Groupe s'est prononcé en faveur d'une orientation à moyen terme vers un financement plus prévisible, assuré par le budget ordinaire de l'ICCAT et complété par des contributions volontaires.

Par ailleurs, lors des discussions sur les termes de référence de la troisième évaluation des performances de l'ICCAT, le Groupe a souligné l'importance de veiller à ce que le comité d'évaluation dispose de l'expertise scientifique appropriée, en accord avec les travaux du SCRS.

12. Résumés exécutifs sur les espèces

Le Comité a réitéré qu'afin d'obtenir une compréhension plus rigoureuse de ces résumés exécutifs d'un point de vue scientifique, il convenait de consulter les résumés exécutifs précédents ainsi que les rapports détaillés correspondants, lesquels sont publiés dans le recueil de documents scientifiques du SCRS.

Le Comité a également souligné que les textes et les tableaux de ces résumés reflètent généralement l'information dont dispose l'ICCAT immédiatement avant les séances plénières du SCRS, étant donné qu'ils ont été préparés pendant les réunions des Groupes d'espèces. Par conséquent, il est possible que les prises déclarées à l'ICCAT durant, ou après, la réunion du SCRS ne soient pas incluses dans ces résumés.

*12.1 YFT – Albacore de l'Atlantique (*Thunnus albacares*)*

Introduction

Une évaluation du stock d'albacore a été réalisée en 2024 (Anon., 2024k), en utilisant des données jusqu'en 2022 compris et en appliquant un modèle structuré par âge, Stock Synthesis. L'avis de gestion (matrices de Kobe) a été élaboré en utilisant des projections de captures constantes à 0 t et 100.000 à 150.000 t. L'incertitude a été caractérisée en utilisant les intervalles de confiance (CI) à 80 % de 4.000 itérations de Monte Carlo sur les paramètres fixes les plus influents, la mortalité naturelle (M) et la pente (*h*). Un résumé de l'état du stock est fourni ci-dessous (**tableau 1**). Le diagramme de phase de Kobe et l'incertitude quant aux estimations de l'état actuel sont résumés dans la **figure 1**. Le **tableau 2** présente les captures et les rejets estimés par engin pour la période 2016-2025, alors que la **figure 2** présente les séries de prise historique par engin principal. Le **tableau 3** fournit les probabilités estimées (%) que la mortalité par pêche se situe en-deçà de F_{PME} et que la biomasse du stock reproducteur se situe au-delà de SSB_{PME} au cours des années futures dans le cadre de différents scénarios de captures constantes.

Tableau 1. Tableau récapitulatif sur l'albacore de l'Atlantique.

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME) [1]	121.661 t (107.485-188.456)[3]	2022
TAC (2025)	110.000 t	
Production actuelle (2025)[2]	109.526 t t	
Biomasse reproductrice relative (SSB_{2022}/SSB_{PME})[1]	1,37 (0,91-2,15)[3]	
Mortalité par pêche relative (F_{2022}/F_{PME})[1]	0,89 (0,40-1,46) [3]	
État du stock	Surexploité : NON (19% de probabilité d'être surexploité)[4] Surpêche : NON (42% de probabilité de surpêche)[4]	
Mesures de gestion en vigueur	Rec. 24-01[5] TAC de 110.000 t pour 2026	

[1] Médiane de 4.000 itérations de Monte Carlo du cas de base de Stock Synthesis
[2] Provisoire et sujet à révision au 18 septembre 2026.
[3] La médiane et les intervalles de confiance de 80% sont indiqués.
[4] Estimation de la probabilité du diagramme de Kobe dans chaque quadrant.
[5] La Rec. 24-01 n'est entrée en vigueur qu'en juin 2025, mais d'autres Recommandations antérieures (Rec. 22-01, Rec. 21-01 et Rec. 17-01) s'appliquaient également au stock d'albacore.

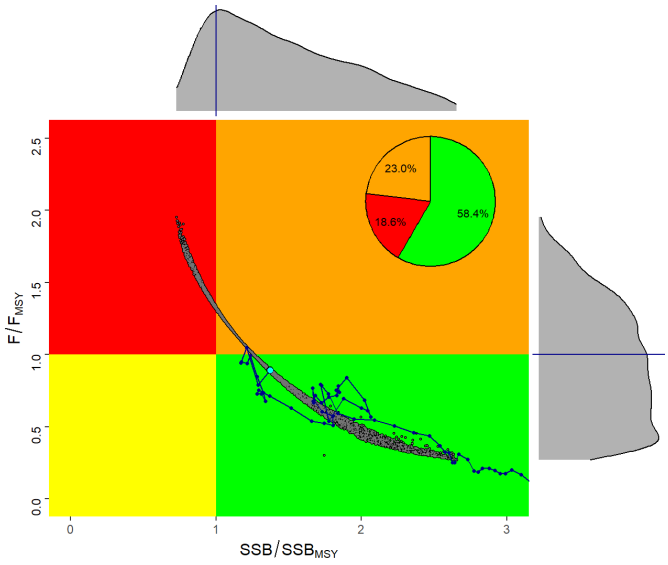


Figure 1. Diagramme de Kobe pour l'état du stock d'albacore de l'Atlantique en 2022, estimé lors de l'évaluation du stock d'albacore de 2024 (Anon., 2024k). Les points gris représentent les 4.000 scénarios du modèle Stock Synthesis ; le cercle bleu est la médiane de ces scénarios et les histogrammes marginaux représentent la distribution de SSB/SSB_{PME} ou F/F_{PME}. La ligne noire indique la trajectoire de l'état du stock à partir de 1958. Le diagramme circulaire inséré indique la probabilité que le stock se situe dans chaque quadrant de couleur de Kobe. Les distributions de probabilité indiquées sur chaque axe représentent l'incertitude entourant B/B_{PME} et F/F_{PME} actuelles.

Tableau 2. Captures et rejets estimés d'albacore de l'Atlantique par engin pour la période 2016-2025.

				2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL	A+M			150337	136921	135968	136284	153932	122371	149107	140515	138976	109526
Landings			Bait boat	11100	8710	8016	7676	7180	6463	8566	6514	5332	3667
			Longline	18012	16348	16301	17714	16128	13556	16797	26445	24060	19941
			Other surf.	19562	23044	19409	16815	20504	19077	24590	19541	20977	19184
			Purse seine	100133	87885	91200	93061	108958	82225	97637	86520	88224	65951
Landings(FP)			Bait boat	0	0	0	0	0	0	5	6	5	
			Purse seine	1528	867	991	992	1116	1005	1459	1458	322	733
Discards			Bait boat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Longline	3	4	11	10	25	27	27	29	34	25
			Other surf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Purse seine	0	63	40	17	20	19	25	2	23	24
Landings		CP	Angola	3	3	4	1	2	8	15	5	9	5
			Barbados	324	270	248	121	173	213	202	237	188	209
			Belize	5660	6170	8743	10107	9341	8197	10118	9647	13613	11070
			Brazil	16682	18362	16381	12907	13183	13664	15716	18894	17729	14803
			Cabo Verde	6990	2837	5584	3699	6259	2043	974	329	1210	882
			Canada	19	193	15	108	75	110	198	175	160	185
			China PR	468	578	359	321	461	140	529	2444	2747	2669
			Costa Rica	139	183	114	74	117	150	54	52	115	43
			Curaçao	8012	6661	7615	7773	9081	7729	3122	1250	0	
			Côte d'Ivoire	315	952	116	2649	4460	2117	3336	2914	2637	2264
			EU-España	19625	12665	10908	14756	19618	10202	11363	11522	13665	11605
			EU-France	26488	26178	25069	18609	17089	13262	17240	14043	15959	9189
			EU-Italy	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-Portugal	127	137	638	256	129	22	134	479	1423	654
			El Salvador	8573	6228	5496	3893	8813	6135	6239	4176	7027	3929
			Gabon	1	3	0	0	0	0	0	0	0	
			Gambia	0	0	0	0	1	0	0	0	0	
			Ghana	20218	20398	24346	26243	26435	21264	29550	22159	25452	22437
			Great Britain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Grenada	1607	1257	1391	818	784	369	1036	2208	1163	1407
			Guatemala	2720	3718	2539	2957	2594	1856	4237	2550	0	
			Guinea Ecuatorial	6	0	8	10	8	7	4	1	4	3
			Guinée Rep	0	0	0	0	0	322	1327	913	378	575
			Japan	3376	3123	3093	4050	2656	3065	4192	5865	5654	3954
			Korea Rep	368	411	455	507	579	373	481	732	555	339
			Liberia	76	88	2	6	1731	1740	3	5	2	8
			Maroc	115	113	108	228	344	493	640	845	969	1780
			Mauritania	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Mexico	1279	1241	1028	760	817	880	606	590	481	414
			Namibia	53	53	424	82	327	256	356	156	98	124
			Nigeria	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39
			Panama	6168	6694	6175	8245	10376	9650	11960	8555	1422	1969
			S Tomé e Príncipe	301	266	14	17	13	15	24	24	90	76
			Senegal	6850	3988	5060	8195	8177	8228	9407	17027	15164	8078
			South Africa	706	387	389	551	700	398	1018	1746	1013	1473
			St Vincent and Grenadines	461	772	373	105	226	86	193	5	96	104
			Trinidad and Tobago	1057	890	1214	982	973	1244	1080	1169	1041	1238
			UK-Bermuda	9	25	32	50	52	74	61	36	49	62
			UK-British Virgin Islands	0	0	0	0	0	6	5	0	0	2
			UK-Sta Helena	181	221	199	310	87	79	67	104	105	129
			UK-Turks and Caicos	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			USA	4104	4444	2720	2625	3648	3948	7739	3081	3032	3477
			Venezuela	4227	5115	2791	2107	1952	1979	3174	3488	2867	1166
		NCC	Chinese Taipei	942	776	945	736	870	468	669	873	760	364
			Guyana	183	181	3	43	116	164	108	0	0	36
			Suriname	0	0	0	0	0	0	0	310	1297	1243
		NCO	Dominica	179	145	110	179	307	199	228	245	246	576
			Jamaica	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Saint Kitts and Nevis	5	29	13	16	6	11	11	9	11	10
			Sta Lucia	191	232	199	172	190	156	174	156	162	154
Landings(FP)		CP	Cabo Verde	178	55	73	60	70	0	0	0	0	
			Curaçao	0	0	0	0	0	67	0	0	0	
			EU-España	571	440	285	366	276	260	312	242	150	371
			EU-France	352	162	296	293	291	388	990	761	176	362
			El Salvador	60	90	78	83	0	202	83	401	0	
			Guatemala	0	0	0	0	0	27	26	46	0	
			Panama	0	0	0	0	0	62	53	14	0	
		NCO	Mixed flags (EU tropical)	367	121	259	191	480	0	0	0	0	
Discards		CP	Canada	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2
			EU-France	0	63	40	17	20	19	25	2	23	24
			EU-Portugal	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0
			Japan	0	0	6	5	7	9	7	13	17	5
			Korea Rep	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Mexico	3	3	5	3	4	5	3	4	2	6
			UK-Bermuda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			UK-Sta Helena	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			USA	0	0	0	0	14	13	17	13	12	12

Perspectives

En résumé, il a été estimé que la biomasse du stock de 2022 était supérieure de 37% environ à B_{PME} (pas surexploité) et que les taux de mortalité par pêche étaient inférieurs de 11% environ à F_{PME} (absence de surpêche). Les projections réalisées en 2024 ont étudié un certain nombre de scénarios de captures constantes. Dans la plupart des cas, des captures inférieures à 125.000 t conduisaient à, ou maintenaient, un état du stock en bonne santé jusqu'en 2034 compris.

Recommandation de gestion

Les résultats du cas de base du modèle Stock Synthesis ont été résumés pour produire les probabilités estimées d'atteindre les objectifs de la Convention ($SSB \geq B_{PME}$, $F \leq F_{PME}$) pour un niveau donné de captures constantes, pour chaque année jusqu'en 2034 (**tableau 3**). Le Comité a réitéré ses préoccupations quant au fait que les niveaux de captures, en moyenne environ 141.000 t au cours des cinq dernières années (2018 – 2022), donneraient lieu à une surpêche et aboutiraient à un état de surexploitation si elles se poursuivent. Bien que le Comité ait reconnu que les captures d'albacore avaient considérablement diminué en 2025 (**tableau 2**), il reste préoccupé par le fait que les mesures de conservation et de gestion existantes semblent insuffisantes pour limiter les captures. Le Comité a recommandé à la Commission d'établir un mécanisme garantissant que les captures d'albacore ne dépassent pas les TAC adoptés. L'augmentation de la proportion de juvéniles dans les captures d'albacore a eu des répercussions sur la production totale des pêcheries d'albacore, à savoir une baisse de la production au niveau de la PME (voir « Informations à l'appui supplémentaires », **figure 5**). Si la Commission souhaite augmenter la production durable à long terme, le Comité continue de recommander de concevoir des mesures efficaces pour limiter les captures associées aux objets flottants (FOB) et d'autres types de mortalité par pêche des petits albacores.

Tableau 3. Matrices de Kobe II donnant la probabilité que : a) $F \leq F_{PME}$; b) $SSB \geq SSB_{PME}$ et la probabilité conjointe de $F \leq F_{PME}$ et $SSB \geq SSB_{PME}$, pour certaines années, pour divers niveaux de captures constantes basés sur les résultats du modèle. Il convient de noter que pour l'albacore, la biomasse (B) se réfère à la biomasse du stock reproducteur (SSB).

a) Probabilité que $F \leq F_{PME}$

Catch	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
0kt	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
100kt	92%	91%	90%	89%	89%	89%	88%	88%	88%	88%
105kt	90%	89%	87%	86%	85%	85%	84%	83%	83%	82%
110kt	88%	86%	84%	82%	81%	80%	79%	77%	76%	75%
115kt	86%	83%	81%	79%	76%	74%	72%	70%	68%	67%
120kt	83%	80%	77%	74%	71%	67%	65%	63%	62%	61%
125kt	81%	77%	73%	69%	65%	62%	60%	58%	56%	55%
130kt	78%	74%	68%	64%	60%	57%	55%	53%	51%	49%
135kt	75%	70%	64%	60%	56%	53%	50%	48%	46%	44%
140kt	71%	66%	61%	56%	51%	48%	45%	44%	42%	41%
145kt	68%	63%	57%	52%	48%	44%	42%	41%	39%	38%
150kt	65%	60%	54%	48%	44%	42%	39%	38%	36%	35%
155kt	62%	56%	51%	45%	42%	39%	37%	35%	34%	33%
160kt	60%	54%	47%	43%	39%	36%	34%	33%	31%	30%

b) Probabilité que $SSB \geq SSB_{PME}$

Catch	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
0kt	93%	94%	97%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
100kt	90%	87%	86%	85%	85%	85%	85%	85%	84%	84%
105kt	89%	87%	85%	84%	83%	82%	81%	81%	80%	80%
110kt	89%	86%	84%	82%	81%	79%	78%	76%	75%	74%
115kt	89%	86%	83%	81%	78%	76%	74%	72%	69%	67%
120kt	89%	85%	82%	78%	75%	72%	69%	66%	64%	62%
125kt	89%	85%	81%	76%	72%	68%	64%	61%	59%	57%
130kt	89%	84%	80%	74%	70%	64%	60%	57%	54%	52%
135kt	88%	84%	78%	72%	66%	60%	56%	53%	50%	48%
140kt	88%	84%	77%	70%	63%	57%	53%	49%	46%	44%
145kt	88%	83%	76%	68%	59%	54%	49%	45%	43%	41%
150kt	88%	82%	74%	66%	56%	50%	46%	43%	40%	38%
155kt	87%	82%	73%	63%	54%	47%	43%	40%	38%	36%
160kt	87%	81%	72%	61%	51%	44%	41%	37%	35%	34%

c) Probabilité que $F \leq F_{PME}$ et $SSB \geq SSB_{PME}$

Catch	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
0kt	93%	94%	97%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
100kt	90%	87%	86%	85%	85%	85%	85%	85%	84%	84%
105kt	89%	87%	85%	84%	83%	82%	81%	81%	80%	80%
110kt	88%	86%	84%	82%	80%	79%	78%	76%	75%	74%
115kt	86%	83%	81%	79%	76%	74%	72%	70%	68%	66%
120kt	83%	80%	77%	74%	71%	67%	65%	63%	62%	61%
125kt	81%	77%	73%	69%	65%	62%	60%	58%	56%	55%
130kt	78%	74%	68%	64%	60%	57%	55%	53%	51%	49%
135kt	75%	70%	64%	60%	56%	53%	50%	48%	46%	44%
140kt	71%	66%	61%	56%	51%	48%	45%	44%	42%	41%
145kt	68%	63%	57%	52%	48%	44%	42%	41%	39%	38%
150kt	65%	60%	54%	48%	44%	42%	39%	38%	36%	35%
155kt	62%	56%	51%	45%	42%	39%	37%	35%	34%	33%
160kt	60%	54%	47%	43%	39%	36%	34%	33%	31%	30%

Informations complémentaires à l'appui

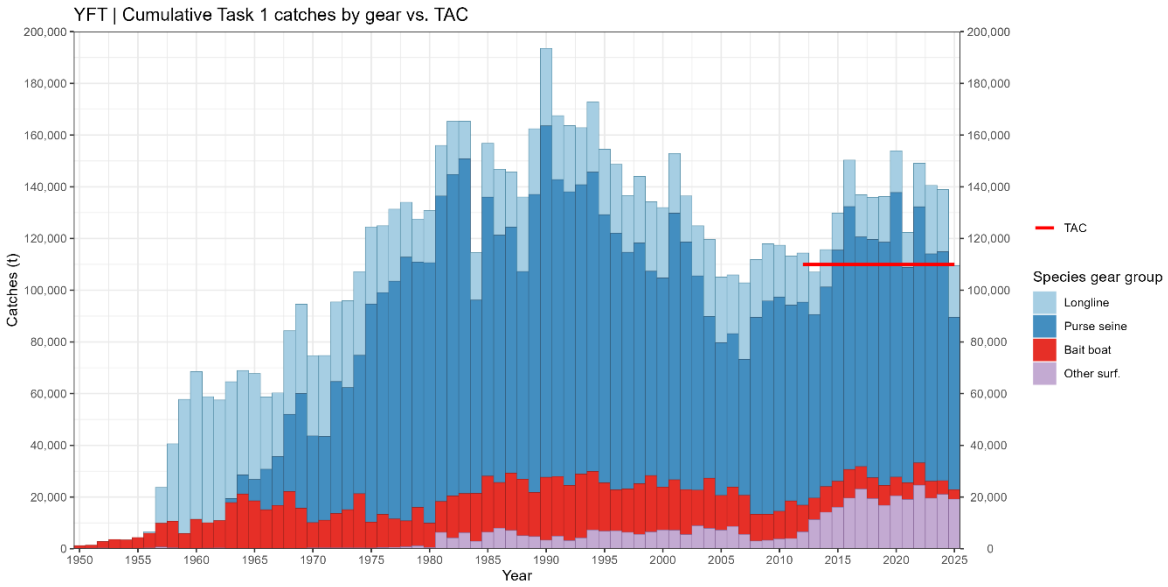


Figure 2. Captures totales déclarées et estimées d'albacore de l'Atlantique (stock YFT-A) (débarquements et rejets morts, en tonnes) par année et par engin principal. Données au 18 septembre 2026.

De nombreux changements se sont produits dans les pêcheries d'albacore au fil du temps. Les changements associés à l'impact (c.-à-d. la mortalité par pêche globale) des flottilles sont manifestes (**figure 3**), incluant la diminution de l'impact des pêcheries palangrières depuis les années 60, l'augmentation concomitante des pêcheries de senneurs initiales, la transition de la pêche à la senne sur bancs libres vers la pêche associée aux FOB, débutant aux alentours de 1990, et la récente augmentation d'une nouvelle pêcherie brésilienne opérant dans l'Atlantique Ouest à la ligne à main sur des « bancs associés aux navires ». Ces captures à la ligne à main ont presque été multipliées par neuf, passant de 1.570 t en 2012 à environ 14.000 t en 2023 (**tableau 2**).

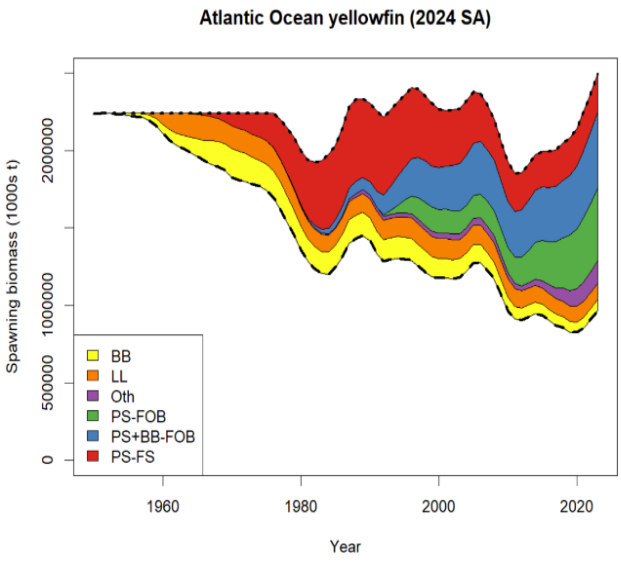


Figure 3. Les diagrammes d'impact représentent l'impact relatif de chaque engin sur la biomasse du stock reproducteur. Les zones colorées représentent les augmentations de la biomasse reproductrice prévues par le modèle lorsque les captures de chaque engin sont éliminées des captures historiques. La biomasse reproductrice non pêchée estimée (ligne pointillée) varie en fonction des écarts de recrutement. La trajectoire historique de la SSB, estimée par le modèle d'évaluation des stocks, est indiquée par une ligne en pointillés. Le code PS FOB représente les pêcheries de senneurs opérant sous des FOB/dispositifs de concentration du poisson (DCP). Le code PS+BB-FOB indique que ces flottilles de senneurs ont opéré en association avec des canneurs (BB) dans le passé. « PS-FS » fait référence aux opérations de pêche à la senne sur bancs libres.

Des âges allant jusqu'à 18 ans ont été observés dans l'Atlantique Ouest et les îles d'Ascension à l'aide du comptage d'incréments d'otolithes annuels validés à l'aide du carbone bombe radioactif 14C et/ou de l'oxytétracycline (OTC). Des études de marquage réalisées sur l'albacore dans l'océan Pacifique et l'océan Indien suggèrent que la mortalité naturelle est spécifique à l'âge et qu'elle est plus élevée pour les juvéniles que pour les adultes. Les estimations de la mortalité naturelle spécifiques à l'âge (MAA) ont été actualisées en 2024 en se basant sur de nouvelles recherches. L'hypothèse de l'âge maximum reste la même que dans l'évaluation précédente, à savoir 18 ans.

Trois indices d'abondance ont été utilisés dans les scénarios des modèles d'évaluation des stocks pour élaborer l'avis de gestion (**figure 4**), l'indice palangrier conjoint des CPC pour l'Atlantique tropical (région 2) (1979-2022), l'indice des bouées échosondeurs acoustiques associées aux FOB (2010-2022) et l'indice des senneurs sur bancs libres (1993-2022). Les indices qui se rapportent à la biomasse des adultes (l'indice conjoint de LL et l'indice des senneurs sur bancs libres) affichent des tendances divergentes. L'indice conjoint de LL suggère que la biomasse des albacores adultes est restée généralement stable ou a augmenté depuis 2019, tandis que l'indice des senneurs sur bancs libres suggère un déclin. L'indice des bouées acoustiques se rapporte à l'abondance des albacores juvéniles dans l'Atlantique Est et suggère une augmentation modeste depuis 2012.

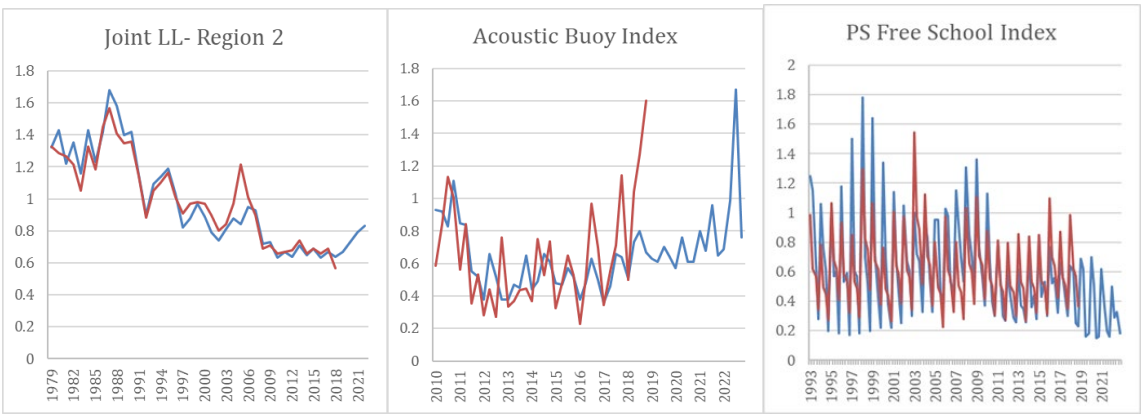


Figure 4. Indices standardisés de l'abondance relative de l'albacore de l'Atlantique ajustés dans Stock Synthesis ; l'indice palangrier conjoint des CPC pour l'Atlantique tropical (région 2) (1979-2022), l'indice des bouées échosondeurs acoustiques associées aux FOB (2010-2022) et l'indice des senneurs sur bancs libres (1993-2022). Les lignes rouges montrent l'indice utilisé dans l'évaluation de 2019 et la ligne bleue montre l'indice actualisé fourni pour l'évaluation de 2024. Note : L'indice des senneurs sur bancs libres a été estimé sur une base trimestrielle alors que les autres sont annuels.

La proportion des prises d'albacore estimée comme étant constituée de juvéniles est en augmentation depuis les années 1970. Cette augmentation a eu des répercussions sur l'estimation de la PME de ce stock (**figure 5**).

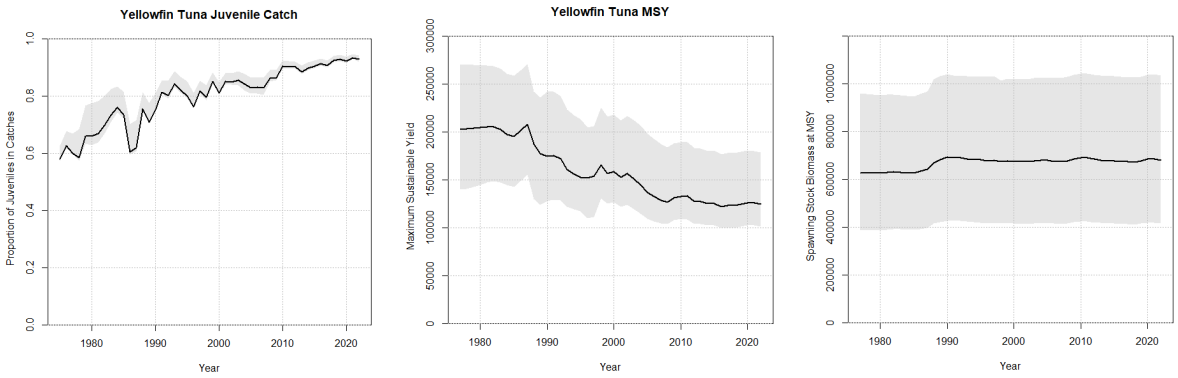


Figure 5. Proportion estimée (en nombre) de juvéniles (âges 0, 1 et 2) dans les captures d'albacore au fil du temps (diagramme de gauche) comparée aux estimations dynamiques dans le temps de la PME (diagramme du milieu), et la biomasse dynamique du stock reproducteur au niveau de la PME (diagramme de droite). La zone ombrée représente les intervalles de confiance à 80 % du modèle d'évaluation de la grille d'incertitude.

*12.2 BET - Thon obèse de l'Atlantique (*Thunnus obesus*)*

Introduction

Une évaluation du stock de thon obèse a été réalisée en 2025 sur la base des données des pêcheries jusqu'en 2023 inclus (Anon., 2025j). Les principales incertitudes ont été examinées à l'aide d'une grille d'incertitude, notamment la mortalité naturelle, la pente et la sélection d'un indice pour représenter l'abondance des juvéniles. Les résultats des 18 modèles de la grille d'incertitude ont été pondérés en fonction de leur probabilité et combinés pour estimer l'état actuel du stock et formuler un avis de gestion (Matrice de stratégie de Kobe II (K2SM)). L'état du stock qui en résulte est fourni ci-dessous (**tableau 1**). Le diagramme de phase de Kobe et l'incertitude quant aux estimations de l'état actuel sont résumés dans la **figure 1**.Le **tableau 2** présente les captures et les rejets estimés par engin pour la période 2016-2025, alors que la **figure 2** présente les séries de prise historique par engin principal. Le **tableau 3** résume la probabilité annuelle estimée (%) que la mortalité par pêche se situe en-dessous de F_{PME} et que la biomasse du stock reproducteur se situe au-dessus de SSB_{PME} au cours des années futures dans le cadre de différents scénarios de prises constantes.

Tableau 1. Tableau récapitulatif sur le thon obèse de l'Atlantique.

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME) [1]	86.030 t (79.702-114.311)[3]	2023
TAC (2025)	73.011 t	
Production actuelle (2025)[2]	51.042 t	
Biomasse reproductrice relative (SSB_{2023}/SSB_{PME}) [1]	1,23 (0,81-1,85)[3]	
Mortalité par pêche relative (F_{2023}/F_{PME}) [1]	0,59 (0,36-0,98)[3]	
État du stock	Surexploité : NON (26,2% de probabilité d'être surexploité)[4] Surpêche : NON (9,1% de probabilité de surpêche)[4]	
Mesure de gestion en vigueur	Rec. 24-01[5] TAC pour 2025 de 73.011 t	

[1] Résultat combiné de 18 exécutions du modèle Stock Synthesis utilisant des données de 1950 à 2023.
[2] Provisoire et sujet à révision au 18 septembre 2026.
[3] Estimation ponctuelle, les intervalles de confiance de 80% avec correction du biais sont indiqués.
[4] Estimation de la probabilité du diagramme de Kobe dans chaque quadrant.
[5] La Rec. 24-01 n'est entrée en vigueur qu'en juin 2025, mais d'autres Recommandations antérieures (Rec. 23-01, Rec. 22-01 et Rec. 21-01) s'appliquaient également au stock de thon obèse.

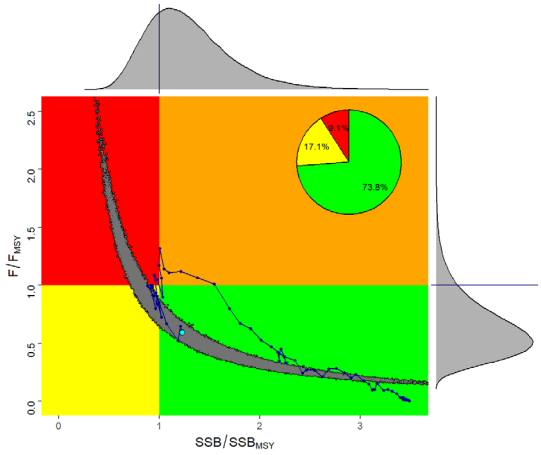


Figure 1. Diagramme de Kobe pour l'état du stock de thon obèse de l'Atlantique en 2023, estimé lors de l'évaluation du stock de 2025. La ligne indique la trajectoire de l'état du stock à partir de 1950. Le diagramme circulaire inséré indique la probabilité que le stock se situe dans chaque quadrant de couleur de Kobe.

Tableau 2. Estimation des prises et des rejets de thon obèse de l'Atlantique par engin pour la période 2016-2025.

				2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL	A+M			79216	78258	72680	74907	57557	47210	68138	59158	52781	51042
Landings			Bait boat	6710	8366	7932	7341	6848	6141	7969	4672	4485	4934
			Longline	36369	35195	32067	33890	27290	20996	32759	34989	33787	28425
			Other surf.	6473	7217	4617	6054	5495	5339	5167	5583	3674	5355
			Purse seine	28624	26838	27361	26930	17026	14058	21175	13106	10613	11635
Landings(FP)			Bait boat	0	0	0	0	0	0	6	6	4	
			Purse seine	1038	602	673	666	868	646	1028	780	199	668
Discards			Bait boat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Longline	1	1	28	16	28	27	32	22	17	12
			Other surf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Purse seine	0	38	2	10	3	1	2	1	1	12
Landings		CP	Angola	1	3	1	0	0	0	0	0	0	2
			Barbados	19	16	29	14	20	25	24	28	14	21
			Belize	1764	1961	2135	2307	991	600	1002	1190	1547	1526
			Brazil	7660	7258	5096	6249	6284	6499	7341	6364	3648	4955
			Cabo Verde	1680	1107	1418	880	576	171	2	5	5	7
			Canada	171	214	237	193	104	253	330	379	239	294
			China PR	5852	5514	4823	5718	3614	1638	3249	5415	5133	4623
			Costa Rica	1	4	4	1	1	6	1	1	2	1
			Curaçao	3598	2844	3530	2787	1519	1701	824	143	0	
			Côte d'Ivoire	544	1239	384	2334	141	59	386	64	567	693
			EU-España	11469	11544	8400	9117	6067	6598	6424	5920	5258	4549
			EU-France	4772	4039	4055	5118	2104	1809	3678	2103	1171	1723
			EU-Ireland	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-Italy	0	0	7	0	7	0	0	0	0	
			EU-Portugal	2187	3146	4405	3146	3069	3106	3123	2787	2535	3041
			El Salvador	1450	1826	2634	2464	1518	1492	1479	1196	1542	1226
			Gambia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Ghana	5194	3838	3636	2917	3160	2221	3672	2371	2345	2628
			Great Britain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Grenada	23	33	27	19	11	0	1	11	3	5
			Guatemala	1103	1602	1488	1623	906	768	855	596	0	
			Guinea Ecuatorial	4	11	7	8	6	6	5	1	4	3
			Guinée Rep	0	0	0	0	0	0	5	101	97	109
			Japan	10365	10994	9854	9327	8973	8679	12274	12254	12887	10096
			Korea Rep	562	432	623	540	587	674	763	724	728	756
			Liberia	27	98	1	3	222	29	0	3	0	5
			Maroc	350	410	500	850	1033	1239	1363	1431	1503	1136
			Mauritania	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Mexico	2	3	3	3	3	3	4	3	2	1
			Namibia	359	141	109	79	568	1185	2070	664	207	984
			Nigeria	0	0	0	0	0	0	0	0	0	508
			Panama	2337	1664	2067	3052	1648	1107	1328	1330	827	714
			S Tomé e Príncipe	421	393	79	81	46	90	149	150	141	13
			Senegal	1500	2978	2870	2272	2772	856	6242	1174	582	1610
			South Africa	121	257	282	432	357	380	464	619	572	530
			St Vincent and Grenadines	622	889	428	504	220	136	568	1	0	0
			Trinidad and Tobago	37	25	17	13	10	9	10	14	13	20
			UK-Bermuda	0	0	0	0	1	2	1	1	1	1
			UK-Sta Helena	77	70	45	4	0	0	1	1	0	7
			USA	568	836	921	829	801	968	1210	937	614	981
			Venezuela	179	322	167	28	81	129	39	39	12	7
		NCC	Chinese Taipei	13115	11845	11630	11288	9226	4093	8181	10274	10144	7362
			Guyana	25	34	53	2	4	1	0	0	0	
			Suriname	0	0	0	0	0	0	0	52	214	205
		NCO	Dominica	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Saint Kitts and Nevis	4	1	0	0	1	0	0	0	0	
			Sta Lucia	10	25	13	13	9	3	3	2	3	8
Landings(FP)		CP	Cabo Verde	121	39	53	42	54	0	0	0	0	
			Curaçao	0	0	0	0	0	57	0	0	0	
			EU-España	398	323	216	265	200	224	299	230	94	446
			EU-France	233	108	213	201	233	289	689	349	108	222
			El Salvador	0	0	0	0	0	0	21	201	0	
			Guatemala	0	0	0	0	0	23	13	5	0	
			Panama	0	0	0	0	0	53	12	1	0	
		NCO	Mixed flags (EU tropical)	286	132	191	158	381	0	0	0	0	
Discards		CP	Canada	0	0	0	0	0	3	2	0	2	1
			EU-España	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			EU-France	0	38	2	10	3	1	2	1	2	12
			EU-Portugal	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
			Japan	0	0	26	15	18	17	25	14	12	6
			Korea Rep	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Mexico	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			UK-Bermuda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			USA	0	0	0	0	9	6	5	6	2	5

Perspectives

Les résultats des 18 modèles de la grille d'incertitude ont été pondérés en fonction de leur probabilité et combinés pour estimer l'état actuel du stock et formuler un avis de gestion (K2SM). La médiane de l'estimation de la biomasse du stock reproducteur relative (SSB_{2023}/SSB_{PME}) était de 1,23, ce qui indique que le stock n'était pas surexploité en 2023. La médiane de l'estimation de la mortalité par pêche relative (F_{2023}/F_{PME}) était de 0,59, ce qui indique qu'il n'y avait pas de surpêche en 2023. La médiane de la PME a été estimée à 86.030 t, ce qui était supérieur à la production de 2024. La probabilité que le stock se trouve dans chaque quadrant du diagramme de Kobe en 2023 est présentée à la **figure 1**. Les probabilités correspondantes sont de 73,8% que le stock se situe dans le quadrant vert, de 17,1 % qu'il se situe dans le quadrant jaune et de 9,1% qu'il se situe dans le quadrant rouge. Des matrices de stratégie de Kobe II (K2SM) ont été élaborées afin d'estimer la probabilité d'atteindre les objectifs de la Convention ($SSB \geq SSB_{PME}$, $F \leq F_{PME}$) à des niveaux de prises constantes compris entre 50.000 et 100.000 t, pour chaque année jusqu'en 2038. Les projections postulaient que la capturabilité des flottilles, la sélectivité et la capture relative entre les flottilles récentes (2021-2023) se poursuivraient et que le recrutement suivrait la relation reproducteur-recrutement estimée.

Recommandations de gestion

Le paragraphe 3 de la Recommandation de l'ICCAT remplaçant la *Recommandation 22-01 sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour les thonidés tropicaux* (Rec. 24-01) a fixé le TAC pour le thon obèse à 73.011 t en 2025, avec une disposition selon laquelle les TAC ultérieurs seront fixés sur la base des résultats de l'évaluation du stock de 2025. Par exemple, le TAC serait maintenu à 73.011 t en 2026 et 2027 si l'évaluation du stock réalisée en 2025 indiquait que la probabilité que le stock se trouve dans le quadrant vert en 2034 était d'au moins 65 % et qu'il pouvait être augmenté si la probabilité était d'au moins 70 %. Selon la K2SM, une prise constante future de 73.011 t a une probabilité élevée (91%) de maintenir le stock dans le quadrant vert du diagramme de Kobe d'ici 2034 (**tableau 3**). Les modifications de la proportion de petits poissons dans les captures ont eu une conséquence sur la production totale des pêcheries de thon obèse, à savoir des modifications de la production au niveau de la PME (voir les informations complémentaires à l'appui) (**figure 3**). Malgré cela, le Comité a noté que la mortalité par pêche a diminué au cours des dernières années et que F de l'âge 1 a diminué dans la plus grande proportion (*Rapport de la période biennale 2024-2025, IIe partie, Vol. 2*, point 19.30).

Tableau 3. Matrices de Kobe II fournissant la probabilité que : a) $F \leq F_{PME}$; b) $SSB \geq SSB_{PME}$; et c) la probabilité conjointe que $F \leq F_{PME}$ et $SSB \geq SSB_{PME}$, pour des années données et pour divers niveaux de prise constante sur la base des résultats du modèle.

a) Probabilité que $F \leq F_{PME}$

Probability $F<=F_{MSY}$

Catch (t)	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038
50000	98%	99%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
52500	97%	98%	99%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
55000	97%	98%	98%	99%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
57500	95%	97%	97%	98%	99%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
60000	94%	96%	97%	97%	98%	99%	99%	99%	100%	100%	100%	100%	100%
62500	93%	94%	95%	96%	97%	98%	98%	99%	99%	99%	100%	100%	100%
65000	92%	93%	94%	95%	96%	97%	97%	98%	98%	99%	99%	99%	99%
67500	90%	91%	92%	93%	94%	95%	96%	96%	97%	97%	98%	98%	99%
70000	88%	89%	91%	92%	92%	93%	94%	95%	95%	96%	96%	97%	97%
72500	86%	88%	89%	89%	90%	91%	91%	92%	93%	93%	94%	94%	95%
73011	86%	87%	88%	89%	90%	90%	91%	91%	92%	93%	93%	94%	94%
75000	84%	86%	86%	87%	87%	88%	88%	89%	89%	90%	90%	91%	91%
77500	82%	83%	84%	84%	84%	85%	85%	85%	86%	86%	86%	87%	87%
80000	80%	81%	81%	81%	81%	81%	81%	81%	81%	81%	81%	81%	81%
82500	78%	78%	78%	78%	78%	77%	77%	77%	76%	76%	76%	75%	75%
85000	75%	75%	75%	74%	74%	73%	72%	72%	71%	70%	70%	69%	69%
87500	73%	73%	72%	71%	70%	69%	68%	67%	66%	65%	64%	63%	62%
90000	71%	70%	69%	67%	66%	64%	63%	62%	60%	59%	58%	57%	56%
92500	68%	67%	65%	64%	62%	60%	58%	57%	55%	54%	53%	51%	50%
95000	66%	64%	62%	60%	58%	56%	54%	52%	50%	49%	47%	46%	46%
97500	63%	61%	59%	56%	54%	51%	49%	47%	46%	44%	43%	43%	42%
100000	61%	58%	56%	53%	50%	47%	45%	43%	42%	40%	40%	40%	39%

b) Probabilité que $SSB \geq SSB_{PME}$

Probability $SSB>=SSB_{MSY}$

Catch (t)	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038
50000	86%	91%	94%	97%	98%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
52500	86%	90%	94%	96%	98%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
55000	85%	90%	93%	96%	97%	99%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
57500	85%	89%	92%	95%	97%	98%	99%	99%	100%	100%	100%	100%	100%
60000	85%	88%	91%	94%	96%	97%	98%	99%	99%	100%	100%	100%	100%
62500	84%	88%	90%	93%	95%	96%	97%	98%	99%	99%	99%	100%	100%
65000	84%	87%	89%	92%	94%	95%	96%	97%	98%	98%	99%	99%	99%
67500	83%	86%	89%	90%	92%	94%	95%	96%	97%	97%	98%	98%	99%
70000	83%	85%	87%	89%	91%	92%	93%	94%	95%	96%	96%	97%	97%
72500	83%	85%	86%	87%	89%	90%	91%	92%	92%	93%	94%	95%	95%
73011	83%	85%	86%	87%	88%	89%	90%	91%	92%	93%	93%	94%	95%
75000	83%	84%	85%	86%	87%	88%	88%	89%	89%	90%	91%	92%	92%
77500	82%	83%	84%	84%	85%	85%	85%	86%	86%	87%	87%	88%	88%
80000	82%	83%	83%	83%	83%	83%	83%	83%	83%	83%	83%	83%	83%
82500	82%	82%	82%	81%	81%	80%	80%	80%	79%	79%	78%	78%	78%
85000	81%	81%	80%	79%	79%	78%	77%	76%	75%	74%	73%	73%	72%
87500	81%	81%	79%	78%	76%	75%	73%	72%	71%	70%	68%	67%	66%
90000	81%	80%	78%	76%	74%	72%	70%	68%	66%	65%	63%	62%	60%
92500	80%	80%	79%	77%	74%	71%	69%	67%	64%	62%	60%	58%	56%
95000	80%	78%	75%	72%	69%	66%	63%	60%	58%	56%	54%	52%	51%
97500	80%	77%	74%	70%	67%	63%	60%	57%	54%	52%	50%	49%	48%
100000	79%	77%	73%	68%	64%	60%	56%	53%	50%	48%	47%	46%	45%

c) Probabilité que $F \leq F_{PME}$ et $SSB \geq SSB_{PME}$

Probability $F<=F_{MSY}$ and $SSB>=SSB_{MSY}$

Catch (t)	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038
50000	86%	91%	94%	97%	98%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
52500	86%	90%	94%	96%	98%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
55000	85%	90%	93%	96%	97%	99%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
57500	85%	89%	92%	95%	97%	98%	99%	99%	100%	100%	100%	100%	100%
60000	84%	88%	91%	94%	96%	97%	98%	99%	99%	100%	100%	100%	100%
62500	84%	88%	91%	93%	95%	96%	97%	98%	99%	99%	99%	100%	100%
65000	84%	87%	90%	92%	94%	95%	96%	97%	98%	98%	99%	99%	99%
67500	83%	86%	89%	90%	92%	93%	95%	96%	96%	97%	98%	98%	98%
70000	83%	85%	87%	89%	90%	92%	93%	94%	94%	95%	96%	96%	97%
72500	83%	85%	86%	87%	88%	89%	90%	91%	92%	93%	93%	94%	94%
73011	83%	84%	86%	87%	88%	89%	90%	90%	91%	92%	92%	93%	94%
75000	82%	83%	84%	85%	86%	87%	87%	88%	88%	89%	90%	90%	91%
77500	81%	82%	83%	83%	83%	84%	84%	85%	85%	85%	85%	86%	86%
80000	79%	80%	80%	80%	80%	81%	81%	81%	81%	81%	81%	81%	81%
82500	77%	78%	78%	77%	77%	77%	77%	76%	76%	76%	75%	75%	75%
85000	76%	75%	75%	74%	74%	73%	72%	71%	71%	70%	70%	69%	68%
87500	73%	72%	72%	71%	70%	69%	68%	67%	65%	64%	64%	62%	62%
90000	71%	70%	69%	67%	66%	64%	63%	61%	60%	59%	58%	57%	55%
92500	68%	67%	66%	64%	62%	60%	58%	56%	55%	54%	52%	51%	50%
95000	66%	64%	62%	60%	58%	56%	54%	52%	50%	48%	47%	46%	45%
97500	63%	61%	59%	56%	54%	51%	49%	47%	46%	44%	43%	42%	42%
100000	60%	59%	56%	53%	50%	47%	45%	43%	41%	40%	40%	39%	39%

Informations complémentaires à l'appui

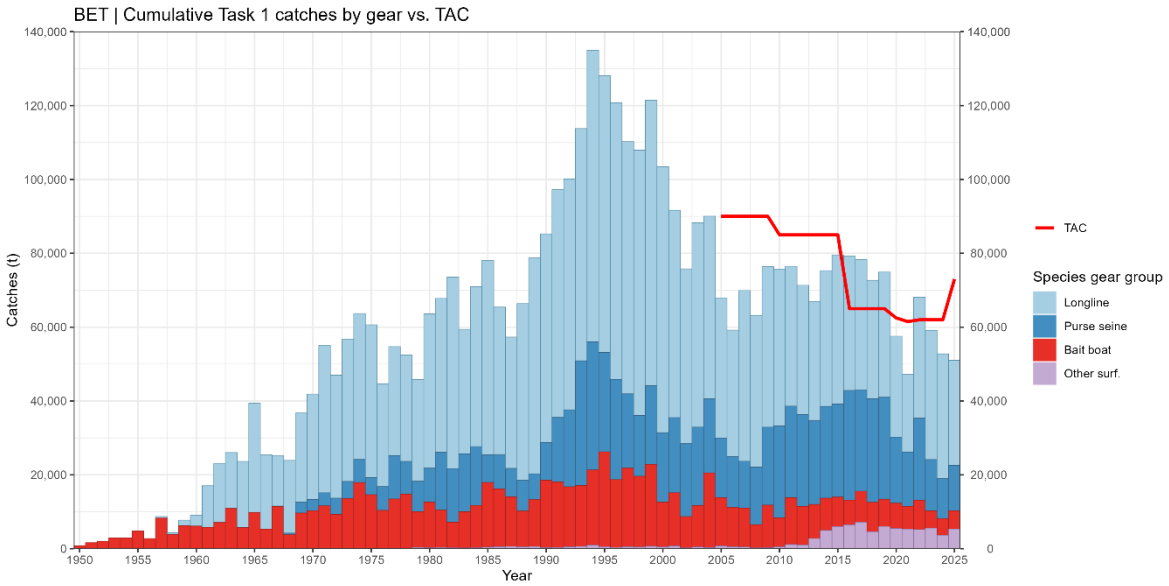


Figure 2. Captures totales déclarées et estimées de thon obèse de l'Atlantique (stock BET-A) (débarquements et rejets morts, en tonnes) par année et par engin principal. Données au 18 septembre 2026.

Le Comité a noté que deux importantes sources d'incertitude soulignées dans l'avis issu de l'évaluation du stock de thon obèse de 2021 (Anon., 2021a) (c.-à-d. le développement de l'indice conjoint de la palangre et les hypothèses concernant la mortalité naturelle) ont été spécifiquement abordées lors de l'évaluation de 2025. Le Comité était d'accord pour dire que le développement de l'indice palangrier conjoint et les postulats concernant la mortalité naturelle pour l'évaluation de 2025 ont été améliorés.

Le Comité a également noté l'amélioration de l'état du stock par rapport à l'évaluation de 2021 et a souhaité savoir si cela était dû aux changements des postulats de modélisation ou aux données collectées depuis la dernière évaluation. Notant que l'évaluation de 2021 fournissait une estimation de l'état du stock pour 2019 (sur la base des données disponibles à ce moment-là), le Comité a utilisé l'évaluation de 2025 pour vérifier si notre vision de l'état du stock en 2019 avait changé (**tableau 4**).

Tableau 4. Résumé de l'état du stock de thon obèse de l'Atlantique estimé lors de l'évaluation du stock de 2021 et de l'estimation provenant de l'évaluation du stock de 2025. LB : limite inférieure, UB : limite supérieure de l'estimation.

Évaluation du stock et année de référence	État du stock					
	SSB/SSB_{PME}			F/F_{PME}		
	Médiane	LB	UB	Médiane	LB	UB
2021 SA - 2019	0.94	0,71	1,37	1,00	0,63	1,35
2025 SA - 2019	0,97	0,63	1,50	0,91	0,54	1,53
2025 SA - 2023	1,23	0,81	1,86	0,59	0,36	0,98

L'estimation de l'état du stock en 2019 était similaire entre les évaluations du stock de 2025 et de 2021, ce qui suggère que la modification des postulats du modèle n'a pas affecté de manière substantielle notre vision historique de l'état du stock. Par conséquent, le Comité a conclu que l'amélioration de l'état des stocks estimée dans l'évaluation du stock de 2025 résulte du rétablissement du stock.

Le Comité a également noté que les schémas des points de référence basés sur la PME étaient similaires à ceux de l'évaluation de 2021 (**figure 3**).

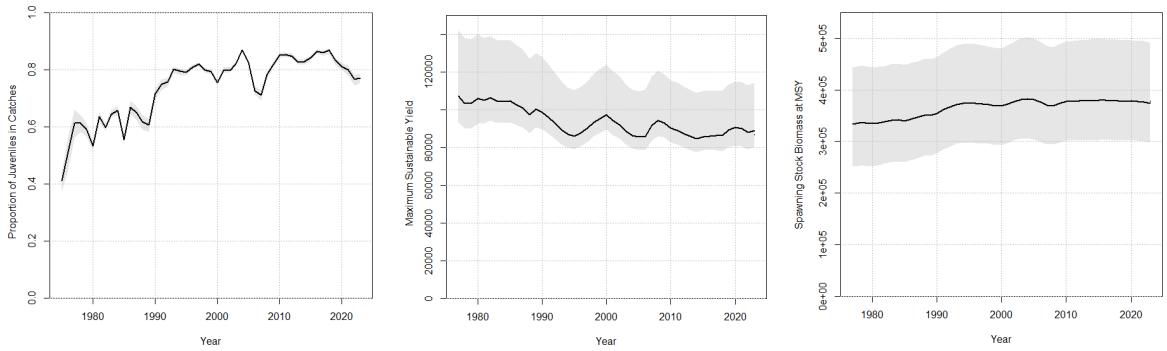


Figure 3. Proportion estimée (en nombre) de juvéniles (âges 0, 1 et 2) dans les captures de thon obèse au fil du temps (diagramme de gauche) comparée aux estimations dynamiques dans le temps de la PME (diagramme du milieu), et la biomasse dynamique du stock reproducteur au niveau de la PME (diagramme de droite). La zone ombrée représente les intervalles de confiance à 80 % du modèle d'évaluation de la grille d'incertitude.

*12.3 SKJ - Listao (*Katsuwonus pelamis*)*

Introduction

La dernière évaluation des stocks de listao de l'Atlantique Est et Ouest a été réalisée en 2022. Pour une description complète et détaillée de l'évaluation, de l'état des connaissances et de l'état des stocks de listao de l'Atlantique Est et Ouest, veuillez consulter le rapport de la réunion de préparation des données sur le listao de 2022 (Anon., 2022c) et le rapport de la réunion d'évaluation du stock de listao de 2022 (Anon., 2022d). Un résumé de l'état des deux stocks est fourni ci-dessous (**tableaux 1a** et **1b**). Le diagramme de phase de Kobe et l'incertitude quant aux estimations de l'état actuel sont résumés dans la **figure 1**. Le **tableau 2** présente les captures et les rejets estimés par engin pour la période 2016-2025, alors que la **figure 2** (SKJ-E) et la **figure 3** (SKJ-W) présentent les séries de prise historique par engin principal. Le **tableau 3** fournit les probabilités estimées (%) que la mortalité par pêche se situe en-deçà de F_{PME} et que la biomasse du stock reproducteur se situe au-dessus de SSB_{PME} au cours des années futures dans le cadre de différents scénarios de prises constantes.

Tableau 1a. Tableau récapitulatif sur le listao de l'Atlantique Est.

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME)	216.617 t (172.735 – 284.658 t)[1]	2020
TAC (2025)	Néant	
Production actuelle (2025)	237.859 t[2]	
Biomasse relative (B_{2020}/B_{PME})	1,60 (0,50 – 5,79)[3]	
Mortalité par pêche relative (F_{2020}/F_{PME})	0,63 (0,18 – 2,35)[3]	
État du stock	Surexploité : NON (18% de probabilité d'être surexploité) Surpêche : NON (21% de probabilité de surpêche)	
Mesure de gestion en vigueur	Rec. 24-01[4]	

1 Médiane et intervalle de confiance de 95% estimés à partir de la grille d'incertitude conjointe.
2 Provisoire et sujet à révision.
3 Médiane et intervalle de confiance de 95% basés sur 90.000 itérations de l'approximation multivariée lognormale (MVLN) pour Stock Synthesis et 90.000 itérations Markov chain Monte Carlo (MCMC) pour JABBA.
4 La Rec. 24-01 n'est entrée en vigueur qu'en juin 2025, mais d'autres Recommandations antérieures (Rec. 23-01, Rec. 22-01 et Rec. 21-01) comprenaient plusieurs mesures ayant une incidence sur la pêche du stock oriental (par exemple, fermeture temporelle de la pêche sur des bancs associés aux DCP, limites du nombre de DCP, modification de la conception des DCP, etc.).

Tableau 1b. Tableau récapitulatif sur le listao de l'Atlantique Ouest.

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME)	35.277 t (28.444 – 46.340 t)[1]	2020
TAC (2025)	Néant[5]	
Production actuelle (2025)	23.005 t[2]	
Biomasse relative (SSB_{2020}/B_{PME})	1,60 (0,90 – 2,87)[3]	
Mortalité par pêche relative (F_{2020}/F_{PME})	0,41 (0,19 – 0,89)[3]	
État du stock	Surexploité : NON (9% de probabilité d'être surexploité) Surpêche : NON (3% de probabilité de surpêche)	
Mesure de gestion en vigueur	Rec. 25-02, Rec. 24-01[4]	
Géré conformément à une procédure de gestion : TAC pour la période 2026-2028 : 30.844 t (Rec. 25-02)		

1 Médiane et intervalle de confiance de 95% estimés à partir de la grille d'incertitude conjointe.
2 Provisoire et sujet à révision.
3 Médiane et intervalle de confiance de 95% basés sur 90.000 itérations de l'approximation multivariée lognormale (MVLN) pour Stock Synthesis.
4 La Rec. 24-01 n'est entrée en vigueur qu'en juin 2025, mais d'autres Recommandations antérieures(Rec. 23-01, Rec. 22-01 et Rec. 21-01) s'appliquaient également au stock de l'Ouest. Aucune flottille ne ciblait le listao de l'Ouest au moyen de dispositifs de concentration des poissons (DCP), de sorte que l'impact de ces Recommandations sur le stock de l'Ouest et les pêcheries de l'Ouest était probablement minime.
5 Aucun TAC n'a été établi pour le listao de l'Ouest avant 2026.

Tableau 2. Estimation des prises et des rejets de listao de l'Atlantique par zone, engin et pavillon pour la période 2016-2025.

				2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL				253744	262509	301845	271130	237254	232201	289442	247809	202025	260864
	ATE			231388	238496	278568	250999	218301	211941	267811	218082	178817	237859
	ATW			22355	24013	23277	20131	18953	20260	21631	29727	23208	23005
Landings	ATE		Bait boat	28875	25776	33437	24415	15677	16664	16194	11239	6097	9144
			Longline	540	498	113	350	366	97	360	2166	183	189
			Other surf.	2623	4698	5087	5432	5784	9814	10020	9850	20105	16570
			Purse seine	187690	200670	232001	211525	189742	177116	233280	189561	150650	207306
	ATW		Bait boat	16810	14648	14926	15410	14593	15573	11687	18752	15431	13647
			Longline	824	311	342	429	215	423	1218	3596	2657	3492
			Other surf.	1534	5703	4799	2397	2434	2515	7237	5678	4608	5090
			Purse seine	3105	3293	3180	1881	1684	1746	1489	1702	511	776
Landings(FP)	ATE		Bait boat	0	0	0	0	0	0	39	40	24	
			Purse seine	11661	6761	7874	9069	6710	8211	7811	5220	1748	4561
	ATW			82	59	29	15	26	0	0	0	0	
Discards	ATE		Bait boat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Longline	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
			Other surf.	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0
			Purse seine	0	94	56	208	22	35	106	6	10	88
	ATW		Longline	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Purse seine	0	0	0	0	0	3	0	0	0	
Landings	ATE	CP	Angola	7	1	3	0	10	14	0	0	0	3
			Belize	7730	9958	20748	17063	19180	18044	29134	23274	28728	36706
			Brazil	0	0	0	0	0	1008	4948	2550	1257	1394
			Cabo Verde	10925	7823	7852	5785	6068	1281	1250	715	993	652
			China PR	0	0	0	0	0	0	1	0	3	1
			Curaçao	22180	20660	24539	17360	10841	12398	3953	181	0	
			Côte d'Ivoire	675	1534	22	3241	990	1311	2266	335	1914	2654
			EU-Cyprus	0	0	0	0	0	0	3	3	3	3
			EU-España	52110	57458	52912	48378	31804	37865	33569	30550	15563	16742
			EU-France	19342	16574	23112	20438	12800	16178	21217	16452	3891	8665
			EU-Germany	0	2	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-Ireland	0	7	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-Italy	47	57	91	131	402	69	176	229	91	
			EU-Lithuania	0	6	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-Malta	0	0	5	2	0	6	5	5	5	0
			EU-Netherlands	0	5	1	0	0	0	0	61	27	5
			EU-Portugal	708	1785	7480	2799	1033	6640	4026	4345	2654	6839
			Egypt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
			El Salvador	14502	12981	15672	13103	14806	6446	10633	6585	7844	11047
			Gabon	0	0	0	0	0	0	2	0	0	
			Gambia	0	0	0	0	29	0	0	0	0	
			Ghana	54723	57496	68147	62855	63193	49477	76499	56486	65259	79369
			Guatemala	7386	9800	8648	7626	6503	5873	6839	5472	0	
			Guinea Ecuatorial	1	0	1	1	1	1	1	1	0	0
			Guinée Rep	0	0	0	0	0	888	5133	2429	869	3699
			Japan	1	1	3	5	2	3	3	3	10	4
			Korea Rep	1	0	0	1	1	1	1	0	1	0
			Liberia	21	19	29	21	6770	489	0	8	1	1
			Maroc	258	750	3585	1258	3171	5503	4189	7683	15835	10758
			Namibia	1	1	0	0	1	11	19	12	3	
			Nigeria	6	2	0	0	0	0	0	0	0	1
			Panama	11510	8815	9089	10926	10626	10554	13192	12286	6593	9519
			Russian Federation	1	110	178	25	6	0	0	2	0	
			S Tomé e Príncipe	380	346	35	36	40	87	120	12	134	157
			Senegal	17082	25431	28476	30633	23286	29537	42671	42710	24924	44552
			South Africa	2	1	2	2	1	1	2	5	2	2
			St Vincent and Grenadines	0	8	0	0	0	0	0	0	0	
			Türkiye	0	0	0	0	0	0	0	418	425	425
			UK-Sta Helena	127	9	7	28	1	2	1	0	1	3
		NCC	Chinese Taipei	2	2	3	4	4	4	3	2	5	3
	ATW	CP	Barbados	1	2	1	1	0	0	1	1	1	
			Belize	164	0	0	0	0	0	0	0	0	39
			Brazil	18231	20068	19687	17925	17432	18788	20544	28885	22438	22553
			Cabo Verde	0	0	94	0	88	0	0	0	0	
			China PR	0	0	0	0	0	0	42	0	8	28
			Costa Rica	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Curaçao	100	123	157	35	30	0	151	0	0	
			EU-España	641	223	109	192	124	78	147	0	0	**0**
			EU-France	25	224	282	23	2	210	10	15	25	9
			El Salvador	30	81	25	0	70	0	37	0	0	96
			Ghana	160	411	1234	700	318	209	252	139	326	45
			Grenada	17	17	18	30	10	13	12	44	9	17
			Guatemala	11	86	54	44	7	91	0	0	0	
			Japan	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
			Korea Rep	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Mexico	10	6	6	4	4	3	3	4	3	2
			Panama	185	0	0	22	40	0	31	0	0	
			St Vincent and Grenadines	0	78	36	35	29	0	0	4	35	45
			Trinidad and Tobago	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			UK-Bermuda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			UK-British Virgin Islands	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			USA	179	199	78	46	68	65	103	75	37	57
			Venezuela	2335	2240	1296	940	636	696	215	457	108	31
		NCC	Chinese Taipei	17	34	32	27	19	19	8	8	15	14
		NCO	Dominica	27	21	11	10	4	0	0	0	118	3
			Jamaica	0	1	5	4	2	0	0	0	1	
			Saint Kitts and Nevis	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Sta Lucia	138	142	122	78	44	83	73	94	84	67
Landings(FP)	ATE	CP	Cabo Verde	1046	327	512	355	410	0	0	0	0	
			Curaçao	0	0	0	0	0	447	0	0	0	
			EU-España	3658	2788	1943	2396	1809	2035	2163	1541	1177	3338
			EU-France	1920	893	2169	1616	1681	2206	3355	1679	595	1224
			El Salvador	2447	1640	1375	3626	0	2928	1223	1664	0	
			Guatemala	0	0	0	0	0	180	496	287	0	
			Panama	0	0	0	0	0	415	613	88	0	
		NCO	Mixed flags (EU tropical)	2589	1113	1874	1077	2810	0	0	0	0	
	ATW	CP	Cabo Verde	2	0	9	0	9	0	0	0	0	
			EU-España	67	35	7	13	9	0	0	0	0	
			El Salvador	5	10	0	0	0	0	0	0	0	
		NCO	Mixed flags (EU tropical)	8	14	13	2	8	0	0	0	0	
Discards	ATE	CP	EU-España	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
			EU-France	0	94	56	208	22	35	106	6	10	88
			EU-Portugal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Korea Rep	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Russian Federation	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0
	ATW		EU-France	0	0	0	0	0	3	0	0	0	**0**
			Mexico	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			UK-Bermuda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**

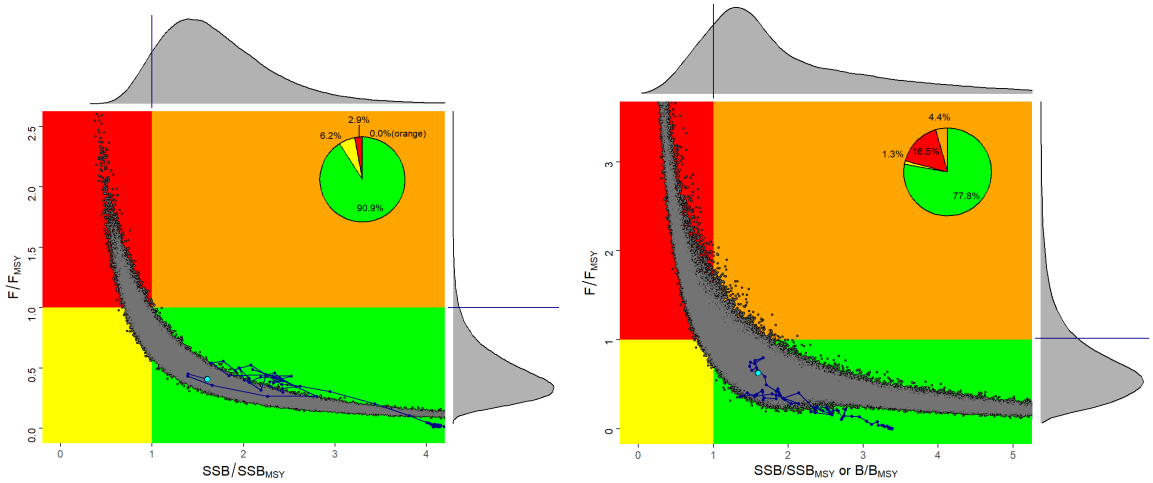


Figure 1. Diagramme de Kobe pour l'état du stock de listao de l'Atlantique Ouest (à gauche) et Est (à droite) en 2020, estimé lors de l'évaluation des stocks de 2022. Le diagramme supérieur représente la distribution de fréquence lissée des estimations de SSB_{2020}/SSB_{PME} ou B_{2020}/B_{PME} pour 2020, alors que le diagramme de droite représente la distribution de fréquence lissée des estimations de F_{2020}/F_{PME} pour 2020. Les diagrammes circulaires insérés indiquent la probabilité que le stock se situe dans chaque quadrant de couleur de Kobe. La ligne indique la trajectoire de l'état du stock à partir de 1952 pour les stocks de l'Ouest et de l'Est.

Perspectives

Atlantique Est

Les résultats combinés de l'évaluation, basés sur la médiane de l'ensemble de la grille d'incertitude, ont montré qu'en 2020, le stock de listao de l'Atlantique Est était en bonne santé. La médiane de la PME a été estimée à 216.617 t à partir de la grille d'incertitude des scénarios déterministes. Les résultats indiquaient que le stock n'était pas surexploité (18 % de probabilité d'être surexploité), et qu'il ne faisait pas l'objet de surpêche (21 % de probabilité de surpêche) (**tableau 1a**). Toutefois, les estimations de la biomasse sont entachées d'une grande incertitude comme en témoignent les longues queues de la distribution de la biomasse par rapport à B_{PME} (95% CI de 0,5 à 5,79 B/B_{PME}). Cette large gamme d'incertitudes dans les estimations de l'état des stocks a des répercussions sur les probabilités estimées pour chaque scénario de prise constante dans les projections qui ont été utilisées pour élaborer l'avis de gestion.

Atlantique Ouest

Les résultats combinés de l'évaluation, basés sur la médiane de l'ensemble de la grille d'incertitude, ont montré qu'en 2020, le stock de listao de l'Atlantique Ouest était en bonne santé. La médiane de la PME a été estimée à 35.277 t à partir de la grille d'incertitude des scénarios déterministes. Les résultats indiquaient que le stock n'était pas surexploité (9 % de probabilité d'être surexploité) et qu'il ne faisait pas l'objet de surpêche (3 % de probabilité de surpêche) (**tableau 1b**).

En 2025, la Commission a adopté une MP testée dans le cadre de la MSE. Sur la base de l'analyse MSE, la MP adoptée devrait permettre de maintenir le stock dans le quadrant vert de la matrice de Kobe avec une probabilité de 60 % à moyen terme (4 à 10 ans). Le TAC pour la période 2026-2028 est fixé à 30.844 t (Rec. 25-02).

Recommandation de gestion

Atlantique Est

L'état du stock du listao de l'Atlantique Est en 2020 a été estimé avec une forte probabilité (78 %) comme étant en bonne santé (quadrant vert du diagramme de Kobe), ce stock n'étant ni surexploité ni objet de surpêche. Selon la matrice de stratégie de Kobe II (K2SM), des prises constantes futures utilisant la médiane de la PME de 216.617 t auront une probabilité d'environ 55% de maintenir le stock dans le quadrant vert

du diagramme de Kobe jusqu'en 2028. Si l'on postule une prise constante au niveau de la PME[1], la probabilité que la biomasse du stock soit inférieure à 20 % de B_{PME} en 2028 est d'environ 17%, et la probabilité que la biomasse du stock soit inférieure à 10 % de B_{PME} en 2028 est d'environ 14%.

En outre, les captures de 2022, 2023 et 2025 (**tableau 2**) étaient plus élevées que la PME estimée dans la dernière évaluation des stocks. Compte tenu du plan de travail de la Commission relatif aux MSE visant à élaborer une MP multi-stocks pour les thonidés tropicaux, le Comité recommande que la Commission envisage la mise en œuvre de mesures de gestion provisoires dans le but de maintenir le stock à des niveaux durables jusqu'à la prochaine évaluation des stocks. La Commission doit également être consciente que l'effort de pêche de listao a également un impact sur d'autres espèces qui sont capturées en combinaison avec le listao, notamment dans les pêcheries de senneurs opérant sous objets flottants (FOB) (en particulier les juvéniles d'albacore et de thon obèse).

Atlantique Ouest

L'avis sur les captures pour 2026-2028 a été généré par une MP adoptée en 2025 (*Recommandation de l'ICCAT remplaçant la Recommandation 24-04 sur une procédure de gestion potentielle pour le listao de l'Atlantique Ouest* (Rec. 25-02)). L'indice utilisé pour établir la MP est un indice combiné qui intègre les indices d'abondance annuels fournis par le Brésil, les États-Unis et le Venezuela. Alors que le protocole de circonstances exceptionnelles pour le listao de l'Ouest doit encore être adopté par la Commission, l'indice a été actualisé en 2026 (avec des données jusqu'en 2025) afin de soutenir l'évaluation provisoire des circonstances exceptionnelles (voir réponse 19.15).

Tableau 3. Matrices de Kobe II fournissant la probabilité que : a) $F \leq F_{PME}$; b) $B \geq B_{PME}$; et c) la probabilité conjointe que $F \leq F_{PME}$ et $B \geq B_{PME}$, pour une année donnée et pour un niveau de capture donné (en milliers de tonnes). B fait référence à la biomasse totale pour le stock de listao de l'Est.

Atlantique Est

a) Probabilité que $F \leq F_{PME}$

TAC (kt)	2023	2024	2025	2026	2027	2028
100	91%	92%	93%	93%	93%	94%
110	90%	92%	92%	93%	93%	93%
120	89%	91%	92%	92%	93%	93%
130	88%	90%	91%	92%	92%	92%
140	87%	89%	90%	91%	91%	92%
150	85%	87%	88%	89%	90%	90%
160	84%	85%	86%	87%	88%	88%
170	82%	84%	84%	85%	85%	86%
180	81%	81%	82%	82%	82%	82%
190	79%	79%	79%	78%	77%	76%
200	77%	76%	75%	73%	71%	70%
210	75%	73%	71%	68%	65%	63%
220	73%	70%	67%	63%	59%	57%
230	71%	67%	62%	57%	53%	50%
240	69%	63%	57%	51%	46%	42%
250	67%	60%	52%	45%	39%	35%
260	65%	56%	47%	38%	32%	27%
270	63%	52%	42%	33%	26%	20%
280	60%	48%	36%	27%	20%	14%
290	58%	44%	31%	21%	14%	10%
300	56%	40%	26%	16%	10%	7%

b) Probabilité que $B \geq B_{PME}$

TAC (kt)	2023	2024	2025	2026	2027	2028
100	82%	88%	91%	92%	93%	93%
110	82%	88%	90%	92%	92%	93%
120	82%	87%	90%	91%	92%	92%
130	82%	87%	89%	91%	92%	92%
140	81%	86%	88%	90%	91%	91%
150	81%	85%	87%	89%	90%	90%
160	81%	84%	86%	87%	88%	89%
170	80%	83%	84%	85%	86%	87%
180	80%	81%	82%	82%	82%	83%
190	79%	80%	80%	79%	78%	77%
200	79%	78%	77%	74%	72%	70%
210	78%	76%	73%	70%	66%	63%
220	77%	74%	69%	64%	60%	58%
230	77%	72%	65%	59%	55%	52%
240	76%	69%	61%	54%	49%	45%
250	75%	66%	57%	49%	43%	37%
260	74%	63%	53%	44%	36%	29%
270	73%	61%	48%	38%	29%	19%
280	72%	57%	44%	32%	20%	12%
290	71%	54%	39%	24%	12%	9%
300	70%	51%	34%	17%	9%	7%

[1] Les projections ont été réalisées avec la PME estimée pour chaque modèle de la grille d'incertitude.

c) Probabilité que $F \leq F_{PME}$ et $B \geq B_{PME}$

TAC (kt)	2023	2024	2025	2026	2027	2028
100	82%	88%	91%	92%	93%	93%
110	82%	88%	90%	92%	92%	93%
120	81%	87%	90%	91%	92%	92%
130	81%	86%	89%	90%	91%	92%
140	81%	85%	88%	89%	90%	91%
150	80%	84%	86%	88%	89%	90%
160	79%	83%	84%	86%	87%	88%
170	79%	81%	83%	84%	84%	85%
180	78%	79%	80%	80%	81%	81%
190	77%	77%	77%	77%	76%	75%
200	76%	75%	74%	72%	70%	68%
210	75%	72%	70%	67%	63%	61%
220	73%	70%	65%	61%	57%	55%
230	71%	66%	60%	55%	51%	48%
240	69%	63%	55%	49%	45%	41%
250	67%	59%	50%	43%	38%	33%
260	65%	54%	45%	37%	31%	25%
270	62%	50%	40%	32%	24%	17%
280	60%	46%	34%	26%	17%	10%
290	58%	41%	30%	19%	10%	8%
300	55%	38%	25%	13%	7%	6%

Informations complémentaires à l'appui

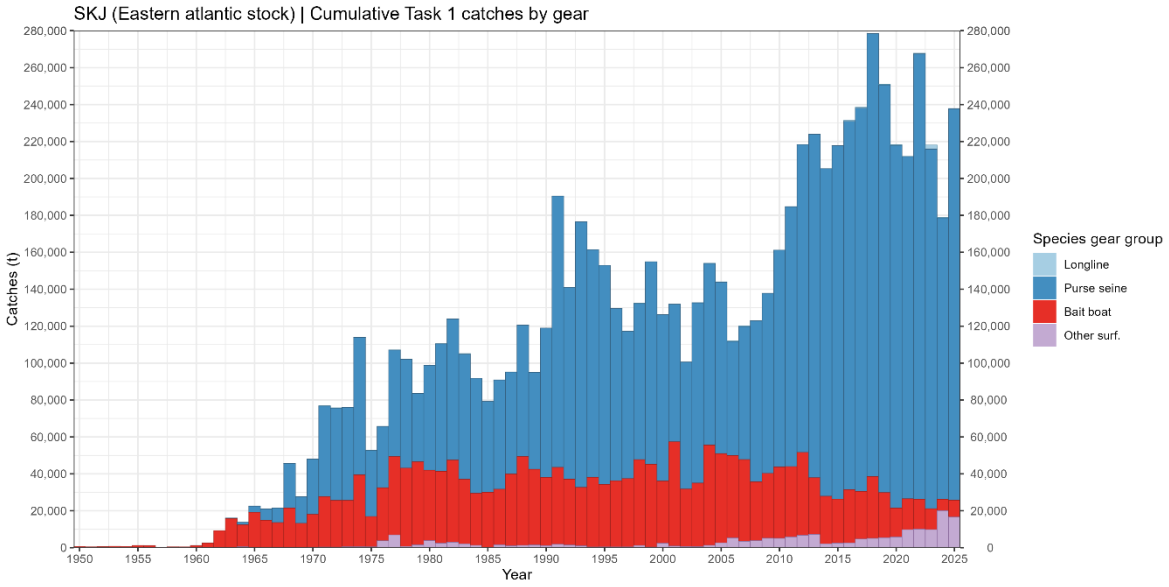


Figure 2. Captures totales déclarées et estimées de listao de l'Atlantique Est (stock SKJ-E) (débarquements et rejets morts, en tonnes) par année et par engin principal. Données au 18 septembre 2026.

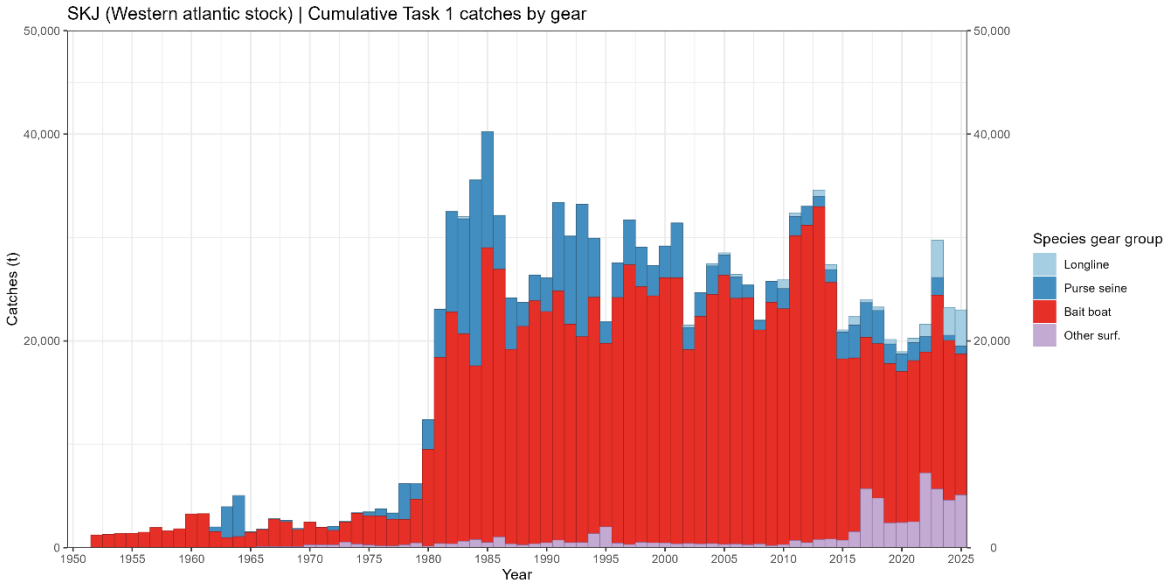


Figure 3. Captures totales déclarées et estimées de listao de l'Atlantique Ouest (stock SKJ-W) (débarquements et rejets morts, en tonnes) par année et par engin principal. Données au 18 septembre 2026.

*12.4 ALB-AT Germon de l'Atlantique (*Thunnus alalunga*)*

Introduction

Pour le stock de l'Atlantique Nord, une procédure de gestion (MP) basée sur un modèle est en place depuis 2021 (*Recommandation de l'ICCAT sur des mesures de conservation et de gestion, incluant une procédure de gestion et un protocole de circonstances exceptionnelles, pour le germon de l'Atlantique Nord* (Rec. 21-04)). Une évaluation du stock de germon de l'Atlantique Nord a été réalisée en 2023, sur la base des données recueillies entre 1930 et 2021 compris, en appliquant à la fois Stock Synthesis (SS3) et un modèle de production (Anon., 2023a). Les deux modèles ont donné des résultats similaires et le Comité a décidé d'utiliser le modèle SS3 pour caractériser l'état des stocks et pour vérifier que les projections de captures sont conformes à l'avis sur les captures fourni par la MP. En ce qui concerne le stock de l'Atlantique Sud, un modèle de production et le modèle SS3 ont été évalués en 2026, et le Comité a décidé de conserver le modèle SS3 comme modèle principal pour l'estimation de l'état du stock, les projections et l'avis de gestion. Un résumé de l'état du stock est fourni ci-dessous (**tableaux 1a** et **1b**). Le diagramme de phase de Kobe (**figure 1**) illustre l'évolution de l'état des stocks et l'incertitude entourant l'état actuel de ces deux stocks. Le **tableau 2** présente les captures estimées (débarquements et rejets) par engin pour la période 2016-2025 pour les deux stocks, alors que les **figures 2 et 3** présentent les séries de prise historique par engin principal pour les stocks de l'Atlantique Nord et du Sud, respectivement.

Tableau 1a. Tableau récapitulatif sur le germon de l'Atlantique Nord.

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME)	41.995 t (38.860 t – 45.130 t)[1]	2021
TAC (2025)	47.251 t	
Production actuelle (2025)	28.471 t[2]	
Biomasse relative du stock reproducteur (SSB_{2021}/SSB_{PME})	2,19 (1,21 - 4,01)[1]	
Mortalité par pêche relative (F_{2021}/F_{PME})	0,45 (0,29 - 0,71)[1]	
État du stock	Surexploité : NON (0,4% de probabilité d'être surexploité)[3] Surpêche : NON (< 1% de probabilité de surpêche)[3]	
Mesures de gestion en vigueur	Rec. 98-08, Rec. 21-04 et Rec. 23-05.	
TAC recommandé pour la période 2024-2026, tel qu'estimé conformément à la MP adoptée dans la Rec. 21-04.	47.251t	

[1] Résultats du cas de référence du modèle (moyenne et intervalles de confiance à 95 %) basés sur les données de capture de 1930 à 2021.
[2] Provisoire et sujet à révision au 18 septembre 2026.
[3] Conformément à l'estimation de la probabilité du diagramme de Kobe dans chaque quadrant.

Tableau 1b. Tableau récapitulatif sur le germon de l'Atlantique Sud.

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME)	24.333 t (23.190 – 25.476)[1]	2024
TAC (2025)	28.000 t	
Production actuelle (2025)	21.034 t[2]	
Biomasse relative du stock reproducteur (SSB_{2024}/SSB_{PME})	0,95 (0,57 – 1,62)[1]	
Mortalité par pêche relative (F_{2024}/F_{PME})	0,90 (0,62 – 1,31)[1]	
État du stock	Surexploité : OUI (56,8% de probabilité d'être surexploité) [3] Surpêche : NON (29,1% de probabilité de surpêche) [3]	
Mesures de gestion en vigueur	Rec. 22-06 TAC (2026) 28.000 t	

[1] Médiane et intervalle de confiance (CI) de 95 % du cas de référence/cas de base du modèle.
[2] Provisoire au 18 septembre 2026 et susceptible d'être révisé.
[3] Estimation de la probabilité du diagramme de Kobe dans chaque quadrant.

Tableau 2. Captures estimées (débarquements et rejets, t) de germon de l'Atlantique Nord et Sud par engin pour la période 2016-2025.

				2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL				44783	42299	46831	50400	49358	56323	55106	49765	44741	49505
	ATN			30400	28475	29786	34922	31274	31355	31601	28115	24390	28471
	ATS			14383	13825	17045	15478	18084	24968	23505	21651	20351	21034
Landings	ATN		Bait boat	14455	12196	11330	12662	11855	11696	11069	12008	8140	11620
			Longline	5448	5025	4567	4758	5714	4834	4371	4438	4155	3002
			Other surf.	95	139	62	179	116	115	288	170	182	305
			Purse seine	50	38	39	65	21	30	1	1	1	0
			Trawl	6299	6611	8820	10816	7577	8309	9713	5914	7426	7190
			Troll	3753	4165	4807	6292	5938	6250	6134	5536	4479	6343
	ATS		Bait boat	2949	1846	3228	2852	4297	4434	7014	3349	4722	5828
			Longline	11243	11674	13715	12473	13747	20509	16254	18106	15510	15116
			Other surf.	108	114	84	113	17	0	198	116	97	71
			Purse seine	83	190	19	3	11	21	36	69	20	12
			Troll	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Discards	ATN		Longline	300	302	160	151	53	121	0	35	0	0
			Other surf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Trawl	0	0	0	0	0	0	25	13	8	10
			Troll	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	ATS		Longline	0	0	0	37	11	4	2	11	1	8
			Purse seine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Landings	ATN	CP	Barbados	38	32	15	7	10	13	12	14	4	13
			Belize	399	448	385	216	326	201	212	381	323	356
			Brazil	0	0	52	148	83	14	0	41	19	9
			Canada	20	17	26	31	12	40	27	25	19	46
			China PR	103	124	124	129	208	291	240	191	279	271
			Costa Rica	5	11	5	1	1	2	1	1	1	0
			Curaçao	0	0	12	0	0	0	0	0	0	
			Côte d'Ivoire	151	549	0	76	14	30	0	27	109	128
			EU-España	17077	13964	15691	16536	16205	17408	16870	17293	12462	17794
			EU-France	4229	4191	5824	7881	4753	5397	6362	2889	3538	2967
			EU-Ireland	2337	2492	3102	3213	2938	2879	3374	3035	4003	4356
			EU-Portugal	1111	2527	498	2493	1596	501	281	223	94	25
			Great Britain	0	0	0	0	77	165	121	110	5	95
			Grenada	50	62	37	23	22	6	3	11	2	10
			Japan	297	366	196	334	260	225	248	216	196	266
			Korea Rep	13	8	27	48	116	115	124	106	128	212
			Liberia	12	90	3	0	0	0	0	2	0	1
			Maroc	20	20	20	25	29	40	60	90	120	150
			Mexico	2	0	7	0	1	1	0	0	0	0
			Nigeria	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8
			Panama	200	0	196	185	176	183	181	171	0	**0**
			Senegal	0	0	0	4	0	0	0	0	0	
			St Vincent and Grenadines	291	297	173	180	252	202	0	0	0	0
			Trinidad and Tobago	71	48	33	22	16	27	22	12	10	15
			UK-Bermuda	1	0	0	1	2	4	5	2	4	2
			USA	250	238	103	221	328	296	311	180	227	189
			Venezuela	287	301	165	221	246	299	317	213	180	87
		NCC	Chinese Taipei	3134	2385	2926	2770	3549	2896	2806	2782	2446	1153
			Guyana	0	0	3	1	0	0	0	0	0	
			Suriname	0	0	0	0	0	0	0	50	213	302
		NCO	Dominica	1	1	0	2	0	0	0	0	0	
			Saint Kitts and Nevis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Sta Lucia	2	1	0	1	0	0	0	2	0	5
	ATS	CP	Angola	0	0	0	0	0	0	2	0	3	
			Belize	123	219	311	158	162	31	15	0	1	4
			Brazil	658	497	343	854	534	502	543	524	605	579
			China PR	94	185	116	132	184	10	31	91	116	97
			Curaçao	14	10	0	0	0	0	18	0	0	
			Côte d'Ivoire	0	0	6	19	45	47	20	17	50	63
			EU-España	195	347	303	186	30	37	32	30	24	160
			EU-France	64	78	16	3	10	21	16	3	19	12
			EU-Portugal	9	9	11	3	2	3	3	2	5	6
			Guatemala	3	1	0	0	0	0	0	0	0	
			Guinea Ecuatorial	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
			Japan	1096	1189	2985	1506	900	1645	1835	1541	2297	1082
			Korea Rep	48	86	167	170	131	131	153	88	167	189
			Namibia	994	214	888	260	2166	8165	6319	5773	274	1977
			Panama	5	13	1	13	31	17	12	5	0	**0**
			Senegal	0	0	0	24	0	0	0	0	0	
			South Africa	2065	1785	2572	2455	4026	3823	5587	2670	4882	6279
			St Vincent and Grenadines	107	101	98	31	0	14	23	0	0	
			Trinidad and Tobago	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			USA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		NCC	Chinese Taipei	8907	9090	9227	9626	9851	10519	8894	10895	11905	10553
			Suriname	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27
Discards	ATN	CP	Canada	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			EU-France	0	0	0	0	0	0	25	13	8	10
			EU-Portugal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Japan	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
			Korea Rep	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			Panama	0	0	0	0	0	0	0	18	0	
			UK-Bermuda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Venezuela	300	302	160	151	52	121	0	17	0	
	ATS		Côte d'Ivoire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-España	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			EU-France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Japan	0	0	0	37	11	4	2	3	1	4
			Korea Rep	0	0	0	0	0	0	0	7	0	3

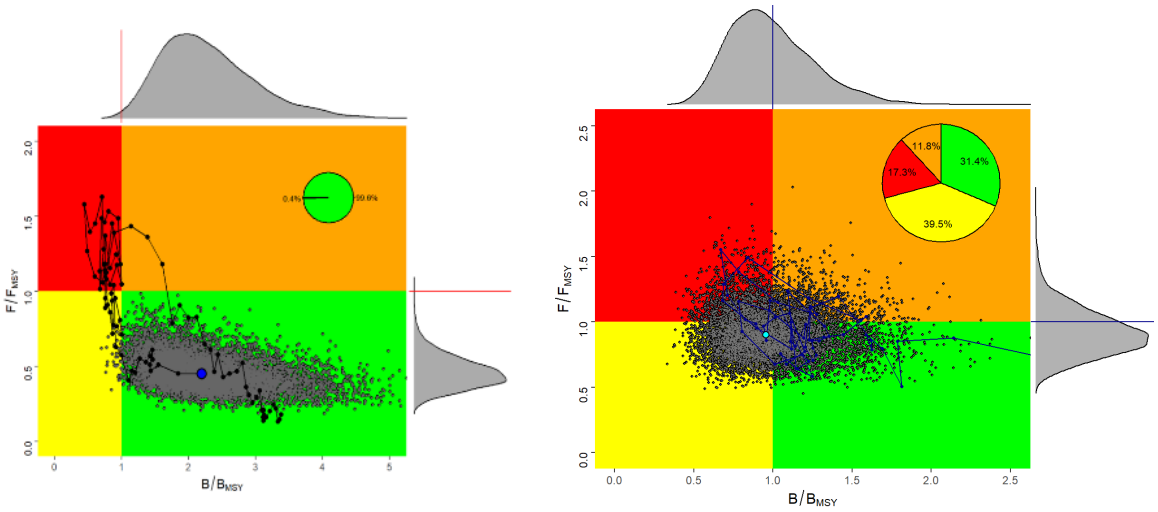


Figure 1. Diagramme de Kobe pour l'état des stocks de germon de l'Atlantique Nord (à gauche) et Sud (à droite) en 2021 et 2024, respectivement. Le diagramme de l'Atlantique Nord montre la trajectoire de l'état du stock de 1930 à 2021, et celui de l'Atlantique Sud de 1958 à 2024, telle qu'elle a été estimée lors de l'évaluation du stock de 2023 (Anon., 2023a) et l'évaluation du stock de 2026 (Anon., 2026j), respectivement. La ligne, dans les deux diagrammes, indique la trajectoire de l'état du stock à partir de 1930 et 1958, respectivement. Le diagramme circulaire inséré indique la probabilité que le stock se situe dans chaque quadrant de couleur de Kobe.

Perspectives

Atlantique Nord

Les indices d'abondance du stock septentrional ont montré une tendance générale à l'augmentation au cours des dernières décennie. Bien que très incertaine, la biomasse de 2021 du stock reproducteur a été estimée bien supérieure à la SSB_{PME} (non surexploitée), avec une mortalité par pêche bien inférieure à la F_{PME} (pas de surpêche). Le stock se trouve dans le quadrant vert du diagramme de Kobe avec une probabilité de 99,6%. La biomasse élevée actuelle permet des captures supérieures à la PME à court terme, y compris à des niveaux du TAC actuel de 47.251 t.

Atlantique Sud

L'évaluation de 2026 (Anon., 2026j) constitue une mise à jour substantielle par rapport à celle de 2020 (Anon., 2020a), intégrant des données actualisées sur les pêcheries et la composition par taille, ainsi que des indices d'abondance standardisés provenant des principales pêcheries exploitant le stock (**figure 4**). Le modèle de référence retenu a estimé que le stock en 2024 se situerait en dessous des niveaux de référence de la PME, avec une médiane de SSB_{2024}/SSB_{PME} = 0,95 (0,57–1,62) et de F_{2024}/F_{PME} = 0,90 (0,62–1,31). Le diagramme de Kobe a montré que la probabilité que le stock se situe dans le quadrant vert était de 31,4 % et celle que le stock se situe dans le quadrant jaune était de 39,5 %, ce qui indique une incertitude nettement plus grande concernant l'état du stock que dans l'évaluation du stock de 2020.

L'évolution de la perception du stock par rapport à 2020 reflète à la fois la mise à jour des informations biologiques et le passage à un cadre d'évaluation structuré par âge. L'évaluation SS3 a mis en évidence une baisse de la productivité du stock.

Recommandation de gestion

Atlantique Nord

La Rec. 21-04 établit la MP adoptée pour le stock du Nord, qui a été choisie pour permettre d'atteindre l'objectif de gestion consistant à maintenir le stock dans la zone verte du diagramme de Kobe avec une probabilité d'au moins 60 % tout en maximisant la production à long terme.

Dans l'évaluation du stock de germon de l'Atlantique Nord de 2023 (Anon., 2023a), le Comité a noté que l'abondance relative du germon de l'Atlantique Nord a continué à augmenter au cours des deux dernières décennies et il a été estimé que le stock se situait dans la zone verte du diagramme de Kobe avec plus de 99 % de probabilité.

En 2026, le Comité a exécuté la MP adoptée, ce qui a abouti à un TAC de 50.000 tonnes pour la période 2027-2029. Le Comité a également mis à jour le cadre de la MSE et proposé des procédures de gestion (MP) potentielles alternatives (voir point 19.9). Les TAC pour la période 2027-2029 obtenus en appliquant ces MP alternatives variaient entre 42.000 et 50.000 tonnes.

Aucune circonstance exceptionnelle susceptible d'empêcher l'application de la MP adoptée n'a été constatée (voir 19.8).

Atlantique Sud

En 2022, la Commission a adopté un total admissible de captures (TAC) de 28.000 t pour le stock de germon de l'Atlantique Sud pour la période 2023-2026, tel qu'établi dans la Rec. 22-06. Le Comité a noté que, sur la base des données disponibles, les captures déclarées sont restées constamment inférieures à 28.000 t depuis 2004 (**tableau 2**).

Des projections stochastiques basées sur le modèle SS3 sélectionné ont été réalisées jusqu'en 2039 au moyen de l'approche log-normale multivariée (MVLN) (**tableau 3**).

Comme indiqué dans la section consacrée aux perspectives, le modèle révisé d'évaluation des stocks en 2026 a mis en évidence une baisse de la productivité des stocks et une réaction plus lente de la biomasse reproductrice à la réduction de la mortalité par pêche. Il en a résulté des projections plus pessimistes que celles des évaluations précédentes des stocks.

Tableau 3. Probabilités estimées que le stock de germon de l'Atlantique Sud soit inférieur à F_{PME} (non victime de surpêche), supérieur à SSB_{PME} (non surexploité) et supérieur à SSB_{PME} et inférieur à F_{PME} (zone verte) dans une année donnée pour un niveau de capture donné.

a) Probabilité que F≤F_{PME}

Probability $F<=F_{MSY}$

TAC (t)	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039
16000	96%	98%	98%	99%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
18000	90%	92%	93%	95%	96%	97%	98%	98%	99%	99%	99%	100%	100%
20000	79%	81%	82%	84%	86%	88%	89%	91%	92%	93%	94%	95%	96%
20500	75%	77%	79%	81%	82%	84%	86%	87%	89%	90%	91%	92%	93%
21000	72%	74%	75%	77%	78%	80%	82%	83%	84%	86%	87%	88%	89%
21500	68%	70%	71%	72%	74%	75%	77%	78%	80%	81%	82%	83%	85%
22000	64%	66%	67%	68%	70%	71%	72%	73%	74%	75%	77%	78%	79%
22500	61%	62%	63%	64%	65%	66%	67%	68%	69%	70%	71%	72%	73%
23000	57%	57%	58%	59%	60%	60%	61%	62%	63%	64%	64%	65%	66%
23500	53%	53%	54%	55%	55%	55%	56%	56%	57%	57%	58%	59%	59%
24000	49%	49%	49%	50%	50%	50%	51%	51%	51%	51%	51%	52%	52%
24500	45%	45%	45%	45%	45%	45%	45%	45%	45%	45%	45%	45%	45%
25000	41%	41%	41%	41%	41%	40%	40%	40%	40%	40%	40%	40%	40%
25500	38%	38%	37%	37%	36%	36%	36%	36%	36%	35%	36%	36%	36%
26000	35%	34%	34%	33%	33%	32%	32%	32%	31%	31%	32%	32%	33%
27000	28%	28%	27%	27%	26%	26%	25%	25%	25%	26%	27%	28%	29%
28000	23%	23%	22%	21%	21%	20%	20%	21%	22%	23%	28%	28%	31%

b) Probabilité que SSB≥SSB_{PME}

Probability $SSB>=SSB_{MSY}$

TAC (t)	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039
16000	58%	71%	80%	86%	89%	92%	95%	97%	98%	99%	99%	100%	100%
18000	55%	64%	72%	77%	81%	84%	87%	90%	92%	94%	96%	97%	98%
20000	51%	58%	64%	68%	70%	73%	75%	78%	81%	84%	86%	88%	89%
20500	50%	57%	62%	65%	68%	70%	72%	75%	77%	80%	82%	84%	86%
21000	49%	55%	59%	63%	65%	67%	69%	71%	74%	76%	78%	79%	81%
21500	48%	54%	57%	60%	62%	64%	66%	68%	70%	71%	73%	75%	77%
22000	48%	52%	55%	58%	59%	60%	62%	64%	66%	67%	69%	70%	71%
22500	47%	50%	53%	55%	56%	57%	59%	60%	62%	63%	64%	65%	66%
23000	46%	49%	51%	53%	54%	54%	55%	56%	57%	58%	59%	60%	61%
23500	45%	47%	49%	50%	51%	51%	52%	53%	53%	54%	55%	55%	56%
24000	45%	46%	47%	47%	48%	48%	48%	49%	49%	49%	50%	50%	50%
24500	44%	45%	45%	45%	45%	45%	45%	45%	45%	45%	45%	45%	45%
25000	43%	43%	43%	43%	43%	42%	42%	42%	41%	41%	41%	41%	41%
25500	42%	42%	41%	41%	40%	40%	39%	38%	38%	37%	37%	36%	36%
26000	41%	41%	39%	39%	38%	37%	36%	35%	34%	34%	33%	33%	32%
27000	40%	38%	36%	34%	33%	32%	31%	30%	29%	28%	27%	27%	26%
28000	39%	35%	32%	30%	29%	27%	26%	25%	24%	24%	24%	25%	26%

c) Probabilité que F≤F_{PME} et SSB≥SSB_{PME}

Probability $F<=F_{MSY}$ and $SSB>=SSB_{MSY}$

TAC (t)	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039
16000	58%	71%	80%	86%	89%	92%	95%	97%	98%	99%	99%	100%	100%
18000	54%	64%	71%	77%	80%	84%	87%	90%	92%	94%	96%	97%	97%
20000	49%	57%	62%	66%	69%	71%	74%	77%	80%	83%	85%	87%	88%
20500	48%	54%	59%	63%	66%	68%	71%	73%	76%	78%	80%	83%	84%
21000	46%	52%	57%	60%	62%	64%	67%	69%	72%	74%	76%	78%	79%
21500	45%	50%	54%	57%	59%	61%	63%	65%	67%	69%	71%	73%	74%
22000	43%	47%	51%	53%	55%	57%	59%	61%	63%	64%	66%	67%	69%
22500	41%	45%	48%	50%	52%	53%	55%	56%	58%	59%	61%	62%	63%
23000	39%	42%	45%	46%	48%	49%	50%	52%	53%	54%	55%	56%	57%
23500	37%	40%	42%	43%	44%	45%	46%	47%	48%	49%	51%	51%	52%
24000	35%	37%	39%	40%	41%	42%	42%	43%	44%	45%	46%	46%	47%
24500	33%	34%	36%	37%	37%	38%	39%	39%	40%	41%	42%	43%	44%
25000	31%	32%	33%	33%	34%	35%	35%	36%	37%	38%	39%	38%	36%
25500	29%	30%	30%	30%	31%	31%	32%	33%	34%	35%	33%	31%	30%
26000	27%	28%	28%	28%	28%	29%	29%	30%	31%	29%	27%	26%	25%
27000	23%	23%	23%	23%	23%	23%	24%	25%	23%	21%	20%	19%	18%
28000	19%	19%	19%	19%	19%	19%	20%	19%	18%	15%	18%	15%	14%

Informations complémentaires à l'appui

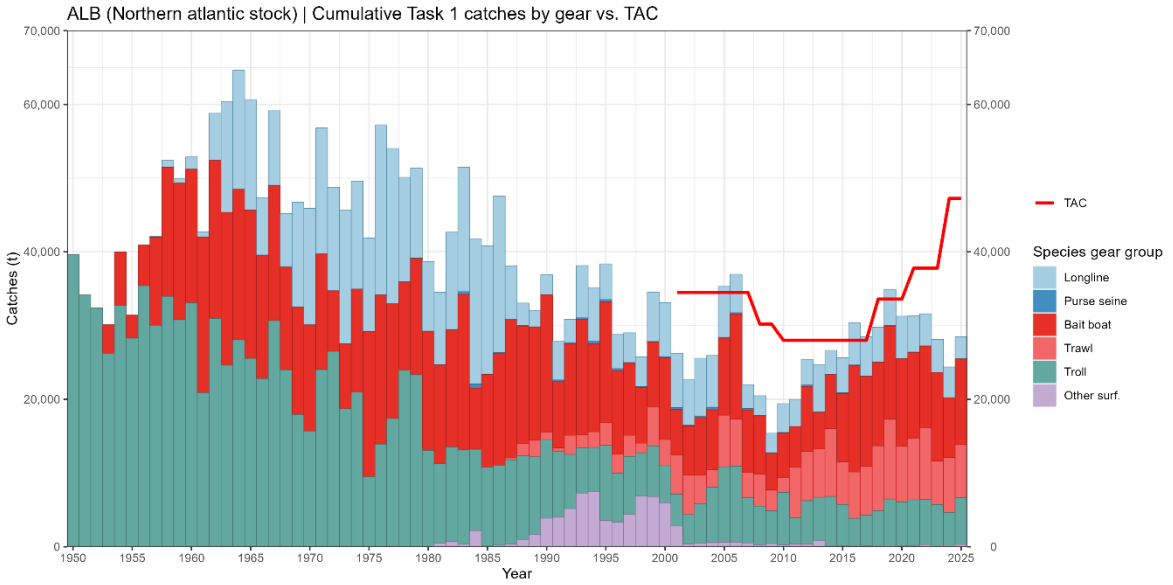


Figure 2. Captures totales déclarées et estimées de germon de l'Atlantique Nord (débarquements et rejets morts, en tonnes) par année et par engin principal. Données au 18 septembre 2026.

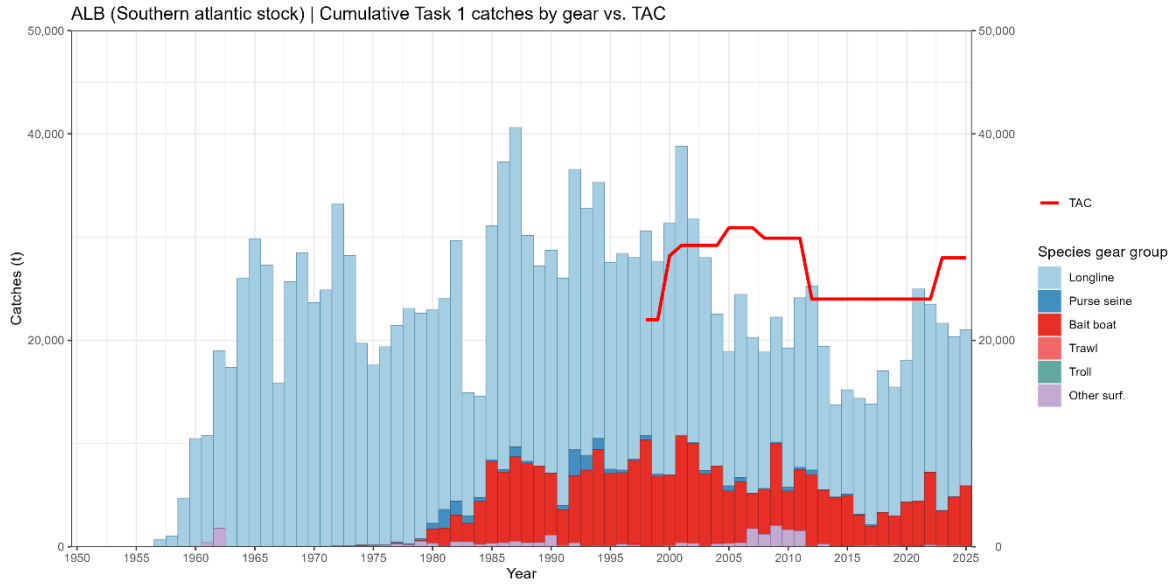


Figure 3. Captures totales déclarées et estimées de germon de l'Atlantique Sud (débarquements et rejets morts, en tonnes) par année et par engin principal. Données au 18 septembre 2026.

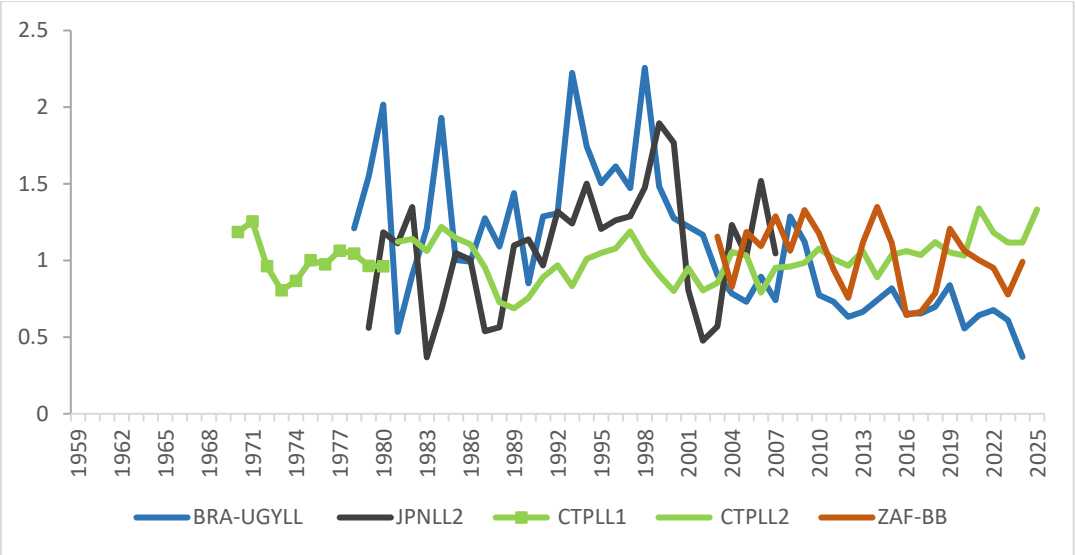


Figure 4. Indices standardisés de prise par unité d'effort (CPUE) à la palangre pour le germon de l'Atlantique Sud utilisés dans l'évaluation du stock de 2026 (Anon., 2026j).

*12.5 ALB-MD Germon de la Méditerranée (*Thunnus alalunga*)*

Introduction

L'état actuel du stock de germon de la Méditerranée est basé sur l'évaluation du stock (Anon., 2024f) réalisée en 2024, qui a été effectuée à partir des données de prise et de prise par unité d'effort (CPUE) jusqu'en 2022. Deux scénarios, définis sur la base du traitement de l'indice d'abondance larvaire disponible, ont été analysés au moyen d'un modèle bayésien de production excédentaire état-espace (JABBA) (Anon., 2021b, Anon., 2024f). Un résumé de l'état du stock est fourni dans le **tableau 1**. Les diagrammes de phase de Kobe pour les deux scénarios sont résumés dans la **figure 1**. Le **tableau 2** présente les captures estimées (débarquements et rejets, en tonnes) disponibles dans les prises nominales de la tâche 1 pour la période 2016-2025, alors que la **figure 2** présente les séries de prise historique par engin principal.

Tableau 1. Tableau récapitulatif sur le germon de la Méditerranée.

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME)	Scénario 1 : 3.564 t (2.584 t - 4.663 t) Scénario 2 : 4.174 t (2.831 t – 7.936 t)[1]	2022
TAC (2025)	2.500 t	
Production actuelle (2025)	2.423 t[2]	
Biomasse relative (SSB_{2022}/SSB_{PME})	Scénario 1 : 0,58 (0,31-1,10) Scénario 2 : 1,44 (0,59-2,64)[1]	
Mortalité par pêche relative (F_{2022}/F_{PME})	Scénario 1 : 1,22 (0,66-2,10) [1] Scénario 2 : 0,42 (0,13-1,17)[1]	
État du stock	Surexploité : Scénario 1 – OUI ; Scénario 2 - NON Surpêche : Scénario 1 – OUI ; Scénario 2 - NON	
Mesures de gestion en vigueur	Rec. 22-05 ; Rec. 24-08 : TAC pour les années 2025-2026 : 2.500 t.	

[1] Valeur médiane et intervalles de crédibilité de 95% pour le modèle bayésien de production excédentaire dans le cadre des deux scénarios alternatifs examinés.
[2] Provisoire et sujet à révision au 18 septembre 2026.

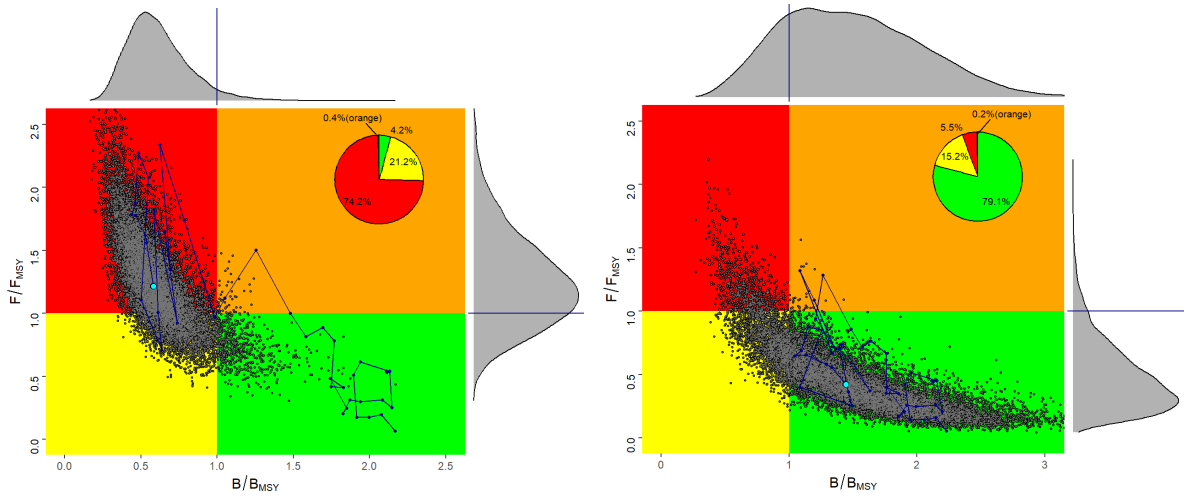


Figure 1. Trajectoires de l'état du stock de germon de la Méditerranée de B/B_{PME} et F/F_{PME} au cours du temps (1980-2022), avec l'incertitude entourant l'estimation actuelle (diagrammes de Kobe) pour le modèle bayésien de production excédentaire. Le diagramme circulaire inséré indique la probabilité que le stock se situe dans chaque quadrant de couleur de Kobe, pour les scénarios 1 (gauche) et 2 (droite). Les distributions de probabilité indiquées sur chaque axe représentent l'incertitude entourant B/B_{PME} et F/F_{PME} actuelles.

Tableau 2. Estimation des captures (débarquements et rejets morts, t) de germon de la Méditerranée par zone, engin et pavillon pour la période 2016-2025.

				2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL	MED			4396	3176	2863	2762	2675	2895	2295	2421	2508	2423
Landings			Longline	4333	3087	2378	2656	2497	2798	2112	2261	2326	2081
			Other surf.	4	2	2	8	29	1	33	19	12	11
			Purse seine	34	82	481	30	66	72	110	129	138	235
			Trawl	9	3	2	2	5	13	1	0	0	
			Troll	0	2	1	67	62	5	1	1	7	1
Discards			Longline	16	0	0	0	16	5	39	11	24	95
Landings		CP	Algerie	0	0	0	0	0	0	0	0	40	
			EU-Croatia	7	2	2	1	1	0	0	0	0	0
			EU-Cyprus	542	568	624	714	632	513	448	346	301	302
			EU-España	51	206	71	68	67	133	98	134	100	104
			EU-France	0	0	0	15	15	24	36	13	9	2
			EU-Greece	1332	608	522	297	158	182	145	245	256	282
			EU-Italy	1490	1348	1044	1287	1423	1192	1154	1167	1296	1198
			EU-Malta	56	4	104	77	13	137	50	30	44	8
			Egypt	77	396	429	278	316	622	177	164	159	153
			Libya	800	0	30	21	19	17	20	150	110	
			Maroc	0	0	0	0	0	10	10	10	10	10
			Tunisie	0	0	0	0	0	0	0	0	8	17
			Türkiye	25	44	38	4	16	58	118	150	150	250
Discards			EU-Cyprus	16	0	0	0	16	5	37	8	23	95
			EU-España	0	0	0	0	0	0	2	3	0	0

Perspectives

Le Comité a souligné que les incertitudes substantielles de l'évaluation, qui ont abouti à deux états du stock très différents, empêchent de fournir des perspectives claires concernant le stock à l'heure actuelle. Les deux scénarios alternatifs envisagés soutiendraient des valeurs de TAC nettement différentes à l'avenir et le Comité n'a pas été en mesure de déterminer lequel reflétait le scénario le plus approprié.

Les deux scénarios alternatifs envisagés dans l'évaluation ont été projetés jusqu'en 2036 en utilisant le TAC actuel (2.500 t) et les probabilités que $B \geq B_{PME}$ étaient égales ou supérieures à 60% à la fin de la période de projection pour les deux scénarios. Même si le Comité n'est pas en mesure de déterminer lequel des scénarios était le plus approprié, il apparaît que le TAC actuel permettra de reconstituer le stock et d'atteindre la $B \geq B_{PME}$ avec une probabilité supérieure à 60%, quel que soit le scénario le plus approprié.

Recommandations de gestion

Avant que le Comité ne puisse fournir des recommandations de gestion solides pour le stock, des travaux supplémentaires sont nécessaires pour traiter des questions clés telles que le traitement de l'indice larvaire de la Méditerranée occidentale et la fiabilité des données de capture disponibles. L'incertitude planant sur les captures totales est d'une importance capitale dans les modèles de production et, dans la mesure où les captures déclarées sont inexactes ou incomplètes, la capacité de ces modèles à refléter avec précision la dynamique du stock est compromise. Par conséquent, le Comité a suggéré de ne réévaluer l'état du stock qu'après avoir dissipé les principales préoccupations exprimées.

Dans l'évaluation du germon de la Méditerranée de 2024, le Comité a souligné que les incertitudes notables empêchaient de fournir un avis spécifique sur le TAC. Toutefois, le Comité a noté que dans les deux scénarios analysés, le TAC (2.500 t) à ce moment-là permettrait d'atteindre les objectifs de gestion (Rec. 24-08, paragraphe 1) de rétablir le stock au-dessus de B_{PME} avec une probabilité supérieure à 60% d'ici 2036.

Informations complémentaires à l'appui

Deux scénarios ont été envisagés : l'un avec l'indice larvaire en tant que série continue et l'autre divisant l'indice en deux séries temporelles (2001-2005/2012-2022).

Les résultats de ces deux scénarios ont fourni des perceptions très différentes de l'état du stock. Les deux scénarios ont été projetés jusqu'en 2036 avec le TAC actuel (2.500 t) et les probabilités que $B \geq B_{PME}$ étaient égales ou supérieures à 60% d'ici la fin de la période de projection pour les deux scénarios.

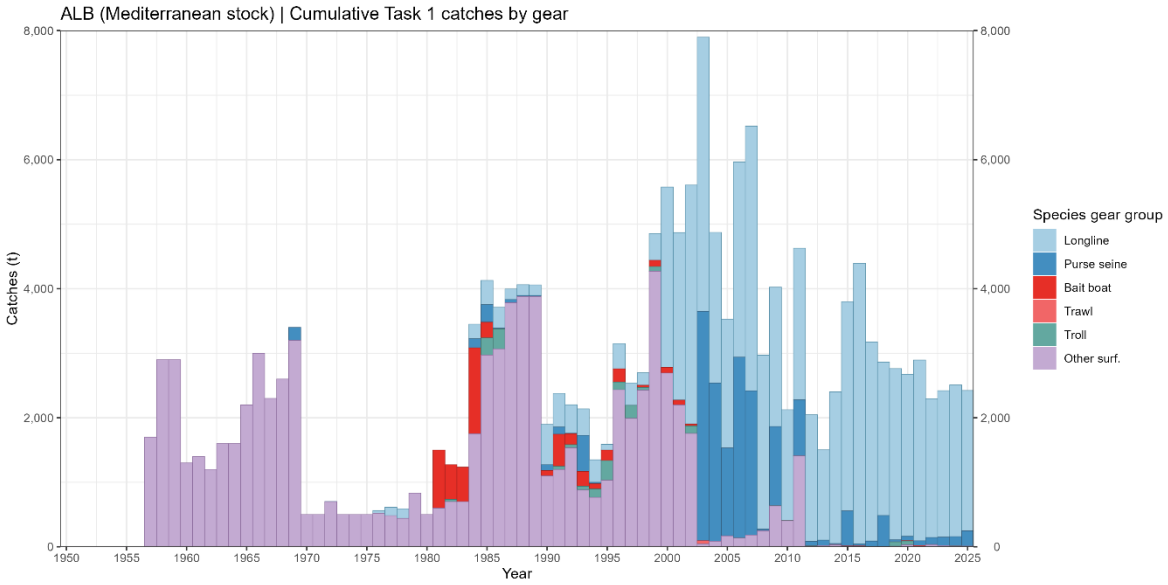


Figure 2. Captures totales déclarées et estimées de germon de la Méditerranée (stock ALB-M) (débarquements et rejets morts, en tonnes) par année et par engin principal. Données au 18 septembre 2026.

*12.6 BFT - Thon rouge (*Thunnus thynnus*)*

Introduction

En 2022, la Commission de l'ICCAT a adopté une procédure de gestion (MP) pour les zones de gestion de l'Atlantique Ouest et de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (*Recommandation de l'ICCAT établissant une procédure de gestion pour le thon rouge de l'Atlantique à appliquer dans les zones de gestion de l'Atlantique Ouest et de l'Atlantique Est et de la Méditerranée* (Rec. 22-09)). La MP libère le processus d'évaluation de l'obligation de formuler un avis annuel sur le TAC et permet au processus d'évaluation du stock de revenir à ses points forts traditionnels, à savoir la détermination de l'état relatif du stock. Selon la MP adoptée (*Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 22-09 établissant une procédure de gestion pour le thon rouge de l'Atlantique à appliquer dans les zones de gestion de l'Atlantique Ouest et de l'Atlantique Est et de la Méditerranée* (Rec. 23-07)), les évaluations du stock continueront d'être effectuées, mais à une fréquence réduite.

En 2026, le Comité a fourni des estimations actualisées de l'état des stocks, fondées sur la mortalité par pêche en 2024 dans le cadre du processus de révision de la MP. Comme lors des précédentes évaluations des stocks, le Comité a utilisé $F_{0,1}$ comme une approximation raisonnable de F_{PME}, étant donné que la pêche à $F_{0,1}$ permettrait, à plus long terme, à la ressource de fluctuer autour de la valeur réelle, mais inconnue, de $B_{0,1}$, quel que soit le niveau de recrutement futur. À l'instar des évaluations précédentes, il a été estimé que les modèles n'ont pas été en mesure d'établir des valeurs de référence fiables en matière de biomasse, en raison d'incertitudes connues.

Des résumés de l'état des stocks et des captures et rejets estimés par engin pour l'Atlantique Est et la mer Méditerranée et l'Atlantique Ouest sont fournis dans les **tableaux 1** (a : Est et b : Ouest) et **2**, respectivement, alors que les captures historiques pour l'Atlantique Est et la Méditerranée, ainsi que pour l'Atlantique Ouest, sont présentées respectivement dans les **figures 1** et **2.**

Tableau 1a. Tableau récapitulatif sur le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée.

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME)	Inconnue	2024
TAC (2025)	40.570 t	
Production actuelle (2025)	39.757 t[1]	
Mortalité par pêche relative ($F_{2024}/F_{0,1}$)	0,73 (0,31-0,98)[2]	
État du stock	Surpêche : NON (1,8% de probabilité de surpêche) [3]	
Mesures de gestion en vigueur	Rec. 25-04 et Rec. 23-07	
Géré conformément à une procédure de gestion : TAC recommandé pour la période 2026-2028 de 48.403 t (Rec. 25-04).		

Tableau 1b. Tableau récapitulatif sur le thon rouge de l'Atlantique Ouest.

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME)	Inconnue	2024
TAC (2025)	2.726 t	
Production actuelle (2025)	2.442 t[1]	
Mortalité par pêche relative ($F_{2024}/F_{0,1}$)	0,69 (0,6-0,79)[2]	
État du stock	Surpêche : NON (<1% de probabilité de surpêche)[3]	
Mesures de gestion en vigueur	Rec. 25-05 et Rec. 23-07 TAC pour les années 2026-2028 : 3.081,6 t	

[1] En date du 18 septembre 2026.
[2] Médiane et intervalle de confiance de 95% pour l'ensemble des modèles.
[3] Comme lors des évaluations précédentes, il n'a pas été possible d'estimer de manière fiable les points de référence permettant de déterminer l'état de la biomasse.

.

Tableau 2. Estimation des prises et des rejets de thon rouge de l'Atlantique par stock et engin pour la période 2016-2025.

				2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL				21314	25517	29853	33442	37255	37407	37800	42099	42391	42199
	ATE			5968	7216	8157	9044	10874	10308	10477	10994	11013	10813
	MED			13445	16451	19626	22092	24174	24789	24623	28541	28417	28943
	ATW			1901	1850	2069	2306	2208	2310	2700	2564	2961	2442
Landings	ATE		Bait boat	1085	1187	679	845	936	1031	1026	1036	1070	907
			Longline	1829	2208	2730	3128	3313	3249	3294	3632	3580	3288
			Other surf.	261	295	340	320	381	359	368	430	448	454
			Purse seine	42	49	11	56	190	147	107	111	333	80
			Sport (HL+RR)	35	109	132	92	156	267	245	237	273	175
			Traps	2716	3362	4258	4594	5889	5255	5434	5541	5302	5906
	MED		Bait boat	0	18	22	72	103	81	88	117	115	151
			Longline	1523	1184	1518	1485	1638	1657	1785	2030	2253	2330
			Other surf.	38	3	36	53	42	68	61	76	59	46
			Purse seine	11340	14493	17128	19515	21123	21987	21587	24950	24776	25393
			Sport (HL+RR)	308	472	616	611	865	740	717	875	841	701
			Traps	227	272	300	353	399	252	384	407	349	244
	ATW		Longline	562	559	706	675	576	653	913	888	955	977
			Other surf.	93	123	77	168	134	175	209	190	189	229
			Sport (HL+RR)	1204	1144	1263	1450	1482	1444	1521	1461	1783	1200
			Traps	10	13	3	4	4	4	0	0	0	
Discards	ATE		Longline	0	5	7	9	8	1	4	5	8	2
			Other surf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
			Sport (HL+RR)	0	0	0	0	0	0	0	2	0	
	MED		Longline	0	0	0	0	0	0	0	82	16	75
			Purse seine	9	10	6	4	5	4	2	3	7	4
			Sport (HL+RR)	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
	ATW		Longline	29	10	18	7	8	31	54	25	33	35
			Other surf.	3	1	2	2	4	3	3	1	1	2
			Sport (HL+RR)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Landings	ATE	CP	China PR	54	64	79	89	101	101	72	116	113	85
			EU-Denmark	0	1	0	0	1	3	6	6	5	6
			EU-España	1986	2509	2489	2729	3289	2953	3301	3464	3297	3606
			EU-France	343	350	461	462	557	559	540	637	671	709
			EU-Ireland	32	16	17	6	16	16	20	19	17	26
			EU-Netherlands	2	0	0	0	0	0	0	1	0	
			EU-Portugal	327	429	450	475	592	614	583	634	640	564
			Great Britain	3	0	0	0	0	2	5	22	40	39
			Guinea Ecuatorial	0	0	7	0	0	0	0	0	0	
			Iceland	6	0	0	0	1	1	0	1	2	0
			Japan	1578	1905	2262	2514	2773	2779	2867	3083	2977	2749
			Korea Rep	161	181	208	232	247	242	252	274	268	258
			Maroc	1433	1703	2164	2476	3089	2884	2704	2611	2598	2667
			Norway	44	51	12	49	194	152	123	117	153	100
			Senegal	0	0	0	0	0	0	0	0	225	
		NCO	ICCAT (RMA)	0	0	0	1	6	2	2	2	2	2
	MED	CP	Albania	47	56	100	156	168	148	168	264	263	262
			Algerie	448	1038	1300	1437	1649	1650	1655	1995	2011	2043
			EU-Croatia	515	630	738	827	903	903	816	988	958	1015
			EU-Cyprus	59	110	133	151	153	169	168	189	184	196
			EU-España	1467	1688	2706	2660	2774	3228	2760	3243	3317	3009
			EU-France	3054	3661	4360	4919	5316	5289	5303	5963	5965	6320
			EU-Greece	218	235	267	313	354	327	424	367	397	358
			EU-Italy	2725	3196	3860	4286	4731	4699	4727	5136	5142	5303
			EU-Malta	212	261	308	338	387	382	387	428	428	444
			Egypt	99	124	181	263	122	327	67	0	5	514
			Libya	1368	1631	1792	2052	2228	2232	2223	2530	2474	2602
			Maroc	350	439	407	444	365	410	862	1053	1021	1060
			Syria	47	57	66	72	79	0	79	0	0	
			Tunisie	1486	1783	2102	2380	2653	2730	2659	2990	3002	2991
			Türkiye	1324	1515	1284	1771	2258	2266	2295	3282	3200	2722
		NCO	Gibraltar	14	16	15	17	20	22	25	28	25	25
			ICCAT (RMA)	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0
			Palestine	2	2	2	2	10	2	2	1	0	**0**
	ATW	CP	Brazil	0	0	0	0	0	0	0	1	0	
			Canada	466	472	550	666	580	626	613	598	616	609
			EU-España	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
			EU-Portugal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			FR-St Pierre et Miquelon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
			Grenada	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Japan	345	346	406	406	407	410	657	610	702	683
			Mexico	55	34	80	39	28	63	60	39	16	10
			UK-Bermuda	0	0	0	0	1	1	0	1	0	0
			USA	1002	986	1013	1185	1178	1177	1311	1291	1593	1102
		NCO	Dominica	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Discards	ATE	CP	EU-Denmark	0	0	0	0	0	0	0	2	0	
			EU-Ireland	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
			Japan	0	5	7	9	8	1	4	5	8	2
	MED		EU-Croatia	4	5	6	4	5	4	2	3	11	2
			EU-Cyprus	0	0	0	0	0	0	0	5	3	4
			EU-España	0	0	0	0	0	0	0	77	10	70
			Libya	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
			Tunisie	5	5	0	0	0	0	0	0	0	
	ATW		Canada	8	1	4	3	5	5	6	4	8	12
			Japan	0	0	1	0	0	0	0	1	2	2
			Mexico	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			USA	24	10	15	6	8	28	50	20	24	23

Perspectives

Le stock de thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (BFT-E) et le stock de thon rouge de l'Atlantique Ouest (BFT-W) sont tous deux gérés à l'aide d'une seule MP testée dans le cadre de la MSE afin de fixer des TAC distincts pour les zones Ouest et Est. En se fondant sur l'analyse de la MSE, la MP (BR) adoptée devrait permettre de maintenir les deux stocks dans le quadrant vert de la matrice de Kobe avec une probabilité de 60% au cours des 30 prochaines années. La vérification de l'état des stocks réalisée en 2026, utilisant les données allant jusqu'en 2024, indique qu'aucun des deux stocks n'était surpêché en 2024 et qu'il n'y a pas de surpêche entre l'adoption de la MP et 2024.

Recommandation de gestion

Le Comité a fourni les résultats de la MP adoptée en 2025. Le TAC adopté pour la zone orientale pour la période 2026-2028 s'élevait à 48.403 t (Rec. 25-04). Le TAC adopté pour la zone occidentale pour la période 2026-2028 était supérieur de 20 % à celui établi par la BR. La Rec. 25-05 établit que « Si le total des captures dans la zone occidentale dépasse 3.081,6 t au cours d'une année donnée, il devra s'agir d'une circonstance exceptionnelle ».

Informations complémentaires à l'appui

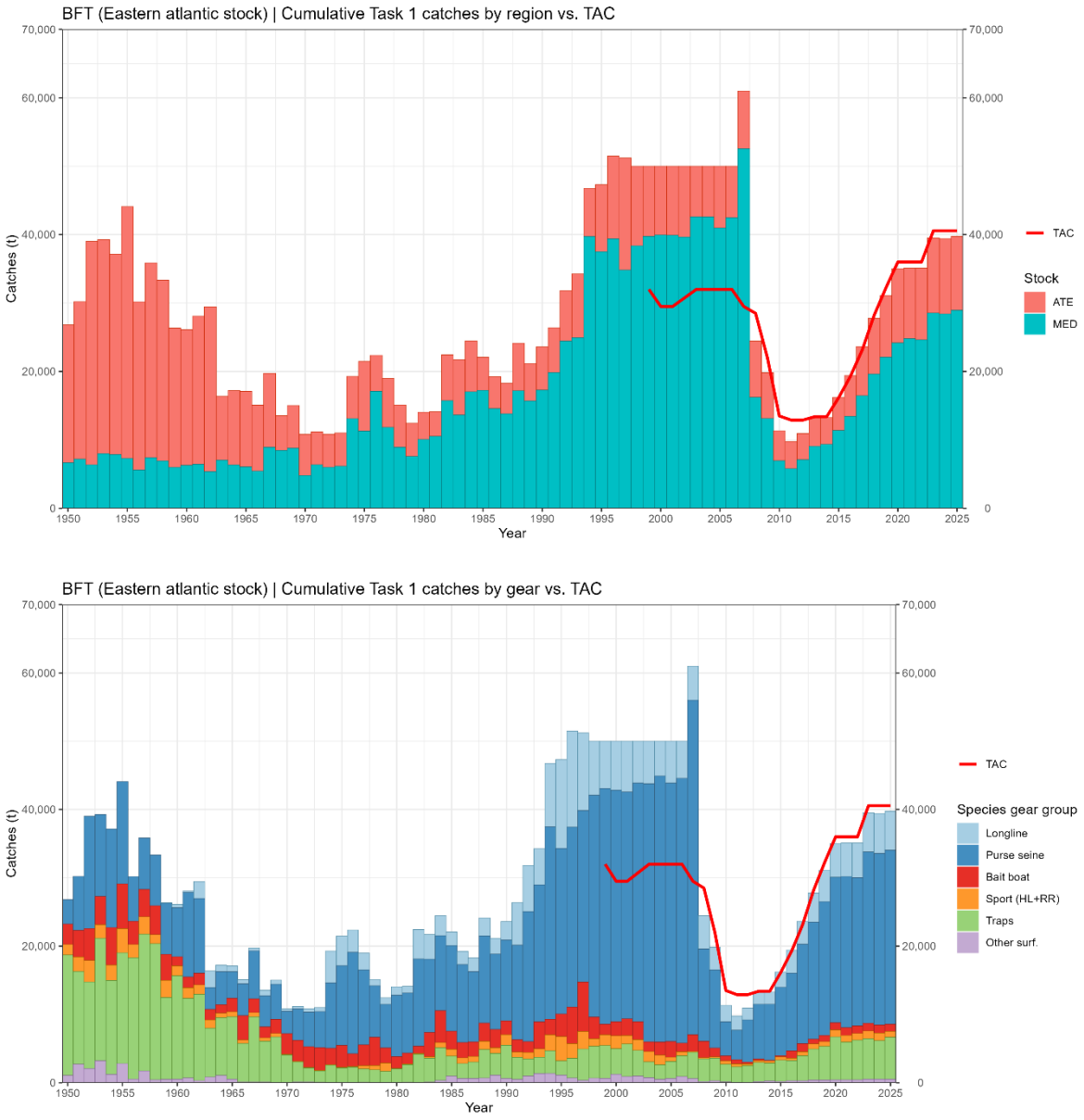


Figure 1. Captures déclarées pour l'Atlantique Est et la Méditerranée, d'après les données de la tâche 1 de 1950 à 2025, ventilées par zones géographiques principales (panneau supérieur) et par engins de pêche (panneau inférieur), ainsi que les captures non déclarées estimées par le Comité de 1998 à 2007 et les niveaux des TAC depuis 1998. Données en date du 18 septembre 2026.

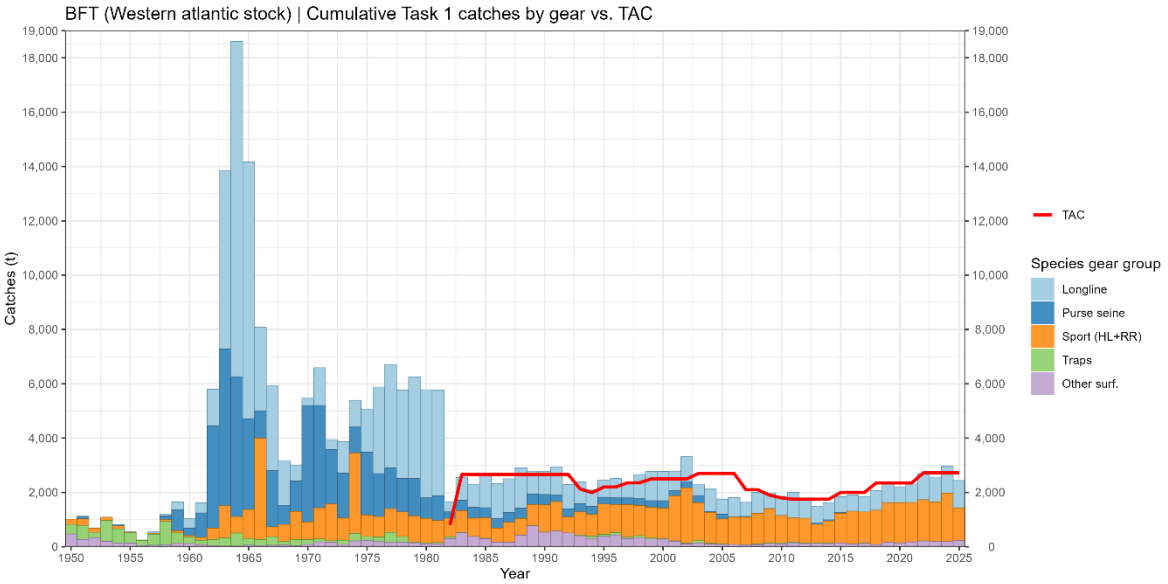
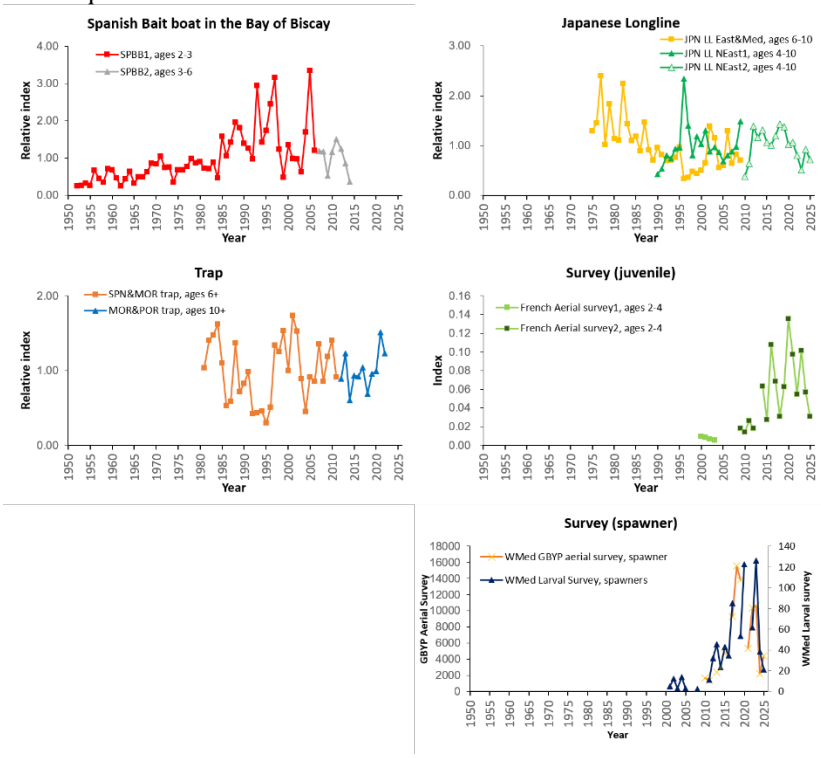


Figure 2. Captures historiques de thon rouge de l'Ouest : (a) par type d'engin et (b) TAC fixés par la Commission (indiqués à titre comparatif). Données au 18 septembre 2026.

Le Comité fournit des indices actualisés d'abondance relative utilisés pour la vérification de l'état et dans le cadre de la procédure de gestion (**figure 3**). Le Comité reste préoccupé par le fait que ces indices continuent d'être influencés par des facteurs environnementaux non quantifiés, par les fluctuations de la disponibilité des poissons et par les changements opérationnels dans les pratiques de pêche.

Les vérifications de l'état concernant tant le BFT-E que le BFT-W indiquent que les mesures de gestion, notamment la mise en place de limites de capture et de taille appropriées, associées à une modification des pratiques de pêche visant à privilégier les poissons de plus grande taille (**figure 4**), ont largement contribué à la production actuelle durable.

Atlantique Est et Méditerranée



Atlantique Ouest

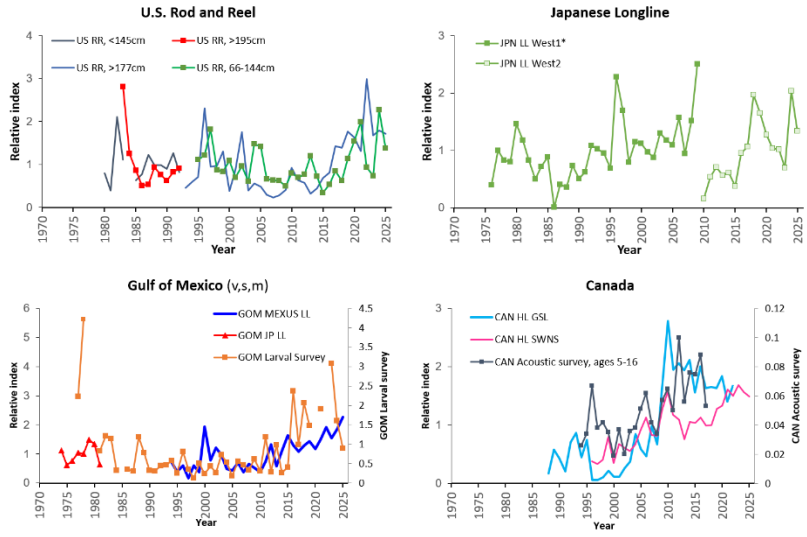


Figure 3. Diagrammes des indicateurs dépendants et indépendants des pêcheries actualisés utilisés pour le stock de thon rouge de l'Atlantique est et de la Méditerranée (en haut) et les stocks de l'Atlantique Ouest (en bas). Tous les indicateurs dépendants des pêcheries sont des séries standardisées et échelonnées à leurs moyennes. La série des canneurs espagnols a été divisée en deux séries afin de tenir compte des changements des schémas de sélectivité et la dernière série a été calculée à l'aide des données des canneurs français en raison de la vente du quota par la flottille espagnole. Les CPUE de la palangre japonaise dans l'Atlantique Nord-Est et l'Atlantique Ouest ont été divisées en 2009/2010 et l'indice des prospections aériennes de l'UE-France a été divisé en 2008/2009. Les points de données de l'indice Maroc-Portugal entre 2023 et 2025 reflétaient des changements substantiels dans les opérations de pêche, c'est pourquoi les points de données de l'indice pour ces années n'ont pas été utilisés. Le faible point de données de 1986 de la palangre japonaise dans l'Atlantique Ouest a été supprimé dans les modèles de Stock Synthesis.

Atlantique Est et Méditerranée

Atlantique Ouest

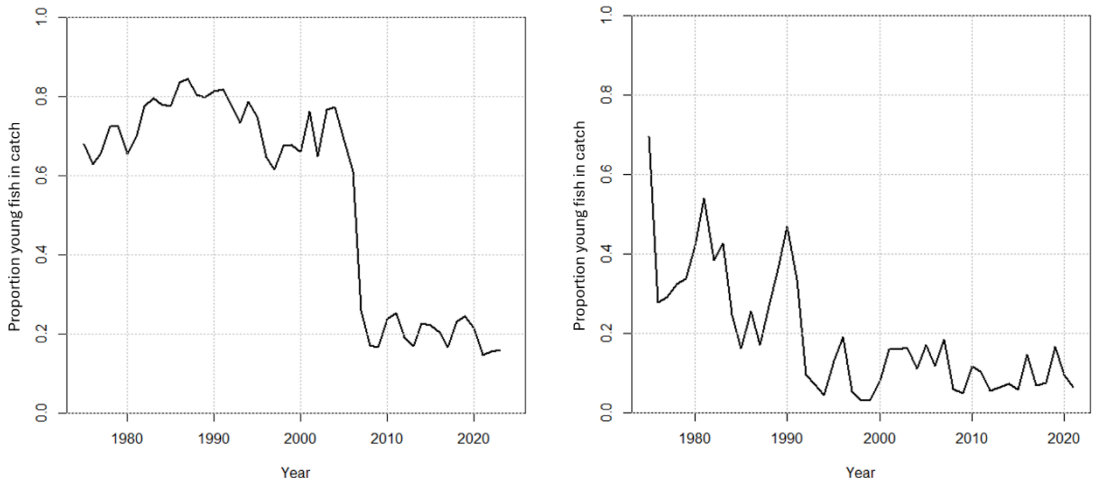


Figure 4. Proportion estimée (en nombre) de juvéniles (âgés de 0 à 3 ans) dans les captures pour les stocks de thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (à gauche) et de l'Atlantique Ouest (à droite).

12.7 SBF – Thon rouge du Sud

La Commission pour la conservation du thon rouge du Sud (CCSBT) est chargée d'évaluer l'état du thon rouge du Sud. Chaque année, le SCRS étudie les rapports de la CCSBT afin d'acquérir des connaissances sur la recherche et les évaluations de stock du thon rouge du Sud. Ces rapports sont disponibles auprès de la CCSBT.

*12.8 BUM - Makaire bleu (*Makaira nigricans*)*

Introduction

Une évaluation du stock de makaire bleu a été réalisée en 2024, par le biais d'un processus comprenant une réunion de préparation des données sur le makaire bleu de l'Atlantique en mars 2024 (Anon., 2024a) et une réunion d'évaluation du stock de makaire bleu en juin 2024 (Anon., 2024i). La dernière année de données des pêcheries utilisée dans l'évaluation du stock était 2022, en appliquant une approche de grille qui incorporait à la fois des modèles de production excédentaire et des modèles structurés par âge pour refléter l'incertitude des paramètres biologiques. Un résumé de l'état du stock est fourni dans le **tableau 1**. Les estimations de l'état actuel du stock du diagramme de Kobe sont résumées dans la **figure 1**. L'estimation des prises et des rejets par engin et également par CPC, pour la période 2016-2025, est présentée dans le **tableau 2,** tandis que la **figure 2** présente les séries de prise historique par engin principal.

Tableau 1. Tableau récapitulatif sur le makaire bleu.

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME) [1]	3.331 t (2.323 t -4.659 t)[3]	2022
Limite de débarquement de 2025	1.670 t	
Production actuelle (2025)[2]	1.618 t	
Biomasse relative (B2022/BPME) le cas échéant	0,67 (0,30 - 1,35)[3]	
Mortalité par pêche relative (F_{2022}/F_{PME}) [1]	0,91 (0,40 - 1,64)[3]	
État du stock	Surexploité : OUI (84% de probabilité d'être surexploité)[4]	
	Surpêche : NON (39% de probabilité de surpêche)[4]	
Mesures de gestion en vigueur	Rec. 19-05: Limite de débarquement de 2025 de 1 670 t.	

[1] Cas de base/modèle combiné : résultats du modèle basés sur les données de capture de l'année-année.
[2] Provisoire et sujet à révision au 18 septembre 2026.
[3] Estimation ponctuelle, les intervalles de confiance de 95% avec correction du biais sont indiqués.
[4] Selon les estimations issues de la probabilité du diagramme de Kobe dans chaque quadrant.

Tableau 2. Captures et rejets estimés de makaire bleu de l'Atlantique (*Makaira nigricans*) par engin pour la période 2016-2025.

				2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL	A+M			2149	2743	2074	1985	2402	2547	2085	1930	1988	1618
Landings			Longline	1227	1570	1105	1234	1400	1225	925	973	859	534
			Other surf.	637	795	571	495	744	988	849	514	407	295
			Sport (HL+RR)	220	276	256	135	136	181	163	307	384	610
Landings(FP)			Other surf.	0	0	0	0	0	0	31	12	8	
Discards			Longline	53	74	45	56	59	46	37	39	245	175
			Other surf.	13	29	97	65	64	108	80	83	85	4
			Sport (HL+RR)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Landings		CP	Barbados	11	24	21	13	22	12	9	10	9	9
			Belize	13	1	6	0	2	0	0	0	9	
			Brazil	79	64	37	20	13	2	3	5	3	8
			Cabo Verde	0	0	0	0	0	2	0	0	0	
			Canada	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			China PR	50	40	42	46	37	4	10	35	37	31
			Costa Rica	48	74	35	27	15	24	11	8	23	9
			Curaçao	0	44	2	20	15	2	6	1	0	
			Côte d'Ivoire	72	44	32	163	41	148	6	70	81	56
			EU-España	225	321	106	103	437	461	204	53	23	14
			EU-France	168	209	152	171	282	162	174	216	288	311
			EU-Ireland	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			EU-Portugal	50	57	74	19	28	37	36	48	45	32
			El Salvador	0	15	0	0	1	0	0	0	0	
			Ghana	44	162	60	44	53	278	121	196	42	45
			Great Britain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Grenada	53	54	62	69	49	31	30	79	38	60
			Guatemala	0	23	23	0	15	0	0	0	0	
			Japan	296	430	287	357	293	284	317	386	366	167
			Korea Rep	27	26	26	13	27	13	11	13	16	15
			Liberia	127	65	24	18	21	119	31	55	66	51
			Maroc	7	82	64	46	27	46	39	37	41	39
			Mauritania	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Mexico	66	60	68	51	39	43	29	44	35	27
			Namibia	32	57	84	53	51	70	8	99	11	2
			Nigeria	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13
			Panama	0	21	21	0	14	12	0	0	0	
			S Tomé e Príncipe	10	13	86	88	34	109	75	76	29	24
			Senegal	82	39	25	21	358	73	332	38	51	53
			South Africa	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			St Vincent and Grenadines	0	2	2	1	2	2	0	0	0	
			Trinidad and Tobago	19	0	0	0	0	1	0	0	0	0
			UK-Bermuda	2	1	2	1	1	1	1	1	1	2
			UK-Sta Helena	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			USA	19	13	20	17	17	22	22	23	18	17
			Venezuela	180	198	133	118	73	97	123	115	145	34
		NCC	Chinese Taipei	75	73	74	40	70	76	40	58	94	60
			Guyana	19	29	27	128	39	75	81	0	0	27
		NCO	Dominica	49	74	52	45	64	54	54	57	55	214
			Dominican Republic	170	183	176	87	58	72	72	67	71	70
			Jamaica	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
			Saint Kitts and Nevis	2	8	12	0	2	5	4	4	4	4
			Sta Lucia	91	134	93	82	78	61	85	0	49	44
Landings(FP)		CP	EU-España	0	0	0	0	0	0	19	0	0	
			EU-France	0	0	0	0	0	0	12	12	8	
Discards			Belize	0	0	0	0	0	0	0	0	9	
			Canada	0	0	0	0	0	7	0	0	0	0
			Curaçao	0	4	0	0	1	0	0	0	0	
			EU-España	7	7	80	57	55	102	71	76	235	86
			EU-France	6	11	12	9	5	5	8	7	2	4
			EU-Portugal	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0
			El Salvador	0	2	0	0	0	0	0	0	0	
			Guatemala	0	2	2	0	2	0	0	0	0	
			Japan	0	0	5	8	16	8	2	7	35	34
			Mexico	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			Panama	0	2	2	0	2	0	0	0	0	
			UK-Bermuda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			USA	25	47	22	24	20	9	16	18	18	25
		NCC	Chinese Taipei	27	26	16	22	21	20	18	13	31	30

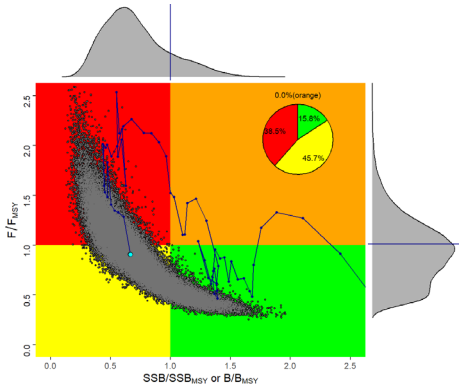


Figure 1. Diagramme de Kobe pour l'état du stock de makaire bleu de l'Atlantique en 2022, estimé lors de l'évaluation du stock de 2024 (Anon., 2024i). La ligne indique la trajectoire de l'état du stock à partir de 1952. Le diagramme circulaire inséré indique la probabilité que le stock se situe dans chaque quadrant de couleur de Kobe. Les distributions de probabilité indiquées sur chaque axe représentent l'incertitude concernant les niveaux actuels de B/B_{PME} (SS3, SSB/SSB_{PME}) et de F/F_{PME}.

Perspectives

Les projections résultant du modèle bayésien de production excédentaire et du modèle structuré par âge ont indiqué que les scénarios de captures constantes égales ou inférieures à 2.250 t entraînaient une faible probabilité (moins de 5%) que la biomasse du stock tombe en dessous de niveaux trop faibles (10% ou 20 % de B_{PME}) d'ici à 2034. Les scénarios de captures plus élevées ont montré une augmentation du risque.

Recommandation de gestion

Les résultats des modèles combinés finaux ont été résumés pour produire les probabilités estimées d'atteindre les objectifs de la Convention ($B \geq B_{PME}$, $F \leq F_{PME}$) pour un niveau donné de captures constantes, pour chaque année jusqu'en 2034 (**tableau 3**). Le Comité souligne que les incertitudes non comptabilisées, principalement liées aux niveaux des débarquements et des rejets morts, continuent d'entraver sa capacité à fournir un avis de gestion avisé. Les résultats des modèles d'évaluation du stock de 2024 ont été utilisés pour étayer l'avis de gestion dans le cadre de multiples scénarios de captures constantes, en tenant compte des incertitudes associées aux débarquements et aux rejets morts.

Compte tenu de ces incertitudes, le Comité a rappelé sa recommandation formulée en 2024 à la Commission d'adopter des limites de capture basées sur la prise totale (c'est-à-dire les débarquements plus les rejets de poissons morts) égale ou inférieure à 1.670 t, plutôt que sur les seuls débarquements, comme dans la *Recommandation de l'ICCAT visant à établir des programmes de rétablissement pour le makaire bleu et le makaire blanc/makaire épée* (Rec. 19-05), et maintenir ces limites jusqu'à ce que la tendance croissante de la biomasse observée dans l'évaluation du stock de 2024 soit confirmée lors de la prochaine évaluation du stock de makaire bleu . Il est essentiel que les CPC déclarent des données de capture complètes, y compris les débarquements et les rejets morts, afin de garantir des évaluations précises et une gestion efficace du stock de makaire bleu.

Tableau 3. Matrices de Kobe II pour le makaire bleu de l'Atlantique fournissant la probabilité que $F \leq F_{PME}$, $B \geq B_{PME}$ et la probabilité conjointe que $F \leq F_{PME}$ et $B \geq B_{PME}$, entre 2025 et 2034, avec divers niveaux de capture constante (débarquements et rejets morts) reposant sur les résultats du cas de base du modèle bayésien de production excédentaire et du modèle SS.

a) Probabilité que $F \leq F_{PME}$

Catch (t)	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
0	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
1000	97%	98%	98%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%
1250	93%	94%	95%	96%	96%	97%	97%	97%	98%	98%
1500	85%	87%	89%	90%	91%	92%	93%	94%	94%	95%
1750	74%	77%	80%	82%	84%	85%	86%	87%	88%	89%
2000	63%	66%	69%	71%	73%	75%	77%	78%	79%	80%
2250	52%	55%	58%	60%	62%	64%	66%	67%	69%	70%
2500	42%	45%	48%	50%	52%	53%	55%	56%	58%	59%
2750	35%	37%	39%	40%	42%	43%	44%	45%	46%	47%
3000	28%	30%	31%	32%	33%	34%	35%	36%	36%	37%
3250	23%	24%	24%	25%	26%	26%	27%	27%	27%	28%
3500	18%	19%	19%	19%	19%	20%	19%	20%	20%	20%

b) Probabilité que $B \geq B_{PME}$

Catch (t)	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
0	35%	45%	56%	65%	72%	78%	83%	86%	89%	92%
1000	32%	39%	46%	53%	59%	64%	69%	73%	76%	79%
1250	31%	37%	44%	50%	55%	60%	65%	69%	72%	75%
1500	30%	36%	41%	47%	52%	56%	60%	64%	67%	70%
1750	29%	34%	39%	44%	48%	52%	56%	59%	62%	65%
2000	29%	33%	37%	40%	44%	47%	51%	54%	56%	59%
2250	28%	31%	35%	38%	41%	43%	46%	48%	51%	53%
2500	27%	30%	32%	35%	37%	39%	41%	43%	45%	46%
2750	27%	29%	30%	32%	34%	35%	37%	38%	39%	40%
3000	26%	27%	28%	29%	30%	31%	32%	33%	34%	34%
3250	25%	26%	27%	27%	27%	28%	28%	28%	29%	29%
3500	25%	25%	25%	24%	24%	24%	24%	24%	24%	24%

c) Probabilité que $F \leq F_{PME}$ et $B \geq B_{PME}$

Catch (t)	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
0	35%	45%	56%	65%	72%	78%	83%	86%	89%	92%
1000	32%	39%	46%	53%	59%	64%	69%	73%	76%	79%
1250	31%	37%	44%	50%	55%	60%	65%	69%	72%	75%
1500	30%	36%	41%	47%	52%	56%	60%	64%	67%	70%
1750	29%	34%	39%	44%	48%	52%	56%	59%	62%	65%
2000	29%	33%	37%	40%	44%	47%	51%	54%	56%	59%
2250	28%	31%	35%	38%	40%	43%	46%	48%	51%	53%
2500	27%	30%	32%	35%	37%	39%	41%	43%	44%	46%
2750	26%	28%	30%	31%	33%	34%	36%	37%	38%	39%
3000	24%	25%	26%	28%	29%	30%	30%	31%	32%	32%
3250	21%	22%	22%	23%	23%	24%	24%	25%	25%	25%
3500	17%	18%	18%	18%	18%	19%	18%	19%	19%	19%

Informations complémentaires à l'appui

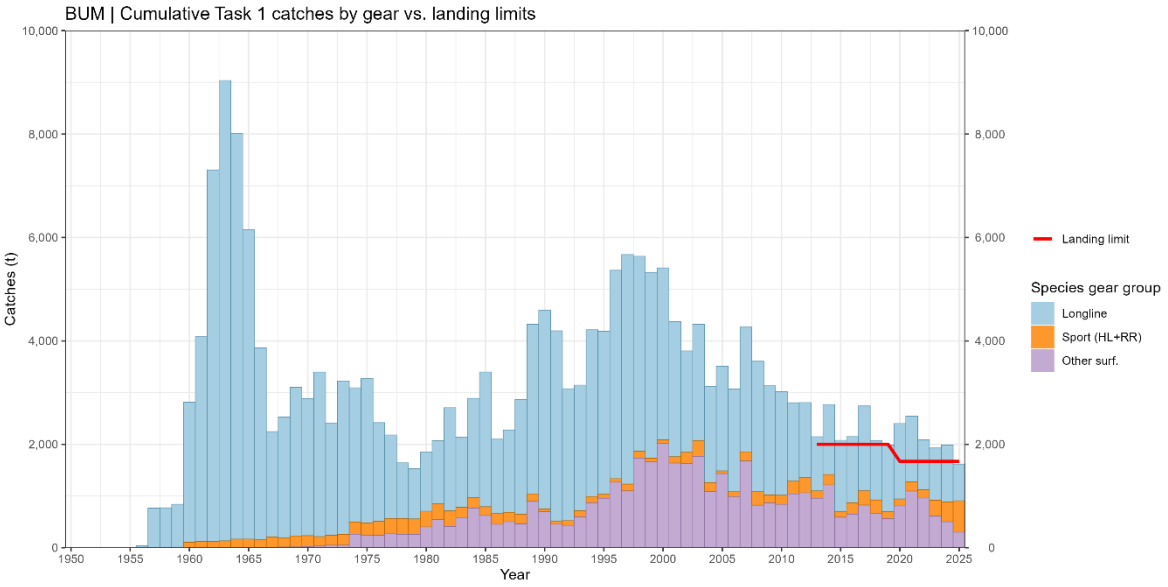


Figure 2. Captures totales déclarées et estimées de makaire bleu de l'Atlantique (stock BUM-A) (débarquements et rejets morts, en tonnes) par année et par engin principal. Données au 18 septembre 2026.

*12.9 WHM - Makaire blanc (*Kajikia albida*)*

Introduction

L'évaluation du makaire blanc comprend l'évaluation combinée du makaire blanc (WHM) et du makaire épée (RSP). En raison des difficultés d'identification des espèces, les débarquements de makaire blanc déclarés à l'ICCAT incluent le makaire épée et les statistiques historiques relatives au makaire blanc comprennent très probablement un mélange des deux espèces. Une évaluation du stock de makaire blanc/makaire épée a été réalisée en 2025, par le biais d'un processus comprenant une réunion de préparation des données en mars 2025 (Anon., 2025b) et une réunion d'évaluation de stock en juillet 2025 (Anon., 2025h). La dernière année de données des pêcheries utilisée dans l'évaluation était 2023. Le Comité a convenu qu'il n'était pas souhaitable d'estimer les projections de stock pour cette évaluation de stock. Par conséquent, aucun scénario de projection n'a été réalisé et aucune matrice de Kobe n'a été fournie. Un résumé de l'état du stock est fourni dans le **tableau 1.** Le diagramme de phase de Kobe et l'incertitude quant aux estimations de l'état actuel sont résumés dans la **figure 1.** L'estimation des prises et des rejets par engin, pour la période 2016-2025, est présentée dans le **tableau 2,** alors que la **figure 2** présente les séries de prise historique par engin principal.

Tableau 1. Tableau récapitulatif sur le makaire blanc/makaire épée.

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME)[1]	1.497 t (1.160-1.937)[3]	2023
Limite de débarquement de 2025	355 t	
Production actuelle (2025) [2]	99 t	
Biomasse relative (B_{2023}/B_{PME})	0,80 (0,394 – 1,611)[3]	
Mortalité par pêche relative (F_{2023}/F_{PME})	0,191 (0,089 – 0,348)[3]	
État du stock	Surexploité : OUI (73% de probabilité d'être surexploité)[4]	
	Surpêche : NON (<1% de probabilité de surpêche)[4]	
Mesures de gestion en vigueur	Rec. 18-04 et Rec. 19-05 Limite de débarquement de 2025 de 355 t.	

[1] Résultats du cas de base du modèle basés sur les données de capture de 1956-2023.
[2] Provisoire et sujet à révision au 18 septembre 2026.
[3] Estimation ponctuelle, les intervalles de crédibilité de 95% sont indiqués.
[4] Estimation de la probabilité du diagramme de Kobe dans chaque quadrant.

Tableau 2. Captures et rejets estimés de makaire blanc/makaire épée *(Kajikia albida, Tetrapturus georgii*) par engin pour la période 2016-2025.

				2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL	A+M			484	508	305	319	253	181	229	184	144	99
Landings			Longline	440	451	233	223	204	137	181	123	84	69
			Other surf.	29	39	26	27	31	31	38	38	31	21
			Sport (HL+RR)	4	5	10	3	7	5	2	6	4	2
Discards			Longline	10	13	35	65	11	9	7	16	25	8
			Other surf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Landings		CP	Barbados	14	17	22	12	14	10	10	8	7	8
			Brazil	67	47	62	76	46	0	41	17	1	4
			Cabo Verde	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Canada	1	2	1	1	1	2	1	1	1	2
			China PR	0	3	2	3	2	2	2	2	2	0
			Curaçao	0	1	1	0	0	0	0	0	0	
			Côte d'Ivoire	1	1	1	0	0	0	1	1	0	
			EU-España	96	118	11	11	44	56	47	15	11	12
			EU-France	1	1	0	0	0	2	0	1	0	0
			EU-Ireland	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			EU-Portugal	11	13	0	0	1	9	1	4	1	1
			El Salvador	0	3	0	0	0	0	0	0	0	
			Ghana	1	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			Grenada	15	9	11	19	14	1	5	13	5	7
			Guatemala	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Japan	9	10	6	11	7	8	3	9	3	1
			Korea Rep	0	0	0	0	1	0	0	0	0	
			Liberia	0	0	1	0	0	0	0	1	0	
			Maroc	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
			Mauritania	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Mexico	20	12	16	9	10	12	8	8	9	6
			Nigeria	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Panama	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			S Tomé e Príncipe	15	13	7	10	11	20	27	27	17	14
			Senegal	0	0	0	1	1	0	0	0	0	
			St Vincent and Grenadines	0	8	8	5	9	0	0	1	4	
			Trinidad and Tobago	20	30	27	26	28	0	18	0	2	9
			UK-Bermuda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			USA	1	2	3	2	6	2	2	1	2	1
			Venezuela	186	194	80	65	44	43	55	58	52	25
		NCC	Chinese Taipei	10	5	6	2	2	4	1	1	1	1
			Guyana	4	5	4	0	0	0	0	0	0	
		NCO	Jamaica	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Sta Lucia	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0
Discards		CP	Canada	0	0	0	0	0	3	1	1	1	1
			Curaçao	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-España	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1
			EU-France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			EU-Portugal	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
			El Salvador	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Guatemala	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Japan	0	0	2	1	1	0	0	1	1	0
			Mexico	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Panama	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			UK-Bermuda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			USA	3	5	2	2	1	1	1	1	1	3
			Venezuela	0	0	26	54	1	0	0	10	16	
		NCC	Chinese Taipei	2	2	1	3	3	1	1	0	1	2
		NCO	NEI (BIL)	4	6	3	4	3	2	3	3	3	

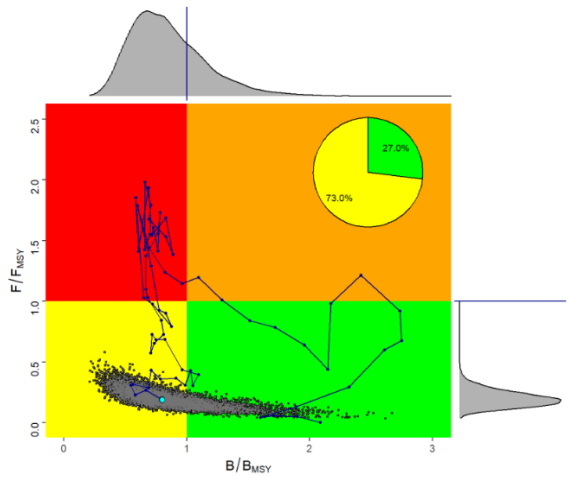


Figure 1. Diagramme de Kobe pour l'état du stock de makaire blanc/makaire épée de l'Atlantique en 2023, estimé lors de l'évaluation du stock de 2025. La ligne indique la trajectoire de l'état du stock à partir de 1956. Le diagramme circulaire inséré indique la probabilité que le stock se situe dans chaque quadrant de couleur de Kobe. Les distributions de probabilité indiquées sur chaque axe représentent l'incertitude entourant B/B_{PME} et F/F_{PME} actuelles.

Perspectives

Le diagramme de Kobe pour le cas de base[2] (**figure 1**) montre une trajectoire historique allant du quadrant « surexploité » et « faisant l'objet de surpêche » (rouge) dans les années 1970 vers le quadrant « surexploité » mais ne « faisant pas l'objet de surpêche » (jaune) dans les années 1990 et au début des années 2000. L'estimation la plus récente (2023) se situe dans le quadrant jaune, indiquant que le stock restait inférieur à B_{PME}, mais qu'il était pêché à des niveaux inférieurs à F_{PME}. La distribution a posteriori dans le diagramme de Kobe montre que 73 % des combinaisons de biomasse et de mortalité par pêche estimées se situent dans le quadrant jaune et 27% dans le quadrant vert, ce qui suggère une forte probabilité qu'il n'y ait pas de surpêche, mais que le stock restait surexploité.

Le Comité a également conclu qu'étant donné l'incertitude entourant la dynamique de recrutement du stock au cours des dernières années, il n'était pas souhaitable d'estimer les projections du stock pour cette évaluation du stock. Par conséquent, aucun scénario de projection n'a été réalisé et aucune matrice de Kobe n'a été fournie.

Le Comité a noté que la biomasse relative n'a pas augmenté de beaucoup malgré une baisse considérable de la mortalité par pêche relative pendant cette période (**figure 3**).

Recommandation de gestion

Le Comité a noté que bien que les récentes prises déclarées se soient situées en-dessous des limites de débarquement de 355 t établies dans la *Recommandation de l'ICCAT visant à établir des programmes de rétablissement pour le makaire bleu et le makaire blanc/makaire épée* (Rec. 19-05), paragr. 2, le stock a montré des signes limités de rétablissement. Le Comité a fait part de ses inquiétudes quant à l'impact potentiel des captures non déclarées, y compris les rejets de poissons morts et vivants, qui introduisent une incertitude dans les estimations actuelles des captures. Afin de mieux évaluer l'état du stock et de fournir un avis de gestion plus solide, il est essentiel que les CPC respectent les exigences en matière de déclaration des données (c'est-à-dire les débarquements et les estimations des rejets, les données de taille) et améliorent les indices d'abondance. Tant que cet objectif ne sera pas atteint, les évaluations futures du stock de makaire blanc/makaire épée continueront d'être entravées par les incertitudes liées aux données et limiteront la capacité du Comité à fournir un avis de gestion solide pour ce stock.

[2] Le « cas de base » se réfère à l'exécution codée Group 0_no_CTP_LL2 dans le rapport d'évaluation du stock de makaire blanc (Anon., 2025b) qui a été utilisé pour le résumé de l'état du stock.

Le Comité a réitéré l'importance pour la Commission de maintenir, au minimum, la limite de débarquement de 355 t telle que fixée au paragraphe 2 de la Rec. 19-05.

Le Comité a conclu que l'état du stock de makaire blanc de l'Atlantique/makaire épée à la fin de 2023 indiquait que la biomasse est restée inférieure à B_{PME} avec une médiane de B/B_{PME} estimée à 0,80 (intervalle de crédibilité (CRI) de 95% : 0,394 - 1,611), et une mortalité par pêche inférieure à F_{PME} avec une médiane de F/F_{PME} à 0,191 (CRI de 95% : 0,089 - 0,348) (**figure 1** et **tableau 1**).

Informations complémentaires à l'appui

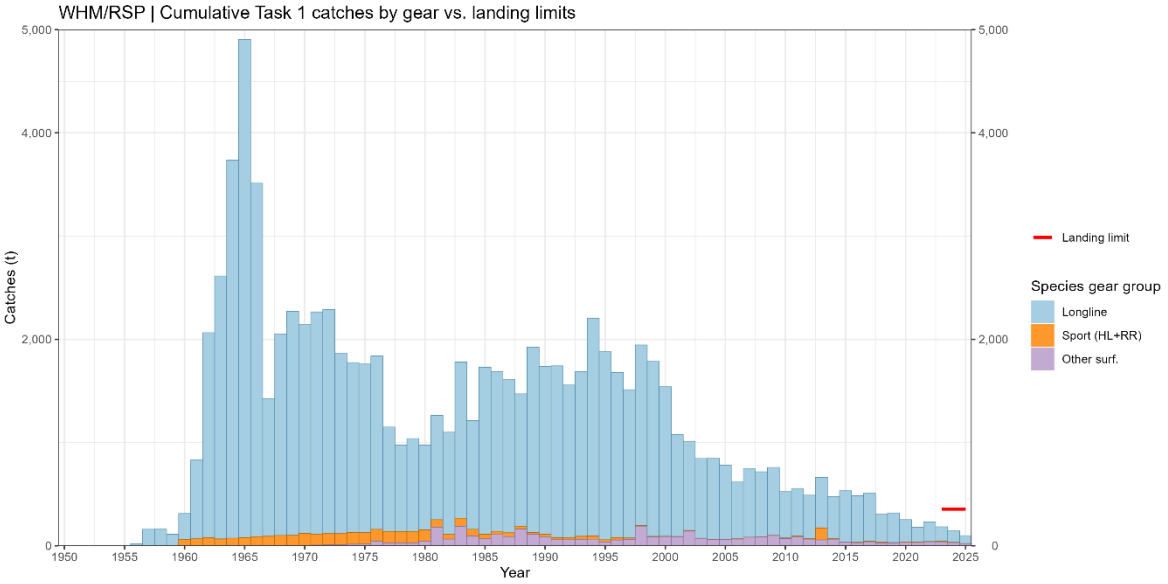


Figure 2. Captures totales déclarées et estimées de makaire blanc de l'Atlantique (stock WHM-A) et de makaires épée (débarquements et rejets morts, en tonnes) par année et par engin principal. Données au 18 septembre 2026.

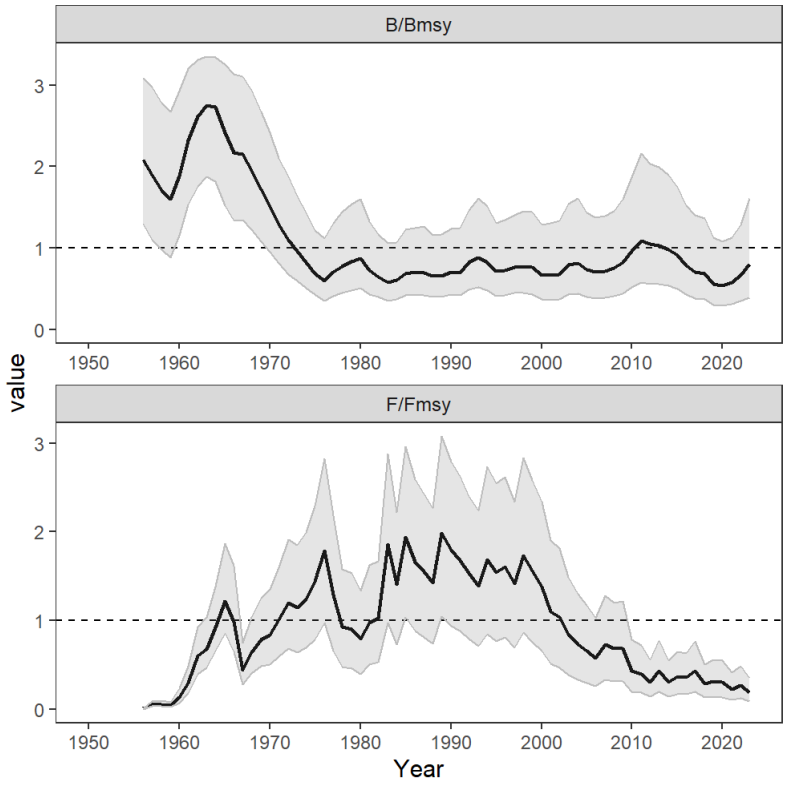


Figure 3. Trajectoires de la biomasse par rapport à B_{PME} (B/B_{PME}) à la fin des années et de la mortalité par pêche par rapport à F_{PME} (F/F_{PME}) pour le cas de base du modèle final pour le makaire blanc de l'Atlantique ; la zone ombrée indique les limites de CRI à 95 %.

*12.10 SFA Voilier de l'Atlantique (*Istiophorus albicans*)*

Introduction

Les évaluations les plus récentes des stocks de voiliers de l'Est et de l'Ouest ont été réalisées lors de la réunion de préparation des données et d'évaluation des stocks de voiliers de l'Atlantique (Anon., 2023b), qui s'est tenue en juin 2023, en utilisant les données de capture disponibles jusqu'en 2021, dans le cadre d'un processus comprenant une seule réunion pour la préparation des données et l'évaluation des stocks. Les précédentes évaluations des stocks de l'Est et de l'Ouest ont été réalisée lors de la réunion d'évaluation du stock de voilier (Anon., 2017a), qui s'est tenue en juin 2016.

Pour le stock du voilier de l'Est, une seule plate-forme d'évaluation a été utilisée, à savoir *Just Another Bayesian Biomass Assessment* (JABBA), un modèle bayésien de production excédentaire. Pour le stock du voilier de l'Ouest, les modèles JABBA et Stock Synthesis (SS) ont été utilisés pour déterminer l'état du stock et pour effectuer des projections afin d'estimer la matrice de stratégie de Kobe II (K2SM). Toutefois, l'examen des résultats de SS après la réunion a mis en évidence des problèmes liés à la solution du modèle qui n'ont pas pu être résolus à temps pour que les résultats puissent être présentés ici et inclus dans l'avis de gestion. Par conséquent, l'état du stock de voilier de l'Atlantique Ouest était basé sur les scénarios du modèle JABBA. Un résumé de l'état du stock est fourni ci-dessous (**tableaux 1a et 1b**). Le diagramme de phase de Kobe et l'incertitude quant aux estimations de l'état actuel sont résumés dans la **figure 1**. L'estimation des prises et des rejets par engin, pour la période 2016-2025, est présentée dans le **tableau 2,** alors que la **figure 2** présente les séries de prise historique par engin principal.

Tableau 1a. Tableau récapitulatif du voilier de l'Atlantique Ouest

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME)[1]	1.612 t (1.357 t – 1.968 t)[3]	2021
TAC de 2025	1.080 t [4]	
Production actuelle (2025)[2]	1.143 t	
Biomasse relative (B_{2021}/B_{PME})	0,96 (0,59-1,45)	
Mortalité par pêche relative (F_{2021}/F_{PME})[1]	0,59 (0,36 - 0,95)	
État du stock	Surexploité : OUI (59% de probabilité d'être surexploité)[5] Surpêche : NON (2% de probabilité de surpêche) [5]	
Mesures de gestion en vigueur	Rec. 16-11 Limite de captures au niveau de 67% de la PME	

Tableau 1b. Tableau récapitulatif du voilier de l'Atlantique Est

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée[1]	2.337 t (2.003 t – 2.833 t)[3]	2021
TAC de 2025	1.566 t[4]	
Production actuelle (2025)[2]	1.757 t	
Biomasse relative (B_{2021}/B_{PME})	1,83 (1,14-2,88)[3]	
Mortalité par pêche relative (F_{2021}/F_{PME})	0,36 (0,21-0,59)[3]	
État du stock	Surexploité : NON (<1% de probabilité d'être surexploité)[5] Surpêche : NON (<1% de probabilité de surpêche)[5]	
Mesures de gestion en vigueur	Rec. 16-11 Limite de captures au niveau de 67% de la PME	

[1] Cas de base/modèle combiné : résultats du modèle basés sur la capture.
[2] Provisoire et sujet à révision au 18 septembre 2026.
[3] Estimation ponctuelle, les intervalles de crédibilité de 95% sont indiqués.
[4] Débarquements et rejets morts. Le SCRS a actualisé cette valeur sur la base de l'évaluation des stocks de 2023, la fixant à 67 % du niveau de la PME.
[5] Estimation de la probabilité du diagramme de Kobe dans chaque quadrant.

Tableau 2. Captures et rejets estimés de voilier de l'Atlantique (*Istiophorus platypterus*) par engin pour la période 2016-2025.

				2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL				3161	3619	2917	3895	2611	2667	2279	2351	2518	2900
	ATE			1424	1651	962	2271	1219	1733	1183	1084	1243	1757
	ATW			1737	1967	1955	1625	1392	934	1096	1267	1275	1143
Landings	ATE		Longline	340	356	499	965	357	217	371	434	322	235
			Other surf.	1083	1191	453	1274	792	974	645	478	771	1402
			Sport (HL+RR)	0	94	1	2	50	537	71	144	131	115
	ATW		Longline	1648	1779	1778	1498	1344	772	983	1144	1152	1040
			Other surf.	67	169	163	115	42	122	91	110	110	84
			Sport (HL+RR)	15	13	6	6	2	38	19	10	10	8
Landings(FP)	ATE		Other surf.	0	0	0	0	0	0	79	5	3	
Discards			Longline	2	4	3	7	6	3	4	14	8	4
			Other surf.	0	5	6	23	14	2	13	9	8	0
	ATW		Longline	7	7	7	5	3	2	3	4	2	11
			Other surf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Landings	ATE	CP	Angola	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Belize	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0
			Brazil	0	0	0	0	0	0	0	6	0	2
			Cabo Verde	0	0	0	0	0	1	0	0	0	
			China PR	2	4	2	11	25	1	4	169	26	73
			Curaçao	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
			Côte d'Ivoire	38	405	35	959	404	336	60	85	195	170
			EU-España	225	236	278	325	108	107	286	88	148	67
			EU-France	8	12	8	33	8	2	11	4	5	
			EU-Portugal	30	27	123	66	51	13	30	14	16	12
			El Salvador	0	17	1	0	1	0	0	0	0	
			Gabon	0	5	0	0	2	1	0	1	0	
			Gambia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53
			Ghana	238	267	82	78	68	0	0	0	0	**0**
			Guatemala	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Guinea Ecuatorial	0	0	0	2	3	5	3	28	12	14
			Japan	52	45	47	62	48	30	21	44	74	42
			Korea Rep	8	15	11	8	16	6	2	6	6	3
			Liberia	0	59	11	50	47	3	25	9	12	15
			Mauritania	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Namibia	0	0	0	0	10	22	0	47	8	
			Panama	0	1	1	1	12	0	0	5	0	
			S Tomé e Principe	212	219	20	234	28	223	224	225	188	133
			Senegal	586	301	313	397	350	972	417	310	525	1150
			South Africa	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
			St Vincent and Grenadines	0	2	0	0	0	0	0	0	0	
		NCC	Chinese Taipei	23	26	21	16	17	6	2	14	9	16
	ATW	CP	Barbados	56	42	20	15	15	20	18	17	9	15
			Belize	11	19	62	104	42	0	0	0	96	163
			Brazil	59	39	43	17	28	24	11	9	8	8
			Canada	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			China PR	3	6	2	9	160	8	5	92	32	156
			Costa Rica	9	13	14	6	2	4	1	3	3	2
			Curaçao	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Côte d'Ivoire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14
			EU-España	207	454	256	228	62	73	314	50	19	11
			EU-France	0	0	1	1	2	35	15	7	12	7
			EU-Portugal	0	1	37	9	3	0	1	2	0	0
			El Salvador	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
			Grenada	137	165	150	111	97	61	58	177	90	183
			Japan	13	7	3	18	3	6	10	7	2	1
			Mexico	47	51	24	27	20	24	17	20	17	11
			Nigeria	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
			Panama	415	0	461	378	417	198	122	95	0	**0**
			St Vincent and Grenadines	85	8	10	5	19	0	0	0	0	
			Trinidad and Tobago	53	64	51	56	47	43	37	31	28	48
			USA	3	3	3	3	1	1	2	2	1	1
			Venezuela	597	1041	763	628	462	430	480	734	788	290
		NCC	Chinese Taipei	5	5	5	4	7	2	1	5	7	1
			Guyana	25	33	37	0	0	0	0	0	0	
			Suriname	0	0	0	0	0	0	0	12	159	219
		NCO	Dominica	3	3	2	1	2	2	2	1	1	
			Jamaica	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
			Saint Kitts and Nevis	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
			Sta Lucia	1	4	2	0	0	0	1	0	0	2
Landings(FP)	ATE	CP	EU-España	0	0	0	0	0	0	74	0	0	
			EU-France	0	0	0	0	0	0	5	5	3	
Discards			Curaçao	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-España	0	0	5	21	13	2	12	9	9	0
			EU-France	0	3	1	2	1	0	1	0	0	
			EU-Portugal	0	1	1	1	1	0	0	0	1	0
			El Salvador	0	2	0	0	0	0	0	0	0	
			Guatemala	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Japan	0	0	0	1	3	0	0	11	1	3
			Panama	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		NCC	Chinese Taipei	1	4	2	4	2	2	3	2	5	1
	ATW	CP	EU-España	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			EU-France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			EU-Portugal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			El Salvador	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Mexico	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			USA	7	6	6	5	3	2	2	3	1	10
		NCC	Chinese Taipei	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1

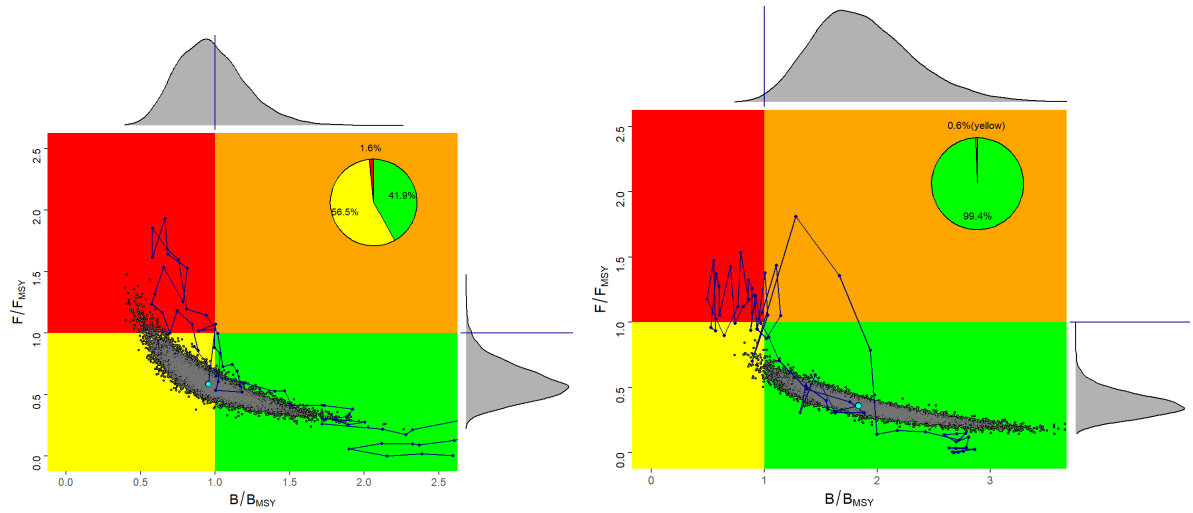


Figure 1. Diagramme de phase de Kobe pour le stock de voilier de l'Atlantique Ouest (panneau de gauche) et de l'Est (panneau de droite). Les points noirs et les lignes continues indiquent la trajectoire de l'état du stock, le point bleu indiquant la dernière année (2021), les points gris étant les interactions pour la dernière année avec les distributions marginales tracées sur l'axe latéral.

Perspectives

Des projections stochastiques utilisant le modèle JABBA ont été réalisées pour les deux stocks dans le cadre de divers scénarios de prises constantes. Pour le stock de l'Est, les projections comprenaient 11 scénarios de prises constantes (0 ; 1.000 t - 3.000 t avec des intervalles de 250 t ; 2.337 t niveau de la PME). Pour le stock de l'Ouest, les projections comprenaient 10 scénarios de prises constantes (0 ; 1.000 t - 2.000 t). Les K2SM qui en résultent fournissent les probabilités estimées de ne pas faire l'objet de surpêche ($F \leq F_{PME}$), de ne pas être surexploité ($B \geq B_{PME}$) et d'atteindre conjointement les deux conditions (quadrant vert) (**tableau 3**).

Recommandation de gestion

Comme dans l'évaluation du stock de 2016 (Anon., 2017a), d'importantes sources d'incertitude subsistent dans les évaluations des stocks de l'Est et de l'Ouest. Les indices d'abondance disponibles révèlent des tendances contradictoires pour les deux stocks, et le Comité estime que les captures déclarées, rejets morts y compris, sont très incomplètes et sous-déclarées. Ces importantes sources d'incertitude devraient être prises en considération par la Commission lors de l'adoption de mesures de gestion. Néanmoins, il est à noter que quelques améliorations ont eu lieu depuis la dernière évaluation.

Atlantique Est

L'état du stock de voilier de l'Est indique que le stock n'était pas surexploité et qu'il ne faisait pas l'objet de surpêche. Toutefois, en raison d'incertitudes non quantifiées, la Commission devrait envisager de gérer les niveaux de capture de manière à maintenir le stock dans le quadrant vert du diagramme de phase de Kobe avec une forte probabilité (**tableau 3**). Le Comité a noté que la production de 2025 (1.757 t) dépasse le niveau de capture prévu par la Rec. 16-11 (limiter les captures au niveau de 67% de la PME (1.566 t)).

Tableau 3. K2SM pour le stock de voilier de l'Atlantique Est. En haut : probabilité qu'il n'y ait pas de surpêche (F≤F_{PME}), au milieu : probabilité que le stock ne soit pas surexploité (B≥B_{PME}) et en bas : probabilité conjointe de se trouver dans le quadrant vert du diagramme de Kobe (c'est-à-dire F≤F_{PME} et B≥ B_{PME}).

a) Probabilité que F≤F_{PME}

Probability $F<=F_{MSY}$

Catch (t)	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
0	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
1000	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
1250	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
1500	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
1750	100%	100%	100%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%
2000	99%	99%	98%	98%	97%	97%	96%	95%	94%	94%
2250	98%	97%	95%	94%	92%	90%	88%	86%	84%	83%
2336	98%	96%	94%	91%	89%	87%	84%	82%	79%	77%
2500	97%	94%	90%	86%	83%	79%	75%	71%	68%	65%
2750	94%	88%	82%	75%	69%	64%	58%	52%	48%	44%
3000	90%	81%	72%	62%	54%	46%	40%	35%	30%	27%

b) Probabilité que B≥B_{PME}

Probability $B>=B_{MSY}$

Catch (t)	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
0	98%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
1000	98%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	100%	100%	100%
1250	98%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%
1500	98%	98%	98%	98%	98%	98%	98%	98%	98%	98%
1750	98%	98%	97%	97%	97%	97%	96%	96%	95%	96%
2000	98%	97%	97%	96%	95%	94%	93%	92%	91%	91%
2250	98%	97%	95%	93%	92%	90%	88%	86%	84%	82%
2336	98%	97%	95%	92%	90%	88%	85%	83%	81%	78%
2500	98%	96%	94%	91%	87%	84%	80%	77%	73%	70%
2750	98%	96%	92%	87%	82%	76%	71%	65%	60%	55%
3000	98%	95%	89%	83%	75%	67%	60%	52%	46%	40%

c) Probabilité que F≤F_{PME} et B≥B_{PME}

Catch (t)	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
0	98%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
1000	98%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	100%	100%	100%
1250	98%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%
1500	98%	98%	98%	98%	98%	98%	98%	98%	98%	98%
1750	98%	98%	97%	97%	97%	97%	96%	96%	95%	96%
2000	98%	97%	96%	96%	95%	94%	93%	92%	91%	91%
2250	98%	96%	94%	93%	91%	89%	87%	85%	82%	81%
2336	98%	96%	93%	91%	88%	86%	83%	81%	78%	76%
2500	97%	93%	90%	86%	82%	78%	74%	71%	67%	64%
2750	94%	88%	82%	75%	69%	63%	58%	52%	48%	44%
3000	90%	81%	72%	62%	54%	46%	40%	35%	30%	27%

Atlantique Ouest

Le Comité estime que les captures déclarées sont largement sous-déclarées. Compte tenu des incertitudes importantes décrites ci-dessus, le Comité recommande que les résultats fournis dans la K2SM soient interprétés avec une extrême prudence. Si la Commission choisit de continuer à fixer le niveau de capture à 67 % de la PME, en utilisant l'estimation de la PME pour 2021, cette valeur serait de 1.030 tonnes (**tableau 4**). Le Comité a noté que la production de 2025 (1.143 t) dépasse le niveau de capture prévu par la Rec. 16-11 (limiter les captures au niveau de 67% de la PME (1.080 t)).

Tableau 4. K2SM pour le stock de voilier de l'Atlantique Ouest. En haut : probabilité qu'il n'y ait pas de surpêche (F≤F_{PME}), au milieu : probabilité que le stock ne soit pas surexploité (B≥B_{PME}) et en bas : probabilité conjointe de se trouver dans le quadrant vert du diagramme de Kobe (c'est-à-dire F≤F_{PME} et B≥ B_{PME}).

a) Probabilité que F≤F_{PME}

Probability $F<=F_{MSY}$

Catch (t)	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
0	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
1000	95%	96%	97%	97%	98%	98%	98%	99%	99%	99%
1250	86%	87%	88%	89%	89%	90%	90%	90%	91%	91%
1500	74%	73%	72%	71%	70%	70%	69%	68%	68%	68%
1600	68%	66%	65%	63%	61%	60%	59%	57%	56%	55%
1700	63%	59%	56%	53%	51%	50%	47%	45%	44%	43%
1750	59%	55%	52%	49%	47%	45%	42%	40%	38%	37%
1800	56%	52%	48%	45%	42%	40%	37%	35%	33%	31%
1900	50%	45%	41%	37%	34%	30%	28%	26%	24%	22%
2000	45%	39%	34%	30%	26%	23%	21%	19%	16%	15%

b) Probabilité que B≥B_{PME}

Probability $B>=B_{MSY}$

Catch (t)	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
0	68%	87%	95%	98%	99%	100%	100%	100%	100%	100%
1000	68%	75%	80%	84%	87%	89%	91%	92%	93%	94%
1250	68%	71%	74%	76%	78%	79%	81%	82%	83%	83%
1500	68%	67%	67%	66%	66%	66%	65%	65%	64%	64%
1600	68%	66%	64%	62%	61%	60%	58%	56%	55%	54%
1700	68%	64%	61%	58%	55%	53%	51%	48%	47%	45%
1750	68%	63%	60%	56%	53%	50%	47%	44%	43%	40%
1800	68%	62%	58%	53%	50%	47%	44%	40%	38%	36%
1900	68%	61%	55%	49%	45%	41%	36%	33%	30%	28%
2000	68%	59%	52%	45%	40%	35%	30%	27%	23%	21%

c) Probabilité que F≤F_{PME} et B≥B_{PME}

Probability $F<=F_{MSY}$ and $B>=B_{MSY}$

Catch (t)	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
0	68%	87%	95%	98%	99%	100%	100%	100%	100%	100%
1000	68%	75%	80%	84%	87%	89%	91%	92%	93%	94%
1250	68%	71%	74%	76%	78%	79%	81%	82%	83%	83%
1500	67%	66%	66%	66%	65%	65%	65%	64%	63%	63%
1600	65%	63%	61%	60%	58%	57%	56%	54%	54%	53%
1700	61%	58%	55%	52%	50%	48%	46%	44%	43%	42%
1750	59%	55%	52%	48%	46%	44%	41%	39%	38%	36%
1800	56%	52%	48%	45%	42%	39%	37%	34%	32%	31%
1900	50%	45%	41%	36%	34%	30%	28%	26%	24%	22%
2000	45%	39%	33%	30%	26%	23%	21%	19%	16%	15%

Informations complémentaires à l'appui

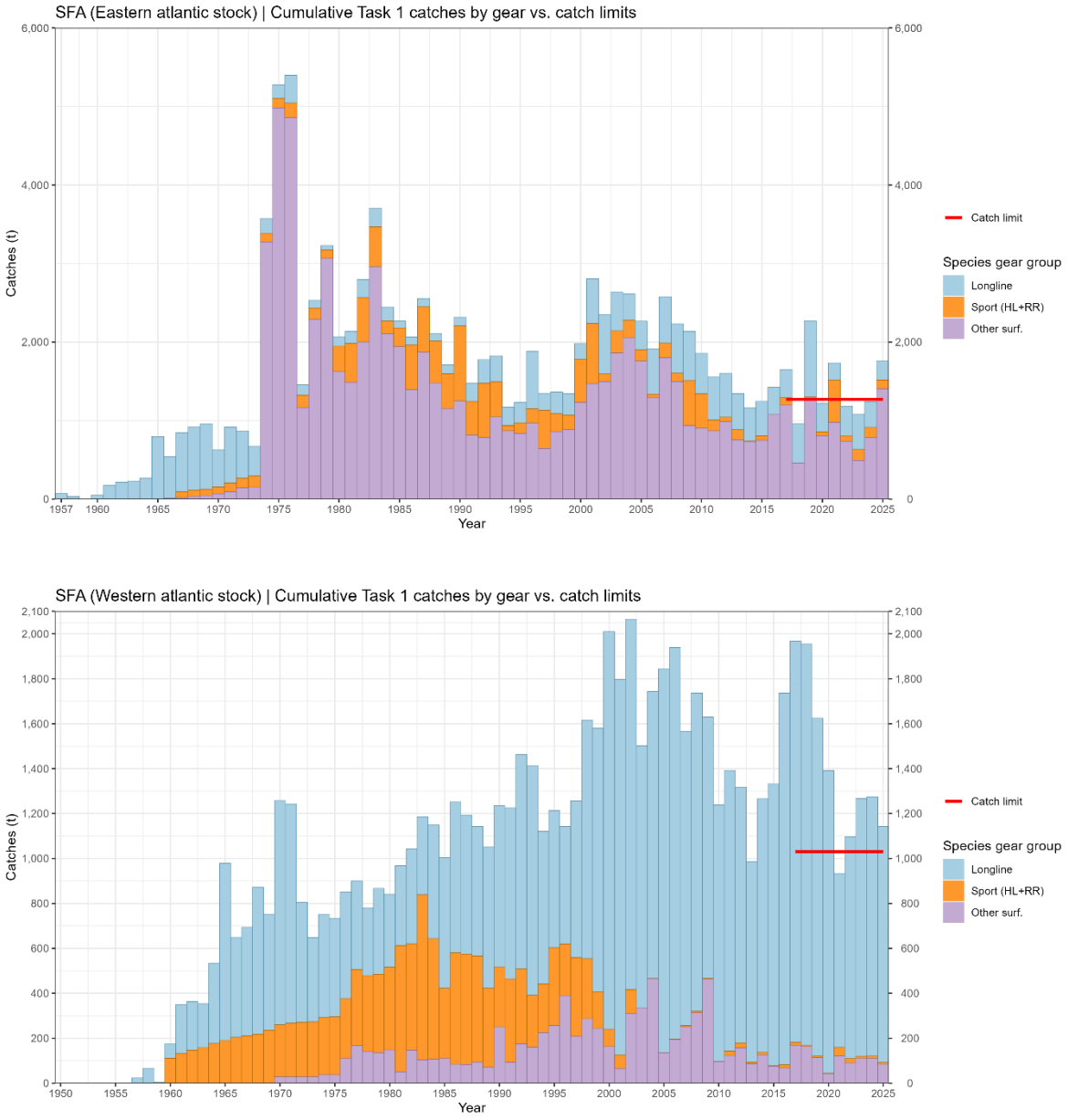


Figure 2. Captures totales déclarées et estimées des stocks de voilier de l'Atlantique Est et Ouest (stock SFA-E et SFA-W respectivement) (débarquements et rejets morts, en tonnes) par année et par engin principal. Données au 18 septembre 2026.

*12.11 SWO-AT-Espadon de l'Atlantique (***Xiphias gladius***)*

Introduction

L'état du stock d'espadon de l'Atlantique Nord été évalué en 2022 tandis que le stock de l'Atlantique Sud a été évalué en 2026 au moyen de l'application de modélisation statistique aux données disponibles jusqu'en 2020 pour le stock du Nord et jusqu'en 2024 pour le stock du Sud. Des informations complètes sur la disponibilité des données et l'évaluation figurent dans les rapports des réunions de 2022 et de 2026 de l'ICCAT de préparation des données sur l'espadon de l'Atlantique (Anon., 2022a, Anon., 2026d) et les rapports des réunions de 2022 et de 2026 de l'ICCAT d'évaluation du stock d'espadon de l'Atlantique (Anon., 2022b, Anon., 2026l), respectivement. Un résumé de l'état des deux stocks est fourni ci-dessous (**tableaux 1a** et **1b)**. Les diagrammes de phase de Kobe et l'incertitude des estimations de l'état actuel sont résumés à la **figure 1**. Le **tableau 2** présente les captures et les rejets estimés par engin pour la période 2016-2025, alors que la **figure 2** présente les séries de prise historique par engin principal. Le **tableau 3** fournit les probabilités estimées (%) que la mortalité par pêche se situe en-deçà de F_{PME} et que la biomasse du stock reproducteur se situe au-dessus de SSB_{PME} au cours des années futures dans le cadre de différents scénarios de prises constantes.

Tableau 1a. Tableau récapitulatif sur l'espadon de l'Atlantique Nord.

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME)	12.819 t (10.864 t – 15.289 t)[1]	2020
TAC (2025)	14.769 t	
Production actuelle (2025)	10.577 t[2]	
Biomasse relative (B_{2020}/B_{PME})	1,08 (0,71 - 1,33)[3]	
Mortalité par pêche relative (F_{2020}/F_{PME})	0,80 (0,64 - 1,24)[3]	
État du stock	Surexploité : NON (37,1% de probabilité d'être surexploité)[4] Surpêche : NON (14,7% de probabilité de surpêche)[4]	
Mesures de gestion en vigueur	Rec. 25-10	
Géré conformément à une procédure de gestion : TAC de 14.769 t recommandé pour la période 2025-2027		

[1] Médiane des cas de base des modèles JABBA et Stock Synthesis ; fourchette correspondant aux CI de 95% les plus bas et les plus élevés des deux modèles.
[2] Provisoire au 16 septembre 2026 et sujet à révision.
[3] Médiane et quantiles de 95% des cas de base des modèles Stock Synthesis et JABBA.
[4] Estimation de la probabilité du diagramme de Kobe dans chaque quadrant.

Tableau 1b. Tableau récapitulatif sur l'espadon de l'Atlantique Sud.

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME)	11.666 t (10.902 t – 12.526 t)[1]	2024
TAC (2025)	10.000 t	
Production actuelle (2025)	9.065 t[2]	
Biomasse relative (B_{2024}/B_{PME})	1,19 (0,90 - 1,57)[3]	
Mortalité par pêche relative (F_{2024}/F_{PME})	0,69 (0,52 - 0,90)	
État du stock	Surexploité : NON (15,7% de probabilité d'être surexploité)[4] Surpêche : NON (0,2% de probabilité de surpêche)[4]	
Mesures de gestion en vigueur	Rec. 22-04.	

[1] Médiane et CI de 95% du cas de base du modèle intégré structuré par âge.
[2] Provisoire au 16 septembre 2026 et sujet à révision.
[3] Médiane et quantiles de 95% des cas de base du modèle intégré structuré par âge.
[4] Estimation de la probabilité du diagramme de Kobe dans chaque quadrant.

Tableau 2. Estimation des captures et des rejets d'espadon de l'Atlantique par stock, engin et pays pour la période 2016-2025.

				2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL				21166	20890	19464	20390	19432	19331	19081	20625	20121	19642
	ATN			10550	10346	9065	10288	10482	9827	10314	12252	10834	10577
	ATS			10616	10545	10399	10101	8950	9504	8766	8373	9287	9065
Landings	ATN		Longline	9917	9466	8488	9427	9830	9169	9745	11603	10094	9990
			Other surf.	483	684	386	515	506	517	459	537	620	462
	ATS		Longline	10461	10281	10323	9975	8814	9323	8622	8213	9118	8888
			Other surf.	148	145	36	65	66	47	52	43	105	46
Discards	ATN		Longline	150	195	191	345	145	139	108	111	100	124
			Other surf.	0	0	0	1	0	2	3	1	20	0
	ATS		Longline	7	118	38	60	69	133	92	117	64	131
			Other surf.	0	0	2	1	1	1	0	0	0	0
Landings	ATN	CP	Barbados	20	21	18	10	12	13	8	9	8	8
			Belize	3	59	145	117	111	121	70	77	68	27
			Brazil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59
			Cabo Verde	0	0	0	0	0	0	0	11	0	15
			Canada	1548	1188	782	995	1334	1377	1342	1923	1673	1910
			China PR	135	81	87	92	96	44	38	105	103	91
			Costa Rica	26	44	43	23	19	51	26	27	39	12
			Curaçao	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Côte d'Ivoire	0	0	0	0	26	8	17	0	2	2
			EU-España	3916	3586	3186	3112	3587	3235	3717	4957	4593	4196
			EU-France	90	79	80	82	90	103	120	163	265	101
			EU-Germany	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-Ireland	15	10	13	3	24	9	22	31	61	62
			EU-Portugal	1460	1871	1691	2392	2070	2165	1750	1967	1429	1431
			El Salvador	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			FR-St Pierre et Miquelon	0	0	0	0	0	0	78	0	0	
			Great Britain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
			Grenada	29	36	36	22	15	4	7	16	7	10
			Guatemala	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Iceland	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Japan	379	456	325	355	406	311	431	448	432	272
			Korea Rep	9	19	9	9	14	13	17	20	18	12
			Liberia	18	95	3	7	7	8	0	1	3	3
			Maroc	900	900	950	950	936	955	1085	1145	887	1180
			Mexico	36	64	44	30	21	25	22	26	20	13
			Nigeria	0	0	0	0	0	0	0	0	0	81
			Norway	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Senegal	146	112	89	121	33	6	0	54	17	23
			St Vincent and Grenadines	33	46	26	12	7	0	2	0	0	
			Trinidad and Tobago	13	36	3	6	8	6	6	1	4	1
			UK-Bermuda	2	1	2	2	6	5	3	4	4	1
			UK-British Virgin Islands	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			USA	1408	1294	1135	1449	1351	1142	1281	954	845	797
			Venezuela	60	62	38	37	17	15	19	32	39	8
		NCC	Chinese Taipei	148	78	162	115	144	66	145	170	198	135
			Guyana	6	10	5	2	5	3	0	0	0	
		NCO	Dominica	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
			Saint Kitts and Nevis	0	0	2	0	1	0	0	0	0	
			Sta Lucia	0	1	0	0	0	0	0	0	0	**0**
	ATS	CP	Angola	0	13	0	0	0	45	135	22	32	5
			Belize	176	166	115	55	2	2	2	0	19	34
			Brazil	2938	2410	2798	2863	2110	2823	2197	1984	2377	2807
			China PR	222	302	355	211	89	37	188	109	128	141
			Curaçao	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Côte d'Ivoire	58	41	57	123	19	14	24	4	65	15
			EU-España	4992	4656	4404	4224	4442	4470	3592	4092	4661	4366
			EU-France	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0
			EU-Portugal	250	466	369	323	335	224	210	360	293	255
			El Salvador	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Ghana	36	55	6	32	31	19	16	21	12	23
			Guatemala	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Japan	637	915	640	647	552	478	622	422	496	216
			Korea Rep	19	11	18	9	15	6	6	5	10	9
			Namibia	466	600	881	811	789	623	1100	665	402	557
			Panama	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			S Tomé e Príncipe	77	65	10	12	4	14	11	11	9	6
			Senegal	90	112	65	116	38	0	0	0	0	
			South Africa	164	189	189	251	149	179	161	291	291	277
			St Vincent and Grenadines	5	9	4	15	9	32	76	0	0	
			USA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		NCC	Chinese Taipei	478	416	446	346	296	406	335	269	428	222
Discards	ATN	CP	Canada	11	21	5	2	2	3	2	3	15	37
			EU-España	0	0	0	1	0	0	0	0	4	2
			EU-France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			EU-Portugal	45	46	39	41	32	42	42	38	51	28
			Japan	0	0	0	7	5	4	2	3	3	1
			Korea Rep	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			Mexico	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			UK-Bermuda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			USA	90	111	140	287	91	90	59	55	45	51
		NCC	Chinese Taipei	4	18	7	7	14	2	5	13	1	5
	ATS	CP	EU-España	0	0	1	1	1	1	0	0	27	10
			EU-France	0	0	1	0	0	0	0	0	0	**0**
			EU-Portugal	5	7	12	10	11	4	7	7	6	5
			Japan	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0
			South Africa	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9
		NCC	Chinese Taipei	2	111	26	49	57	126	85	110	30	107

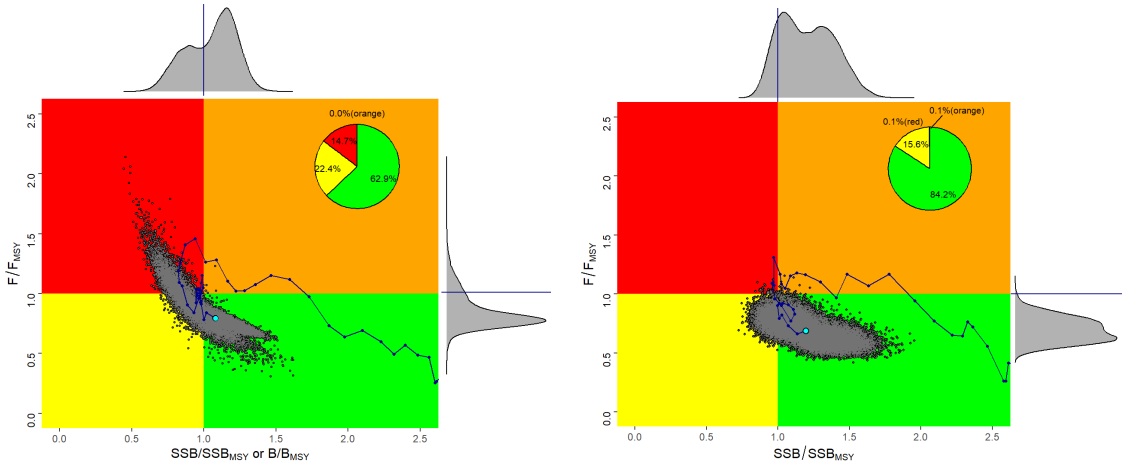


Figure 1. Diagrammes de Kobe pour l'état du stock d'espadon de l'Atlantique Nord (à gauche) en 2020, estimé lors de l'évaluation du stock de 2022 et pour l'état du stock d'espadon de l'Atlantique Sud (à droite) en 2024, estimé lors de l'évaluation du stock de 2026. Les diagrammes circulaires insérés indiquent la probabilité que le stock se situe dans chaque quadrant de couleur de Kobe. Les distributions de probabilité indiquées sur chaque axe représentent l'incertitude entourant B/B_{PME} et F/F_{PME} actuelles. La ligne noire indique la trajectoire de l'état du stock à partir de 1950.

Perspectives

Atlantique Nord

Le stock est géré en utilisant une procédure de gestion testée dans le cadre de la MSE. En se fondant sur l'analyse de la MSE, la MP adoptée devrait permettre de maintenir le stock dans le quadrant vert de la matrice de Kobe avec une probabilité de 60% au cours des 30 prochaines années.

Depuis son utilisation dans le modèle d'évaluation du stock de 2022, les valeurs de l'indice combiné des années récentes ont augmenté. Cela coïncide avec de nombreuses années consécutives de captures inférieures au TAC.

Atlantique Sud

Les résultats de l'évaluation du stock de 2026 indiquaient un changement significatif de l'état du stock par rapport à l'évaluation précédente. Alors que l'évaluation de 2022 indiquait une forte probabilité que le stock soit surexploité et fasse l'objet d'une surpêche, l'évaluation actuelle fait état d'une faible probabilité que l'un ou l'autre de ces cas se présente et suggère que le stock se situe dans le quadrant vert du diagramme de Kobe. Cette évolution de l'état du stock s'explique en partie par l'amélioration des connaissances biologiques issues du programme annuel sur l'espadon (SWOYP) et des travaux de recherche des CPC, qui ont permis d'obtenir des estimations actualisées de la croissance, de la maturité et de la mortalité naturelle, ainsi que par le passage du modèle de dynamique de la biomasse de JABBA au cadre intégré structuré par âge de Stock Synthesis. Cela coïncidait également avec de nombreuses années consécutives où les captures étaient inférieures au niveau de la PME. L'incorporation de données des pêcheries actualisées jusqu'en 2024 inclus, d'informations révisées sur le cycle vital et d'hypothèses relatives à la mortalité naturelle dépendante de l'âge a permis d'obtenir une représentation plus complète de la dynamique des populations et de disposer d'une base plus solide pour les projections futures et l'avis de gestion.

Des projections ont été réalisées pour les modèles finaux SS3 dans le cadre de scénarios de TAC constants de 8.000 à 15.000 t, ainsi que d'un scénario de capture zéro. Les projections ont été mises en œuvre en 2027 et les captures pour 2025 et 2026 ont été supposées demeurer constantes (8.802 t) à la moyenne des trois années précédentes. Avec les niveaux de capture de 2025-2026 (8.802 t), le stock d'espadon de l'Atlantique Sud avait une probabilité de 100% de se situer dans le quadrant vert du diagramme de Kobe d'ici 2043 (**tableau 3**).

Recommandation de gestion

Atlantique Nord

L'avis sur les captures pour 2025-2027 a été généré par une procédure de gestion (MP) adoptée en 2024. L'indice utilisé pour alimenter la MP se base sur les données de capture et d'effort des sept principales flottilles de pêche. Les circonstances exceptionnelles (EC) ont fait l'objet d'une évaluation en 2026. Une circonstance exceptionnelle a été détectée liée aux valeurs élevées de l'indice combiné d'abondance pour les années 2023 et 2024. Le Comité a estimé que cette circonstance exceptionnelle particulière n'empêchait pas la mise en œuvre de l'avis sur la MP et que celle-ci ne présentait aucun risque ni ne s'avérait inappropriée pour le reste du cycle de gestion actuel. Le Comité a élaboré un plan de travail visant à approfondir l'évaluation de cette circonstance exceptionnelle et à formuler un avis sur la mise en œuvre future de la MP.

Atlantique Sud

Le TAC actuel de 10.000 t (*Recommandation de l'ICCAT remplaçant la Recommandation supplémentaire 21-03 prolongeant et modifiant la Recommandation 17-03 sur la conservation de l'espadon de l'Atlantique* Sud (Rec. 22-04)) entraînera une probabilité de 100% de se situer dans le quadrant vert en 2043 (**tableau 3**). Des niveaux de capture allant jusqu'à 12.500 t entraîneront une probabilité supérieure à 50% que le stock se trouve dans le quadrant vert en 2043. Le Comité a également reconnu que l'avis ci-dessus ne tenait pas pleinement compte des ponctions non déclarées associées à la mortalité des rejets morts et à la mortalité après la remise à l'eau des rejets vivants. Le Comité a souligné l'importance de ces incertitudes et a recommandé que le stock soit étroitement surveillé dans les années à venir pour confirmer son état.

Tableau 3. Matrices de Kobe II pour le stock d'espadon de l'Atlantique Sud indiquant les probabilités que : a) F ≤ F_{PME} (absence de surpêche) ; b) B ≥ B_{PME} (stock non surexploité) et c) la probabilité conjointe que B ≥B_{PME} et F ≤ F_{PME} (la « zone verte »).

a) Probabilité que F≤F_{PME}

Probability $F<=F_{MSY}$

TAC (t)	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043
0	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
8000	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
8500	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
9000	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
9500	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
10000	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
10500	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
11000	99%	99%	99%	99%	98%	98%	98%	98%	98%	98%	97%	97%	97%	97%	97%	97%	97%
11250	98%	98%	98%	97%	97%	97%	96%	96%	96%	95%	95%	95%	94%	94%	94%	94%	93%
11500	97%	97%	96%	96%	95%	94%	94%	93%	92%	92%	91%	91%	90%	89%	89%	88%	88%
11750	96%	95%	94%	93%	92%	91%	90%	89%	88%	87%	86%	85%	84%	83%	82%	82%	81%
12000	94%	93%	92%	90%	89%	87%	85%	84%	82%	81%	80%	78%	77%	76%	74%	73%	72%
12250	92%	90%	88%	86%	84%	82%	80%	78%	76%	74%	72%	71%	69%	67%	66%	64%	63%
12500	89%	87%	84%	82%	79%	76%	74%	71%	69%	67%	65%	62%	60%	58%	57%	55%	53%
12750	86%	83%	80%	77%	74%	71%	68%	65%	62%	59%	56%	54%	51%	49%	47%	45%	43%
13000	82%	79%	75%	72%	68%	65%	61%	58%	54%	51%	48%	45%	42%	40%	37%	35%	33%
13500	74%	71%	66%	61%	57%	52%	48%	43%	39%	35%	32%	28%	25%	23%	20%	18%	17%
14000	66%	62%	57%	51%	45%	40%	34%	29%	25%	21%	18%	15%	13%	11%	10%	8%	8%
14500	59%	54%	48%	41%	34%	27%	22%	17%	14%	11%	9%	7%	6%	5%	4%	4%	4%
15000	52%	46%	38%	30%	23%	17%	13%	9%	7%	5%	4%	3%	3%	2%	2%	3%	3%

b) Probabilité que B≥B_{PME}

Probability $SSB>=SSB_{MSY}$

TAC (t)	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043
0	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
8000	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
8500	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
9000	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
9500	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
10000	99%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
10500	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%
11000	99%	99%	99%	99%	98%	98%	98%	98%	98%	98%	98%	98%	98%	97%	97%	97%	97%
11250	99%	99%	98%	98%	98%	97%	97%	96%	96%	95%	95%	95%	95%	95%	95%	94%	94%
11500	99%	98%	98%	98%	97%	96%	96%	95%	95%	94%	94%	93%	92%	92%	91%	91%	90%
11750	99%	98%	98%	97%	96%	95%	94%	94%	93%	92%	91%	90%	89%	88%	87%	86%	86%
12000	98%	98%	97%	96%	95%	94%	93%	91%	90%	89%	87%	86%	85%	84%	82%	81%	80%
12250	98%	98%	97%	95%	94%	92%	91%	89%	87%	85%	83%	82%	80%	78%	76%	75%	73%
12500	98%	97%	96%	94%	92%	90%	88%	86%	84%	81%	79%	77%	74%	72%	70%	67%	65%
12750	98%	97%	95%	93%	91%	88%	85%	83%	80%	77%	74%	71%	68%	65%	62%	60%	57%
13000	98%	97%	95%	92%	89%	86%	83%	79%	76%	72%	68%	65%	61%	58%	55%	51%	49%
13500	98%	96%	93%	89%	85%	81%	76%	71%	66%	61%	56%	51%	47%	43%	39%	36%	32%
14000	97%	95%	91%	86%	80%	74%	68%	62%	55%	49%	43%	38%	33%	29%	25%	22%	19%
14500	97%	94%	88%	82%	75%	67%	60%	52%	44%	37%	31%	26%	21%	18%	15%	13%	11%
15000	97%	92%	86%	78%	69%	60%	50%	42%	33%	26%	21%	16%	13%	11%	9%	9%	8%

c) Probabilité que F≤F_{PME} et B≥B_{PME}

Probability $F<=F_{MSY}$ and $SSB>=SSB_{MSY}$

TAC (t)	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043
0	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
8000	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
8500	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
9000	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
9500	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
10000	99%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
10500	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%
11000	99%	99%	98%	98%	98%	98%	98%	97%	97%	97%	97%	97%	97%	97%	97%	96%	96%
11250	98%	98%	98%	97%	97%	96%	96%	96%	95%	95%	95%	94%	94%	94%	94%	93%	93%
11500	97%	97%	96%	96%	95%	94%	93%	93%	92%	91%	91%	90%	90%	89%	89%	88%	88%
11750	96%	95%	94%	93%	92%	91%	90%	89%	88%	87%	86%	85%	84%	83%	82%	82%	81%
12000	94%	93%	92%	90%	88%	87%	85%	84%	82%	81%	80%	78%	77%	76%	74%	73%	72%
12250	92%	90%	88%	86%	84%	82%	80%	78%	76%	74%	72%	71%	69%	67%	66%	64%	63%
12500	89%	87%	84%	82%	79%	76%	74%	71%	69%	67%	65%	62%	60%	58%	57%	55%	53%
12750	86%	83%	80%	77%	74%	71%	68%	65%	62%	59%	56%	54%	51%	49%	47%	45%	43%
13000	82%	79%	75%	72%	68%	65%	61%	58%	54%	51%	48%	45%	42%	40%	37%	35%	33%
13500	74%	71%	66%	61%	57%	52%	48%	43%	39%	35%	32%	28%	25%	23%	20%	18%	17%
14000	66%	62%	57%	51%	45%	40%	34%	29%	25%	21%	18%	15%	13%	11%	10%	8%	8%
14500	59%	54%	48%	41%	34%	27%	22%	17%	14%	11%	9%	7%	6%	5%	4%	4%	4%
15000	52%	46%	38%	30%	23%	17%	13%	9%	7%	5%	4%	3%	3%	2%	2%	2%	3%

Informations complémentaires à l'appui

Le Comité a reconnu que la variabilité environnementale et le changement climatique sont des facteurs importants qui affectent de nombreux aspects de la dynamique de la population d'espadon et les données utilisées pour évaluer l'état du stock, telles que les indices d'abondance relative. Le Comité s'efforce d'aborder ces thèmes par le biais de projets décrits plus en détail dans le plan de travail. Compte tenu de l'influence potentielle des changements environnementaux observés sur la variabilité des indices d'abondance, le SCRS tentera d'intégrer ces variables dans la construction de ces indices.

Le Comité a pris note de l'utilisation accrue de la ligne de piégeage en Méditerranée et dans l'Atlantique. Les premières données suggèrent que la capturabilité, la sélectivité et les prises accessoires diffèrent pour cet engin par rapport à la palangre traditionnelle. Le Comité a noté qu'il était important de poursuivre les recherches sur ce type d'engin et de suivre son utilisation dans les pêcheries de l'ICCAT. Il a également encouragé les CPC à continuer de fournir les données pertinentes conformément à la *Recommandation de l'ICCAT sur l'utilisation expérimentale des lignes de piégeage* (Rec. 25-09).

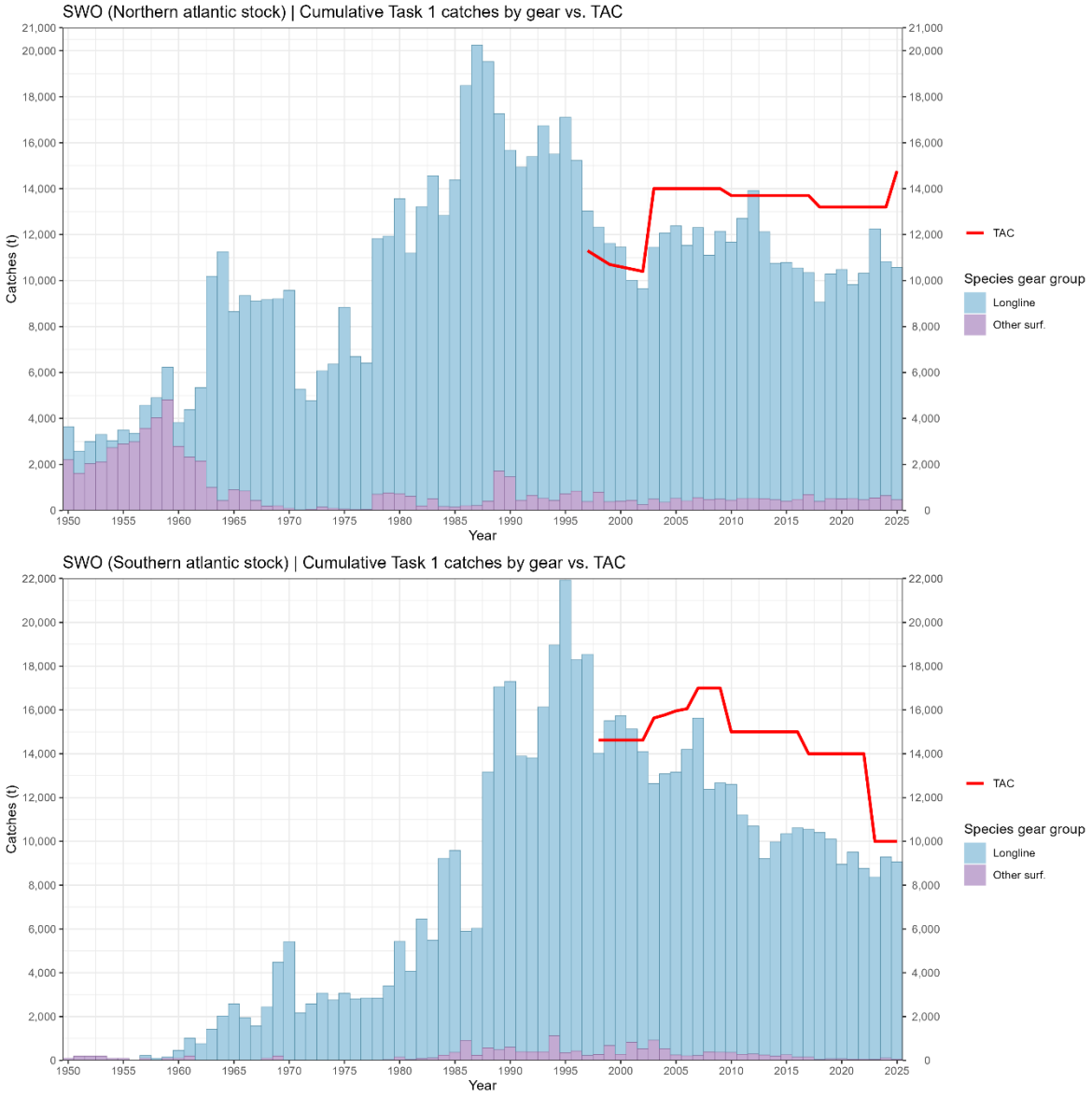


Figure 2. Captures totales déclarées et estimées des stocks d'espadon de l'Atlantique Nord et Sud (SWO-N et SWO-S, figures du haut et du bas respectivement) (débarquements et rejets morts, en tonnes) par année et par engin principal. Données au 18 septembre 2026.

*12.12 SWO-MD- Espadon de la Méditerranée (*Xiphias gladius*)*

Introduction

L'évaluation du stock la plus récente a été réalisée en 2026 en utilisant les données de capture, d'effort et de taille disponibles jusqu'en 2024 inclus. Des informations complètes sur la disponibilité des données et l'évaluation sont disponibles dans le rapport de la réunion de 2026 d'évaluation des stocks d'espadon (Anon., 2026l). Un résumé de l'état du stock est fourni dans le **tableau 1**. Le diagramme de phase de Kobe est représenté à la **figure 1**. Le **tableau 2** présente les captures et les rejets estimés par engin pour la période 2016-2025, alors que la **figure 2** présente les séries de prise historique par engin principal.

Tableau 1. Tableau récapitulatif sur l'espadon de la Méditerranée.

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME)	12.225 t (11.702 t – 12.748 t)[1]	2024
TAC (2025)	9.015,81[2]	
Production actuelle (2025)	7.110 t[3]	
Biomasse relative (SSB_{2024}/SSB_{PME})	0,64 (0,34-1,18)[4]	
Mortalité par pêche relative (F_{2024}/F_{PME})	1,11 (0,66 - 1,87)[4]	
État du stock	Surexploité : OUI (92,4% de probabilité d'être surexploité)[5] Surpêche : OUI (65,9% de probabilité de surpêche)[5]	
Mesures de gestion en vigueur	Rec. 03-04; Rec. 24-11 Limite de capture (2026) : 9.015,810 t	

[1] Intervalles de confiance de 95% issus du modèle SS3 final.
[2] En outre, l'Égypte et la Libye devront avoir des limites de capture de 125 t chacune.
[3] Provisoire en date du 16 septembre 2026 et susceptible d'être révisé.
[4] Médiane et intervalles de confiance de 95% calculés à partir des écarts-types estimés dans SS3.
[5] Estimation de la probabilité de se situer dans chaque quadrant du diagramme de Kobe.

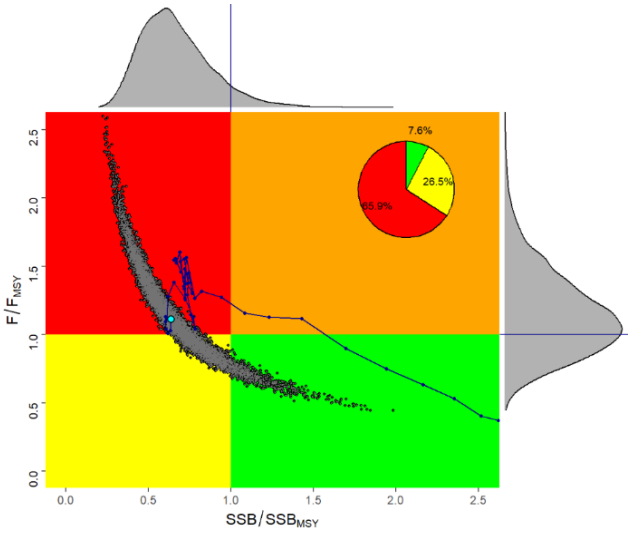


Figure 1. Diagramme de Kobe pour les trajectoires de l'état du stock d'espadon de la Méditerranée en 2024, estimées lors de l'évaluation du stock en 2026. Le diagramme circulaire inséré indique la probabilité que le stock se situe dans chaque quadrant de couleur de Kobe. Les distributions de probabilité indiquées sur chaque axe représentent l'incertitude entourant SSB/SSB_{PME} et F/F_{PME} actuelles. La ligne noire indique la trajectoire de l'état du stock à partir de 1982.

Tableau 2. Estimation des captures (t) et des rejets d'espadon de la Méditerranée par engin et pavillon pour la période 2016-2025.

				2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL	MED			12300	10390	8681	8176	7664	7512	7169	7546	8450	7110
Landings			Longline	10878	8345	6938	8041	7603	7258	6946	7364	8320	6936
			Other surf.	53	57	61	45	60	66	133	74	63	87
Discards			Longline	1369	1988	1682	89	0	188	90	109	68	86
			Other surf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Landings		CP	Algerie	671	550	528	517	501	447	472	472	472	471
			EU-Croatia	25	20	28	33	23	25	39	40	40	36
			EU-Cyprus	53	50	45	24	30	56	36	57	61	56
			EU-España	1733	1487	1387	1460	1434	1372	1462	1340	1476	1493
			EU-France	179	113	86	71	110	96	66	69	81	70
			EU-Greece	761	392	350	745	657	686	371	444	501	199
			EU-Italy	3946	2987	1779	2473	2250	2016	2079	2322	3081	2072
			EU-Malta	410	330	308	407	361	391	380	360	374	325
			Egypt	0	0	4	0	4	12	26	73	100	134
			Libya	960	30	70	26	22	19	21	250	120	130
			Maroc	1110	1000	1013	982	951	924	891	896	896	896
			Tunisie	1007	1003	974	934	918	891	857	733	799	764
			Türkiye	77	441	427	414	402	390	379	382	381	379
Discards			Algerie	176	205	197	0	0	0	0	0	0	
			EU-Croatia	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
			EU-Cyprus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
			EU-España	0	0	84	89	0	188	90	107	67	85
			EU-France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			EU-Italy	623	907	535	0	0	0	0	0	0	
			Maroc	285	350	355	0	0	0	0	0	0	**0**
			Tunisie	266	374	364	0	0	0	0	0	0	
			Türkiye	20	151	148	0	0	0	0	0	0	

Perspectives

L'évaluation de l'espadon de la Méditerranée indiquait que le stock est surexploité et que la mortalité par pêche actuelle est supérieure de 11% à F_{PME}. Le stock est dans un état de surpêche depuis le milieu/la fin des années 1980 en raison des prises élevées réalisées dans les années 1980 et du schéma de sélection qui capture de nombreux poissons immatures.

Recommandations de gestion

Les estimations de la biomasse du stock reproducteur en 2024 étaient inférieures d'environ 35% à celles correspondant à la PME, tandis que la mortalité par pêche se situait au-dessus de F_{PME}. Selon les objectifs de la Commission (atteindre B_{PME} avec une probabilité d'au moins 60 %), le stock doit être rétabli et des scénarios pertinents ont été simulés en postulant différents niveaux de TAC (**tableau 3**). Les niveaux actuels du TAC (environ 9.000 t) permettraient d'atteindre une probabilité de rétablissement du stock de 52 % d'ici 2031 et de 60 % d'ici 2032.

Il convient notamment de noter que les captures récentes de 2020 à 2025 (moyenne de 7.575 t) n'ont pas permis d'améliorer SSB/SSB_{PME}. Toutefois, les projections indiquent qu'un TAC annuel de 7.500 tonnes permettrait un rétablissement rapide du stock d'ici 2030. Outre le fait que les niveaux de captures récents sont très probablement sous-estimés en raison des rejets non déclarés, il convient de noter que ces projections reposaient sur l'hypothèse selon laquelle la productivité future du stock (c'est-à-dire la relation S/R) resterait inchangée par rapport à la moyenne historique. Les niveaux de recrutement relativement faibles observés au cours des 15 dernières années pourraient indiquer une baisse de la productivité des stocks, ce qui se traduit par des prévisions optimistes qu'il convient d'interpréter avec prudence.

Le Comité a noté que, depuis la mise en place de tailles minimales de capture, en particulier après la récente augmentation de la taille imposée par la *Recommandation de l'ICCAT pour remplacer la Recommandation 13-04 et établir un programme de rétablissement pluriannuel pour l'espadon de la Méditerranée* (Rec. 16-05), les niveaux de rejets d'espadons sous-taille sont en augmentation, du moins pour certaines pêcheries, et ces poissons sont pour la plupart morts. Toutefois, les rejets ne sont pas déclarés pour toutes les flottilles. Bien qu'une tentative ait été faite pour estimer statistiquement les niveaux de rejets et les prendre en compte dans les modèles d'évaluation des stocks, le volume réel du total des rejets est inconnu en raison de cette sous-déclaration. Une telle sous-déclaration conduit à de fausses estimations du volume global des captures et, par conséquent, biaise les estimations de l'état des stocks et les projections de la taille future des stocks dans le cadre de différentes mesures de gestion.

Tableau 3. Matrices de Kobe II pour le stock d'espadon de la Méditerranée : a) F inférieure ou égale à F_{PME} (absence de surpêche) ; b) SSB supérieure ou égale à SSB_{PME} (non surexploité) et c) SSB supérieure ou égale à SSB_{PME} et F inférieure ou égale à F_{PME} (zone verte) pour une gamme de prises totales fixes (0-12.000 t) sur l'horizon de projection 2027-2039.

a) Probabilité que F≤F_{PME}

Probability $F<=F_{MSY}$

TAC (t)	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039
0	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
6000	96%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
6500	93%	97%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
7000	88%	94%	97%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
7500	82%	89%	94%	97%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
8000	74%	82%	88%	93%	96%	98%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
8500	67%	74%	81%	86%	91%	95%	97%	98%	99%	100%	100%	100%	100%
9000	58%	66%	72%	77%	83%	87%	91%	94%	96%	97%	99%	99%	100%
9500	50%	56%	62%	67%	72%	76%	81%	84%	88%	91%	93%	95%	97%
10000	42%	47%	52%	56%	60%	64%	68%	71%	74%	77%	80%	83%	86%
10250	39%	43%	47%	51%	54%	58%	61%	64%	67%	69%	72%	74%	77%
10500	35%	39%	42%	45%	49%	51%	54%	56%	59%	61%	63%	65%	67%
10750	32%	35%	38%	40%	43%	45%	47%	49%	51%	53%	55%	56%	58%
11000	29%	31%	34%	36%	38%	39%	41%	43%	44%	45%	46%	48%	49%
11250	26%	28%	30%	32%	33%	34%	35%	37%	38%	39%	40%	40%	41%
11500	23%	25%	26%	28%	29%	30%	31%	32%	32%	33%	34%	34%	35%
11750	21%	22%	23%	24%	25%	26%	27%	27%	28%	29%	29%	30%	31%
12000	18%	20%	20%	21%	22%	23%	23%	24%	24%	25%	26%	28%	29%

b) Probabilité que SSB≥SSB_{PME}

Probability $SSB>=SSB_{MSY}$

TAC (t)	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039
0	42%	77%	97%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
6000	28%	44%	62%	77%	89%	96%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
6500	27%	41%	58%	72%	84%	93%	97%	99%	100%	100%	100%	100%	100%
7000	26%	39%	53%	67%	79%	88%	94%	97%	99%	100%	100%	100%	100%
7500	25%	36%	49%	62%	72%	82%	90%	95%	97%	99%	100%	100%	100%
8000	24%	34%	44%	56%	66%	75%	83%	89%	94%	97%	98%	99%	100%
8500	23%	32%	40%	50%	59%	67%	75%	82%	87%	92%	95%	97%	98%
9000	22%	29%	37%	44%	52%	60%	66%	73%	78%	83%	88%	92%	94%
9500	22%	27%	33%	39%	45%	51%	57%	63%	68%	72%	77%	81%	85%
10000	21%	25%	30%	34%	39%	43%	47%	52%	56%	60%	64%	68%	71%
10250	20%	24%	29%	32%	36%	39%	43%	46%	50%	53%	57%	60%	63%
10500	20%	24%	27%	30%	33%	36%	39%	42%	44%	47%	50%	52%	55%
10750	20%	23%	26%	28%	31%	33%	35%	37%	39%	41%	43%	45%	47%
11000	19%	22%	24%	26%	28%	30%	32%	33%	35%	36%	38%	39%	40%
11250	19%	21%	23%	25%	26%	28%	29%	30%	31%	32%	33%	34%	35%
11500	19%	20%	22%	23%	24%	25%	26%	27%	28%	29%	29%	30%	31%
11750	18%	19%	21%	22%	22%	23%	24%	24%	25%	26%	26%	27%	28%
12000	18%	19%	20%	20%	21%	21%	22%	22%	23%	23%	24%	25%	26%

c) Probabilité que F≤F_{PME} et SSB≥SSB_{PME}

Probability $F<=F_{MSY}$ and $SSB>=SSB_{MSY}$

TAC (t)	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039
0	42%	77%	97%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
6000	28%	44%	62%	77%	89%	96%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
6500	27%	41%	58%	72%	84%	93%	97%	99%	100%	100%	100%	100%	100%
7000	26%	39%	53%	67%	79%	88%	94%	97%	99%	100%	100%	100%	100%
7500	25%	36%	49%	62%	72%	82%	90%	95%	97%	99%	100%	100%	100%
8000	24%	34%	44%	56%	66%	75%	83%	89%	94%	97%	98%	99%	100%
8500	23%	32%	40%	50%	59%	67%	75%	82%	87%	92%	95%	97%	98%
9000	22%	29%	37%	44%	52%	60%	66%	73%	78%	83%	88%	92%	94%
9500	22%	27%	33%	39%	45%	51%	57%	63%	68%	72%	77%	81%	85%
10000	21%	25%	30%	34%	38%	43%	47%	51%	55%	60%	64%	68%	71%
10250	20%	24%	28%	32%	36%	39%	42%	46%	49%	53%	56%	60%	63%
10500	20%	23%	27%	30%	33%	35%	38%	40%	43%	46%	48%	51%	53%
10750	20%	22%	25%	28%	30%	32%	34%	36%	37%	39%	41%	43%	45%
11000	19%	21%	24%	25%	27%	28%	30%	31%	32%	33%	34%	34%	37%
11250	19%	20%	22%	23%	24%	25%	26%	27%	27%	28%	28%	29%	29%
11500	18%	19%	20%	21%	21%	22%	22%	23%	23%	23%	24%	24%	24%
11750	17%	18%	18%	19%	19%	19%	19%	19%	19%	19%	19%	19%	19%
12000	16%	16%	17%	17%	17%	17%	17%	17%	17%	16%	16%	16%	16%

Informations complémentaires à l'appui

Le Comité a pris note de l'utilisation accrue de la ligne de piégeage en Méditerranée et dans l'Atlantique. Les premières données suggèrent que la capturabilité, la sélectivité et les prises accessoires diffèrent pour cet engin par rapport à la palangre traditionnelle. Le Comité a noté qu'il était important de poursuivre les recherches sur ce type d'engin et de suivre son utilisation dans les pêcheries de l'ICCAT. Il a également encouragé les CPC à continuer à fournir les données pertinentes conformément à la *Recommandation de l'ICCAT sur l'utilisation expérimentale des lignes de piégeage* (Rec. 25-09).

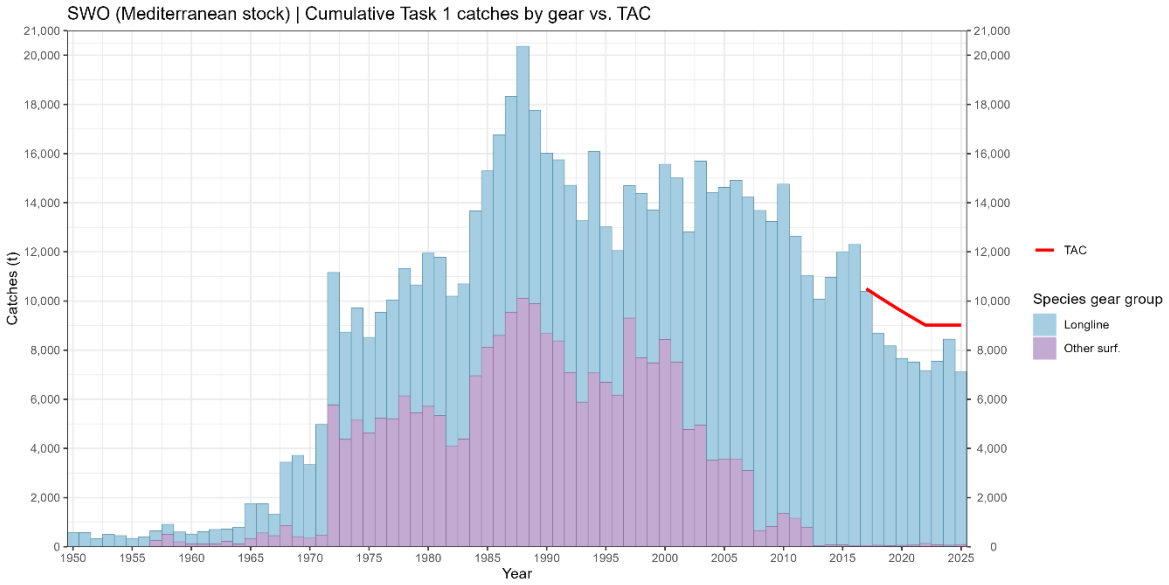


Figure 2. Captures totales déclarées et estimées du stock d'espadon de la Méditerranée (SWO-M) (débarquements et rejets morts, en tonnes) par année et par engin principal. Données au 18 septembre 2026.

12.13 SMT - Thonidés mineurs

Introduction

Les espèces appartenant au Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs incluent les espèces de thonidés et espèces apparentées suivantes :

- BLF Thon à nageoires noires (*Thunnus atlanticus*)
- BLT Bonitou (*Auxis rochei*)
- BON Bonite à dos rayé (*Sarda sarda*)
- BOP Palomette (*Orcynopsis unicolor*)
- BRS Thazard serra (*Scomberomorus brasiliensis*)
- CER Thazard franc (*Scomberomorus regalis*)
- COM Thazard rayé indo-pacifique (*Scomberomorus commerson*)
- FRI Auxide (Auxis thazard)
- KGM Thazard barré (*Scomberomorus cavalla*)
- LTA Thonine commune (*Euthynnus alletteratus*)
- MAW Thazard blanc (*Scomberomorus tritor*)
- SSM Thazard atlantique (*Scomberomorus maculatus*)
- WAH Thazard-bâtard (*Acanthocybium solandri*)

Les connaissances en matière de biologie et des pêcheries des thonidés mineurs sont très fractionnées. En outre, la qualité des connaissances varie en fonction de l'espèce dont il s'agit. Cette situation s'explique en grande partie par le fait que ces espèces sont souvent perçues comme ayant une faible importance économique par rapport aux autres thonidés et espèces apparentées, et par les difficultés liées à l'échantillonnage des débarquements des pêcheries artisanales, qui représentent une grande partie des pêcheries exploitant ces ressources. Les grandes flottilles industrialisées rejettent souvent à la mer leurs prises de thonidés mineurs, ou les écoulent sur les marchés locaux, mélangés à d'autres captures accidentelles, notamment en Afrique. Le volume capturé est rarement enregistré dans les carnets de pêche ; toutefois, des programmes d'observateurs sur des flottilles de senneurs ont continué à fournir des estimations de captures de thonidés mineurs.

Les espèces de thonidés mineurs peuvent atteindre des niveaux élevés de capture et de fortes valeurs au cours de certaines années et elles sont d'une importance primordiale d'un point de vue social et économique, car elles sont importantes pour de nombreuses communautés côtières dans toutes les zones et constituent la principale source d'alimentation. Leur valeur sociale et économique ne transparaît pas toujours en raison de la sous-estimation des chiffres totaux de débarquement, due aux difficultés susmentionnées au niveau de la collecte des données. L'erreur d'identification cause également plusieurs problèmes statistiques.

La collaboration scientifique en cours entre l'ICCAT, les organisations régionales des pêches (ORP) et les pays des diverses régions reste essentielle pour continuer à approfondir les connaissances sur la distribution, la biologie et les pêcheries de ces espèces.

Un résumé de l'information sur le stock est fourni ci-dessous (**tableau 1**). Le **tableau 2** présente les captures estimées de thonidés mineurs pour la période 2016-2025, alors que la **figure 1** présente les séries de prise historique par engin principal.

Tableau 1. Tableau récapitulatif sur les thonidés mineurs.

Indicateur	***Espèces***												
	BLF	BLT	BON	BOP	BRS	CER	COM	VEN	KGM	LTA	MAW	SSM	WAH
Production maximale équilibrée (PME) [1]	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
TAC actuel (2025)	L'ICCAT n'a jamais fixé de TAC ni de limites de capture pour les thonidés mineurs.												
Production actuelle (2025)[2]	4816	5357	52368	106	963	0	24	17551	6309	24279	5046	9784	3232
Biomasse relative ($SSB_{ANNÉE}/SSB_{PME}$)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Mortalité par pêche relative ($F_{ANNÉE}/F_{PME}$)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
État du stock	Voir la section des informations complémentaires pour obtenir les informations disponibles												
Mesures de gestion en vigueur	Aucune réglementation de l'ICCAT n'est en vigueur pour les thonidés mineurs. Plusieurs réglementations régionales et nationales sont en place.												

[1] Non disponible
[2] Au 17 septembre 2026.

Tableau 2. Estimation des captures (t) des espèces de thonidés mineurs par zone, engin et pavillon pour la période 2016-2025.

					2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
BLF	TOTAL	ATL			2017	1481	1635	1542	2712	2880	4856	7603	4072	4816
	Landings			All gears	2017	1481	1635	1542	2712	2880	4856	7603	4072	4816
	Discards				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Landings		CP	Brazil	228	192	392	410	820	1691	2273	5345	2608	3108
				Canada	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
				Costa Rica	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
				EU-France	14	14	6	28	15	17	30	35	90	33
				Grenada	0	0	0	94	73	0	36	108	43	86
				Mexico	5	4	4	3	3	2	3	3	1	0
				St Vincent and Grenadines	0	5	0	9	6	0	0	3	8	12
				Trinidad and Tobago	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
				UK-Bermuda	17	17	16	10	7	12	9	9	8	5
				UK-British Virgin Islands	0	0	0	0	0	0	1	0	0	
				USA	1265	946	1074	756	1628	1054	2403	2027	1232	1419
				Venezuela	294	146	120	74	61	26	22	8	5	31
			NCO	Dominica	34	34	17	24	8	0	0	0	0	49
				Jamaica	0	0	0	0	1	0	0	0	2	
				Saint Kitts and Nevis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
				Sta Lucia	156	119	0	127	84	74	75	60	70	67
	Discards		CP	EU-France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				Mexico	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
BLT	TOTAL				5720	3348	4083	3432	3530	3686	5021	4469	4693	5357
		ATL			467	232	228	215	184	211	43	126	1184	1080
		MED			5253	3116	3855	3218	3347	3475	4978	4343	3509	4277
	Landings	ATL		All gears	467	223	216	215	184	211	43	126	1183	1079
		MED			5253	3116	3855	3218	3347	3474	4978	4343	3508	4276
	Discards	ATL			0	9	12	0	0	0	0	0	1	1
		MED			0	0	0	0	0	1	0	0	1	1
	Landings	ATL	CP	Angola	0	0	0	0	0	3	2	0	1	2
				Brazil	131	34	72	0	0	0	0	0	0	
				Côte d'Ivoire	0	1	0	0	20	0	0	0	0	
				EU-España	0	5	5	0	1	0	0	0	0	0
				EU-Germany	0	121	14	0	0	0	0	3	0	
				EU-Lithuania	0	0	0	76	0	6	14	27	1069	1040
				EU-Netherlands	0	0	0	0	0	6	0	0	0	
				EU-Portugal	0	0	0	64	29	130	7	55	46	13
				Grenada	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
				Liberia	0	0	0	0	0	2	0	8	3	3
				Russian Federation	336	62	125	75	134	64	19	32	64	21
			NCO	Sta Lucia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		MED	CP	Algerie	1592	231	799	905	732	1802	3229	2251	1939	1133
				EU-Croatia	15	25	37	27	15	17	54	51	21	20
				EU-España	1081	2170	774	1026	986	511	266	981	422	1641
				EU-France	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
				EU-Greece	207	181	294	513	262	139	273	309	155	303
				EU-Italy	1717	0	966	25	6	16	15	14	14	12
				EU-Malta	11	9	12	12	7	1	28	2	8	22
				Maroc	200	0	442	50	96	91	52	43	34	34
				Tunisie	23	26	136	67	91	139	147	162	112	49
				Türkiye	407	474	367	462	1070	737	809	482	803	1012
			NCO	Palestine	0	0	28	130	81	21	104	48	0	51
	Discards	ATL	CP	EU-France	0	9	12	0	0	0	0	0	1	1
		MED		EU-Croatia	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1

BON	TOTAL				54872	22757	46584	29678	44621	28546	92232	39405	102521	52368
		ATL			10933	10959	11094	23933	17461	21818	36028	31960	49178	46365
		MED			43938	11798	35491	5745	27160	6728	56204	7445	53343	6003
	Landings	ATL		All gears	10933	10959	11094	23932	17460	21818	36024	31953	49174	46365
		MED			43938	11798	35491	5745	27160	6728	56204	7445	53343	6003
	Discards	ATL			0	0	0	2	0	0	5	7	4	0
		MED			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Landings	ATL	CP	Angola	7	2	0	2	8	5	2	1068	9	5
				Belize	2	0	10	0	0	0	0	0	0	
				Brazil	2	1	23	15	0	0	0	5	0	
				Côte d'Ivoire	6	3510	42	2725	1757	6244	687	590	1739	2100
				EU-Denmark	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
				EU-España	31	18	16	20	3	8	10	5	7	5
				EU-France	422	290	195	115	62	60	43	56	56	31
				EU-Germany	4	89	14	0	13	1	25	25	0	
				EU-Latvia	0	0	0	6604	518	522	1414	712	1309	2051
				EU-Lithuania	0	78	686	385	596	138	903	313	1652	821
				EU-Netherlands	124	79	39	91	71	82	141	72	1086	564
				EU-Portugal	570	368	257	382	168	248	148	757	504	173
				Gabon	0	0	0	0	0	0	0	3	0	2
				Gambia	0	0	0	0	0	0	724	732	715	716
				Great Britain	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
				Grenada	2	2	1	0	1	1	0	2	0	0
				Guinea Ecuatorial	32	0	3	4	5	6	4	35	33	20
				Guinée Rep	0	0	0	0	0	0	0	0	0	800
				Maroc	850	1417	4081	5679	5470	4516	10512	17888	19623	25845
				Mauritania	4951	1546	1801	1927	5008	5386	10843	5619	13081	9847
				Mexico	1188	1361	1440	1258	954	693	430	692	605	576
				Norway	0	0	0	0	2	1	0	0	0	
				Russian Federation	850	666	573	617	1281	908	6969	732	2032	2572
				S Tomé e Príncipe	207	211	2	0	0	0	0	0	0	
				Senegal	1581	1226	1696	3982	1380	2915	2975	2460	6573	5
				Trinidad and Tobago	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
				UK-British Virgin Islands	0	0	0	0	0	0	2	2	1	1
				USA	61	62	197	107	140	66	176	168	131	210
				Venezuela	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
			NCC	Chinese Taipei	20	12	0	0	0	0	0	0	0	0
			NCO	Dominica	7	1	0	2	6	0	0	0	0	
				Saint Kitts and Nevis	0	4	2	0	1	0	0	0	0	
				Sta Lucia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		MED	CP	Algerie	452	593	811	302	369	485	1216	841	825	590
				EU-Bulgaria	68	13	23	4	32	1	45	1	45	1
				EU-Croatia	20	22	28	42	31	24	13	22	19	24
				EU-España	358	314	321	483	330	253	1967	317	129	101
				EU-France	60	217	52	86	57	45	51	60	52	19
				EU-Greece	700	399	641	422	342	269	659	213	399	318
				EU-Italy	697	540	605	616	570	499	480	456	478	381
				EU-Malta	3	0	2	1	1	0	2	0	0	2
				Libya	780	82	75	71	65	45	35	100	85	73
				Maroc	50	46	28	60	8	13	11	2	21	7
				Tunisie	1290	1993	1986	2079	2612	2498	1832	3350	2012	3073
				Türkiye	39460	7578	30920	1578	22743	2595	49892	2083	49278	1413
	Discards	ATL		EU-France	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0
				EU-Netherlands	0	0	0	0	0	0	5	5	3	
				Gabon	0	0	0	2	0	0	0	0	0	
			NCC	Chinese Taipei	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
		MED	CP	EU-Croatia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				EU-España	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
				EU-France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BOP	TOTAL				805	560	126	171	105	220	146	246	311	106
		ATL			743	522	104	119	63	193	99	107	115	93
		MED			62	38	22	52	43	27	47	138	196	14
	Landings	ATL		All gears	743	522	104	119	63	193	99	107	115	93
		MED			62	38	22	52	43	27	47	138	196	14
		ATL	CP	EU-France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
				EU-Portugal	0	0	0	1	1	1	0	1	1	1
				Maroc	665	450	38	53	62	169	91	91	100	80
				Senegal	78	72	66	66	0	23	8	15	14	12
		MED		Algerie	2	1	0	1	0	0	4	5	11	8
				Maroc	33	3	8	6	35	11	1	0	100	1
				Tunisie	27	33	14	45	7	17	43	133	86	5
BRS	TOTAL	ATL			1221	1128	1108	1293	817	722	998	1087	1163	963
	Landings			All gears	1221	1128	1108	1293	817	722	998	1087	1163	963
			CP	Angola	0	4	2	1	1	0	3	0	1	1
				Brazil	1	1	1	135	0	0	3	5	0	
				EU-France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
				Grenada	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
				Trinidad and Tobago	695	695	695	695	695	695	695	695	695	695
				Venezuela	98	92	97	174	44	15	4	77	191	91
			NCC	Chinese Taipei	29	29	0	0	0	0	0	0	0	
				Guyana	399	308	313	0	0	0	0	0	0	
				Suriname	0	0	0	288	78	12	293	310	276	176

CER	TOTAL				0	1	1	1	0	0	0	0	0	0
	Landings			All gears	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0
			CP	Grenada	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				St Vincent and Grenadines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			NCO	Dominica	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
				Jamaica	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
				Sta Lucia	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
COM	TOTAL	MED			1089	1183	1192	880	68	135	71	0	0	24
	Landings			All gears	1089	1183	1192	880	68	135	71	0	0	24
			CP	Egypt	895	1019	1017	696	0	0	0	0	0	
			NCO	Israel	45	42	42	42	0	0	0	0	0	
				Lebanon	67	52	69	59	0	0	0	0	0	
				Palestine	82	70	64	83	68	135	71	0	0	24
FRI	TOTAL	ATL			21814	15703	18038	18397	18119	20669	18543	14833	21769	17551
	Landings			All gears	13263	10431	11693	12267	13235	16482	13972	11516	21304	16786
	Landings(FP)				8551	5194	6285	6103	4881	4178	4557	3311	411	755
	Discards				0	78	60	27	3	9	14	7	54	10
	Landings		CP	Angola	1	0	0	0	0	0	1	1	0	3
				Belize	824	586	552	655	585	144	87	281	319	550
				Brazil	271	445	282	109	272	100	69	151	135	41
				Cabo Verde	2324	1795	4988	2236	2282	3649	1276	1302	1163	1229
				Curaçao	1124	1576	1414	750	1071	1263	249	163	0	
				Côte d'Ivoire	311	81	2	89	178	105	2	38	48	29
				EU-España	2537	1608	1033	1129	926	1275	1381	1310	827	518
				EU-France	410	773	715	637	296	319	726	319	173	521
				EU-Germany	0	0	0	0	0	2	8	8	0	
				EU-Latvia	528	0	0	3529	272	253	163	422	593	1039
				EU-Netherlands	90	45	233	13	6	0	8	88	259	69
				EU-Portugal	2	3	1	3	0	1	1	1	1	0
				El Salvador	0	0	44	0	960	0	0	0	283	351
				Gabon	0	0	0	4	0	0	0	0	0	
				Gambia	0	0	0	0	0	0	2254	1957	2013	1105
				Ghana	0	0	0	0	0	0	0	0	1959	2223
				Grenada	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				Guatemala	71	63	311	249	155	178	0	0	0	
				Guinea Ecuatorial	0	0	1	3	2	2	1	505	169	225
				Liberia	0	0	0	12	0	1	0	0	0	
				Maroc	125	200	3	93	492	209	166	452	3307	1313
				Mauritania	996	311	362	394	1025	1005	2223	1018	2528	1923
				Panama	1356	1572	707	743	941	849	0	0	176	236
				Russian Federation	545	389	430	305	753	153	115	136	152	415
				S Tomé e Príncipe	536	467	297	482	521	546	461	471	471	389
				Senegal	1133	391	249	807	2498	6337	4774	2860	6728	4598
				UK-Bermuda	0	1	0	0	0	0	2	0	0	0
				Venezuela	70	115	67	26	0	92	6	34	0	9
			NCC	Chinese Taipei	8	11	0	0	0	0	0	0	0	
	Landings(FP)		CP	Cabo Verde	537	164	238	183	191	0	0	0	0	
				Curaçao	0	0	0	0	0	326	0	0	0	
				EU-España	1753	1351	1069	1192	900	1154	1522	93	46	4
				EU-France	1046	468	886	864	731	1301	1227	1572	365	751
				El Salvador	793	895	1113	1071	0	964	355	847	0	
				Guatemala	0	0	0	0	0	131	804	449	0	
				Panama	0	0	0	0	0	303	648	349	0	
			NCO	Mixed flags (EU tropical)	4422	2317	2979	2793	3060	0	0	0	0	
	Discards		CP	EU-France	0	78	60	26	3	9	13	6	54	10
				EU-Netherlands	0	0	0	0	0	0	1	1	0	
				Gabon	0	0	0	2	0	0	0	0	0	
KGM	TOTAL				11076	11386	11894	10088	14783	8889	8773	17730	6657	6309
	Landings			All gears	11076	11386	11894	10088	14783	8889	8773	17730	6657	6309
	Discards				0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
	Landings		CP	Angola	0	0	1	1	0	3	2	10157	4	9
				Brazil	0	0	0	190	305	550	56	38	109	8
				Grenada	4	5	4	18	11	2	1	3	2	5
				Korea Rep	0	2	8	0	0	0	0	0	0	
				Mexico	3130	3233	3825	3231	2505	1821	1003	1776	1533	1438
				Namibia	0	0	0	0	0	0	30	30	20	26
				St Vincent and Grenadines	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
				Trinidad and Tobago	494	494	494	494	494	494	494	495	494	494
				UK-British Virgin Islands	0	0	0	0	0	1	4	1	2	1
				USA	6891	7325	7368	5910	10809	5618	6812	4990	4292	4019
				Venezuela	238	129	48	28	123	99	39	81	63	62
			NCC	Chinese Taipei	4	5	0	1	0	1	0	0	0	
				Guyana	314	192	143	1	0	0	0	0	0	
				Suriname	0	0	0	212	534	301	330	158	137	245
			NCO	Dominica	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
				Jamaica	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
				Saint Kitts and Nevis	0	0	0	0	1	0	0	0	0	
				Sta Lucia	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
	Discards		NCC	Chinese Taipei	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

LTA	TOTAL				28885	29489	27222	25539	22342	18682	26842	24673	29582	24279
		ATL			19097	14342	19335	15796	14997	13388	17731	14605	20847	16240
		MED			9788	15147	7886	9743	7346	5293	9111	10068	8735	8038
	Landings	ATL		All gears	12248	10757	16006	11987	12028	11506	16115	12278	20350	15467
		MED			9788	15147	7886	9743	7346	5293	9110	10067	8733	8038
	Landings(FP)	ATL			6849	3478	3266	3740	2967	1848	1608	2312	419	763
	Discards				0	107	64	69	1	35	8	15	77	10
		MED			0	0	0	0	0	0	1	0	2	0
	Landings	ATL	CP	Angola	1	8	7	3	8	6	0	0	6	4
				Belize	0	0	0	0	0	0	0	0	1436	1758
				Brazil	0	0	34	0	113	38	1047	398	434	231
				Cabo Verde	218	113	105	59	82	135	51	23	135	55
				Curaçao	0	0	0	4	2	105	20	5	0	
				Côte d'Ivoire	111	1881	7583	2441	1815	1917	1293	742	1479	2037
				EU-España	477	185	148	89	10	11	255	330	327	212
				EU-France	73	359	268	263	156	492	962	471	324	381
				EU-Netherlands	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
				EU-Portugal	7	32	35	43	3	6	23	43	10	24
				El Salvador	0	0	2	0	0	0	0	0	191	60
				Gabon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13
				Ghana	0	0	0	0	0	0	0	0	85	120
				Grenada	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
				Guatemala	120	15	45	88	38	50	0	0	0	
				Guinea Ecuatorial	1	0	10	11	10	11	1	1	4	2
				Guinée Rep	0	0	0	0	0	0	631	907	1416	15
				Liberia	151	212	2	70	1	19	0	43	14	19
				Maroc	11	12	0	0	0	0	0	0	0	267
				Mauritania	2478	774	901	984	2558	2462	5548	2479	6241	4756
				Panama	0	0	0	0	2	10	0	0	130	221
				Russian Federation	547	433	698	478	1742	304	232	145	187	28
				S Tomé e Príncipe	122	249	209	87	6	71	35	37	37	31
				Senegal	4855	3841	3672	4757	3100	3718	791	3670	5542	1908
				St Vincent and Grenadines	0	15	0	27	33	0	0	0	5	5
				Trinidad and Tobago	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
				UK-Bermuda	2	1	1	2	3	5	1	3	3	3
				UK-Sta Helena	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				USA	3019	2577	2286	2580	2346	2146	5225	2982	2345	3313
				Venezuela	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
			NCC	Chinese Taipei	54	48	0	0	0	0	0	0	0	
			NCO	Dominica	1	1	1	1	0	0	0	0	0	
				Sta Lucia	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0
		MED	CP	Algerie	268	444	298	242	233	195	792	312	372	672
				EU-Croatia	31	19	42	34	31	31	49	72	44	45
				EU-España	384	486	289	640	493	413	578	456	520	638
				EU-France	0	0	0	4	7	9	12	20	13	18
				EU-Greece	501	299	489	635	955	408	644	554	511	590
				EU-Italy	992	930	1032	1513	1204	803	767	1027	812	1104
				EU-Malta	1	6	6	7	3	2	6	5	3	8
				Egypt	0	0	1003	0	0	0	0	0	1121	697
				Libya	1100	48	80	65	55	30	25	280	240	182
				Maroc	3	0	0	0	0	0	0	0	0	
				Tunisie	6323	12434	4032	6152	4024	2940	5827	6551	4267	3247
				Türkiye	184	480	617	450	341	463	410	789	831	838
	Landings(FP)	ATL		Cabo Verde	458	128	146	132	109	0	0	0	0	
				Curaçao	0	0	0	0	0	426	0	0	0	
				EU-España	1885	1244	781	1102	831	329	752	717	311	541
				EU-France	732	296	470	493	273	510	399	382	108	222
				El Salvador	0	0	44	0	0	15	45	340	0	
				Guatemala	0	0	0	0	0	171	213	489	0	
				Panama	0	0	0	0	0	396	200	385	0	
			NCO	Mixed flags (EU tropical)	3774	1810	1825	2013	1753	0	0	0	0	
	Discards		CP	EU-France	0	107	64	69	1	35	8	15	77	10
				EU-Germany	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			NCC	Chinese Taipei	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		MED	CP	EU-Croatia	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
				EU-España	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
				EU-France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
MAW	TOTAL	ATL			1489	1286	7091	1810	839	2823	1710	4523	5422	5046
	Landings			All gears	1489	1286	7091	1804	839	2823	1710	4523	5422	5046
	Discards				0	0	0	6	0	0	0	0	0	
	Landings		CP	Angola	1	2	1	0	1	2	0	3	1	
				Côte d'Ivoire	76	122	5827	601	305	392	312	186	639	1345
				Gabon	21	56	87	137	42	195	191	384	257	483
				Gambia	0	0	0	0	0	0	724	789	810	789
				Mauritania	524	164	191	79	206	2042	381	2693	3308	2127
				S Tomé e Príncipe	11	72	24	26	107	38	34	35	35	12
				Senegal	856	870	961	961	178	154	68	434	372	290
	Discards			Gabon	0	0	0	6	0	0	0	0	0	

SSM	TOTAL			8669	8332	4332	12654	16691	11763	11530	9573	7974	9784
	Landings		All gears	8669	8332	4332	12654	16691	11763	11530	9573	7974	9784
		CP	Angola	0	0	0	0	0	0	0	2	0	
			Belize	1	1	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-France	16	6	4	0	0	0	0	0	0	
			EU-Portugal	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Grenada	1	1	1	1	1	0	0	1	0	2
			Mexico	3820	3701	4321	3870	2968	2157	1535	2220	1971	1909
			South Africa	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
			UK-British Virgin Islands	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			USA	4825	4611	6	8778	13722	9605	9994	7350	6002	7872
		NCC	Chinese Taipei	5	11	0	0	0	0	0	0	0	
		NCO	Dominica	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Jamaica	0	0	0	4	0	0	0	0	0	
			Saint Kitts and Nevis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Sta Lucia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
WAH	TOTAL			17320	6881	6590	4894	8542	3220	4393	4075	4689	3232
	Landings		All gears	17320	6866	6575	4887	8541	3219	4390	4071	4689	3229
	Landings(FP)			0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Discards			0	14	15	6	2	1	2	4	0	2
	Landings	CP	Angola	0	0	0	0	0	2	1	0	0	
			Barbados	11	10	7	9	7	5	11	12	16	13
			Belize	0	4	29	27	34	23	33	59	81	57
			Brazil	404	322	150	23	57	21	30	75	239	173
			Cabo Verde	490	228	298	293	196	151	117	44	173	109
			Canada	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Costa Rica	5	4	2	3	1	1	0	2	1	1
			Côte d'Ivoire	1	1	1	61	62	19	0	32	26	14
			EU-España	59	51	79	61	53	45	54	97	69	67
			EU-France	38	159	61	79	58	61	51	107	49	62
			EU-Portugal	0	0	0	0	3	0	0	3	3	2
			El Salvador	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Great Britain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Grenada	0	0	0	32	18	15	16	48	23	26
			Guinea Ecuatorial	9	0	11	13	9	8	5	1	38	9
			Guinée Rep	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24
			Korea Rep	0	2	6	6	14	12	9	13	17	12
			Liberia	0	0	0	0	0	1	0	0	0	
			Mauritania	13678	4271	4975	2707	7035	2026	603	2039	2698	1780
			Mexico	18	15	12	14	15	11	9	14	7	4
			Nigeria	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Panama	109	0	77	123	111	50	107	122	65	34
			S Tomé e Príncipe	70	172	109	157	8	102	60	61	61	45
			Senegal	7	0	0	0	0	23	89	55	1	48
			South Africa	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			St Vincent and Grenadines	11	126	82	27	30	0	16	5	19	18
			Trinidad and Tobago	10	8	7	6	6	5	7	8	7	10
			UK-Bermuda	95	92	68	82	60	67	76	68	52	58
			UK-British Virgin Islands	0	0	0	0	0	1	3	0	1	9
			UK-Sta Helena	15	16	9	5	5	6	5	13	9	7
			UK-Turks and Caicos	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			USA	2060	1204	530	974	633	455	2959	1037	797	506
			Venezuela	64	51	45	46	40	31	56	85	90	17
		NCC	Guyana	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
			Suriname	0	0	0	0	0	0	0	13	47	63
		NCO	Dominica	10	6	3	10	5	0	0	0	31	0
			Jamaica	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Saint Kitts and Nevis	9	14	13	0	9	0	0	0	0	
			Sta Lucia	147	110	0	127	70	77	71	58	69	60
	Landings(FP)	CP	EU-España	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Discards			0	14	15	6	2	1	2	4	0	2
			EU-Portugal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Mexico	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			Panama	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Perspectives

Les indicateurs des pêcheries standard utilisés pour fournir un avis de gestion à la Commission ne sont pas disponibles pour les stocks/espèces de thonidés mineurs en raison du manque d'informations requises pour appliquer les cadres d'évaluation des stocks actuellement adoptés par le SCRS. Les informations disponibles dans la littérature scientifique sur l'état de certaines espèces/stocks relevant du Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs figurent dans les informations complémentaires à l'appui.

Recommandation de gestion

Afin de formuler un avis de gestion solide, le SCRS se fonde sur la déclaration précise des données de la tâche 1 et de la tâche 2 et des paramètres du cycle vital. Or, en raison de la nature des pêcheries de thonidés mineurs (multi-engin, multi-stocks, pêcheries artisanales, etc.), il est difficile de rassembler des informations sur ces pêcheries ; c'est pourquoi les CPC devraient mettre en œuvre des programmes de suivi adéquats. Bien que le Comité ait entamé des actions visant à appliquer une série de modèles d'évaluation des stocks limités en données, il faut néanmoins en évaluer la robustesse avant de pouvoir les utiliser pour fournir un avis de gestion à la Commission. De plus, bien que le Comité reconnaisse qu'il est important d'utiliser les modèles limités en données pour les thonidés mineurs comme première étape de l'évaluation des stocks, compte tenu de la pertinence des captures de certaines espèces et de leur importance économique pour les États côtiers, il conviendrait d'appliquer dans un avenir proche, au fur et à mesure que des données plus complètes seront disponibles, des méthodes plus robustes telles que celles utilisées pour les espèces riches en données.

Informations complémentaires à l'appui

Informations disponibles sur l'état des stocks

En 2017, une analyse de productivité et de susceptibilité (PSA) a été réalisée pour les thonidés mineurs capturés par les pêcheries de palangriers et de senneurs dans l'Atlantique. Les résultats ont indiqué que les trois principaux stocks à risque de l'océan Atlantique qui méritent le plus d'attention de la part des gestionnaires étaient *E. alleteratus* (LTA)*, A. solandri* (WHA) et *S. cavalla* (KGM)*.*

En 2018, des résultats préliminaires sur la mise en œuvre d'approches limitées en données sur les thonidés mineurs en utilisant des tests de simulation ont été fournis et améliorés en 2019, lorsque différentes approches pour l'évaluation des stocks de thonidés mineurs de l'Atlantique et de la Méditerranée ont été mises en œuvre. Des modèles d'évaluation basés sur les captures (analyse de réduction des stocks basée sur l'épuisement –DBSRA– et Simple Stock Synthesis –SSS) et des modèles fondés sur la taille (ratio du potentiel de reproduction fondé sur la taille (LBSPR) et modèle d'effets intégrés mixtes fondés sur la taille –LIME) ont été appliqués respectivement pour 10 et six stocks. En outre, l'évaluation intégrée LIME, qui a utilisé les données de capture et de taille, a été appliquée pour six stocks de thonidés mineurs. Seuls la thonine commune dans le Sud-Est et le thazard-bâtard dans le Nord-Ouest montreraient des signes de surpêche pour la plupart des modèles appliqués, et ils méritent une attention particulière à l'avenir (**tableau 3**).

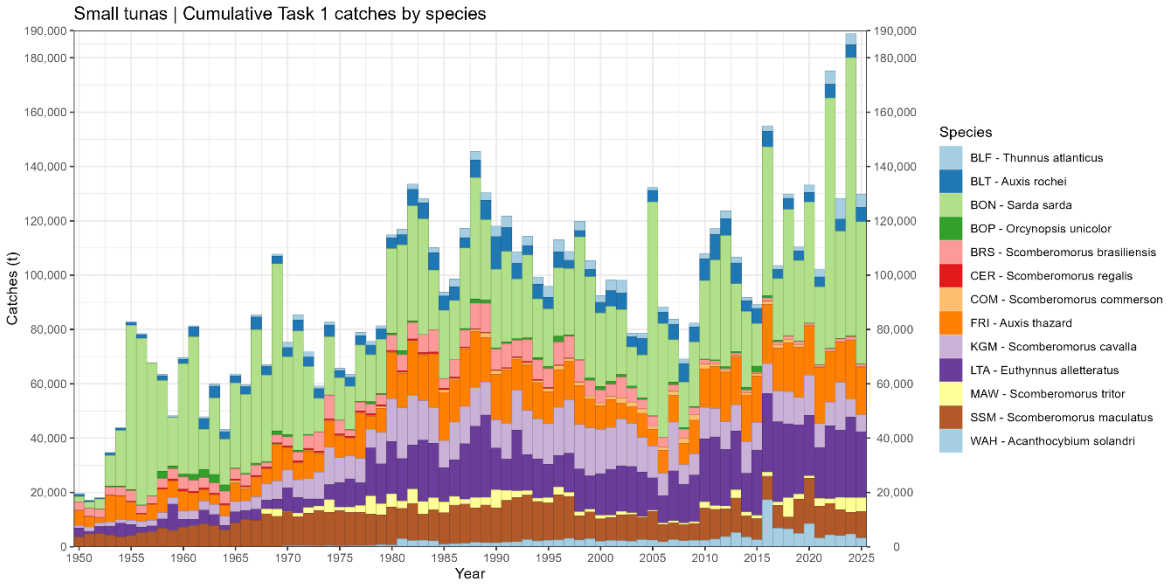


Figure 1. Total combiné des captures déclarées et estimées (débarquements et rejets morts, en tonnes) de thonidés mineurs (13 espèces) pour l'Atlantique et la Méditerranée, par année et par engin principal. Données au 18 septembre 2026.

Tableau 3. Résumé des connaissances actuelles sur l'état actuel des stocks de thonidés mineurs dans l'océan Atlantique et en Méditerranée. Résultats extraits de Pons *et al.,* 2019. Le rouge indique des valeurs inférieures aux niveaux de référence (surexploité) et le vert indique des valeurs supérieures aux valeurs de référence (non surexploité).

Évaluations limitées en données							
	Dernière année de l'évaluation	*Basé sur la longueur*			*Basé sur la capture*		*Capture+ Longueur*
		LBSPR	*LIME*	*LBSPR*	*DBSRA*	*SSS*	*LIME*
		Pons *et al.* (2019a)		Baibbat *et al.* (2019)	Pons *et al.* (2019b)		
		SPR	SPR		B/B_{PME}	B/B_{PME}	B/B_{PME}
LTA_SE	2014-2016	0,13	0,27	--	0,69	0,94	1,83
BON_NE	2014-2016	0,23	0,71	0,34	1,63	1,98	2,02
WAH_NW	2014-2016	0,37	0,29	--	1,02	1,34	0,86
WAH_NE	2014-2016	0,55	0,38	--	--	--	--
BON_Med	2014-2016	0,59	0,22	--	--	--	--
LTA_Med	2014-2016	0,66	0,62	--	1,88	2,33	1,08
LTA_NW	2014-2016	0,66	0,48	--	--	--	--
FRI_SE	2014-2016	0,79	0,53	--	1,79	2,65	1,10
FRI_NE	2014-2016	0,83	0,46	--	1,64	2,50	1,29
LTA_NE	2014-2016	0,90	1,00	--	--	--	--

Une MSE limitée en données a également été réalisée à titre d'exercice préliminaire pour le thazard-bâtard du Nord-Ouest. La MSE a souligné que les MP fondées sur des méthodes basées sur les captures sont les plus acceptables en ce qui concerne diverses mesures de performance, tandis que les simulations pour les méthodes de contrôle de l'effort de pêche et fondées sur la taille n'ont pas donné de résultats aussi satisfaisants (**tableau 4**). Les résultats de cet exercice initial doivent être interprétés avec prudence étant donné la grande incertitude entourant le paramétrage de l'OM, qui pourrait fortement influencer les performances des MP.

Tableau 4. Résumé des résultats de la MSE pour le thazard-bâtard de l'Atlantique Nord-Ouest pour des MP sélectionnées en utilisant le logiciel DLMtool (Mourato *et al*., 2019). Le codage des cellules avec des couleurs est utilisé pour indiquer si la MP en question répond aux critères des indicateurs des performances acceptables (vert - acceptable et rouge - non satisfaisant). Probabilité d'absence de surpêche (**PNOF** ; $F<F_{PME}$) ; probabilité que la biomasse reproductrice soit supérieure à la moitié de la biomasse reproductrice à des niveaux pouvant permettre la production maximale équilibrée (**P50** ; $SB>0,5\ SB_{PME}$) ; probabilité que la biomasse reproductrice soit supérieure à la biomasse reproductrice à des niveaux pouvant permettre la production maximale équilibrée (**P100** ; $SB>SB_{PME}$) ; probabilité que la variabilité annuelle moyenne de la production soit inférieure à 20% (**AAVY** ; Prob. AAVY < 20%) ; probabilité que la production moyenne soit supérieure à la moitié de la production de référence (**LTY** ; Prob. Production > 0,5 production de réf.). Les procédures de gestion acceptables ont été définies comme étant celles qui appuyaient **PNOF**>70%, **P50**>90%, **P100**>70%, **AAVY**>50% et **LTY**>50%.

Procédures de gestion	PNOF	P50	P100	AAVY	LTY
Méthodes fondées sur la longueur					
LBSPR	0,74	0,93	0,65	0,120	0,86
minlenLopt1	0,75	0,95	0,72	0,110	0,83
matlenlim	0,75	0,96	0,74	0,095	0,81
Méthodes fondées sur la capture					
AvC	0,70	0,95	0,76	0,630	0,78
CC1	0,71	0,95	0,76	0,640	0,76
SPMSY	0,81	0,98	0,86	0,110	0,43
DBSRA	0,61	0,98	0,81	0,450	0,74
Méthodes de contrôle de l'effort de pêche					
curE	0,75	0,93	0,66	0,130	0,85
curE75	0,87	0,97	0,78	0,150	0,80

*12.14 BSH - Requin peau bleue (***Prionace glauca***)**

Introduction

Une évaluation du stock de requin peau bleue a été réalisée pour les deux stocks de l'Atlantique en 2023 en utilisant des données allant jusqu'en 2021 et en appliquant deux approches de modélisation : *Just Another Bayesian Biomass Assessment* (JABBA) et modèle d'évaluation statistique intégré (Stock Synthesis, SS3). La description complète du processus d'évaluation des stocks et de l'élaboration de l'avis de gestion figure dans le rapport de la réunion de préparation des données de 2023 (Anon., 2023a) et le rapport de la réunion d'évaluation des stocks de 2023 (Anon., 2023b). Un résumé de l'état des deux stocks est fourni ci-dessous (**tableaux 1a et b**). La **figure 1** résume le diagramme de phase de Kobe et l'incertitude quant aux estimations de l'état actuel. Le **tableau 2** présente les prises et les rejets estimés par engin, pour la période 2016-2025, alors que la **figure 2** (Atlantique) et la figure 3 (Méditerranée) présentent les séries de prise historique par engin principal. Le **tableau 3** fournit les probabilités estimées (%) que la mortalité par pêche se situe en-deçà de F_{PME} et que la biomasse du stock reproducteur se situe au-dessus de SSB_{PME} au cours des années futures dans le cadre de différents scénarios de prises constantes.

Tableau 1a. Tableau récapitulatif sur le requin peau bleue de l'Atlantique Nord

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME)[1]	32.689 t (30.403 t - 36.465 t)	2021
TAC (2025)	30.000 t	
Production actuelle (2025)[2]	19.390 t	
Biomasse relative (B_{2021}/B_{PME})[3]	1,00 (0,75 - 1,31)	
Mortalité par pêche relative (F_{2021}/F_{PME}) [3]	0,70 (0,50 - 0,93)	
État du stock	Surexploité : NON (50,1 % de probabilité d'être surexploité)[4,5] Surpêche : NON (0,7% de probabilité de surpêche)[4]	
Mesures de gestion en vigueur	Rec. 23-10, Rec. 04-10, Rec. 07-06	

[1] Médiane géométrique des deux modèles, SS3 et JABBA, avec un intervalle de confiance de 95%.
[2] Capture de la tâche 1 au 19 septembre 2026.
[3] Résultats combinés des deux modèles, SS3 et JABBA. Médiane avec un intervalle de confiance à 95% entre parenthèses.
[4] Conformément à l'estimation de la probabilité du diagramme de Kobe dans chaque quadrant.
[5] Sur la base de la valeur de la médiane des estimations

Tableau 1b. Tableau récapitulatif sur le requin peau bleue de l'Atlantique Sud

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME) [1]	27.711 t (23.128 t - 47.758 t)	2021
TAC (2025)	27.711 t	
Production actuelle (2025)[2]	23.251 t	
Biomasse relative (B_{2021}/B_{PME})[3]	1,29 (0,89 - 1,81)	
Mortalité par pêche relative (F_{2021}/F_{PME}) [3]	1,03 (0,45 - 1,55)	
État du stock	Surexploité : NON (8,8 % de probabilité d'être surexploité)[4] Surpêche : OUI (54,5 % de probabilité de surpêche)[4]	
Mesures de gestion en vigueur	Rec. 23-11, Rec. 04-10, Rec. 07-06	

[1] Médiane géométrique des deux modèles, SS3 et JABBA, avec un intervalle de confiance de 95%.
[2] Capture de la tâche 1 au 19 septembre 2026.
[3] Résultats combinés des deux modèles, SS3 et JABBA. Médiane avec un intervalle de confiance à 95% entre parenthèses.
[4] Conformément à la probabilité du diagramme de Kobe dans chaque quadrant.

Tableau 2. Estimation des prises et des rejets de requin peau bleue de l'Atlantique par engin pour la période 2016-2025.

				2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL				70247	68672	68461	65794	54754	55107	53527	54558	49034	42696
	ATN			44093	40012	33986	27220	20969	21657	21853	23992	24048	19390
	ATS			25418	28557	34417	38510	33712	33392	31639	30520	24920	23251
	MED			737	103	58	64	73	59	36	47	65	56
Landings	ATN		Longline	42875	38831	32779	25994	19566	20180	20503	22684	22863	18517
			Other surf.	1123	1036	1087	1025	986	1087	673	727	604	464
	ATS		Longline	24643	27662	33561	37610	32630	32682	30039	29035	23619	21742
			Other surf.	634	668	754	558	603	495	1329	1202	592	593
	MED		Longline	735	90	54	51	71	53	34	40	52	40
			Other surf.	2	13	4	13	3	6	1	1	1	0
Discards	ATN		Longline	94	145	119	200	416	389	675	578	579	407
			Other surf.	0	0	0	0	0	0	1	2	1	1
	ATS		Longline	140	219	102	342	479	214	270	283	709	916
			Other surf.	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0
	MED		Longline	0	0	0	0	0	0	0	6	13	15
			Other surf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Landings	ATN	CP	Barbados	6	7	4	2	2	2	3	2	5	3
			Belize	6	201	317	369	301	349	311	567	482	181
			Brazil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37
			Cabo Verde	0	0	0	0	0	0	0	122	41	74
			Canada	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			China PR	27	2	6	18	65	2	13	9	9	29
			Costa Rica	2	0	0	0	0	0	0	1	2	
			Côte d'Ivoire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
			EU-España	29019	27316	21685	16314	12325	13125	13057	14896	14856	12607
			EU-France	352	124	94	80	57	49	46	45	45	22
			EU-Ireland	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-Netherlands	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			EU-Portugal	7819	5684	5195	4507	3836	4300	4102	4026	4059	3038
			FR-St Pierre et Miquelon	0	0	0	0	0	0	153	0	0	
			Great Britain	17	11	6	3	3	4	5	4	6	2
			Japan	4217	4444	4111	3740	2130	1608	1818	1947	2040	1292
			Korea Rep	10	103	92	113	48	16	0	0	0	**0**
			Liberia	0	0	7	10	3	8	0	2	1	
			Maroc	1623	1475	1644	1524	1498	1636	1532	1644	1644	1644
			Mauritania	93	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Mexico	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			Panama	262	324	437	242	162	84	111	64	0	**0**
			Russian Federation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Senegal	17	19	15	14	14	14	0	0	0	
			St Vincent and Grenadines	119	0	0	0	2	0	0	0	0	
			Trinidad and Tobago	2	2	0	0	0	0	1	0	0	1
			UK-Bermuda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			USA	31	24	19	17	8	10	1	7	2	1
			Venezuela	118	108	113	56	59	11	9	16	15	2
		NCC	Chinese Taipei	259	42	122	8	38	49	11	52	199	12
			Suriname	0	0	0	0	0	0	0	7	64	36
	ATS	CP	Angola	0	16	0	0	0	16	80	22	96	76
			Belize	167	200	222	165	15	21	0	0	0	190
			Brazil	1334	2177	3011	3784	3435	4629	3328	2122	2586	2565
			China PR	30	283	127	52	45	15	5	67	9	2
			Curaçao	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Côte d'Ivoire	9	8	247	1202	8	0	15	15	102	44
			EU-Cyprus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
			EU-España	10107	11486	13515	18497	14717	16778	14061	14388	11878	10129
			EU-France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			EU-Portugal	5609	6663	8015	6753	7350	5524	6092	5504	4834	5305
			El Salvador	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Ghana	436	479	416	414	413	446	1287	1150	458	526
			Guatemala	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Guinea Ecuatorial	6	0	0	0	0	0	0	1	0	0
			Japan	2127	3112	3495	2338	1795	1327	896	947	588	449
			Korea Rep	252	87	192	156	55	6	0	0	0	**0**
			Namibia	2775	1357	3290	3665	4120	3237	4694	4483	3277	2874
			Panama	0	0	0	0	15	0	1	1	0	**0**
			S Tomé e Principe	183	182	91	94	11	50	25	26	26	17
			Senegal	15	11	15	39	22	25	0	0	0	
			South Africa	356	418	403	292	52	181	100	51	61	63
			St Vincent and Grenadines	17	0	0	0	0	0	0	0	0	
		NCC	Chinese Taipei	1853	1852	1276	716	1179	922	785	1461	296	94
	MED	CP	Algerie	0	0	7	4	2	3	5	2	3	2
			EU-Cyprus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-España	59	40	19	18	34	14	8	5	3	6
			EU-France	7	0	2	2	2	2	1	1	1	1
			EU-Italy	18	59	17	33	26	33	13	16	19	16
			EU-Malta	3	4	2	2	2	1	3	1	2	1
			Libya	650	0	10	6	6	5	6	15	25	15
Discards	ATN		Canada	16	32	71	4	193	173	365	161	136	145
			EU-Denmark	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-España	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
			EU-France	0	0	0	0	0	0	5	3	3	5
			EU-Portugal	7	7	7	7	6	7	6	7	5	5
			Japan	0	0	0	115	157	180	214	333	329	224
			Korea Rep	1	29	0	25	1	0	36	35	21	6
			Mexico	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			Russian Federation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			UK-Bermuda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			USA	43	42	11	20	24	25	36	19	14	5
		NCC	Chinese Taipei	27	34	31	30	36	4	14	23	72	18
	ATS	CP	Curaçao	0	2	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-Cyprus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			EU-España	0	1	0	0	0	0	0	0	1	**0**
			EU-France	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
			EU-Portugal	1	2	3	2	2	1	2	1	1	1
			El Salvador	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
			Guatemala	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
			Japan	0	0	0	175	316	81	76	56	117	125
			Korea Rep	0	17	2	19	2	2	55	34	22	13
			Panama	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
			South Africa	0	0	0	0	0	0	0	1	11	5
		NCC	Chinese Taipei	139	201	97	146	159	130	138	191	557	772
	MED	CP	EU-España	0	0	0	0	0	0	0	6	13	15
			EU-France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**

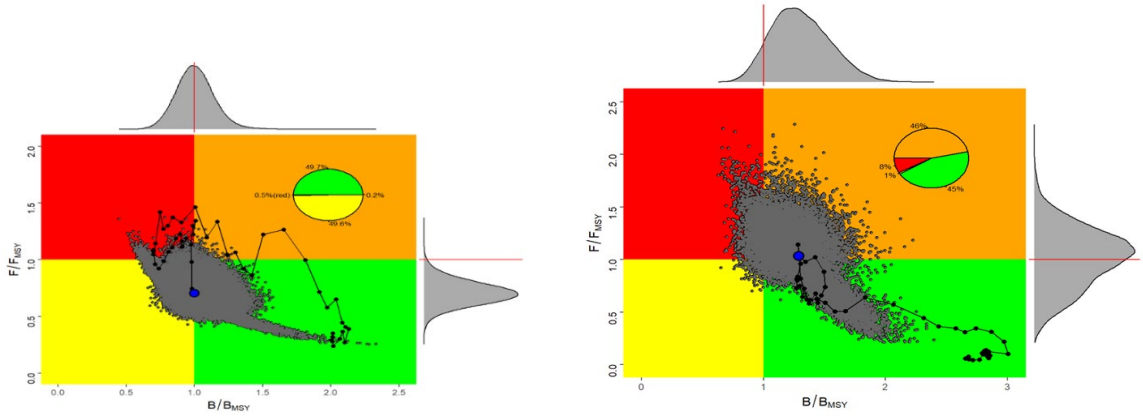


Figure 1. Diagramme de Kobe pour l'état du stock de requin peau bleue de l'Atlantique Nord (à gauche) et Sud (à droite) en 2021, estimé lors de l'évaluation des stocks (Anon., 2023b). Les lignes indiquent la trajectoire de l'état du stock à partir de 1971. Les diagrammes circulaires insérés indiquent la probabilité que le stock se situe dans chaque quadrant de couleur de Kobe.

Perspectives

En 2021, le stock de requin peau bleue de l'Atlantique Nord se situait au niveau de B_{PME} (non surexploité) et la mortalité par pêche était inférieure au niveau de F_{PME} (ne faisant pas l'objet de surpêche). La PME a été estimée à 32.689 t (95% CI de 30.403 t - 36.465 t). Les projections ont indiqué que des prises constantes futures égales ou supérieures à 35.000 t entraîneraient des probabilités supérieures à 50 % que la mortalité par pêche dépasse la F_{PME} (**tableau 3**). Pour des prises constantes égales ou inférieures à la PME, il y a eu une période de transition dans les projections (2025-2029) au cours de laquelle la probabilité que le stock se trouve dans le quadrant vert a diminué, puis commencera à augmenter (**tableau 3**). Cette période de transition pourrait refléter la structure par âge et les récentes tendances prévues de recrutement moyen.

En 2021, le stock de requin peau bleue de l'Atlantique Sud était supérieur au niveau B_{PME} (non surexploité), mais la mortalité par pêche était supérieure au niveau de F_{PME} (objet de surpêche). La PME a été estimée à 27.711 t (95% CI de 23.128 t - 47.758 t). Les projections indiquaient que si les niveaux de capture moyens de 2019-2021 (environ 35.000 t) étaient maintenus, la biomasse du stock devrait diminuer rapidement, avec un risque de tomber en dessous de 20 % du niveau de référence estimé pour B_{PME} dans quelques années (**tableau 3**).

Recommandation de gestion

Les résultats de l'évaluation du stock de 2023 ont montré que, alors que la prise réalisée en 2022 (22.057 t) pour le stock de l'Atlantique Nord maintiendrait le stock dans le quadrant vert du diagramme de Kobe avec une forte probabilité, le Comité a noté que le TAC établi dans la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 19-07 amendant la Recommandation 16-12 concernant des mesures de gestion aux fins de la conservation du requin peau bleue de l'Atlantique Nord capturé en association avec les pêcheries de l'ICCAT* (Rec. 21-10) (38.232 t) aurait une très faible probabilité (3%) de maintenir le stock dans le même quadrant d'ici 2033. Par conséquent, le Comité a recommandé à la Commission de réduire le TAC actuel à des niveaux de capture qui maintiendront le stock dans le quadrant vert du diagramme de Kobe avec une forte probabilité (**tableau 3**). La Commission a établi un TAC de 30.000 t pour le requin peau bleue de l'Atlantique Nord (Rec. 23-10).

Les résultats de l'évaluation des stocks (Anon., 2023b) indiquaient qu'en 2021, il avait été estimé que l'état du stock de requin peau bleue de l'Atlantique Sud n'était pas surexploité mais qu'il faisait l'objet de surpêche. Les captures récentes (2019-2021 ; 35.203 t de captures moyennes) étaient supérieures au scénario de captures les plus élevées utilisé dans la matrice de stratégie de Kobe II et n'étaient pas viables à long terme. Des captures constantes de 32.500 t (le scénario de captures constantes les plus élevées dans la matrice de Kobe) n'entraîneraient qu'une probabilité de 28% que le stock se situe dans le quadrant vert du diagramme de Kobe d'ici 2033. Le Comité a indiqué que des captures inférieures ou égales à 27.711 t (la PME estimée pour 2021) mettraient immédiatement fin à la surpêche et maintiendraient le stock dans le quadrant vert du diagramme de Kobe avec une probabilité d'au moins 54 % (**tableau 3**). La Commission a

établi un TAC de 27.711 t pour le requin peau bleue de l'Atlantique Sud (*Recommandation de l'ICCAT remplaçant la Recommandation 19-08 sur des mesures de gestion pour la conservation du requin peau bleue de l'Atlantique Sud capturé en association avec les pêcheries de l'ICCAT* (Rec. 23-11)).

Tableau 3. Matrices de Kobe II pour les stocks de requin peau bleue de l'Atlantique Nord et Sud fournissant la probabilité que : a) F<F_{PME} ; b) B>B_{PME} ; et c) la probabilité conjointe que F<F_{PME} et B>B_{PME}, pour des années données et pour divers niveaux de prise constante sur la base des résultats du modèle. Le scénario de prises constantes de 32.689 t et 27.711 t correspond à la PME estimée pour l'Atlantique Nord et Sud, respectivement.

Atlantique Nord

a) Probabilité que F<F_{PME}

Catch (t)	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
0	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
20000	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
22500	99%	99%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
25000	95%	96%	96%	97%	98%	98%	99%	99%	99%	100%
27500	87%	87%	88%	89%	90%	92%	93%	94%	95%	95%
30000	75%	74%	74%	75%	76%	77%	78%	79%	80%	81%
32500	62%	60%	59%	59%	59%	59%	59%	59%	59%	59%
32689	61%	59%	58%	57%	58%	58%	58%	58%	58%	57%
35000	50%	47%	44%	43%	41%	39%	38%	37%	36%	35%
37500	40%	35%	31%	27%	24%	21%	19%	17%	15%	14%
40000	31%	24%	19%	14%	11%	8%	7%	5%	4%	4%

b) Probabilité que B>B_{PME}

Catch (t)	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
0	71%	83%	95%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
20000	59%	58%	62%	73%	84%	91%	95%	97%	98%	99%
22500	58%	56%	59%	68%	78%	85%	90%	93%	95%	97%
25000	56%	53%	55%	63%	71%	77%	82%	86%	88%	91%
27500	55%	51%	52%	58%	64%	69%	73%	76%	78%	81%
30000	54%	49%	50%	53%	58%	61%	63%	65%	67%	68%
32500	53%	48%	47%	49%	51%	53%	53%	54%	54%	54%
32689	53%	47%	46%	48%	50%	52%	53%	53%	53%	53%
35000	53%	46%	44%	43%	44%	43%	42%	41%	40%	38%
37500	52%	44%	40%	38%	35%	33%	30%	27%	24%	22%
40000	51%	42%	36%	32%	27%	22%	18%	15%	13%	10%

c) Probabilité que F<F_{PME} et B>B_{PME}

Catch (t)	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
0	71%	83%	95%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
20000	59%	58%	62%	73%	84%	91%	95%	97%	98%	99%
22500	58%	56%	59%	68%	78%	85%	90%	93%	95%	97%
25000	56%	53%	55%	63%	71%	77%	82%	86%	88%	91%
27500	55%	51%	52%	58%	64%	69%	73%	76%	78%	80%
30000	53%	49%	50%	53%	57%	60%	63%	65%	66%	67%
32500	51%	47%	46%	47%	49%	51%	51%	52%	52%	53%
32689	50%	46%	46%	47%	49%	50%	51%	51%	51%	51%
35000	46%	42%	40%	39%	38%	37%	36%	35%	34%	33%
37500	38%	33%	29%	26%	23%	21%	19%	17%	15%	14%
40000	30%	23%	18%	14%	11%	8%	7%	5%	4%	3%

Atlantique Sud

a) Probabilité que F<F_{PME}

Catch (t)	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
0	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
15000	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
17500	98%	99%	99%	99%	99%	99%	100%	100%	100%	100%
20000	95%	96%	97%	97%	97%	97%	98%	98%	98%	98%
22500	89%	90%	91%	91%	91%	91%	91%	92%	92%	92%
25000	80%	81%	80%	80%	79%	79%	78%	78%	78%	77%
27500	70%	69%	68%	66%	65%	64%	62%	61%	60%	59%
27711	69%	68%	67%	65%	63%	62%	61%	60%	59%	58%
30000	58%	57%	54%	52%	50%	48%	47%	45%	44%	43%
32500	47%	45%	42%	40%	37%	36%	34%	33%	32%	32%

b) Probabilité que B>B_{PME}

Catch (t)	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
0	93%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
15000	83%	89%	93%	95%	97%	98%	99%	99%	99%	99%
17500	81%	86%	90%	92%	94%	95%	96%	97%	97%	98%
20000	79%	83%	86%	88%	89%	90%	91%	92%	93%	94%
22500	77%	79%	81%	82%	82%	83%	84%	84%	85%	86%
25000	75%	75%	75%	75%	75%	74%	74%	74%	74%	73%
27500	72%	71%	69%	68%	66%	64%	63%	61%	60%	60%
27711	72%	70%	69%	67%	65%	63%	62%	61%	60%	58%
30000	70%	67%	63%	60%	57%	54%	52%	50%	48%	47%
32500	68%	62%	57%	52%	48%	45%	42%	40%	39%	38%

c) Probabilité que F<F_{PME} et B>B_{PME}

Catch (t)	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
0	93%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
15000	83%	89%	93%	95%	97%	98%	99%	99%	99%	99%
17500	81%	86%	90%	92%	94%	95%	96%	97%	97%	98%
20000	79%	83%	86%	88%	89%	90%	91%	92%	93%	94%
22500	77%	79%	81%	82%	82%	83%	84%	84%	85%	86%
25000	74%	75%	75%	75%	74%	74%	73%	73%	73%	72%
27500	68%	68%	67%	65%	63%	61%	59%	59%	54%	53%
27711	67%	67%	66%	63%	61%	60%	58%	56%	55%	54%
30000	58%	57%	54%	51%	49%	47%	44%	43%	41%	40%
32500	47%	45%	42%	39%	37%	34%	32%	31%	29%	28%

Informations complémentaires à l'appui

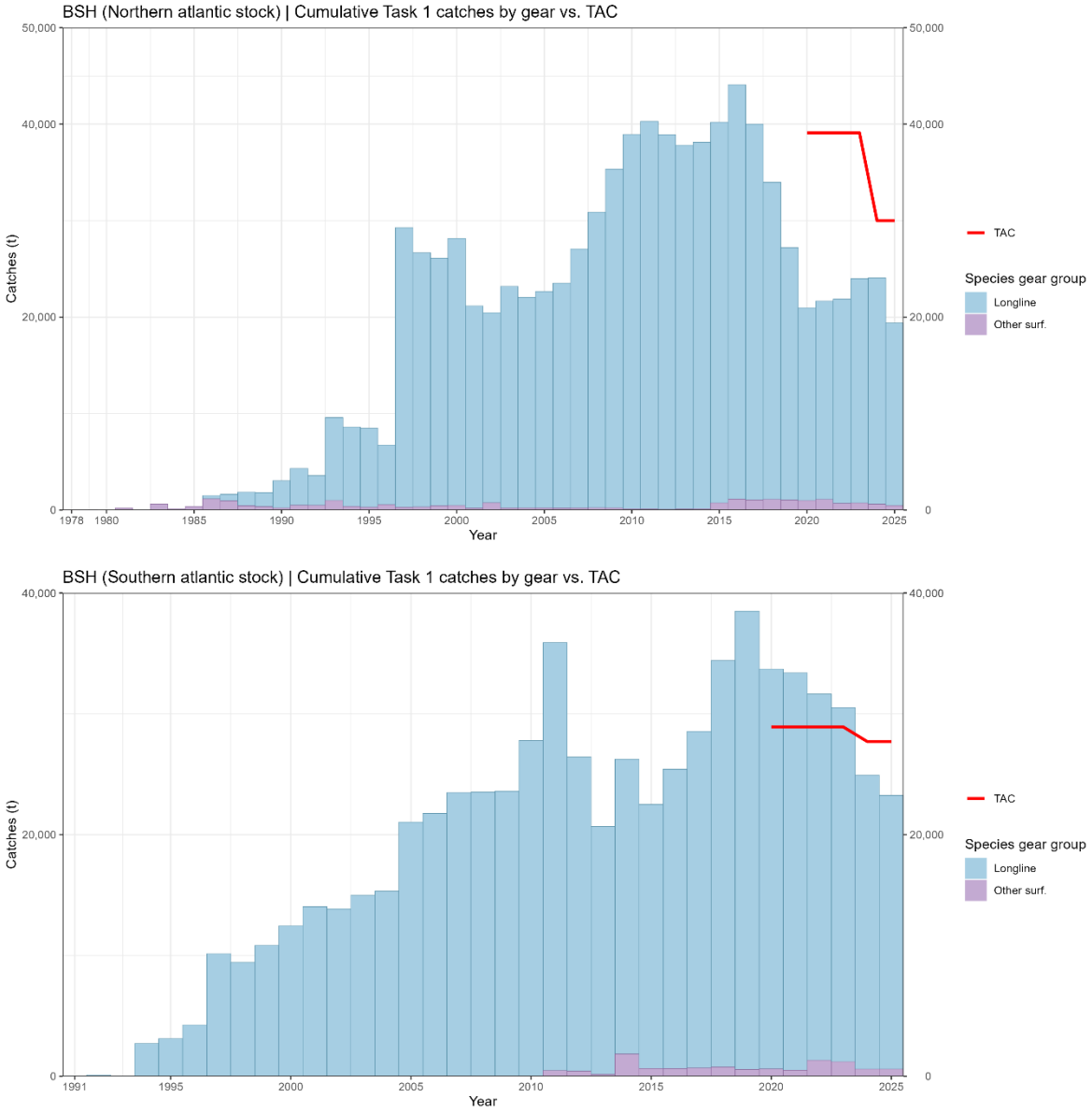


Figure 2. Captures totales déclarées et estimées des stocks de requins peau bleue de l'Atlantique Nord et Sud (BSH-N et BSH-S, respectivement dans les panneaux du haut et du bas) (débarquements et rejets morts, en tonnes) par année et par engin principal. Données au 18 septembre 2026.

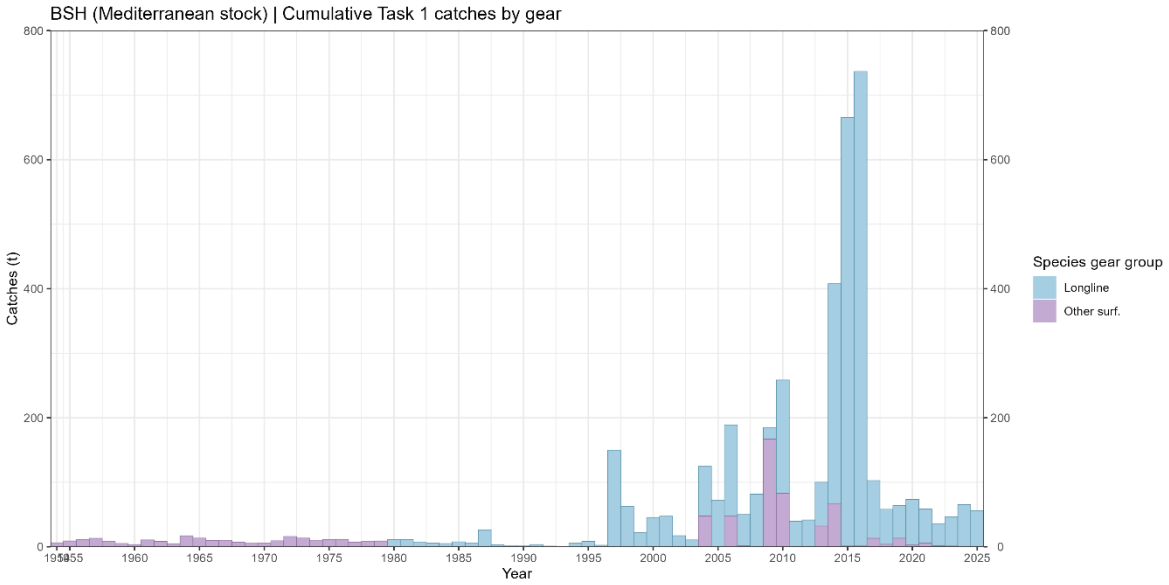


Figure 3. Captures totales déclarées et estimées de requin peau bleue de la Méditerranée (stock BSH-M) (débarquements et rejets morts, en tonnes) par année et par engin principal. Données au 18 septembre 2026.

*12.15 SMA Requin-taupe bleu (*Isurus oxyrinchus*)*

Introduction

Une évaluation du stock de requin-taupe bleu de l'Atlantique Sud a été réalisée en 2025 à partir de données allant jusqu'en 2023 compris (Anon., 2025a; Anon., 2025g), et pour l'Atlantique Nord en 2026 à partir des données disponibles jusqu'en 2024 compris (Anon., 2026i). La description complète du processus d'évaluation des deux stocks et de l'élaboration de l'avis de gestion figure dans les rapports de réunion susmentionnés. Un résumé de l'état des deux stocks est fourni aux **tableaux 1a** et **1b**. La **figure 1** résume le diagramme de phase de Kobe et l'incertitude quant aux estimations de l'état actuel des stocks du Nord et du Sud. Le **tableau 2** présente l'estimation des prises, des débarquements et des rejets par engin, pour la période 2016-2025, alors que la **figure 2** (Atlantique) et la **figure 3** (Méditerranée) présentent les séries de prise historique par engin principal. Les matrices de stratégie de Kobe II (**tableau 3)** fournissent les probabilités estimées (%) pour les stocks du Nord et du Sud que la mortalité par pêche se situera en-dessous de F_{PME} et que la fécondité du stock reproducteur (SSF) se situera au-dessus de SSF_{PME} au cours des années futures dans le cadre de différents scénarios de captures constantes.

Tableau 1a. Tableau récapitulatif sur le requin taupe bleue de l'Atlantique Nord.

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME)	1.883 t (1.556 – 2.209 t)[1]	2024
TAC (2025) [2]	250 t	
Production actuelle (2025)[3]	631 t	
Fécondité relative du stock reproducteur (SSF_{2024}/SSF_{PME})[4]	0,95 (0,54-1,29)	
Mortalité par pêche relative (F_{2024}/F_{PME}) [4]	0,72 (0,35-2,37)	
État du stock	Surexploité : OUI (61,6% de probabilité d'être surexploité) Surpêche : NON (19,6% de probabilité de surpêche)	
Mesures de gestion en vigueur	Rec. 21-09, Rec. 04-10 et Rec. 07-06	

[1] Médiane et CI de 95% du modèle intégré structuré par âge.
[2] Se réfère à la mortalité par pêche totale établie dans la Rec. 21-09, paragr. 4a.
[3] Capture de la tâche 1 au 18 septembre 2026.
[4] Fourchette obtenue à partir de trois modèles de production et d'un modèle intégré structuré par âge. Les séries temporelles combinées ont été construites selon l'approche log-normale multivariée (MVLN) avec 15.000 itérations du modèle structuré par âge et 5.000 itérations de Markov Chain Monte Carlo (MCMC) pour chacun des modèles de production, en attribuant 50% de la pondération globale au modèle structuré par âge et 50% aux trois configurations du modèle de production.

Tableau 1b. Tableau récapitulatif sur le requin taupe bleue de l'Atlantique Sud.

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME)	1.648 t (1.519-1.795 t)	2023
TAC (2025) [1]	1.295 t	
Production actuelle (2025)[2]	685 t	
Fécondité relative du stock reproducteur (SSF_{2023}/SSF_{PME})[3]	0,949 (0,763-1,179)	
Mortalité par pêche relative (F_{2023}/F_{PME}) [3]	1,052 (0,837-1,287)	
État du stock	Surexploité : OUI (probabilité de 66,9%) Surpêche : OUI (probabilité de 66,5%)	
Mesures de gestion en vigueur	Rec. 25-08, Rec. 04-10, Rec. 07-06	

[1] Se réfère à la tolérance de rétention totale établie dans la Rec. 22-11, paragr. 3.
[2] Capture de la tâche 1 au 18 septembre 2026.
[3] Scénarios de captures combinées à pondération égale. Les séries temporelles combinées ont été construites avec 10.000 itérations basées sur l'approche lognormale multivariée (MVLN) pour chaque scénario.

Tableau 2. Estimation des prises, des débarquements et des rejets de requin-taupe bleu de l'Atlantique par engin, pour la période 2016-2025.

				2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL				6134	6412	5567	4840	4593	3442	3342	2078	1617	1315
	ATN			3368	3135	2407	1896	1735	1187	764	1077	876	631
	ATS			2765	3277	3160	2944	2858	2255	2577	1000	739	685
	MED			0	0	1	0	0	0	1	0	1	0
Landings	ATN		Longline	3119	2714	1998	1622	1625	521	18	6	4	1
			Other surf.	237	411	379	213	42	33	34	6	6	1
	ATS		Longline	2748	3110	3149	2926	2820	2234	2462	778	431	365
			Other surf.	13	162	7	8	29	9	3	0	0	0
	MED		Longline	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Other surf.	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
Discards	ATN		Longline	12	9	28	61	66	633	713	1064	847	562
			Other surf.	0	1	1	1	2	0	0	1	20	66
	ATS		Longline	4	4	3	10	8	12	113	222	309	320
			Other surf.	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
	MED		Longline	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Landings	ATN	CP	Barbados	3	3	0	0	0	0	0	0	0	
			Belize	1	9	12	2	0	3	0	0	0	
			Brazil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Cabo Verde	0	0	0	0	0	0	0	3	1	
			Canada	82	109	53	63	1	0	0	0	0	
			China PR	4	2	0	0	0	0	0	0	0	
			Costa Rica	1	0	1	0	0	0	0	0	0	
			Curaçao	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-España	1574	1784	1165	866	870	0	0	0	0	**0**
			EU-France	2	1	0	1	0	1	1	0	0	0
			EU-Netherlands	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-Portugal	264	276	272	289	342	202	1	0	1	0
			Great Britain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Guatemala	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Japan	74	89	20	4	0	0	0	0	0	**0**
			Korea Rep	1	3	5	4	0	0	0	0	0	
			Liberia	0	0	0	0	10	0	0	0	0	
			Maroc	1050	450	594	501	382	299	0	0	0	**0**
			Mauritania	2	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Mexico	3	5	2	2	2	2	3	2	1	1
			Panama	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Russian Federation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Senegal	2	68	68	26	0	0	0	0	0	
			St Vincent and Grenadines	0	0	0	3	0	0	0	0	0	
			Trinidad and Tobago	1	2	2	1	1	1	1	0	0	0
			UK-Bermuda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			USA	271	302	165	57	48	39	41	0	1	
			Venezuela	13	19	18	14	11	5	6	6	5	1
		NCC	Chinese Taipei	7	1	0	0	0	0	0	0	0	**0**
		NCO	Sta Lucia	0	0	0	0	0	1	0	0	0	
	ATS	CP	Angola	0	31	0	0	0	7	23	14	2	13
			Belize	14	34	15	7	2	1	0	0	0	
			Brazil	124	275	399	739	542	477	557	121	30	
			China PR	3	1	0	0	0	0	0	0	0	
			Curaçao	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Côte d'Ivoire	13	161	4	8	14	9	1	0	0	
			EU-España	882	1049	1044	1090	799	650	657	0	0	**0**
			EU-Portugal	393	503	300	243	449	357	358	0	0	
			El Salvador	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Guatemala	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Japan	77	96	93	53	1	0	0	0	0	**0**
			Korea Rep	18	8	9	1	0	0	0	0	0	
			Namibia	799	684	980	634	945	637	789	545	254	261
			Panama	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Senegal	6	39	4	7	0	0	0	0	0	
			South Africa	339	305	244	110	46	70	66	96	140	90
			UK-Sta Helena	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		NCC	Chinese Taipei	92	85	64	42	52	35	13	2	5	1
	MED	CP	EU-France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-Italy	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
Discards	ATN		Canada	1	0	2	1	20	22	26	12	14	10
			China PR	0	0	0	20	2	1	5	4	6	21
			Curaçao	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-España	0	0	0	0	0	585	588	936	714	453
			EU-France	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
			EU-Portugal	5	5	4	5	3	4	64	59	47	43
			El Salvador	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Guatemala	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Japan	0	0	0	30	28	15	9	11	18	11
			Korea Rep	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Maroc	0	0	0	0	0	0	9	9	56	67
			Mexico	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			Panama	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Russian Federation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			UK-Bermuda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			USA	6	4	2	1	3	4	10	29	9	19
		NCC	Chinese Taipei	1	0	22	5	12	1	2	6	2	3
	ATS	CP	Brazil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44
			China PR	0	0	0	0	1	1	4	3	0	
			Curaçao	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-España	0	0	0	0	0	0	66	187	271	215
			EU-France	1	0	1	1	0	0	0	0	0	**0**
			EU-Portugal	1	1	1	1	1	1	28	24	22	23
			El Salvador	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Guatemala	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Japan	0	0	0	2	5	9	1	1	2	5
			Korea Rep	0	0	0	5	0	0	0	0	0	
			Panama	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			South Africa	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17
		NCC	Chinese Taipei	3	3	2	2	2	2	13	7	14	16
	MED	CP	EU-España	0	0	0	0	0	0	1	0	1	

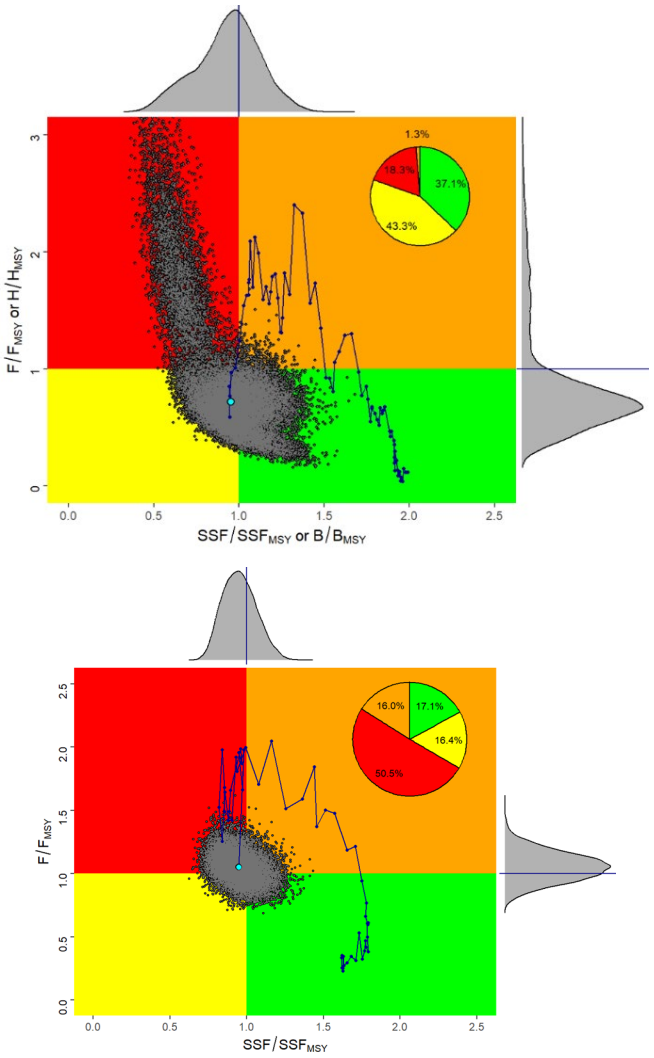


Figure 1. Diagramme de Kobe illustrant l'état du stock de requin-taupe bleu de l'Atlantique Nord (en haut) et Sud (en bas) en 2024 et 2023, estimé lors des évaluations des stocks de 2026 et 2025, respectivement. Les lignes indiquent la trajectoire de l'état des stocks en 1951 pour le stock du Nord et de 1971 pour celui du Sud. Les graphiques circulaires insérés dans les diagrammes indiquent la probabilité que le stock se situe dans chaque quadrant de couleur de Kobe. Les points gris représentent les interactions de chaque modèle pour l'année terminale, les distributions marginales étant représentées sur l'axe latéral.

Perspectives

Stock de l'Atlantique Nord

L'évaluation du stock de 2026 (Anon., 2026i) a permis d'examiner un large éventail d'incertitudes et, à l'issue d'une évaluation diagnostique, a retenu les modèles JABBA ainsi qu'un modèle SS3 structuré par âge pour caractériser l'état actuel du stock (pondérés selon les méthodes décrites dans l'évaluation détaillée). L'évaluation du stock de 2026 du requin-taupe bleu de l'Atlantique Nord (Anon., 2026i) fait état d'une évolution de l'état du stock par rapport à l'évaluation de 2017 (Anon., 2017c), qui avait conclu à une probabilité combinée de 90 % que le stock soit à la fois surexploité et fasse l'objet d'une surpêche. L'évaluation actuelle indique qu'en 2024, le stock était surexploité (SSF_{2024}/SSF_{PME} = 0,95, CI de 95% : 0,54–1,29), mais ne faisait pas l'objet de surpêche (F_{2024}/F_{PME} = 0,72, CI de 95% : 0,35–2,37). **La figure 1** présente la probabilité que le stock se trouve dans chacun des quadrants du diagramme de Kobe en 2024 pour les scénarios combinés : rouge (surexploité et faisant l'objet de surpêche), 18,3% ; vert (ni surexploité ni faisant l'objet de surpêche), 37,1% ; jaune (surexploité mais ne faisant pas l'objet de surpêche), 43,3% ; et orange (non surexploité mais faisant l'objet de surpêche), 1,3%.

Ce changement a été attribué à plusieurs facteurs, notamment de nouvelles estimations des données biologiques fournissant de nouvelles estimations de la croissance et de la mortalité naturelle (étude de validation de l'âge financée par l'ICCAT, en cours) ; une réduction très importante des captures depuis 2015 (**figure 2**) ; et l'intégration de données halieutiques et d'indices actualisés jusqu'en 2024.

Pour les projections, seul le modèle SS3 a été utilisé, car il a été jugé important de prendre explicitement en compte la structure par âge afin de projeter la dynamique de l'espèce jusqu'en 2070. Le Comité a noté que, bien que l'utilisation du modèle SS3 ait été considérée comme la meilleure approche pour établir ces projections, celles-ci ne reflètent pas l'ensemble des incertitudes initialement prises en compte dans l'évaluation du stock.

Stock de l'Atlantique Sud

Pour le requin-taupe bleu de l'Atlantique Sud, la PME estimée était de 1.648 t (CI de 95% : 1.519-1.795 t). L'estimation de la médiane de SSF_{2023}/SSF_{PME} était de 0,949 (CI de 95% : 0,763-1,179), indiquant qu'il était probable que le stock ait été surexploité en 2023. L'estimation de la médiane de F_{2023}/F_{PME} était de 1,052 (CI de 95% : 0,837-1,287), indiquant qu'il était probable que la surpêche ait eu lieu en 2023. La probabilité que le stock se trouve dans chaque quadrant du diagramme de Kobe en 2023 pour les scénarios combinés est présentée à la **figure 1**. Pour les scénarios combinés, les probabilités correspondantes sont que 50,5% se situaient dans le quadrant rouge (surexploité et faisant l'objet de surpêche), 17,1% dans le quadrant vert (non surexploité et ne faisant pas l'objet de surpêche), 16,4% dans le quadrant jaune (surexploité mais ne faisant pas l'objet de surpêche) et 16,0% dans le quadrant orange (non surexploité mais faisant l'objet de surpêche).

Recommandation de gestion

Stock de l'Atlantique Nord

Les résultats combinés du modèle ont montré qu'en 2024, il était estimé que le stock de requin taupe-bleu de l'Atlantique Nord était surexploité, mais qu'il n'était pas victime de surpêche. Même si la somme des rejets morts, des captures conservées à bord et de la mortalité suivant la remise à l'eau déclarés et estimés (définie comme la « mortalité par pêche totale » dans la Rec. 21-09) a diminué, elle est toutefois restée bien supérieure à la mortalité par pêche totale autorisée de 250 t établie dans la Recommandation (la moyenne de la mortalité par pêche totale annuelle pour la période 2022-2025 s'élevait à 1.046 t).

Le SCRS constate que, malgré cela, le premier objectif du plan de rétablissement (à savoir mettre fin à la surpêche) a été atteint. Conformément à la Rec. 21-09, la matrice de K2SM a été mise à jour jusqu'en 2070 et peut être utilisée pour évaluer la probabilité d'atteindre le deuxième objectif du plan de rétablissement (à savoir, parvenir progressivement à des niveaux de biomasse suffisants pour soutenir la production maximale équilibrée avec une probabilité comprise entre 60 et 70 % au minimum) au cours de différentes années futures, en fonction de différents niveaux de ponctions annuelles totales. Le SCRS note également que, sur la base des postulats biologiques retenus dans l'évaluation actuelle, la durée de renouvellement est estimée à un niveau inférieur à celle indiquée précédemment (19 ans contre 25 ans), ce dont la Commission devrait tenir compte pour actualiser le plan de rétablissement.

Si la Commission venait à envisager de futures politiques de rétention pour le requin-taupe bleu, le Comité reconnaît que cela constituerait une occasion cruciale pour les CPC de collecter des données biologiques afin d'étayer les futures évaluations et de confirmer la trajectoire de rétablissement.

Stock de l'Atlantique Sud

D'après les résultats de l'évaluation du stock de 2025, il a été estimé que le stock de requin taupe bleue de l'Atlantique Sud en 2023 était vraisemblablement surexploité et faisait l'objet de surpêche. Les récentes captures ont largement diminué par rapport aux années précédentes (2020-2022 : 2.558 t de captures moyennes par rapport à 2023-2024 : 864 t de captures moyennes). Ces prises récentes sont inférieures à la tolérance de rétention actuelle établie dans la *Recommandation de l'ICCAT sur la conservation du stock de requin taupe bleue de l'Atlantique Sud capturé en association avec les pêcheries de l'ICCAT (Rec. 22-11*) et intégrées comme scénario de capture dans la matrice de stratégie de Kobe II. Le Comité a indiqué que des ponctions totales (y compris les débarquements, les rejets morts et les mortalités après la remise à l'eau)

de 1.295 t conduiront le stock dans le quadrant vert du diagramme de Kobe avec une probabilité d'au moins 66 % d'ici 2050 (**tableau 3c**). Le Comité a noté que des taux de mortalité totale plus élevés auraient des très faibles probabilités que le stock se trouve dans le quadrant vert du diagramme de Kobe d'ici 2050.

Tableau 3. Matrices de Kobe II pour les stocks de requin taupe bleue de l'Atlantique Nord et Sud fournissant la probabilité que : a) F≤F_{PME} ; b) SSF≥SSF_{PME} ; et c) la probabilité conjointe que F≤F_{PME} et SSF≥SSF_{PME}, pour des années données et pour divers niveaux de prise constante sur la base des résultats du modèle.

Stock de l'Atlantique Nord

a) Probabilité que F≤F_{PME}

TAC (t)	2027	2028	2029	2030	2035	2040	2045	2050	2055	2060	2065	2070
0	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
100	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
200	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
250	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
300	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
400	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
500	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
600	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
700	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
800	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
900	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
1000	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
1100	99%	99%	99%	99%	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
1200	97%	98%	98%	98%	98%	98%	99%	99%	99%	99%	100%	100%
1300	94%	95%	95%	96%	96%	96%	97%	97%	98%	98%	98%	99%
1400	88%	90%	91%	91%	91%	91%	92%	93%	94%	95%	95%	96%
1500	81%	83%	83%	84%	83%	83%	85%	86%	87%	88%	89%	90%
1600	71%	73%	74%	74%	73%	73%	75%	76%	77%	78%	79%	80%
1700	60%	62%	63%	64%	61%	61%	63%	64%	64%	65%	66%	67%
1800	49%	52%	53%	53%	50%	50%	51%	51%	52%	52%	53%	53%
1883	41%	43%	44%	44%	41%	40%	41%	42%	42%	42%	43%	43%
1900	39%	41%	42%	42%	39%	39%	40%	40%	40%	40%	40%	41%
2000	30%	32%	33%	33%	30%	29%	30%	30%	30%	30%	30%	30%
2100	23%	24%	25%	24%	22%	21%	22%	22%	22%	22%	22%	22%
2200	16%	18%	18%	18%	16%	15%	16%	16%	16%	16%	16%	16%
2300	12%	13%	13%	13%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	12%	12%

b) Probabilité que SSF≥SSF_{PME}

TAC (t)	2027	2028	2029	2030	2035	2040	2045	2050	2055	2060	2065	2070
0	50%	49%	47%	45%	59%	86%	96%	99%	100%	100%	100%	100%
100	50%	48%	47%	45%	57%	84%	95%	99%	100%	100%	100%	100%
200	50%	48%	46%	44%	56%	81%	93%	98%	100%	100%	100%	100%
250	50%	48%	46%	44%	55%	80%	92%	97%	99%	100%	100%	100%
300	50%	48%	46%	44%	54%	79%	92%	97%	99%	100%	100%	100%
400	50%	48%	46%	43%	52%	77%	89%	95%	98%	100%	100%	100%
500	50%	48%	45%	43%	50%	74%	87%	94%	97%	99%	100%	100%
600	49%	47%	45%	43%	49%	71%	84%	92%	96%	98%	99%	100%
700	49%	47%	45%	42%	47%	68%	81%	89%	94%	97%	99%	99%
800	49%	47%	44%	42%	46%	66%	78%	86%	92%	95%	97%	99%
900	49%	47%	44%	41%	44%	63%	74%	82%	88%	93%	95%	97%
1000	49%	47%	43%	41%	43%	60%	70%	78%	84%	89%	93%	95%
1100	49%	46%	43%	40%	41%	57%	66%	74%	80%	85%	89%	92%
1200	49%	46%	43%	40%	40%	54%	63%	69%	75%	80%	84%	87%
1300	49%	46%	43%	39%	38%	51%	59%	64%	70%	74%	78%	82%
1400	49%	46%	42%	39%	37%	48%	55%	60%	64%	68%	72%	75%
1500	48%	45%	42%	39%	35%	45%	51%	55%	59%	62%	65%	68%
1600	48%	45%	42%	38%	34%	42%	47%	50%	53%	56%	58%	61%
1700	48%	45%	41%	38%	33%	40%	43%	45%	47%	49%	51%	53%
1800	48%	45%	41%	37%	32%	37%	39%	41%	42%	43%	44%	45%
1883	48%	44%	41%	37%	30%	35%	37%	37%	38%	39%	39%	40%
1900	48%	44%	41%	37%	30%	35%	36%	37%	37%	38%	38%	39%
2000	48%	44%	40%	36%	29%	33%	33%	33%	33%	33%	33%	33%
2100	48%	44%	40%	36%	28%	30%	30%	29%	29%	28%	28%	28%
2200	48%	44%	40%	35%	27%	28%	27%	26%	25%	25%	24%	24%
2300	47%	44%	39%	35%	26%	26%	25%	23%	22%	21%	21%	20%

c) Probabilité que F≤F_{PME} et SSF≥SSF_{PME}

Probability F<=F_{MSY} and SSF>=SSF_{MSY}

TAC (t)	2027	2028	2029	2030	2035	2040	2045	2050	2055	2060	2065	2070
0	50%	49%	47%	45%	59%	86%	96%	99%	100%	100%	100%	100%
100	50%	48%	47%	45%	57%	84%	95%	99%	100%	100%	100%	100%
200	50%	48%	46%	44%	56%	81%	93%	98%	100%	100%	100%	100%
250	50%	48%	46%	44%	55%	80%	92%	97%	99%	100%	100%	100%
300	50%	48%	46%	44%	54%	79%	92%	97%	99%	100%	100%	100%
400	50%	48%	46%	43%	52%	77%	89%	95%	98%	100%	100%	100%
500	50%	48%	45%	43%	50%	74%	87%	94%	97%	99%	100%	100%
600	49%	47%	45%	43%	49%	71%	84%	92%	96%	98%	99%	100%
700	49%	47%	45%	42%	47%	68%	81%	89%	94%	97%	99%	99%
800	49%	47%	44%	42%	46%	66%	78%	86%	92%	95%	97%	99%
900	49%	47%	44%	41%	44%	63%	74%	82%	88%	93%	95%	97%
1000	49%	47%	43%	41%	43%	60%	70%	78%	84%	89%	93%	95%
1100	49%	46%	43%	40%	41%	57%	66%	74%	80%	85%	89%	92%
1200	49%	46%	43%	40%	40%	54%	63%	69%	75%	80%	84%	87%
1300	49%	46%	43%	39%	38%	51%	59%	64%	70%	74%	78%	82%
1400	49%	46%	42%	39%	37%	48%	55%	60%	64%	68%	72%	75%
1500	48%	45%	42%	39%	35%	45%	50%	54%	58%	62%	65%	68%
1600	47%	44%	41%	38%	34%	42%	46%	49%	52%	55%	57%	60%
1700	44%	42%	40%	36%	32%	38%	41%	44%	46%	48%	49%	51%
1800	40%	39%	37%	34%	30%	34%	36%	38%	39%	40%	42%	43%
1883	35%	35%	33%	31%	27%	30%	32%	33%	34%	35%	35%	36%
1900	34%	34%	33%	31%	26%	29%	31%	32%	32%	33%	34%	35%
2000	28%	28%	28%	26%	22%	24%	25%	25%	26%	27%	27%	28%
2100	22%	23%	22%	21%	18%	19%	19%	20%	20%	20%	21%	21%
2200	16%	17%	17%	17%	14%	14%	14%	15%	15%	15%	16%	16%
2300	12%	13%	13%	12%	10%	10%	11%	11%	11%	11%	12%	12%

Stock de l'Atlantique Sud

a) Probabilité que F≤F_{PME}

Catch (t)	2026	2027	2028	2030	2032	2034	2036	2038	2040	2045	2050
0	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
500	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
750	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
1000	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
1295	76%	79%	80%	81%	80%	82%	85%	87%	89%	92%	94%
1500	36%	39%	40%	40%	38%	39%	41%	44%	46%	50%	53%
1650	16%	17%	17%	17%	15%	15%	16%	17%	18%	19%	21%
1750	10%	9%	9%	8%	7%	7%	7%	8%	8%	9%	10%
2000	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	2%
2250	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%

b) Probabilité que SSF≥SSF_{PME}

Catch (t)	2026	2027	2028	2030	2032	2034	2036	2038	2040	2045	2050
0	16%	16%	13%	28%	71%	94%	99%	100%	100%	100%	100%
500	14%	14%	10%	19%	51%	76%	88%	94%	97%	100%	100%
750	14%	13%	9%	16%	41%	62%	75%	83%	89%	98%	100%
1000	14%	12%	8%	12%	31%	47%	58%	64%	71%	87%	95%
1295	13%	11%	7%	9%	22%	31%	37%	40%	44%	56%	66%
1500	13%	11%	7%	8%	16%	22%	25%	26%	27%	33%	38%
1650	13%	10%	6%	7%	13%	16%	17%	17%	17%	20%	22%
1750	13%	10%	6%	6%	11%	14%	14%	13%	13%	14%	15%
2000	12%	9%	5%	4%	7%	8%	7%	6%	6%	5%	5%
2250	12%	9%	4%	3%	5%	4%	3%	3%	2%	2%	3%

c) Probabilité que F≤F_{PME} et SSF≥SSF_{PME}

Catch (t)	2026	2027	2028	2030	2032	2034	2036	2038	2040	2045	2050
0	16%	16%	13%	28%	71%	94%	99%	100%	100%	100%	100%
500	14%	14%	10%	19%	51%	76%	88%	94%	97%	100%	100%
750	14%	13%	9%	16%	41%	62%	75%	83%	89%	98%	100%
1000	14%	12%	8%	12%	31%	47%	58%	64%	71%	87%	95%
1295	13%	11%	7%	9%	22%	30%	36%	40%	43%	56%	66%
1500	11%	10%	6%	7%	14%	18%	21%	22%	24%	29%	34%
1650	7%	7%	4%	5%	7%	9%	10%	10%	11%	13%	15%
1750	6%	4%	3%	3%	4%	5%	5%	6%	6%	7%	8%
2000	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	2%
2250	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%

Informations complémentaires à l'appui

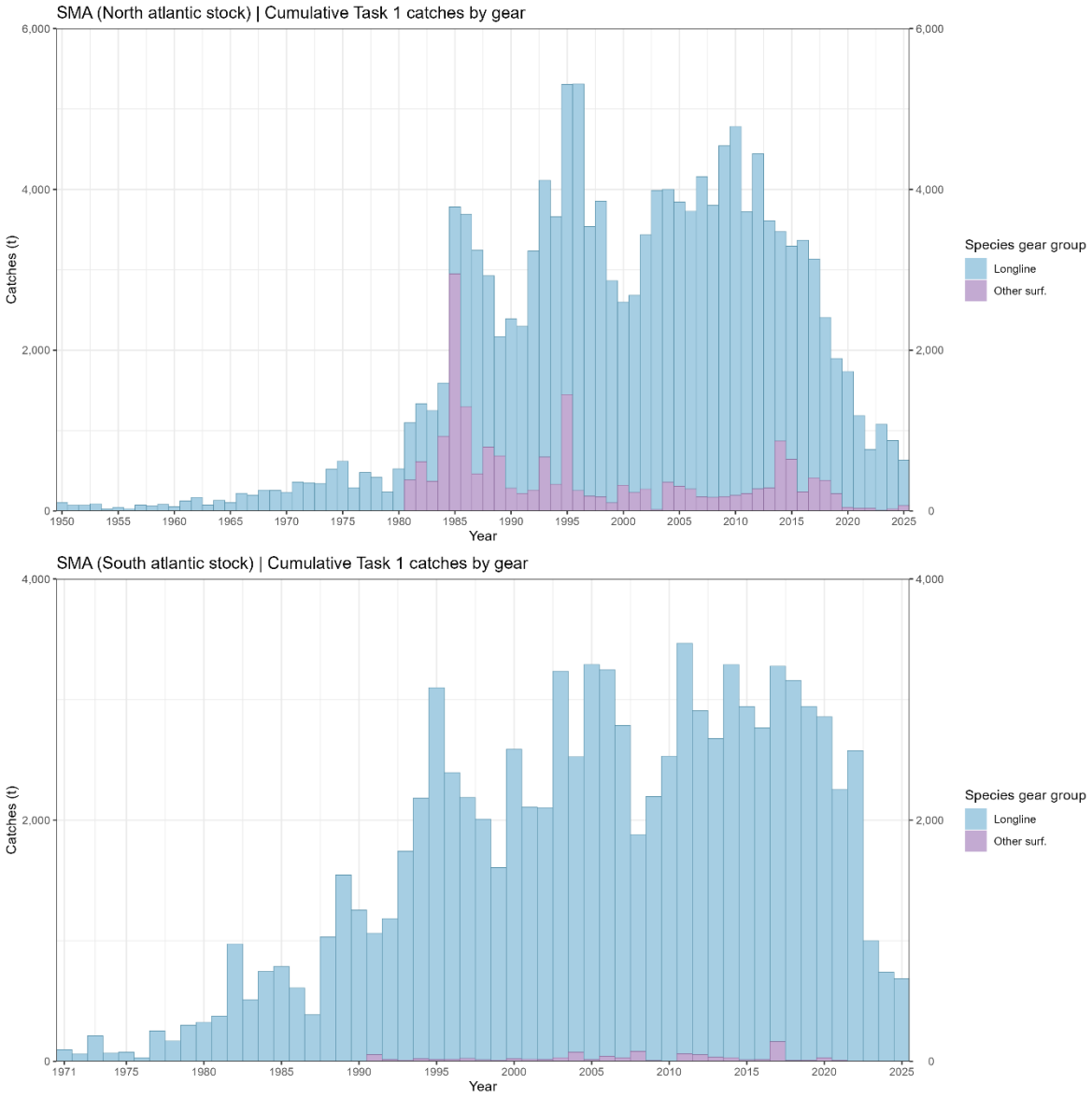


Figure 2. Captures totales déclarées et estimées des stocks de requins-taupes bleus de l'Atlantique Nord et de l'Atlantique Sud (SMA-N et SMA-S, respectivement dans les figures du haut et du bas) (débarquements et rejets de poissons morts, en tonnes) par année et par type d'engin principal. Données au 18 septembre 2026.

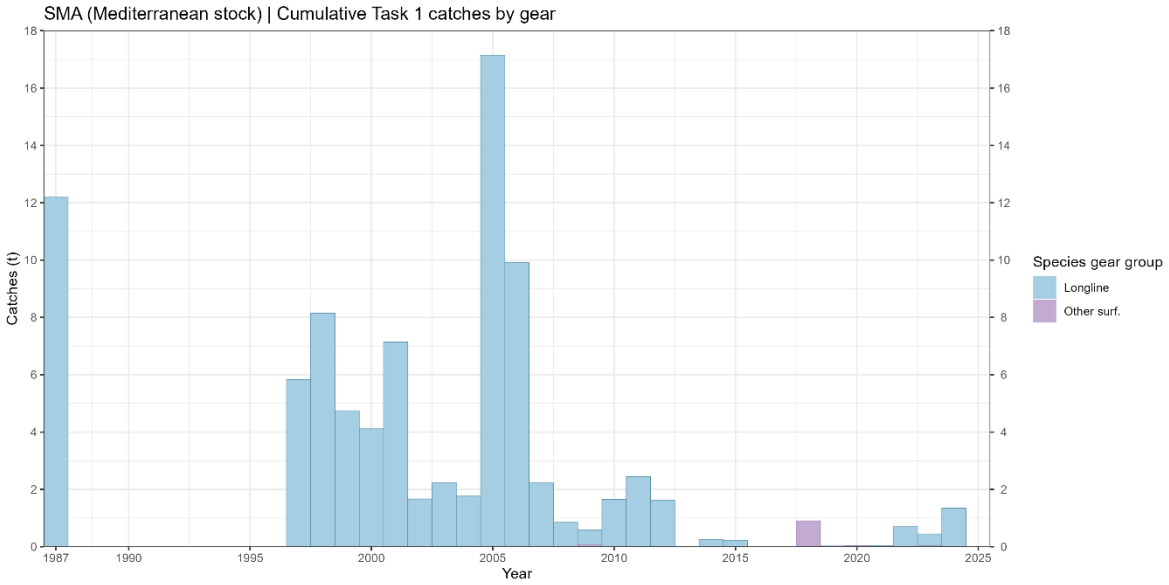


Figure 3. Captures totales déclarées et estimées de requin-taupe bleu de la Méditerranée (stock SMA-M) (débarquements et rejets morts, en tonnes) par année et par engin principal. Données au 18 septembre 2026.

*12.16 POR – Requin-taupe commun (*Lamna nasus*)*

Introduction

Une évaluation du stock de requin-taupe commun a été réalisée pour trois stocks de l'Atlantique (Nord-Ouest, Sud-Ouest et Sud-Est) en 2020 (Anon., 2020a), le stock du Nord-Est ayant été évalué en 2022 dans le cadre d'un processus conjoint avec le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) (Anon., 2022e). La description complète du processus d'évaluation des stocks et de l'élaboration de l'avis de gestion est disponible dans le rapport de la réunion d'évaluation des stocks de requin-taupe commun de 2020 (Anon., 2020a) et le rapport de la réunion d'évaluation des stocks du requin peau bleue de 2023 (Anon., 2023a). Un résumé de l'état de chaque stock est présenté ci-dessous (**tableaux 1a à 1c**). La **figure 1** résume le diagramme de phase de Kobe et l'incertitude quant aux estimations de l'état actuel. Le **tableau 2** présente les prises estimées, débarquements et rejets par engin, pour la période 2016-2025 (stocks Nord-Ouest, Nord-Est, Sud-Ouest et Sud-Est), alors que les **figures 2 et 3** présentent respectivement les prises historiques pour l'Atlantique Nord (stocks du Nord-Ouest et du Nord-Est) et pour l'Atlantique Sud (stocks du Sud-Ouest et du Sud-Est). Le **tableau 3** fournit les probabilités estimées (%) que la mortalité par pêche du requin-taupe commun du Nord-Ouest se situe en-deçà de F_{PME} et que la biomasse du stock reproducteur de cette espèce se situe au-dessus de SSB_{PME} au cours des années futures dans le cadre de différents scénarios de prises constantes.

Tableau 1a. Tableau récapitulatif sur le requin-taupe commun de l'Atlantique Nord-Ouest

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME)	Non disponible	2018
TAC (2025)	N/A	
Production actuelle (2025)[1]	14 t	
Biomasse relative (B_{2018}/B_{PME})	0,57[2]	
Mortalité par pêche relative ($F_{2010-2018}/F_{PME}$)	0,413[3]	
État du stock	Surexploité : OUI (98% de probabilité d'être surexploité) Surpêche : probabilité inconnue de faire l'objet de surpêche	
Mesures de gestion en vigueur	Rec. 04-10, Rec. 07-06, Rec. 15-06	

[1] Capture de la tâche 1 au 18 septembre 2026.
[2] Valeur obtenue avec le modèle des prises accessoires (ICM). Le point de référence utilisé (Ratio du potentiel de reproduction au recrutement excédentaire maximal (SPRMER) est une approximation de B_{PME}.
[3] Valeur obtenue avec l'approche d'évaluation de la durabilité des effets de la pêche (SAFE) pour l'Atlantique Nord-Ouest.

Tableau 1b. Tableau récapitulatif sur le requin-taupe commun de l'Atlantique Nord-Est

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME)	Non disponible	2021
TAC (2025)	N/A	
Production actuelle (2025)[1]	15 t[1]	
Production CIEM - ICCAT en 2021	7,95 t[2]	
Biomasse relative (B_{2021}/B_{PME})	0,464 (0,15-1,43)[3]	
Mortalité par pêche relative (F_{2021}/F_{PME})	0,013 (0,0024-0,073)[3]	
État du stock	Surexploité : OUI (probabilité inconnue d'être surexploité) Surpêche : NON (probabilité inconnue de faire l'objet de surpêche)	
Mesures de gestion en vigueur	Rec. 04-10, Rec. 07-06, Rec. 15-06	

[1] Capture de la tâche 1 au 18 septembre 2026.
[2] La valeur déclarée représente les captures totales déterminées par le Groupe de travail CIEM-ICCAT sur les poissons élasmobranches (WGEF). Alors que la prise déclarée de la tâche 1 pour le stock du Nord-Est était de 15,4 t en 2021, la prise indiquée ne comprend pas tous les rejets morts et n'inclut pas les mortalités résultant de remises à l'eau de poissons vivants.
[3] Gamme obtenue à partir du cas de référence du modèle de production excédentaire en temps continu (SPiCT) avec des intervalles de confiance bayésiens de 95%.
[4] Valeur obtenue avec l'approche SAFE pour l'Atlantique Nord-Ouest.

Tableau 1c. Tableau récapitulatif sur le requin-taupe commun de l'Atlantique Sud

Indicateur		***État du stock***
Production maximale équilibrée (PME)	Non disponible	
TAC (2025)	N/A	
Production actuelle (2025)[1]	1,5 t[1]	
Biomasse relative (B_{2018}/B_{PME})	Inconnue	
Mortalité par pêche relative ($F_{2010\text{-}2018}/F_{PME}$)	0,0113[2]	
État du stock	Surexploité : Non déterminé (probabilité inconnue d'être surexploité) Surpêche : NON (probabilité inconnue de faire l'objet de surpêche)	2018
Mesures de gestion en vigueur	Rec. 04-10, Rec. 07-06, Rec. 15-06	

[1] Somme des prises de la tâche 1 pour les zones de stock de l'Atlantique du Sud-Ouest et du Sud-Est en date du 18 septembre 2026.
[2] Valeur obtenue avec l'approche SAFE pour l'Atlantique Sud.

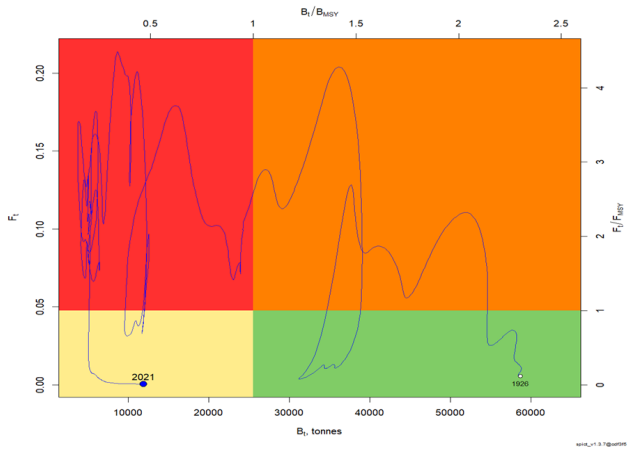


Figure 1. Diagramme de Kobe représentant l'état du stock de requin-taupe commun de l'Atlantique Nord-Est en 2021, estimé lors de l'évaluation du stock de 2022. La ligne indique la trajectoire de l'état du stock à partir de 1926.

Perspectives

En raison de changements dans les pratiques de gestion qui auraient affecté le développement des séries de CPUE et potentiellement des données de composition des longueurs, en 2020, le Comité a été contraint d'utiliser des méthodes d'évaluation des stocks non traditionnelles. L'état surexploité des stocks n'a pu être déterminé que pour le stock du Nord-Ouest et l'état de surpêche des stocks combinés dans l'Atlantique Nord et l'Atlantique Sud. Le Comité a officiellement évalué le stock de l'Atlantique Nord-Est avec le Groupe de travail sur les poissons élasmobranches (WGEF) du CIEM en 2021-2022.

Une évaluation de la durabilité des effets de la pêche (SAFE) a été utilisée pour déterminer si les stocks combinés de l'Atlantique Nord et de l'Atlantique Sud faisaient l'objet de surpêche et un modèle de captures accidentelles (ICM) a été utilisé pour déterminer si le stock de l'Atlantique Nord-Ouest était actuellement surexploité et pour déterminer la capacité du stock à faire face à des ponctions futures. L'évaluation du stock de 2022 a été réalisée au moyen du modèle de production excédentaire en temps continu (SPiCT).

Tableau 2. Prises estimées, débarquements et rejets de requin-taupe commun par engin et par zone pour la période 2016-2025.

				2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL				41	48	27	16	14	15	22	23	19	30
	ANE			9	8	4	0	3	5	15	18	15	15
	ANW			30	39	19	16	11	10	7	6	4	14
	ASE			1	0	4	0	0	0	0	0	0	1
	ASW			0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	MED			1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Landings	ANE		Longline	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0
			Other surf.	6	7	4	0	3	5	9	7	6	7
	ANW		Longline	10	10	6	0	0	0	0	0	0	0
			Other surf.	5	8	3	12	5	1	0	3	2	8
	ASE		Longline	1	0	4	0	0	0	0	0	0	0
	MED			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Other surf.	1	1	0	0	0	0	0	0	0	
Discards	ANE		Longline	0	0	0	0	0	0	2	0	3	2
			Other surf.	0	0	0	0	0	0	4	10	5	6
	ANW		Longline	13	19	7	0	1	2	4	3	2	2
			Other surf.	2	2	2	3	4	6	3	0	0	4
	ASE		Longline	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
			Other surf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	ASW		Longline	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
			Other surf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Landings	ANE	CP	EU-Denmark	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			EU-France	0	1	0	0	0	0	2	0	0	1
			EU-Netherlands	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			EU-Portugal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Japan	2	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			Liberia	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
			Maroc	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Norway	6	6	3	0	3	5	8	7	7	6
			Russian Federation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	ANW		Barbados	1	1	1	0	0	0	0	0	0	
			Canada	2	2	1	0	0	0	0	0	0	
			USA	4	8	3	12	5	1	0	3	2	8
			Venezuela	4	8	4	0	0	0	0	0	0	
		NCC	Chinese Taipei	4	0	0	0	0	0	0	0	0	
	ASE	CP	Japan	1	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			Korea Rep	0	0	4	0	0	0	0	0	0	**0**
	MED		EU-France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-Italy	1	1	0	0	0	0	0	0	0	
Discards	ANE		EU-Denmark	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
			EU-España	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2
			EU-France	0	0	0	0	0	0	6	10	5	4
			EU-Germany	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	ANW		Barbados	1	1	1	0	0	0	0	0	0	
			Canada	3	2	3	3	5	8	6	3	2	2
			EU-España	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
			Japan	1	1	0	0	0	0	0	0	0	
			UK-Bermuda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			USA	1	9	1	0	0	0	0	0	0	4
			Venezuela	4	7	4	0	0	0	0	0	0	
		NCC	Chinese Taipei	4	0	0	0	0	0	0	0	0	
	ASE	CP	Curaçao	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			EU-España	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			El Salvador	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Guatemala	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			Korea Rep	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
			Panama	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
			South Africa	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NCC	Chinese Taipei	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	ASW	CP	EU-España	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			El Salvador	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		NCC	Chinese Taipei	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1

Les résultats de l'approche SAFE ont indiqué que ni les stocks de l'Atlantique Nord ni ceux de l'Atlantique Sud ne font l'objet d'une surpêche. Un mélange égal de reproduction annuelle et bisannuelle a été considéré comme le scénario le plus probable pour la population de requins-taupes communs dans l'Atlantique Nord-Ouest, de sorte que ces postulats de productivité ont été utilisés pour la formulation du cas de base de l'ICM. Deux paramétrages alternatifs de l'ICM ont été évalués pour déterminer la sensibilité du modèle aux postulats sur le de cycle vital ainsi qu'à la taille postulée de la population en 2018. Selon la formulation du cas de base de l'ICM, il était estimé que la biomasse de 2018 s'élevait à 57% du point de référence de l'indice approchant de la PME (surexploité). En raison de la forte réduction des ponctions récemment déclarées, le Comité a estimé qu'il est peu probable que le stock fasse l'objet de surpêche. Les projections réalisées dans le cadre de l'ICM pour le stock du Nord-Ouest indiquent que des ponctions inférieures à 214 tonnes permettraient de rétablir le stock avec une probabilité de 60 % d'ici à 2070. Si les ponctions restent similaires à celles de 2014-2018 (moyenne = 47 t), le stock devrait se rétablir avec une probabilité d'au moins 50 % entre 2030 et 2035. Toutefois, le Comité a souligné que les récentes ponctions sont très probablement sous-estimées car peu de CPC déclarent des rejets morts, et la mortalité après la remise à l'eau des rejets vivants n'a pas été prise en compte.

Pour le stock du Nord-Est, il a été estimé en 2022 que la biomasse exploitée s'élevait à 50 % de la PME. Le stock reste surexploité, mais il ne fait pas l'objet de surpêche (**figure 1**). Lors de l'évaluation du stock de requin-taupe commun du Nord-Est de 2022, les projections à long terme utilisant des prises constantes n'ont pas été présentées (la matrice de la stratégie Kobe n'a pas été créée). Des projections seront réalisées lors de la prochaine évaluation du stock de requin-taupe commun.

Recommandation de gestion

Atlantique Nord

Le Comité a recommandé que la Commission travaille avec les pays qui capturent le requin-taupe commun et les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) concernées pour assurer le rétablissement des stocks de requin-taupe commun de l'Atlantique Nord. La mortalité par pêche du requin-taupe commun devrait être maintenue à des niveaux conformes à l'avis scientifique, les ponctions ne devant pas dépasser le niveau actuel. Toute nouvelle pêcherie ciblant le requin-taupe commun devrait être évitée, les requins-taupes communs récupérés vivants devraient être remis à l'eau en suivant les meilleures pratiques de manipulation pour accroître leur survie et toutes les captures devraient être déclarées. Les mesures de gestion et la collecte des données devraient être harmonisées dans la mesure du possible entre toutes les ORGP pertinentes traitant ces stocks, et l'ICCAT devrait faciliter une communication opportune.

La mortalité des stocks de requin-taupe commun est imputable aux pêcheries des CPC côtières ainsi qu'à des pays qui ne sont pas Parties à l'ICCAT. Par conséquent, le Comité a recommandé que les CPC mettent en œuvre une exigence de remise à l'eau à l'état vivant de tous les requins-taupes communs capturés dans leurs eaux et que l'ICCAT développe des approches de gestion intégrée (avec d'autres pays, d'autres organisations régionales de pêche, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)) afin d'assurer la durabilité des stocks de requins-taupes communs de l'Atlantique.

Compte tenu de la sous-déclaration des ponctions et du faible état actuel du stock de l'Atlantique du Nord-Ouest, le Comité a recommandé que les ponctions totales (c'est-à-dire la somme des débarquements, des rejets morts et de la mortalité après remise à l'eau des poissons vivants) ne dépassent pas les niveaux actuels (y compris les ponctions non déclarées) afin de permettre le rétablissement du stock. Néanmoins, la Commission doit garder à l'esprit que les ponctions réelles (en particulier les rejets morts et les mortalités après remise à l'eau à l'état vivant) sont plus élevées que celles déclarées et que la matrice de Kobe est excessivement optimiste dans la mesure où les ponctions sont sous-déclarées.

Compte tenu de la sous-déclaration des ponctions, de l'état actuel du stock de l'Atlantique Nord-Est B_{2022}/B_{PME}=0,464 (0,15-1,43) et de l'absence de projections fiables pour construire la matrice de stratégie de Kobe II (**tableau 3**), le Comité a recommandé que les ponctions totales (c'est-à-dire la somme des débarquements et des rejets morts estimés) ne dépassent pas, au minimum, la prise moyenne déclarée par l'ICCAT depuis la mise en œuvre de la recommandation de TAC zéro (c'est-à-dire 2010-2021, dont les estimations actuelles seraient de 9,3 tonnes) afin de permettre le rétablissement du stock.

Atlantique Sud

Bien que le Comité ait, jusqu'à présent, considéré deux unités de stock méridionales (Sud-Ouest et Sud-Est), de nouvelles informations suggèrent l'existence d'un seul stock de requins-taupes communs dans l'Atlantique Sud, qui pourrait même s'étendre aux bassins de l'océan Indien et de l'océan Pacifique. Jusqu'à ce que des recherches plus approfondies sur la structure du stock soient entreprises, le Comité a recommandé de laisser les unités de gestion telles qu'elles sont définies actuellement. Le Comité n'a pas été en mesure de tirer des conclusions sur l'état surexploité du/des stock(s) du Sud. Il a noté que les données conventionnelles (débarquements, compositions par tailles représentatives, par exemple) ne peuvent pas être recueillies pour les stocks de requin-taupe commun, tant de l'Atlantique Nord que de l'Atlantique Sud. Le Comité a donc conclu que des méthodes alternatives de collecte de données (indépendantes des pêcheries, par exemple) permettant de collecter les données de CPUE ou de fréquence de tailles (ou d'autres formes de données totalement différentes) sont nécessaires pour fournir des estimations plus fiables de l'état du stock dans l'Atlantique Nord et Sud.

Tableau 3. Matrice de stratégie de Kobe II illustrant la probabilité que le requin-taupe commun de l'Atlantique Nord-Ouest se situe au-dessus du point de référence de l'état de surexploitation (approximation de B_{PME}) sur une période de 5 ans pour des scénarios de ponctions allant de 0 à 24.000 spécimens (0-734 t).

Animals (#)	Ton (mt)	2020	2025	2030	2035	2040	2045	2050	2055	2060	2065	2070
0	0	2%	21%	47%	68%	83%	92%	96%	98%	99%	99%	100%
1000	31	3%	21%	44%	63%	77%	87%	92%	95%	97%	98%	99%
2000	61	2%	19%	40%	57%	71%	81%	87%	91%	94%	95%	96%
3000	92	1%	16%	35%	50%	62%	72%	79%	85%	88%	90%	92%
4000	122	2%	15%	32%	47%	58%	66%	73%	78%	82%	84%	87%
5000	153	2%	13%	27%	41%	50%	58%	64%	68%	72%	76%	78%
6000	183	1%	12%	25%	37%	45%	52%	57%	62%	65%	67%	70%
7000	214	2%	10%	22%	32%	39%	46%	50%	54%	57%	60%	62%
8000	245	2%	10%	19%	27%	34%	39%	44%	47%	50%	53%	55%
9000	275	2%	8%	17%	23%	30%	34%	38%	41%	43%	45%	47%
10000	306	2%	8%	14%	20%	25%	29%	31%	34%	36%	38%	39%
11000	336	1%	6%	13%	17%	21%	25%	27%	29%	31%	32%	33%
12000	367	2%	7%	11%	15%	18%	21%	23%	24%	26%	27%	28%
13000	398	2%	5%	9%	12%	14%	16%	18%	19%	20%	21%	22%
14000	428	2%	5%	7%	9%	12%	13%	14%	15%	16%	17%	18%
15000	459	1%	3%	5%	6%	8%	9%	10%	11%	11%	12%	12%
16000	489	2%	3%	4%	5%	6%	7%	8%	9%	9%	10%	10%
17000	520	2%	2%	3%	4%	5%	5%	6%	6%	6%	7%	7%
18000	550	2%	2%	2%	3%	3%	4%	4%	4%	5%	5%	5%
19000	581	2%	1%	2%	2%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	4%
20000	612	2%	1%	1%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	3%	3%
21000	642	2%	1%	1%	1%	1%	1%	2%	2%	2%	2%	2%
22000	673	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%
23000	703	2%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
24000	734	2%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Informations complémentaires à l'appui

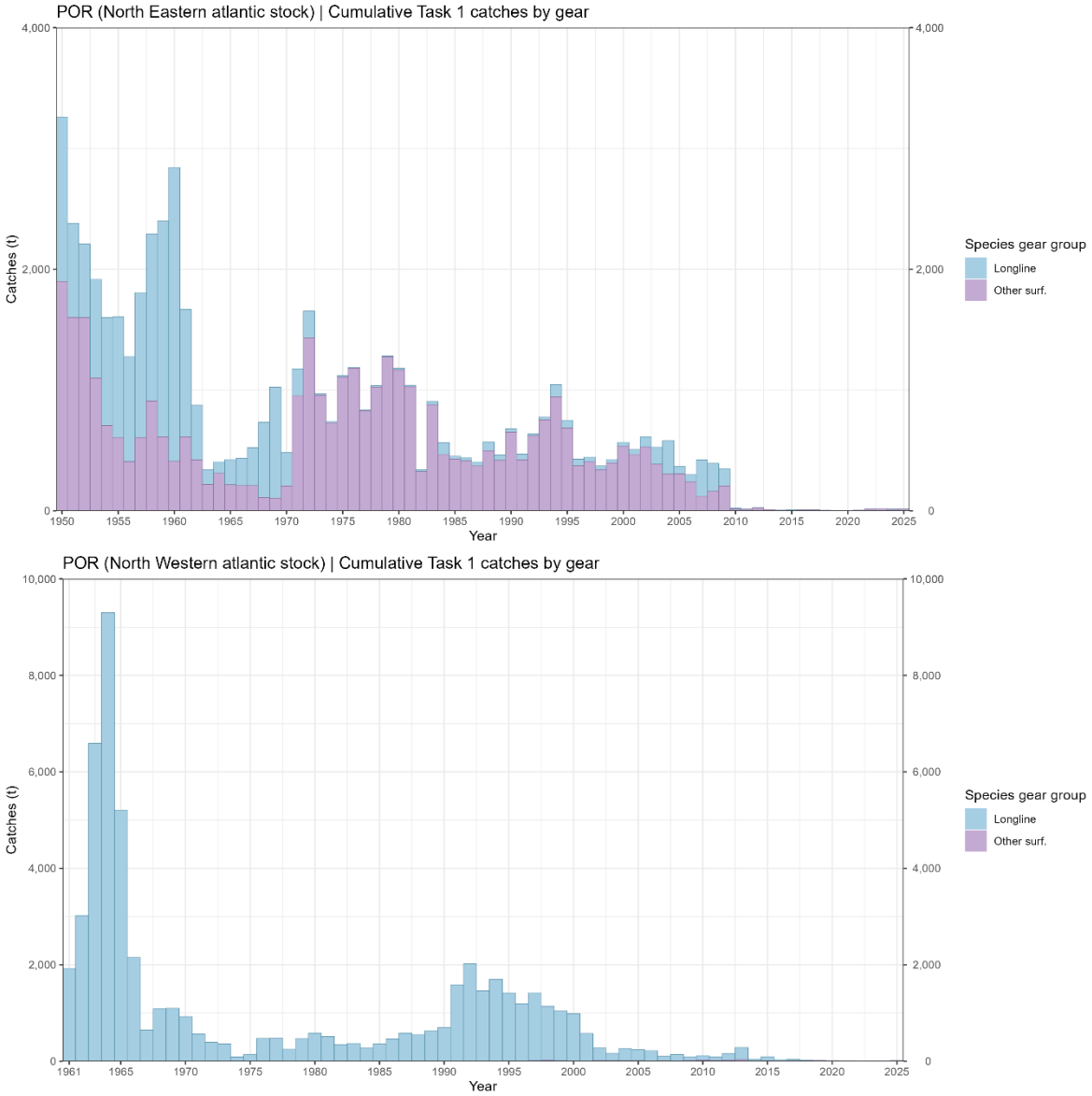


Figure 2. Captures totales déclarées et estimées des stocks de requin-taupe commun de l'Atlantique Nord Est et de l'Atlantique Nord-Ouest (POR-NE et POR-NW, respectivement dans les figures du haut et du bas) (débarquements et rejets morts, en tonnes) par année et par engin principal. Données au 18 septembre 2026.

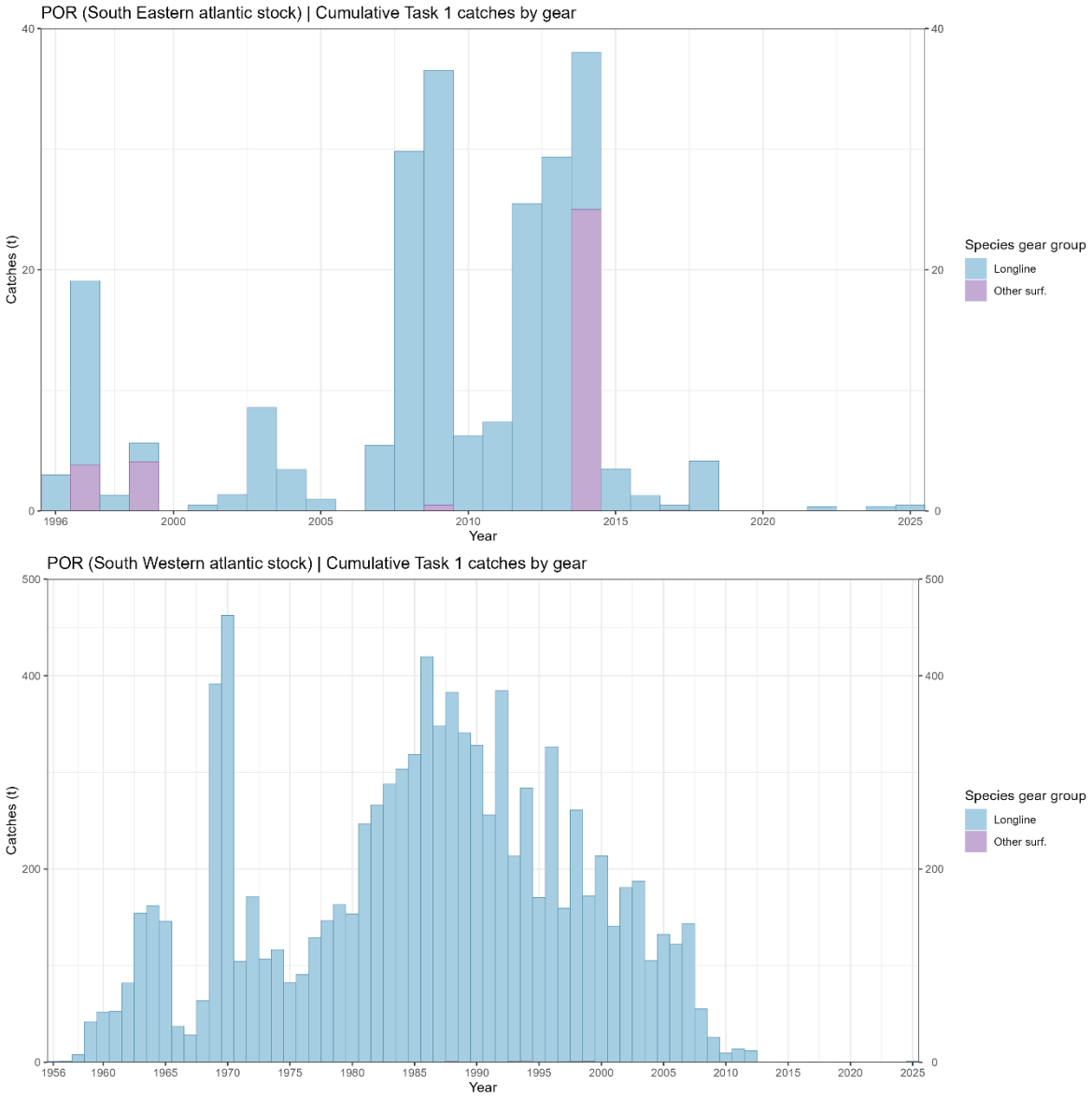


Figure 3. Captures totales déclarées et estimées des stocks de requin-taupe commun de l'Atlantique Sud Est et de l'Atlantique Sud-Ouest (POR-SE et POR-SW, respectivement dans les figures du haut et du bas) (débarquements et rejets morts, en tonnes) par année et par engin principal. Données au 18 septembre 2026.

13. Programmes de recherche de l'ICCAT

13.1 Programme de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)

La phase 14 du GBYP, qui a débuté le 1er février 2024, s'est achevée avec succès le 31 décembre 2025. Le rapport technique final, qui décrit l'ensemble des activités et des résultats pertinents, a été présenté via le portail de l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA), parallèlement au rapport financier. Ces deux rapports ont déjà été examinés et approuvés. Une nouvelle proposition du GBYP pour la période biennale 2026-2027 (phase 15 du GBYP), fondée sur le plan de travail et le budget du SCRS pour le Groupe d'espèces sur le thon rouge approuvés par la Commission lors de la réunion qui s'est tenue à Séville (Espagne), du 17 au 24 novembre 2025, a été présentée à l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA), évaluée et approuvée. De ce fait, la phase 15 du GBYP a officiellement débuté le 1er février 2026.

Les activités de recherche les plus pertinentes menées à bien ou lancées au cours de la présente période de déclaration (septembre 2025-août 2026) ont été les suivantes :

a) Récupération et gestion des données

Cela a été essentiellement une activité en interne, destinée à fournir un soutien complémentaire à la mise en œuvre, au Secrétariat de l'ICCAT, de nouveaux systèmes d'informations pour les données en lien avec les études biologiques et de marquage électronique, en vue de faciliter de vastes études scientifiques conjointes à même d'améliorer le paramétrage des modèles utilisés pour la gestion des stocks. Un contrat a été signé en vue d'obtenir des avis et un soutien externes pour finaliser et rendre pleinement opérationnelle la base de données du système de gestion des marques électroniques (ETAG).

b) Indices indépendants des pêcheries : Prospections aériennes du GBYP

Les résultats de la prospection aérienne du GBYP de 2025 ont été analysés afin d'établir une mise à jour rigoureuse de l'indice d'abondance de la biomasse du stock reproducteur (SSB), qui a été transmis au SCRS pour être utilisé dans le cadre de la MSE du thon rouge. Par ailleurs, les travaux de préparation des données visant à jeter les bases de la standardisation de l'ensemble des séries temporelles des indices de la prospection aérienne du GBYP, en tenant compte de l'impact environnemental sur les valeurs de ces indices, ont été achevés en 2025.

En 2026, un nouveau contrat a été signé en vue de poursuivre le développement d'approches fondées sur des modèles pour la standardisation de l'indice aérien du GBYP, dans le but de fournir des séries temporelles améliorées des indices d'abondance et de la biomasse du stock de thon rouge de l'Est, qui pourraient être utilisées pour le reconditionnement des OM dans le cadre de la MSE pour le thon rouge. Une nouvelle prospection aérienne a été réalisée en Méditerranée occidentale en juin 2026, et ses résultats ont été analysés afin de permettre une mise à jour rigoureuse de l'indice de la prospection aérienne du GBYP en 2027.

Par ailleurs, une approche fondée sur des modèles visant à prendre en compte l'impact de la variabilité environnementale interannuelle sur les valeurs de l'indice issu des prospections aériennes du GBYP a été mise au point au cours des années 2025 et 2026. Ainsi, une première phase axée sur la caractérisation de la variabilité interannuelle des principales variables environnementales (température de surface de la mer, salinité, concentration en chlorophylle *a*, profondeur de la couche de mélange, ainsi que des indicateurs décrivant les systèmes frontaux et les gradients spatiaux) s'est achevée en 2025. Une deuxième phase, consistant en des travaux de modélisation visant à standardiser l'indice de biomasse issu des prospections aériennes du GBYP en tenant compte des différences d'effort d'échantillonnage et de conditions environnementales d'une année à l'autre, a été menée en 2026.

Les principales conclusions tirées de ces travaux de modélisation sont les suivantes :

- Le modèle delta-lognormal de référence a permis d'obtenir un indice de biomasse relative standardisée sur le plan environnemental et spatial pour la période 2017-2025, avec un signal temporel partiellement cohérent entre les différentes approches.

- Une forte inflation nulle, le faible nombre de segments positifs, une biomasse asymétrique et des longueurs de segments hétérogènes restent les principales sources d'incertitude.
- Les covariables environnementales et spatiales ont amélioré les performances du modèle et ont eu une incidence significative sur les estimations annuelles, ce qui confirme la nécessité d'une standardisation environnementale.
- L'extension de l'indice aux prospections antérieures est limitée par le faible chevauchement des protocoles d'échantillonnage et des conditions environnementales, ce qui peut obliger à recourir à l'extrapolation et donner lieu à des estimations très incertaines.
- Un autre défi réside dans l'échelle écologique et la stabilité temporelle des relations environnementales.

c) Marquage

Le soutien général aux activités de marquage du thon rouge a inclus ce qui suit : la fourniture de marques conventionnelles et la soumission d'avis aux équipes des CPC ; un programme de récompense pour renforcer la récupération de marques ; la mise à jour continue des bases de données de marquage conventionnel et électronique de l'ICCAT ; et un soutien actif et direct aux campagnes de marquage électronique développées par les équipes de recherche des CPC en fournissant des marques appartenant à l'ICCAT. Les activités de marquage menées dans le cadre du protocole d'entente (MoU) signé au cours de la phase 14 du GBYP ont été menées à bien et les rapports sont disponibles sur la page web du GBYP. En 2026, un nouvel appel à manifestation d'intérêt (EoIs) a été lancé pour soutenir les activités de marquage acoustique dans la zone du golfe de Cadix et le marquage avec des marques-archives en Méditerranée et les régions méridionales de l'Atlantique Nord-Est. En conséquence, cinq protocoles d'entente ont été signés en vue du déploiement de 40 marques acoustiques et de deux récepteurs acoustiques au large de la côte Sud de l'Algarve (Portugal), de 47 marques pop-up (36 en Méditerranée occidentale, centrale et orientale et 11 dans l'Atlantique Est), ainsi que de huit marques internes en Méditerranée. Les campagnes de marquage acoustique menées au large de la côte Sud du Portugal et le déploiement de marques pop-up en Méditerranée ont été menés à bien, tandis que le déploiement de marques internes en Méditerranée et de marques pop-up dans l'Atlantique Est se poursuit actuellement.

d) Études biologiques

Outre la maintenance de la banque de tissus du GBYP et la mise à jour et la consolidation du système d'information développé pour sa gestion, les études génétiques menées tout au long de l'année 2025, axées sur la détermination du degré de mélange entre les stocks de l'Est et de l'Ouest dans l'Atlantique, ainsi que sur le croisement entre ces deux stocks dans la Slope Sea, ont été menées à bien. Le rapport final, qui présente les résultats et les conclusions de ces études, est disponible sur la page web du GBYP. En 2026, un nouveau contrat a été attribué afin de poursuivre l'extension et la maintenance de la banque de tissus du GBYP et du système d'information associé, ainsi que pour mener de nouvelles études génétiques visant à mettre au point une horloge épigénétique avec différents tissus permettant de déterminer l'âge, qui sera utilisée pour les évaluations de l'état des stocks et les futurs examens de la MSE. Par ailleurs, un deuxième contrat financé par le Canada a été attribué pour le génotypage d'échantillons de thon rouge provenant des pêcheries canadiennes, afin de soutenir le projet de marquage-recapture de spécimens étroitement apparentés (CKMR) relatif au thon rouge de l'Ouest.

e) Modélisation

Conformément aux dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT établissant une procédure de gestion pour le thon rouge de l'Atlantique à appliquer dans les zones de gestion de l'Atlantique Ouest et de l'Atlantique Est et de la Méditerranée* (Rec. 22-09), le plan de travail pour le thon rouge au titre de 2025 incluait plusieurs tâches visant à évaluer les implications des nouvelles informations relatives à l'abondance, aux indices et au mélange des stocks pour la MSE pour le thon rouge. Les résultats de ces études sont disponibles sur la page web du GBYP.

Comme indiqué dans le plan de travail du SCRS approuvé par la Commission en 2025 (*Rapport pour la période biennale, 2024-2025, IIe partie, Vol. 1*), la priorité du Comité en ce qui concerne le thon rouge pour la période 2026 et au-delà est de mener à bien une évaluation de l'état du stock et l'examen de la MSE. Pour soutenir ces travaux, le GBYP a attribué en 2026 un contrat visant à réaliser une vérification de l'état des stocks, y compris le développement et la mise en œuvre d'un modèle d'évaluation multi-stocks capable

d'intégrer le mélange, les déplacements et la dynamique multi-stocks, ainsi qu'à examiner la MSE pour le thon rouge, dans le but de s'assurer que la procédure de gestion (MP) fonctionne comme prévu. Les résultats de ces travaux ont été présentés à la réunion du Groupes d'espèces sur le thon rouge du SCRS en septembre 2026 ((Huynh *et al.,* (sous presse) (SCRS/2026/224)).

13.2 Programme annuel sur les thonidés mineurs (SMTYP)

Le SMTYP vise à faire progresser les connaissances actuelles sur les thonidés mineurs, notamment en ce qui concerne la structure et les limites des stocks, les études relatives à l'âge et à la croissance, ainsi que la reproduction et la maturité, permettant ainsi de franchir une étape majeure vers l'évaluation des stocks de thonidés mineurs. Les trois principaux domaines de recherche – détermination de l'âge et croissance, biologie de la reproduction et génétique – sont chacun dirigés par des coordinateurs qui supervisent les travaux menés par un consortium créé en 2026 et regroupant 14 entités issues de 11 CPC.

Entre 2018 et 2026, le SMTYP a poursuivi la collecte d'échantillons biologiques des thonidés mineurs (thonine commune, LTA, *Euthynnus alletteratus*, bonite à dos rayé, BON, *Sarda sarda* et thazard-bâtard, WAH, *Acanthocybium solandri*). Au cours des dernières phases du projet, les efforts d'échantillonnage ont visé à couvrir les classes de taille et à combler les lacunes spatio-temporelles concernant ces espèces. Depuis 2023, de nouvelles espèces ont été ajoutées à la liste des espèces cibles (bonitou, BLT, *Auxis rochei* ; et auxide, FRI, *Auxis thazard*). Les objectifs d'échantillonnage pour chaque espèce et composante de recherche ont été définis et comparés aux échantillons collectés afin de déterminer les lacunes en matière d'échantillonnage.

L'objectif du contrat actuel était de collecter des échantillons biologiques pour :

i. Combler les lacunes de tailles spécifiques pour l'estimation des paramètres de croissance et de maturité de BON, LTA et WAH ;
ii. Déterminer les paramètres de croissance et de reproduction de BON, LTA, WAH, FRI et BLT ;
iii. Affiner l'analyse de la structure des stocks de BON, LTA, WAH, FRI et BLT ;
iv. Étudier la différenciation génétique des espèces entre FRI et BLT; et
v. Fournir des estimations préliminaires des paramètres de croissance et de reproduction de FRI et BLT.

Les analyses génétiques ont permis de mettre en évidence une différenciation des stocks et de fournir des estimations préliminaires des limites de ces stocks pour plusieurs espèces, comme suit :

- Deux populations distinctes de BON ont été identifiées dans l'Atlantique Est et l'Atlantique Nord, y compris en Méditerranée : Groupe 1 (Côte d'Ivoire, Sénégal, Maroc) et groupe 2 (UE-Portugal, UE-Espagne et Tunisie).
- Une distinction au niveau de l'espèce a également été confirmée entre l'Atlantique Nord, y compris la Méditerranée (UE–Portugal, Tunisie), et l'Atlantique Sud (Côte d'Ivoire, Sénégal, Gabon) pour le LTA.
- En ce qui concerne le WAH, aucune différence au niveau des stocks n'a été constatée entre les différentes régions de l'Atlantique.
- Des résultats similaires à l'échelle des populations ont également été confirmés pour le BLT et le FRI dans l'Atlantique Est et en Méditerranée. Cependant, la présence d'un mélange des deux espèces a été confirmée dans tout l'Atlantique Est, avec des proportions inconnues, bien que le FRI semble être l'espèce prédominante. La phase suivante consistera à analyser des échantillons provenant de zones qui n'ont pas encore fait l'objet d'études, telles que la Méditerranée orientale, l'Atlantique Sud et le golfe du Mexique (GOM), afin d'étudier la structure des espèces sur une aire géographique plus vaste.

Les travaux d'analyse de la reproduction et de la maturité se sont également poursuivis, à l'aide de techniques microscopiques ou macroscopiques. Des paramètres concernant la taille à la première maturité et la période de frai ont déjà été déclarés pour les populations de LTA, BON et WAH, même s'il faudra combler plusieurs lacunes en matière de taille et de couverture temporelle pour obtenir des résultats plus fiables ; à cette fin, il est essentiel de poursuivre le prélèvement mensuel d'échantillons gonadiques à l'échelle régionale. Toutefois, cette activité accuse un retard considérable, en partie en raison du coût élevé lié à l'acquisition de spécimens entiers pour en prélever les gonades, mais surtout en raison

du manque de moyens des instituts locaux pour acquérir les échantillons et obtenir leur remboursement une fois que la fourniture de ces échantillons a été approuvée.

La détermination de l'âge et la modélisation se poursuivent pour plusieurs espèces. Le traitement et l'analyse ultérieurs des échantillons ont donné lieu à des travaux de lecture des âges et à des exercices de calibrage, ce qui a permis d'affiner les protocoles de détermination de l'âge des thonidés mineurs et de réaliser des progrès significatifs dans le cadre d'un exercice de calibrage de l'évaluation de l'âge. Compte tenu des difficultés liées à la détermination de l'âge de certaines espèces (vascularisation élevée dans les épines des nageoires), il reste encore beaucoup d'incertitude dans les lectures existantes de l'âge, en particulier en ce qui concerne les anneaux d'âge situés près du noyau dans les coupes transversales. Toutefois, les travaux menés ont permis :

- de présenter (en 2026) des ensembles de référence et des paramètres de croissance pour le BON et deux populations de LTA,
- de mettre en évidence des écarts importants entre les estimations d'âge du WAH fondées sur les épines et celles fondées sur les otolithes, ce qui nécessite une standardisation des protocoles de traitement et des images de meilleure qualité avant que les ensembles de référence puissent être finalisés, et
- dans le cas du BLT et du FRI, des échantillons traités existent (par ex. UE-Portugal), mais la plupart des échantillons provenant d'autres régions doivent encore faire l'objet d'un traitement et d'une validation génétique. De même, l'analyse des fréquences de taille des spécimens échantillonnés a mis en évidence l'absence de certaines classes de taille, ce qui peut entraîner un biais important dans l'estimation des paramètres de croissance. Il est donc essentiel de maintenir les efforts d'échantillonnage afin de combler ces lacunes dans les connaissances liées à la taille.

À l'issue de la réunion du Groupe d'espèces de 2026, le Comité a identifié les priorités à prendre en compte en termes d'espèces et de zones géographiques à échantillonner et a révisé les données biologiques recueillies dans le cadre du contrat de collecte de données biologiques du SMTYP en 2024-2025. Ces priorités figurent notamment dans le plan de travail sur les thonidés mineurs au titre de 2027 (point 17.1.8), qui contient également des informations détaillées sur d'autres activités de recherche pertinentes à mettre en œuvre entre 2027 et 2029, telles que :

- fournir les paramètres de croissance et de reproduction des espèces étudiées ;
- fournir de nouvelles informations sur la structure des stocks des espèces de thonidés mineurs étudiées grâce à des analyses génétiques ;
- mettre à jour de la base de métadonnées biologiques;
- identifier les espèces et les stocks à l'aide de méthodes biométriques photographiques ;
- explorer et reconstituer les données dans les zones de pêche où les informations sont rares ou insuffisantes ; et
- poursuivre les travaux sur les méthodes d'évaluation des stocks afin de fournir un avis de gestion concernant ces stocks.

Le rapport détaillé du SMTYP sera préparé d'ici la fin de l'année 2026 et publié sur le site web de l'ICCAT.

13.3 Programme de recherche et de collecte de données sur les requins (SRDCP)

Le Groupe d'espèces sur les requins a continué à accorder la priorité à l'étude collaborative sur l'âge et la croissance du requin-taupe bleu. En 2025, les résultats de cette étude, pour l'Atlantique Nord et Sud, ont été mis à jour et présentés lors de la réunion de préparation des données sur le requin-taupe bleu (Anon., 2025a) et de la réunion d'évaluation du stock de requin-taupe bleu (Anon., 2025g). L'un des principaux changements par rapport aux études précédentes a été l'utilisation de dépôts de deux bandes jusqu'à l'âge de la maturité. Après des discussions sur les meilleurs modèles présentés, le Groupe a approuvé cette approche et a décidé d'appliquer la même méthodologie pour l'étude sur l'Atlantique Nord. L'évaluation du stock de l'Atlantique Sud de 2025 et l'évaluation du stock de l'Atlantique Nord de 2026 ont été réalisées en tenant compte de ces nouveaux résultats (Anon., 2025g). En outre, le Groupe a convenu qu'il serait important de mener des travaux supplémentaires de validation de l'âge portant sur la périodicité du dépôt des bandes. De ce fait, une étude utilisant des techniques modernes par radiocarbone, axée sur les échantillons de vertèbres précédemment disponibles de l'Atlantique Nord, a été lancée en 2026 et devrait s'achever en 2027.

En 2024, le SCRS a établi des priorités pour les études sur l'âge et la croissance des espèces de requins prioritaires, dont la plupart sont capturées en tant que prises accessoires dans les pêcheries de l'ICCAT dans l'Atlantique Nord et Sud. Une étude préalable sur la disponibilité des vertèbres de requins a été réalisée et des priorités ont été établies pour la petite taupe, le requin océanique et le requin soyeux. Les métadonnées des structures disponibles ont été compilées et, en 2026, des travaux supplémentaires ont été réalisés pour sectionner les vertèbres des espèces prioritaires (petite taupe, *Isurus paucus*, LMA) et en obtenir des images. Les travaux de lecture des âges ont débuté en 2026 et les résultats de la modélisation sont attendus en 2027 pour cette espèce. Les travaux passeront alors aux autres espèces prioritaires pour les espèces restantes.

Une étude portant sur l'analyse génétique du requin-taupe commun dans l'océan Atlantique avait été lancée en 2022. Les résultats de cette étude en 2023 et 2024 avec une couverture complète de son aire de répartition ont démontré l'existence de deux groupes génétiques distincts en tant que deux espèces sœurs, les requins-taupes communs de l'Atlantique Nord et de l'hémisphère Sud. De même, les résultats soutiennent fermement l'absence de différenciation génétique entre les échantillons collectés dans l'océan Atlantique Nord-Est et Nord-Ouest ainsi qu'entre les échantillons recueillis des océans de l'hémisphère Sud. En 2025, une nouvelle analyse utilisant des analyses de parenté a été lancée pour étudier la migration individuelle en cours. Le génotypage par séquençage (GBS) à l'échelle du génome de 106 juvéniles collectés dans l'Atlantique Sud-Est (SE) a permis de multiplier par deux la quantité de données de séquençage par rapport à l'étude précédente. L'analyse de la filiation identique (IBD) a permis de détecter plusieurs paires de relations de parenté au deuxième degré (par exemple, demi-frère ou demi-sœur) ou au troisième degré (par exemple, cousin), à la fois au sein des cohortes et entre les cohortes, alors que la plupart des paires ont été considérées comme n'étant pas apparentées. Le filtrage des polymorphismes nucléotidiques simples (SNP) et l'analyse des échantillons provenant des zones d'intérêt ont continué à être améliorés en 2026. L'évaluation systématique de neuf combinaisons de seuils de filtrage des SNP pour trois taux de génotypage et trois fréquences de l'allèle mineur et le filtrage des LD fournissaient un résultat robuste pour l'analyse de parenté selon lequel il était suggéré que la même paire de requin-taupe commun était des parents au deuxième degré, correspondant à des demi-sœurs/frères. Il s'agit de la première découverte de parenté pour le requin-taupe commun du Sud avec une approche génétique, fournissant des renseignements sur la reproduction de cette espèce et constituant une étape importante pour élucider la migration individuelle en cours. Aucune paire apparentée n'a été détectée entre l'Atlantique SE et le sud-ouest de l'océan Indien avec le jeu de données actuel ; le résultat final basé sur un jeu de données exhaustif sera communiqué l'année prochaine.

Les études sur les déplacements, la délimitation des stocks, l'utilisation de l'habitat et la mortalité après remise à l'eau du requin-taupe bleu capturé dans les pêcheries palangrières pélagiques se sont poursuivies. L'étude de l'évaluation de la mortalité après remise à l'eau (PRM) publiée par Miller *et al.* (2020) a été mise à jour et présentée lors de la réunion de préparation des données sur le requin-taupe bleu de 2025. Le document actualisé a analysé les informations provenant de 128 marques déployées par le SRDCP ainsi que d'autres programmes nationaux de marquage. Afin de maximiser la comparabilité des marques pour l'analyse PRM, le seuil de mortalité a été établi à 28 jours. Le taux global de PRM pour les requins-taupes bleus capturés par les palangriers pélagiques était de 29,4 %. En ce qui concerne les déplacements du requin-taupe bleu, 52 marques satellite de l'ICCAT ont été déployées au total, dont 7 dans l'océan Indien Sud-Ouest afin de déterminer de possibles déplacements transocéaniques.

Les équipes de l'UE-France, de l'UE-Portugal et de la Norvège ont continué à procéder au marquage électronique du requin-taupe commun dans l'Atlantique Nord pour mieux comprendre les déplacements, la délimitation des stocks et l'utilisation de l'habitat de cette espèce. Jusqu'à présent, 15 marques satellite de l'ICCAT ont été déployées au total, dont des marques miniPAT et SPOT, certains requins présentant de très longues migrations (~5.000 km) dans l'Atlantique Nord. Le Canada a également déployé des marques satellite sur le requin-taupe commun dans l'Atlantique Nord-Ouest et il est prévu de réaliser une analyse conjointe pour l'Atlantique Nord-Est et Nord-Ouest combinant toutes les marques disponibles. Il est prévu de poursuivre les efforts de marquage du requin-taupe commun dans l'Atlantique Nord-Est.

Les déplacements, la délimitation des stocks et l'utilisation de l'habitat des autres espèces de requins considérées comme des espèces prioritaires par le SCRS dans l'océan Atlantique font également partie des efforts de marquage de l'ICCAT. Pour ces espèces, au total, 114 marques satellite de l'ICCAT ont été déployées à ce jour par l'UE-Portugal, les États-Unis, l'Uruguay, le Brésil, l'UE-Espagne, la Norvège, l'UE-France, l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni. Les espèces marquées jusqu'à présent incluaient le requin soyeux (39), le requin océanique (21), le requin-marteau commun (9), le requin-marteau halicorne (6), le requin peau bleue (19), le renard à gros yeux (8) et la petite taupe (12). Des campagnes de marquage

dédiées de l'ICCAT ont été menées en 2024, 2025 et 2026 dans différentes zones prioritaires, avec le déploiement de 49 marques dans l'Atlantique équatorial oriental et l'Atlantique central pour les espèces susmentionnées. Depuis 2024, des efforts supplémentaires ont été déployés pour recueillir des informations sur les déplacements des requins peau bleue entre la Méditerranée et l'Atlantique Nord-Est, avec 16 marques déployées en 2025-2026, dont 3 en Méditerranée occidentale et les marques restantes dans l'Atlantique Nord-Est. En ce qui concerne le marquage conventionnel, l'ICCAT a acquis, en 2024, des marques à dard à tête en acier inoxydable, qui ont été distribuées aux programmes d'observateurs qui ont la possibilité de marquer des requins.

En 2025/2026 une étude pilote a été lancée sur l'utilisation de mini-enregistreurs de données, et plus précisément des enregistreurs de température et de profondeur (TDR), dans les pêcheries de palangre pélagique, comme demandé dans les Recs 21-09 et 25-08 de l'ICCAT. À ce jour, 528 TDR ont été déployés lors de 93 calées, avec 9 registres de captures (4 requins peau bleue et 5 espadons). Les informations récupérées des TDR sont très précieuses car elles fournissent des données environnementales ainsi que sur l'heure de capture et le comportement des spécimens capturés. Le SRDCP poursuivra cette étude ces prochaines années et commencera à travailler avec les programmes nationaux en vue d'utiliser également les TDR dans leurs flottilles. Cela est considéré comme un axe de recherche à plus long terme du SRDCP.

Une nouvelle étude sur la biologie de la reproduction du requin taupe-bleu de l'Atlantique Nord a débuté en 2023, basée sur la quantification des concentrations d'hormones reproductrices à partir d'échantillons de tissus musculaires recueillis sur les vertèbres stockées. Les résultats préliminaires suggèrent que, comme pour le requin-taupe commun, les tissus musculaires peuvent être utilisés pour évaluer les caractéristiques de la reproduction (c.-à-d. la maturité, le statut de reproduction) et peuvent fournir des informations essentielles sur les habitats de reproduction importants pour le requin-taupe bleu de l'Atlantique Nord. Cet axe de recherche reste une priorité du SRDCP. Toutefois, aucune activité n'a été menée en 2026 en raison de l'impossibilité de mener une campagne fin 2025 pour obtenir des échantillons de femelles gravides.

13.4 Programme de recherche intensive sur les istiophoridés (EPBR)

Le programme EPBR a poursuivi ses activités en 2026. Le Secrétariat coordonne le transfert des fonds, les informations et les données. Le Coordinateur général du programme et le Coordinateur pour l'Atlantique Est en 2026 était le Dr Rui Coelho (UE-Portugal) et Mme Karina Ramírez López (Mexique) était toujours la Coordinatrice pour l'Atlantique Ouest. Le plan initial (établi en 1986) du programme EPBR visait aux objectifs suivants : 1) fournir des statistiques plus détaillées de prise et d'effort, en particulier pour les données de fréquences de tailles ; 2) mettre en place un programme ICCAT de marquage des istiophoridés ; et 3) aider à la collecte des données pour les études sur l'âge et la croissance. Ces objectifs ont été élargis afin d'évaluer l'utilisation de l'habitat des istiophoridés adultes et d'étudier les schémas de reproduction de ces espèces et la génétique de ces populations, car il s'agit d'éléments d'information essentiels pour améliorer les évaluations des istiophoridés. Le Groupe d'espèces sur les istiophoridés a également révisé le plan initial afin de combler les lacunes en matière de données, notamment en ce qui concerne les pêcheries artisanales des CPC en développement, en tenant compte des conclusions des études régionales.

Le financement spécifique de l'EPBR antérieurement disponible a été fusionné au fonds général destiné à la recherche (enveloppe budgétaire pour la science de l'ICCAT). Le financement du projet sera désormais réalisé sur une base plus concurrentielle avec d'autres Groupes d'espèces. Le Fonds pour les données des États-Unis appuie les activités de l'EPBR.

Depuis 2019, des contrats à court terme ont été attribués aux fins de la collecte d'échantillons biologiques et l'analyse pour l'étude de la croissance des istiophoridés dans l'Atlantique Est pour les principales espèces d'istiophoridés présentes dans cette zone (*Makaira nigricans*, BUM ; *Kajikia albida*, WHM ; et *Istiophorus platypterus*, SFA). Ces contrats ont engagé des équipes de recherche du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Gabon et de São Tomé e Príncipe pour l'échantillonnage des pêcheries artisanales et des équipes de l'UE-Portugal pour l'échantillonnage des pêcheries industrielles. Au total, 781 échantillons ont été prélevés sur les trois espèces (256 de BUM, 437 de SFA et 88 de WHM), dont 689 épines, 313 otolithes et 273 échantillons génétiques.

Les activités d'échantillonnage et de lecture de l'âge se poursuivent, les lacunes restantes concernant principalement les classes de taille les plus petites et les plus grandes. Les résultats préliminaires d'une étude visant à évaluer l'utilisation des otolithes pour estimer l'âge et fournir des estimations préliminaires,

basées sur les otolithes, de la longévité potentielle du makaire bleu ont été fournis et utilisés lors de la réunion d'évaluation du stock de makaire bleu de l'Atlantique de 2024 (Anon., 2024i). Une mise à jour a été publiée en 2026, présentant des courbes de croissance préliminaires établies à partir des otolithes pour les trois espèces. Une étude de validation portant sur les otolithes de makaire bleu à l'aide de la méthode du carbone bombe radioactif a été lancée en 2025 et s'est poursuivie en 2026 avec des otolithes de makaires bleus âgés de 1 à 22 ans. Les résultats indiquent que les valeurs de carbone 14 mesurées dans les otolithes concordaient avec les chronologies régionales escomptées pour le carbone 14, ce qui confirme la validité des protocoles de lecture des âges utilisés. La validation de l'âge du makaire blanc a débuté en 2026 avec la sélection d'échantillons d'otolithes appropriés et le prélèvement de carottes d'otolithes en vue d'une analyse au carbone 14. L'échantillonnage, le traitement et l'analyse des épines et des otolithes pour les trois espèces et l'étude de validation pour le makaire blanc se poursuivront en 2027.

Une étude sur la reproduction du makaire bleu est en cours dans le golfe du Mexique (GOM), sous la direction du Mexique (Institut mexicain de recherche sur la pêche et l'aquaculture durables - IMIPAS), à partir d'échantillons provenant de la flottille de pêche palangrière et des pêcheries récréatives. Au cours de l'année 2026, des activités de coordination et de formation ont été menées avec les observateurs embarqués afin de renforcer et d'harmoniser l'échantillonnage biologique, la collecte de données halieutiques, l'identification des espèces, le suivi des prises accessoires et les techniques de marquage des thonidés. Un échantillonnage biologique opportuniste du makaire bleu sera également réalisé dans le cadre de la pêche récréative lors du tournoi de pêche au makaire bleu à Veracruz, ce qui permettra d'obtenir des échantillons supplémentaires pour l'étude sur la reproduction actuellement en cours. Ces activités contribueront à améliorer la qualité des données biologiques disponibles concernant le makaire bleu dans le golfe du Mexique. L'échantillonnage se poursuivra en 2027.

Le marquage par satellite dans l'Atlantique Est dans le cadre de l'EPBR est mené depuis 2023, impliquant à la fois des campagnes dédiées (pêcheries récréatives) et un marquage opportuniste. La zone prioritaire est l'Atlantique Nord-Est, où les makaires bleus et les makaires blancs sont présents en été/automne; toutefois, d'autres zones situées dans les régions tropicales et équatoriales de l'Atlantique oriental sont également envisagées. Au total, 12 makaires blancs ont été marqués à l'aide de miniPAT dans les eaux au large de la côte sud du Portugal, tandis que 4 BUM et 3 SFA ont été marqués dans les zones de l'Atlantique équatorial (au large de São Tomé e Príncipe). Trente et un spécimens de makaire blanc ont également été marqués de manière opportuniste lors de tournois avec des marques conventionnelles. En ce qui concerne plus particulièrement l'année 2026, dans le cadre de la campagne d'apposition de marques satellite menée au large du sud du Portugal, cinq sorties dédiées ont eu lieu début septembre et une marque miniPAT a été apposée sur un WHM et un échantillon génétique a été prélevé. D'autres sorties de marquage sont prévues en septembre et octobre. La faible présence d'istiophoridés en juillet et août dans cette région cette année pourrait être liée à des températures de la mer plus froides que d'habitude. Un financement pour 2027 est demandé afin de poursuivre l'étude de marquage dans l'Atlantique Nord-Est et Sud.

Le Comité a examiné l'EPBR en 2026, notant la coordination réalisée par le Secrétariat, les changements dans le soutien financier et les contrats de courte durée en cours. Le Comité a souligné les priorités telles que l'utilisation de l'habitat des adultes, le marquage, l'élargissement de l'échantillonnage biologique et le renforcement des capacités dans les CPC en développement.

13.5 Programme annuel sur le germon (ALBYP)

Les études sur la reproduction du germon se sont poursuivies pour les stocks de l'Atlantique Nord et Sud.

Dans l'Atlantique Nord, une équipe internationale de scientifiques issus de l'UE-Espagne, du Canada, du Venezuela et du Taipei chinois a analysé les données biologiques de 717 spécimens prélevés tout au long du projet. Ces spécimens ont été obtenus par des palangriers vénézuéliens et du Taipei chinois, ainsi que par des flottilles espagnoles de canneurs et de ligneurs. L'échantillonnage a eu lieu tout au long de l'année entre 2019 et 2026. Au total, 539 épines de la première nageoire dorsale ont été examinées pour déterminer l'âge, la distribution par taille des épines allant de 49 à 114 cm et l'âge des spécimens compris entre 1 et 11 ans. Notamment, les spécimens plus âgés (>9 ans) étaient exclusivement des mâles. L'analyse de 629 gonades de germon a permis d'attribuer des stades de maturité aux spécimens mesurant de 49 à 117 cm. Tous les stades de maturité ont été représentés dans cette étude. Environ 35% des spécimens échantillonnés étaient soit en phase de capacité de reproduction (stade III), soit en phase de reproduction active (stade IV), les géniteurs du stade IV ayant été observés d'avril à septembre. Comme l'ont montré des

recherches antérieures, une tendance spatiale dans la distribution de la maturité était évidente, avec des reproducteurs concentrés entre 15º et 25º de latitude Nord.

La taille à la première maturité (L_{50}), estimée au moyen de la régression logistique, a été déterminée comme étant de 72,8 cm pour les femelles et de 78,2 cm pour les mâles. Les âges correspondant à la première maturité (A_{50}) étaient de 3,76 ans et 3,97 ans pour les femelles et les mâles, respectivement. Ces valeurs sont inférieures à celles précédemment déclarées, même si cette espèce présente une maturité exceptionnellement tardive, ce qui constitue une anomalie pour une espèce de thon de taille moyenne. Toutefois, un biais évident dans l'échantillonnage géographique, en faveur des zones de frai, souligne la nécessité d'élargir l'échantillonnage spatial dans les zones sous-représentées de l'Atlantique Nord central afin d'améliorer la connaissance globale de la dynamique reproductive du germon.

Dans l'Atlantique Sud, une étude sur la biologie de la reproduction, la détermination de l'âge et la croissance est menée par un consortium de scientifiques du Brésil, de l'Uruguay, de l'Afrique du Sud, de la Namibie et du Taipei chinois. Un échantillonnage biologique est effectué depuis juillet 2021. Les résultats suggèrent que le germon du Sud se reproduit dans l'Atlantique tropical Sud-Ouest entre le printemps et l'été. Les valeurs estimées de L_{50} étaient de 91,9 cm de longueur à la fourche (FL) et de 93,7 cm FL pour les mâles et les femelles, respectivement, et la fécondité par fraction de ponte variait de 0,14 à 1,7 million d'ovocytes. En ce qui concerne l'étude sur l'âge et la croissance, 352 spécimens mesurant entre 66 cm et 125 cm de FL, ont été analysés à partir des otolithes sagittaux et des premières épines de la nageoire dorsale. Les lectures des épines ont systématiquement sous-estimé le nombre de marques de croissance principales par rapport aux otolithes, qui ont été retenus comme structure de référence pour l'estimation de l'âge. Des différences dans les courbes de croissance ont été observées entre les différentes zones d'échantillonnage de l'Atlantique Sud (Nord-Ouest-Atlantique Sud, Sud-Ouest-Atlantique Sud et Sud-Est-Atlantique Sud). Ces résultats mettent en évidence une hétérogénéité spatiale de la croissance de l'albacore, ce qui pourrait revêtir une importance pour l'évaluation des stocks et la gestion des pêcheries.

Un autre volet du programme de recherche concerne les mouvements et l'utilisation de l'habitat du germon de l'Atlantique, qui est mené par des scientifiques du Brésil, de l'UE, du Japon, de l'Afrique du Sud, de l'Uruguay et du Taipei chinois. Dans l'Atlantique Nord, plusieurs campagnes de marquage ciblant des spécimens de grande taille ont été menées au large des îles Canaries, où 33 MiniPAT ont été apposées. En outre, dans le golfe de Gascogne, le marquage a ciblé les germons de petite et moyenne taille et 24 MiniPAT et 240 marques-archives internes ont déjà été déployées. Des affiches annonçant des récompenses ont été élaborées en anglais, français, espagnol, portugais, chinois et japonais, et distribuées grâce à la collaboration des participants du Groupe d'espèces sur le germon de différentes CPC. À ce jour, les données de 43 marques-archives ont été recueillies, couvrant >12.000 jours de suivi. Il convient de noter que, pour la première fois, 18 germons ont été marqués pendant plus d'un an, dont deux ont été récupérés au bout de deux ans passés en liberté, avec un taux de récupération global de 17,9% pour les marques-archives internes. Le jeu de données comprend également la première marque PSAT qui est restée apposée sur un spécimen de cette espèce pendant un an à l'échelle mondiale.

Les jeunes germons ont fréquenté les eaux peu profondes du golfe de Gascogne au cours des étés suivants, ce qui semble indiquer une forte fidélité à cette zone, où se sont développées les pêcheries de surface les plus importantes pour ce stock. En hiver, ils vivent dans les eaux plus profondes de l'Atlantique central et occidental et migrent aussi vers le Sud jusqu'aux îles Canaries avant de revenir dans le golfe de Gascogne. Fait remarquable, deux grands spécimens sont restés dans le golfe de Gascogne jusqu'à la fin de l'hiver, révélant un comportement jusqu'alors inconnu pour l'espèce. Il est intéressant de noter qu'aucune migration manifeste vers les régions occidentales n'a encore été observée.

Dans l'Atlantique Sud, de nouvelles tentatives de déploiement de MiniPAT ont été menées dans le Sud du Brésil en août 2026, et un spécimen a été marqué (rétention de la marque pendant sept jours). Les équipes continueront à apposer des marques jusqu'au début 2027 et une mise à jour des résultats sera présentée en 2027.

Enfin, un contrat de courte durée a été signé afin d'accomplir les tâches techniques requises pour suivre le calendrier de la MSE pour le germon adopté par la Commission. Selon ce calendrier, après l'adoption de la première MP de l'ICCAT en 2021 (suite à l'adoption d'une règle de contrôle de l'exploitation en 2017), il est nécessaire de vérifier l'existence de circonstances exceptionnelles sur une base annuelle. En outre, en 2023, une nouvelle évaluation de stock de référence utilisant SS3 a été réalisée et a servi de base au

conditionnement de nouveaux OM pour la deuxième phase du cadre de la MSE, dont la mise en œuvre est prévue en 2026. Au cours de l'année 2026, les prestataires ont finalisé les OM de référence et ont élaboré de nouveaux OM de robustesse afin de tester la robustesse des MP face à une éventuelle baisse future du recrutement et à une éventuelle augmentation de la variabilité du recrutement, due au changement climatique.

Les prestataires ont présenté des mises à jour régulières lors des deux réunions intersessions du Groupe d'espèces sur le germon, les réunions informelles du sous-groupe sur la MSE et la réunion des Groupes d'espèces de 2026, et ont suivi l'avis de ces groupes tout au long de l'année, ainsi que celui formulé par la Sous-commission 2. Dans la nouvelle MSE, ils ont proposé et testé de nouvelles CMP, notamment des MP fondées sur des modèles, basées sur le ratio de la CPUE et sur une capture pseudo-constante. Ils ont également mis à jour le document de spécification des essais et l'application Shiny. Les prestataires ont également produit les diagrammes nécessaires pour que le Groupe d'espèces sur le germon discute de la détection des EC, comme l'exige l'ECP contenu dans la Rec. 21-04. De plus, ils ont procédé à une itération de la MP actuelle et ont présenté les résultats au Groupe d'espèces sur le germon, afin de pouvoir formuler un avis sur le TAC pour la période 2027-2029.

13.6 Programme annuel sur l'espadon (SWOYP)

Le SWOYP a été établi en 2018 pour cerner les principales incertitudes importantes afin d'améliorer l'avis scientifique pour la gestion des stocks. Les trois principaux domaines de recherche - détermination de l'âge et croissance, biologie de la reproduction et génétique - sont chacun dirigés par des coordinateurs d'étude qui supervisent les travaux impliquant 23 institutions de 15 CPC de l'ICCAT. Jusqu'à présent, les travaux ont été organisés par le biais d'une série de contrats à court terme et, en 2022, ils ont été officialisés en tant que programme de recherche de l'ICCAT. Depuis le début du projet, 5.065 espadons représentant les trois stocks gérés par l'ICCAT ont été échantillonnés pour une combinaison d'épines de nageoire, d'otolithes, de tissus musculaires, de gonades, et des informations supplémentaires ont été collectées sur la taille du poisson, son sexe, son stade de maturité, et la date, le lieu et la méthode de capture. Le SWOYP vise à améliorer les connaissances sur la distribution du stock, l'âge et le sexe des captures, les taux de croissance, l'âge à la maturité, le taux de maturité, la saison et le lieu de frai, les délimitations et le mélange des stocks, contribuant ainsi à la prochaine avancée majeure dans l'évaluation de l'état de l'espadon. En outre, le travail de marquage soutient les études sur la distribution, les mouvements et l'utilisation de l'habitat, qui sont importantes pour le développement d'un modèle de distribution de l'espèce.

En 2018 et 2019, l'accent a été mis sur la collecte d'échantillons et la standardisation des méthodes d'échantillonnage et du traitement entre les institutions membres. Les échantillons ont été collectés dans les principales zones de pêche de l'Atlantique Nord et Sud et de la Méditerranée. Au cours de toutes les phases du projet, 5.065 échantillons ont été collectés auprès de la plupart des pêcheries palangrières, couvrant les trois stocks. La majorité des échantillons collectés consistent en une épine de la nageoire anale pour la détermination de l'âge, un morceau de tissu pour l'analyse génétique, y compris des données sur la taille, le sexe, le lieu et la date de capture du poisson. Ce jeu d'échantillons comprend 3.631 épines de nageoires, 1.281 otolithes, 972 gonades et 4.071 échantillons de tissus. Au cours des dernières phases du projet, l'accent a été mis sur le traitement et l'analyse tout en poursuivant l'échantillonnage de tailles désignées et de lacunes spatio-temporelles. Les objectifs d'échantillonnage pour chaque composante ont été définis et comparés aux échantillons collectés afin de déterminer les lacunes en matière d'échantillonnage. Alors que l'effort d'échantillonnage diminue, l'effort de traitement et d'analyse des échantillons collectés augmente.

En ce qui concerne la composante âge et croissance, lors de la phase 8 (2026), les résultats des lectures et des modélisations ont été présentés pour les stocks du Sud et de la Méditerranée. Les comparaisons entre les structures ont montré une bonne concordance pour les poissons plus jeunes, tandis que les estimations fondées sur l'épine dorsale ont sous-estimé l'âge des poissons plus âgés par rapport à l'âge déterminé par les otolithes. Les estimations de l'âge annuel, déterminées à partir des otolithes, variaient entre 0 et 14 ans pour l'Atlantique Sud et entre 0 et 7 ans pour la Méditerranée. Des modèles de croissance ont été ajustés, à l'aide d'approches fréquentistes et bayésiennes, aux âges décimaux pour le stock de l'Atlantique Sud et aux âges entiers pour le stock de la Méditerranée. Les âges décimaux dérivés de l'approche de von Bertalanffy, spécifiques au sexe et basés sur les otolithes (ajustement bayésien), ont été utilisés dans l'évaluation du stock de l'Atlantique Sud de 2026 (mâles : L_{inf}= 207,37 cm ; k= 0,28 an^{-1}; t_0= -1,68 ; femelles : L_{inf} 304,43 cm ; k= 0,12 an^{-1} ; t_0= -3,14). Ces résultats confirment que les femelles atteignent des tailles maximales

supérieures à celles des mâles, mais à un rythme plus lent. Les courbes de croissance combinées pour le stock méditerranéen ont été ajustées aux données disponibles sur les épines dorsales et les otolithes ; toutefois, un échantillonnage supplémentaire, spécifique au sexe et couvrant toute la gamme de tailles et pour les deux structures (épines dorsales et otolithes) est nécessaire afin d'affiner les modèles de croissance et d'obtenir des courbes spécifiques à la structure et au sexe. Un exercice de validation de l'âge a été menée entre 2023 et 2025. L'analyse au carbone bombe radioactif a été appliquée à 59 échantillons collectés dans le cadre du programme d'échantillonnage du SWOYP et des archives d'otolithes de National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA). Les résultats indiquent que la plupart des valeurs de ^{14}C des otolithes coïncidaient avec les chronologies régionales attendues pour le ^{14}C, et confirmaient les estimations d'âge comprises entre 10 et 12 ans pour les espadons mesurant environ 250 cm. Certains échantillons présentaient des valeurs de ^{14}C inférieures aux prévisions, mais celles-ci s'expliquaient davantage par le fait que de jeunes espadons plongeaient dans des eaux plus profondes, pauvres en ^{14}C, plutôt que par des erreurs de lecture de l'âge. Dans l'ensemble, les résultats montrent que les méthodes actuelles de détermination de l'âge des otolithes sont globalement fiables, tout en soulignant la nécessité de tenir compte du comportement de plongée des jeunes spécimens lors de l'interprétation des signaux de ^{14}C dans les otolithes de l'espadon. Des travaux futurs portant sur des spécimens de très grande taille pourraient permettre d'affiner les estimations de l'âge maximal.

L'analyse de la reproduction et de la maturité continue également de progresser. À ce jour, 350, 244 et 231 échantillons de gonades ont été traités respectivement pour les stocks du Nord, du Sud et de la Méditerranée. Les schémas de maturité varient d'un stock à l'autre. L'espadon de la Méditerranée présentait la plus petite taille à la première maturité (L_{50} = 136,3 cm) et L_{90} (148,9 cm), suivis par le stock de l'Atlantique Sud (L_{50} = 141,3 cm ; L_{90} = 159,8 cm) et le stock de l'Atlantique Nord (L_{50} = 164,8 cm ; L_{90} = 181 cm), ce qui indique une maturité plus précoce et probablement un âge plus jeune à la maturité. Des spécimens en âge de se reproduire ont été observés en été en Méditerranée (principalement de juin à août), au printemps et à la fin de l'été/l'automne dans l'Atlantique Sud, et principalement en été/à l'automne dans l'Atlantique Nord. Dans la mer Méditerranée, les femelles immatures se trouvaient principalement dans les eaux du nord du Levant, tandis que les spécimens matures et en phase de régénération se trouvaient dans le sud du Levant et au nord de la Corse, ce qui témoigne d'une ségrégation spatiale. Ces résultats apportent de nouvelles preuves de l'activité reproductive et de l'existence d'une zone de frai potentielle dans le Sud-Ouest de la Méditerranée, et soulignent la nécessité d'un échantillonnage spatial et temporel plus étendu afin d'améliorer les connaissances sur la dynamique reproductive de l'espadon. Certaines zones de l'ICCAT (par exemple, BIL94C dans l'Atlantique Nord) sont peu représentées, ce qui limite la précision des estimations des paramètres de maturité. Il est nécessaire de procéder à des échantillonnages supplémentaires, notamment dans les zones sous-représentées, afin d'améliorer la fiabilité des estimations de maturité. Des échantillons supplémentaires dans les zones de frai présumées de la mer des Sargasses et du golfe de Guinée seraient utiles pour déterminer la différenciation génétique des stocks, comprendre la période de frai de ces derniers et mieux estimer la fécondité et le recrutement.

Les analyses génétiques ont permis le séquençage du génome de l'espadon, l'identification de polymorphismes nucléotidiques simples (SNP) importants pour la différenciation des stocks, et des estimations préliminaires des délimitations des stocks et des zones de mélange. Les attributions de stocks génétiques ont été évaluées par rapport aux zones actuelles de gestion de l'espadon de l'ICCAT, en utilisant 766 spécimens issus de l'océan Atlantique et de la mer Méditerranée, au moyen de l'analyse de l'ADN associé au site de restriction à double digestion (ddRAD). La concordance globale entre l'attribution par zone de capture et l'attribution par la génétique du stock s'est avérée élevée. Toutes les attributions discordantes ont été observées dans l'Atlantique Nord et se concentraient dans la zone BIL94B, où coexistaient des spécimens attribués à l'Atlantique Nord, à l'Atlantique Sud et à la Méditerranée. À l'intérieur de la zone BIL94B, la composition des stocks variait spatialement, et des attributions à des zones autres que l'Atlantique Nord ont été détectées sur plusieurs années, trimestres et évènements de capture. Les analyses de fréquence des tailles, utilisant des intervalles de 5 cm de longueur maxillaire inférieur-fourche (LJFL), n'ont révélé aucun lien évident entre l'attribution génétique et la taille des poissons. Ces résultats permettent d'identifier BIL94B comme une zone prioritaire pour la poursuite du suivi de l'origine des stocks et fournissent un cadre pour l'organisation des informations génétiques par strates spatiales, temporelles et de taille. La détermination épigénétique de l'âge s'effectue en même temps que la composante de la détermination de l'âge. Les premières étapes de ce nouveau domaine du projet ont commencé avec l'analyse de 40 spécimens issus du stock de l'Atlantique Sud. L'analyse de la méthylation du génome confirme la faisabilité d'une horloge épigénétique pour l'espadon, puisqu'il a été démontré que la méthylation était liée à l'âge. Deux stratégies de modélisation indépendantes ont donné de bons résultats

et un noyau de 10 cytosines-phospho-guanines (CpG) s'est imposé comme un ensemble de marqueurs candidats robuste. Disposer d'une horloge épigénétique pour l'espadon permettra au SWOYP de mieux suivre les évolutions en matière de croissance et de maturité, sans devoir s'appuyer exclusivement sur les lectures des otolithes ou des sections de l'épine dorsale.

Le travail dans chacun des domaines du projet se poursuivra en 2027 avec la poursuite du traitement des échantillons, de la lecture des otolithes/épines et de la modélisation de l'âge et de la croissance, de la stadification histologique des gonades et de la modélisation, de l'analyse génétique des tissus et de la collecte d'échantillons dans les zones où il y a des lacunes d'échantillonnage.

Les études de marquage visent à analyser les schémas d'utilisation verticale de l'habitat et de migration de l'espadon et contribuent à délimiter les limites des stocks et le taux de mélange de l'espadon entre la mer Méditerranée et l'Atlantique Nord et Sud. À ce jour, un total de 71 mini marques archives pop-up transmettant des données (mini PAT) ont été déployées, dont 55 dans les zones de mélange de l'Atlantique équatorial et Nord-Est, six dans l'Atlantique Nord-Ouest, six dans l'Atlantique Sud et quatre en mer Méditerranée. Une contribution en nature du Canada, fournissant 10 marques miniPAT, a permis de déployer les marques dans une zone spatiale hautement prioritaire pour le Groupe d'espèces sur l'espadon, dans l'Atlantique Nord-Ouest. En 2024-2026, des campagnes de marquage dédiées ont permis de déployer avec succès 24 marques dans la zone de mélange des stocks de l'Atlantique Nord-Est, ainsi que plusieurs autres marques provenant d'autres programmes de marquage de l'ICCAT, à savoir sur les requins et les istiophoridés. En outre, en 2024 et en 2026, une sortie de marquage et d'échantillonnage a été planifiée pour répondre à un éventuel déplacement de l'espadon vers le Nord, ciblant les activités de pêche au large de Terre-Neuve-et-Labrador. Ces campagnes de marquage ont également été couronnées de succès : des échantillons biologiques (échantillons complets) ont été prélevés, et 16 espadons marqués ont été relâchés (dont plusieurs étaient porteurs de deux marques, une marque satellitaire et une marque acoustique). Ces études indiquent des mouvements horizontaux considérables et des schémas de déplacements verticaux à travers les couches de profondeur et de température. Ces résultats sont importants pour améliorer le modèle de distribution des espèces d'espadon que le Comité utilise pour mieux comprendre les taux de capture de l'espadon. En outre, les données de ces espadons marqués permettront de mieux comprendre l'utilisation de l'habitat de l'espadon dans l'Atlantique Nord et notamment dans les zones de mélange des stocks. Actuellement, le SWOYP dispose de 10 marques satellitaires pour poursuivre le travail à la fin de l'année 2026, et prévoit d'acquérir des marques supplémentaires pour les déployer dans les zones prioritaires de mélange des stocks au cours de l'année 2027.

13.7 Programme de recherche et de collecte des données pour les thonidés tropicaux (TTRaD)

Les activités du Programme ICCAT de recherche et de collecte des données pour les thonidés tropicaux (TTRaD) ont débuté en 2024. Le Secrétariat coordonne le transfert des fonds ainsi que la diffusion des informations et des données.

Le plan original du TTRaD incluait les objectifs suivants : 1) fournir des statistiques plus détaillées de prise et d'effort, en particulier pour les données de fréquences de tailles ; 2) mettre en place un programme ICCAT de marquage des thonidés tropicaux ; et 3) aider à la collecte des données pour les études sur l'âge et la croissance. Lors des réunions précédentes du Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux, ce dernier avait demandé d'élargir les objectifs du TTRaD pour fournir un plan de travail chiffré à plus long terme. Les efforts déployés en 2026 pour atteindre ces objectifs sont décrits ci-après.

En 2026, le TTRaD a accordé la priorité aux développements de la MSE et à l'amélioration des paramètres biologiques grâce à des fonds destinés à soutenir la collecte et les analyses d'échantillons biologiques supplémentaires et à élargir la participation à un atelier qui visait à standardiser les méthodologies pour les analyses de l'âge et de la croissance. Les avancées en matière de MSE ont été présentées tout au long de l'année lors de réunions intersessions.

Pour la MSE du listao de l'Ouest, l'accent a été placé sur le développement des aspects scientifiques du protocole relatif aux circonstances exceptionnelles (EC) afin de présenter le protocole de circonstances exceptionnelles (ECP) à la Commission en novembre 2026. Le document Sant'Ana *et al.*, sous presse (SCRS/2026/248) résume les avancées réalisées par l'équipe de développement de la MSE du listao de l'Ouest en 2026.

Pour la MSE multi-stocks, les travaux menés pendant la première partie de l'année ont porté sur la vérification de la cohérence interne, le perfectionnement des points de référence, le reconditionnement des modèles opérationnels (OM) pour le thon obèse en utilisant l'évaluation du stock de 2025 (Anon., 2025j), la révision des hypothèses de recrutement, le développement de procédures de gestion potentielles (CMP) empiriques et l'organisation d'une évaluation progressive depuis des tests pour un seul stock jusqu'à des simulations pluri-stocks. Faisant suite à la première réunion intersessions de la Sous-commission 1 (mars 2026) et à la réunion intersessions du Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux (incluant la MSE) (avril 2026), le plan de travail a été révisé pour permettre aux nouveaux OM et CMP d'être diagnostiqués avant de tester les interactions techniques totales entre les pêcheries de thon obèse, d'albacore et de listao de l'Est. En date de septembre 2026, les ajustements des points de référence, le conditionnement des OM du thon obèse et la MP empirique avec une moyenne mobile sur trois ans ont été achevés, tandis que l'évaluation factorielle des MP et l'analyse des interactions des pêcheries restent en cours de développement. Le document Merino et al., sous presse (SCRS/2026/208) identifie les principaux produits requis pendant le restant de 2026, y compris des diagnostics actualisés et des évaluations de produits alternatifs et de visualisation.

Atelier ITUNNES/ICCAT

L'atelier conjoint ITUNNES–ICCAT sur l'âge, la croissance et la reproduction des thonidés tropicaux de l'Atlantique s'est tenu à AZTI, à Pasaia (1er–5 juin 2026). L'atelier a rassemblé des experts, des laboratoires et des détenteurs de données afin d'examiner les méthodes et les informations biologiques actuelles pour le thon obèse (*Thunnus obesus* – BET), l'albacore (*Thunnus albacares* – YFT) et le listao (*Katsuwonus pelamis* – SKJ) et d'identifier les priorités pour améliorer leur utilisation dans les évaluations des stocks de l'ICCAT. Le document Lastra *et al*., sous presse (SCRS/2026/228) résume les progrès réalisés lors de l'atelier et les prochaines étapes prioritaires, y compris un programme de travail échelonné, commençant par l'inventaire et la préparation des données, suivi d'un calibrage inter-laboratoire, l'harmonisation et le développement d'un protocole et la progression vers la validation et la résolution des incertitudes biologiques qui subsistent. Les recommandations en résultant fournissent une feuille de route pratique pour renforcer la base biologique des futures évaluations des thonidés tropicaux de l'ICCAT.

Validation de l'âge du listao

Le document Andrews *et al.*, sous presse (SCRS/2026/191) résumait les avancées d'un projet financé par l'ICCAT portant sur la validation de l'âge du listao (*Katsuwonus pelamis*) de l'océan Atlantique par radiocarbone issu des essais nucléaires. Le projet en cours vise à établir le cadre scientifique et opérationnel requis pour valider les estimations de l'âge des otolithes et réduire l'incertitude dans l'évaluation du listao de l'Atlantique. Les résultats préliminaires sont attendus d'ici la fin 2026 mais l'achèvement des travaux est prévu pour 2027.

13.8 Programme de recherche du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires

Le Comité a examiné les progrès réalisés concernant les tortues marines de la Méditerranée ainsi que les oiseaux marins, dans le cadre de la révision en cours des mesures d'atténuation des prises accessoires d'oiseaux marins au sein de l'ICCAT, des modifications apportées aux engins de pêche et de la coordination des données. La coordination avec le Groupe d'espèces sur les requins s'est poursuivie et des travaux ont été présentés portant sur la modélisation des prises accessoires dans certaines flottes, ainsi que sur l'utilisation de l'outil de l'ICCAT pour l'estimation des prises accessoires (BYET).

Sur la base de ces travaux, un premier projet de Programme de recherche du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires (composante des prises accessoires) a été élaboré et présenté lors de la réunion du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires tenue en mai 2026. Il a été porté à la connaissance du Comité qu'il était prévu d'organiser un atelier afin de finaliser ce projet de programme, en coordination avec les groupes chargés des prises accessoires des différentes Organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) thonières (Commission des thons de l'océan Indien (CTOI), Commission interaméricaine du thon tropical (IATTC) et Commission des pêches pour le Pacifique occidental et central (WCPFC)). Cet atelier se tiendra en novembre 2026, dans le but de présenter une nouvelle version plus aboutie lors de la prochaine réunion du Sous-comité en vue de son adoption éventuelle en 2027.

14. Progrès en ce qui concerne les travaux élaborés sur la MSE

Depuis septembre 2025, le SCRS a approfondi d'importants travaux sur les processus de la MSE de l'ICCAT actuellement en cours. Des détails supplémentaires sont fournis ci-dessous (points 14.1 à 14.7).

14.1 Travaux réalisés concernant le germon du Nord

En 2026, les travaux sur la MSE ont consisté à finaliser la MSE et à évaluer des CMP alternatives, conformément aux recommandations de la Sous-commission 2 (du 3 au 5 mars 2026) et du Groupe d'espèces sur le germon. Les procédures de gestion potentielles (CMP) évaluées comprenaient des CMP empiriques et basées sur des modèles. Les CMP ont également été évaluées à l'aide d'autres contraintes de stabilité (variation maximale du TAC de 10% et de 25%). Les CMP ont été évaluées par rapport à un jeu de référence d'OM et à trois scénarios de robustesse reflétant les changements potentiels en matière de recrutement et la variabilité de celui-ci due au changement climatique (Urtizberea *et al*., 2026a, SCRS/2026/190).

Par ailleurs, le prestataire a continué l'élaboration d'un document de spécification des essais qui est disponible sur le site web de la MSE de l'ICCAT et dans les référentiels de l'ICCAT (https://iccat.github.io/nalb-mse-2/; https://iccat.github.io/nalb-mse-2/TechSpec/Trial_Specs.html), comportant l'ensemble de la documentation et des détails des différentes composantes de la nouvelle MSE pour le germon de l'Atlantique Nord. Enfin, le FLBEIA shiny a également été finalisé et mis à disposition.

Par ailleurs, en 2026, la MP définie dans la Rec. 21-04 a été appliquée et présentée au Groupe d'espèces sur le germon lors de la réunion d'évaluation du stock de germon (Merino *et al*., 2026a, SCRS/2026/137).

L'ECP inclus dans la Rec. 21-04 exige de déterminer, tous les ans, s'il existe des circonstances exceptionnelles (EC). Le Comité a évalué l'existence des EC au moyen d'indicateurs liés aux captures et à la CPUE et n'a trouvé aucune preuve de EC qui empêcheraient l'application du TAC actuel dérivé de la MP adoptée en place.

14.2 Travaux réalisés concernant le germon du Sud

L'équipe technique sur la MSE pour le germon de l'Atlantique Sud a tenu trois réunions techniques en 2026 (les 13 janvier, 22 juillet et 19 août) afin d'examiner l'état d'avancement des modèles opérationnels, des scénarios de robustesse et des procédures de gestion potentielles. À l'issue d'une nouvelle évaluation du stock de germon du Sud réalisée en juin 2026, les OM ont été reconditionnés à l'aide d'une grille factorielle actualisée tenant compte des incertitudes planant sur la croissance et la mortalité naturelle. Deux jeux d'OM de robustesse ont en outre été mis au point afin d'étudier les implications des récentes tendances contradictoires observées entre les indices d'abondance du Taipei chinois et ceux du Brésil et de l'Uruguay. Cinq CMP sans modèle ont été évaluées et calibrées par rapport au jeu d'OM de référence, et les résultats préliminaires des performances ont été présentés au Groupe d'espèces sur le germon et au SCRS (Hordyk et Mourato, 2026, SCRS/2026/233), tandis que les efforts se poursuivent pour mettre au point des CMP basés sur des modèles. Le Groupe a noté que le conflit non résolu entre les indices d'abondance reste la principale source d'incertitude affectant le processus de MSE et le calibrage des CMP, et qu'une attention particulière sera accordée à la manière dont les scénarios de robustesse seront intégrés dans les évaluations futures. Le cadre de la MSE et les CMP continueront d'être affinés en fonction des commentaires formulés par le Groupe d'espèces sur le germon et le SCRS, les résultats finaux de la MSE étant attendus pour 2027, en vue de l'adoption prévue par la Commission d'une procédure de gestion pour le germon de l'Atlantique Sud.

Par ailleurs, l'analyste a poursuivi l'élaboration du document de spécification des essais, disponible sur le site web de la MSE pour le germon du Sud, ainsi que toutes les informations techniques relatives aux différents composants de la nouvelle MSE pour le germon de l'Atlantique Sud (https://iccatsalb.bluematterscience.com/tsd/). Une application interactive (Slick) permettant d'explorer plus en détail les résultats de la MSE a également été mise à disposition (https://shiny.bluematterscience.com/app/slick).

14.3 Travaux réalisés concernant le thon rouge

Le Comité a tenu deux réunions intersessions en 2026 afin de faire avancer les travaux relatifs à la MSE du thon rouge. Le Groupe a examiné la révision de la MSE et envisage que la plateforme de modélisation multiSA remplace le modèle actuel M3 en tant que modèle opérationnel (OM) étayant la MSE. Bien que le modèle multiSA ne soit pas encore suffisamment abouti pour pouvoir fournir un avis sur l'état des stocks en 2026, le Comité s'en est déjà servi pour contribuer à améliorer la structure et la conception des OM et mettre en évidence des incohérences dans les données. Le Comité a approuvé une structure spatiale simplifiée dans les OM, le modèle multiSA réduisant ainsi le nombre de zones spatiales de 7 à 4. Le Groupe a discuté d'une simplification supplémentaire (par exemple, des étapes temporelles annuelles, un modèle à deux zones ou une approche « flottes en tant que zones ») étant donné que de nombreuses strates zone/âge/trimestre manquent de données suffisantes (par exemple, les transitions des marques électroniques, la composition du stock d'origine). Le sous-groupe technique du thon rouge chargé des modèles d'évaluation mènera ce travail par étapes : il commencera par des configurations simples, puis augmentera la complexité une fois que celles-ci seront stabilisées.

Sur la base des recommandations issues des réunions intersessions, le sous-groupe technique pour le thon rouge chargé de la modélisation s'est réuni pendant la période intersessions et le prestataire a intégré ces suggestions dans les révisions apportées au modèle multiSA. L'une des principales recommandations issues de la réunion intersessions était d'estimer la probabilité d'appartenir au stock de l'Ouest pour des flottes spécifiques plutôt que de tenter de l'estimer pour l'ensemble de la zone occidentale. Cet objectif a été atteint : le modèle multiSA a été modifié afin d'intégrer des prévisions spécifiques à la flotte, et un nouveau jeu de données sur le mélange a été développé et intégré au modèle multiSA (Huynh, 2026, SCRS/2026/165).

Le Comité a été informé des derniers progrès réalisés dans le cadre de la MSE sur le thon rouge lors de la réunion du Groupe d'espèce sur le thon rouge de septembre. Les tests du modèle se sont poursuivis selon un processus structuré et par étapes visant à évaluer des données d'entrée spécifiques, à analyser l'influence de différentes données d'entrée et les interactions entre les stocks, le tout dans le but d'améliorer les performances et les capacités de diagnostic du modèle. Même si la biomasse estimée est du même ordre de grandeur, quelles que soient les différences structurelles entre les approches de modélisation, les tendances en matière de mortalité par pêche et de biomasse présentent une plus grande similitude que ne le laissaient entrevoir les modèles initiaux en juillet 2026. Cela montre que les modèles s'améliorent, même s'il reste encore un certain nombre de problèmes à résoudre avant de pouvoir envisager de remplacer M3. Des orientations supplémentaires concernant l'amélioration des modèles seront fournies par les sous-groupes-groupes chargés de la modélisation et du mélange, qui élaboreront chacun un plan de travail (Walter *et al*., 2026, SCRS/2026/256).

14.4 Travaux réalisés concernant l'espadon du Nord

La Commission a adopté une procédure de gestion (MP) (*Recommandation de l'ICCAT sur des mesures de conservation et de gestion, incluant une procédure de gestion pour l'espadon de l'Atlantique Nord* (Rec. 24-10)) pour le stock d'espadon de l'Atlantique Nord à sa réunion annuelle de 2024 et a fixé un total admissible de captures (TAC) pour le premier cycle de gestion (2025 – 2027). Suite à l'avis du SCRS concernant un protocole de circonstances exceptionnelles, une mesure révisée a été adoptée en 2025 (*Recommandation de l'ICCAT remplaçant la Recommandation 24-10 sur des mesures de conservation et de gestion, incluant une procédure de gestion pour l'espadon de l'Atlantique Nord* (Rec. 25-10)). La MP adoptée est empirique et utilise une règle de contrôle de l'exploitation (HCR) basée sur un ratio d'indices afin de produire un TAC pour un cycle de gestion de 3 ans. La Commission a sélectionné les objectifs de gestion (et les seuils de probabilité, le cas échéant) pour quatre catégories : sécurité, état, variabilité et production.

La Rec. 25-10 énonce les tâches incombant au SCRS, lesquelles incluent des examens des circonstances exceptionnelles (EC), l'application de la MP adoptée et un examen général de l'évaluation de la MSE. Le paragraphe 18 prévoit que le SCRS poursuive ses travaux sur les tests de robustesse associés au changement climatique et aux limites de taille minimale, les résultats devant être présentés d'ici 2027. En 2026, le Comité a finalisé les travaux sur l'évaluation de l'efficacité des limites de taille minimale. Les travaux préliminaires relatifs aux tests de changement climatique ont débuté en 2026 (cf. point 19.21 du présent rapport) et s'achèveront en 2027. En 2026, la Sous-commission 4 a demandé au Comité de mener une analyse complémentaire afin d'évaluer l'impact de l'utilisation des lignes de piégeage sur la MP adoptée.

Le Comité a procédé à une évaluation des circonstances exceptionnelles en 2026, qui comprenait une mise à jour de l'indice combiné d'abondance. Pour prendre connaissance des conclusions de cette évaluation, voir le point 19.19 du présent rapport.

14.5 Travaux réalisés concernant le listao de l'Ouest

Tout au long de cette année, le protocole relatif aux circonstances exceptionnelles (ECP) pour le listao de l'Atlantique Ouest (SKJ-W) a été développé pour fonctionner conjointement avec la procédure de gestion (MP) qui est actuellement en place. Les travaux comprenaient deux phases clés. La première phase impliquait l'établissement de la base conceptuelle du protocole (Sant'Ana et Mourato, 2026, SCRS/2026/077), définissant trois principes de détection : la dynamique du stock et des pêcheries, la disponibilité des données et la mise en œuvre du TAC.

La deuxième phase consistait à définir les méthodes et à réaliser une évaluation du comportement des indicateurs basée sur des simulations (Sant'Ana R. et Mourato B. 2026a, SCRS/2026/248). Cette phase décrit la mise en œuvre des indicateurs et fait rapport sur les résultats du premier cycle d'évaluation. Tous les indicateurs se basent sur des comparaisons entre les quantités observées et projetées, en comparant les valeurs communiquées par le système de suivi avec les distributions correspondantes obtenues des neuf modèles opérationnels × 100 simulations.

Comme résultat de cette phase, un projet de protocole relatif aux circonstances exceptionnelles et son évaluation préliminaire sont présentés au point 19.43 du présent rapport.

14.6 Travaux réalisés concernant la MSE multistock pour les thonidés tropicaux

En 2026, la MSE pour les thonidés tropicaux a porté sur le renforcement de la cohérence et la préparation du cadre pour tester les procédures de gestion potentielles (CMP). Les principales réalisations incluaient : (1) le reconditionnement du modèle opérationnel (OM) du thon obèse avec l'évaluation du stock de 2025 (Anon., 2025j), (2) l'ajustement et la validation des points de référence, (3) la réalisation de vérifications au moyen de projections basées sur les stocks non exploités et la PME, et des comparaisons avec les données de sortie de Stock Synthesis (SS), (4) la conception de trois types de CMP : une CMP basée sur un modèle, une CMP empirique qui ajuste le total admissible de captures (TAC) à partir des changements dans la moyenne des captures par unité d'effort (CPUE) des trois dernières années, et une approche de captures pseudo-constantes, (5) l'élargissement du cadre pour comparer une adaptation totale, partielle ou nulle des flottilles, représentant ainsi différents niveaux de flexibilité de la part des flottilles de pêche dans le cadre de contraintes de stocks limitants et (6) le développement d'outils de visualisation et d'un document de spécification des essais.

Faisant suite aux commentaires du Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux, les travaux en 2026 ont évolué, passant d'une discussion sur l'évaluation des CMP réalisée par rapport à l'OM du thon obèse précédent vers un diagnostic intersessions échelonné du cadre : tout d'abord la validation des OM des trois stocks, puis la réalisation de tests pour un seul stock et finalement l'étude des interactions multi-stocks.

14.7 Travaux réalisés concernant le requin peau bleue

En 2026, les travaux d'élaboration d'une évaluation de la stratégie de gestion (MSE) ont progressé pour le requin peau bleue de l'Atlantique Sud.

Dans l'Atlantique Sud, la principale réalisation a été la mise en place d'un processus de travail documenté et reproductible, allant de l'évaluation des stocks au test des règles de gestion (Taylor, 2026 (SCRS/2026/215), SCRS/2026/216, SCRS/2026/217). Ce processus permet de développer des modèles opérationnels alternatifs qui intègrent l'incertitude liée aux facteurs biologiques en matière de mortalité, de croissance et de productivité, puis d'ajuster chaque modèle aux données historiques. Les résultats restent diagnostiques, car l'interprétation des performances de gestion et de l'état des stocks dépend d'une validation plus approfondie des hypothèses de conditionnement. L'établissement de profils de vraisemblance a également montré que l'estimation de la taille du stock est sensible aux hypothèses de productivité.

Le Comité a été informé que des discussions avaient eu lieu au sein de la Commission concernant l'inclusion éventuelle de considérations relatives au requin taupe bleue dans la MSE pour le requin peau bleue. Le Comité a examiné certaines options, mais souligne qu'il n'a pas encore reçu les objectifs de gestion opérationnels relatifs à la MSE pour le requin peau bleue.

14.8 Examen de la feuille de route relative aux processus de MSE de l'ICCAT adoptée par la Commission en 2025

Les rapporteurs des Groupes d'espèces concernés, pour lesquels des MSE sont en cours, ont présenté une mise à jour de la feuille de route relative aux processus de MSE de l'ICCAT, sur la base de leurs plans de travail pour 2027. Le Comité a mis à jour la feuille de route de la MSE, qui figure à l'**appendice 6**.

15. Plan stratégique pour la science du SCRS : la voie à suivre

Le SCRS recommande que le Président du SCRS, assisté des rapporteurs des groupes scientifiques de l'ICCAT, élabore entre les sessions un projet de calendrier pluriannuel d'évaluation des stocks pour les principales espèces relevant de l'ICCAT, qui tienne compte du calendrier de la MSE, du plan de travail des groupes scientifiques concernés et de toute contrainte identifiée par le Secrétariat, y compris les considérations relatives aux ressources et au calendrier.

16. Mise à jour du catalogue de logiciels d'évaluation des stocks

Le Secrétariat a maintenu à jour le catalogue de logiciels de l'ICCAT et le site GitHub. Conformément à la recommandation formulée par le Comité en 2025, le package R a4a (FLa4a) sera intégré au catalogue des logiciels de l'ICCAT au cours de l'année 2026.

17. Examen de la planification des activités futures

17.1 Plans de travail annuels et programmes de recherche

17.1.1 Plan de travail du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires au titre de 2027

Les activités énumérées ci-dessous devraient être mises en œuvre au cours de l'année 2027 dans le cadre du plan de travail du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires :

Concernant les prises accessoires

a) Finaliser le programme de recherche et de collecte de données sur les prises accessoires du Sous-comité en vue d'une éventuelle approbation en 2027.
b) Les prises accessoires concernent tous les groupes d'espèces ; il est donc essentiel d'assurer une coordination entre le Sous-comité et les groupes d'espèces du SCRS. Cette collaboration porterait notamment sur la définition des espèces faisant l'objet de prises accessoires et des points de référence appropriés, ainsi que sur l'intégration de ces espèces dans les bases de données de l'ICCAT, entre autres questions. En conséquence, le Sous-comité a recommandé que la coordination entre ces groupes se poursuive.
c) Poursuivre le développement de processus permettant de progresser dans l'évaluation de l'impact des flottilles de l'ICCAT dans l'Atlantique sur les prises accessoires d'espèces de mégafaune marine (espèces menacées et protégées).
d) S'appuyer sur l'expérience acquise et les travaux menés en collaboration concernant les tortues marines de la Méditerranée en étendant les activités visant à améliorer les données statistiques relatives à d'autres groupes taxonomiques présentant un intérêt pour le Sous-comité, en particulier le requin peau bleue, en vue d'une éventuelle évaluation en 2027-2028.
e) Poursuivre les travaux du Sous-groupe sur les changements techniques des engins. Les activités liées aux prises accessoires peuvent s'inscrire dans le cadre des objectifs de ce Sous-groupe.

f) Poursuivre l'examen et le perfectionnement de la liste des espèces faisant l'objet de prises accessoires dans la base de données de l'ICCAT. Les bases de données de l'ICCAT contiennent une liste de divers taxons qui devraient être examinés par des spécialistes.
g) Assurer la coordination avec les groupes chargés des écosystèmes et des prises accessoires au sein d'autres Organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) thonières afin d'étudier et de réfléchir à différentes approches visant à évaluer et à atténuer les prises accessoires, et de définir des objectifs communs en la matière (discuter des actions à mener, des méthodologies d'analyse des prises accessoires, des mesures d'atténuation, des lignes directrices sur les meilleures pratiques, des formations, et identifier les moyens d'harmoniser ces mesures).
h) Poursuivre l'examen en cours des meilleures pratiques en matière de mesures d'atténuation pour les oiseaux de mer et envisager une révision des recommandations en 2027.
i) Poursuivre les travaux collaboratifs sur les tortues marines de l'océan Atlantique et de l'océan Indien afin d'intégrer dans les analyses la structure des populations de tortues concernées par les pêcheries de l'ICCAT ainsi que leur état.
j) Recueillir des informations et élaborer un guide de bonnes pratiques pour la remise à l'eau des cétacés dans le cadre des pêcheries relevant de l'ICCAT.

Concernant les écosystèmes

Conformément à l'exercice en cours d'élaboration d'une EcoCard et de mise en œuvre d'un cadre d'approche écosystémique de la gestion des pêches (EAFM) pour l'ICCAT, un plan de travail a été élaboré en tenant compte de la capacité limitée du Sous-comité. Les points prioritaires pour l'année à venir sont identifiés.

*a) Concernant l'élaboration de la **fiche informative sur les écosystèmes** : Priorité 1*

Le Sous-comité a reconnu la nécessité de poursuivre le développement des indicateurs examinés lors de la réunion de 2025 du Sous-comité sur les écosystèmes et les prises accessoires (Anon., 2025e), sachant que nombre d'entre eux seront disponibles pour une mise à jour de l'EcoCard en 2027. Il a été souligné que l'élaboration et/ou la mise à jour d'indicateurs pour certaines des autres composantes de l'écosystème devraient également être prioritaires. Les éléments de l'EcoCard devant être mis à jour ou développés sont décrits dans le **tableau 1** ci-dessous. Le calendrier des mises à jour des composantes de l'écosystème pour lesquelles un indicateur a été adopté sera discuté lors de la réunion de 2027, tandis que les composantes en cours d'élaboration devraient rester dans le plan de travail jusqu'à ce qu'elles soient adoptées.

Il est recommandé d'organiser des ateliers en personne pour faire avancer les travaux sur l'EcoCard en 2027. Le premier atelier sera consacré à l'examen des indicateurs élaborés pour certaines composantes de l'EcoCard, et le deuxième atelier à l'examen des indicateurs proposés pour la composante environnementale. Le premier atelier est prévu pour fin novembre 2026, tandis que le deuxième est prévu pour le premier trimestre de l'année suivante, 2027. Le feedback concernant les principaux résultats des deux ateliers sera communiqué au Sous-comité lors de la réunion de 2027.

Tableau 1. Résumé des composantes proposées pour l'EcoCard, de l'état d'avancement de leur développement, des objectifs ainsi que des contributeurs chargés de la mise à jour des indicateurs et des travaux futurs.

But/calendrier	*Composante de l'Ecocard*	*Objectif*	*Contributeur(s)*
Ne devrait pas être développé en 2026	Espèces retenues : non évaluées	Effectuer l'analyse de la productivité-susceptibilité (PSA) pour les espèces retenues non évaluées sélectionnées.	
Mise à jour en 2027	Espèces retenues : Évaluées	Actualiser les valeurs de B_{RATIO} et/ou F_{RATIO} à partir des récentes évaluations et aborder la question de $F_{0,1}$ et de la MSE.	Alex Hanke/Eider Andonegi
En cours – mise à jour	Requins non retenus (requin soyeux)	Accroître le champ des données utilisées dans l'analyse. Inclure d'autres types d'engins Évaluation des risques liés au requin soyeux sur la base du modèle de	Rui Coelho/Leire Lopetegui

But/calendrier	*Composante de l'Ecocard*	*Objectif*	*Contributeur(s)*
		distribution des espèces (SDM) ou de l'indice de vulnérabilité. Requin-marteau?	
Développement	Tortues marines	Réaliser une évaluation des risques pour la tortue caouanne et la tortue luth et élaborer un indicateur Vérifier les progrès réalisés par d'autres ORGP thonières	Ochi Daisuke /Andrés Domingo
Développement	Oiseaux de mer (albatros/pétrels)	Créer un indicateur de vulnérabilité basé sur le chevauchement de la distribution des espèces avec la pêche à la palangre et à la senne. Données de l'ICCAT et/ou de l'évaluation des risques liés aux pêcheries spatialement explicites (SEFRA).	James Bell / Sachiko Tsuji / Sebastián Jiménez / Helen Wade
Développement	Mammifères marins	Discuter des collaborations avec la Commission baleinière internationale (CBI) et le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) Suite à l'exercice de cadrage, développer un indice à partir du modèle Ecosim de l'Atlantique tropical.	Josu Meléndez/Eider Andonegi
Développement	Indicateurs de la structure trophique, de la communauté, de l'écosystème et de la diversité	Développer des indicateurs à partir d'Ecopath avec Ecosim (EwE) pour surveiller la structure de la biomasse, la structure des tailles et la trophodynamique des communautés écologiques dans l'Atlantique tropical en réponse à la pression de la pêche et aux facteurs environnementaux. Indicateurs écosystémiques intégrés (ETI).	Josu Meléndez/Eider Andonegi/María José Juan-Jordá/Hilario Murua
Ne devrait pas être développé en 2026	Habitat	Créer des indicateurs pour procéder au suivi des modifications de l'habitat induites par le climat et la pêche des espèces relevant de l'ICCAT	
Mise à jour et développement pour 2027	Facteurs socio-économiques	Développer des indicateurs basés sur des données socio-économiques. Élaborer un outil permettant d'extraire les données socio-économiques par tonne de captures et ajustées pour tenir compte de l'inflation.	Sachiko Tsuji / José Carlos Baez / Diego Álvarez
Développement	Pression de pêche	Développer un indicateur reposant sur l'effort ou la capacité de pêche.	Diego Álvarez/TunaMed
Développement	Pression environnementale	Développer des indicateurs qui ont une relation de cause à effet avec les caractéristiques du cycle vital des stocks.	Diego Álvarez/ María José Juan-Jordá
Développement	Débris marins (engins de pêche abandonnés, perdus ou rejetés de quelque autre manière (ALDFG))	Quantifier les échouages annuels d'ALDFG.	Eider Andonegi / Maitane Grande

b) En ce qui concerne les progrès réalisés dans l'intégration des considérations relatives au changement climatique dans les avis scientifiques : Priorité 1

b1. Le Sous-comité passera en revue les travaux existants, poursuivra les discussions engagées lors de la réunion du SWGSM de 2026 et s'efforcera de synthétiser l'ensemble de ces éléments afin d'élaborer une feuille de route pour les développements futurs.

b2. Le Sous-comité s'attachera à poursuivre la mise en œuvre de la méthode de test du changement climatique, telle que décrite dans le SCRS/2026/038 et Carruthers (2024a, b), pour d'autres espèces de l'ICCAT.

c) En ce qui concerne l'état d'avancement de la mise en œuvre des outils destinés à la conservation de la biodiversité : Priorité 2.

Le Sous-comité suivra de près l'état d'avancement de la mise en œuvre du BBNJ et se tiendra prêt à répondre à toute demande émanant de la Commission.

d) Concernant les progrès dans les études de cas : Priorité 2

Les groupes d'études de cas progressent vers la réalisation des objectifs identifiés dans les termes de référence, en particulier les études de cas de la Méditerranée et de l'Atlantique tropical. Les progrès réalisés pendant la période intersessions seront présentés en 2027. Bien qu'il n'y ait pas d'examen formel des progrès réalisés dans le cadre des études de cas en 2027, celles-ci continuent de contribuer à l'élaboration d'indicateurs pour l'Ecocard.

*Concernant **ECOtest**: Priorité 3*

Le Sous-comité continuera à prodiguer des avis sur le développement et la validation des indicateurs et à étudier la possibilité d'inclure les espèces de tortues marines et d'oiseaux de mer.

17.1.2 Plan de travail du Sous-comité des statistiques pour 2026-2027

Depuis 2017, le Secrétariat travaille au développement de l'IOMS, mis en production le 1er août 2021. Il s'agit d'un projet à long terme, fondamental, qui nécessite l'engagement total du Secrétariat et qui se poursuivra tout au long de la période 2026-2027.

De surcroît, les tâches suivantes représentent les travaux en cours pour l'amélioration et la maintenance continues de la base de données, qui se poursuivront en 2026 et au-delà. Les tâches prioritaires pour 2026-2027 sont les suivantes :

Tâches (Secrétariat de l'ICCAT)

- Achever les dernières étapes de la mise à niveau de la base de données ICCAT-DB de MS-SQL Server 2016 vers MS-SQL Server 2022 (achevé à 90 %, il ne reste plus qu'un petit nombre de bases de données prenant en charge la publication de données sur le Web);
- Développer de nouveaux formats multiplateformes pour la publication des informations de prise et effort de la tâche 2 (T2CE), en remplacement des anciens formats MS Access.
- Améliorer les « applications client » qui gèrent les bases de données du système ICCAT-DB.
- Poursuivre le développement des tableaux de bord statistiques/de marquage (interrogation dynamique).
- Poursuivre le développement de la base de données de marquage pour le marquage conventionnel et électronique.
- Poursuivre le développement de la base de données « Échantillonnage biologique » (BIOSAMP) (y compris la récupération et l'intégration des données).
- Poursuivre la standardisation des formulaires électroniques (TG : formulaires de marquage, CP : formulaires d'application).
- Étendre les outils d'intégration automatique des données pour les formulaires électroniques standardisés.

- Poursuivre le développement du projet de système d'information géographique (GIS) (géo-référence de toutes les données pertinentes de l'ICCAT disponibles dans l'ICCAT-DB).
- Poursuivre l'adaptation/migration de la totalité des 58 bases de données du système de l'ICCAT-DB au nouveau système IOMS de l'ICCAT.
- Poursuivre le développement de bibliothèques logicielles (en R et éventuellement en Python) afin de standardiser l'accès et la gestion des jeux de données publiques de l'ICCAT.
- Poursuivre le développement d'applications interactives afin d'améliorer la diffusion et de simplifier l'accès aux principaux jeux de données publics de l'ICCAT via le web (jeux de données de T1 et T2, distribution des captures (CATDIS), catalogues SCRS, etc.).
- Étudier les possibilités de standardiser dans un format unique (valeurs séparées par des virgules (CSV)) les formats plats existants convenus pour fournir les jeux de données de la tâche 2 (T2CE et T2CS).
- Examiner et développer des propositions visant à valider et potentiellement enrichir les jeux de données de la tâche 1, de la tâche 2 et de la tâche 3, en utilisant des informations auxiliaires disponibles au Secrétariat (Système de surveillance des navires (VMS), déploiement de DCP, inscription sur la liste de navires, etc.) afin de répondre à la demande scientifique du SCRS, conformément à la politique de diffusion des données de l'ICCAT.
- Poursuivre les activités portant sur la planification, la conception, le développement et la compilation des données d'une base de données servant à gérer les recommandations du SCRS (de tous les organes subsidiaires) et les réponses du SCRS à la Commission, dans le but de faciliter la traçabilité et d'améliorer l'efficacité.
- Développer des outils permettant d'évaluer et d'améliorer la cohérence entre les jeux de données des tâches 1, 2 et 3, notamment par des recoupements entre les informations statistiques connexes et l'identification d'éventuelles divergences.
- Développer une application dédiée permettant la génération, la validation et la mise à jour automatisées des estimations de CATDIS, afin de réduire les tâches manuelles et d'améliorer la reproductibilité.

Activités intersessions (groupes de travail ad hoc et réunion)

- Poursuivre les travaux du Groupe de travail *ad hoc* chargé de standardiser les tableaux de T1NC inclus dans les résumés exécutifs.
- Poursuivre les travaux du Groupe de travail *ad hoc* chargé de revoir et d'actualiser les Normes et procédures pour la protection, l'accès et la diffusion des données compilées par l'ICCAT et de proposer des amendements du texte ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre.
- Poursuivre les travaux du Groupe de travail *ad hoc* chargé de perfectionner la proposition du Secrétariat de fichiers plats CSV pour le ST04 (échantillons de tailles), en invitant les CPC du pavillon qui utilisent actuellement des formats spécialement convenus à y participer, et d'envisager de définir des spécifications de fichiers plats analogues pour le ST05 (prise par taille) et le ST03 (prise et effort).
- Créer un groupe de travail *ad hoc* chargé de réexaminer le formulaire ST13-Traplines.

17.1.3 Plan de travail du Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM)

Les points suivants ont été identifiés pour le plan de travail de 2027.

- Continuer à affiner la liste de contrôle des méthodes d'estimation des prises accessoires.

- Sur la base de la liste de contrôle mise à jour, poursuivre l'examen des méthodes proposées pour estimer les rejets morts et vivants (prises accessoires) survenant dans des pêcheries/flottilles spécifiques qui ont été transmises par les groupes d'espèces du SCRS et fournir des informations afin d'améliorer ces méthodes.

- Faire le bilan de l'atelier sur l'outil d'estimation des prises accessoires (BYET) et de l'atelier technique avancé sur l'évaluation de la stratégie de gestion (MSE) tenus en 2026.

- Améliorer encore l'application Shinny de l'outil BYET afin d'y intégrer des estimateurs basés sur des modèles.

- Organiser un atelier BYET au moyen de la dernière version de l'application Shiny.

- Organiser un atelier technique avancé sur la MSE.

- Dans la mesure du possible, le WGSAM discutera des aspects de l'évaluation des stocks et de la MSE portés à son attention par les Groupes d'espèces du SCRS avant la prochaine réunion.

17.1.4 Plan de travail pour le germon

Les stocks de germon de la Méditerranée, de l'Atlantique Sud et de l'Atlantique Nord ont été évalués en 2024, 2026 et 2023, respectivement. Dans le cas du germon de l'Atlantique Nord, une MP a été adoptée en 2021.

Les principaux objectifs pour 2027 visent à faire progresser la MSE pour le stock de l'Atlantique Sud, appliquer le protocole de circonstances exceptionnelles (ECP) du stock du Nord et mener des analyses supplémentaires sur la MSE pour l'Atlantique Nord, et poursuivre les travaux de recherche définis dans le Programme annuel sur le germon (ALBYP).

Deux réunions intersessions en ligne d'une journée sont proposées pour la discussion sur la MSE pour l'Atlantique Sud (une en février-mars et l'autre en juin-juillet). Le Groupe recommande de tenir deux réunions avec la Sous-commission 3 (en mai et octobre).

Plan de travail proposé pour le stock de l'Atlantique Sud

a) Développement et évaluation de la MSE :

- L'équipe technique sur la MSE pour le germon de l'Atlantique Sud étudiera les commentaires de la Commission et du SCRS et développera un plan pour répondre à toute question additionnelle. *Calendrier :* janvier 2027. *Date limite :* fin janvier*. Documents à fournir :* plan de travail de la MSE mis à jour. *Responsabilité :* équipe technique sur la MSE.

- L'équipe technique sur la MSE approuvera et achèvera les modèles opérationnels de référence et de robustesse et le document de spécification des essais (TSD), continuera à développer des CMP et étudiera les résultats de la MSE et la performance des CMP potentielles. Produire un document récapitulatif élaborant les résultats finaux pour la Sous-commission 3. Une réunion intersessions en ligne d'une journée se tiendra pour examiner les avancées et préparer les analyses pour la Sous-commission 3. *Calendrier :* février-avril *Date limite :* une semaine avant la réunion intersessions de la Sous-commission 3. *Documents à fournir :* résultats de la MSE mis à jour et documentation à l'appui. *Responsabilité :* équipe technique sur la MSE.

- Les résultats de la MSE seront présentés et discutés à la réunion intersessions de la Sous-commission 3 afin de soutenir l'examen et la sélection des CMP finales. *Calendrier :* mai. *Date limite :* réunion intersessions de la Sous-commission 3. *Documents à fournir :* présentation des résultats de la MSE et identification des CMP finales pour examen approfondi*. Responsabilité :* équipe technique sur la MSE et Sous-commission 3.

- Faisant suite aux commentaires de la Sous-commission 3, l'équipe technique mènera à bien toute analyse supplémentaire, achèvera les tests des CMP et préparera les spécifications finales des CMP pour examen du Groupe d'espèces sur le germon (juin ou juillet) et du SCRS. *Calendrier :* juin–septembre. *Date limite :* une semaine avant la réunion du Groupe d'espèces. *Documents à fournir :* document(s) du SCRS présentant les résultats finaux de la MSE et les spécifications finales des CMP. *Responsabilité :* équipe technique sur la MSE.

- Le Groupe d'espèces sur le germon et le SCRS examineront les résultats finaux des CMP et soumettront les informations scientifiques et les spécifications techniques nécessaires pour examen de la Commission. *Calendrier :* septembre. *Date limite :* séance plénière du SCRS. *Documents à fournir :* avis scientifique final sur la MSE et les CMP pour le germon de l'Atlantique Sud. *Responsabilité :* Groupe d'espèces sur le germon et SCRS.

– Le SCRS présentera les résultats finaux des CMP à la Sous-commission 3 lors d'une réunion intersessions en octobre. *Calendrier* : octobre. *Date limite :* séance plénière du SCRS. *Documents à fournir :* avis scientifique final sur la MSE et les CMP pour le germon de l'Atlantique Sud. *Responsabilité :* Groupe d'espèces sur le germon et SCRS.

b) Recherche :

– Le Comité a réaffirmé la nécessité de poursuivre les activités de recherche dans le cadre de l'ALBYP. Dans le cadre des études biologiques, pour 2027, la priorité est de poursuivre les études sur la biologie de la reproduction et le marquage électronique. *Date limite :* une semaine avant la réunion du Groupe d'espèces. *Documents à fournir :* documents du SCRS. *Responsabilité :* le Brésil, avec le soutien des CPC partenaires, la Namibie, l'Afrique du Sud, l'Uruguay et le Taipei chinois.

Plan de travail proposé pour le stock de l'Atlantique Nord

a) Évaluation du stock et MSE :

- Mettre à jour (jusqu'en 2025 et, si possible, 2026) les CPUE standardisées suivantes. *Date limite :* une semaine avant la réunion du Groupe d'espèces. *Documents à fournir :* documents du SCRS conformément aux normes stipulées par le Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM). *Responsabilité :* CPC :
  - Palangre japonaise
  - Palangre du Taipei chinois
  - Palangre des États-Unis
  - Canne de l'UE-Espagne

- Déterminer s'il existe des circonstances exceptionnelles, selon les indicateurs de l'ECP (Rec. 21-04). *Date limite :* une semaine avant la réunion du Groupe d'espèces. *Documents à fournir :* document du SCRS. *Responsabilité :* prestataire chargé de la MSE.

- Mener des travaux supplémentaires dans le nouveau cadre de MSE :
  - En ce qui concerne l'impact du nombre/de la fréquence de CPUE manquantes sur la performance des CMP (pour la MP qui sera choisie par la Sous-commission 2).
  - Tester l'effet de l'utilisation de jeux d'indices de CPUE alternatifs, y compris les indices de juvéniles dans les chaluts pélagiques et la ligne de traîne récemment développés, dans le modèle SS3.
  - Tests de robustesse alternatifs/améliorés sur les impacts du changement climatique.
  - Évaluer l'effet de la mise en œuvre imparfaite du TAC.
  - Documenter les analyses. *Date limite :* une semaine avant la réunion du Groupe d'espèces. *Documents à fournir :* document du SCRS. *Responsabilité :* prestataire chargé de la MSE.
  - Présenter une comparaison des résultats de la CMP obtenus selon la méthodologie de rééchantillonnage des indices historiques (pratiques actuellement utilisées dans la MSE) et ceux obtenus avec des indices historiques fixes, afin d'analyser l'impact sur les indicateurs de performance exigés par la Commission.

b) Recherche :

- Le Comité a réaffirmé la nécessité de poursuivre les activités de recherche dans le cadre de l'ALBYP. Dans le cadre des études biologiques, pour 2027, la priorité est de poursuivre les études sur le marquage électronique, de préférence dans l'Atlantique Ouest. *Date limite :* une semaine avant la réunion du Groupe d'espèces. *Documents à fournir :* documents du SCRS. *Responsabilité :* CPC et Groupe d'espèces sur le germon.

Plan de travail proposé pour le stock de germon de la Méditerranée

Recherche :

Le Comité a réaffirmé la nécessité de poursuivre les activités de recherche dans le cadre de l'ALBYP. Pour 2027, les priorités sont les suivantes :

- poursuivre la récupération des données de la tâche 1 et de la tâche 2 pour permettre d'élaborer des scénarios de captures alternatifs.
- évaluer l'impact de nouvelles informations (indice larvaire calibré et captures italiennes révisées) sur les modèles bayésiens de production excédentaire utilisés dans l'évaluation du stock de 2024.
- développer un modèle de croissance pour le stock méditerranéen qui intègre les différentes études sur la question disponibles à ce jour.
- participer aux activités du réseau de recherche sur le germon de la Méditerranée
- poursuivre la collaboration avec le Secrétariat en ce qui concerne le développement de distributions a priori pour les paramètres « r » et « K » pour les modèles de production utilisés dans l'évaluation.

17.1.5 Plan de travail pour les istiophoridés

Compte tenu des recommandations du SCRS, le Groupe d'espèces sur les istiophoridés continuera à travailler en 2027 à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de travail de recherche (7 ans).

Données de prise (tâche 1), de prise et d'effort et de tailles (tâche 2)

Les CPC qui capturent des istiophoridés (en tant qu'espèces cibles ou prises accessoires) sont tenues de déclarer les prises spécifiques aux espèces (y compris les rejets morts et vivants), la capture et l'effort et les informations relatives à la taille selon l'échelle spatiale et temporelle requise. En 2027, il conviendra de poursuivre les efforts visant à améliorer l'exhaustivité et la cohérence des données relatives aux captures et à la répartition par taille des istiophoridés, notamment afin de combler les lacunes et de pallier l'absence de rapports concernant les stocks de voilier (SFA) de l'Est et de l'Ouest, ainsi que les stocks combinés de makaire blanc/makaire épée.

Paramètres du cycle vital

Poursuivre les activités du Programme de recherche intensive sur les istiophoridés (EPBR), notamment :

- Réaliser des études sur l'âge et la croissance des istiophoridés (makaire bleu, makaire blanc et voilier) dans l'Atlantique Est (Afrique de l'Ouest) ; il s'agit de :
    - Poursuivre l'échantillonnage des tailles prioritaires et le traitement des échantillons d'épines et d'otolithes ;
    - Essayer d'obtenir des otolithes de makaire blanc et de voilier provenant de différentes archives ;
    - Poursuivre l'estimation de l'âge et la modélisation de la croissance ;
    - Conclure la validation de l'âge du makaire blanc par le carbone bombe radioactif et étudier la faisabilité de réaliser la validation de l'âge pour le voilier ;
    - Poursuivre la constitution d'un jeu de références pour les épines et les otolithes, avec un dépôt d'images numériques des structures.

- Poursuivre les travaux de recherche et d'échantillonnage biologique du makaire bleu des pêcheries palangrières et récréatives mexicaines dans le golfe du Mexique. Renforcer l'échantillonnage biologique grâce à une collaboration avec le secteur de la pêche récréative et à un échantillonnage opportuniste lors des tournois de pêche de makaire bleu, tout en poursuivant les activités visant à améliorer la collecte et l'analyse des données biologiques pertinentes pour les études sur la reproduction.

Marquage

- Poursuivre le marquage par satellite du makaire bleu et du makaire blanc sur la côte Sud du Portugal dans la pêcherie récréative et procéder à un marquage électronique et conventionnel opportuniste de makaires et de voiliers dans d'autres zones de l'Atlantique Est.

- En 2027, le Comité devrait évaluer les domaines prioritaires en matière de marquage électronique pour 2028-2029, en fonction des besoins scientifiques, et réexaminer le budget 2028-2029 afin de soutenir ces domaines prioritaires.

CPUE

- Explorer la possibilité d'estimer une CPUE LL multi-flottille, comme cela a déjà été fait pour d'autres espèces de l'ICCAT, afin d'aborder les tendances conflictuelles de la CPUE. Dans un premier temps, les CPC intéressées peuvent consulter les mesures élaborées en 2026 concernant le requin-taupe bleu de l'Atlantique Nord ou d'autres stocks de l'ICCAT.

Réunions intersessions

- Organiser une réunion en ligne intersessions (de trois jours) en 2027 afin d'examiner principalement les questions liées aux statistiques déclarées, dans le but de planifier les prochaines évaluations des stocks d'espèces d'istiophoridés.

17.1.6 Plan de travail pour le thon rouge

L'objectif principal du Comité en ce qui concerne le thon rouge pour 2027 et au-delà est d'achever l'examen de la MSE, comme suit :

- **Sous-groupe sur le mélange des stocks** : Le sous-groupe technique sur le mélange des stocks de thon rouge devra produire un jeu de données sur le mélange, adapté au modèle multiSA, obtenu à partir des analyses génétiques et des otolithes. Le **1er avril 2027** est la date butoir concernant les données sur le mélange pour le modèle multiSA (*cf.* Walter *et al*., 2026, SCRS/2026/256).

- **Sous-groupe sur les modèles d'évaluation du thon rouge :** Le sous-groupe technique sur les modèles d'évaluation du thon rouge est composé d'experts quantitatifs en matière de modélisation de l'évaluation des stocks pour les zones de l'Ouest et de l'Est. Le sous-groupe sera chargé de suivre les orientations du Groupe d'espèces sur le thon rouge afin de mettre en œuvre le modèle multiSA en tant que cadre pour les OM de la MSE, en plaçant l'accent sur les tests de la MP BR actuelle. Le sous-groupe devrait identifier les incertitudes critiques relatives aux décisions et aux performances de la modélisation pour la grille de référence et les tests de robustesse.

- Calendrier des réunions et des tâches :

    1. Webinaire informel de nature technique, prévu aux alentours de février 2027, consacré au CKMR pour le thon rouge, comprenant une présentation générale de l'estimation du CKMR pour le thon rouge de l'Ouest et de ses applications potentielles à la MSE et à la gestion. Les participants peuvent poser des questions à l'avance ou pendant la réunion.

    2. Réunion intersessions de la Sous-commission 2 de 2027 visant à présenter les progrès réalisés dans l'examen de la MSE.

    3. Réunion intersessions sur la MSE du thon rouge en avril-mai 2027, 2 + 2 jours (en ligne, sans interprétation) :

        Réunion nº 1 : 2 jours en avril

        a. Examen des conclusions des sous-groupes techniques sur le mélange des stocks et sur les modèles d'évaluation du thon rouge

b. Date butoir concernant les données pour les données d'entrée de la MSE (incluant des indices nouveaux/révisés, des données de capture, la composition par taille et le marquage) pour le conditionnement (année terminale 2025).
c. Séries temporelles d'indices à inclure dans le conditionnement (par exemple, analyses rétrospectives)

Réunion nº 2 : 2 jours en mai

d. Résultats du conditionnement de multiSA à l'aide du jeu de données existant
e. Comparaison entre les résultats obtenus avec multiSA et ceux obtenus avec M3

f. Scénarios initiaux avec la BR pour étudier « cela importe-t-il? », en utilisant des données allant jusqu'en 2024.

4. Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur le thon rouge axée sur l'examen de la MSE en juin 2027 (hybride, sans interprétation), 4 jours
   a. Confirmer le conditionnement des OM
   b. Approuver les postulats structurels de la MSE
   c. Achever la grille de référence et les tests de robustesse
   d. Évaluer la performance de la MP dans la grille de référence
   e. Comparaison avec M3

5. Poursuite du soutien au programme de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP), qui se concentrera sur l'appui à l'examen de la MSE, le marquage et la base de données de marquage électronique, les études biologiques et la réalisation de la prospection aérienne des Baléares et l'analyse des données connexe.

6. Fourniture d'un indice annuel allant jusqu'en 2026, stricte actualisation, d'ici le 1er septembre 2027, et détermination des circonstances exceptionnelles lors de la réunion du Groupe d'espèces sur le thon rouge.

7. Travaux visant à répondre à la Commission.

Le plan provisoire au-delà de 2028 est le suivant :

- **Mars 2028 :** Réunion de la Sous-commission 2, retour d'information sur les performances de la MP.

- **Avril 2028 :** Perfectionnement et calibrage plus poussés de la MP avec d'éventuelles réunions itératives en ligne pour un développement plus approfondi, si nécessaire.

- **Avril-mai 2028 (à déterminer) :** réunion intersessions du Groupe d'espèces sur le thon rouge.

- **Septembre 2028 :** Achever la MP à présenter à la Sous-commission 2 pour formuler un avis sur le TAC de 2029-2031.

- **Octobre 2028 :** Réunion supplémentaire de la Sous-commission 2 pour sélectionner la MP et élaborer un avis sur le TAC (si nécessaire).

- **Septembre 2029 :** Révision des protocoles de circonstances exceptionnelles rédigés.

Le Comité formule les recommandations additionnelles suivantes pour prise en compte dans le plan de travail

- Données de prise et de taille

  - Le Comité a recommandé que les scientifiques nationaux poursuivent l'examen et la compilation de nouvelles données de taille historiques pour les pêcheries de thon rouge de l'Ouest, en vue de leur intégration dans les bases de données de l'ICCAT, conformément à la procédure standard de révision des données historiques adoptée par le SCRS.

- Marquage

  - Sur la base de la transition vers le marquage électronique, le Comité a recommandé l'abandon progressif du programme de marquage conventionnel du thon rouge dans le cadre du GBYP. Les récompenses pour le retour des marques continueraient d'être versées pour les marques encore présentes dans l'eau, et les marques conventionnelles resteraient obligatoires sur les poissons équipés de marques internes.

  - Le Comité a recommandé que toutes les données des marques électroniques provenant des différentes activités de marquage devant être utilisées dans les travaux sur la MSE soient transmises au Secrétariat, et a demandé qu'un inventaire soit réalisé pour identifier toute lacune restante.

- Autres

  - Le Comité a recommandé que les rapporteurs des groupes d'espèces veillent au respect de la date limite fixée pour la soumission des documents et des présentations.

  - Le Comité a recommandé de mener une analyse globale indépendante des principaux axes de recherche des activités développées dans le cadre du GBYP, y compris une analyse des coûts, les contributions apportées en matière de formulation d'avis et la manière dont le programme a contribué à améliorer la gestion des pêcheries de thon rouge.

  - Le Comité a pris connaissance de l'étude pilote menée par l'UE-Croatie (Talijančić et al., 2026 (SCRS/2026/222)), présentée au Groupe d'espèces, et a suggéré d'envisager certaines méthodologies et sources de données supplémentaires susceptibles d'améliorer la robustesse globale et les résultats de l'étude. Il a également recommandé que les résultats soient présentés au SCRS à l'issue de l'étude.

17.1.7 Plan de travail pour les requins

Le Groupe d'espèces sur les requins (le « Groupe ») a souligné ces dernières années (Rapport de la réunion d'évaluation des stocks du requin peau bleue de 2023 (Anon., 2023a) et Rapport de la réunion de préparation des données du requin-taupe bleu de 2025(Anon., 2025a)) l'importance de faire des requins de Méditerranée une priorité, et l'a inscrit dans son plan de travail de 2026, compte tenu des incertitudes entourant l'état de leurs stocks. Ainsi, le Groupe a prévu de réaliser en 2027 une évaluation des stocks du requin peau bleue de la Méditerranée et d'analyser les informations disponibles concernant d'autres espèces.

Au cours de l'année 2027, le Groupe poursuivra le processus de MSE du requin peau bleue proposé dans la feuille de route des MSE.

En vue de préparer l'évaluation du stock du requin peau bleue de la Méditerranée prévue pour 2027, le Groupe réalisera les activités suivantes :

- Tenir une réunion de préparation des données (DP) de 5 jours en format hybride (en mars-avril), avec interprétation, pour rassembler et analyser toutes les informations existantes requises pour l'évaluation du stock de requins, en utilisant les données allant jusqu'en 2025 compris. De plus, passer en revue les activités liées à la MSE pour le requin peau bleue du Nord et du Sud (voir ci-dessous).

- Tenir une réunion d'évaluation du stock de cinq jours (en juin- juillet, si possible avec interprétation) en format hybride, en utilisant les données allant jusqu'en 2025 compris. De plus, passer en revue les activités liées à la MSE pour le requin peau bleue du Nord et du Sud (voir ci-dessous).

Les tâches suivantes seront nécessaires pour l'évaluation du requin peau bleue:

Réunion de préparation des données

Tâches liées à évaluation du stock de requin peau bleue de la Méditerranée

- Étudier toute nouvelle information sur le cycle vital en ce qui concerne la mer Méditerranée (y compris la croissance, la maturité, la mortalité naturelle et la pente). Définir les paramètres qui seront utilisés dans les modèles d'évaluation du stock.
- Si possible, revoir les méthodes utilisées pour générer le taux intrinsèque de croissance, la pente à partir des paramètres du cycle vital.
- Compiler les données relatives à la composition par taille, ventilées par sexe, pour toutes les CPC concernées d'ici janvier/février 2027.
- Examiner les données de captures récentes en portant l'accent sur les débarquements, les rejets et les remises à l'eau de spécimens vivants. Si nécessaire, estimer les rejets pour combler les lacunes.
- Présentation par les CPC des séries de capture par unité d'effort (CPUE) standardisées jusqu'en 2025 compris, sous la forme de documents du SCRS (au moins une semaine avant la réunion de préparation des données).
- Identifier les indices de CPUE appropriés à utiliser dans les modèles d'évaluation du stock de requin peau bleue.
- Discuter des modèles qui pourraient être utilisés dans l'évaluation des stocks.
- Utilisation par les scientifiques nationaux et le Secrétariat de l'ICCAT des données d'observateurs et d'autres techniques potentielles en vue d'estimer les captures historiques des flottilles dotées de captures importantes, lorsque cette information fait défaut.

Tâches liées aux MSE pour le requin peau bleue de l'Atlantique Nord et du Sud

- Compiler les données (indices d'abondance, captures, informations sur la composition par taille mis à jour) nécessaires au conditionnement/ou au recondionnement des OM pour les stocks de requin peau bleue de l'Atlantique Nord et de l'Atlantique Sud, en utilisant la même structure que celle employée lors de la dernière évaluation. Les CPC doivent transmettre leurs données allant jusqu'en 2025 d'ici la réunion de préparation des données sur les requins de 2027.
- Discuter des principales incertitudes à prendre en compte dans l'OM, et s'accorder à ce sujet.
- Examiner la chaîne d'analyse (SCRS/2026/215, 216 et 217, Taylor, 2026a, b et c) en tant que base pour les travaux futurs.
- Adopter un plan de travail par étapes, assorti de jalons, pour le sous-groupe technique.
- Adopter les termes de référence d'un sous-groupe (TWG) sur la MSE pour les requins et des travaux sur la MSE du Groupe d'espèces.
- Si la Commission le demande, étudier les approches possibles permettant de prendre en compte les interactions des pêcheries entre les espèces cibles et les espèces de prises accessoires (par exemple, le requin-taupe bleu).

Réunion d'évaluation du stock du requin peau bleue de la Méditerranée

En lien avec l'évaluation

- Fournir un ensemble de diagnostics de modèles conformément aux meilleures pratiques pour les modèles d'évaluation des stocks et à la recommandation du WGSAM.
- Examiner les scénarios des modèles d'évaluation du stock qui tiennent compte des principales incertitudes identifiées par le Groupe d'espèces sur les requins.

En lien avec les MSE pour le requin peau bleue du Nord et du Sud

- Affiner et élargir les OM relatifs au stock de l'Atlantique Sud.
- Étendre la chaîne d'analyse approuvée au stock de l'Atlantique Nord.

Autres réunions et activités

- Poursuivre les activités du Programme de recherche et de collecte de données sur les requins (SRDCP)

  - Le Groupe d'espèces sur les requins a décidé de travailler en 2027 sur la possibilité de mettre à jour, en 2028, l'étude de faisabilité du CKMR pour le requin taupe bleue de l'Atlantique Nord. À cette fin, au cours de l'année 2027, le SSG prendra contact avec les scientifiques nationaux susceptibles de prélever des échantillons sur le stock de requin taupe bleue de l'Atlantique Nord, afin d'évaluer le nombre d'échantillons pouvant être collectés.

- Poursuivre et/ou élargir la participation au sous-groupe du SCRS sur les changements techniques des engins afin de contribuer à la réalisation des tâches qui lui sont assignées (voir le deuxième rapport du sous-groupe sur les changements techniques des engins (Anon., 2022f) et Coelho (2025).
  - Le Groupe d'espèces sur les requins commencera en 2027 à analyser les informations fournies concernant l'utilisation des lignes de piégeage et la capture des requins. L'expérience et les avancées réalisées sur cette question par le Groupe d'espèces sur l'espadon et le SC-ECO seront prises en compte.

- Poursuivre et/ou élargir la participation au sous-groupe technique du SCRS sur l'EMS afin de contribuer à la réalisation aux tâches qui lui sont assignées.

17.1.8 Plan de travail pour les thonidés mineurs pour 2027 et au-delà

Ce plan de travail prévoit des objectifs à court et à long terme (voir calendriers spécifiques ci-dessous).

Progrès accomplis dans les études biologiques des thonidés mineurs

Contexte/objectifs : Le Programme annuel sur les thonidés mineurs (SMTYP) a été lancé en 2016-2017 dans le but initial de récupérer des données historiques (statistiques et données biologiques) sur les thonidés mineurs des principales zones de pêche de l'ICCAT, dont le développement de composantes spécifiques d'études biologiques.

Responsable/Participation : Le consortium dirigé par BLUE IMPACT (Brésil) et coordonné par Rubén Muñoz-Lechuga (IEO/CSIC, UE-Espagne) est disposé à poursuivre la coordination des activités de recherche menées dans le cadre du SMTYP en 2027.

Reproduction

L'échantillonnage mensuel des gonades est essentiel pour étudier la biologie de la reproduction des différentes espèces afin de déterminer la taille à la première maturité et la saison du frai. Les fréquences de taille des spécimens échantillonnés disponibles ont mis en évidence l'absence de spécimens appartenant à certaines classes de taille au cours de certains mois de l'année, ce qui peut entraîner un biais significatif dans les estimations des paramètres de reproduction. Il est donc essentiel de poursuivre le prélèvement mensuel d'échantillons gonadiques à l'échelle régionale, afin de combler ces lacunes dans les connaissances. Cette activité accuse un retard considérable, en partie en raison du coût élevé lié à l'acquisition de spécimens entiers pour en prélever les gonades, mais surtout en raison du manque de moyens des instituts locaux pour acquérir les échantillons et obtenir leur remboursement une fois que la fourniture de ces échantillons a été approuvée.

Les fonds serviront à finaliser les études de reproduction en cours dans l'ordre de priorité indiqué ci-dessous.

Priorité : Priorité élevée - conclure les études en cours en suivant l'ordre de priorité mentionné ci-dessous et continuer à collecter des échantillons gonadiques mensuels (pour 1. LTA, 2. BON, 3. WAH, 4. BLT, 5. FRI) pour combler les lacunes en matière de connaissances.

Calendrier : Les études de reproduction sur la bonite à dos rayé (BON) seront finalisées d'ici 2027 et les autres d'ici 2029.

Responsable/Participation *:* David Macias / Ricardo Borrego (IEO/CSIC, UE-Espagne).

Âge et croissance

La collecte d'épines dorsales, qui constituent la principale structure dure, ainsi que d'otolithes pour la thonine commune (LTA), la bonite à dos rayé (BON), le thazard-bâtard (WAH), le bonitou (BLT) et l'auxide (FRI) reste une priorité absolue pour combler les principales lacunes dans les connaissances sur l'âge et la croissance des thonidés mineurs. La situation pour les différentes espèces cibles se présente comme suit :

- LTA : Dans l'Atlantique NE et la Méditerranée, un nombre considérable d'échantillons sont déjà disponibles, les épines étant identifiées comme la structure de prédilection. Dans l'Atlantique Sud-Est et Sud-Ouest, des échantillons supplémentaires, notamment de poissons de grande taille, sont encore nécessaires ; ceux provenant du Sud du Maroc et de la Mauritanie devraient faire l'objet d'une validation génétique.
- BON : Un jeu de référence a été présenté en septembre 2026 pour l'Atlantique Nord-Est, dont la finalisation est prévue d'ici la fin de l'année 2026. Les autres régions nécessitent encore un échantillonnage supplémentaire des épines.
- WAH : Des divergences majeures entre les épines et les otolithes mettent en évidence la nécessité d'un traitement standardisé et d'images de meilleure qualité avant de pouvoir finaliser les ensembles de référence.
- BLT et FRI : Il existe des échantillons traités (par ex. Portugal), mais la plupart du matériel disponible des autres régions nécessite un traitement et une validation génétique, et on constate des lacunes dans la mise à disposition d'échantillons de spécimens de plus grande taille.

La collecte de structures rigides destinées aux études sur la croissance devrait viser à combler les lacunes en matière de taille et respecter l'ordre de priorité suivant : 1. BON (grands échantillons et petits échantillons), 2. LTA (grands spécimens pour achever les études en 2027) ; 3. WAH (petits et grands poissons), 4. BLT et 5. FRI.

Le budget servira également à achever les études actuelles pour l'ensemble des cinq espèces.

Priorité : Priorité élevée - étendre la collecte de structures dures pour BON et LTA dans l'Atlantique Sud, compléter l'échantillonnage du BLT et du FRI, et consolider les collections de référence pour BON, LTA et WAH.

Calendrier : Les jeux de référence finaux d'images de structures dures pour le BON, LTA et WAH devraient être achevés d'ici 2026. En ce qui concerne les BLT et FRI, ceux-ci seront achevés d'ici 2027. L'estimation des paramètres de croissance pour les espèces restantes devrait être achevée d'ici 2029.

Responsable/Participation : Rubén Muñoz-Lechuga (IEO/CSIC, UE-Espagne).

Génétique

1. Achever les études sur LTA (plus haute priorité) à partir d'échantillons prélevés dans le sud du Maroc et au large de la côte mauritanienne pour déterminer la délimitation entre les stocks ;
2. Recueillir et analyser des échantillons de toutes les espèces provenant de zones qui n'ont pas encore fait l'objet de prospections, telles que la Méditerranée orientale, l'Atlantique Sud et le golfe du Mexique (GOM), afin d'étudier la structure des espèces sur une aire géographique plus vaste.
3. Afin de classer les échantillons relatifs à la croissance (structures dures) et à la reproduction (gonades) : i) poursuivre les études sur la structure du stock pour le FRI et le BLT, et ii) soutenir les travaux sur la différenciation génétique entre ces espèces.

Priorité : Priorité élevée - continuer à collecter des échantillons de tissus pour combler les lacunes en matière de connaissances pour LTA, FRI et BLT afin de finaliser les études génétiques.

Calendrier : Les études génétiques sur LTA, BLT et FRI devront être achevées d'ici la fin de l'année 2029.

Responsable/Participation : Jordi Viñas (Université de Gérone, UE-Espagne).

Systématique et identification des espèces et des stocks

Entreprendre une étude de faisabilité pour déterminer le exigences (financières, personnelles, etc. échantillonnage) afin d'effectuer une comparaison morphométrique et morphologique entre les spécimens frais/congelés d'*Euthynnus alletteratus* provenant de l'Atlantique tempéré Nord-Est, Sud-Ouest, de la mer Méditerranée et de l'Atlantique tropical oriental afin de déterminer si des caractères physiques peuvent permettre de distinguer les deux stocks génétiquement différents.

Le développement de cette méthode biométrique photographique pour les poissons pourrait être étendu à d'autres espèces afin de confirmer son identification précise, de différencier les stocks entre les zones d'étude ou d'analyser la composition des prises chez les espèces cryptiques (par exemple, *Auxis* spp.).

L'identification des espèces de thonidés mineurs au moyen de la méthode biométrique nécessite une attention particulière en raison des nombreuses erreurs d'identification observées dans diverses CPC.

Priorité : Moyenne.

Calendrier : L'étude de faisabilité devra être achevée d'ici 2027. Il sera proposé de créer un sous-groupe, en collaboration avec différentes CPC, afin de mettre en place cette activité de collecte de données biométriques ; une formation spécifique est prévue pour 2028.

Responsable/Participation : Igor Talijancic (UE-Croatie), Rubén Muñoz-Lechuga (IEO/CSIC, UE-Espagne), Pedro Lino (IPMA, UE-Portugal).

Mise à jour de la base de métadonnées biologiques

En 2016, le Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs a commencé à recueillir des informations en vue de la création d'une base de métadonnées biologiques. Le Comité poursuivra la mise à jour de cette base de données au fur et à mesure que de nouvelles informations biologiques seront disponibles, et élaborera également des critères permettant de remplacer les paramètres existants lorsque cela sera possible. Ces informations sont ensuite fournies pour mettre à jour les résumés exécutifs SMT et seront ultérieurement utilisées pour des évaluations qualitatives et quantitatives des différents stocks et espèces.

Priorité : Priorité moyenne

Calendrier : Un document/une présentation du SCRS sera présenté(e) chaque année au Groupe d'espèces.

Responsable/Participation : L'UE-Portugal, avec la collaboration des CPC souhaitant participer, continuera à mettre à jour la base de métadonnées biologiques et fournira des informations actualisées (sous la forme de documents ou de présentations SCRS) au Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs. Les mises à jour seront présentées sur une base annuelle. Le Dr Pedro G. Lino (UE-Portugal) et le Dr Rubén Muñoz-Lechuga (UE-Espagne) coordonneront cette activité.

Collecte et récupération de données historiques

Les données de l'Atlantique Nord-Ouest sont totalement absentes de la base de données sur les espèces de thonidés mineurs. Les CPC disposant de données historiques sur les thonidés mineurs sont encouragées à fournir cette information à l'ICCAT. Cette étude sera essentielle pour améliorer la qualité des données statistiques existantes. En outre, un contrat devrait être conclu pour mener à bien des activités supplémentaires de récupération des données dans les pays/régions sélectionnés.

Priorité : Priorité élevée - les CPC disposant de données historiques sur les thonidés mineurs doivent fournir ces informations à l'ICCAT. Cette étude sera essentielle pour améliorer la qualité des données statistiques existantes. En outre, un contrat devrait être conclu pour mener à bien des activités supplémentaires de collecte des données dans les pays/régions sélectionnés.

Calendrier : Un document SCRS sera présenté à la réunion du Groupe d'espèces de 2027.

Responsable/Participation : Freddy Arocha (Venezuela) et Manoj Shivlani (États-Unis), en coordination avec le Secrétariat (Francisco Alemany)

Évaluation des stocks de thonidés mineurs

L'objectif principal est de parvenir à une évaluation complète des stocks pour au moins une espèce de thonidé mineur d'ici 2028, en s'appuyant sur des données biologiques et halieutiques standard. S'appuyant sur les résultats du cours de renforcement des capacités techniques 2024 sur l'utilisation des méthodes d'évaluation des stocks de thonidés mineurs limitées en données, qui s'est tenu du 10 au 13 septembre 2024 au Secrétariat, le Groupe reconnaît le besoin urgent de renforcer les études sur l'âge et la croissance (en particulier pour LTA, BON, BLT, et FRI).

En 2026, un sous-groupe d'experts sur les méthodes d'évaluation limitées en données a appliqué un cadre décisionnel (SCRS/P/2026/098) afin d'identifier les candidats potentiels pour la première évaluation du stock de thonidés mineurs au sein de l'ICCAT. Ce sous-groupe a identifié huit stocks comme principaux candidats à une évaluation d'ici 2028 (SCRS/P/2026/102). Le Comité a également identifié l'élaboration d'indices d'abondance standardisés pour ces huit stocks comme une priorité absolue pour 2027.

En 2027, le Groupe tiendra une réunion de préparation des données afin d'évaluer la pertinence des jeux de données disponibles et des indices d'abondance standardisés élaborés pour les stocks candidats en vue de leur utilisation dans une évaluation des stocks. Il est prévu que cette évaluation soit achevée d'ici 2028.

Priorité : Priorité élevée

Calendrier : De nouvelles réunions en ligne seront organisées par le sous-groupe en 2027 jusqu'au début de 2027. Si lors de la réunion intersessions de 2027, il est établi qu'une réunion d'évaluation des stocks est réalisable, une réunion d'évaluation des stocks devrait alors se tenir en 2028. Le sous-groupe aura pour objectif de réaliser une évaluation du stock d'une espèce de thonidé mineur (stock unique). Le sous-groupe fera rapport au Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs en 2027.

Responsable/Participation : Mariela Narváez (Venezuela), Eidi Kikuchi (Brésil), Ruben Muñoz-Lechuga (UE-Espagne) et Pedro Lino (UE-Portugal)

Mise à jour du chapitre 2 du manuel de l'ICCAT

Des études génétiques récentes ont permis d'identifier deux groupes de BON : Le groupe 1 (Côte d'Ivoire, Sénégal, Maroc) et le groupe 2 (UE-Portugal, UE-Espagne et Tunisie), la position de UE-Malte par rapport à ces groupes restant encore incertaine. Une distinction au niveau de l'espèce a également été confirmée entre le LTA du Nord (UE-Portugal, Tunisie) et le LTA du Sud ; une analyse plus approfondie a révélé une hétérogénéité entre le Sénégal et la Côte d'Ivoire, ainsi que des différences mineures entre l'UE-Malte et le groupe comprenant l'UE-Portugal et l'UE-Espagne. L'intégration de ces conclusions dans le Manuel de l'ICCAT devrait être assurée par un petit groupe d'experts, en coordination avec le Secrétariat, en 2027.

Priorité : Priorité élevée

Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs en 2027

Organiser en 2027 une réunion intersessions de trois jours sous forme hybride, dans le but de discuter des méthodes limitées en données qui seront appliquées aux stocks/espèces sélectionnés en 2028.

Priorité : Priorité élevée

17.1.9 Plan de travail pour l'espadon

Des évaluations des stocks d'espadon de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud ont été réalisées en 2026 (Anon., 2026l). Une évaluation du stock de l'Atlantique Nord a été réalisée en 2022 (Anon., 2022e) et une MP a été adoptée en 2024 (Rec. 24-10 et 25-10). Le Comité a demandé la tenue, en 2027, d'une réunion intersessions en ligne de trois jours du Groupe d'espèce sur l'espadon afin de faire avancer les travaux sur les points suivants :

Projet sur le cycle vital :

- *Contexte/objectifs :* La compréhension de la biologie de l'espèce, incluant les paramètres relatifs à l'âge, la croissance et la reproduction, est essentielle pour l'application de modèles d'évaluation des stocks biologiquement réalistes et en définitive pour une conservation et gestion efficaces. Étant donné que des incertitudes entourent toujours actuellement ces paramètres biologiques, le Comité a recommandé de réaliser davantage d'études sur le cycle vital de l'espadon. Ces études devraient être intégrées au programme de recherche sur l'espadon de l'ICCAT, prévu dans les recommandations ayant des implications financières.
- *Priorité :* Priorité élevée
- *Direction/Participation :* Un consortium dirigé par l'UE-Portugal avec la participation de plusieurs CPC.
- *Calendrier :* Travaux commencés en 2018 toujours en cours ; des fonds sont demandés pour continuer les travaux tout au long de l'année 2029.

Travaux liés à l'évaluation de la stratégie de gestion (MSE) pour le Nord :

- *Contexte/objectifs :* Conformément à la feuille de route de la mise en œuvre des MSE adoptée par la Commission, diverses composantes du cadre de MSE sont en cours. Ces éléments sont présentés ci-dessous ainsi que dans la feuille de route de l'ICCAT relative aux MSE. Des travaux supplémentaires sont nécessaires sur les points suivants :
    - test de robustesse de la MP face au changement climatique
    - tests de robustesse de la MP en ce qui concerne l'utilisation des lignes de piégeage
    - les implications des modifications apportées aux engins de pêche et/ou aux pratiques opérationnelles sur le calcul de l'indice combiné utilisé pour appliquer la MP.
    - À la suite de l'identification d'une EC en 2026, le Comité a élaboré le plan de travail suivant :
        - L'indice combiné d'abondance sera mis à jour afin d'intégrer une année supplémentaire de données, et les postulats du modèle seront évalués (d'ici janvier 2027).
        - Afin de déterminer si l'indice combiné d'abondance est cohérent avec d'autres sources d'informations sur les taux de capture, le Comité demande aux CPC qui fournissent des indices de CPUE aux modèles opérationnels de l'espadon du Nord de mettre à jour leurs indices standardisés jusqu'en 2025 (d'ici avril 2027).
        - Le Comité comparera les tendances de la CPUE fournies par les CPC avec l'indice combiné d'abondance. Si les indices de CPUE et l'indice combiné font apparaître des tendances globalement cohérentes en matière d'abondance, la MP sera exécutée pour établir un avis sur la capture pour le prochain cycle de gestion. Si des incohérences importantes sont constatées, le Comité fournira des orientations concernant la poursuite de l'application de la MP.
        - Les travaux relatifs à la révision de la MSE débuteront en 2028, et les résultats seront remis à la Commission en 2030, comme prévu initialement. Cette révision portera notamment sur le reconditionnement des modèles opérationnels, l'évaluation des postulats du modèle et l'analyse des performances de la MP.

- *Priorité :* Priorité élevée
- *Direction/Participation :* Prestataire chargé de la MSE ; équipe technique centrale sur la MSE
- *Calendrier :* En cours (se reporter à la feuille de route de l'ICCAT sur les MSE à l'**appendice 7**).

Demande de déploiement et de données de marques archives pop-up reliées par satellite (PSAT) pour analyses conjointes :

- *Contexte/objectifs :* Le Comité a identifié des zones prioritaires pour le déploiement de PSAT dans l'Atlantique. Pour 2027, la zone prioritaire sera la zone de mélange des stocks dans l'Atlantique Nord-Est. Le déploiement de PSAT dans ces zones soutiendra les travaux en cours sur la structure et le mélange des stocks, l'identification des zones de frai et les travaux sur l'adéquation de l'habitat, ce qui est intégré dans la standardisation de la prise par unité d'effort (CPUE) et dans l'avis lié au changement climatique. Le Comité continue d'encourager toutes les CPC à fournir leurs données de marquage PSAT pour l'espadon au groupe d'étude ad hoc. Les données devraient

inclure au moins la température et la profondeur par heure, par date et dans des carrés de 1º de latitude/longitude. Cela contribuera à étayer l'amélioration de la standardisation de la CPUE par le biais de la suppression des effets environnementaux ainsi qu'à mieux définir les délimitations de stock. Le prélèvement d'échantillons de tissus sur les poissons marqués pourrait être intégré au programme SWOYP dans son ensemble.
- *Priorité :* Priorité élevée
- *Direction/Participation :* Dirigé par l'UE-Portugal et le Canada, avec la participation des CPC disposant de données sur les marques PSAT.
- *Calendrier :* Commencé en 2018, en cours jusqu'à présent et se poursuivra en 2027.

Poursuite des travaux sur les effets environnementaux :

- *Contexte/objectifs :* Étant donné qu'il est possible que les effets spatiaux et environnementaux soient partiellement responsables des tendances contradictoires de certains indices d'abondance influents, le Comité devrait continuer à étudier cette hypothèse les prochaines années en utilisant les données existantes de PSAT afin de compléter ce travail et de déterminer la meilleure manière d'intégrer formellement ces covariables environnementales dans le processus global d'évaluation. Les États-Unis ont joué un rôle prépondérant dans ce travail de recherche et les collaborateurs susceptibles d'y participer pourrait/pourraient inclure des scientifiques du Canada, du Japon et de l'Union européenne (Espagne et Portugal), car leurs indices d'abondance sont les plus indiqués pour ce travail. Les résultats escomptés pourraient inclure la réduction quantifiée des indices d'abondance contradictoires des régions tempérées et tropicales, ce qui devrait conduire à une évaluation du stock plus stable. D'autres résultats pourraient englober une meilleure compréhension de la distribution de l'espadon et, peut-être, un réexamen de la structure géographique des données et l'évaluation. Ces travaux devraient être élargis afin d'inclure la Méditerranée. Compte tenu des effets prévus du changement climatique, le Groupe explorera les scénarios futurs à l'aide de sources de données actualisées. Cela soutiendra les travaux sur la MSE sur l'élaboration d'un avis solide sur le plan climatique.
- *Priorité :* Priorité élevée
- *Direction/Participation :* À décider, avec la participation du SC-ECO et d'autres CPC.
- *Calendrier :* En cours, à examiner à la prochaine évaluation des stocks.

Application de méthodes d'estimation des rejets morts d'espadon dans les pêcheries de l'ICCAT :

- *Contexte/objectifs :* Le Comité a noté à nouveau que la déclaration des rejets morts pour les trois stocks d'espadon est insuffisante. Par conséquent, le Comité a noté l'importance d'appliquer les analyses d'estimation des rejets morts (par exemple, l'outil d'estimation des prises accessoires (BYET) mis au point par le WGSAM) aux stocks d'espadon. Le Comité travaillera avec des scientifiques nationaux pour mettre en œuvre et évaluer les procédures d'estimation des rejets pour les principales flottilles d'espadon.
- *Priorité :* Priorité élevée
- *Direction/Participation :* WGSAM, scientifiques des CPC.
- *Calendrier :* En cours, à poursuivre en 2027.

Réviser et actualiser les conversions pour les stocks d'espadon :

- *Contexte/objectifs :* Le Groupe d'espèces sur l'espadon a reconnu qu'il était nécessaire d'élaborer des conversions pour les nouveaux formats de poids manipulé et que les conversions disponibles sur le site web de l'ICCAT pourraient être incomplètes ou obsolètes et devraient être mises à jour.
- *Priorité :* Priorité moyenne.
- *Direction/Participation :* Secrétariat/Rapporteur.
- *Calendrier :* 2027

Évaluer l'utilisation de la ligne de piégeage

- *Contexte/objectifs :* Le Comité a noté l'utilisation croissante de la ligne de piégeage dans l'Atlantique et en Méditerranée. Le Comité a examiné les nouvelles études présentées par les CPC de l'ICCAT. Les premiers éléments indiquent que la capturabilité, la sélectivité et les prises accessoires de cet engin diffèrent de ceux de la palangre traditionnelle. L'objectif de ce travail est

d'identifier quand et où ce type d'engin a été largement utilisé et de mettre à jour les registres de prise et d'effort, en vue d'estimer les coefficients de calibrage de la CPUE ou de développer de nouvelles séries de CPUE.
- *Priorité :* Priorité élevée
- *Direction/Participation :* Dirigé par le coordinateur du Groupe d'espèces sur l'espadon avec la participation d'autres CPC.
- *Calendrier :* 2027/2028

17.1.10 Plan de travail pour les thonidés tropicaux au titre de 2027

Évaluation du stock de listao de l'Est

Le Comité a proposé d'organiser une évaluation pour le listao de l'Est en 2027 avec deux réunions intersessions en format hybride, avec interprétation : une réunion de préparation des données (4 jours mars-avril) et une réunion d'évaluation du stock (5 jours, juin-juillet).

Le Comité a proposé que l'évaluation du stock de listao de l'Atlantique Est continue à utiliser un modèle Stock Synthesis (SS) et a recommandé d'utiliser 2025 comme année terminale.

Notant l'importance des indices d'abondance relative dans l'évaluation des stocks, le Comité a recommandé de préparer plusieurs indices d'abondance relative pour la réunion d'évaluation du stock de listao de 2027 :

- L'indice de CPUE de PS qui devrait fournir des informations supplémentaires sur les composantes de l'effort de pêche sur FOB/DCP (y compris le nombre de déploiements de DCP, les bouées opérationnelles des FOB/DCP, les calées sur FOB/DCP) et la relation entre ces composantes.
- L'indice des bouées acoustiques de PS.
- Les indices de CPUE de BB pour les pêcheries de BB de l'Atlantique Est. Le Groupe a noté que le Secrétariat a préparé, par le passé, certains indices de CPUE de BB et a encouragé les scientifiques nationaux à soumettre des indices de CPUE de BB pour l'évaluation.

Tout en notant que la contribution relative des pêcheries palangrières aux captures de listao est généralement faible, le Comité encourage les scientifiques nationaux des CPC ayant d'importantes captures de listao à estimer les indices d'abondance relative à partir des données de CPUE de LL. Le Comité a également recommandé d'examiner des méthodes alternatives de standardisation des CPUE, notamment pour les indices de CPUE de la senne et de la canne.

Le Comité a noté que toute nouvelle information sur l'âge, la croissance et la reproduction (y compris des données actualisées issues de programmes tels que le programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP) ou le programme ITUNNES-ICCAT devrait être préparée avant la réunion de préparation des données sur le listao de 2027.

Évaluation de la stratégie de gestion (MSE)

Le Comité continuera à soutenir le développement et la mise en œuvre de la MSE multi-stocks et de la MSE pour le listao de l'Ouest. La poursuite du développement de ces MSE est favorisée par la capacité de tous les membres du Comité à avoir une compréhension de base des processus de la MSE et à contribuer aux aspects techniques de ceux-ci.

Le sous-groupe technique sur la MSE devrait se réunir en ligne régulièrement pour donner suite aux recommandations du Groupe. Il est proposé que le SCRS développe des termes de référence pour ce sous-groupe en 2027.

MSE multi-stocks

Le plan de travail pour la MSE multi-stocks comporte les activités suivantes :

En ce qui concerne le développement technique de la MSE :

- Analyser l'habilité des flottilles à s'adapter aux limites de capture d'un stock (de thon obèse par exemple) (janvier 2027).
- Évaluer les composantes des stocks de thon obèse et d'albacore de la MSE multi-stocks [janvier 2027]
- Présenter une comparaison des résultats de la CMP obtenus selon la méthodologie de rééchantillonnage des indices historiques (pratiques actuellement utilisées dans la MSE) et ceux obtenus avec des indices historiques fixes, afin d'analyser l'impact de cette approche sur les indicateurs de performance demandés par la Commission [avril 2027]
- Démontrer que les résultats des indicateurs de performance sont stables avec les spécifications actuelles (1 simulation par modèle opérationnel) ; envisager d'augmenter le nombre de simulations si nécessaire [juillet 2027]
- Mettre au point un cadre préliminaire de MSE multi-stocks avec des CMP pour le thon obèse et l'albacore afin d'illustrer l'effet « d'espèces limitantes » et les interactions techniques. (Des travaux similaires, notamment ceux concernant le listao, seront entrepris en 2028) [juillet 2027]
- Reconditionner les modèles opérationnels (OM) du listao de l'Est à partir d'une évaluation du stock préliminaire actualisée pour ce stock [septembre 2027]
- Évaluer différentes procédures de gestion (MP) et combinaisons de celles-ci pour l'albacore et le thon obèse. (Des travaux similaires, notamment ceux concernant le listao, seront entrepris en 2028) [septembre 2027]
- Des produits graphiques et de l'application Shiny (étude des résultats actualisés et produits de communication/participation) (en cours)
- Un document de spécification des essais (informations actualisées sur la MSE, le conditionnement, le modèle d'interactions techniques et les résultats préliminaires) (en cours)

En ce qui concerne la communication et le dialogue avec les gestionnaires :

Le Comité intensifiera le dialogue avec la Sous-commission 1 à travers des réunions intersessions et des réunions des ambassadeurs afin de les tenir informés des progrès, des projets, et des résultats préliminaires pour la MSE pour un seul stock et la MSE multi-stocks pour les thonidés tropicaux, et de recueillir des avis et des orientations sur la façon de procéder.

MSE pour le listao de l'Ouest

Tout au long de 2026, les travaux menés dans le cadre de la MSE pour le listao de l'Ouest ont été axés sur le développement conceptuel et technique du protocole de circonstances exceptionnelles (ECP). Si la Commission adopte l'ECP en 2026, la prochaine phase se concentrera sur la mise en œuvre opérationnelle du protocole et le suivi de routine des indicateurs qui y sont définis. Les principales activités incluront :

- L'actualisation des données de capture et des indices d'abondance ;
- La consolidation et l'actualisation des indicateurs composant le protocole ;
- L'évaluation de la performance des indicateurs par rapport à leurs points de déclenchement associés ; et
- La communication de l'état des indicateurs au SCRS et ultérieurement à la Commission.

Amélioration des paramètres biologiques

Le Comité continuera à soutenir les activités en lien avec le programme AOTTP et la poursuite de l'analyse des données de l'AOTTP. Ces activités fourniront des données sur les poissons marqués et récupérés et les taux de déclaration des poissons marqués par le biais d'expériences de faux marquage. Le travail se concentrera sur le suivi des poissons récupérés et le faux marquage en Afrique occidentale.

Les paramètres biologiques de tous les stocks de thonidés tropicaux continuent de présenter une grande incertitude, en particulier ceux liés aux modèles de croissance et à la détermination de l'âge. Afin de soutenir le développement des futures évaluations des stocks de thonidés tropicaux et sur la base des recommandations de l'atelier ITUNNES/ICCAT, Correa *et al.,* (sous presse) (SCRS/2026/188) a étudié les principaux éléments à prendre en compte ainsi que les priorités lors de l'actualisation des paramètres du cycle vital. Les auteurs ont souligné que les postulats sur la croissance et la maturité sont des facteurs

fondamentaux des estimations de la biomasse, de la mortalité naturelle, de la biomasse du stock reproducteur et des points de référence de gestion ; pourtant les évaluations actuelles sont souvent limitées par un échantillonnage irrégulier, une incertitude dans la détermination de l'âge, une variabilité spatiale et des approches de modélisation différentes entre les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP).

Les auteurs ont étudié l'utilisation de différentes sources de données, concluant que les données biologiques et sur l'âge peuvent nettement améliorer les évaluations lorsqu'elles sont dûment validées et harmonisées.

Les principales recommandations de ces travaux incluent ce qui suit :

- développer des normes communes pour la détermination de l'âge et de la maturité ;
- mener des processus de calibrage inter-laboratoire et de validation ;
- harmoniser les jeux de données de l'Atlantique Est et Ouest ;
- quantifier explicitement l'incertitude et comparer systématiquement les postulats alternatifs sur la croissance et la maturité avant de les intégrer dans les futures évaluations de l'ICCAT.

En ce qui concerne l'albacore et le thon obèse, la prochaine étape consiste à évaluer si les jeux de données d'âge régionaux peuvent être combinés à l'appui des modèles de croissance de l'ensemble de l'Atlantique (les résultats de cette évaluation sont attendus fin 2026). En ce qui concerne le listao, la priorité reste la validation et la standardisation des méthodes de détermination de l'âge avant de pouvoir utiliser ces informations dans les évaluations. En 2026, le Programme de recherche et de collecte des données pour les thonidés tropicaux (TTRaD) a soutenu un projet visant à mener des travaux de validation de l'âge du listao par radiocarbone issu des essais nucléaires. Des fonds sont sollicités afin de poursuivre ce projet en 2027 dans l'objectif d'achever ces travaux à la fin de l'année.

En plus de la validation de l'âge du listao, le programme envisage de procéder à un échantillonnage biologique de routine des thonidés (gonades, par exemple) avec l'ambitieux objectif d'actualiser les paramètres de reproduction tous les 5 ans (au moyen de l'histologie ou d'autres techniques alternatives appropriées). Pour les trois espèces de thonidés tropicaux de l'Atlantique, les paramètres de reproduction ont été actualisés en 1986 pour le listao (Cayre & Farrugio, 1986), en 2002 pour le thon obèse (Matsumoto & Miyabe, 2002) et en 2016 pour l'albacore (Diaha *et al.*, 2016). La priorité est donc accordée à l'actualisation des paramètres de reproduction du listao et du thon obèse pour 2027. Afin de soutenir le développement d'approches novatrices qui pourraient être moins exigeantes en termes de temps et de coûts, le TTRaD entend mener une étude de faisabilité visant à étudier l'utilisation de marqueurs génétiques pour estimer la maturité du thon obèse et du listao.

Le Groupe a également demandé d'entreprendre des études de faisabilité en 2027 afin d'améliorer l'estimation de l'âge (au moyen de l'épigénétique) et d'étudier le développement d'évaluation de la maturité non-invasive. Des analyses génétiques peuvent être utilisées pour améliorer l'estimation de la détermination de l'âge. Traditionnellement, l'âge est prédit en comptant les incréments des otolithes ou d'autres pièces dures. Des études récentes ont montré que pour une grande diversité d'espèces vertébrées l'âge peut être prédit au moyen de l'épigénétique de l'ADN. Le Groupe a demandé de mener une étude exploratoire pour évaluer la possibilité de développer une méthode basée sur l'ADN pour prédire l'âge à partir de tissus musculaires des espèces de thonidés tropicaux.

L'étude exploratoire nécessitera de déterminer la faisabilité et les coûts au cours de l'année 1 dans le but d'identifier les espèces appropriées et le nombre d'échantillons requis. Au cours des années 2 à 4, les échantillons de pièces dures et de tissus seront collectés, expédiés et traités pour les espèces choisies. Les estimations initiales des coûts pour les années 2 à 4 incluent la collecte et l'expédition des échantillons, le traitement des échantillons de pièces dures et le traitement des échantillons génétiques.

Paramètres de population

Le TTRaD a recommandé d'étudier, en 2027, l'utilité de la méthode de marquage-recapture de spécimens étroitement apparentés (CKMR) en tant qu'approche pour soutenir l'estimation de l'abondance et d'autres importants paramètres de population pour les thonidés tropicaux. Les travaux viseraient à explorer l'application potentielle de l'approche CKMR aux stocks de thonidés tropicaux dans l'Atlantique, y compris un examen des concepts, des considérations techniques et des programmes actuels d'échantillonnage des thonidés tropicaux dans l'Atlantique et une recommandation relative à la conception d'une étude pilote pour déterminer la viabilité de cette approche pour les différents stocks.

Groupe ad hoc sur les statistiques

Le document Mayor *et al.,* (sous presse) (SCRS/2026/226) présentait des informations actualisées sur les progrès réalisés par le groupe ad hoc sur les statistiques relatives aux thonidés tropicaux en 2026. Ce groupe a été mis en place pour étudier les tendances de la proportion de thon obèse dans les captures des senneurs sur DCP déclarées à l'ICCAT.

Les prochaines étapes pour ce groupe sont résumées ci-dessous :

- Les CPC devraient examiner et, si nécessaire, réviser leurs séries statistiques historiques sur les thonidés tropicaux à partir de 1991, en portant une attention particulière :

    - aux prises nominales de la tâche 1 (T1NC) ;
    - à la prise et effort de la tâche 2 (T2CE) ;
    - aux données de taille de la tâche 2 (T2SZ) ; et
    - à la prise par taille de la tâche 2 (T2CS) (facultatif).

La priorité devrait être accordée aux flottilles et périodes présentant des discontinuités, de brusques changements dans la composition des espèces, des séries incomplètes ou des incohérences entre les jeux de données. Date de réalisation : mai 2027

- Évaluer la cohérence entre les différents jeux de données statistiques, notamment entre T1NC, T2CE, T2SZ et T2CS, et identifier si des schémas anormaux dans la composition des captures peuvent être attribuables à des changements dans la couverture, la déclaration, la ventilation ou le traitement des données. Cela est particulièrement pertinent pour la distribution des captures (CATDIS) car sa distribution spatiale et temporelle dépend de la T2CE, dont la couverture et la représentativité varient selon les flottilles et les années. Date de réalisation : juillet 2027

- Mener des analyses spatiales et temporelles à plus fine échelle de la composition des captures associées aux DCP, en utilisant la plus haute résolution spatiale et temporelle soutenue par les données de la tâche 2 disponibles. L'analyse actuelle indique que de vastes déplacements géographiques n'expliquent pas à eux seuls les différences parmi les flottilles et que des changements pertinents peuvent se produire à des échelles spatiales ou temporelles plus fines que celles étudiées dans l'analyse actuelle. Date de réalisation : septembre 2027.

- Étudier l'origine des différences parmi les flottilles opérant dans des zones qui se chevauchent, notamment lorsque des flottilles exploitant des lieux de pêche globalement similaires présentent des tendances de la contribution du thon obèse sensiblement différentes. L'analyse actuelle montre qu'un important chevauchement spatial parmi les flottilles ne donne pas forcément lieu à des schémas temporels similaires de BET. Date de réalisation : mai 2028.

- Faisant suite à l'examen statistique, étudier les facteurs opérationnels potentiels susceptibles d'expliquer les schémas restants, y compris des changements dans les stratégies et pratiques de pêche. Cette analyse devrait porter sur les schémas qui restent suffisamment robustes après avoir évalué la cohérence et la qualité des séries statistiques sous-jacentes, avant d'attribuer les changements observés à des processus biologiques ou opérationnels. Date de réalisation : mai 2028.

Autres activités

Le Comité a mis en exergue les autres domaines de travail proposés au sein du Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux qui devraient être étudiés ou traités les prochaines années :

1. Le Comité considère que le respect de la déclaration des données de ST01-T1FC doit être amélioré en termes de ponctualité et de précision pour faciliter l'estimation de routine de la capacité de pêche. Les CPC sont également encouragées à présenter au Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux des informations portant sur tout changement récent susceptible de s'être produit dans leurs pêcheries respectives.

2. Les CPC ayant des pêcheries de senneurs tropicaux devraient viser à fournir au SCRS un résumé de la méthodologie actuelle utilisée pour l'échantillonnage, le traitement des données et l'estimation par le biais de modèles de la capture totale, la composition des captures et l'échantillonnage des tailles par espèce de leurs opérations de pêche à la senne. Ce résumé peut être soumis en tant que document SCRS au Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux.

3. Il est recommandé que le Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux poursuive la modélisation spatiale-temporelle de la capture, de l'effort, de la composition des captures et des taux de captures à une haute résolution en collaboration avec les scientifiques nationaux afin de produire les meilleures estimations scientifiques des captures de thonidés tropicaux, par stock, pêcherie faisant l'objet d'une évaluation des stocks, modalité de pêche et trimestre, pour les pêcheries ETRO à la senne. Ces analyses devraient étudier la validation des distributions d'erreurs du modèle par l'analyse de variogrammes, des tendances des directions spatiales, avant d'explorer les variables potentielles qui pourraient expliquer la variabilité des taux de captures ou de la composition des captures, y compris des facteurs saisonniers-de zone, des variables environnementales et océanographiques, ainsi que les impacts des mesures de gestion.

4. On dispose de peu d'informations sur les causes des tendances récentes des captures d'albacore et de thon obèse entre 2024 et 2025, avec une baisse déclarée de 27 % des captures d'albacore et une baisse de 3 % des captures de thon obèse. Le Comité recommande que les scientifiques des CPC fournissent des indicateurs de pêche concernant les thonidés tropicaux (BET, YFT, SKJ), afin d'évaluer les tendances en matière de captures et d'abondance relative lors des réunions de préparation des données qui sont proposées (19-22 avril 2027, hybride, Madrid (Espagne).

17.2 Réunions intersessions proposées pour 2027

Compte tenu des ressources actuelles du Secrétariat de l'ICCAT et des niveaux existants de soutien des CPC en termes de participation des scientifiques, le Comité est limité dans le nombre de réunions formelles du SCRS qui peuvent être organisées chaque année. Le présent calendrier reflète les priorités identifiées par le Comité pour le travail intersessions nécessitant la tenue de réunions formelles en 2027. Le SCRS organisera également de nombreuses réunions informelles qui ne figurent pas dans le calendrier. Les réunions formelles sont les suivantes :

Évaluation des stocks :

1) Requins

Le Groupe d'espèces sur les requins (SSG) a souligné au cours de ces dernières années (rapport de la réunion de préparation des données sur le requin taupe bleue (SMA) de 2025 ; rapport de l'évaluation du stock de requin peau bleue (BSH) de 2023) et a réitéré dans son plan de travail 2026 la nécessité d'accorder la priorité aux requins de la Méditerranée, compte tenu de l'incertitude considérable qui entoure l'état de leurs stocks. En conséquence, le Comité prévoit de réaliser une évaluation des stocks de BSH-MD en 2027, tout en examinant et en analysant les informations disponibles concernant d'autres espèces de requins présentes dans la région. Parallèlement, le Comité poursuivra le processus de la MSE pour le BSH-N et le BSH-S, conformément à la feuille de route des MSE. Afin de soutenir ces activités, le Comité propose d'organiser une réunion hybride de préparation des données d'une durée de cinq jours, avec service d'interprétation, afin de rassembler, d'examiner et d'analyser les informations nécessaires à l'évaluation du BSH-MD, d'évaluer les informations disponibles sur d'autres espèces de requins et de faire le point sur l'avancement des activités liées à la MSE. Une réunion hybride de cinq jours d'évaluation du stock de BSH-MD sera également organisée ; elle permettra de faire le point sur les activités des MSE pour chacun des deux requins peau bleue.

2) Thonidés tropicaux

La dernière évaluation du stock de **SKJ-E** remonte à 2022 et utilisait les données allant jusqu'en 2020 compris (rapport de la réunion ICCAT d'évaluation du stock de listao de 2022 (Anon., 2022d)). Une nouvelle évaluation de stock (une réunion de préparation des données et une réunion d'évaluation) sera réalisée à l'aide d'un modèle bayésien de production excédentaire (JABBA) et d'un modèle d'évaluation statistiquement intégré (Stock Synthesis). Les résultats peuvent fournir un avis de gestion

actualisé et les modèles Stock Synthesis peuvent potentiellement servir de base aux OM dans le cadre du reconditionnement de la MSE.

Autres réunions intersessions :

1) Thonidés mineurs

Réunion de préparation des données sur les **SMT** (hybride, 3 jours) : Le Groupe a sélectionné les stocks candidats en vue d'une première tentative d'évaluation d'un stock de thonidés mineurs au sein de l'ICCAT. Une réunion de préparation des données en 2027 permettra au Groupe de discuter des délimitations de stocks pour les stocks sélectionnés, d'étudier et de valider les données disponibles, d'examiner les indices d'abondance, ainsi que de débattre des paramètres biologiques et des modèles à utiliser dans le cadre de cette première tentative. La réunion d'évaluation devrait se tenir en 2028.

2) Istiophoridés

Le Groupe d'espèces sur les istiophoridés devra tenir une réunion intersessions en ligne afin d'examiner principalement les questions liées aux statistiques déclarées, dans le but de planifier les prochaines évaluations des stocks d'espèces d'istiophoridés.

3) Thon rouge

Le Comité prévoit deux réunions intersessions du Groupe d'espèces sur le thon rouge en 2027, dans le cadre du processus d'examen de la MP prévu par la Rec. 23-07 :

1) 1ère réunion intersessions axée sur la MSE, qui se tiendra en deux sessions de deux jours chacune, en ligne et sans interprétation.

2) 2ème réunion intersessions axée principalement sur l'examen de la MSE, d'une durée de 4 jours, en format hybride et sans interprétation.

4) Germon

Le Groupe d'espèces sur le germon poursuivra ses travaux sur la MSE pour le germon du Sud. À cette fin, il organisera deux réunions en ligne d'une journée chacune en 2027.

5) Espadon

Le Groupe d'espèces sur l'espadon a demandé l'organisation, en 2027, d'une réunion intersessions en ligne de trois jours, sans service d'interprétation, du Groupe d'espèces sur l'espadon, afin de faire avancer les travaux sur la MSE pour le SWO-N, les rejets et les études biologiques en cours.

6) Réunion annuelle du **Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks.**

7) Réunion annuelle du **Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires**.

Le **tableau 17.2.1** ci-dessous résume les réunions du SCRS prévues pour 2027.

Date provisoire	*Nbre de jours*	*Réunion*	*Format et lieu*	*Interprétation*
17 février/mars	1	1ère réunion intersessions du Groupe d'espèces sur le germon sur la MSE pour l'ALB-S	En ligne*	NON
23–25 février	3	Réunion de préparation des données sur les thonidés mineurs	Hybride, Málaga, Espagne	NON
9-11 mars	3	Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur les istiophoridés	En ligne*	OUI
15-19 mars	5	Réunion de préparation des données sur le BSH-MD (y compris la MSE pour le BSH-N et S)	Hybride, (à décider) (UE)	OUI
5-8 avril	4	Réunion de préparation des données sur le listao de l'Est (y compris la MSE)	Hybride, Madrid (Espagne)	OUI
14-15 avril	2	1ère réunion intersessions du Groupe d'espèces sur le thon rouge	En ligne*	NON
20-22 avril	3	Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur l'espadon	En ligne*	NON
12-13mai	2	(Suite) 1ère réunion intersessions du Groupe d'espèces sur le thon rouge	En ligne*	NON
18-21 mai	4	Réunion du Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks	Hybride, Madrid (Espagne)	NON
24-28 mai	5	Réunion du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires	Hybride, Madrid (Espagne)	OUI
7 juin	1	2ème réunion intersessions du Groupe d'espèces sur le germon sur la MSE pour l'ALB-S	En ligne*	NON
14-18 juin	5	Réunion d'évaluation du stock de BSH-MD (y compris la MSE pour le BSH-N et S)	Hybride, TBD (UE)	OUI
21-25 juin	5	2ème réunion intersessions du Groupe d'espèces sur le thon rouge	Hybride TBC (Croatie)	NON
5-9 juillet	5	Réunion d'évaluation du stock de listao de l'Est (y compris la MSE)	Hybride, Madrid (Espagne)	OUI
20-25 septembre	6	Réunions des Groupes d'espèces et du Sous-comité des statistiques	Hybride, Madrid (Espagne)	OUI
27 septembre-1er octobre	5	Réunion plénière du SCRS	Hybride, Madrid (Espagne)	OUI

* Les réunions en ligne de l'ICCAT se dérouleront selon les horaires habituels des réunions en ligne de l'ICCAT et pourront être ajustées en fonction des ordres du jour et des décalages horaires entre les CPC envisageant d'y participer.

Les **réunions des Groupes d'espèces** et la **séance plénière du SCRS** de septembre sont également indiquées dans le calendrier provisoire du SCRS ci-dessous.

SCRS draft calendar for 2027 / Projet de calendrier du SCRS pour 2027 / Proyecto de calendario del SCRS para 2027

2027	FRI VEN VIE	SAT SAM SAB	SUN DIM DOM	MON LUN LUN	TUE MAR MAR	WED MER MIE	THU JEU JUE	FRI VEN VIE	SAT SAM SAB	SUN DIM DOM	MON LUN LUN	TUE MAR MAR	WED MER MIE	THU JEU JUE	FRI VEN VIE	SAT SAM SAB	SUN DIM DOM	MON LUN LUN	TUE MAR MAR	WED MER MIE	THU JEU JUE	FRI VEN VIE	SAT SAM SAB	SUN DIM DOM	MON LUN LUN	TUE MAR MAR	WED MER MIE	THU JEU JUE	FRI VEN VIE	SAT SAM SAB	SUN DIM DOM	MON LUN LUN	TUE MAR MAR	WED MER MIE	THU JEU JUE	FRI VEN VIE	SAT SAM SAB	SUN DIM DOM
January Janvier Enero	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31								
February Février Febrero				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17 ALB SG MSE	18	19	20	21	22 Small Tuna SG intersessesional	23	24	25	26	27	28								
March Mars Marzo				1	2	3	4	5	6	7	8	9 Billfish SG intersessesional	10	11	12	13	14	15 Mediterranean Blue Shark Data Preparatory + MSE	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					
April Avril Abril							1	2	3	4	5 Eastern Skipjack Data Prep. + MSE	6	7	8	9	10	11	12	13	14 1st Inters. BFT (I)	15	16	17	18	19 Swordfish SG intersessesional	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
May Mai Mayo		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12 1st Inters. BFT (II)	13	14	15	16	17	18 WGSAM	19	20	21	22	23	24 SC-ECO	25	26	27	28	29	30	31							
June Juin Junio					1	2	3	4	5	6	7 ALB SG MSE	8	9	10	11	12	13	14 Mediterranean Blue Shark Stock Assessment + MSE	15	16	17	18	19	20	21 2nd Intersessional BFT	22	23	24	25	26	27	28	29	30					
July Juillet Julio							1	2	3	4	5 Eastern Skipjack Stock Assessment + MSE	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
August Août Agosto			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31						
September Septembre Septiembre						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20 Species Groups + SC-STAT	21	22	23	24	25	26	27 SCRS Plenary	28	29	30			
October Octobre Octubre	1 SCRS	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31								
November Novembre Noviembre				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30						
December Décembre Diciembre						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			

Free day in ICCAT
Jour libre à l'ICCAT
Día libre en ICCAT

Online meeting
Réunion en ligne
Reunión en línea

Secretariat meeting preparation/holidays
Préparation des réunions du Secrétariat/vacances
Preparación de las reuniones de la Secretaría/vacaciones

17.3 Lieu et date de la prochaine réunion du SCRS

La prochaine réunion du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS) est prévue du 27 septembre au 1er octobre 2027, celles des Groupes d'espèces du 20 au 25 septembre 2027 et celles du Sous-comité des statistiques le 25 (session de l'après-midi) et le 26 septembre 2027. Ces réunions auront lieu à Madrid (Espagne) et auront un format hybride.

18. Recommandations générales à la Commission

18.1 Recommandations générales à la Commission qui ont des implications financières

Coordinateur technique en évaluation de la stratégie de gestion (MSE)

Le Comité recommande à la Commission d'accroître la capacité du Secrétariat en créant un poste à temps plein intitulé « Coordinateur technique en MSE ». Le titulaire de ce poste permanent au Secrétariat travaillerait spécifiquement avec tous les groupes d'espèces afin de coordonner et faciliter le développement des processus de MSE mis au point au sein de l'ICCAT et de fournir un soutien technique à ceux-ci. Cela permettrait de disposer d'un point de contact unique pour l'ensemble du développement et de la mise en œuvre de la MP, d'assurer la cohérence dans le temps et dans les efforts, et de réduire la charge de travail des autres scientifiques et du personnel du Secrétariat. La participation de cet expert en MSE au développement des MSE et à la mise à l'essai des procédures de gestion (MP) permettrait également de remédier en partie à l'inégalité des connaissances et de l'expérience en matière de MSE au sein des différents groupes de travail du SCRS. Les responsabilités de ce poste seraient les suivantes :

- Développer ou tenir à jour le plan de travail pour chaque processus de MSE en collaboration avec les groupes d'espèces du SCRS et les Sous-commissions associés de la Commission ;
- Identifier les domaines propices aux synergies et à la cohérence, et favoriser celles-ci, le cas échéant, entre les diverses MSE entreprises par la Commission (y compris la façon dont les résultats sont présentés, la façon dont les objectifs sont formulés, la façon dont les MP adoptées sont examinées/mises à jour/vérifiées pour les circonstances exceptionnelles (EC) etc.) ;
- Lorsqu'il en reçoit la mission du SCRS et/ou de la Commission :
    - fournir une expertise technique en appui aux scientifiques du SCRS dans le développement, l'achèvement et le codage des travaux concernant la MSE en collaboration avec des experts en charge ; apporter un soutien au travail technique des groupes d'espèces lors des révisions/mises à jour des MP et des vérifications des EC ; et fournir une première vue d'ensemble au SCRS et/ou à la Commission sur ce à quoi pourrait ressembler un processus de MSE pour un stock donné.

La Commission a actuellement mis en œuvre 4 MP basées sur la MSE (ALB-N, BFT, SWO-N, SKJ-W). D'autres processus de MSE sont en cours (MSE multi-stocks pour les thonidés tropicaux, MSE sur le requin peau bleue du Sud et du Nord, MSE sur le germon du Sud). Le Comité estime qu'il pourrait y avoir des réductions significatives dans le budget du SCRS relatif aux activités de la MSE si ce poste de « coordinateur technique en MSE » permanent était créé comme un poste du personnel du Secrétariat. Le tableau ci-dessous présente les estimations actuelles des budgets du SCRS consacrés aux activités de la MSE.

Tableau des MSE actuelles que le Comité a inclus dans le budget pour 2027, en euros.

MSE avec des MP adoptées	**2027**	**2028**	**2029**
ALB-N	35.000	35.000	35.000
BFT	100.000	80.000	80.000
SWO-N	30.000	5.000	15.000
SKJ-W	12.000	---	---
Communication sur la MSE TRO	---	12.000	12.000
Sous-total	***177.000***	***132.000***	***142.000***
MSE en cours			
TRO multi-stocks	50.000	50.000	20.000
BSH-N et BSH-S	60.000	60.000	60.000
ALB-S*	---	35.000	35.000
Sous-total	***110.000***	***145.000***	***115.000***
TOTAL	**287.000**	**277.000**	**257.000**

*Ce processus bénéficie d'un financement externe pour soutenir les travaux en 2026 et 2027.

La ventilation des fonds (en euros) demandés en ce qui concerne le poste de coordinateur technique en MSE pour les deux prochaines périodes biennales (2026/2027 et 2028/2029) est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Secrétariat	*2027*	*2028*	*2029*	*Explications*
Coordinateur technique pour la MSE	169.578	172.970	172.970	Coordination et soutien technique aux processus de l'ICCAT relatifs aux MSE.

18.1.1 Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires

En ce qui concerne les écosystèmes

Le Sous-comité a recommandé d'organiser un atelier en 2027 afin de continuer à soutenir le développement des EcoCards, en mettant particulièrement l'accent sur l'amélioration des indicateurs environnementaux et climatiques. Cet atelier a pour objectif de discuter des travaux en cours visant à évaluer les impacts de la variabilité environnementale et climatique sur les processus écologiques pertinents affectant les populations de grands poissons pélagiques, et d'étudier comment ces indicateurs pourraient être mieux intégrés afin de soutenir l'évaluation des stocks, l'évaluation des stratégies de gestion (MSE) et d'autres outils et avis fondés sur les écosystèmes au sein de l'ICCAT.

Date : 1er trimestre 2027.

La ventilation des fonds (en euros) demandés pour le Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires pour 2027 et la prochaine période biennale est détaillée dans le tableau ci-dessous (une ventilation des fonds demandés et des activités associées pour 2028/2029 sera fournie en 2027) :

Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires	*2027*	*2028*	*2029*	*Explications*
Ateliers/réunions				
Atelier sur l'EcoCard	21.575			L'objectif est de faire avancer les travaux sur les différents aspects de l'EcoCard en 2027. Le financement vise à permettre la participation d'un maximum de 11 experts à l'atelier de cinq jours.
Sous-total	**21.575**	**0**	**0**	
Coordination scientifique	1.205			Le montant se rapportant à la coordination scientifique a été estimé par le Secrétariat en tant que proportion du budget total du SC-ECO par rapport au budget scientifique global (à l'exception du GBYP). Le coût total de la coordination est estimé à 60.000 € en 2027.
TOTAL	**22.780**	**0**	**0**	

18.1.2 Sous-comité des statistiques

- *Poursuivre les phases II et III du Projet régional de collecte des données aux Caraïbes* - Le Comité a recommandé de continuer à soutenir la phase II du Projet régional de collecte de données aux Caraïbes de l'ICCAT.

- *Infrastructure en nuage*- Compte tenu de la nécessité de poursuivre les développements (suite au retour d'information fourni par les CPC et le SCRS), ainsi que de la nécessité de déployer les nouvelles applications de diffusion de données publiques sur une infrastructure en nuage dédiée, le Comité a recommandé que des fonds supplémentaires soient réservés spécifiquement à ces fins.

La ventilation des fonds (en euros) demandés pour le Sous-comité des statistiques pour 2027 et la prochaine période biennale (2028-2029) est détaillée dans le tableau ci-dessous (une ventilation des fonds supplémentaires demandés et des activités associées pour 2028-2029 sera fournie en 2027) :

SC-STAT	*2027*	*2028*	*2029*	*Explications*
Autres études liées aux pêcheries				
Poursuite des phases II et III du projet des Caraïbes	37.500			Ce projet vise à améliorer la déclaration et l'analyse des données des pêcheries des flottilles capturant le makaire bleu et l'albacore dans la région. Les États-Unis se sont déjà engagés à financer entièrement cette activité qui devra être achevée en 2027.
Infrastructure en nuage	4.500	4.500	4.500	Location mensuelle de serveurs en nuage avec les logiciels nécessaires, avec possibilité d'augmenter la capacité en fonction des besoins.
Sous-total	**42.000**	**4.500**	**4.500**	
Coordination scientifique	2.346	243	285	Le montant se rapportant à la coordination scientifique a été estimé par le Secrétariat en tant que proportion du budget total du SC-STAT par rapport au budget scientifique global (à l'exception du GBYP). Le coût total de la coordination est estimé à 60.000 € en 2027.
TOTAL	**44.346**	**4.743**	**4.785**	

18.1.3 Germon

Le Comité a recommandé de poursuivre le financement du Programme annuel sur le germon (ALBYP) pour les stocks de l'Atlantique Nord, de l'Atlantique Sud et de la Méditerranée. Pour 2027, la recherche sur les stocks de germon du Nord et du Sud sera axée sur la biologie, l'écologie et la MSE. Dans l'Atlantique Sud, des fonds pour les études sur la biologie et le marquage sont requis jusqu'en 2027. Des fonds pour la MSE du Sud seront requis après 2027. Dans l'Atlantique Nord, le marquage avec marques-archives et les travaux sur la MSE se poursuivront et un nouvel indice d'abondance conjoint de surface pour l'Atlantique Nord-Est sera élaboré (en 2028).

La liste des activités suivante est établie par ordre de priorité, de la plus haute à la plus basse :

- Développement de la MSE (Nord et Sud)
- Études biologiques (achever les études sur la reproduction et la détermination de l'âge dans le Sud)
- Développement d'un indice conjoint de juvéniles de l'Atlantique Nord-Est
- Marquage électronique (Nord)
- Marquage électronique (Sud)

La ventilation des fonds (en euros) demandés au titre du germon pour 2027 est détaillée dans le tableau ci-dessous, accompagnée d'estimations provisoires pour la prochaine période biennale (2028-2029) :

Germon (ALBYP)	*2027*	*2028*	*2029*	*Explications*
Marquage				
Marques (germon du Sud)	6.000			Il y a 11 marques disponibles provenant des années précédentes. Une seule PSAT supplémentaire sera achetée
Marques (germon du Nord)	7.680	7.680	7.680	Achat de ~12 marques archives internes par an. Priorité pour l'Atlantique Ouest.
Récompense, sensibilisation, satellite et matériel de marquage	2.560			Récompenses pour récupérations, satellite, matériel de marquage associé aux PSAT déployées.
Récompense, sensibilisation, géolocalisation et matériel de marquage	6.936	6.936	6.936	Récompenses pour récupérations, géolocalisation, matériel de marquage associé aux marques archives internes déployées.
Campagne de marquage (germon du Nord)	9.000	9.000	9.000	Coût du poisson et des affrètements.
Campagne de marquage (germon du Sud)	14.000			Coût des opérations de pêche contrôlées sur les palangriers commerciaux.
Études biologiques :				
Reproduction (germon du Sud)	12.500			Poursuite du traitement et de l'analyse d'échantillons supplémentaires prélevés dans l'Atlantique Sud, en vue de mener à bien l'étude sur la biologie de la reproduction d'ici 2027.
Autres études liées aux pêcheries				

Germon (ALBYP)	*2027*	*2028*	*2029*	*Explications*
Indice d'abondance conjoint des juvéniles de germon de l'Atlantique Nord-Est		25.000		Indice d'abondance conjoint des juvéniles de germon de l'Atlantique Nord-Est avant la prochaine évaluation de référence. Expert pour l'analyse des données et réunions avec les fournisseurs de données.
Modélisation :				
MSE pour le germon du Nord	35.000	35.000	35.000	Mettre en œuvre la feuille de route sur la MSE de l'ICCAT et le plan de travail.
MSE pour le germon du Sud		35.000	35.000	Mettre en œuvre la feuille de route sur la MSE de l'ICCAT. Le financement externe pour 2026-2027 est déjà assuré.
Sous-total	**93.676**	**118.616**	**93.616**	
Coordination scientifique	5.233	6.418	5.925	Le montant se rapportant à la coordination scientifique a été estimé par le Secrétariat en tant que proportion du budget total de l'ALBYP par rapport au budget scientifique global (à l'exception du GBYP). Le coût total de la coordination est estimé à 60.000 € en 2027.
TOTAL	**98.909**	**125.034**	**99.541**	

18.1.4 Istiophoridés

Le Comité recommande de poursuivre le financement du Programme de recherche intensive sur les istiophoridés (EPBR), y compris les principales activités liées à l'âge et à la croissance, à la validation de l'âge et au marquage.

Au cours de la période 2027-2029, la recherche se concentrera sur les domaines suivants, par ordre de priorité :

- Poursuivre la détermination de l'âge et la croissance des trois espèces d'istiophoridés prioritaires dans l'Atlantique Est (makaire bleu (BUM), makaire blanc (WHM), voilier (SFA)). Cette recommandation donne suite au paragraphe 19 de la Rec. 19-05. La validation de l'âge par carbone bombe radioactif et l'analyse du modèle de croissance se poursuivront. Les études sur la détermination de l'âge et la croissance du makaire bleu, du voilier et du makaire blanc seront achevées d'ici 2029.

- Poursuivre le marquage électronique des trois istiophoridés prioritaires (makaire bleu, makaire blanc et voilier). La zone prioritaire pour 2027 est l'Atlantique Nord-Est tempéré, tandis que le marquage opportuniste sera effectué dans d'autres zones de l'Atlantique Est. Le Comité devrait évaluer les domaines prioritaires pour 2028-2029 en fonction des besoins scientifiques.

- En outre, le Comité recommande que la recherche visant à améliorer les données biologiques de base et les informations sur la dynamique de la population pour le makaire épée soit discutée tout au long de 2027 et 2028, en vue d'une éventuelle inclusion dans les futures activités de l'EPBR. Cette recommandation vise à évaluer le postulat actuel selon lequel les paramètres biologiques et de la population du makaire épée ne diffèrent pas de manière significative de ceux du makaire blanc et ne justifient donc pas une évaluation distincte.

l

La ventilation des fonds (en euros) demandés au titre des istiophoridés pour 2027 est détaillée dans le tableau ci-dessous, accompagnée d'estimations provisoires pour la prochaine période biennale (2028/2029) :

Istiophoridés (EPBR)	*2027*	*2028*	*2029*	*Explications*
Marquage				
Marques	22.200	22.200	22.200	Acquisition de marques miniPAT pour la campagne de marquage et le marquage opportuniste (provenant d'autres campagnes de marquage de l'ICCAT)
Récompense, sensibilisation, satellite et matériel de marquage	2.700	2.700	2.700	Récompense, services liés au marquage électronique de transmission de données (par satellite) et matériel de marquage.
Campagne de marquage	10.000	10.000	10.000	La principale zone prioritaire est l'Atlantique Nord-Est (Sud du Portugal), avec des campagnes de marquage spécifiques. Le Comité évaluera les zones prioritaires en 2027 pour la prochaine période biennale.
Études biologiques :				
Âge et croissance	42.000	42.000	37.500	Les plans à partir de 2027 comprennent : la poursuite du traitement de nouveaux échantillons ; l'analyse des données actuelles et nouvelles ; la poursuite du développement et/ou l'achèvement des modèles d'âge et de croissance. Les coûts annuels liés à l'âge et à la croissance comprennent : le traitement et l'analyse (17.000 euros) et la validation de l'âge (25.000 euros). Plus précisément, en ce qui concerne la validation de l'âge (carbone bombe radioactif), celle du makaire blanc a débuté en 2026 et devrait s'achever d'ici 2028, et celle du voilier sera réalisée entre 2028 et 2030.
Collecte et expédition d'échantillons	7.000	7.000	7.000	Des échantillons supplémentaires seront prélevés pour déterminer l'âge et la croissance. La collecte d'échantillons se concentrera sur le makaire blanc, le makaire bleu et le voilier.
Sous-total	**83.900**	**83.900**	**79.400**	
Coordination scientifique	4.687	4.539	5.025	Le montant se rapportant à la coordination scientifique a été estimé par le Secrétariat en tant que proportion du budget total du EPBR par rapport au budget scientifique global (à l'exception du GBYP). Le coût total de la coordination est estimé à 60.000 € en 2027.
TOTAL	**88.587**	**88.439**	**84.425**	

18.1.5 Thon rouge

Le Comité a recommandé de poursuivre le financement du Programme de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (ICCAT GBYP). Pour l'année prochaine, la recherche se concentrera sur les domaines suivants, par ordre de priorité :

- Engager des experts à l'appui de la MSE pour le thon rouge

- Standardiser l'indice de la prospection aérienne pour tenir compte de plusieurs facteurs, dont la variabilité environnementale (modélisation)

- Réaliser une prospection aérienne du GBYP en 2027 dans la région des Baléares (uniquement) et mettre à jour l'indice annuel de la prospection aérienne du GBYP

- Collecte d'échantillons biologiques pour les études biologiques nécessaires à l'évaluation des stocks

- Prélever des échantillons génétiques sur les poissons marqués avec des marques-archives pop-up reliées par satellite (PSAT) et procéder à l'identification génétique du stock et à la détermination du sexe au moyen de la puce à ADN.

La ventilation des fonds (en euros) demandés au titre du thon rouge pour 2027 est détaillée dans le tableau ci-dessous, accompagnée d'estimations provisoires pour la prochaine période biennale (2028/2029) :

Thon rouge (GBYP)	*2027*	*2028*	*2029*	*Explications*
Marquage				
Marques et matériel de marquage	90.000	80.000	80.000	Marques électroniques de différents types
Récompense, sensibilisation et satellite	17.500	30.000	30.000	Annonces publicitaires, récupération des marques physiques, récompenses
Développement et maintenance d'une base de données de marquage électronique	10.000	10.000	10.000	Fin du développement de la base de données de marquage, résolution des problèmes les plus urgents, puis maintenance annuelle
Campagne de marquage		10.000		Soutien au marquage en Méditerranée orientale
Études biologiques				
Génétique	135.000	150.000	210.000	Horloge épigénétique sur différents tissus déterminant l'âge qui sera utilisé pour la détermination de l'état des stocks et les futures révisions de la MSE (Rec. 23-07). Fourniture à partir de 2028 si les outils génétiques pour la détermination de l'âge deviennent opérationnels. Génotypage des échantillons archivés pour le stock d'origine à l'appui de la MSE, en accordant la priorité aux échantillons de la palangre japonaise et d'autres pour soutenir la MSE.
Identification des stocks pour les marques électroniques	20.000	10.000	10.000	Assigner le stock génétique d'origine aux marques électroniques pour utilisation dans la MSE.
Génotypage du thon rouge de l'Ouest (BFT-W)	15.000	15.000	15.000	Génotypage des échantillons de BFT-W
Collecte et expédition d'échantillons	35.000	35.000	35.000	Collecte d'échantillons sur le terrain, expédition et conservation des échantillons
Autre (banque d'échantillons)	22.500	25.000	25.000	Archivage et conservation des banques de tissus
Autres études liées aux pêcheries				

Thon rouge (GBYP)	*2027*	*2028*	*2029*	*Explications*
Prospections aériennes	105.000	120.000	120.000	Prospection aérienne annuelle des opérations sur le terrain, réalisées dans la zone des Baléares
Fourniture des indices de prospection aérienne	35.000	20.000	20.000	Mise à la disposition du groupe de travail d'indices annuels pour l'évaluation des circonstances exceptionnelles (EC) (Rec. 23-07). Amélioration de la standardisation de l'indice.
Modélisation :				
MSE	50.000	50.000		Révision de la MSE à partir de 2026 (Rec. 23-07). L'objectif de cette révision est de s'assurer que la MP fonctionne comme prévu et de déterminer s'il existe des conditions qui justifient sa continuation, ou qui justifient : le reconditionnement des OM de la MSE ; le recalibrage de la MP existante ; l'inclusion de nouveaux indices dans une nouvelle MP et/ou l'examen de MP potentielles alternatives ou le développement d'un nouveau cadre de MSE.
Expert externe pour la MSE	50.000	30.000	30.000	Développement et mise en œuvre d'un modèle d'évaluation multi-stocks qui peut intégrer le mélange, les déplacements et la dynamique multi-stocks. Poursuite du soutien à l'élaboration de procédures de gestion de la MSE et au soutien d'experts en MSE.
Sous-total	**585.000**	**585.000**	**585.000**	
Coordination scientifique	190.000	190.000	190.000	Salaire du coordinateur du programme (à temps partiel, 60 % en 2027 et au-delà) ; salaire de l'expert externe du comité directeur (SC) ; déplacements liés aux activités de coordination (par exemple, participation aux réunions du SC et aux réunions de l'ICCAT ; participation aux travaux sur le terrain, etc.)
TOTAL	**775.000**	**775.000**	**775.000**	

18.1.6 Requins

Le Comité recommande de poursuivre le financement du Programme de recherche et de collecte de données sur les requins (SRDCP) et les autres activités en lien avec les travaux du Groupe d'espèces sur les requins.

Comme prévu pour la période 2026-2027, la recherche se concentrera sur les domaines suivants, par ordre de priorité :

- Fournir des fonds au SRDCP pour l'année 13 afin de :

  i) *Marquage par satellite :* Poursuivre les études sur les déplacements, l'utilisation de l'habitat et la mortalité après remise à l'eau des espèces prioritaires (requin taupe bleue, petite taupe, requin océanique, requin soyeux, renard à gros yeux, requin marteau, requin-taupe commun et requin peau bleue), par le biais du marquage par satellite. Cela inclut l'acquisition de marques satellite supplémentaires et des campagnes de marquage dédiées dans les zones prioritaires de l'Atlantique Sud-Ouest et de l'Atlantique Nord-Ouest (2027). Le marquage opportuniste se poursuit également dans d'autres zones, à savoir l'Atlantique Nord-Est, les zones équatoriales et la Méditerranée. D'autres zones prioritaires seront définies ultérieurement pour le marquage au cours des prochaines années.
  ii) *Génétique :* Appliquer l'approche utilisée dans l'analyse de parenté pour étudier la structure génétique de la population du requin-taupe commun. Les nouveaux échantillons collectés des quatre zones de l'Atlantique, ainsi que des régions adjacentes, seront analysés.
  iii) *Âge et croissance :* Poursuivre les études sur l'âge et la croissance des espèces prioritaires (petite taupe, requin océanique, requin soyeux). L'accent sera placé en 2027 sur l'âge et la croissance du requin taupe bleue, et en 2028/2029 sur l'une des autres espèces prioritaires (à déterminer).
  iv) *Validation de l'âge :* Une étude de validation de l'âge du requin taupe bleue dans l'Atlantique Nord, utilisant la méthode du carbone bombe radioactif, a débuté en 2026 et devrait s'achever en 2027.
  v) *Reproduction :* Les travaux sur la biologie de la reproduction du requin taupe bleue de l'Atlantique Nord en vue de quantifier les concentrations d'hormones reproductrices à partir d'échantillons de tissus musculaires afin de déterminer la maturité et l'état de la reproduction se poursuivront à partir de 2028.
  vi) *Enregistreurs de température et de profondeur (TDR) :* Un financement initial a été débloqué pour l'acquisition du premier lot de TDR, qui sont utilisés en 2026/2027. Le Comité sollicite des fonds supplémentaires à partir de 2028 afin d'acquérir de nouveaux TDR destinés à remplacer les anciens, dont les batteries arrivent en fin de vie.

- MSE pour les stocks Nord et Sud de requin peau bleue : Faisant suite aux travaux demandés par la Commission (Rec. 23-10 et Rec. 23-11), une analyse de faisabilité a été préparée et présentée en 2025. Le Comité a convenu que ces deux processus de MSE (BSH-N et BSH-S) sont techniquement faisables, d'un bon rapport coût/efficacité et s'alignent sur les pratiques actuelles en matière de MSE de l'ICCAT. Des travaux de développement initiaux supplémentaires ont été menés en 2026. Les travaux vont désormais s'intensifier pour la période 2027-2029, afin d'être achevés dans ce délai de trois ans. Un groupe technique a été créé au sein du Groupe d'espèces sur les requins, et des fonds sont sollicités pour bénéficier d'un soutien technique supplémentaire, notamment en ce qui concerne les aspects liés au codage. Par ailleurs, une révision externe du code est prévue pour 2028.

La ventilation des fonds (en euros) demandés au titre des requins pour 2027 est détaillée dans le tableau ci-dessous, accompagnée d'estimations provisoires pour la prochaine période biennale (2028-2029) :

Requins (SRDCP)	*2027*	*2028*	*2029*	*Explications*
Marquage				
Marques et matériel de marquage	81.400	44.400	44.400	Acquisition de nouvelles marques (20 en 2026 ; 22 en 2027) pour les campagnes de marquage et le marquage opportuniste. Inclut aussi la valeur pour l'acquisition de matériels de marquage. L'acquisition de marques pour 2028/2029 est plus réduite (12 par an) en plaçant l'accent sur d'autres zones.
Récompense, sensibilisation et satellite	17.160	9.360	9.360	Valeur pour couvrir les récompenses, la sensibilisation et les transmissions par satellite.
Campagne de marquage	12.000	50.000	50.000	Campagnes de marquage dédiées pour les zones prioritaires de l'Atlantique Sud-Ouest et Nord-Ouest (2027) ainsi que dans d'autres zones prioritaires en 2028/2029. Ces données soutiennent l'analyse du mélange des stocks et la modélisation de l'adéquation de l'habitat pour les requins pélagiques prioritaires.
Études biologiques :				
Reproduction		15.000	15.000	À partir de 2028, poursuivre l'étude sur la biologie de la reproduction du requin taupe bleue de l'Atlantique Nord en quantifiant les concentrations d'hormones reproductrices à partir d'échantillons de tissus musculaires afin de déterminer la maturité et l'état reproductif.
Âge et croissance	12.000	12.000	12.000	Poursuivre l'étude sur l'âge et la croissance des espèces de requins prioritaires. Les espèces prioritaires sont la petite taupe en 2027 et une autre espèce de requins prioritaires (à déterminer) en 2028/2029. Cette ligne de travail contribue aux informations biologiques qui peuvent être utilisées dans toute future évaluation ou d'autres analyses des risques pour les requins.
Validation de l'âge	22.500			Une étude de validation de l'âge du requin taupe bleue, utilisant le carbone bombe radioactif, a débuté en 2026 à partir d'échantillons existants, l'accent étant mis en particulier sur la validation de la croissance précoce et la

Requins (SRDCP)	*2027*	*2028*	*2029*	*Explications*
				définition de la périodicité des anneaux de croissance tout au long de la durée de vie. Les travaux devraient s'achever en 2027. Cela contribuera à clarifier les incertitudes dans le cycle vital qui ont une forte influence dans les évaluations des stocks.
Génétique	25.000			Appliquer l'approche utilisée dans l'analyse de parenté pour étudier la structure génétique de la population du requin-taupe commun. Les années précédentes, l'accent avait été mis sur le requin-taupe commun du Sud, et pour 2027, le requin-taupe commun du Nord est également pris en compte. Les nouveaux échantillons collectés des quatre zones de l'Atlantique, ainsi que des régions adjacentes, seront analysés. Le budget couvrira le séquençage, l'équipement, les réactifs, les dispositifs informatiques et d'autres coûts y afférents.
CKMR		60.000		Des fonds sont demandés pour 2028 afin de mener une étude de faisabilité sur l'utilisation du CKMR pour le requin taupe bleue. Une étude antérieure avait été menée en 2019 sur la base des résultats de l'évaluation antérieure des stocks ; l'objectif est ici de mettre à jour cette étude à la lumière de la nouvelle évaluation des stocks. En 2027, le Comité prendra contact avec les scientifiques nationaux qui pourraient avoir la possibilité de prélever des échantillons de requin taupe bleue, afin d'évaluer le nombre d'échantillons qui pourrait être prélevé.
Collecte et expédition d'échantillons	3.000			Poursuivre l'effort d'échantillonnage sur les espèces de requins prioritaires, incluant les valeurs pour l'expédition d'échantillons.
Autres études liées aux pêcheries				
TDR		10.000*	10.000*	Acquisition de TDR (étude à long terme, demandée par la Rec. 21-09). * À revoir lorsque les résultats des expériences seront disponibles.
Modélisation :				

Requins (SRDCP)	*2027*	*2028*	*2029*	*Explications*
MSE	60.000	60.000	60.000	Valeur liée à la MSE pour le requin peau bleue pour les stocks de l'Atlantique Nord et Sud. Le processus débutera en 2026 avec des travaux préliminaires et s'intensifiera au cours de la période 2027/2029 pour être achevé dans un délai de trois ans. Un budget est demandé pour cette période afin de financer le travail de codage en collaboration avec l'équipe technique. Ce point concerne la Commission et la MSE pour le requin peau bleue. Rec. 23-10 https://www.iccat.int/Documents/Recs/compendiopdf-f/2023-10-f.pdf Rec. 23-11
Révision du code MSE		20.000		Le Comité sollicite des fonds pour 2028 en vue d'une révision externe du code MSE pour le requin peau bleue qui a été élaboré.
Sous-total	**233.060**	**280.760**	**200.760**	
Coordination scientifique	13.020	15.190	12.707	Le montant se rapportant à la coordination scientifique a été estimé par le Secrétariat en tant que proportion du budget total du SRDCP par rapport au budget scientifique global (à l'exception du GBYP). Le coût total de la coordination est estimé à 60.000 € en 2027.
TOTAL	**246.080**	**295.950**	**213.467**	

18.1.7 Thonidés mineurs

Le Comité recommande de poursuivre le financement du programme annuel sur les thonidés mineurs (SMTYP). Les activités menées dans le cadre de ce programme se poursuivent et, au cours des trois prochaines années (jusqu'en 2029), la recherche se concentrera sur les domaines suivants, classés par ordre de priorité (de la plus élevée à la plus faible) :

1. *Continuer à apporter un soutien au SMTYP :* Le Comité a recommandé de poursuivre les activités du programme de recherche du SMTYP de l'ICCAT en 2027-2029 afin d'améliorer davantage les informations biologiques comme suit :

   Croissance

   - Améliorer la couverture géographique de la collection d'échantillons afin de combler les lacunes en matière de croissance. Les espèces qui ont la plus haute priorité sont les suivantes : 1. BON (grands échantillons et petits échantillons) ; 2. LTA (grands spécimens pour achever les études en 2027) ; 3. WAH (petits et grands poissons) ; 4. BLT et 5. FRI.

   Reproduction

   - Améliorer la couverture géographique de la collecte d'échantillons, afin de combler les lacunes et de poursuivre le prélèvement pour les mois pour lesquels des données manquent. Les priorités sont les suivantes : 1. BON; 2. LTA; 3. WAH; 4. BLT; 5. FRI.

   Génétique

   - Achever les études sur LTA (plus haute priorité) au large de la côte méridionale du Maroc et de la côte mauritanienne pour déterminer la délimitation entre les stocks ;

   - Poursuivre les études sur la structure des stocks (priorité secondaire) pour le FRI (priorité n° 1) et le BLT (priorité n° 2)

   - Continuer à soutenir la différenciation génétique entre le FRI et le BLT.

2. *Collection de données historique*

Les données de l'Atlantique Nord-Ouest sont entièrement absentes de la base de données des espèces de thonidés mineurs. Les CPC ayant des données historiques sur les thonidés mineurs (SMT) sont encouragées à fournir ces informations à l'ICCAT. Cette étude sera essentielle pour améliorer la qualité des données statistiques existantes. Par ailleurs, il conviendrait de passer un marché visant à réaliser des collectes supplémentaires de données historiques et à procéder à la récupération de données pour certains pays ou certaines régions.

3. L'identification des espèces de thonidés mineurs au moyen de la méthode biométrique nécessite d'accorder une attention particulière aux nombreuses erreurs de différenciation observées dans les différentes CPC. Le Comité a donc recommandé d'organiser en 2028 un atelier de renforcement des capacités consacré à cette nouvelle méthode.

La ventilation des fonds (en euros) demandés au titre des thonidés mineurs pour 2027 est détaillée dans le tableau ci-dessous, accompagnée d'estimations provisoires pour la prochaine période biennale (2028/2029) :

Thonidés mineurs (SMTYP)	***2027***	***2028***	***2029***	***Explications***
Études biologiques :				
Reproduction	7.500	7.500	7.500	L'échantillonnage mensuel des gonades est essentiel pour étudier la biologie de la reproduction des différentes espèces afin de déterminer la taille à la première maturité et la saison du frai. Les fréquences de taille ont mis en évidence l'absence de spécimens dans certaines classes de taille au cours de certains mois de l'année, ce qui constitue un biais important ; bien que certaines lacunes aient été comblées, d'autres subsistent encore. À une échelle régionale, il est donc indispensable de maintenir la collecte mensuelle des échantillons de gonades (par ordre de priorité : 1. BON; 2. LTA; 3. WAH; 4. BLT; 5. FRI) et combler ces lacunes dans les connaissances (se reporter au tableau de référence). Ces fonds serviront à achever les études en cours sur la reproduction dans le même ordre de priorité que celui indiqué ci-dessus.
Âge et croissance	5.000	7.500	7.500	Le prélèvement d'épines dorsales et d'otolithes de BON (échantillons de grande taille et de petite taille), LTA (spécimens de grande taille afin de mener à bien les études en 2027), WAH (poissons de petite et de grande taille), BLT et FRI reste une priorité absolue pour combler les lacunes majeures dans les connaissances sur l'âge et la croissance des thonidés mineurs. WAH : Des divergences majeures entre les épines et les otolithes mettent en évidence la nécessité d'un traitement standardisé et d'images de meilleure qualité avant de pouvoir finaliser les ensembles de référence. BLT et FRI : Il existe des échantillons traités (par exemple au Portugal), mais la plupart du matériel disponible provenant d'autres régions nécessite un traitement et une validation génétique, des lacunes existant en ce qui concerne les spécimens de plus grande taille.

Thonidés mineurs (SMTYP)	*2027*	*2028*	*2029*	*Explications*
Études biologiques :				
Génétique	10.000	20.000	20.000	Le principal objectif des études génétiques est de différencier les espèces et d'analyser la structure des stocks. L'accent est actuellement placé sur le LTA, avec des échantillons supplémentaires collectés pour BLT et FRI. La collecte d'échantillons de tissus pour combler les lacunes dans les connaissances pour ces trois espèces est une priorité absolue. Ces travaux sont en cours et font l'objet d'actualisations annuelles. Les études génétiques sur LTA, BLT et FRI doivent être achevées d'ici la fin de l'année 2029. En ce qui concerne la différenciation potentielle de LTA, le groupe poursuivra les analyses génétiques et il serait nécessaire de collecter également des données méristiques détaillées, conformément au mécanisme fourni par la FAO pour les espèces de thonidés.
Collecte et expédition d'échantillons (toutes les espèces et domaines de recherche)	15.000	10.000	10.000	L'échantillonnage qui sera réalisé doit suivre un protocole rigoureux pour achever les études déjà en cours. Ce protocole vise à garantir une couverture temporelle représentative, limitant ainsi les effets saisonniers. Cette approche produira des données plus fiables pour l'analyse.
Autres études liées aux pêcheries				
Collection de données historique et récupération des données	10.000	10.000		Les données de l'Atlantique Nord-Ouest sont entièrement absentes de la base de données des espèces de thonidés mineurs. Les CPC ayant des données historiques sur les thonidés mineurs sont encouragées à fournir ces informations à l'ICCAT. Cette étude sera essentielle pour améliorer la qualité des données statistiques existantes. Par ailleurs, il conviendrait de conclure un contrat visant à réaliser des collections supplémentaires de données historiques et à procéder aux activités d'exploration et de récupération de données pour certains pays ou certaines régions.
Ateliers				
Atelier de renforcement des capacités		6.500		Financer la participation d'un expert et d'un nombre limité de participants sélectionnés (entre six et sept au total)

Thonidés mineurs (SMTYP)	*2027*	*2028*	*2029*	*Explications*
Études biologiques :				
Sous-total	47.500	61.500	45.000	
Coordination scientifique	2.654	3.327	2.848	Le montant se rapportant à la coordination scientifique a été estimé par le Secrétariat en tant que proportion du budget total du SMTYP par rapport au budget scientifique global (à l'exception du GBYP). Le coût total de la coordination est estimé à 60.000 € en 2027.
TOTAL	**50.154**	**64.827**	**47.848**	

18.1.8 Espadon

Un projet de l'ICCAT sur la biologie, la génétique et le marquage par satellite de l'espadon a été lancé en 2018 et le Comité a recommandé de poursuivre ce projet en 2027 compte tenu des incertitudes actuelles et de poursuivre le financement du Programme annuel sur l'espadon (SWOYP). Cette recommandation s'applique aux stocks de l'Atlantique Nord et Sud et de la Méditerranée pour les années 2026-2029. La compréhension de la biologie de l'espèce, incluant les paramètres relatifs à l'âge, la croissance et la reproduction, ainsi que la structure des stocks et le mélange entre les stocks, est essentielle pour l'application de modèles d'évaluation des stocks réalistes d'un point de vue biologique et, en définitive, pour une conservation et gestion efficaces. Le Comité a également recommandé d'avoir recours à une campagne de recherche multi-stocks pour combler les lacunes spatio-temporelles en matière d'échantillonnage qui sont communes aux groupes d'espèces de l'ICCAT et de poursuivre les travaux sur la MSE pour l'espadon du Nord.

Les activités prévues qui nécessitent un financement, par ordre de priorité, sont détaillées ci-dessous :

- *Biologie :* Poursuivre les travaux sur la biologie dans le cadre du SWOYP, y compris le nouvel échantillonnage et l'analyse des échantillons nouveaux et antérieurs. Se concentrer sur l'âge et la croissance au moyen des épines et des otolithes, la reproduction à l'aide des gonades, la génétique des populations et l'analyse épigénétique. En ce qui concerne la croissance, la reproduction et la génétique, l'objectif est de produire des courbes de croissance de référence, des ogives de maturité et des limites de stocks et mélanges d'ici 2027, puis de lancer un programme de suivi régulier à partir de 2028 afin de surveiller les éventuels changements dans la dynamique des stocks, liés à des mécanismes dépendant de la densité et/ou à des modifications de l'environnement.

- *MSE pour l'espadon du Nord :* Soutenir les travaux demandés dans la Rec. 25-10 concernant le changement climatique. Soutenir l'évaluation des circonstances exceptionnelles (EC) et des effets des lignes de piégeage sur la MP.

- *Travaux de marquage par satellite :* Travaux en cours visant à donner la priorité à la zone de mélange des stocks de l'Atlantique Nord-Est. Poursuivre le marquage opportuniste dans d'autres zones, y compris l'Atlantique Sud-Ouest, la région équatoriale et la Méditerranée.

- *Étude pilote sur le CKMR/le marquage génétique :* Réaliser une étude de faisabilité pour l'application du CKMR/marquage génétique pour l'espadon du Nord, nécessaire pour l'estimation de la biomasse totale du stock utilisée comme donnée d'entrée pour l'évaluation du stock.

La ventilation des fonds (en euros) demandés pour l'espadon au titre de 2027 est présentée en détail dans le tableau ci-dessous, accompagnée d'estimations provisoires pour la prochaine période biennale (2028/2029) :

Espadon (SWOYP)	*2027*	*2028*	*2029*	*Explications*
Marquage				
Marques et matériel de marquage	44.400	120.000	120.000	Nouvelles marques (12) à acquérir pour la campagne de marquage et le marquage opportuniste. Comprend également un montant pour l'acquisition de matériel de marquage.
Récompense, sensibilisation et satellite	5.160			Montant visant à couvrir les récompenses, la sensibilisation et la transmission par satellite.
Campagne de marquage	55.000			Campagnes de marquage annuelles dédiées aux zones prioritaires. En 2027, la zone prioritaire sera l'Atlantique Nord-Est (zone de mélange des stocks). Au cours des prochaines années, les efforts de marquage se concentreront sur les zones prioritaires de l'Atlantique Sud et de la Méditerranée. Les données de marquage soutiennent l'analyse du mélange des stocks, la modélisation de l'adéquation de l'habitat et la standardisation de la CPUE.
Études biologiques :				
Reproduction	9.200	9.200	9.200	Poursuivre le traitement des échantillons de gonades et l'analyse des données pour les travaux sur la reproduction. L'objectif est de produire des ogives de maturité de référence d'ici 2027, puis de lancer un programme de suivi régulier à partir de 2028 afin de suivre les changements dans la dynamique de la population. Ces travaux appuient les postulats relatifs à la biomasse du stock reproducteur dans le modèle d'évaluation.
Âge et croissance	32.500	17.500	17.500	Traitement et analyse des épines et des otolithes ; analyse des données et modélisation de la croissance par stock, afin d'étayer les données d'entrée dans les modèles d'évaluation. L'objectif est de produire des courbes de croissance de référence pour les stocks de l'Atlantique d'ici 2027, puis de lancer un programme de suivi régulier à partir de 2028 afin de suivre les changements dans la dynamique de la population. La compilation des

Espadon (SWOYP)	*2027*	*2028*	*2029*	*Explications*
				échantillons de validation des âges se poursuivra, pour une analyse en 2027.
Génétique	55.000	45.000	45.000	Poursuite de l'analyse de la population en vue de différencier les stocks au moyen de l'ADN associé à un site de restriction à double digestion (ddRAD) ; poursuite de l'étude sur la détermination épigénétique de l'âge au moyen du séquençage au bisulfite à représentation réduite (RRBS-SEQ). Poursuite de l'identification des SNP pour identifier les stocks de manière plus rentable. Détermination épigénétique de l'âge pour l'analyse de la structure de l'âge et l'identification de la maturité, qui sera liée aux études sur la détermination de l'âge. Une analyse des limites des stocks et des mélanges sera présentée en 2027. Le programme commencera alors à procéder au suivi des changements dans la dynamique de la population, par exemple la structure du stock, la détermination épigénétique de l'âge, la maturité épigénétique, etc., afin d'étayer les données d'entrée de l'évaluation.
Collecte et expédition d'échantillons	6.000	6.000	6.000	Poursuivre l'effort d'échantillonnage pour les zones/tailles prioritaires et manquantes telles que définies dans le résumé du projet. Comprend également le montant de l'envoi des échantillons et les dards pour biopsie tissulaire.
Matériel consommable	1.000			Flacons pour la collecte d'échantillons de gonades et l'envoi aux laboratoires.
Modélisation :				
Estimation de l'abondance absolue : CKMR / marquage génétique		15.000		Réaliser une étude de faisabilité qui évalue les coûts, les avantages et la logistique de la réalisation du CKMR et du marquage génétique pour SWO-N, SWO-S et SWO-MD afin de fournir des estimations de l'abondance absolue du stock/des estimations du taux d'exploitation à utiliser dans les modèles de population.
MSE	30.000	5.000	15.000	Montant visant à couvrir la poursuite des travaux sur la MSE pour soutenir les travaux demandés dans la Rec. 25-10 concernant le changement climatique et l'évaluation de l'efficacité des limites de taille minimale, et soutenir l'évaluation des circonstances exceptionnelles. Comprend

Espadon (SWOYP)	*2027*	*2028*	*2029*	*Explications*
				des fonds pour les travaux à réaliser avant la révision de la MSE prévue pour 2030. En 2026, la Sous-commission a demandé des analyses supplémentaires concernant les effets des lignes de piégeage sur la mise en œuvre de la MP. La révision du budget de la MSE pour 2027 tient compte de cette demande.
Atelier				
Atelier visant à conclure les études sur la détermination de l'âge de l'espadon de l'Atlantique et de la Méditerranée	12.000			Atelier technique pour les lecteurs d'âge afin de conclure le calibrage de l'âge et parmi les lecteurs pour les stocks de l'Atlantique et de la Méditerranée. Frais de voyage et de séjour de trois experts.
Sous-total	**250.260**	**217.700**	**212.700**	
Coordination scientifique	13.981	11.778	13.462	Le montant se rapportant à la coordination scientifique a été estimé par le Secrétariat en tant que proportion du budget total du SRDCP par rapport au budget scientifique global (à l'exception du GBYP). Les coûts totaux de coordination sont estimés à 60.000 € en 2027.
TOTAL	**264.241**	**229.478**	**226.162**	

18.1.9 Thonidés tropicaux

Le Comité recommande de poursuivre le financement du TTRaD. Pour 2027, la recherche se concentrera sur les domaines suivants, par ordre de priorité :

1. Poursuivre les développements de la MSE et la mise en œuvre des processus de la MSE pour le listao de l'Ouest et de la MSE multi-stocks pour les thonidés tropicaux (62.000 €) ;
2. Poursuivre les activités de faux marquage, de sensibilisation et de récompense, y compris la collecte et le stockage des échantillons (5.000 €), afin de compléter les analyses en cours sur l'âge et la croissance (année finale) ;
3. Âge et croissance – prélèvement et analyse d'échantillons (30.000 €) ;
4. Poursuivre la validation de l'âge du SKJ (30.000 €) ;
5. Prélèvement d'échantillons et mise à jour des paramètres biologiques, en particulier pour le listao et le thon obèse (10.000 €) ;
6. Génétique – Étude de faisabilité et simulations de CKMR (40.000 €) ;
7. Génétique - Faisabilité et coûts d'une étude épigénétique (15.000 €) ;
8. Faisabilité d'une évaluation non invasive de la maturité (20.000 €) ;

Le programme TTRaD a été mis à jour en 2025, incluant des informations plus détaillées sur les activités, les échéanciers, les coûts et les documents à fournir au cours des deux prochains cycles biennaux du financement de l'ICCAT (2026/2027 et 2028/2029). Le Comité recommande que le programme de travail fasse l'objet d'un examen et d'une révision en 2027 pour la période 2028-2029.

La ventilation des fonds (en euros) demandés au titre des thonidés tropicaux pour 2027 est détaillée dans le tableau ci-dessous, accompagnée d'estimations provisoires pour la prochaine période biennale (2028/2029) :

Thonidés tropicaux (TTRaD)	*2027*	*2028*	*2029*	*Explications*
Marquage				
Marques et matériel de marquage			45.000*	Marques acquises pour la nouvelle campagne (vérifier la validité de l'unité de stock)
Récompense, sensibilisation et satellite	5.000		5.000*	Financement pour les bureaux de marquage (2027). *Le coût en 2029 est une estimation et sujet à révision sur la base des résultats de l'atelier sur le marquage en 2028.
Études biologiques				
Reproduction	30.000	20.000	10.000	Actualisations du SKJ (2027). Actualisations du BET (2028 et 2029). Réaliser une étude de faisabilité pour les indicateurs de maturité à l'appui du développement de méthodes moins invasives pour évaluer la maturité (2027).
Âge et croissance	60.000	30.000	30.000	Collecte annuelle d'échantillons et mise à jour des paramètres pour l'ensemble des trois espèces sur la base des lacunes. Validation de l'âge du SKJ (2027).
Génétique	55.000	50.000*	50.000*	Faisabilité et coût d'une étude épigénétique (15.000€) et CKMR (40.000€) en 2027. *La collecte des échantillons en 2028 et 2029 est estimée et sujette à révision sur la base des résultats de sa faisabilité en 2027.
Autres études liées aux pêcheries				
Définition de l'habitat environnemental		50.000*	100.000*	Changements de la productivité et de la répartition des thonidés tropicaux en relation avec l'environnement et le climat (incluant une actualisation de la définition de l'habitat environnemental en utilisant les données de marquage disponibles). Espèces et budgets à définir et à réviser sur la base des conclusions du SEAPODYM en 2027.

MSE				
MSE pour le listao de l'Ouest	12.000			Mettre en œuvre la feuille de route sur la MSE de l'ICCAT pour le listao de l'Ouest telle qu'établie par la Commission.
Renforcer la communication concernant la MSE		12.000	12.000	Renforcer la communication concernant les processus de MSE pour les thonidés tropicaux
MSE multi-stocks pour les thonidés tropicaux	50.000	50.000	20.000	Mettre en œuvre la feuille de route sur la MSE multi-stocks de l'ICCAT telle qu'établie par la Commission.
Examen externe de la MSE multi-stocks		30.000		
Atelier				
Atelier pour faire progresser les études sur l'âge et la croissance		50.000		Atelier sur l'âge-la croissance-la reproduction (financement pour soutenir la participation de scientifiques pertinents).
Coordination du programme de marquage		10.000		Atelier pour coordonner la nouvelle campagne de marquage avec des fonds pour soutenir la participation d'experts (2028).
Sous-total	**212.000**	**302.000**	**272.000**	
Coordination scientifique	11.844	16.339	17.216	Le montant se rapportant à la coordination scientifique a été estimé par le Secrétariat en tant que proportion du budget total du TTRad par rapport au budget scientifique global (à l'exception du GBYP). Le coût total de la coordination est estimé à 60.000 € en 2027.
TOTAL	**223.844**	**318.339**	**289.216**	

18.1.10 Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM)

- Le Groupe a recommandé qu'un atelier de formation sur l'outil d'estimation des prises accessoires (BYET) soit organisé en 2027 dans la perspective d'augmenter le nombre de CPC soumettant des déclarations (sur les rejets morts et vivants). Compte tenu des besoins exprimés par les CPC en matière d'ateliers sur le BYET supplémentaires, le Groupe envisagera d'organiser d'autres ateliers de formation en 2028 et 2029.

- Le Groupe a recommandé l'organisation, en 2027, d'un atelier de formation (5 jours) consacré à l'évaluation de la stratégie de gestion (MSE) à un niveau technique avancé, s'appuyant sur l'utilisation de la plateforme FLBEIA MSE.

- Le Groupe a reconnu la nécessité de renforcer les capacités au niveau du SCRS en matière de MSE et recommande l'organisation d'ateliers de formation (5 jours) consacrés à la MSE technique intermédiaire en 2028 et 2029.

La ventilation des fonds (en euros) demandés en ce qui concerne le WGSAM pour 2027 et pour la prochaine période biennale (2028/2029) est détaillée dans le tableau ci-dessous :

WGSAM	***2027***	***2028***	***2029***	***Explications***
Ateliers/réunions				
Ateliers de formation sur le BYET*	30.000			De nouveaux ateliers de formation sont estimés nécessaires pour développer davantage le renforcement des capacités des CPC afin d'utiliser le BYET pour se conformer aux exigences de déclaration des prises accessoires.
Ateliers de formation technique sur la MSE de niveau avancé/intermédiaire*	40.000	40.000	40.000	De nouveaux ateliers techniques de niveau avancé et intermédiaire sont estimés nécessaires pour renforcer les capacités du SCRS en matière de développement de la MSE.
Modélisation				
Poursuite du développement du BYET	20.000			Intégrer les éventuels retours d'expérience de l'atelier de formation tenu en 2025.
Sous-total	**90.000**	**40.000**	**40.000**	
Coordination scientifique				
Coordination scientifique	5.028	2.164	2.532	Le montant se rapportant à la coordination scientifique a été estimé par le Secrétariat en tant que proportion du budget total du WGSAM par rapport au budget scientifique global (à l'exception du GBYP). Le coût total de la coordination est estimé à 60.000 € en 2027.
TOTAL	**95.028**	**42.164**	**42.532**	

* Comprend les coûts du travail des instructeurs (2) et l'aide financière pour les instructeurs et les participants sélectionnés qui assistent à l'atelier.

18.2 Autres recommandations générales

(PLE-SCRS_31/2026)

- Afin d'apporter des éclaircissements aux CPC et de les aider à transmettre en temps utile les jeux de données complets requis par l'ICCAT à des fins scientifiques, dans le but de renforcer la capacité de tous les groupes scientifiques de l'ICCAT à fournir à la Commission des informations scientifiques actualisées et fiables, le Comité a recommandé que le Secrétariat :

    - Fournisse un document qui rassemble et précise la liste des données scientifiques devant être fournies chaque année à la Commission, par espèce, par pêcherie, par engin, etc., y compris tout taux de couverture pertinent et des informations sur le caractère obligatoire ou facultatif de chaque exigence en matière de données ;
    - Étudie les différentes possibilités permettant d'évaluer et de présenter le niveau d'exhaustivité et de qualité des données scientifiques transmises par les CPC ;
    - Fournisse chaque année au Comité des informations relatives à l'exhaustivité des données scientifiques transmises par chaque CPC ;
    - Identifie, avant chaque réunion de préparation en vue de l'évaluation des stocks, les lacunes de données encore existantes susceptibles d'affecter la capacité du Groupe d'espèces concerné à mener à bien l'évaluation, et en informe le ou les CPC concernées ;
    - Fournisse à chaque Groupe d'espèces (en septembre) un aperçu annuel des pêcheries concernées, y compris les tendances des principaux indicateurs des pêcheries, tels que la capture, l'effort, la capacité et toute autre information pertinente figurant dans les données scientifiques transmises par les CPC pour l'année de déclaration concernée.

- Compte tenu de la volonté de la Commission de rationaliser les exigences en matière de déclaration et d'éviter les doublons inutiles dans la déclaration des données, le Comité recommande à la Commission de prendre acte du fait que les informations figurant dans la première partie des rapports annuels des CPC sont déjà fournies aux organes subsidiaires du Comité de manière plus détaillée, plus précise et plus utile par le biais d'autres sources. Par conséquent, le Comité estime que la première partie des rapports annuels des CPC n'apporte aucune valeur ajoutée à ses travaux scientifiques.

(PLE-SCRS_33/2026)

Le Comité fournit les orientations suivantes, spécifiques au thon rouge, dans le cadre du processus de révision de la MP, à soumettre à l'examen de la Commission. Ces orientations pourraient être prises en compte pour d'autres MSE réalisées par l'ICCAT.

Processus d'examen de la procédure de gestion

Les procédures de gestion (MP) sont élaborées afin de formuler des recommandations en matière de TAC qui répondent principalement aux objectifs de performance suivants : des captures élevées (production), un faible risque pour les ressources (état et sécurité) et une faible variabilité des captures (stabilité). Ces objectifs doivent être atteints sur une période assez longue, choisie en fonction du rythme d'évolution de la dynamique des stocks – généralement 20 ou 30 ans pour les stocks de thonidés.

Pour y parvenir, les MP sont testées à l'aide de simulations informatiques en les appliquant à un ensemble de modèles opérationnels (OM) relatifs aux pêcheries et aux stocks de thonidés, élaborés sur la base des meilleures données scientifiques disponibles à ce moment-là. Ces modèles couvrent l'ensemble des incertitudes relatives à la dynamique des pêcheries et des stocks. Par conséquent, même si les perceptions concernant le comportement le plus probable du stock s'avéraient erronées, les résultats en termes de captures et de risques découlant de l'application de la MP devraient tout de même être acceptables (c'est-à-dire que la MP doit être « robuste » face aux incertitudes).

Il est toutefois d'usage de « réexaminer » une MP à intervalles annuels réguliers (la Sous-commission 2 a retenu une période de six ans pour le thon rouge de l'Atlantique). Cette révision a pour objectif de permettre :

1) Des estimations actualisées du comportement des pêcheries et des stocks, ainsi que des indicateurs de performance associés, compte tenu de la disponibilité de nouvelles données de suivi depuis le dernier examen (par exemple, issues de prospections récentes, d'indices de pêche actualisés, de la composition des captures, des ponctions halieutiques, etc.).
2) De nouvelles découvertes scientifiques, susceptibles de modifier la perception des principales incertitudes concernant le comportement des pêcheries et des stocks, ainsi que leur ampleur.
3) Ajustements apportés à la MP qui améliorent les performances, par exemple en permettant d'obtenir des captures attendues plus importantes tout en respectant le même seuil de risque.

À la lumière de ces nouvelles informations, les OM sont révisés (y compris leur reconditionnement), puis utilisés pour vérifier que la MP permettra toujours d'atteindre les objectifs de gestion visés.

i) Si la MP actuelle répond toujours aux objectifs adoptés (Rec. 23-07) dans le cadre des OM révisées, il n'est peut-être pas nécessaire de le modifier.
ii) Toutefois, si les performances de la MP se détériorent de manière significative, notamment par rapport aux objectifs de gestion fixés, il faudra modifier la MP (dans une mesure plus ou moins grande) afin qu'elle réponde à nouveau à ces objectifs. Souvent, cela peut se faire tout simplement en modifiant (en recalibrant) une ou plusieurs valeurs (paramètres) de la formule de la MP, sans qu'il soit nécessaire d'en modifier la structure.
iii) Ce processus permet également de proposer des améliorations (pouvant inclure des changements structurels) à la MP afin de mieux répondre aux objectifs de gestion.

Ce « processus de révision de la MP » diffère considérablement des « vérifications des circonstances exceptionnelles » qui sont effectuées régulièrement (souvent une fois par an) conformément au protocole de circonstances exceptionnelles (ECP). Les vérifications des circonstances exceptionnelles consistent simplement à vérifier qu'une MP est « sur la bonne voie », en s'assurant que les données de suivi (telles que les indices) restent dans les fourchettes prévues. Dans le cas contraire, des « circonstances exceptionnelles » pourraient être déclarées, ce qui pourrait nécessiter de ne plus se baser sur la MP actuelle pour fixer le TAC. Souvent, cela peut avoir pour conséquence que le processus de révision de la MP (visant à vérifier et, le cas échéant, à modifier la MP) soit avancé par rapport à l'année initialement prévue pour la prochaine révision.

La détermination de ce qui constitue un fondement suffisant pour modifier une MP à l'issue de ce processus de révision relève de l'appréciation des experts des Groupes d'espèces chargés de la prise de décision, d'abord au niveau de la science puis de la gestion.

18.2.1 Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires

- Le Comité a recommandé que le SC-ECO et le Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux collaborent en vue de tester l'utilisation du *Ecopath with Ecosim* (EwE) développé dans l'Atlantique tropical et décrit dans le document SCRS/2026/103 (Meléndez-Arteaga *et al.* (2026) et Meléndez-Arteaga *et al.* (2025) afin de répondre aux demandes de la Commission concernant l'évaluation des impacts sur l'écosystème des pêcheries de thonidés tropicaux.
- Le Comité a recommandé que l'ICCAT continue à renforcer sa collaboration avec les autres ORGP thonières sur les questions liées aux prises accessoires, notamment par l'échange d'informations scientifiques, l'harmonisation des approches le cas échéant, et la coordination en matière de stratégies de conservation et de gestion.

18.2.2 Sous-comité des statistiques

Le Comité a constaté d'importantes lacunes de donnés pour plusieurs pêcheries et stocks importants. Cette année, le Comité a notamment constaté ce qui suit :

- Des données importantes de taille de la tâche 2 (ST04) issues de la pêcherie de senneurs en Méditerranée n'avaient pas été déclarées dans les délais fixés, et a réaffirmé qu'il était impérieux que les CPC respectent les obligations en matière de transmission des données adoptées par le SCRS et la Commission. Le Sous-comité a également reconnu que certaines CPC, mais pas toutes, ont transmis leurs données de taille dans les formulaires ST06 et les a encouragées à poursuivre leur collaboration

avec le Secrétariat afin de garantir que ces données soient fournies en temps utile pour les évaluations des stocks.

- Le Comité a recommandé que les estimations reportées ne s'appliquent qu'aux réunions de préparation des données et non aux réunions des groupes d'espèces organisées en septembre. Les CPC doivent examiner toutes les estimations de report concernant leurs pêcheries et transmettre les données officielles correspondantes via le gestionnaire de formulaires de l'IOMS. Toutefois, le texte n'était pas encore définitif et nécessitait des précisions supplémentaires avant d'être adopté.

18.2.3 Germon

- Afin de faciliter la formulation d'un avis de gestion plus pertinent du stock méditerranéen, le programme de recherche devrait se concentrer sur les points clés identifiés dans l'évaluation du stock de 2024 et dans d'autres évaluations récentes du stock :

  - L'amélioration des statistiques halieutiques grâce à la récupération des données, une analyse intégrée de la croissance, l'amélioration de la distribution a priori de *r* et *K*, l'élaboration d'une capture par unité d'effort (CPUE) palangrière conjointe, et les effets environnementaux.

  - Compte tenu du succès de l'initiative visant à mettre en place le Réseau de recherche sur le germon méditerranéen, il est recommandé de prendre les mesures nécessaires pour le consolider, dans le but de définir les priorités et les besoins de recherche et d'identifier les synergies potentielles afin de renforcer la capacité du groupe à répondre à la Commission et.

  - Poursuivre la collaboration avec le Secrétariat en vue du développement de distributions a priori pour les paramètres *r* et *K* des modèles de production utilisés dans l'évaluation.

18.2.4 Istiophoridés

- Le Comité recommande d'améliorer les estimations de la mortalité naturelle (M) et d'envisager le développement d'un vecteur de mortalité naturelle M par âge pour toutes les espèces d'istiophoridés.

- Le Comité recommande un examen approfondi des indices d'abondance du makaire bleu, du makaire blanc et du voilier, y compris une définition claire de la prise utilisée (débarquée uniquement, débarquée et rejetée), de la définition de l'effort de pêche, de la source des données (carnet de pêche, programmes d'observateurs, autres), et si la prise inclut des makaires blancs strictement identifiés par opposition au makaire épée. Cela devrait également inclure les facteurs potentiels susceptibles d'affecter la capturabilité dans les pêcheries ciblées et les pêcheries de prises accessoires. Le Comité recommande également d'explorer la possibilité d'estimer une CPUE palangrière multi-flottilles, comme cela a déjà été fait pour d'autres espèces de l'ICCAT, afin de résoudre les tendances conflictuelles des CPUE auxquelles le Comité a été confronté lors des évaluations des stocks d'istiophoridés.

18.2.5 Thon rouge

- Afin de soutenir un processus piloté par l'IA pour la collecte et le stockage des mesures de longueur lors du premier transfert de thon rouge (« Projet d'amendement de la Recommandation 25-04 » [IMM_03/i2026]), le SCRS recommande que la Commission envisage de mettre en place un groupe technique qui inclurait le SCRS et d'autres organes pertinents de la Commission (PWG) en vue de développer les critères et spécifications techniques requis en vertu du paragraphe 173 de la Rec. 25-04 pour l'évaluation de systèmes basés sur l'IA lors du premier transfert/de la mise en cage.

- Constatant que des données importantes de taille de la tâche 2 (ST-04) issues de la pêcherie de senneurs en Méditerranée n'ont pas été déclarées dans les délais impartis, le Comité réaffirme la nécessité pour les CPC de se conformer aux obligations en matière de transmission des données adoptées par la Commission. Le Comité a également reconnu que certaines CPC, mais pas toutes, ont transmis leurs données de taille obtenues lors des opérations dans les fermes (ST-06) et les a encouragées à poursuivre leur collaboration avec le Secrétariat afin de garantir que ces données sont fournies en temps utile pour les évaluations des stocks.

18.2.6 Requins

- Le Comité a l'intention de continuer à travailler sur les deux MSE pour le requin peau bleue (stocks de l'Atlantique Nord et de l'Atlantique Sud) pour la période 2027-2029. Plus précisément, pour 2027, l'équipe technique travaillera sur le conditionnement des modèles opérationnels (OM) à l'aide de séries temporelles actualisées (en utilisant la même structure de flottille que lors de la dernière évaluation), dans le but d'élaborer le jeu définitif d'OM pour la MSE. Afin de faire avancer ces travaux, le Comité recommande à la Commission de définir des objectifs de gestion pour les stocks de requins peau bleue de l'Atlantique Nord et de l'Atlantique Sud, notamment en précisant clairement au Comité l'intérêt de traiter les interactions entre les espèces cibles et les espèces capturées accidentellement dans la MSE, tout en conservant un cadre fondé sur un stock unique.

- Le Comité a souligné l'importance d'améliorer les statistiques et les évaluations des requins en Méditerranée et a recommandé d'en faire une priorité. Pour 2027, le Comité recommande de se concentrer en priorité sur le requin peau bleue, mais aussi de commencer à collecter des données sur les autres espèces. Les projets concrets pour 2027 consistent à mener une évaluation des stocks de requin peau bleue de la Méditerranée, ce qui comprend l'organisation d'une réunion de préparation des données visant à évaluer les données et les modèles pouvant être utilisés, ainsi qu'une réunion d'évaluation des stocks.

18.2.7 Thonidés mineurs

- Le prélèvement d'échantillons constitue la base des travaux ; à cette fin, constatant que le prélèvement et l'analyse des échantillons constituent la base des travaux biologiques du Groupe d'espèces sur les thonidés et que certains des principaux pêcheurs de thonidés mineurs ne fournissent pas d'échantillons à l'ICCAT, le Comité recommande que la Commission prenne note de ces défis et charge le Secrétariat d'adresser une demande officielle aux CPC concernées afin qu'elles mettent des échantillons de thonidés mineurs à la disposition des coordinateurs du Programme annuel sur les thonidés mineurs (SMTYP).

- Le Comité a réitéré ses vives préoccupations concernant les lacunes persistantes dans la base de données statistiques de l'ICCAT sur la pêche, ainsi que la disponibilité des échantillons biologiques nécessaires à la réalisation des études requises pour une évaluation adéquate des stocks des thonidés mineurs. En particulier, le Comité s'est inquiété du fait que les captures de thonidés mineurs, bien qu'ayant une très grande importance sociale en tant que source de protéines pour les communautés côtières, sont systématiquement sous-déclarées à l'ICCAT et que les connaissances sur leur écologie et leur biologie sont limitées. Ce fait est dû à de nombreuses raisons qui rendent leur surveillance très difficile, notamment : la nature artisanale de nombreuses pêcheries ; la grande dispersion géographique et l'éloignement des sites de débarquement ; la couverture limitée ou l'absence complète de programmes de surveillance nationaux, qui donnent souvent la priorité aux espèces à plus forte valeur commerciale ; le manque d'expertise technique en matière d'identification des espèces et de protocoles d'échantillonnage ; et l'insuffisance des fonds de l'ICCAT disponibles pour aider les pays en développement à renforcer leurs systèmes de surveillance. Compte tenu de ces difficultés, le Comité a recommandé :

    - de programmer une discussion spécifique afin d'explorer les stratégies pour aborder cette question, dans le but de développer un plan à long terme pour améliorer la collecte de données sur les pêcheries de thonidés mineurs en Méditerranée, en particulier le long de la côte nord-africaine, dans l'Atlantique Est et le golfe du Mexique ;

    - que les scientifiques du SCRS poursuivent les activités de récupération et de collecte de données historiques et présentent les résultats sous forme de documents SCRS au Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs et au Sous-comité des statistiques, dans le but d'améliorer les activités planifiées liées aux prochaines évaluations des stocks ; et

- Des études génétiques récentes ont permis d'identifier deux groupes de BON : le groupe 1 (Côte d'Ivoire, Sénégal, Maroc) et le groupe 2 (UE-Portugal et UE-Espagne, ainsi que la Tunisie), la position de UE-Malte par rapport à ces groupes restant encore incertaine. Une distinction au niveau de l'espèce a également été confirmée entre le LTA du Nord (UE-Portugal, Tunisie) et le LTA du Sud ; une analyse plus approfondie a révélé une hétérogénéité entre le Sénégal et la Côte d'Ivoire, ainsi que des différences mineures entre l'UE-Malte et le groupe comprenant l'UE-Portugal et l'UE-Espagne. L'intégration de ces conclusions dans le Manuel de l'ICCAT devrait être assurée par un petit groupe d'experts, en coordination avec le Secrétariat, en 2027.

18.2.8 Espadon

Le Comité a reconnu l'utilisation croissante de la ligne de piégeage dans les pêcheries palangrières d'espadon et a recommandé les actions suivantes pour aborder cette question :

- Les CPC devraient mettre en œuvre des mesures permettant d'enregistrer l'utilisation de ce nouvel engin dans leurs carnets de pêche et leurs bases de données des pêcheries.

- Les CPC et le SCRS devraient mener des travaux pour comprendre dans quelle mesure cet engin est actuellement utilisé, et plus précisément, la première année où cet engin est entré dans la pêcherie et les captures historiques associées ; la zone (Atlantique, Méditerranée ou les deux) ; les flottilles qui utilisent cet engin ; le nombre de navires qui l'utilisent ; s'il est utilisé tout seul ou conjointement avec la palangre et, dans ce cas, dans quelle proportion.

- Les CPC et le SCRS devraient mener des travaux d'analyse des CPUE spécifiques à cet engin tant pour les espèces cibles que pour les espèces non ciblées.

Le Comité a rappelé qu'il était important que le Comité comprenne quelles sont les données et la méthodologie utilisées par les CPC pour estimer les rejets morts et vivants. Le Comité a rappelé aux CPC qui n'ont pas encore présenté de documentation ou qui n'ont pas fourni d'informations suffisantes à cet effet qu'elles sont tenues de le faire. Les auteurs de la procédure d'estimation sont invités à consulter la procédure d'examen et la liste de contrôle figurant à l'annexe 1 du Rapport de la deuxième réunion intersessions du Sous-comité des statistiques qui sera publié dans le Recueil de documents scientifiques de l'ICCAT 83 (9).

18.2.9 Thonidés tropicaux

Recommandations à la Commission

- La Commission pourrait envisager de déterminer comment les navires de pêche autorisés d'une longueur ≥ 20 m pourraient améliorer la déclaration de leurs activités en diffusant en continu des données AIS statiques précises et complètes, comprenant notamment le numéro de l'OMI (le cas échéant), le MMSI, l'IRCS et le nom sous lequel le navire est enregistré, en complément des données VMS transmises par les CPC.

18.2.10 Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM)

- Les groupes d'espèces du SCRS testeront la facilité d'utilisation du projet de liste de contrôle pour l'évaluation des méthodes d'estimation des prises accessoires et collaboreront avec le WGSAM afin d'affiner davantage cette liste.

- En 2027, le WGSAM devrait envisager d'organiser, en 2028, un atelier consacré à la dynamique des populations non stationnaires dans le cadre de l'évaluation des stocks et de la MSE en période de changement climatique, en invitant des experts de l'ICCAT et d'autres organisations.

18.2.11 Groupe de travail ad hoc sur la coordination des informations de marquage

Recommandations au SCRS et au Secrétariat

- Le Groupe a convenu de l'importance de réactiver et de maintenir son activité plus régulièrement, dans le but de fournir une plateforme de coordination entre les différentes activités de marquage menées par les Groupes d'espèces et le Secrétariat de l'ICCAT.

- Il a été souligné que les activités de marquage restent des outils précieux pour aborder plusieurs aspects biologiques et écologiques intéressant le SCRS et les différents groupes de travail. En outre, il a été mentionné qu'une étape importante pourrait être de coordonner les activités de marquage avec d'autres techniques modernes et complémentaires telles que la génomique et le marquage-recapture des spécimens étroitement apparentés (CKMR).

19. Réponses aux requêtes de la Commission

Sous-comité des statistiques

19.1 Le SCRS donnera son avis à la Commission sur le caractère pertinent de la démarche alternative proposée par les CPC, Rec. 16-14, paragraphe 4b

Contexte : *4 b) Nonobstant le paragraphe a), pour les navires inférieurs à 15 mètres pour lesquels il existe une préoccupation inhabituelle au niveau de la sécurité, empêchant le déploiement d'un observateur à bord de l'embarcation, une CPC pourrait avoir recours à une démarche de suivi scientifique alternative qui permettrait la collecte de données équivalentes à celles spécifiées dans la présente recommandation, de façon à garantir une couverture comparable. Dans ces cas, la CPC souhaitant adopter cette démarche alternative devra en présenter des informations détaillées au SCRS à des fins d'évaluation. Le SCRS donnera son avis à la Commission sur le caractère pertinent de la démarche alternative pour remplir les obligations de collecte de données énoncées dans la présente Recommandation. Les démarches alternatives mises en œuvre en vertu de la présente disposition devront faire l'objet de l'approbation de la Commission lors de la réunion annuelle, avant leur mise en œuvre.*

Le Sous-comité des statistiques a examiné les informations fournies par les Groupes d'espèces en réponse à la demande de la Commission formulée au titre de la Rec. 16-14, paragraphe 4(b).

En 2026, les informations fournies étaient insuffisantes pour permettre au SCRS d'évaluer la pertinence d'autres approches de suivi scientifique au titre de cette disposition. Le Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs a également examiné les résultats présentés dans Coelho *et al.*, 2026, SCRS/2026/082 ; toutefois, aucune espèce de thonidés mineurs n'ayant été identifiée dans ce document, aucune conclusion spécifique n'a pu être tirée concernant ces espèces.

Les Groupes d'espèces sur le thon rouge et sur les requins ont indiqué qu'aucun document n'avait été présenté en 2026 permettant l'évaluation d'approches alternatives en vertu de la Rec. 16-14. De même, aucune autre méthode de suivi n'a été présentée au Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux. Ce dernier a toutefois pris note des travaux en cours menés par le sous-groupe technique du SCRS sur les systèmes de surveillance électronique (EMS) visant à élaborer des normes minimales EMS pour les petits navires, travaux qui pourraient s'avérer pertinents pour le développement futur d'autres méthodes de surveillance.

19.2 La Norvège demande une exemption partielle à l'obligation de soumission de la feuille de contrôle de la mise en œuvre des mesures s'appliquant aux requins de l'ICCAT, Rec. 18-06, paragraphe 3

Contexte : *La Norvège demande une exemption partielle à l'obligation de soumission de la feuille de contrôle de la mise en œuvre des mesures s'appliquant aux requins de l'ICCAT, en vertu de la Rec. 18-06, paragraphe 3, conformément à la procédure adoptée dans le COC_328/2025. La Norvège pratique une seule pêche ciblant les thonidés et les espèces apparentées dans la zone de la Convention, à savoir la pêche à la senne, à la palangre et à la canne et au moulinet de thon rouge de l'Atlantique, exercée dans la Zone économique exclusive norvégienne entre 59,8°N et 64,3°N. Trois espèces figurant sur la liste de l'ICCAT des élasmobranches océaniques, pélagiques et grands migrateurs ont été recensées dans les pêcheries norvégiennes ; toutes ont été capturées à l'aide d'engins non utilisés dans la pêche au thon rouge. La Norvège demande donc une exemption limitée à six Recommandations concernant des espèces dont l'aire de distribution ne s'étend pas à la zone de pêche, et continuera à remplir intégralement la feuille de contrôle pour toutes les autres.*

Conformément à la procédure adoptée dans le document « Réponse du SCRS concernant l'exemption à la présentation de la feuille de contrôle s'appliquant aux requins » [COC_328/2025], la Norvège a présenté au SCRS le document Mjørlund 2026 (SCRS/2026/257) qui comporte des informations détaillées sur les zones d'opération de ses pêcheries relevant de l'ICCAT ainsi que des informations sur les interactions enregistrées entre les requins figurant sur la liste de l'ICCAT et les navires norvégiens au cours de la période 2015-2026. Sur la base des informations présentées, le Comité comprend que la demande de la Norvège d'une exemption partielle à la Rec. 23-11, à la Rec. 25-08, à la Rec. 10-07, à la Rec. 10-08, à la Rec. 11-08 et à la Rec. 09-07 est bien fondée et est donc acceptée.

Conformément à la procédure adoptée, l'exemption partielle sera valide pour la période 2027–2031. Toutefois, la Norvège devra confirmer tous les ans dans son rapport annuel qu'aucun changement ne s'est produit dans ses pêcheries.

Afin de renouveler l'exemption, la Norvège devra présenter une nouvelle demande en 2031 pour une autre période de cinq ans.

Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires

19.3 Le SCRS devrait examiner la pertinence de la délimitation Sud de cette aire géographique et formuler un avis à la Commission en 2023, Rec. 22-12, paragraphe 6

Contexte :

a) Les paragraphes 1 à 3 ne devront pas s'appliquer aux navires opérant uniquement au Nord de 55 degrés de latitude N ou au Sud de 35 degrés de latitude Sud (c'est-à-dire principalement en dehors de l'aire géographique des tortues marines de l'Atlantique).

b) En mer Méditerranée,

i. le paragraphe 1 ne devra pas s'appliquer à ce stade.
ii. les paragraphes 2 et 3 ne devront pas s'appliquer à la période allant de 2023 à 2025.

Le SCRS devrait examiner la pertinence de la délimitation Sud de cette aire géographique et formuler un avis à la Commission en 2023.

Le Comité a estimé que la réponse avait déjà été fournie et qu'il convenait donc de considérer que la question avait reçu une réponse.

19.4 Il est demandé au SCRS de revoir périodiquement les dispositions de cette mesure en ce qui concerne l'écologie spatio-temporelle des tortues marines, notamment leurs interactions et la mortalité associée à ces pêcheries, Rec. 22-12 paragraphe 7

Contexte ***:*** *À la lumière des potentiels impacts du changement climatique sur les pêcheries de l'ICCAT, y compris sur les stocks ciblés et les espèces accessoires, il est demandé au SCRS de revoir périodiquement les dispositions de cette mesure en ce qui concerne l'écologie spatio-temporelle des tortues marines, notamment leurs interactions et la mortalité associée à ces pêcheries.*

Le Comité mène actuellement des travaux collaboratifs tant dans l'océan Atlantique que dans la mer Méditerranée afin de recueillir des informations supplémentaires sur l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines. Une fois ce travail achevé, il pourrait permettre de répondre à cette demande.

19.5 Le SCRS devra évaluer les informations disponibles sur l'utilisation des restrictions et des fermetures de pêche spatio-temporelles dans les zones où il existe un risque plus élevé d'interaction avec les tortues de mer, et conseillera la Commission, le cas échéant, Rec. 22-12, paragraphe 10

Contexte ***:*** *Le SCRS devra évaluer les informations disponibles sur l'utilisation des restrictions et des fermetures de pêche spatio-temporelles dans les zones où il existe un risque plus élevé d'interaction avec les tortues marines, et conseiller la Commission, le cas échéant.*

Le Comité s'efforce de déterminer l'état des tortues au moment de leur capture dans certaines pêcheries relevant de l'ICCAT, afin d'établir un lien entre celui-ci et leurs zones de répartition. Cet objectif devrait être atteint d'ici 2027.

19.6 Le SCRS, dans la mesure du possible, élaborera de nouvelles directives de meilleures pratiques aux fins de la manipulation et de la libération en toute sécurité des cétacés, en tenant compte des directives pertinentes déjà élaborées par les organisations internationales pertinentes, Rés. 23-15, paragraphe 4

Contexte : *La Commission demande que le SCRS, dans la mesure du possible, élabore de nouvelles directives de meilleures pratiques aux fins de la manipulation et de la libération en toute sécurité des cétacés capturés en association avec les pêcheries de l'ICCAT, en tenant compte des directives pertinentes déjà élaborées par les organisations internationales pertinentes, et que ces directives soient présentées à la réunion annuelle de 2025 aux fins de leur examen et adoption par la Commission.*

Le Comité a inscrit dans son plan de travail pour 2027 l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques pour la manipulation et la remise à l'eau en toute sécurité des cétacés capturés dans le cadre des pêcheries de l'ICCAT.

19.7 Le SCRS devrait étudier des exemples pratiques de la façon dont la biodiversité marine peut être conservée d'une manière compatible avec la conduite d'une pêche responsable et durable, y compris d'autres mesures de conservation efficaces par zone (« OECM », selon les sigles anglais), en tant que mesures complémentaires ou alternatives aux autres approches par zone, Rés. 23-23

Contexte :

- *Le Secrétariat devrait collaborer avec le SCRS afin d'évaluer la possibilité que le SCRS fournisse une expertise et un avis concernant la mise en œuvre des instruments, et d'explorer les moyens par lesquels la charge de travail du SCRS pourrait intégrer cette nouvelle tâche ;*

- *Le SCRS devrait étudier des exemples pratiques de la façon dont la biodiversité marine peut être conservée d'une manière compatible avec la conduite d'une pêche responsable et durable, y compris d'autres mesures de conservation efficaces par zone (« OECM », selon les sigles anglais), en tant que mesures complémentaires ou alternatives aux autres approches par zone ;*

- *Les CPC, le SCRS et le Secrétariat devraient faire régulièrement rapport à la Commission sur les progrès réalisés à cet égard.*

Le Comité a reconnu que, compte tenu du contexte général de cette demande spécifique, des précisions supplémentaires de la part de la Commission seraient nécessaires quant à ce qu'il est précisément demandé au SCRS et à la Sous-comité de faire.

Germon

19.8 Le SCRS devra évaluer la survenance de circonstances exceptionnelles (EC) et la Commission devra agir conformément au Protocole de circonstances exceptionnelles figurant à l'annexe 2, Rec. 21-04, paragraphe 4

Contexte **:** *Le SCRS devra évaluer la survenance de circonstances exceptionnelles (EC) et la Commission devra agir conformément au Protocole relatif aux circonstances exceptionnelles figurant à l'annexe 2.*

Conformément au protocole de circonstances exceptionnelles (EC) pour le germon de l'Atlantique Nord figurant dans la Rec. 21-04, les indicateurs relatifs à la capture, à la CPUE, à la biomasse relative et à la mortalité par pêche relative ont été révisés.

Depuis l'adoption de la MP, les captures ont été inférieures au TAC toutes les années, sauf en 2019, où celui-ci a été dépassé de 3,5% (**figure 19.8.1**).

Les séries actualisées de CPUE se situent dans le centile 2,5-97,5 des valeurs de la CPUE standardisée utilisées pour effectuer les simulations en boucle fermée dans la MSE. La seule exception est la valeur de 2018 de la CPUE des canneurs espagnols, qui est légèrement supérieure aux valeurs utilisées dans la MSE (**figure 19.8.2**).

La MP adoptée a fait l'objet d'une nouvelle exécution en 2026. La biomasse relative du stock et la mortalité par pêche de la MP réexécutée ont été comparées à la gamme de valeurs des centiles 2,5 et 97,5 pour n'importe quelle année de la gamme de valeurs des centiles 2,5 et 97,5 pour n'importe quelle année produite par le modèle de production de la MP acceptée pendant les tests de la MSE (**figures 19.8.3, 19.8.4**). Les estimations s'inscrivent dans les valeurs (intervalle de confiance (IC) de 95%) estimées dans les simulations de la MSE.

En résumé, le Comité a conclu qu'aucune circonstance exceptionnelle n'avait été identifiée empêchant l'application de la MP adoptée pour établir le TAC pour la période 2027-2029.

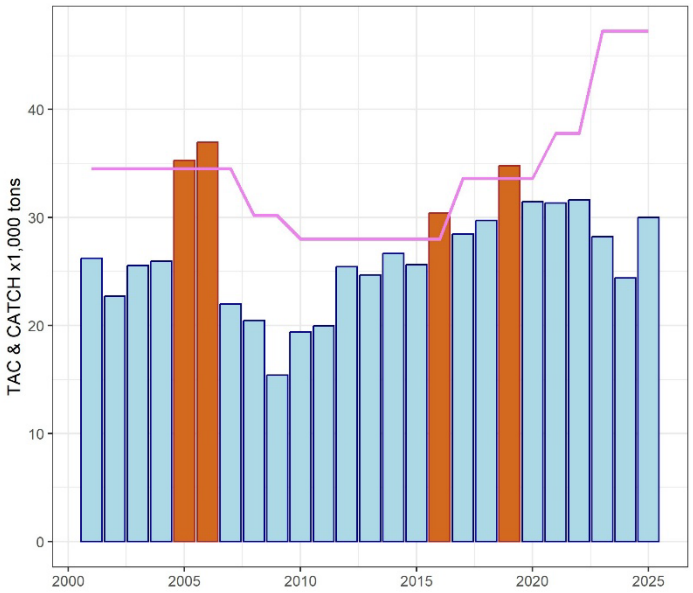


Figure 19.8.1. Captures déclarées de germon du Nord (tâche 1NC, barres) et TAC (ligne continue). Les barres brunes indiquent les années où les captures ont dépassé le TAC. Il convient de noter que le TAC établi avec la règle de contrôle de l'exploitation ou la MP pour le germon du Nord a commencé en 2018.

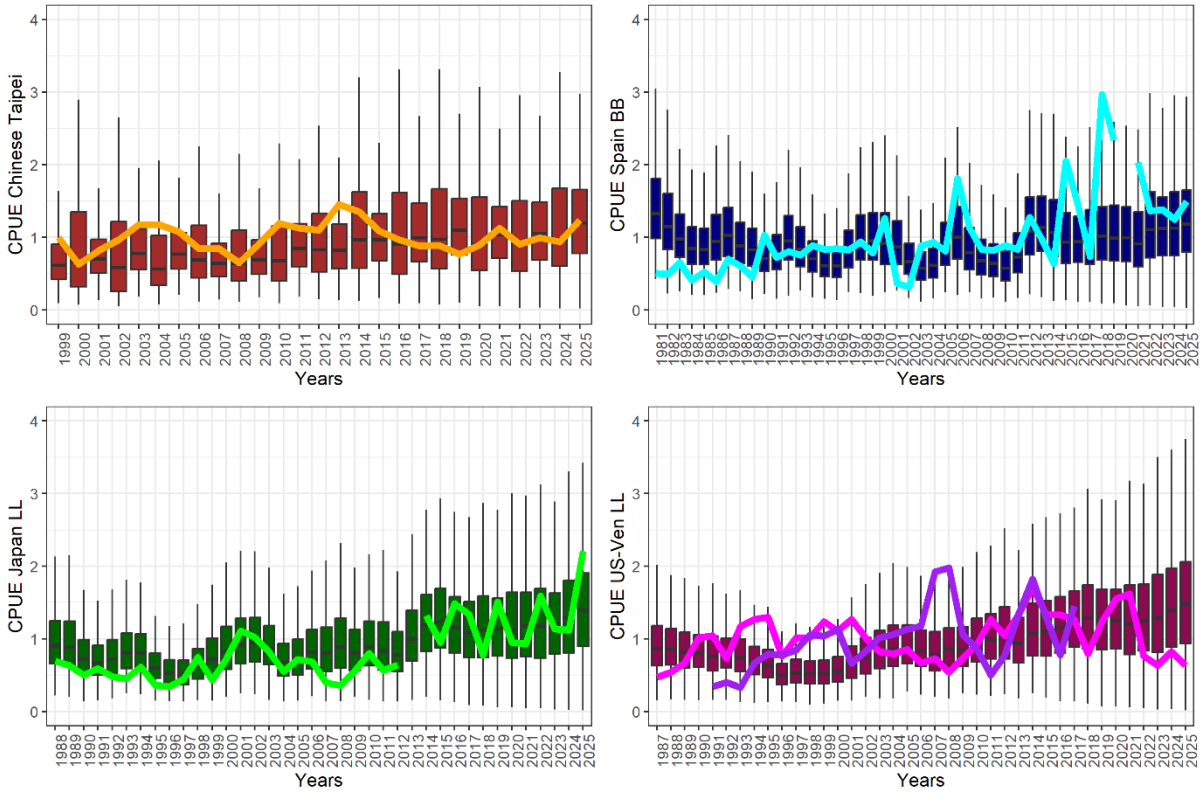


Figure 19.8.2. Trajectoires de CPUE simulées dans la MSE (diagrammes en boîte à moustaches) et CPUE standardisées (ligne continue) disponibles en 2026.

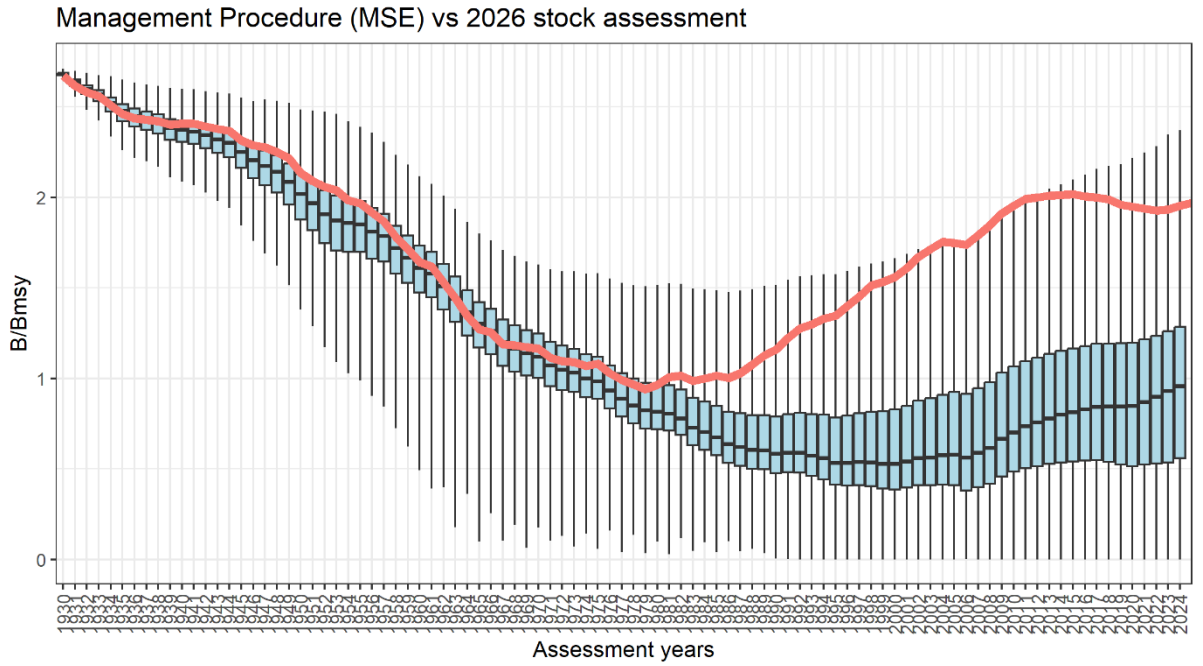


Figure 19.8.3. Biomasse relative (B/B_{PME}) estimée dans les PM de la MSE (diagramme en boîte à moustaches, les boîtes représentent les IC de 50% et les moustaches les IC de 95%) et estimations du modèle de MP de 2026 (ligne continue).

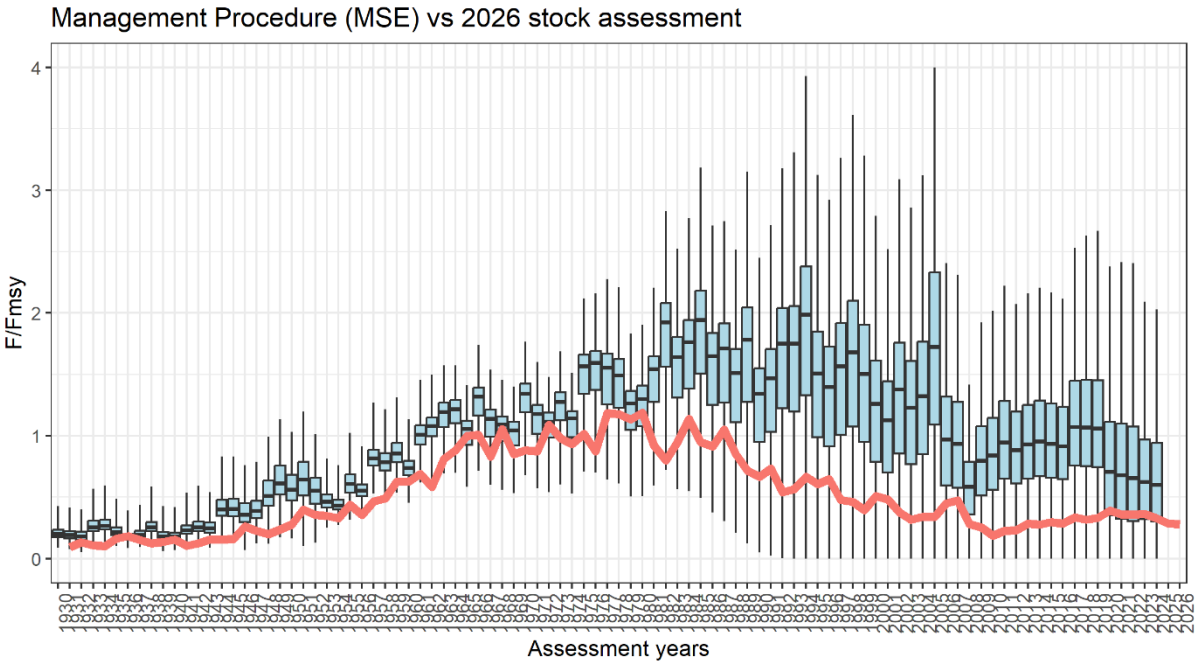


Figure 19.8.4. Mortalité par pêche relative (F/F_{PME}) estimée dans les MP de la MSE (diagramme en boîte à moustaches, les boîtes représentent les IC de 50% et les moustaches les IC de 95%) et estimations du modèle de MP de 2026 (ligne continue).

19.9 Le SCRS devra poursuivre le développement d'un nouveau cadre de MSE afin de soutenir l'éventuelle adoption d'une nouvelle MP par la Commission au plus tard en 2026 et de l'établissement d'un TAC pour la période de gestion 2027-2030, Rec. 21-04, paragraphe 18

Contexte : *Le SCRS devra poursuivre le développement d'un nouveau cadre de MSE afin de soutenir l'éventuelle adoption d'une nouvelle MP par la Commission au plus tard en 2026 et de l'établissement d'un TAC pour la période de gestion 2027-2030.*

À cet égard, il est également demandé au SCRS d'explorer la possibilité de définir des indices de CPUE supplémentaires potentiels, afin de compléter ceux déclarés à l'appendice A de l'annexe 1, ainsi que d'émettre un avis sur la façon dont les éventuels changements environnementaux seront pris en compte dans le développement de ce cadre.

La MP adoptée pour le germon du Nord (Rec. 21-04) a été réexécutée ; cela s'est traduit par un TAC de 50.000 t pour la période 2027-2029.

Nouveau cadre de la MSE

Le nouveau cadre d'évaluation de la stratégie de gestion (MSE) s'appuie sur l'évaluation de référence des stocks de 2023 et sur les évolutions méthodologiques qui ont suivi, qui ont été discutées par le SCRS. Les détails techniques, notamment les modèles opérationnels (OM) et les procédures de gestion potentielles (CMP), sont présentés dans Urtizberea *et al*., (SCRS/2026/190), ainsi que dans le document de spécification des essais (TSD) et dans l'application Shiny (FLBEIA Shiny App).

En raison de modifications apportées au cadre de la MSE, la MP adoptée a dû être légèrement révisée. Par souci de clarté, on utilise le terme « MP mise à jour » pour désigner cette version actualisée de la MP adoptée en vertu de la Rec. 21-04.

Les essais réalisés dans le contexte du cadre de la nouvelle MSE indiquent que la MP actualisée devrait permettre d'atteindre les objectifs de gestion en matière d'état et de sécurité du stock (**tableau 19.9.2**, **figure 19.9.1**). Les tests de robustesse simulant les impacts potentiels du changement climatique, notamment une baisse du recrutement et une variabilité accrue de celui-ci, ont également montré des résultats satisfaisants (**figure 19.9.2**). Dans ces scénarios, la MP actualisée a réagi à la baisse significative

(20%) du recrutement en réduisant le total admissible des captures (TAC), préservant ainsi l'état et la sécurité des stocks.

La nouvelle MSE a été utilisée pour évaluer les performances de sept CMP, parmi lesquelles figuraient des variantes de la MP actualisée assorties d'une contrainte de stabilité supplémentaire (±10 %) ou d'un taux de mortalité par pêche cible (F_{PME}) plus élevé, ainsi que des CMP empiriques basées sur le ratio de capture par unité d'effort (CPUE) ou sur une approche de capture pseudo-constante (**tableau 19.9.1**).

Tableau 19.9.1. Code et description des sept CMP évaluées en 2026.

Code	***Type***	***Description***
25%_F0,8_B1	Reposant sur des modèles	MP actualisée : TAC issu d'une HCR reposant sur des modèles : F_tgt=0,8*F_{PME}, B_thr=B_{PME}. Augmentation maximale de 25 % et diminution maximale de 20 % du TAC entre deux périodes de gestion consécutives. Le TAC ne peut dépasser 50.000 t
10%_F0,8_B1	Reposant sur des modèles	TAC issu d'une HCR reposant sur des modèles : F_tgt=0,8*F_{PME}, B_thr=B_{PME}. Changement maximal de 10 % du TAC entre deux périodes de gestion consécutives. Le TAC ne peut dépasser 50.000 t
25%_F1_B1	Reposant sur des modèles	TAC issu d'une HCR reposant sur des modèles : F_tgt= F_{PME}, B_thr= B_{PME}. Augmentation maximale de 25 % et diminution maximale de 20 % du TAC entre deux périodes de gestion consécutives. Le TAC ne peut dépasser 50.000 t
10%_F1_B1	Reposant sur des modèles	TAC issu d'une HCR reposant sur des modèles : F_tgt= F_{PME}, B_thr= B_{PME}. Changement maximal de 10 % du TAC entre deux périodes de gestion consécutives. Le TAC ne peut dépasser 50.000 t
15%_PCCatch	Empirique	Le TAC reste inchangé (42.000 t) si l'indice combiné dépasse la valeur de référence. Changement maximal de 15 % du TAC entre deux périodes de gestion consécutives. Le TAC ne peut pas dépasser 42.000 t.
10%_Emp_W	Empirique	TAC issu d'une HCR empirique (ratio d'indice combiné). Changement maximal de 10 % du TAC entre deux périodes de gestion consécutives. Le TAC ne peut dépasser 50.000 t
25%_Emp_W	Empirique	TAC issu d'une HCR empirique (ratio d'indice combiné). Augmentation maximale de 25 % et diminution maximale de 20 % du TAC entre deux périodes de gestion consécutives. Le TAC ne peut dépasser 50.000 t

Les sept CMP devraient toutes atteindre les objectifs de gestion actuels (**figure 19.9.1**), ce qui laisse la possibilité de choisir une autre CMP en fonction des indicateurs de performance relatifs à l'état du stock, à la sécurité, à la production et à la stabilité. Le **tableau 19.9.2** résume ces compromis ; des résultats plus détaillés sont disponibles dans l'application Shiny (FLBEIA Shiny App). La **figure 19.9.2** présente les tendances prévues de l'état des stocks dans le cadre d'un scénario de réduction de 20 % du recrutement (scénario de robustesse).

Tableau 19.9.2. Performance des 7 CMP évaluées en 2026 selon l'ensemble de référence des OM. Les indicateurs comprennent la PGK (probabilité de se situer dans le quadrant vert du diagramme de Kobe sur une période de 30 ans), P_{Blim} (probabilité de se situer au-dessus du point de référence limite adopté (40 % de B_{PME})), Tsrt (moyenne du TAC pour les années 1 à 3), T_{med} (moyenne du TAC pour les années 5 à 10), T_{lon} (moyenne du TAC pour les années 15 à 30) et Tc (moyenne de la variation proportionnelle absolue (%) du TAC). Le TAC1 correspond au TAC résultant de l'application de chaque CMP pour la période 2027-2029. Les valeurs correspondent à la moyenne calculée sur l'ensemble des itérations des OM pour toutes les années de projection (2027-2057).

CMP	***PGK***	***PBlim***	***Tstr***	***Tmed***	***Tlon***	***Tc***	***TAC1***
25%_F0,8_B1	0,97	1	48.455	43.019	38.092	7	50.000
10%_F0,8_B1	0,96	1	48.695	44.202	37.671	6	50.000
25%_F1_B1	0,86	1	49.838	47.471	39.924	9	50.000
10%_F1_B1	0,84	1	49.853	47.994	39.651	6	50.000

15%_PCCatch	1	1	42.000	42.000	41.536	1	42.000
10%_Emp_W	0,96	1	49.594	43.168	39.370	7	46.306
25%_Emp_W	0,98	1	49.582	39.600	37.289	11	46.306

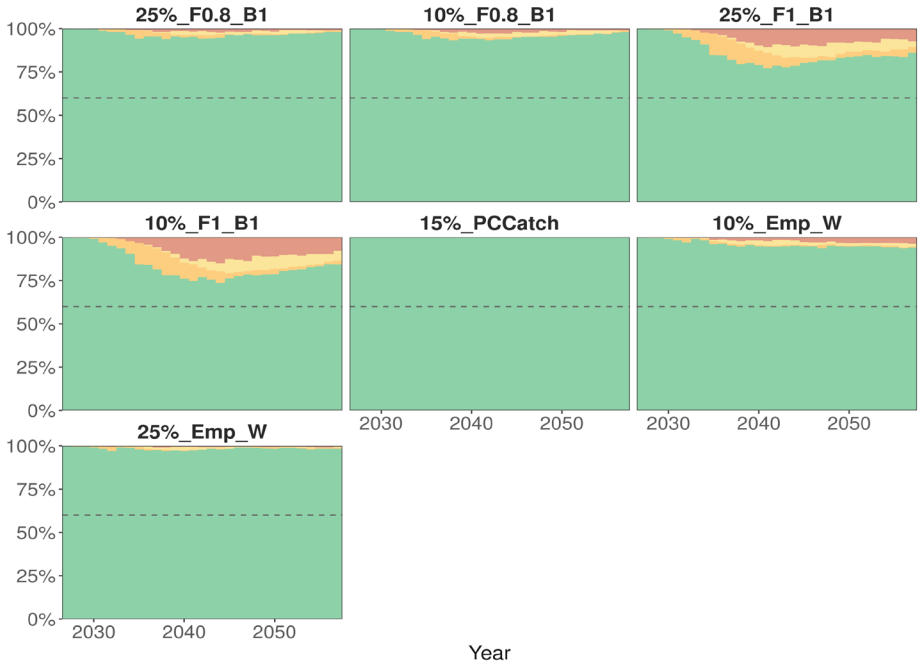


Figure 19.9.1. Série temporelle de l'état estimé du germon de l'Atlantique Nord selon les 7 CMP évaluées en 2026 dans le contexte du nouveau cadre de la MSE (ensemble de référence des modèles opérationnels). Pour chaque année, les couleurs indiquent la probabilité que le stock se situe dans chacun des quadrants de Kobe. La ligne pointillée indique que le stock a une probabilité de 60 % de se situer dans le quadrant vert du diagramme de Kobe.

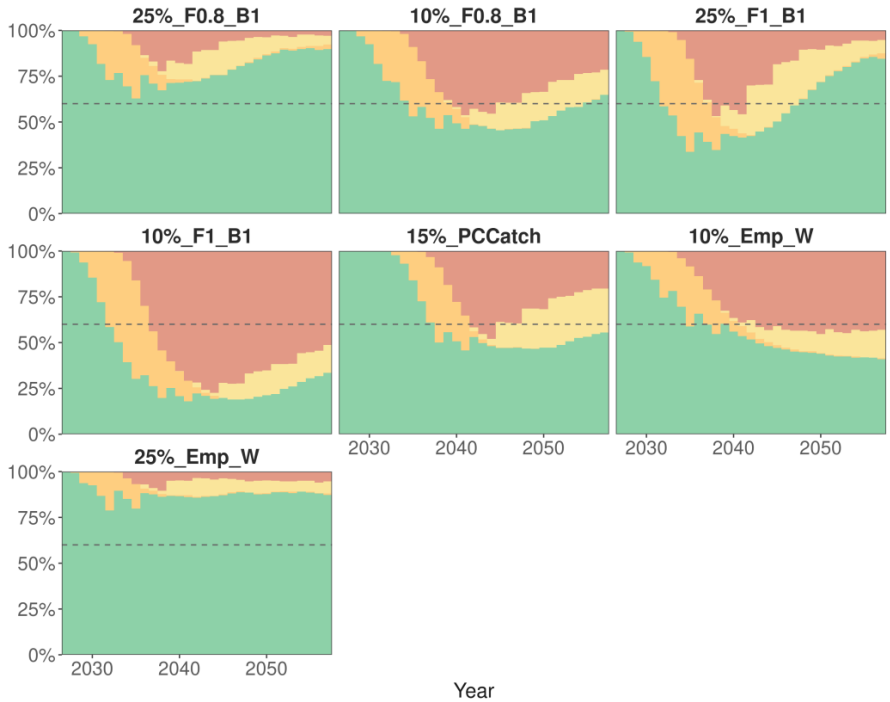


Figure 19.9.2. Série temporelle de l'état estimé du germon de l'Atlantique Nord selon les 7 CMP évaluées en 2026 dans le contexte du nouveau cadre de la MSE (test de robustesse dans un scénario prévoyant une baisse de 20 % du recrutement due au changement climatique). Pour chaque année, les couleurs indiquent la probabilité que le stock se situe dans chacun des quadrants de Kobe. La ligne pointillée indique que le

stock a une probabilité de 60 % de se situer dans le quadrant vert du diagramme de Kobe. Si la MP actualisée reposant sur des modèles, ou une version modifiée de celle-ci, est retenue, le Groupe recommande de mettre à jour les spécifications techniques de la MP figurant à l'appendice A de l'annexe 1 de la Rec. 21-04 afin de tenir compte des évolutions récentes des logiciels de modélisation de production (**tableau 19.3.3**) et des indices CPUE utilisés dans la dernière évaluation de référence (**tableau 19.9.4**). Les spécifications proposées sont les suivantes :

Tableau 19.9.3. Spécifications du modèle dynamique de la biomasse ; où « t » est l'année de l'itération de la procédure de gestion pour établir le TAC pour les années t+1, t+2 et t+3.

Logiciel	***Modèle***	***Séries de capture***
SPiCT	Modèle de production excédentaire	Début en 1930 Année finale : t-1

Tableau 19.9.4. Indices de CPUE et leurs années de départ ; où « t » est l'année de l'itération de la MP pour l'établissement du TAC pour les années t+1, t+2 et t+3.

Indice	***Première année***	***Année finale***
Palangriers du Venezuela	1991	2017
Palangriers des États-Unis Nord	1987	t-1
Palangriers des États-Unis Sud	1987	t-1
Fin de la série LL Nord du Taipei chinois	1999	t-1
Fin de la série LL Sud du Taipei chinois	1999	t-1
Fin de la série LL Nord du Japon	1988	2009
Fin de la série LL Sud du Japon	1988	t-1
Canneurs UE-Espagne	1981	t-1

19.10 Le SCRS fournira une évaluation actualisée de l'état du stock sur la base des données les plus récentes disponibles, Rec. 24-08, paragraphe 11

Contexte : *En 2026, ou lors de toute autre année ultérieure identifiée par le SCRS en 2025 en raison de limitations des données qui l'empêcheraient de poursuivre ses travaux, le SCRS devra fournir une évaluation actualisée de l'état du stock sur la base des données les plus récentes disponibles. Il devra évaluer l'efficacité de ce plan de rétablissement et formuler un avis sur de potentiels amendements aux diverses mesures incluses dans ce plan. Le SCRS devra formuler un avis à la Commission sur les caractéristiques appropriées de l'engin de pêche, la période de fermeture énoncée au paragraphe 9, ainsi que sur la taille minimale à mettre en œuvre pour le germon de la Méditerranée.*

Le Comité a rappelé que la dernière évaluation du stock de germon de la Méditerranée a été réalisée en 2024 sur la base de données allant jusqu'à 2022 et que, malgré les progrès récemment réalisés en matière de données de capture et de traitement de l'indice larvaire, des incertitudes majeures (captures historiques, caractéristiques du cycle vital de l'espèce) subsistent et continuent d'empêcher une nouvelle évaluation solide. Il conseillait donc que la prochaine évaluation complète ne soit pas programmée avant 2028, lorsque ces incertitudes majeures auront été dissipées.

Comme indiqué dans sa réponse de 2024 à la Commission (section 19.8 du *Rapport pour la période biennale, 2024-2025, Ière partie (2024), Vol. 2)*, le Comité a considéré que les modifications apportées aux engins de pêche apporteraient peu d'avantages, étant donné que la plupart des captures sont supérieures à la taille à la première maturité, et il a noté que les fermetures en automne-hiver adoptées en 2022 peuvent contribuer à réduire l'effort de pêche, même si leur effet ne peuvent pas encore être quantifié. En ce qui concerne la taille minimale, le Comité a réaffirmé qu'une telle mesure ne présenterait qu'un intérêt limité, voire nul, compte tenu de la composition actuelle des captures et entraînerait une mortalité potentiellement élevée des rejets. C'est en procédant à une évaluation complète du stock que l'on pourra évaluer au mieux l'efficacité du plan de rétablissement.

Istiophoridés

19.11 Le SCRS devra réviser la méthodologie statistique utilisée pour estimer les rejets morts et vivants et fournir un retour d'information aux CPC. Le SCRS devra également déterminer si un ou plusieurs ateliers de renforcement des capacités sont justifiés pour aider les CPC à se conformer à l'obligation de déclarer le nombre total de rejets vivants et morts, Rec. 19-05, paragraphe 16

Contexte : *En 2020, au plus tard, les CPC devront présenter au SCRS la méthodologie statistique utilisée pour estimer les rejets morts et vivants. Les CPC ayant des pêcheries artisanales et de petits métiers devront également fournir des informations sur leurs programmes de collecte de données.*

Le SCRS devra réviser ces méthodologies et, s'il détermine qu'une méthodologie n'est pas scientifiquement fondée, le SCRS devra fournir des observations pertinentes aux CPC concernées afin d'améliorer les méthodologies.

Le SCRS devra également déterminer si un ou plusieurs ateliers de renforcement des capacités sont justifiés pour aider les CPC à se conformer à l'obligation de déclarer le nombre total de rejets vivants et morts. Si tel est le cas, le Secrétariat de l'ICCAT, en coordination avec le SCRS, devrait commencer à organiser le ou les ateliers recommandés par le SCRS en 2021 en vue de les convoquer dès que possible.

En 2026, le Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM) (Anon., 2026h) a passé en revue un certain nombre de méthodologies d'estimation des rejets pour diverses espèces. Le WGSAM a proposé un cadre standardisé et une liste de contrôle diagnostique afin de faciliter l'évaluation des différentes méthodologies. En règle générale, le WGSAM a recommandé que la décision ou la recommandation finale concernant l'acceptation des estimations des prises accessoires pour une CPC donnée et un stock donné devrait être prise par les Groupes d'espèces. Le Comité a recommandé aux CPC de suivre la liste de contrôle adoptée, qui comprend les diagnostics et la validation (SCRS/2026/197).

Le Comité a rappelé qu'il était important que le Comité comprenne la méthodologie utilisée par les CPC pour estimer les rejets morts et vivants. Le Comité a rappelé aux CPC qui n'ont pas encore présenté de documents ou qui n'ont pas fourni d'informations suffisantes, conformément à la liste de contrôle adoptée par le Comité concernant les méthodes d'estimation des prises accessoires/rejets (vivants et morts), qu'elles étaient tenues de le faire.

Le SCRS a organisé des ateliers régionaux sur les statistiques des pêcheries de petits métiers en Afrique de l'Ouest et dans les Caraïbes et a mis en œuvre un projet pilote visant à améliorer les données sur le makaire bleu et l'albacore capturés par les pêcheries des Caraïbes. Les flottilles artisanales et de petits métiers ne rejettent pas souvent les istiophoridés étant donné que ces espèces sont retenues et débarquées à des fins de consommation locale. Dans la plupart des cas, les débarquements représentent la capture totale.

Ces dernières décennies, de nombreux navires sportifs ont remis à l'eau la plupart des istiophoridés capturés, mais la plupart de ces flottilles de pêche ne déclarent pas systématiquement les remises à l'eau ou les débarquements. Le ratio de remises à l'eau/débarquements de ces flottilles varie au fil du temps, selon les régions et selon que la pêche est pratiquée dans le cadre d'un tournoi.

Afin d'améliorer la qualité des données de débarquements et des rejets d'istiophoridés, il est recommandé de continuer à soutenir le projet collaboratif en cours entre les correspondants statistiques nationaux, les scientifiques nationaux et les experts en suivi de données de l'ICCAT. Le projet vise à améliorer les données des pêcheries sportives et de petits métiers sur les istiophoridés des Caraïbes et comporter les éléments suivants :

- Un examen approfondi des documents historiques sur les pêcheries sportives et de petits métiers capturant des espèces de l'ICCAT, notamment des istiophoridés.
- Un examen des systèmes nationaux de gouvernance en lien avec les pêcheries de l'ICCAT.
- Des entretiens avec les principaux participants impliqués dans la gouvernance, les opérations et le suivi des pêcheries.
- Une assistance technique pour améliorer la conception, le suivi et l'estimation statistique de la capture, des rejets et de l'effort de pêche.

– L'amélioration de la collecte des échantillons biologiques.

Afin de renforcer les capacités en matière d'estimation des rejets morts et vivants, le Comité appuie la poursuite du développement et l'utilisation de l'outil d'estimation des prises accessoires (BYET). Le WGSAM identifie la capacité à estimer les prises accessoires et les rejets au niveau statistique de l'ICCAT (déclaration de la tâche 1). Le WGSAM a également convenu de poursuivre les activités de renforcement des capacités en 2027, et il prévoit également un atelier de formation en décembre 2026. Le Comité encourage les CPC à tirer parti de cette formation et des formations à venir afin d'améliorer leur capacité à estimer et à déclarer les rejets de spécimens vivants et morts.

19.12 Le SCRS devra évaluer l'exhaustivité des soumissions de données des tâches 1 et 2, y compris des estimations du nombre total de rejets morts et vivants, et déterminer la viabilité d'estimer les mortalités par pêche dues aux pêcheries industrielles (y compris de palangriers et de senneurs), aux pêcheries artisanales et aux pêcheries récréatives, Rec. 19-05, paragraphe 17

Contexte ***:*** *Le SCRS devra évaluer l'exhaustivité des soumissions de données des tâches 1 et 2, y compris des estimations du nombre total de rejets morts et vivants, et déterminer la viabilité d'estimer les mortalités par pêche dues aux pêcheries industrielles (y compris de palangriers et de senneurs), aux pêcheries artisanales et aux pêcheries récréatives. Si, après avoir mené cette évaluation, le SCRS détermine qu'il existe des lacunes importantes dans la déclaration des données, il devrait explorer des méthodes permettant d'estimer le niveau des captures non déclarées à inclure dans les futures évaluations des stocks afin de renforcer la base sur laquelle il fournira des avis de gestion à la Commission.*

Une présentation a été fournie au Comité en ce qui concerne le tableau de bord en ligne « BLUE / RED » du catalogue de données du SCRS et les CPC ont été invitées à consulter ce tableau de bord et à donner la priorité aux améliorations des données en vue des futures évaluations des istiophoridés.

19.13 Le SCRS devra poursuivre ses travaux pour améliorer davantage les initiatives de collecte des données dans le cadre de l'EPBR afin de solutionner les problèmes de lacunes en matière de données que connaissent ces pêcheries, notamment les pêcheries artisanales des CPC en développement, afin d'éclairer les futures décisions de la Commission, Rec. 19-05, paragraphe 18

Contexte : *Le SCRS devra poursuivre ses travaux pour améliorer davantage les initiatives de collecte des données dans le cadre du Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés afin de solutionner les problèmes de lacunes en matière de données que connaissent ces pêcheries, notamment les pêcheries artisanales des CPC en développement, afin d'éclairer les futures décisions de la Commission.*

Le Comité a poursuivi ses travaux dans le cadre du programme EPBR, avec pour objectifs de maintenir et de renforcer cet axe de recherche afin d'améliorer la qualité des données et de contribuer à la formulation de l'avis scientifique concernant les istiophoridés. Pour plus d'informations, veuillez-vous reporter aux points 13.4 (résumé de l'EPBR) et 17.1.5 (plan de travail 2027) du présent rapport.

19.14 Le SCRS devra étudier les changements techniques potentiels de l'engin terminal et des pratiques de pêche qui pourraient réduire les prises accessoires et leur mortalité. Concevoir et mettre en œuvre une ou plusieurs études pour comparer les effets de la forme et de la taille des hameçons sur les taux de capture, Rec. 19-05, paragraphe 21

Contexte : *Le SCRS devra, en collaboration avec les CPC, étudier les changements techniques potentiels à l'engin terminal (tels que la forme de l'hameçon, la taille de l'hameçon, le type de bas de ligne, etc.) et les pratiques de pêche (par exemple, le moment, le temps d'immersion, les appâts, les profondeurs, les zones) qui pourraient réduire les prises accessoires et la mortalité de celles-ci (à bord du navire et après la remise à l'eau). Dans le cadre de ce processus, le SCRS, en collaboration avec les CPC, devra concevoir et mettre en œuvre une ou plusieurs études pour comparer les effets de la forme et de la taille des hameçons sur les taux de capture (en tenant compte à la fois des taux d'hameçonnage et de rétention), la mortalité à la remontée et la mortalité après la remise à l'eau. La conception expérimentale devrait tenir compte de l'influence des types de matériaux de la ligne de bas et tenir compte des différences opérationnelles potentielles entre les régions et les flottilles.*

En 2026, aucune information supplémentaire sur cette question n'a été présentée au Comité. Par conséquent, la réponse fournie au point 19.9 du *Rapport pour la période biennale 2024-2025, partie II (2025), Vol. 2* contient toujours les informations les plus à jour.

Thon rouge

19.15 Le SCRS devra fournir une orientation scientifique sur le protocole de circonstances exceptionnelles pour la MP pour le thon rouge, Rec. 23-07, paragraphe 12

Contexte : *La Sous-commission 2, avec l'avis scientifique du SCRS, devra élaborer le protocole de circonstances exceptionnelles pour cette MP, pour examen et adoption par la Commission à sa réunion annuelle de 2023. Une fois adopté, le protocole deviendra l'annexe 4 de la présente Recommandation.*

Conformément au protocole de circonstances exceptionnelles (ECP) décrit dans la Rec. 23-07, le Comité n'a pas conclu que les résultats justifiaient le déclenchement de circonstances exceptionnelles (EC). Cette détermination des EC est basée sur une évaluation des critères décrits dans la Rec. 23-07, détaillés ci-dessous.

a) Dynamique des stocks

i. *Indices.* Le principal indicateur quantitatif de l'EC consiste à déterminer si les indices combinés se situent en dehors des intervalles de prédiction de 95 %. Pour 2025, aucun des indices combinés ne se situe en dehors des intervalles de prédiction de 95 % (**figure 19.15.1**), ce qui n'a entraîné aucun déclenchement de l'EC.

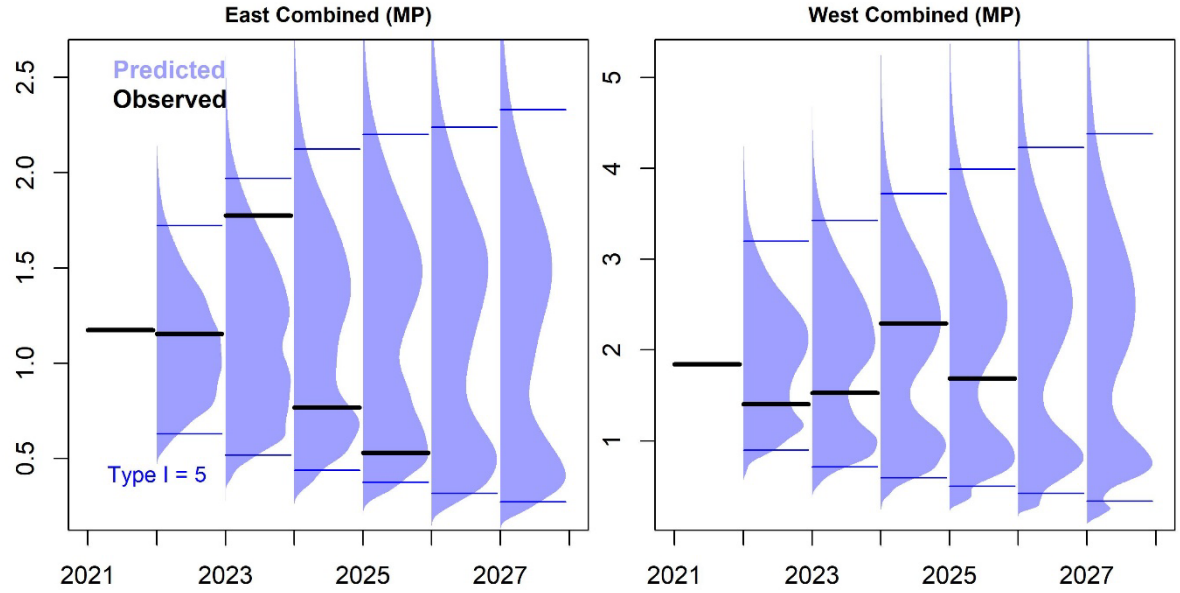


Figure 19.15.1. Diagrammes standards marginaux des indices composites observés (barres noires) et distribution des données prédites a posteriori (distribution de densité bleue) pour la grille de référence des OM (n =2304, 48 OM, 48 simulations pour chacun). Les barres bleues représentent les intervalles de 95 %. Les points de données des madragues du Maroc-Portugal entre 2023 et 2025 n'ont pas été utilisés en raison de changements dans la distribution temporelle des captures qui ont créé des problèmes qui ne peuvent être résolus dans l'immédiat pour la standardisation de l'indice existant.

ii. *Abondance et cycle vital ou dynamique des pêcheries.* Depuis 2025, aucune information supplémentaire concernant le cycle vital ou la dynamique des pêcheries n'est venue indiquer la présence de circonstances exceptionnelles.

b) Disponibilité des données pour la MP

Pour 2025, tous les indices ont été actualisés, mis à disposition et acceptés par le Comité, à une exception près (**figure 19.15.2**). Les points de données des madragues du Maroc-Portugal entre 2023 et 2025 n'ont pas été considérés fiables et n'ont pas été utilisés en raison de changements dans la distribution temporelle des captures qui ont créé des problèmes qui ne peuvent être résolus dans l'immédiat pour la

standardisation de l'indice existant. Par conséquent, il n'y a pas eu de déclenchement des EC pour la « disponibilité des données pour la MP » dans le cadre de l'ECP : il n'y avait pas trois indices manquants ou plus au cours d'une même année et il n'y avait pas plus de deux indices manquants pendant deux années consécutives ou plus.

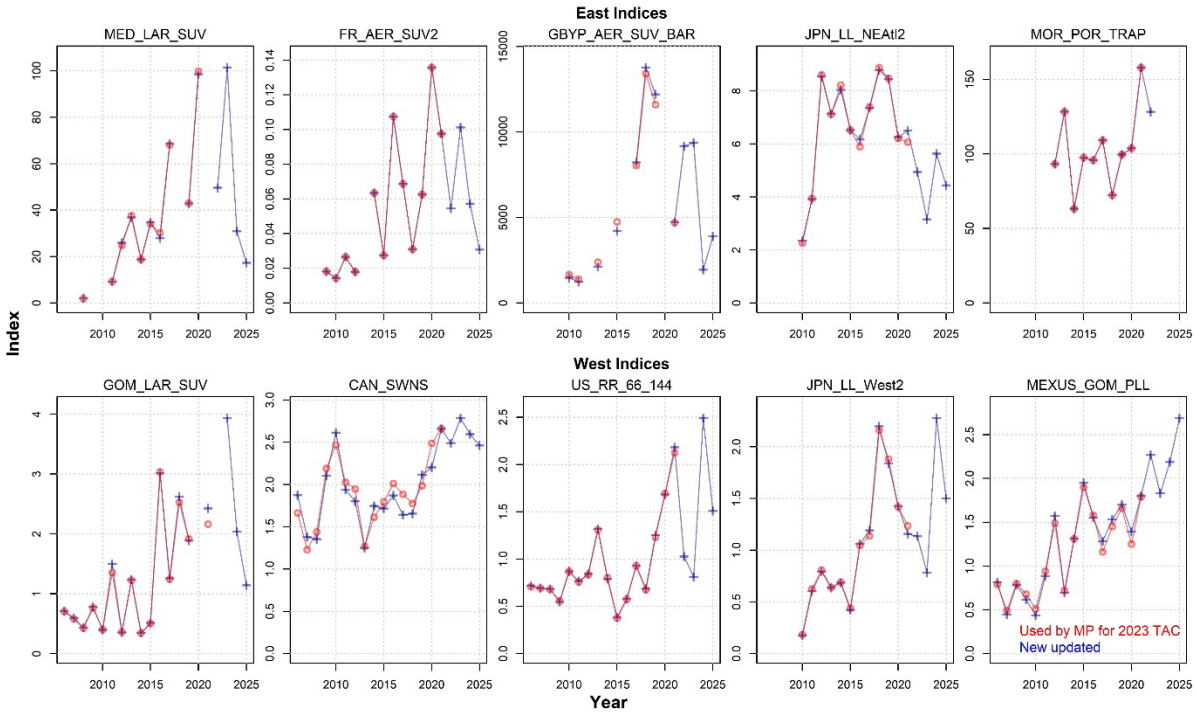


Figure 19.15.2 Diagramme des indices utilisés dans le calcul de la MP de 2022 (en rouge) et des nouveaux indices actualisés (en bleu) qui ont été rééchelonnés par le facteur *k* et utilisés dans les calculs de la MP pour les TAC de 2026-2028. Les valeurs en rouge sont les indices originaux utilisés pour déterminer le TAC de 2023-2025 et dans le conditionnement de la MSE et les valeurs en bleu sont de strictes actualisations des indices jusqu'en 2025 compris. Ces trois dernières années, les points de données des madragues du Maroc-Portugal entre 2023 et 2025 n'ont pas été utilisés.

c) Mise en œuvre du TAC

Le Comité a confirmé que les captures déclarées en 2025 pour les zones de l'Est et de l'Ouest se situaient toutes deux en-deçà des seuils qui déclencheraient les EC.

Espadon

19.16 Le SCRS devrait évaluer l'impact des réductions effectuées sur le rétablissement du stock, le plus tôt possible, Rec. 24-11, paragraphe 2

Contexte : *Le SCRS devrait évaluer l'impact des réductions effectuées sur le rétablissement du stock, le plus tôt possible.*

Le rétablissement du stock d'espadon de la Méditerranée n'a pas fait l'objet d'une évaluation directe. Toutefois, les estimations de la biomasse du stock reproducteur issues de l'évaluation de 2026 **(figure 19.16.1**) ne font état d'aucune augmentation depuis la mise en œuvre du plan de rétablissement en 2017 (Rec. 16-05).

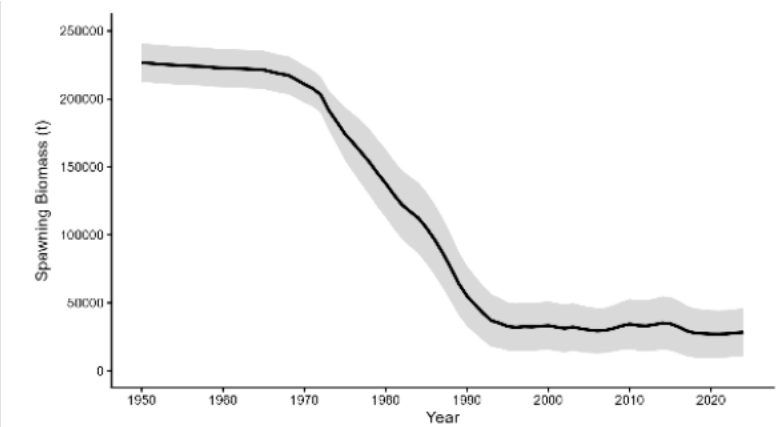


Figure 19.16.1. Série temporelle de la biomasse du stock reproducteur de l'espadon de Méditerranée issue du modèle d'évaluation structuré par âge de 2026.

19.17 Le SCRS devra examiner le projet de modèle de déclaration ainsi que les informations incluses à l'annexe 2 et indiquer à la Commission si des amendements sont nécessaires. Rec. 25-09, paragraphe 6

Contexte : *D'ici la fin 2025, le Secrétariat de l'ICCAT devra créer un projet de modèle de déclaration pour garantir la collecte de données harmonisées. Un projet de modèle devra être diffusé dès que possible aux CPC qui devront l'utiliser lorsqu'il sera disponible. À sa plénière de 2026, le SCRS devra examiner le projet de modèle de déclaration ainsi que les informations incluses à l'annexe 2 et indiquer à la Commission si des amendements sont nécessaires.*

Le Comité approuve dans l'ensemble les exigences relatives aux informations figurant à l'annexe 2 de la Rec. 25-09, qui précisent les données devant être collectées par les CPC dans le cadre des projets pilotes sur les lignes de piégeage.

Les principales discussions du Comité ont porté sur le niveau de résolution auquel les données doivent être transmises à l'ICCAT, soit sous forme de données brutes pleinement détaillées au niveau de l'opération (ce qui correspond à la version actuelle du formulaire ST-13, à compter de la date limite de soumission des données en 2026), soit sous la forme de métadonnées plus générales et/ou agrégées, dont l'objectif principal est de garantir que les données sont collectées conformément aux exigences de l'annexe 2 de la Rec. 25-09.

Les principales questions soulevées concernant les données détaillées au niveau de l'opération portaient sur les points suivants : 1) pour certaines CPC, il pourrait s'avérer impossible de transmettre des données brutes pleinement détaillées au niveau de l'opération en raison de réglementations internes relatives aux données et de questions de confidentialité ; 2) il a été convenu que les analyses détaillées devraient être menées directement par les CPC, qui connaissent parfaitement tous les détails et toutes les spécificités des données, et pas nécessairement par le Groupe d'espèces sur l'espadon (SWO-SG). Il convient par ailleurs de noter que plusieurs CPC ont déjà présenté au SCRS des documents exposant les conclusions détaillées de leurs projets pilotes, soulignant ainsi que l'analyse détaillée devrait être menée directement par les CPC. Le Comité devrait ensuite procéder à une analyse finale synthétisant toutes les contributions des différentes CPC (analyse des métadonnées) afin d'apporter une réponse définitive à la demande de la Commission formulée au paragraphe 7 de la Rec. 25-09 de l'ICCAT.

Pour ces raisons, le SWO-SG recommande de remanier le formulaire ST-13 afin de recueillir des métadonnées plus générales issues des projets pilotes et des résultats des CPC, sans pour autant nécessairement collecter des données brutes détaillées au niveau de l'opération de pêche. Cela serait conforme à ce que les CPC sont actuellement tenues de transmettre au Secrétariat dans le cadre de leurs programmes nationaux d'observateurs (formulaire ST-09).

Une proposition de révision du formulaire ST-13 a été transmise au Secrétariat.

19.18 Le SCRS devra réexaminer chaque année les objectifs et les dispositions de la présente mesure et formuler un avis à la Commission sur d'éventuelles modifications, Rec. 25-09, paragraphe 8

Contexte : *Le SCRS devra réexaminer chaque année les objectifs et les dispositions de la présente mesure et formuler un avis à la Commission sur d'éventuelles modifications, y compris sur le calendrier pour la formulation de l'avis et sur les informations à collecter.*

Le Comité approuve dans l'ensemble les objectifs et les dispositions des mesures figurant dans la *Recommandation de l'ICCAT sur l'utilisation expérimentale des lignes de piégeage* (Rec. 25-09). Le Groupe d'espèces sur l'espadon (SWO) constate qu'à ce jour, plusieurs CPC ont présenté leurs projets pilotes concernant l'utilisation des lignes de piégeage de leurs flottes, ainsi que les résultats préliminaires.

À ce stade, le Comité estime qu'il sera possible de respecter le calendrier actuel défini dans la Rec.. 25-09, pour fournir un avis sur l'utilisation des lignes de piégeage d'ici 2028.

19.19 Le SCRS devra évaluer chaque année la survenance des circonstances exceptionnelles et la Commission devra agir conformément au Protocole de circonstances exceptionnelles énoncé à l'annexe 4. Rec. 25-10, paragraphe 5

Contexte : *Le SCRS devra appliquer la MP spécifiée à l'annexe 1 conformément au calendrier établi à l'annexe 3 et informer la Commission du TAC résultant pour l'espadon de l'Atlantique Nord pour le prochain cycle de gestion triennal. Le SCRS devra évaluer chaque année la survenance des circonstances exceptionnelles et la Commission devra agir conformément au Protocole de circonstances exceptionnelles énoncé à l'annexe 4.*

La procédure de gestion MCC11 adoptée a été exécutée en 2024 et a fourni un avis sur le TAC pour le premier cycle de gestion (2025-2027). Le SCRS a mené des analyses afin d'appuyer l'élaboration d'un protocole de circonstances exceptionnelles (ECP) et, conformément à cet avis, la Commission a adopté un protocole en 2025. Le protocole adopté met l'accent sur la souplesse, le jugement d'expert et le fait qu'il doit servir à identifier les situations dans lesquelles l'application de la MP pourrait s'avérer risquée ou inappropriée. Le Comité a procédé à une évaluation conformément aux spécifications relatives aux circonstances exceptionnelles (EC) figurant à l'annexe 4 de la *Recommandation de l'ICCAT remplaçant la Recommandation 24-10 sur des mesures de conservation et de gestion, incluant une procédure de gestion, pour l'espadon de l'Atlantique Nord* (Rec. 25-10).

Le tableau 1 de l'ECP présente quatre indicateurs relatifs aux circonstances exceptionnelles qui doivent être vérifiés chaque année ou dès que de nouvelles informations sont disponibles. Le Comité a établi qu'en 2026, aucune circonstance exceptionnelle n'a été constatée pour trois indicateurs, tandis que celles-ci ont été constatées pour un indicateur.

Principe: Dynamique du stock et de la pêcherie

<table>
<tr><td rowspan="2">Indicateur :
Indices</td><td>Critère: Si, pour une année donnée, les valeurs observées de l'indice combiné se situent en dehors de la fourchette allant du percentile 2,5 au percentile 97,5 de l'indice combiné simulé utilisé dans les projections pour tester la MP adoptée.</td><td rowspan="2">Circonstances exceptionnelles?
OUI</td></tr>
<tr><td>Résultat: Les dernières années (2023 et 2024) de l'indice combiné d'abondance se situent en dehors de la limite supérieure de l'intervalle de prédiction à 95 % (figure 19.19.1).</td></tr>
</table>

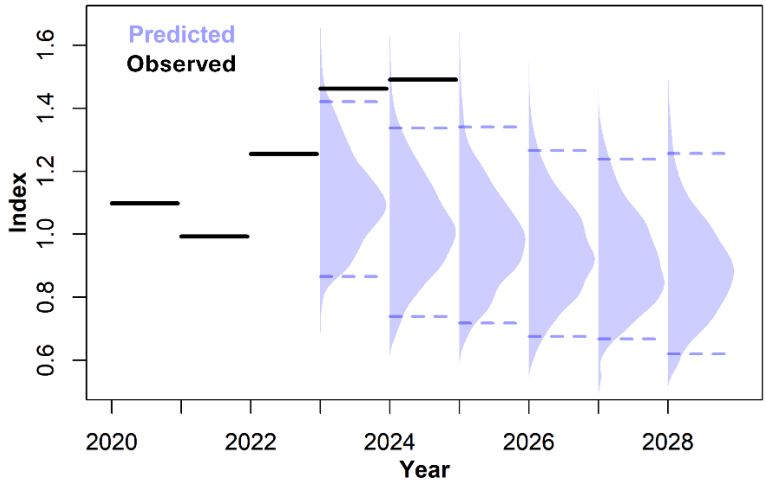


Figure 19.19.1. Valeurs observées de l'indice combiné (lignes noires) par rapport aux valeurs simulées projetées pour la période 2023-2028.

Indicateur : Abondance, Cycle vital et dynamique des pêcheries	**Critère:** Lorsqu'il existe des preuves que le stocks et/ou la dynamique de la pêcherie se trouvent dans des états qui n'étaient pas auparavant et/ou ne sont plus considérés comme plausibles dans le contexte de la MSE ou lorsqu'il existe des preuves que les états du stock ou la dynamique de la pêcherie inclus dans les OM pour tester la MSE ne sont plus considérés comme plausibles.	**Circonstances exceptionnelles ?** NON
	Résultat: Le Comité n'a reçu aucun élément de preuve indiquant une circonstance exceptionnelle pour cet indicateur. Le Comité note toutefois que l'utilisation croissante de la ligne de piégeage nécessitera une analyse plus approfondie afin de déterminer si l'indice combiné d'abondance et la MP résistent aux incertitudes liées à l'utilisation de cet engin.	

Principe: Disponibilité des données pour la MP

Indicateur : Indices	**Critère:** Si des données de deux flottilles influentes ou plus contribuant à l'indice combiné manquent.	**Circonstances exceptionnelles ?** NON
	Résultat: Toutes les données nécessaires à la mise à jour de l'indice combiné d'abondance étaient disponibles.	

Principe: Mise en œuvre du TAC

Indicateur : Capture	**Critère:** Si la prise totale dépasse de 20% ou plus le TAC établi au moyen de la MP.	**Circonstances exceptionnelles?** NON
	Résultat: Les captures déclarées en 2025 se sont élevées à 10.577 tonnes et n'ont pas dépassé le TAC fixé par la MP (14.769 t).	

Discussion

Une fois les circonstances exceptionnelles identifiées, le protocole adopté prévoit que le SCRS examine leur nature et leur gravité ; qu'il indique à la Commission si ces circonstances empêchent l'application de la MP ; et, si une circonstance exceptionnelle spécifique empêche l'application de la MP, qu'il conseille la Commission sur les mesures à prendre.

Cette décision spécifique de la circonstance exceptionnelle résulte du fait que les valeurs de 2023 et de 2024 de l'indice combiné d'abondance ont dépassé la limite supérieure des valeurs prévue par le cadre de simulation. En d'autres termes, les valeurs de l'indice combiné, qui servent à estimer l'abondance des stocks,

restent élevées et dépassent la plupart des valeurs estimées dans l'analyse de la MSE. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les captures sont systématiquement inférieures au TAC. Le Comité a élaboré un plan de travail (voir 17.1.9) afin d'évaluer les tendances de l'abondance des stocks et de formuler un avis sur la poursuite de l'application de la MP.

Si des circonstances exceptionnelles devaient à nouveau être constatées pour l'indice en 2027, l'ECP prévoit les options suivantes :

(i) Maintenir l'avis actuel sur le TAC décidé par le biais de la MP,
(ii) Formuler un avis visant à réduire le TAC compte tenu des signes de déclin du stock,
(iii) Formuler un avis visant à augmenter le TAC compte tenu des signes d'augmentation du stock qui n'avaient pas été jugés plausibles lors des tests de la MSE, et
(iv) toute autre mesure de conservation et de gestion appropriée.

Si l'une de ces mesures s'avère nécessaire, le Comité fera part de sa recommandation à la Commission.

Conclusion

Le Comité a estimé que cette EC n'empêchait pas le maintien du TAC pour 2027 fixé selon la MP et que sa mise en œuvre ne présentait aucun risque ni ne s'avérait inappropriée pour le reste du cycle de gestion actuel. Le Comité a élaboré un plan de travail visant à approfondir l'évaluation de cette EC et à formuler un avis concernant la mise en œuvre future de la MP.

19.20 Le SCRS devra réviser les méthodologies utilisées par les CPC pour estimer les rejets morts et les remises à l'eau de spécimens vivants et, s'il détermine qu'une méthodologie n'est pas scientifiquement fondée, il devra fournir des observations pertinentes aux CPC concernées afin d'améliorer les méthodologies, Rec. 25-10, paragraphe 19

Contexte : *Le 15 juillet 2025, au plus tard, les CPC devront présenter au SCRS la méthodologie statistique utilisée pour estimer les rejets morts et les remises à l'eau de spécimens vivants. Les CPC ayant des pêcheries artisanales et de petits métiers devront également fournir des informations sur leurs programmes de collecte de données. Le SCRS devra réviser ces méthodologies et, s'il détermine qu'une méthodologie n'est pas scientifiquement fondée, le SCRS devra fournir des observations pertinentes aux CPC concernées afin d'améliorer les méthodologies. Une fois que ces méthodes auront été approuvées, les CPC devraient actualiser leur déclaration de capture afin d'incorporer ces rejets estimés de poissons morts et vivants.*

Le Comité a reçu des propositions de méthodes d'estimation des rejets d'espadon pour certaines flottilles palangrières. En 2027, le Comité commencera à évaluer les méthodes qui lui ont été soumises à ce jour, en utilisant la procédure d'évaluation et la liste de contrôle correspondante figurant à l'annexe 1 du Rapport du Sous-comité des statistiques.

19.21 Le SCRS devra poursuivre ses travaux sur les tests de robustesse, en se concentrant en particulier sur les scénarios de changement climatique et les limites de taille minimale, Rec. 25-10, paragraphe 6

Contexte : *La Commission devra adopter le TAC sur la base des résultats de la MP, à moins que le SCRS n'identifie des circonstances exceptionnelles qui obligent la Commission à prendre d'autres mesures de gestion afin de rester conforme aux principes de la Rec. 11-13.*

Le Comité a mené deux analyses afin d'évaluer les impacts escomptés de la suppression ou de la modification de la limite de taille minimale (MSL).

La première analyse a évalué les compromis entre la sélectivité, la rétention et la mortalité due aux rejets (Hordyk et Gillespie, 2026, SCRS/2026/172). Cette étude a révélé que :

- le taux élevé de mortalité des rejets lors de la remontée de l'engin et suivant la remise à l'eau signifie que la MSL ne protège pas les poissons de petite taille ou juvéniles de la mortalité par pêche,
- la suppression de la MSL (une politique de conservation totale) entraînerait une augmentation des captures débarquées et n'aurait pas d'impact négatif significatif sur la population

reproductrice, même dans les scénarios où toutes les flottes modifient leur comportement et capturent davantage de petits poissons,
- une MSL ne serait efficace que si a) la limite de taille était augmentée pour se rapprocher de la taille à maturité (~ 166 cm) ET b) les interactions entre les engins de pêche et les poissons de taille inférieure à la MSL étaient négligeables ; c'est-à-dire s'il y avait un changement de type d'engin permettant d'éviter la capture de poissons sous-taille OU si les mortalités lors de la remontée de l'engin et suivant la remise à l'eau étaient négligeables.

La deuxième analyse a évalué la robustesse de la procédure de gestion MCC dans un scénario où la MSL a été supprimée, et a comparé les projections à celles de l'analyse du statu quo, dans laquelle la sélectivité et les calendriers de rétention restent inchangés (Hordyk *et al*., 2026, SCRS/2026/243). Cette étude a fait apparaître que :

- la suppression de la MSL a entraîné une baisse de la mortalité par pêche pour un même TAC et une augmentation d'environ 5 % des débarquements (en poids), les poissons auparavant rejetés venant désormais s'ajouter aux captures débarquées,
- dans tous les cas, les indicateurs de performance relatifs à la sécurité, à l'état et à la production sont restés identiques ou se sont améliorés lorsque la MSL a été supprimée par rapport au statu quo,
- Conclusion : la MP MCC résiste bien à la suppression de la limite de taille minimale.

Résumé

- Ces études montrent que les limites de taille minimale fixées pour l'espadon ne permettent pas de protéger efficacement les petits poissons.
- Un relèvement des limites de taille minimale ne permettra probablement pas de protéger les petits poissons si l'on ne modifie pas les engins utilisés dans cette pêcherie.
- La MP résiste à la suppression des limites de taille minimale si la Commission venait à le décider.

Requins

19.22 En 2024, le SCRS devra examiner les données et les informations existantes relatives au cycle vital et à l'état de conservation des raies mobulidées, et confirmer si elles répondent à la définition d'un taxon présentant la plus grande vulnérabilité biologique et la plus grande préoccupation en matière de conservation, pour lequel il existe très peu de données. Rec. 24-12, paragraphe 8

Contexte : *En 2024, le SCRS devra examiner les données et les informations existantes relatives au cycle vital et à l'état de conservation des raies mobulidées, et confirmer si elles répondent à la définition d'un taxon présentant la plus grande vulnérabilité biologique et la plus grande préoccupation en matière de conservation, pour lequel il existe très peu de données. Si tel est le cas, le SCRS devra donner son avis sur l'opportunité d'appliquer des mesures de gestion de précaution telles que l'interdiction de la rétention. Le SCRS peut également identifier les options pour la recherche future et la collecte de données, et formuler un avis sur d'autres mesures d'atténuation.*

En 2024, le Comité a répondu à la demande de la Commission (se reporter au point 19.24 du rapport de la réunion plénière du SCRS de 2024) en recommandant de donner plein effet à la Rec. 23-14. En 2024, la Commission a adopté la Rec. 24-12 qui abrogeait et remplaçait la Rec. 23-14.

Le Comité comprend qu'il n'est désormais plus nécessaire de répondre à cette demande tant que de nouvelles informations ou axes de recherche sur les mesures d'atténuation n'auront pas été présentés.

19.23 Le SCRS devra périodiquement formuler un avis sur l'aire de répartition géographique du requin pèlerin et du grand requin blanc, Rec. 25-07, paragraphe 7

Contexte : *Nonobstant les dispositions du paragraphe 6, le SCRS devra, en 2026 et périodiquement par la suite, formuler un avis sur l'aire de répartition géographique du requin pèlerin et du grand requin blanc. Les CPC dont les navires opèrent exclusivement en dehors de l'aire de répartition géographique faisant l'objet de l'avis devront ensuite, sur décision de la Commission fondée sur l'avis du SCRS, être exemptées des mesures visées aux paragraphes 1, 2 et 3. L'analyse de l'exemption devrait être spécifique à chaque espèce, en tenant compte de*

l'aire de répartition géographique des deux espèces. Si le SCRS estime que cette aire de répartition géographique n'est pas correcte, l'exemption ne s'appliquera pas.

Aucun document n'a été présenté au Comité en 2026 en ce qui concerne l'aire de répartition géographique de ces espèces. En outre, aucune CPC n'a demandé à être exemptée des mesures visées aux paragraphes 1, 2 et 3 de la Rec. 25-07.

19.24 Les CPC devront présenter au SCRS la méthodologie statistique utilisée pour estimer les rejets morts et les remises à l'eau de spécimens vivants ; le SCRS devra réviser et approuver les méthodes et, s'il détermine que les méthodes ne sont pas scientifiquement fondées, le SCRS devra fournir des observations pertinentes aux CPC concernées afin de les améliorer, Rec. 25-08, paragraphe 14

Contexte : *Les CPC qui ont déclaré des captures moyennes annuelles (débarquements et rejets morts) de requin-taupe bleu de l'Atlantique Sud supérieures à 1 t entre 2018 et 2020 devront présenter au SCRS la méthodologie statistique utilisée pour estimer les rejets morts et les remises à l'eau de spécimens vivants. Les CPC ayant des pêcheries artisanales et de petits métiers devront également fournir des informations sur leurs programmes de collecte de données. Le SCRS devra réviser et approuver les méthodes et, s'il détermine que les méthodes ne sont pas scientifiquement fondées, le SCRS devra fournir des observations pertinentes aux CPC concernées afin de les améliorer. Les CPC qui n'auront pas fourni leur estimation des rejets morts et des remises à l'eau de poissons vivants pour examen par le SCRS en 2027 ne devront pas autoriser la rétention de requins-taupes bleus.*

En 2026, des documents relatifs à la méthodologie statistique permettant d'estimer les captures de requin-taupe bleu, en conformité avec la Rec. 21-09 et la Rec. 25-08, ont été présentés au Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM) par l'Afrique du Sud (DaSilva *et al.,* (sous presse) SCRS/2026/134), l'UE-Portugal (DaSilva *et al.,* (sous presse) SCRS/2026/082), l'UE-Espagne (Baez *et al.,* (sous presse) SCRS/2026/097) et la Namibie (Jagger *et al.,* (sous presse) SCRS/2026/135).

19.25 Le SCRS devra continuer à donner la priorité à la recherche, Rec. 25-08, paragraphe 20

Contexte : *Le SCRS devra continuer à donner la priorité : à la recherche sur l'identification des zones de reproduction, de mise bas et de nourricerie, ainsi que d'autres zones de forte concentration de requins-taupes bleus ; aux options pour des mesures spatio-temporelles ; des mesures d'atténuation (entre autres la configuration et la modification de l'engin, les options de déploiement), conjointement avec les avantages et les inconvénients pour les objectifs du programme de rétablissement, visant à améliorer davantage l'état des stocks ; et à d'autres domaines que le SCRS juge utiles pour améliorer les évaluations de stocks et réduire la mortalité du requin-taupe bleu. En outre, les CPC sont encouragées à enquêter sur la mortalité à bord et après la remise à l'eau du requin-taupe bleu, y compris, mais pas exclusivement, au moyen de l'incorporation de minuteurs d'hameçons et de programmes de marquage par satellite.*

Le Programme de recherche et de collecte de données sur les requins (SRDCP) a débuté en 2014 en se concentrant sur différents aspects du cycle vital, de la structure du stock et des pêcheries du requin-taupe bleu. Depuis, une grande quantité de travail a été effectuée, produisant des informations très précieuses concernant l'âge et la croissance de l'espèce, la structure du stock, les mouvements, l'utilisation de l'habitat et la mortalité suivant la remise à l'eau. La plupart des informations recueillies ont été utilisées dans les évaluations du requin-taupe commun pour la période 2025-2026. Toutefois, certains aspects du cycle vital de cette espèce restent encore incertains, et ceux-ci constituent toujours une priorité pour le SRDCP.

19.26 Le SCRS devra explorer les avantages de l'installation de mini-enregistreurs de données afin de mieux comprendre les effets du temps de mouillage, des profondeurs de pêche et des caractéristiques environnementales à l'origine des captures accidentelles plus élevées de requins-taupes bleus, Rec. 25-08, paragraphe 21

Contexte : *Compte tenu du fait que des captures accessoires réalisées dans des points névralgiques pourraient se produire dans des zones et des périodes présentant des conditions océanographiques spécifiques, le SCRS devra poursuivre le développement d'un projet pilote pour explorer les avantages de l'installation de mini-enregistreurs de données sur la ligne mère et sur les avançons des palangriers qui participent au projet sur une base volontaire ciblant les espèces de l'ICCAT qui ont des interactions potentielles avec le requin-taupe bleu. Le*

SCRS devra fournir des orientations sur les caractéristiques de base, le nombre minimum et les positions d'installation des mini-enregistreurs de données afin de mieux comprendre les effets du temps de mouillage, des profondeurs de pêche et des caractéristiques environnementales à l'origine des captures accidentelles plus élevées de requins-taupes bleus.

Il a été proposé d'étudier l'utilisation de minuteurs d'hameçons et de mini-enregistreurs de données (enregistreurs de temps et de profondeur et de température et de profondeur (TDR) comme ligne de recherche potentielle à long terme pouvant être intégrée aux activités du programme de recherche et de collecte de données sur les requins (SRDCP) pour les années à venir. L'utilisation des TDR a commencé en 2025 et s'est poursuivie en 2026. Une première analyse préliminaire concernant l'utilisation de mini-enregistreurs de données à bord des palangriers pélagiques a été présentée au SCRS dans Coelho *et al*., (sous presse) (SCRS/2026/242). Au total, 93 mouillages ont été suivis, au cours desquels 528 TDR ont été déployés, avec seulement neuf cas de captures recensés (quatre requins peau bleue + cinq espadons). Les informations récupérées des TDR sont très précieuses, car elles fournissent des données environnementales ainsi que l'heure de la capture et le comportement du spécimen capturé. Cependant, comme cela a déjà été mentionné, il s'agit d'une étude à long terme, d'autant plus lorsqu'on considère une espèce comme le requin taupe bleue. Le SRDCP poursuivra cette étude au cours des prochaines années et commencera également à collaborer avec des programmes nationaux qui recourent eux aussi aux TDR.

19.27 Le SCRS devra fournir à la Commission dès que de nouvelles informations seront disponibles, un avis actualisé sur les mesures d'atténuation visant à réduire davantage la mortalité du requin-taupe bleu, Rec. 25-08, paragraphe 22a

Contexte :

a) Le SCRS devra fournir à la Commission dès que de nouvelles informations seront disponibles, un avis actualisé sur les mesures d'atténuation visant à réduire davantage la mortalité du requin-taupe bleu. Les CPC appliquant le paragraphe 8 devront soumettre au SCRS des informations par pêcherie sur les mesures techniques et autres mesures de gestion qu'elles ont mises en œuvre afin de réduire la mortalité totale par pêche du requin-taupe bleu de l'Atlantique Sud, à l'exception des CPC qui ont déjà fourni cette information au Secrétariat de l'ICCAT. Le SCRS devra examiner ces informations et conseiller la Commission sur les outils et les approches qui ont été les plus efficaces pour réduire la mortalité par pêche, en vue de recommander des mesures spécifiques que la Commission pourrait envisager d'adopter.

Le Comité a noté qu'aucun nouveau document n'a été soumis au SCRS en 2026 en réponse à cette demande de la Commission.

Des documents contenant des informations sur l'utilisation et l'efficacité de différentes mesures d'atténuation ont été présentés au Comité ces dernières années. Ces informations sur les mesures d'atténuation ont été discutées à diverses occasions par le Groupe d'espèces sur les requins et par le Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires. Cependant, il n'existe toujours pas de définition ni de recommandation sur les mesures les plus efficaces pour réduire la mortalité par pêche de cette espèce.

19.28 Le SCRS devra évaluer les avantages potentiels des limites de taille tant minimale que maximale pour la rétention de spécimens vivants, Rec. 25-08, paragraphe 22b,

Contexte :

b) En tenant compte de l'information sur les mesures techniques et autres mesures de gestion soumises par les CPC au sous-paragraphe (a) ci-dessus, le SCRS devra évaluer les avantages potentiels des limites de taille tant minimale que maximale pour la rétention de spécimens vivants (appliquées séparément ou en combinaison), en particulier les tailles à maturité spécifiques au sexe basées sur les meilleures données scientifiques disponibles, particulièrement lorsqu'elles sont considérées en combinaison avec d'autres mesures de gestion, afin d'obtenir les réductions requises de mortalité.

Aucun document n'a été présenté au Comité en 2026 en réponse à la demande de la Commission figurant au paragraphe 21 b) de la Rec. 21-09 et au paragraphe 22 b) de la Rec. 25-08.

Sur la base des informations disponibles, le SCRS n'est pas parvenu à une conclusion sur la question de savoir si les restrictions de taille pour cette espèce sont des outils efficaces pour atteindre les réductions de mortalité requises.

19.29 Le SCRS devra donner un avis sur les mesures techniques les plus efficaces qui devraient être mises en œuvre pour réduire la mortalité par pêche du requin-taupe bleu, tout en fournissant également des informations et des avis sur les avantages et inconvénients pour les captures des espèces cibles par pêcherie, Rec. 25-08, paragraphe 22c

Contexte : *c) Le SCRS devra donner un avis à la Commission sur les mesures techniques les plus efficaces qui devraient être mises en œuvre pour réduire la mortalité par pêche du requin-taupe bleu, tout en fournissant également des informations et des avis sur les avantages et inconvénients pour les captures de l'espèce cible par pêcherie.*

Aucun document n'a été présenté au SCRS en 2026 en réponse à la demande de la Commission. Au vu des informations disponibles, le SCRS n'est pas en mesure de se prononcer sur les mesures techniques efficaces permettant de réduire la mortalité par pêche du requin taupe bleue.

Le Comité a pris connaissance des études pilotes en cours concernant les lignes de piégeage (Rec. 25-09 de l'ICCAT) et évaluera l'impact de cette modification de l'engin de pêche sur les espèces cibles et les prises accessoires, y compris les requins.

19.30 Le SCRS devra réviser les débarquements et les rejets déclarés de petite taupe, Rec. 25-08, paragraphe 23

Contexte : *Le SCRS devra réviser les débarquements et les rejets déclarés de petite taupe afin d'identifier les éventuelles incohérences inattendues qui pourraient être le résultat d'erreurs d'identification entre les deux espèces de requin-taupe, aux fins de la formulation de l'avis de gestion.*

Le Comité a examiné les captures nominales de petite taupe déclarées ces dernières années. En ce qui concerne l'éventuelle déclaration du requin-taupe bleu comme petite taupe, aucune incohérence liée à une éventuelle identification erronée de l'espèce n'a été constatée.

19.31 Le SCRS devra calculer le niveau de rétention du requin taupe bleue de l'Atlantique Nord, Rec. 21-09, paragraphe 5c

Contexte : *La rétention autorisée devra se faire selon le processus suivant :*

c) À partir de 2023 et chaque année par la suite, le SCRS utilisera l'annexe 1 afin de calculer un niveau possible de rétention, y compris les tolérances de rétention individuelles des CPC éligibles, autorisé l'année suivante, et fournira les résultats à la Commission.

Le Comité a examiné toutes les soumissions de données pour le requin taupe bleue de l'Atlantique Nord au titre de 2025. Le tableau ci-dessous présente les données déclarées en 2025 sur les débarquements, les rejets morts et les remises à l'eau de spécimens vivants. Les valeurs surlignées en bleu sont celles que le SCRS a jugé nécessaire d'estimer sur la base des captures déclarées au cours des trois années précédentes.

	Débarquements			***Rejets morts***			***Remise à l'eau de spécimens vivants***		
Nom du pavillon	***2023***	***2024***	***2025***	***2023***	***2024***	***2025***	***2023***	***2024***	***2025***
Cabo Verde	2,58	0,86	0,00						
Canada	0,12			11,60	13,63	10,40	23,33	44,57	47,03
Chine, Rép. pop.				3,64	5,76	20,93	6,74	20,90	34,35
Taipei chinois	0,00	0,00	0,00	5,76	2,05	3,31	4,86	1,70	2,81
UE-Espagne	0,00	0,00	0,00	935,65	714,40	452,75	706,35	435,77	269,93

UE-France	0,45	0,19	0,04	0,56	0,13	0,18	0,15	0,15	0,00
UE-Portugal	0,25	0,86	0,09	58,58	47,15	42,91	108,93	87,93	77,63
Japon	0,00	0,00	0,00	11,45	18,11	11,03	9,00	14,23	8,67
Corée (Rép.)	0,00	0,00	0,00	0,10			0,00		
Maroc	0,00	0,00	0,00	8,81	56,15	67,31	15,30	181,27	27,51
Mexique	2,15	1,45	0,71	0,07	0,00	0,00	0,62	0,14	0,44
Panama							2,75		
Fédération de Russie							0,25	1,13	0,05
Trinité-et-Tobago	0,25	0,13	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RU-Bermudes				0,00		0,00	0,04	0,09	0,09
États-Unis	0,29	0,98	0,00	28,62	9,33	19,48	43,75	34,82	37,53
Venezuela	5,76	5,07	1,36						
TOTAL	11,85	9,55	2,27	1064,84	866,71	628,30	922,05	822,70	506,02

Tolérance de rétention pour le stock du Nord

En prenant en compte de toutes les CPC, les estimations préliminaires du Comité étaient comme suit :

- Prise retenue (débarquements) : 2,27 t
- Rejets morts : 628,30 t
- Remises à l'eau de spécimens vivants : 506,02 t

En utilisant un taux de mortalité après remise à l'eau de 29,4% (Domingo *et al.*, 2025) la « mortalité totale par pêche de toutes les sources » (la valeur nécessaire pour la Rec. 21-09, annexe 1, paragraphe 1a) pour 2025 a été estimée à 779,34 t.

Conformément à l'annexe 1 de la Rec. 21-09, ces valeurs sont ensuite soustraites de la quantité établie au paragraphe 4a de la Rec. 21-09 (250 t) afin d'estimer la « tolérance de rétention des prises accessoires mortes » en 2026 (voir l'équation 1 ci-dessous).

« limite de la Rec. 21-09 » – « mortalité par pêche de 2025 » = « tolérance de rétention de prises accessoires mortes de 2027 » (1)

Si le montant de la « tolérance de rétention de prises accessoires mortes » est négatif, aucune rétention ne doit être autorisée en 2027.

Selon les calculs, la tolérance de rétention de prises accessoires mortes s'élève à -529,34. Par conséquent, la tolérance de rétention possible pour 2027 (calculée avec l'annexe 1) est de 0 t. Conformément au paragraphe 1c de l'annexe 1, les CPC devront interdire la rétention à bord, le transbordement et le débarquement, en totalité ou en partie, du requin taupe bleue de l'Atlantique Nord capturé en association avec les pêcheries de l'ICCAT au cours de l'année Y+1 (dans ce cas 2027).

19.32 Le SCRS devra calculer le niveau de rétention de requin-taupe bleu de l'Atlantique Sud, Rec. 25-08, paragraphe 7

Contexte : *Pour les années suivantes, le SCRS utilisera l'annexe 1 pour calculer le niveau de rétention possible, y compris les tolérances de rétention individuelles des CPC éligibles, autorisées pour l'année suivante, et communiquera les résultats à la Commission. Le Secrétariat devra fournir à la Sous-commission 4 un document*

comprenant les rétentions admissibles des CPC sur la base de l'avis du SCRS et des remboursements potentiels. La Commission devra valider la rétention admissible l'année suivante.

Le Comité a examiné toutes les soumissions de données sur le requin-taupe bleu de l'Atlantique Sud pour 2025. Le tableau ci-dessous présente les données déclarées sur les débarquements, les rejets morts et les remises à l'eau de spécimens vivants de requin-taupe bleu du Sud pour 2023-2025.

	Débarquements			Rejets morts			Remises à l'eau à l'état vivant		
Nom du pavillon	**2023**	**2024**	**2025**	**2023**	**2024**	**2025**	**2023**	**2024**	**2025**
Angola	13,79	2,15	13,06						
Belize									
Brésil	121,00	30,39	0,00			44,00			
Chine, Rép. pop.				3,28	0,36		6,07	1,30	
Taipei chinois	2,00	4,84	1,00	6,56	13,73	16,33	3,00	6,00	7,00
Côte d'Ivoire									
Curaçao									
El Salvador									
UE-Espagne	0,00	0,00	0,00	187,40	270,96	215,00	120,30	150,35	88,00
UE-France	0,00	0,00	0,00	0,07	0,02	0,00	0,59	0,00	0,00
UE-Portugal				24,23	21,60	22,52	43,84	39,07	40,74
Ghana									
Guatemala									
Japon	0,00	0,00	0,00	0,63	1,89	4,85	1,23	3,66	6,70
Corée (Rép.)	0,00	0,00		0,18	0,00		0,00		
Namibie	545,29	253,63	260,62			0,0			224,65*
Panama							0,09		
Philippines									
Sénégal									
Afrique du Sud	96,00	139,60	90,22	0,00	0,00	17,00	0,07	4,32	1,00
RU-Sainte Hélène	0,00	0,00	0,00				0,00	0,02	
Uruguay	0,00	0,00	0,00						
TOTAL	778,08	430,61	364,90	222,36	308,54	319,70	175,19	204,72	368,09

* Le volume des remises à l'eau de poissons vivants de la Namibie a été déclaré après la date limite de transmission des données, mais dont l'utilisation dans la présente réponse à la Commission a été confirmée lors de la séance plénière du SCRS. Il convient de noter que les rejets de la Namibie ne figurent dans aucun autre tableau relatif aux pêcheries du présent rapport.

Tolérance de rétention

En prenant en compte toutes les CPC, les estimations préliminaires du Comité étaient comme suit :

- Capture retenue (débarquements) : 364,90 t
- Rejets morts : 319,70 t
- Remises à l'eau de spécimens vivants : 368,09 t

En utilisant un taux de mortalité après remise à l'eau de 29,4% (Domingo *et al.*, 2025) la « mortalité totale par pêche de toutes les sources » (la valeur nécessaire pour la Rec. 22-11, annexe 1, paragraphe 1a) pour 2025 a été estimée à 792,82 t.

Conformément à l'Annexe 1 de la Rec. 25-08, si la mortalité par pêche totale estimée pour l'année précédente (Y-1) est inférieure à la limite de mortalité établie au paragraphe 3 (à savoir 1.000 tonnes), la rétention de Y+1 devra être autorisée.

Mortalité par pêche totale en 2025 : 792,82 t. La tolérance de rétention des prises accessoires mortes (ci-après dénommées « tolérance de rétention ») pour 2027 est dès lors de 1.000 t.

Afin d'estimer la tolérance de rétention à répartir entre les CPC pour l'année 2027, la mortalité par pêche de l'année 2025 (rejets morts et spécimens remis à l'eau vivants avec une valeur de mortalité suivant la remise à l'eau, à l'exclusion des débarquements) devra être soustraite de la mortalité totale convenue dans cette mesure (soit 1.000 tonnes). Le volume qui en résulte devra être dénommé « tolérance de rétention de prises accessoires mortes » (ci-après « tolérance de rétention ») pour l'année 2027.

Mortalité par pêche 2025 = Rejets morts + (spécimens remis à l'eau vivants * PRM)
Mortalité par pêche 2025 = 319,70 + (368,09 * PRM)
Mortalité par pêche 2025 = 319,70 + (108,22)
Mortalité par pêche 2025 = (427,92)

Tolérance de rétention 2027 = 1.000 – Mortalité par pêche 2025
Tolérance de rétention 2027 = 1.000 –427,92 t
Tolérance de rétention 2027 = 572,08 t

Si la rétention est autorisée, la tolérance de rétention pour chaque CPC sera calculée selon la formule suivante :

$$Tolérance\ de\ rétention\ des\ CPC\ individuelles\ \ (t) = \frac{\text{(captures annuelles moyennes des CPC de 2013 à 2016) x (tolérance de rétention)}}{\text{Captures totales moyennes de l'ICCAT de 2013} - 2016}$$

La tolérance de rétention des CPC individuelles pour 2027 serait comme suit :

CPC	Tolérance de rétention individuelle en 2027
Angola	0,00
Belize	5,82
Brésil	41,19
Chine, Rép. pop.	1,28
Taipei chinois	27,78
Côte d'Ivoire	3,75
Curaçao	0.00
El Salvador	0.00
Union européenne	231,01
Ghana	0.00
Guatemala	0.00

CPC	Tolérance de rétention individuelle en 2027
Japon	23,64
Corée (Rép.)	1,62
Namibie	149,95
Panama	0.00
Philippines	1,79
Sénégal	1,94
Afrique du Sud	82,21
RU-Sainte Hélène	0,04
Uruguay	0,07
TOTAL	572,08

19.33 Évaluation de l'exhaustivité des données sur les requins,-Rec. 21-09, paragraphe 15 et Rec. 25-08, paragraphe 16

Contexte :

(Rec. 21-09, paragraphe 15) Le SCRS devra évaluer l'exhaustivité des soumissions des données des tâches 1 et 2, y compris les estimations du total des rejets morts et des remises à l'eau des spécimens vivants. Si, après avoir réalisé cette évaluation, le SCRS détermine qu'il existe des lacunes importantes dans la déclaration des données ou, à la suite de l'examen prévu au paragraphe 13, que la méthodologie utilisée par une ou plusieurs CPC pour estimer les rejets de poissons morts et les remises à l'eau de spécimens vivants n'est pas scientifiquement valable, le SCRS devra informer la Commission que les données de ces CPC sont considérées comme inappropriées pour être incluses dans le calcul de la tolérance de rétention. Dans ce cas, le SCRS devra estimer les rejets morts et les remises à l'eau de spécimens vivants pour ces CPC afin de les utiliser dans le calcul de la tolérance de rétention.

(Rec. 25-08, paragraphe 16) Afin de permettre de futures évaluations du stock, le SCRS devra évaluer l'exhaustivité des soumissions des données des tâches 1 et 2, y compris les estimations du total des rejets morts et des remises à l'eau des spécimens vivants. Si, après avoir réalisé cette évaluation, le SCRS détermine qu'il existe des lacunes importantes dans la déclaration des données ou, à la suite de l'examen prévu au paragraphe 14, que la méthodologie utilisée par une ou plusieurs CPC pour estimer les rejets de poissons morts et les remises à l'eau de spécimens vivants n'est pas scientifiquement valable, le SCRS devra informer la Commission que les données de ces CPC sont considérées comme inappropriées pour être incluses dans le calcul de la tolérance de rétention. Dans ce cas, le SCRS devra estimer les rejets morts et les remises à l'eau de spécimens vivants pour ces CPC afin d'utiliser ces estimations dans le calcul de la tolérance de rétention.

La vérification de l'exhaustivité des données des tâches 1 et 2 a été effectuée et des questions ont été formulées qui ont permis d'éclaircir toute incohérence concernant le calcul de la tolérance de rétention. Pour plus de détails sur cette vérification, veuillez vous reporter aux points 19.31 et 19.32 du présent rapport.

Comme évoqué précédemment, le Comité a fait part de sa préoccupation concernant la tâche que la Commission lui avait confiée, qui consiste à identifier et à signaler les données inappropriées déclarées par les CPC. Le Comité a décidé de travailler avec les données les plus récentes disponibles dans la base de données de l'ICCAT, celles-ci étant considérées comme les meilleures informations disponibles.

Thonidés tropicaux

19.34 Proportion maximale de navires de support, Rec. 24-01, paragraphe 27

Contexte : *Toute CPC dont les navires opèrent, à temps partiel ou à temps plein, en appui à des senneurs, devra communiquer au Secrétariat de l'ICCAT les noms et caractéristiques de tous ses navires, y compris ceux qui étaient actifs en 2019 dans la zone de la Convention de l'ICCAT et les noms des senneurs qui ont bénéficié de l'appui de chaque navire de support. Le Secrétariat de l'ICCAT devra compiler ces informations et préparer un rapport à l'intention de la Commission, lui permettant d'examiner le type de limitation auquel les navires de support devront être soumis à l'avenir, y compris un plan d'élimination progressive, si nécessaire. Nonobstant ce qui précède, les CPC ne devront pas augmenter le nombre de navires de support par rapport au nombre actif en 2019 ; ceci ne s'applique pas aux nouveaux participants aux pêcheries de senneurs pour lesquels une proportion maximale de navires de support peut être définie en 2025 sur la base d'une recommandation du SCRS.*

L'appendice 5 du Rapport du Secrétariat sur les statistiques et la recherche (PLE-SCRS_07/2026) présente un résumé de la liste des navires de support déclarés par les CPC (formulaire ST07) pour la période allant de 2010 à 2025 (voir le **tableau 19.34.1** ci-dessous). Toutefois, comme indiqué dans les réponses précédentes, le Comité n'est pas en mesure d'établir un lien entre l'activité d'un navire de support donné et les captures, l'effort ou les taux de capture globaux des navires bénéficiant de ces activités de soutien, car les CPC ne fournissent aucune donnée sur les captures totales ou l'effort de pêche (tâche 2 CE ETRO) par navire. Par conséquent, le Comité n'est pas en mesure de recommander un nombre précis de navires de support ni de proposer un indicateur permettant d'estimer une « activité de support limitée ». Le Comité a constaté que le nombre de navires de support déclaré par les CPC avait diminué ces dernières années.

Le Comité demande à la Commission de fournir une définition plus claire et plus précise du type d'analyse requis.

Tableau 19.34.1 – Nombre de navires de support et nombre total de navires de pêche soutenus par ces navires, tels que déclarés par la CPC du pavillon (formulaire ST07) au cours de la période de déclaration (appendice 5 du Rapport du Secrétariat sur les statistiques et la recherche (PLE-SCRS_07/2026).

	PartyName	FlagName	2013	2014	2016	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Number of support Vessels	BELIZE	Belize			1	4	3	2	1	1		1
	CURAÇAO	Curaçao	1	1		2	2	1	3	2	2	2
	EL SALVADOR	El Salvador					1	1	1	1	2	2
	EUROPEAN UNION	EU-España				4		3	2	2	1	1
	PANAMA	Panama				4	1	3	2	2		
	SENEGAL	Senegal				1						
	Total		1	1	1	15	7	10	9	8	5	6
Number of fishing Vessels supported	BELIZE	Belize			1	4	8	2	3	4		1
	CURAÇAO	Curaçao	1	1		6	2	1	5	3	2	3
	EL SALVADOR	El Salvador					1	1	5	5	8	6
	EUROPEAN UNION	EU-España				8		7	5	5	3	3
	PANAMA	Panama				14	1	10	7	7		
	SENEGAL	Senegal				1						
	Total		1	1	1	33	12	21	25	24	13	13

19.35 Le SCRS devra réaliser une analyse plus approfondie en ce qui concerne l'effet des navires de support sur les prises d'albacore et de thon obèse juvéniles, Rec. 24-01, paragraphe 36

Contexte : *Le SCRS devra réaliser une analyse plus approfondie, pour examen en 2025, en ce qui concerne l'effet des navires de support sur les prises d'albacore et de thon obèse juvéniles.*

Le Comité n'est pas en mesure d'établir un lien entre l'activité d'un navire de support donné et les captures, l'effort ou les taux de capture globaux des navires bénéficiant de ces activités de soutien, car les CPC ne fournissent aucune donnée sur les captures totales ou l'effort de pêche (tâche 2 CE ETRO) par navire. Par conséquent, le Comité n'est pas en mesure d'analyser l'impact des navires de support sur les captures de juvéniles d'albacore et de thon obèse.

19.36 En 2025, le SCRS devra examiner l'information déclarée par les CPC et fournir des recommandations sur des options de gestion supplémentaires pour les DCP dérivants, y compris des recommandations sur des conceptions améliorées de DCP dérivants, Rec. 24-01, paragraphe 51

Contexte : *Le SCRS et le Groupe de travail IMM devront examiner l'information déclarée par les CPC et fourniront, le cas échéant, des recommandations sur des options de gestion supplémentaires pour les DCP dérivants aux fins de considération par la Commission, y compris des recommandations sur des conceptions améliorées de DCP dérivants.*

Aucune nouvelle information n'a été présentée au Comité en 2026 et le Groupe de travail IMM n'a formulé aucune recommandation spécifique. La Commission doit savoir que le secteur continue de mener des initiatives visant à adapter les conceptions aux exigences définies dans la Rec. 24-01. Le Comité a été informé de certaines difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des lignes directrices et a donc continué à suggérer qu'un atelier spécifique réunissant des représentants du monde scientifique et de l'industrie pourrait s'avérer utile à un moment donné pour partager les expériences et rechercher des synergies.

19.37 Le SCRS devra affiner le processus de MSE conformément à la feuille de route adoptée par la Commission, Rec. 24-01, paragraphe 75

Contexte : *Le SCRS devra affiner le processus de MSE conformément à la feuille de route adoptée par la Commission. Sur la base des commentaires de la Sous-commission 1 sur les objectifs de gestion opérationnels provisoires de la Résolution de l'ICCAT sur les objectifs de gestion opérationnels provisoires pour le thon obèse, l'albacore et le stock oriental de listao de l'Atlantique (Rés. 24-02) à partir de 2025, le SCRS devrait continuer à tester les procédures de gestion potentielles. En 2026, ou dès que possible par la suite, la Commission devra examiner les procédures de gestion potentielles, y compris des mesures de gestion préalablement convenues prises selon diverses conditions du stock. Celles-ci devront prendre en compte les impacts différentiels des opérations de pêche (par exemple, senneurs, palangriers et canneurs) sur la mortalité des juvéniles et la production au niveau de la PME, ainsi que d'autres impacts de ces pêcheries, y compris les impacts sur les prises accessoires, les répercussions écosystémiques et les répercussions socio-économiques.*

MSE pour le listao de l'Atlantique Ouest

Le développement de la MSE pour le listao de l'Atlantique Ouest s'est totalement déroulé conformément à la feuille de route du SCRS, ne nécessitant aucune replanification des phases ni de révision du calendrier initialement convenu. La MSE a été achevée en 2025 avec l'adoption de la MP à l'occasion de la réunion annuelle de la Commission et l'établissement du TAC pour la période de trois ans 2026-2028. Par conséquent, le processus a évolué depuis la phase de développement vers la phase opérationnelle de la règle de décision.

Les phases ultérieures ont donc été de nature opérationnelle. En 2026, le SCRS a été chargé de développer des critères de suivi spécifiques à l'appui de l'ECP dont l'adoption par la Commission est prévue à la réunion annuelle de cette année, et de procéder à la vérification annuelle du suivi. La prochaine étape clé se produira en 2028, lorsque la MP sera déclenchée pour générer le TAC de la période 2029-2031, à des fins d'adoption par la Commission à la réunion annuelle de cette année-là. L'examen de la MP et la prochaine révision de l'état du stock restent prévus pour 2031, marquant l'achèvement du premier cycle complet de l'application de la règle de décision.

MSE multi-stocks pour les thonidés tropicaux

Le plan de travail pour le processus de MSE multi-stocks pour les thonidés tropicaux a été révisé après que le Comité a reconnu que plusieurs éléments clés du cadre de MSE doivent être développés davantage avant de pouvoir soumettre des procédures de gestion potentielles (CMP) pour examen de la Commission. Une composante centrale de ces travaux est l'évaluation du stock actualisée du listao de l'Atlantique Est (E-SKJ) dont les résultats sont nécessaires pour reconditionner les modèles opérationnels (OM) pour ce stock. Sans cette actualisation, le listao de l'Atlantique Est ne pourrait pas être représenté dans le cadre conjoint sur une base analytique appropriée, et les interactions techniques entre les trois stocks, y compris les effets potentiels associés à une espèce limitante, resteraient insuffisamment caractérisées. En conséquence, le Comité prévoit désormais que les travaux techniques relatifs à la MSE multi-stocks ne seront pas achevés

avant 2028, et non en 2027 comme indiqué précédemment (réunion intersessions de la Sous-commission 1, 5-7 mai 2026)

L'approche révisée vise à maintenir la dynamique du processus global en permettant la poursuite du développement et de l'évaluation des CMP de l'albacore (YFT) et du thon obèse (BET) de manière indépendante et en parallèle tandis que les OM de E-SKJ sont en cours de reconditionnement. En conséquence, en 2027, le Comité placera l'accent sur le perfectionnement du cadre de MSE et l'évaluation des CMP pour BET et YFT, en y intégrant les orientations fournies par la réunion plénière du SCRS et la Sous-commission 1 (notamment en comparant les résultats des CMP obtenus au moyen de méthodes qui, soit rééchantillonnent les indices historiques, soit utilisent des indices historiques fixes). Dans le même temps, les modèles opérationnels de E-SKJ seront reconditionnés à l'aide des résultats de l'évaluation du stock actualisée, tandis que le développement du cadre multi-stocks se poursuivra en utilisant les CMP de BET et de YFT afin d'illustrer les conséquences des interactions techniques et de l'effet potentiel des espèces limitantes. En séparant les éléments qui peuvent progresser immédiatement de ceux qui dépendent d'une base analytique actualisée, cette approche favorise le développement continu et la compréhension de la MSE multi-stocks sans retarder les avancées sur les autres éléments.

En 2028, des procédures de gestion pour BET, YFT et E-SKJ seront évaluées individuellement et dans le cadre d'une MSE multi-stocks. Ces travaux s'accompagneront de la standardisation et de l'actualisation des indices d'abondance nécessaires pour la mise en œuvre des CMP, y compris des indices conjoints de PLL, BAI et PSFAD. L'objectif est de faciliter l'examen de l'adoption de la MP à la réunion annuelle de 2028, ainsi que les TAC correspondants pour la période de gestion 2029-2031. Cela serait précédé d'une réunion intersessions de la Sous-commission 1 destinée à fournir des orientations sur la conception des CMP ainsi que d'une réunion des ambassadeurs. Le Comité procédera également à un examen par les pairs du cadre MSE multi-stocks en 2028.

En 2029, le Comité développerait et évaluerait les critères relatifs aux circonstances exceptionnelles, suivi d'un examen du protocole de circonstances exceptionnelles (ECP) à des fins d'adoption éventuelle par la Commission à sa réunion annuelle.

Ces révisions s'accompagnent d'un renforcement délibéré des éléments de communication et de participation des parties prenantes du processus de MSE. Cela comprend le développement continu de produits graphiques et de l'application Shiny en tant qu'outils pour étudier et communiquer les résultats de la MSE, conjointement avec une interaction plus intense avec la Sous-commission 1 à travers des réunions intersessions et des webinaires des ambassadeurs. L'objectif est de communiquer les progrès, les activités prévues et les résultats préliminaires de la MSE pour un seul stock et de la MSE multi-stocks, tout en permettant également à la Sous-commission 1 de fournir des orientations sur le développement ultérieur du processus. Cet engagement revêt une importance particulière compte tenu de la nature des décisions de gestion en question. La démonstration des compromis entre des productions spécifiques aux stocks dans un cadre qui représente explicitement les interactions techniques nécessite un accord préalable sur les objectifs de gestion opérationnels.

19.38 Le SCRS devra étudier l'efficacité potentielle des fermetures complètes de pêcheries pour réduire les prises de thonidés tropicaux aux niveaux convenus, Rec. 24-01, paragraphe 79a

Contexte : *Le SCRS devra étudier l'efficacité potentielle des fermetures complètes de pêcheries sur le modèle de celles proposées dans le PA1_505A/2019 [1] pour réduire les prises de thonidés tropicaux aux niveaux convenus et le potentiel d'un tel programme pour réduire les prises de thons obèses et d'albacores juvéniles, en accord avec les recommandations du SCRS ;*

Le SCRS/2026/185 a mis à jour l'étude de 2024 (SCRS/2024/135) en utilisant les derniers modèles d'évaluation des stocks pour le thon obèse, l'albacore et le listao de l'Est. À l'instar de l'étude précédente, il a été conclu que l'efficacité d'une fermeture pouvait être compromise en cas de redistribution des captures. L'étude a également donné lieu à une analyse exploratoire des tendances récentes (2018-2024) des captures et de l'effort de pêche sous DCP en s'appuyant sur les données de la tâche 2 issues de la base de données de l'ICCAT. L'effort de pêche sous DCP, mesuré en nombre de calées, a diminué au premier trimestre mais est resté relativement stable sur l'année tout au long de la période analysée (**figure 19.38.1**).

[1] Disponible sur demande auprès du Secrétariat de l'ICCAT ou sur la page web des documents de la réunion de la Commission de 2019.

De même, les captures au cours du premier trimestre ont diminué pour les trois stocks de thonidés tropicaux au cours de la période durant laquelle les récentes fermetures ont été mises en œuvre (**figure 19.38.2**). Toutefois, les tendances des captures annuelles ont varié d'un stock à l'autre : les captures annuelles ont sensiblement diminué pour le thon obèse, qui était soumis à des limites de capture après 2020, tandis que celles de l'albacore et du listao sont restées relativement stables. Ces tendances indiquent que les fermetures ont peut-être entraîné une redistribution de l'effort de pêche entre les trimestres plutôt qu'une réduction de l'effort annuel. Néanmoins, l'effet des fermetures sur les prises n'est pas concluant et le Comité recommande de poursuivre l'analyse des données de prise et d'effort afin de continuer à évaluer l'efficacité globale de la fermeture.

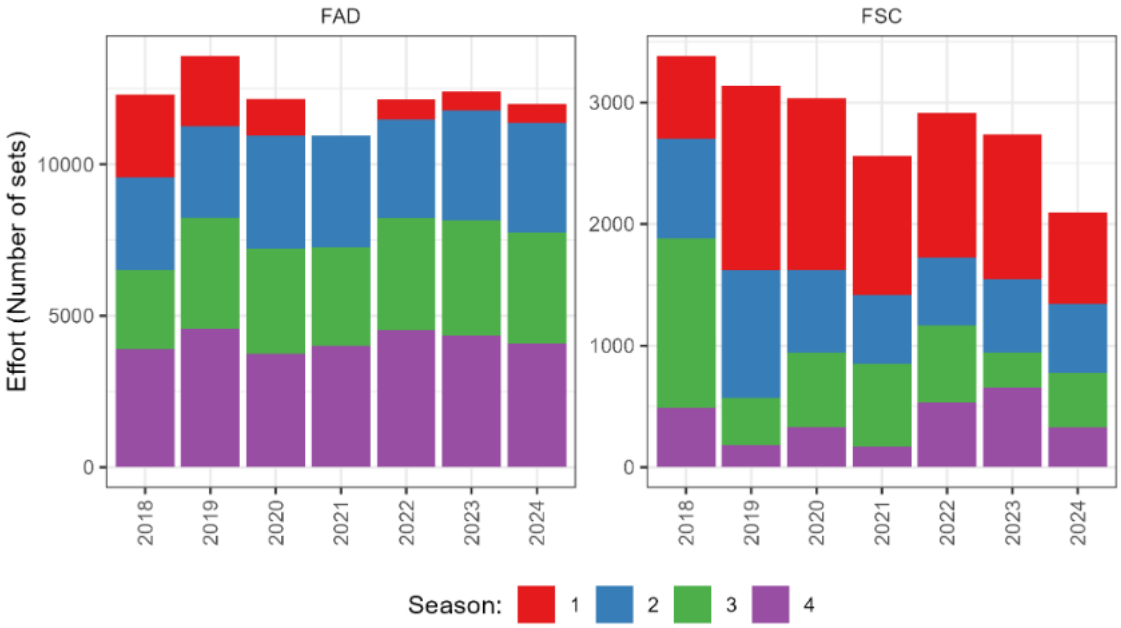


Figure 19.38.1. Tendances récentes de l'effort par saison de la pêcherie de senneurs opérant sur bancs libres (PSFS) et sous objets flottants (PSLS).

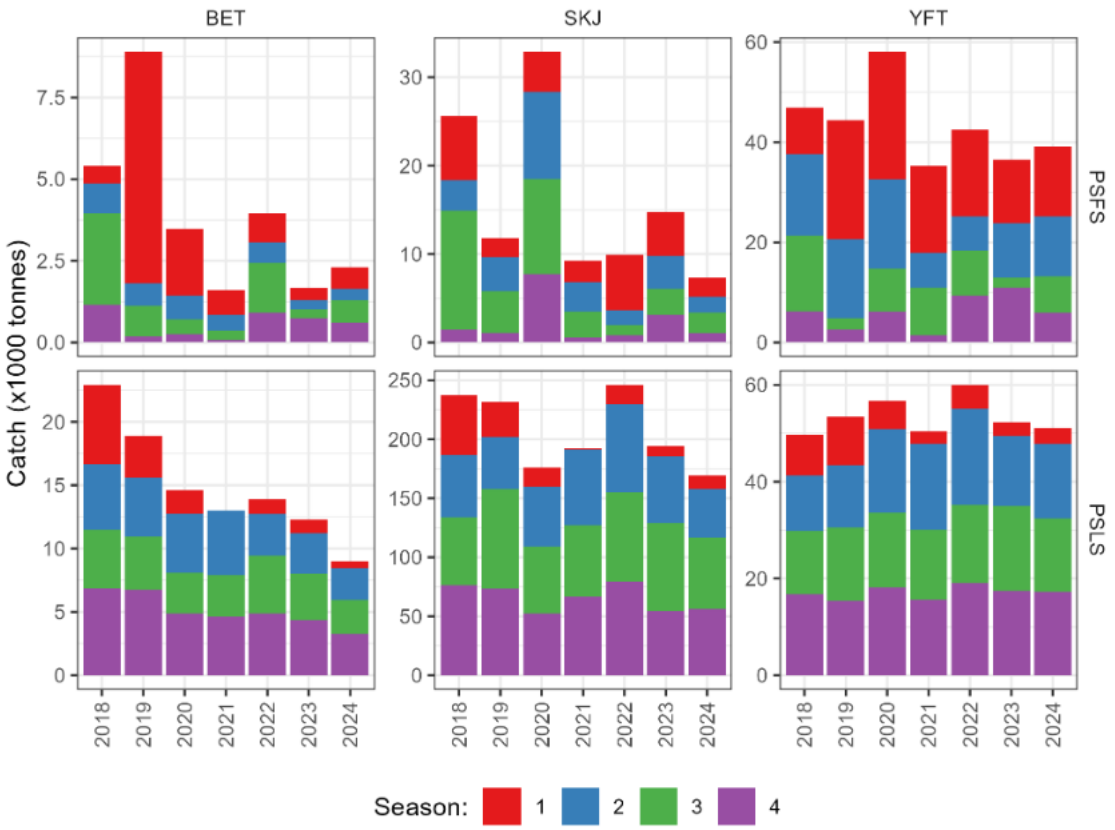


Figure 19.38.2. Tendances récentes de la capture par saison de la pêcherie de senneurs opérant sur bancs libres (PSFS) et sous objets flottants (PSLS) pour chaque stock.

19.39 Le SCRS devra estimer la capacité dans la zone de la Convention, pour inclure au moins toutes les unités de pêche à grande échelle ou opérant en dehors de la ZEE de la CPC où elles sont enregistrées, Rec. 24-01, paragraphe 79b

Contexte : *Actions requises de la part du SCRS et du Secrétariat de l'ICCAT :*

b) le Secrétariat de l'ICCAT devra travailler avec le SCRS à la préparation d'une estimation de la capacité dans la zone de la Convention, pour inclure au moins toutes les unités de pêche à grande échelle ou opérant en dehors de la ZEE de la CPC où elles sont enregistrées. Toutes les CPC devront coopérer à ces travaux en fournissant des estimations du nombre d'unités de pêche pêchant les thonidés et les espèces voisines sous leur pavillon, et les espèces ou groupes d'espèces que chaque unité de pêche cible (par exemple, thonidés tropicaux, thonidés tempérés, espadons, autres istiophoridés, thonidés mineurs, requins, etc.). Ce travail devra être présenté à la prochaine réunion du SCRS en 2025 et renvoyé devant la Commission pour examen.

Le Comité a apporté une première réponse à cette demande en 2025, en se concentrant sur l'activité de pêche au cours de l'année 2024. Cette année, Restrepo *et al.*, 2026 (SCRS/2026/150) a présenté une estimation actualisée de la capacité de pêche de thonidés tropicaux dans la zone de la Convention de l'ICCAT pendant l'année 2025, en plaçant à nouveau l'accent sur les grands navires (de 20 mètres ou plus de longueur hors-tout - LOA) qui ciblent les thonidés tropicaux en utilisant les données principalement soumises à travers le formulaire ST01-T1FC. Cette étude s'est également appuyée sur les données du système d'identification automatique (AIS) pour déduire l'activité de pêche dans l'océan Atlantique, ces données étant considérées comme complémentaires aux rapports des CPC. Le Comité a rédigé cette réponse actualisée en s'appuyant sur ce document. Il convient toutefois de noter que plusieurs CPC ont exprimé leur désaccord quant aux données relatives aux navires battant leur pavillon, qui constituent la base de l'analyse.

Le Comité a comparé ces estimations du nombre de navires et de leur jauge brute (JB) pour les navires probablement en activité en 2025 à celles obtenues l'année dernière pour les navires probablement en activité en 2024 (**tableau 19.38.1**). L'augmentation apparente de 39% du nombre de navires et de 22% de

la jauge brute entre 2024 et 2025 ne reflète pas nécessairement des hausses réelles. Il se peut que la déclaration du ST01 ait été plus complète en 2025. Il convient également de noter que les données AIS n'ont pas été utilisées dans le cadre des travaux menés l'année dernière pour détecter ou confirmer l'activité des navires dans la zone de l'ICCAT, alors que l'AIS a été utilisé cette année en complément des rapports ST01 pour estimer le nombre de navires actifs.

Tableau 19.39.1. Comparaison des estimations du nombre de navires actifs et de la jauge brute (JB) associée en 2024 et en 2025 pour les navires ≥ 20 m. Les valeurs de 2025 proviennent de cette réponse, tandis que celles de 2024 proviennent du rapport annuel du SCRS de 2025.

	2024		2025	
Engin	**Navires**	**JB**	**Navires**	**JB**
BB	26	4721	191	39514
HL	39	8387	3	232
LL	342	115557	370	121393
PS	54	74594	64	84647
RR	-	-	6	837
UN	22	2612	37	4779
Total	**483**	**205871**	**671**	**251401**

Le Comité a conclu que, bien que le système VMS reste la source d'informations de positionnement la plus fiable et la plus précise pour les navires de pêche, les données AIS pourraient constituer un complément utile aux efforts déployés par les CPC pour suivre et étudier l'activité des navires.

Le Comité a conclu qu'en l'absence de rapports sur l'activité des navires, le système AIS peut s'avérer utile pour identifier l'activité des navires de pêche en mer. Toutefois, le système AIS présente certaines limites potentielles (par exemple, il n'est pas inviolable, la saisie des données se fait manuellement, etc.) qui nécessitent d'être soigneusement prises en compte lors de son utilisation.

19.40 Le SCRS formulera un avis sur les LRP finaux pour le thon obèse, l'albacore et le stock oriental de listao de l'Atlantique, Rés. 24-02, paragraphe 2

Contexte : *Lorsqu'il évaluera la situation des stocks et qu'il formulera des recommandations de gestion à la Commission, le SCRS devra tenir compte du point de référence limite (« LRP ») provisoire de 0,4*B_{PME} *pour le thon obèse, l'albacore et le stock oriental de listao de l'Atlantique. Le SCRS formulera un avis sur les LRP finaux pour le thon obèse, l'albacore et le stock oriental de listao de l'Atlantique.*

La MSE multi-stocks est construite sur la base du point de référence limite provisoire (LRP) de 0,4*B_{PME} comme indiqué par la Commission dans la *Résolution de l'ICCAT sur les objectifs de gestion opérationnels provisoires pour le thon obèse, l'albacore et le stock oriental de listao de l'Atlantique* (Rés. 24-02).

19.41 Le SCRS évaluera les impacts différentiels des opérations de pêche sur l'ensemble de la gamme du stock, y compris sur la mortalité des juvéniles et la production au niveau de la PME, ainsi que d'autres impacts de ces pêcheries, y compris les impacts sur les prises accessoires, les impacts sur l'écosystème et les impacts socio-économiques, Rés. 24-02, paragraphe 4

Contexte : *Dans le cadre de l'élaboration des modèles opérationnels pour la MSE multi-stocks pour les thonidés tropicaux, la Commission* demande au SCRS, conformément au paragraphe 75 de la *Recommandation de l'ICCAT remplaçant la Recommandation 22-01 sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour les thonidés tropicaux (Rec. 24-01), d'évaluer les impacts différentiels des opérations de pêche (par exemple, la senne, la palangre et la canne) sur l'ensemble de la gamme du stock, y compris sur la mortalité des juvéniles et la production au niveau de la PME, ainsi que d'autres impacts de ces pêcheries, y compris les impacts sur les prises accessoires, les impacts sur l'écosystème et les impacts socio-économiques.*

En examinant les résultats de la PME pour une seule espèce, le Comité a pris note de la portée plus large de la demande de la Commission et, en particulier, du caractère multispécifique des pêcheries de thonidés tropicaux. Le Comité a constaté que, souvent, ces trois espèces sont capturées ensemble dans les pêcheries de surface, et que le thon obèse et l'albacore sont couramment capturés ensemble dans les pêcheries palangrières. Par ailleurs, il a été reconnu que d'autres espèces, qui préoccupent la Commission, sont

capturées accidentellement dans ces pêcheries. Les mesures envisagées pour une espèce pourraient entraîner des répercussions sur d'autres espèces, notamment des répercussions socio-économiques. Cela souligne l'importance de prendre en compte à la fois les impacts sur une seule espèce et ceux sur plusieurs espèces des opérations de pêche.

L'évaluation des impacts différentiels des opérations de pêche sur les stocks de thonidés tropicaux, y compris la mortalité des juvéniles et la production au niveau de la PME, sera évaluée dans le cadre de la MSE multi-stocks pour les thonidés tropicaux.

Lauretta *et al.*, (sous presse) (SCRS/2026/239) ont évalué les tendances historiques de la PME pour sept stocks de thonidés de l'Atlantique, y compris les quatre thonidés tropicaux, en s'appuyant sur les évaluations de stocks adoptées pour chaque espèce. L'analyse a mis en évidence une baisse à long terme de la PME pour le thon obèse et l'albacore (**tableau 19.41.1**), associée à une augmentation de la proportion en nombres de juvéniles dans les captures. Il convient de noter que les juvéniles représentaient plus de 90% des captures d'albacore en nombre de poissons ces dernières années, ce qui a conduit à une PME qui se situe actuellement à un niveau proche de son plus bas historique, soit environ 60% de l'estimation de la PME maximale (**figure 19.41.1**). Les résultats ont montré que la PME constitue une référence variable susceptible d'être considérablement réduite ou augmentée au fil du temps, en fonction de l'évolution de la sélectivité de la flottille et de la composition par âge globale des captures. On a indiqué également que les niveaux de capture durables actuels pourraient différer considérablement des moyennes historiques, en particulier pour les espèces de grande taille qui grandissent rapidement au cours de leurs premières années de vie et qui ont été soumises à une mortalité par pêche élevée des juvéniles, comme l'albacore de l'Atlantique et le thon obèse. Le Comité a suggéré de mener la même analyse pour l'ensemble des configurations du modèle pour chaque stock.

Tableau 19.41.1. Statistiques récapitulatives de la production maximale équilibrée (PME) des stocks de thonidés de l'Atlantique, estimées pour la période allant de 1975 à l'année terminale du cas de base des récentes évaluations de stocks.

Stock	*Production actuelle (t)*	*PME actuelle (t)*	*PME minimum (t)*	*Année Min*	*PME maximum (t)*	*Année Max*	*PME max - PME min (t)*	*PME actuelle : PME max (%)*
BET	51.052	88.889	84.684	2014	107.385	1.977	22.701	83%
YFT	109.526	124.274	122.029	2016	208.298	1987	86.269	60%
SKJE	237.859	192.319	192.319	2020	207.712	1984	15.393	93%
SKJW	23.005	33.497	31.695	1984	33.730	2017	2.035	99%
ALBN	28.471	42.270	42.188	2016	42.687	1984	499	99%

L'impact sur les prises accessoires et l'écosystème pourrait être étudié grâce à la mise au point d'un modèle Ecopath avec EcoSim. Meléndez-Arteaga *et al.,* (Anon., 2026) présentaient une synthèse des premières avancées vers un modèle intégré et fondé sur les écosystèmes pour l'océan Atlantique tropical. À l'heure actuelle, le modèle est capable de reproduire les tendances de la biomasse et des captures pour plusieurs espèces et groupes fonctionnels. Toutefois, des travaux supplémentaires sont nécessaires pour améliorer les performances du modèle et réduire les incertitudes.

Le Comité a noté que la Commission pourrait envisager d'allouer des fonds à la réalisation d'une étude socio-économique visant à analyser les impacts de différents scénarios de gestion des thonidés tropicaux sur les CPC qui exploitent les pêcheries de thonidés tropicaux relevant de l'ICCAT ou qui en dépendent, et a convenu d'élaborer en 2027 des termes de référence et une estimation budgétaire en vue de la réalisation de ces travaux, qui seront soumis à l'examen de la Commission.

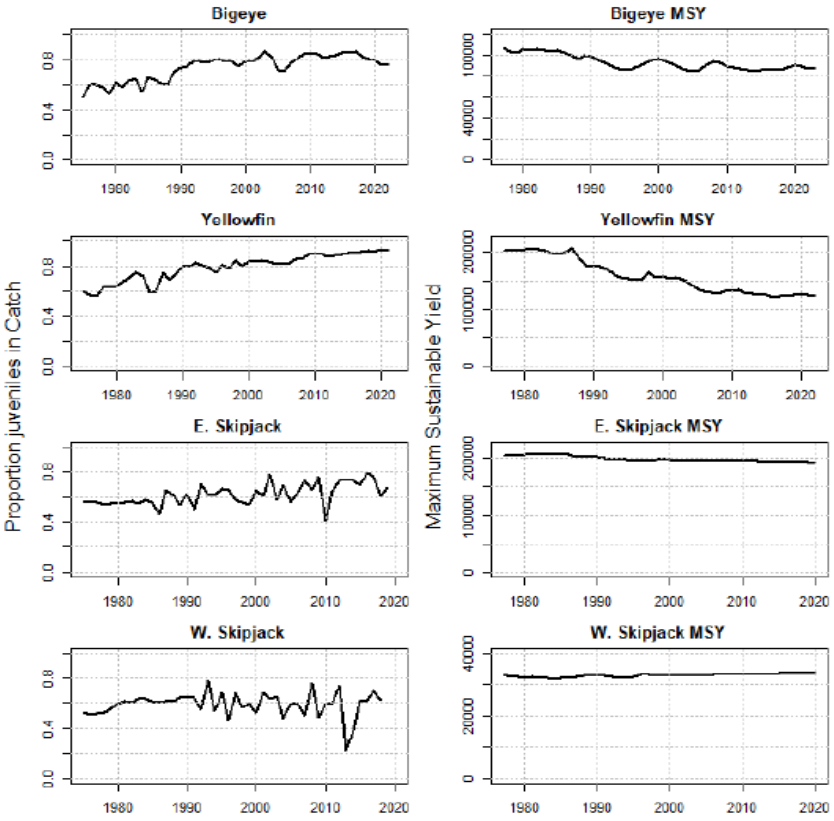


Figure 19.41.1. Proportion estimée (en nombre de poissons) de juvéniles dans les captures de thonidés tropicaux de l'Atlantique (diagrammes de la colonne de gauche) au fil du temps, comparée aux estimations dynamiques dans le temps de la PME (diagrammes de la colonne de droite).

19.42 La Sous-commission 1 formulera ses recommandations à la Commission pour examen afin de confirmer ou d'amender les objectifs de gestion pour le thon obèse, l'albacore et le stock oriental de listao de l'Atlantique, en tenant compte de la contribution du SCRS, dans le cadre de la sélection d'une procédure de gestion, à sa réunion annuelle de 2026, ou dès que possible par la suite. La Sous-commission 1 devrait examiner s'il conviendrait que les objectifs de gestion soient les mêmes pour les trois stocks ou si une approche asymétrique pour chaque stock serait plus appropriée, Rés. 24-02, paragraphe 6

Contexte : *La Sous-commission 1 formulera ses recommandations à la Commission pour examen afin de confirmer ou d'amender les objectifs de gestion pour le thon obèse, l'albacore et le stock oriental de listao de l'Atlantique, en tenant compte de la contribution du SCRS, dans le cadre de la sélection d'une procédure de gestion, à sa réunion annuelle de 2026, ou dès que possible par la suite. La Sous-commission 1 devrait examiner s'il conviendrait que les objectifs de gestion soient les mêmes pour les trois stocks ou si une approche asymétrique pour chaque stock serait plus appropriée.*

En raison de contraintes de temps et compte tenu de l'état d'avancement actuel de la MSE multi-stocks, le Comité n'a pas été en mesure de donner suite à cette demande en 2026.

19.43 Le SCRS devra évaluer annuellement la survenance de circonstances exceptionnelles, Rec. 25-02, paragraphe 8

Contexte : *Le SCRS devra évaluer annuellement la survenance de circonstances exceptionnelles et la Commission devra agir conformément au protocole de circonstances exceptionnelles, élaboré sur la base de l'avis scientifique fourni par le SCRS et adopté par la Commission.*

Sur la base du paragraphe 9 de la Rec. 25-02, le Comité soumet à l'examen de la Commission ses recommandations pour un Protocole de circonstances exceptionnelles (ECP). Ce projet d'ECP pour le SKJ-

W se base sur l'ECP pour le SWO-N (Rec. 25-10), ainsi que sur ceux pour le BFT (Rec. 23-07) et l'ALB-N (Rec. 21-04).

Projet de protocole de circonstances exceptionnelles (ECP) pour le listao de l'Atlantique Ouest

1. Principes de circonstances exceptionnelles (EC)

Les trois principes généraux suivants devraient être considérés comme un signal indiquant qu'il est possible que des EC existent :

a) Lorsqu'il existe des preuves que le stock et/ou la dynamique de la pêcherie se trouvent dans des états (comme définis dans le **tableau 19.43.1a**) qui ne relèvent pas des modèles opérationnels (OM) de la MSE et/ou ne sont plus considérés comme plausibles dans le contexte de la MSE ou lorsqu'il existe des preuves que les états du stock ou la dynamique de la pêcherie inclus dans les OM pour tester la MSE ne sont plus considérés comme plausibles.

b) Lorsqu'il existe des preuves que les données requises pour appliquer la MP ne sont pas disponibles ou suffisantes ou ne sont plus appropriées (comme défini dans le **tableau 19.43.1b**) ; et/ou

c) Lorsqu'il existe des preuves que le total des captures dépasse de manière significative (comme défini dans le **tableau 19.43.1c**) le TAC fixé au moyen de la MP.

Il n'est pas possible de définir dans le présent protocole tous les scénarios dans lesquels les EC peuvent se produire. Un protocole contenant des orientations générales pour déterminer s'il existe des EC et si les implications qui en découlent sont suffisamment graves pour justifier la révision de l'avis de la MP est décrit ci-dessous. Le protocole ne doit pas être considéré comme un ensemble définitif de critères/réponses. Il ne doit pas non plus être considéré comme un mécanisme permettant de procéder à de petits ajustements. La détection de EC doit s'accompagner de preuves scientifiques irréfutables, et les actions à prendre découlant des EC ne devraient être prises que lorsque le maintien de la MP actuelle est considéré comme très risqué ou très inapproprié.

2. Indicateurs pour les EC et processus visant à déterminer si des EC se produisent

À la lumière des principes énoncés à la section 1, le SCRS devrait utiliser les orientations générales fournies dans le **tableau 19.43.1** et toute autre information pertinente pour déterminer annuellement l'existence d'EC. Si le SCRS détermine qu'il existe des preuves de l'existence de EC, il examinera la nature et la gravité des EC (par exemple, la mesure dans laquelle les valeurs de CPUE se situent en dehors de la fourchette prévue et si elles sont plus élevées ou plus basses que prévu) et, si possible, examinera ses impacts potentiels sur la performance de la MP.

Le SCRS informera ensuite la Commission si ce cas se produit et lui indiquera la réponse la plus appropriée. Le déclenchement de EC n'entraîne pas immédiatement l'annulation de l'avis sur le TAC formulé par la MP ; cela signifie plutôt que le SCRS doit examiner les preuves fournies par les indicateurs du **tableau 19.43.1**, ainsi que toute autre information pertinente, et déterminer si une modification de l'avis est justifiée et si des travaux de recherche supplémentaires ou des ajustements du calendrier de la MSE sont nécessaires.

En ce qui concerne les EC identifiées, ces preuves devraient être suffisamment importantes pour affecter de manière significative l'avis sur le TAC formulé par la MP.

Tableau 19.43.1. Orientation générale sur les indicateurs pour les EC du listao de l'Atlantique Ouest et calendrier pour la réalisation de l'évaluation.

Principe	***Indicateur***	***Critère***	***Fréquence***
	Indices	Si, pour une année donnée, les valeurs observées de l'indice combiné se situent en dehors de la fourchette allant du percentile 2,5 au percentile 97,5 de l'indice combiné simulé utilisé dans les	Annuellement

Principe	*Indicateur*	*Critère*	*Fréquence*
a) Stock et dynamique de la pêcherie		projections pour tester la MP adoptée.	
	Abondance, cycle vital et dynamique des pêcheries	Lorsqu'il existe des preuves que le stock et/ou la dynamique de la pêcherie se trouve(nt) dans des états qui n'étaient pas auparavant et/ou ne sont plus considérés comme plausibles dans le contexte de la MSE ou lorsqu'il existe des preuves que les états du stock ou la dynamique de la pêcherie inclus dans les OM pour tester la MSE ne sont plus considérés comme plausibles.	Dès que les informations sont disponibles et après achèvement, présentation et acceptation par le SCRS d'une étude comme nouvelle référence.
b) Disponibilité des données pour la MP	Indices	Si les données provenant du Brésil ou des deux autres pays (le Venezuela et les États-Unis) contribuant à l'indice combiné font défaut.	Annuellement
c) Mise en œuvre du TAC	Capture	Si la prise totale dépasse de 5% ou plus le TAC établi au moyen de la MP pendant deux années consécutives.	Annuellement

3. Mesures à prendre en cas de EC

Si le SCRS détermine que des EC empêchent l'application de la MP ou rendent l'application de la MP ou la mise en œuvre de ses résultats déconseillée sur la base des principes décrits dans la section 1, le SCRS devra évaluer la nature de l'EC et conseiller la Commission en ce qui concerne :

a) Des recherches supplémentaires qui pourraient apporter plus de clarté sur la nécessité de s'écarter du calendrier actuel de révision des MP et du TAC.

b) Options de gestion alternatives pour la prochaine année de pêche visant à assurer, au minimum, la stabilité de l'état du stock, y compris les implications : (i) le maintien de l'avis sur le TAC établi dans le cadre de la MP, (ii) la réduction de l'avis sur le TAC à la lumière des indications de déclin du stock, (iii) l'augmentation de l'avis sur le TAC à la lumière des indications d'augmentation du stock qui n'ont pas été jugées plausibles au cours des tests de la MSE, et (iv) toute autre mesure de conservation et de gestion appropriée ;

c) La question de savoir si la MP existante devrait être ajustée ou si une nouvelle MP doit être développée ; et

d) Si une évaluation du stock ou une autre méthode approuvée par le SCRS pour déterminer les TAC est nécessaire pour fournir un avis de gestion dans l'intervalle, pendant qu'une MP révisée est élaborée.

Sur la base de l'avis du SCRS sur ce qui précède, la Commission devra décider de la ou des mesures de gestion alternatives à prendre. Si nécessaire et approprié, le SCRS devra réaliser une nouvelle évaluation du stock et/ou formuler un avis sur les nouvelles MP potentielles, dès que possible.

Voir le diagramme ci-dessous pour une représentation schématique du processus décrit ci-dessus :

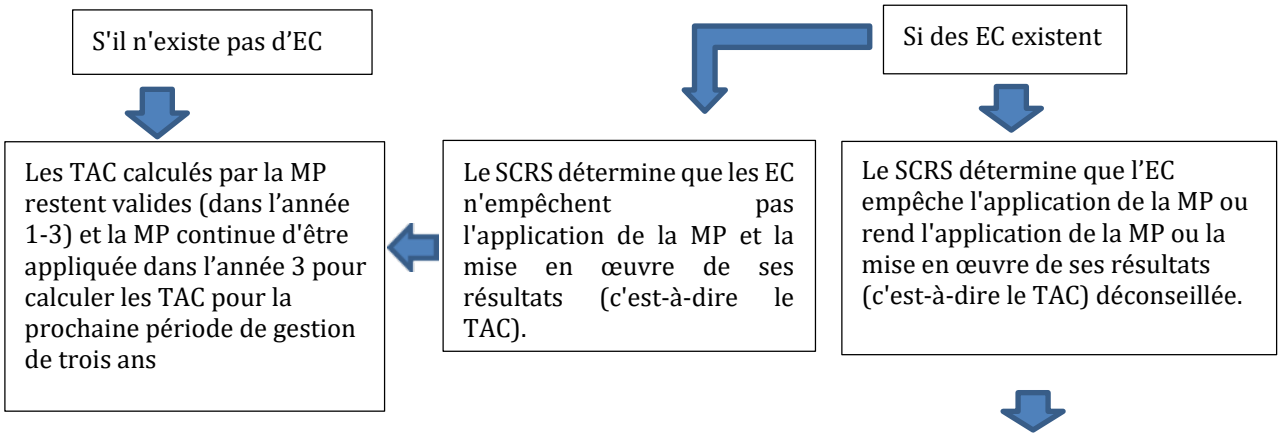
Le SCRS devra vérifier l'existence des EC à l'aide des indicateurs et des critères spécifiés au **tableau 19.43.1** et selon la fréquence indiquée.

Années 1 et 2 :

1. Mettre à jour l'indice d'abondance combiné
2. Mettre à jour la capture.
3. Examiner les preuves que les états du stock et la dynamique de la pêcherie se trouvent dans des états qui n'étaient pas auparavant et/ou ne sont plus considérés comme plausibles dans le contexte de la MSE ou lorsqu'il existe des preuves que les états du stock ou la dynamique de la pêcherie inclus dans les OM pour tester la MSE ne sont plus considérés comme plausibles, et toute autre information pertinente.

Année 3 :

1. Vérifier que tous les jeux de données nécessaires à l'exécution de la MP sont disponibles
2. Ré-exécuter la MP
3. Mêmes vérifications que celles effectuées au cours des années 1 et 2



Le SCRS devra conseiller la Commission sur :

a) Des recherches supplémentaires qui pourraient apporter plus de clarté sur la nécessité de s'écarter du calendrier actuel de révision des MP et du TAC.

b) Options de gestion alternatives pour la prochaine année de pêche visant à assurer, au minimum, la stabilité de l'état du stock, y compris les implications : (i) le maintien du TAC établi dans le cadre de la MP, (ii) la réduction du TAC à la lumière des indications de déclin du stock, (iii) l'augmentation du TAC à la lumière des indications d'augmentation du stock qui n'ont pas été jugées plausibles au cours des tests de la MSE, et (iv) toute autre mesure de conservation et de gestion appropriée ;

c) La question de savoir si la MP existante devrait être légèrement ajustée ou si une nouvelle MP doit être développée ; et

d) Si une évaluation du stock ou une autre méthode approuvée par le SCRS pour déterminer les TAC est nécessaire pour fournir un avis de gestion dans l'intervalle, pendant qu'une MP révisée est élaborée.

Sur la base de l'avis du SCRS sur ce qui précède, la Commission devra décider de la ou des mesures de gestion alternatives à prendre. Si nécessaire et approprié, le SCRS devra réaliser une nouvelle évaluation du stock et/ou formuler un avis sur les nouvelles MP potentielles, dès que possible.

La procédure de gestion (MP) adoptée a été exécutée en 2025 et a fourni un avis sur le total admissible de captures (TAC) pour le premier cycle de gestion (2026-2028). Le Comité a entrepris des analyses pour soutenir l'élaboration d'un projet de protocole de circonstances exceptionnelles (ECP) qui est présenté ci-dessus. L'adoption du protocole par la Commission est prévue pour 2026 et il devrait entrer en vigueur en 2027. Les critères définitifs associés aux trois principes fondamentaux du protocole n'ont pas été officiellement adoptés par la Commission. Le Comité a néanmoins procédé à une évaluation conformément aux projets de spécifications pour les présentes EC.

Le Comité a conclu qu'il n'y avait pas de EC pour la détermination de EC de 2026. Cette conclusion est basée sur une évaluation des projets de critères, et développée ici.

a) Dynamique des stocks

i. Indices pour 2025, l'indice d'abondance combiné ne se situe pas en dehors des intervalles de prédiction conventionnels de 95% (c'est-à-dire du 2,5e au 97,5e centile) (**figure 19.43.1**).

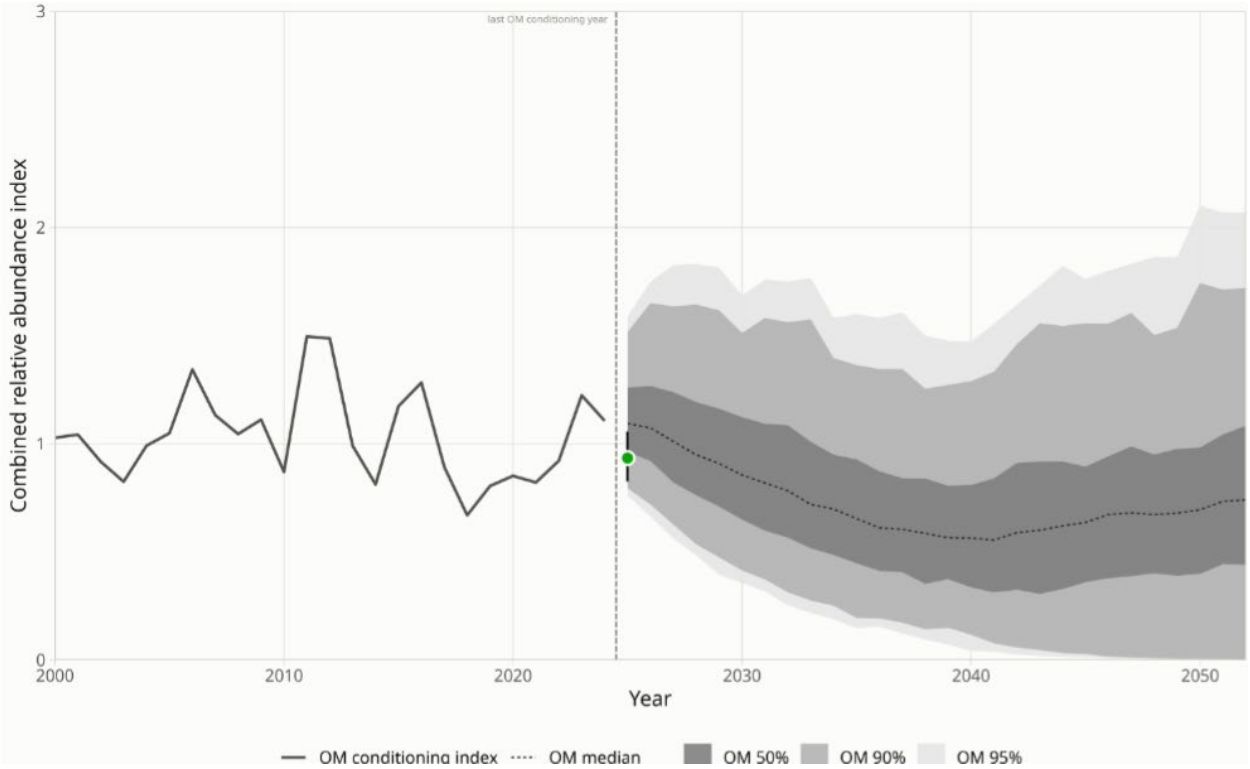


Figure 19.43.1. Le graphique représente l'indice combiné par rapport à l'ensemble de référence des OM. La zone ombrée en gris regroupe les centiles des 9 OM * 100 simulations = 900 trajectoires projetées ; la ligne pointillée correspond à l'indice de conditionnement des modèles ; et le point vert représente l'observation de 2025.

ii. Abondance et cycle vital ou dynamique de la pêcherie. Il n'existe aucune nouvelle preuve que l'abondance, le cycle vital ou la dynamique de la pêcherie soient substantiellement différents de ceux testés dans les OM.

b) Disponibilité des données pour la MP

L'indice d'abondance combiné a été mis à jour en 2026 avec des données jusqu'en 2025. Les données du Venezuela étaient disponibles jusqu'en 2024 compris, mais pas pour 2025. Par conséquent, l'estimation de l'indice pour 2025 repose uniquement sur les données du Brésil et des États-Unis, ce qui n'est pas considéré comme une EC au sens du **tableau 19.43.1**.

c) Mise en œuvre du TAC

Il n'y avait pas de TAC pour le listao de l'Ouest en 2025, mais les débarquements de 2025 se sont élevés à 23.004 t, soit un niveau inférieur au TAC de 30.844 t fixé pour la période 2026-2028 sur la base de la MP. En 2027, le Comité évaluera les niveaux de capture par rapport à ce TAC.

19.44 Le SCRS devra faire rapport chaque année sur la mise en œuvre du programme d'échantillonnage portuaire, ventilé par CPC, Rec. 24-01, paragraphe 73

Contexte : *Le programme d'échantillonnage au port élaboré par le SCRS en 2012 devra être poursuivi pour les ports de débarquement ou de transbordement. Les données et les informations collectées dans le cadre de ce programme d'échantillonnage devront être déclarées à l'ICCAT chaque année, avec une description, au minimum, des éléments suivants par pays de débarquement et par trimestre : composition par espèce, débarquements par espèce, composition par taille et poids. Les échantillons biologiques appropriés pour déterminer le cycle vital devraient être prélevés dans la mesure du possible. Le SCRS devra faire rapport chaque année sur la mise en œuvre du programme d'échantillonnage portuaire, ventilé par CPC.*

En 2025, le Comité a proposé de supprimer le formulaire ST-10 servant à transmettre les données de pêche issues de l'échantillonnage au port. Le SCRS et la Commission, lors de sa réunion annuelle, ont approuvé la proposition, qui a été mise en œuvre pour la transmission des données statistiques de 2026.

L'appendice 6 du Rapport du Secrétariat sur la recherche et les statistiques (PLE-SCRS-07/2026) (**tableau 19.44.1**) présente un résumé des informations fournies au moyen du formulaire ST10 ou des données issues de la base de données d'échantillonnage portuaire pour la période allant de 2018 à 2025.

Il est important de noter que la recommandation visant à ne plus recueillir les données d'échantillonnage au port au moyen du formulaire ST10 reposait sur le fait que ces mêmes informations étaient déjà fournies par les CPC au moyen des échantillons de taille de la tâche 2 (T2SZ), des données de capture par taille (T2CS) et des données d'échantillonnage biologique de la tâche 3. Cela inclut les CPC disposant de pêcheries de thonidés tropicaux dans la zone tropicale orientale (ce qui correspondait à l'objectif initial du ST10). Ces mêmes données ayant été transmises dans deux formulaires statistiques différents, cela a entraîné des duplications, un manque d'efficacité et des tâches superflues pour les correspondants statistiques et les CPC.

Tableau 19.44.1 – Nombre de spécimens d'espèces tropicales (BET, YFT, SKJ) échantillonnés au port et déclarés au moyen du formulaire ST10 (2018-2025).

Status	PartyName	FlagName	GearCode	SpeciesGrp	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
CP	CANADA	Canada	HARP	BET	8							
			HARPE	BET			9	34	71	27		
				YFT				1	11			
			LL	BET	6148							
				YFT	460							
			LL-B	BET				3413				
				YFT				2835				
			LL-surf	BET		1721	1791	925	6433	6588	4642	
				YFT		469	2445	206	6148	4088	3012	
			OTH	BET					5	572	161	
				YFT					1	29		
			RR	BET	16							
			RRFB	BET			103					
				YFT			167					
			TRAP	BET				6				
	COSTA RICA	Costa Rica	LL-surf	BET					7		6	
				YFT					44	124	149	
				Others					289	304	317	
			UNCL	BET							6	
				YFT							149	
				Others							317	
	EUROPEAN UNION	EU-España	BB	BET							7428	
				SKJ							1704	
				YFT							3285	
		EU-France	BB	BET		300	79	126	51	105	75	
				SKJ		299	107	3234	80	1727	325	
				YFT		241	109	1140	93	548	1003	
				Others		9	13					
			PS	BET		2184	1725	7755	1831	2391	1862	
				SKJ		1165	991	132010	1191	30005	11880	
				YFT		2929	2451	48835	3005	27775	38228	
				Others		606	580	3230				
	MAROC	Maroc	PS	BET			6					
				SKJ			5					
				YFT			6					
	MEXICO	Mexico	LL	BET			50	56				
				SKJ			486	731				
				YFT			6661	26372	17061	17779		
	SOUTH AFRICA	South Africa	BB	BET						163	492	
				YFT						1380	3435	
			LL	BET							9	
				YFT							8	
	GHANA	Ghana	PS	BET								6503
				SKJ								4687
				YFT								8966
				Others								298
NCO	Non-contracting parties	Brunei	PS	SKJ		25						
				YFT		25						
TOTAL					**6632**	**9973**	**17784**	**230909**	**36321**	**93605**	**78493**	**20454**

20. Autres questions

20.1 Chapitre 5 du Manuel de l'ICCAT : Types de données qui ne sont généralement pas collectées à des fins scientifiques (même si elles peuvent parfois servir à compléter des estimations scientifiques)

Faute de temps, ce sujet a été reporté à la réunion plénière du SCRS de l'année prochaine.

20.2 Date limite de soumission des documents et des présentations du SCRS aux réunions du SCRS

Le Comité a décidé d'appliquer à titre provisoire la proposition suivante en 2027 et de la réexaminer lors de sa réunion plénière de 2027.

Le Comité a convenu que la date limite de soumission des documents pour les réunions scientifiques serait strictement respectée comme suit : deux semaines avant le début de la réunion pour le titre et le résumé, et sept jours avant le début de la réunion pour le document complet.

Indépendamment du paragraphe ci-dessus, pour les documents essentiels à la réalisation des objectifs de la réunion, les Présidents auront la possibilité d'accepter ces documents après la date limite.

20.3 Mise à jour de la page web de l'ICCAT

Faute de temps, ce sujet a été reporté à la réunion plénière du SCRS de l'année prochaine.

20.4 Modification de la manière dont le Comité traite les recommandations

20.4.1 Suppression des restrictions concernant les recommandations adressées à la Commission n'ayant pas d'implications financières

Contexte et justification

À l'heure actuelle, les protocoles en vigueur limitent à deux au maximum, par section, le nombre de recommandations figurant dans le corps du rapport annuel du SCRS qui n'ont pas d'implication financière.

Changement proposé

- Le Comité a convenu que, en 2027, en ce qui concerne les recommandations adressées à la Commission, la limite du nombre de recommandations n'ayant pas d'implication financière devra être supprimée.
- Le Comité a également décidé d'appliquer à titre provisoire la proposition suivante en 2027 et de la réexaminer lors de sa réunion plénière de 2027.
- Pour les recommandations destinées aux groupes de travail, aux sous-comités ou au SCRS dans son ensemble, les mécanismes proposés ci-dessous au point 20.4.2 s'appliqueraient.

20.4.2 Proposition visant à préserver les recommandations des groupes d'espèces du SCRS

Contexte et justification

Au cours des réunions annuelles des Groupe d'espèces du SCRS de l'ICCAT tenues la semaine précédant la séance plénière du SCRS, chaque Groupe d'espèces individuel tient d'intenses discussions scientifiques, examine les évaluations des stocks et formule des recommandations techniques. En raison de contraintes de calendrier serré et faute de temps consacré à la rédaction et à l'adoption officielles de rapports de réunions intersessions exhaustifs au cours de cette semaine, de nombreuses recommandations techniques et opérationnelles utiles générées par les Groupes d'espèces risquent d'être perdues ou omises du compte-rendu institutionnel.

Compte tenu des limites aux recommandations décrites ci-dessus, il n'existe pas de moyen standardisé pour consigner, suivre et conserver systématiquement les recommandations scientifiques internes convenues par les Groupes d'espèces qui sont adressées aux organes internes du SCRS et non à la Commission.

Cette proposition établit un processus formel pour conserver et documenter les recommandations scientifiques et opérationnelles internes générées par les Groupes d'espèces sans modifier ou entraver les procédures établies de prise de décision du SCRS ou les normes de déclaration de la Commission. Il permettra également à tous les Groupes de travail du SCRS de disposer d'une liste organisée de l'ensemble des recommandations du SCRS qui leur sont adressées.

Champ d'application

Cette proposition concerne strictement les recommandations de travail internes au sein de la structure du SCRS (c.-à-d. les recommandations adressées aux Groupes de travail du SCRS, aux Sous-comités du SCRS ou au SCRS dans son ensemble). Ce mécanisme constituera une approche structurée pour enregistrer et permettre le suivi des recommandations adressées à eux-mêmes ainsi que les recommandations inter-groupes adressées au SCRS et à ses divers organes.

Mécanisme opérationnel proposé

Formulation de recommandations internes

Chaque Groupe d'espèces pourrait entériner une liste officielle des recommandations internes adressées au SCRS au cours de la semaine de réunions précédant la séance plénière. Les Groupes ayant des rapports de réunions annuelles (c.-à-d. WGSAM, SC-STATS, SC-ECO) devrait inclure une liste des recommandations entérinées dans leurs rapports.

Les recommandations doivent être classées en deux sections distinctes :

1. *Auto-recommandations :* Les recommandations adressées au Groupe d'espèces en lui-même à des fins de futurs travaux intersessions, de priorités de recherche ou de demandes de données.
2. *Recommandations externes/inter-groupes :* Les recommandations adressées à d'autres organes spécifiques du SCRS (par ex., WGSAM, SC-STATS, SC-ECO ou autres Groupes d'espèces) ou au SCRS, identifiant explicitement l'organe destinataire prévu.

Présentation à la séance plénière du SCRS

Les mandataires des groupes de travail soumettront et présenteront cette liste de recommandations internes à la séance plénière du SCRS dans le cadre de leur présentation standard des documents et des résumés exécutifs.

Statut à la séance plénière

Afin de respecter le consensus dégagé au sein des Groupes d'espèces lors de leurs réunions annuelles, cette liste de recommandations internes sera présentée à des fins d'information et d'intégration dans le registre institutionnel et [**ne fera pas l'objet de modification ou de modifications rédactionnelles de la part de la séance plénière du SCRS]**. Les recommandations pourront être discutées à la séance plénière et leurs implications prises en considération (par ex. pour l'achèvement des plans de travail).

Toutes les recommandations internes compilées dans le cadre de ce mécanisme seront conservées dans une annexe spécifique du rapport annuel du SCRS, qui sera traduite dans les langues officielles de l'ICCAT. [Les recommandations provenant de tous les Groupes de travail seront consolidées et restructurées par l'organe destinataire (par ex., WGSAM, SC-STATS, SC-ECO, Groupes d'espèces spécifiques)], tâche pouvant être facilitée par l'utilisation de l'IA. Sous chaque en-tête du destinataire, la liste inclura les auto-recommandations ainsi que toutes les recommandations reçues des autres Groupes de travail, en identifiant clairement pour chaque recommandation le groupe qui en est à l'origine.

20.5 Débats sur la participation individuelle lors de la réunion du SCRS, ainsi que sur l'intégrité et la déontologie scientifiques dans le cadre des processus du SCRS.

Faute de temps, ce sujet a été reporté à la réunion plénière du SCRS de l'année prochaine.

21. Élection du Président du SCRS

Le Secrétaire exécutif a lancé un appel à candidatures pour le poste de Président du SCRS. Le Brésil a proposé la candidature du professeur Luis Gustavo Cardoso. De nombreuses Parties contractantes ont également exprimé leur soutien à cette candidature, ont remercié le Dr Cardoso pour les efforts qu'il avait déployés au cours de son mandat de vice-président du SCRS et lui ont souhaité plein succès dans ses nouvelles fonctions. Le Dr Cardoso a été élu par acclamation à la présidence du SCRS.

À l'issue de son élection à la présidence du SCRS, le Dr Luis Gustavo Cardoso (Brésil) a remercié les CPC qui l'avaient soutenu, le Secrétariat et les rapporteurs du SCRS, soulignant l'honneur que représentait pour lui la présidence d'un Comité doté d'une telle histoire et composé de scientifiques de renom. Il était conscient des responsabilités qui l'attendaient, notamment le renforcement de l'inclusivité, l'optimisation des travaux du Comité et la communication avec la Commission, et a exprimé son intention d'exercer ses fonctions de Président dans un esprit de collaboration, avec le soutien des mandataires et du Secrétariat. Il a conclu en remerciant le Dr Craig Brown, Président sortant du SCRS, de lui avoir donné l'occasion d'occuper le poste de Vice-président et pour tout ce qu'il avait appris.

Plusieurs Parties contractantes ont également remercié le Dr Craig Brown pour son travail acharné et son leadership au cours de son mandat de Président du Comité. Le Dr Brown, qui restera à la présidence du SCRS jusqu'à la fin de l'année 2026, a remercié le Comité pour son soutien. Il a félicité le Dr Cardoso pour son élection et l'a remercié pour son aide inestimable tout au long de son mandat de Vice-président. Enfin, le Dr Brown s'est dit pleinement convaincu que le Comité serait entre de bonnes mains sous la direction du Dr Cardoso.

22. Adoption du rapport et clôture de la réunion

Comme il s'agissait de la dernière réunion du SCRS à laquelle participait le Dr Brown en tant que Président du SCRS, le Secrétaire exécutif lui a exprimé sa gratitude pour le travail accompli, tant à la tête du Comité que dans la transmission de ses avis scientifiques à la Commission. Le Dr Brown a remercié le Secrétaire exécutif pour ses aimables paroles, ainsi que le Secrétariat pour son soutien exceptionnel. En remerciant le Comité et les interprètes pour leur travail acharné pendant la réunion et tout au long de l'année, le Dr Brown a fait remarquer que, bien qu'il ait toujours reconnu leurs efforts, son mandat de Président lui avait permis d'apprécier encore davantage l'immense dévouement requis à tous les niveaux pour mener à bien les travaux du Comité et produire ses rapports. Enfin, le Président du SCRS a exprimé sa sincère gratitude aux mandataires du SCRS, qui ont relevé avec succès le défi de la mise en œuvre des réformes des processus au cours de son mandat.

Le rapport de la réunion de 2026 du SCRS a été adopté et la réunion de 2026 du SCRS a été levée.

Appendice 1

Ordre du jour du SCRS

1. Remarques générales du Président du SCRS et du Secrétaire exécutif
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion
3. Présentation des délégations des Parties contractantes
4. Présentation et admission des observateurs
5. Admission des documents et présentations scientifiques
6. Rapport des activités du Secrétariat de l'ICCAT en matière de statistiques et de science
7. Examen des pêcheries et des programmes de recherche nationaux
8. Rapports des réunions intersessions du SCRS
9. Rapport de la réunion du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires
10. Rapport des réunions du Sous-comité des statistiques
11. Discussions tenues lors des réunions intersessions de la Commission présentant un intérêt pour le SCRS
    - 11.1 Réunions intersessions de la Sous-commission 1
    - 11.2 Réunion intersessions de la Sous-commission 2
    - 11.3 Réunion intersessions de la Sous-commission 4
    - 11.4 Réunion du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS WG)
    - 11.5 19e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM)
    - 11.6 Réunion du Groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries (SWGSM)
    - 11.7 Réunions du Groupe de travail virtuel sur une position financière durable de l'ICCAT (VWG-SF)
12. Résumés exécutifs sur les espèces
    - 12.1 YFT - Albacore
    - 12.2 BET – Thon obèse
    - 12.3 SKJ - Listao
    - 12.4 ALB-AT-Germon de l'Atlantique
    - 12.5 ALB-MD – Germon de la Méditerranée
    - 12.6 BFT - Thon rouge de l'Atlantique
    - 12.7 SBF – Thon rouge du Sud
    - 12.8 BUM - Makaire bleu

12.9 WHM - Makaire blanc

12.10 SAF – Voilier

12.11 SWO-AT - Espadon de l'Atlantique

12.12 SWO-MD – Espadon de la Méditerranée

12.13 SMT - Thonidés mineurs

12.14 BSH - Requin peau bleue

12.15 SMA - Requin-taupe bleu

12.16 POR – Requin-taupe commun

13. Programmes de recherche de l'ICCAT

13.1 Programme de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)

13.2 Programme annuel sur les thonidés mineurs (SMTYP)

13.3 Programme de recherche et de collecte de données sur les requins (SRDCP)

13.4 Programme de recherche intensive sur les istiophoridés (EPBR)

13.5 Programme annuel sur le germon (ALBYP)

13.6 Programme annuel sur l'espadon (SWOYP)

13.7 Programme de recherche et de collecte des données pour les thonidés tropicaux (TTRaD)

13.8 Programme de recherche du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires

14. Progrès en ce qui concerne les travaux élaborés sur l'évaluation de la stratégie de gestion (MSE)

14.1 Travaux réalisés concernant le germon du Nord

14.2 Travaux réalisés concernant le germon du Sud

14.3 Travaux réalisés concernant le thon rouge

14.4 Travaux réalisés concernant l'espadon du Nord

14.5 Travaux réalisés concernant le listao de l'Ouest

14.6 Travaux réalisés concernant la MSE multistock pour les thonidés tropicaux

14.7 Travaux réalisés concernant le requin peau bleue

14.8 Examen de la feuille de route relative aux processus de MSE de l'ICCAT adoptée par la Commission en 2025

15. Plan stratégique pour la science du SCRS : la voie à suivre

16. Mise à jour du catalogue de logiciels d'évaluation des stocks

17. Examen de la planification des activités futures

17.1 Plans de travail annuels et programmes de recherche

17.1.1 Plan de travail du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires

17.1.2 Plan de travail du Sous-comité des statistiques pour 2026/2027

17.1.3 Plan de travail du Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM)

17.1.4 Plan de travail pour le germon

17.1.5 Plan de travail pour les istiophoridés

17.1.6 Plan de travail pour le thon rouge

17.1.7 Plan de travail pour les requins

17.1.8 Plan de travail pour les thonidés mineurs pour 2027 et au-delà

17.1.9 Plan de travail pour l'espadon

17.1.10 Plan de travail pour les thonidés tropicaux

17.2 Réunions intersessions proposées pour 2027

17.3 Lieu et date de la prochaine réunion du SCRS

18. Recommandations générales à la Commission

18.1 Recommandations générales à la Commission qui ont des implications financières

18.1.1 Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires

18.1.2 Sous-comité des statistiques

18.1.3 Germon

18.1.4 Istiophoridés

18.1.5 Thon rouge

18.1.6 Requins

18.1.7 Thonidés mineurs

18.1.8 Espadon

18.1.9 Thonidés tropicaux

18.1.10 Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM)

18.2 Autres recommandations générales

18.2.1 Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires

18.2.2 Sous-comité des statistiques

18.2.3 Germon

18.2.4 Istiophoridés

18.2.5 Thon rouge

18.2.6 Requins

18.2.7 Thonidés mineurs

18.2.8 Espadon

18.2.9 Thonidés tropicaux

18.2.10 Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM)

18.2.11 Groupe de travail ad hoc sur la coordination des informations de marquage

19. Réponses aux requêtes de la Commission

20. Autres questions

20.1 Chapitre 5 du Manuel de l'ICCAT : Types de données qui ne sont généralement pas collectées à des fins scientifiques (même si elles peuvent parfois servir à compléter des estimations scientifiques)

20.2 Date limite de soumission des documents et des présentations du SCRS aux réunions du SCRS

20.3 Mise à jour de la page web de l'ICCAT

20.4 Modification de la manière dont le Comité traite les recommandations

20.5 Débats sur la participation individuelle lors de la réunion du SCRS, ainsi que sur l'intégrité et la déontologie scientifiques dans le cadre des processus du SCRS.

21. Élection du Président du SCRS

22. Adoption du rapport et clôture de la réunion

Appendice 2

Liste des participants * [1]

PARTIES CONTRACTANTES

AFRIQUE DU SUD

West, Wendy Megan
Large Pelagics Researcher, Fisheries Research and Development, Inshore Research, Department of Agriculture, Forestry and Fisheries, Foretrust Building, 9 Martin Hammerschlag Way, Foreshore, 8000 Cape Town
Tel: +27 21 4023120, E-Mail: WMWest@dffe.gov.za

ALGÉRIE

Ouchelli, Amar
Sous-directeur de la Grande Pêche et de la Pêche Spécialisée, ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Route des quatre canons, 16000 Alger
Tel: +213 550 386 938, Fax: +213 234 95597, E-Mail: amarouchelli.dz@gmail.com; amar.ouchelli@mpeche.gov.dz

ANGOLA

Da Silva Amaro, Aristóteles Patrice
Science/Technician, Ministry of Fisheries and Marine Resources of Angola, Rua Mortala Mohammed, Ilha de Luanda, 2601
Tel: +244 923 987 317, E-Mail: aristotelesamaroa@gmail.com

Diogo, Stela María
Science/Technician, Ministry of Fisheries and Marine Resources of Angola, Rua Mortala Mohammed, Ilha de Luanda
Tel: +244 930 518 054, E-Mail: tucadiogo34@gmail.com

Dos Santos Gourgel, Ana Patricia
Head of Fisheries Data Management Department, Ministry of Fisheries and Marine Resources of Angola, Complexo Administrativo, Clássico de Técnica, Rua do Mat 5 Edificio, 3 andar, Luanda
Tel: +244 916 633 799, E-Mail: patcristal2@gmail.com

BELIZE

Coc, Charles
Fisheries Scientist and Data Officer, Belize High Seas Fisheries Unit, Ministry of Finance, Government of Belize, Keystone Building, Suite 501, 304 Newtown Barracks, Belize City
Tel: +1 501 223 4918, E-Mail: charles.coc@bhsfu.gov.bz

BRÉSIL

Brick Peres, Monica
Environment Analyst, Chico Mendes Institute - Ministry of Environment and Climate Change, ICMBio Grandes Unidades Oceânicas, Eqsw 103 104, 70670-350 Distrito Federal, Brasília
Tel: +55 61 981 433 690, E-Mail: monica.peres@icmbio.gov.br

Carvalho, Geyse*
Departamento de Pesca e Aquicultura Universidade Federal Rural de Pernambuco - UFRPE, Av. Dom Manoel de Medeiros, s/n - Dois Irmaos, 52171-090 Recife
Tel: +55 819 993 82466, E-Mail: chefecarvalho.recife24@gmail.com

Comassetto, Lucas Eduardo*
UFRP/ Departamento de Pesca e aquicultura, Rua Dom Manuel de Medeiros, s/n - Dois Irmãos, 52171-900 Recife - Pernambuco
Tel: +55 95 98410 0919, E-Mail: lucas.comassetto@ifrr.edu.br

Frédou, Thierry*
Professor Associado, Universidade Federal Rural de Pernambuco - UFRPE, Departamento de Pesca e Aquicultura - DEPAq, Rua Dom Manuel Medeiros s/n - Dois Irmaos, CEP 52171-900 Recife/Pernambuco PE
Tel: +55 81 996 411 154, E-Mail: thierry.fredou@ufrpe.br

---

* Délégués n'ayant participé qu'aux Groupes d'espèces

[1] En raison de la demande de protection des données émise par quelques délégués, les coordonnées complètes ne sont pas mentionnées dans certains cas.

Kikuchi Santos, Eidi
Fisheries Researcher, Federal University of Rio Grande - Institute of Oceanography, Av. Itália, km 8, Carreiros, 96203-900 Rio Grande
Tel: +55 53 991 641 561, E-Mail: eidikikuchi@hotmail.com

Leite Mourato, Bruno
Profesor Adjunto, Laboratório de Ciências da Pesca - LabPesca Instituto do Mar - IMar, Universidade Federal de São Paulo - UNIFESP, Rua Carvalho de Mendoça, 144, Encruzilhada, 11070-100 Santos, São Paulo
Tel: +55 1196 765 2711, Fax: +55 11 3714 6273, E-Mail: bruno.mourato@unifesp.br; bruno.pesca@gmail.com; mourato.br@gmail.com

Panfili, Jacques*
IRD - UMR MARBEC Departamento de Pesca e Aquicultura (DEPAq), Universidade Federal Rural de Pernambuco (UFRPE), Rua Dom Manoel de Medeiros, s/n, Dois Irmãos, 52171-900 Recife, PE
Tel: +55 819 957 97140, E-Mail: jacques.panfili@ird.fr

Sant'Ana, Rodrigo
Researcher, Laboratório de Estudos Marinhos Aplicados - LEMA Escola Politécnica - EP, Universidade do Vale do Itajaí - UNIVALI, Rua Uruquai, 458 - Bloco E2, Sala 108 - Centro, CEP 88302-901 Itajaí, Santa Catarina
Tel: +55 (47) 99627 1868, E-Mail: rsantana@univali.br

Souza Lira, Alex
Registering, Monitoring and Research Secretariat, Esplanada dos Ministérios, Setor de Autarquias Sul Q. 2, 70043-900 Brasília, DF
Tel: +55 819 855 15243, E-Mail: alex.lira@mpa.gov.br

Travassos, Paulo*
Fisheries Manager, Universidade Federal Rural de Pernambuco - UFRPE, Laboratorio de Ecologia Marinha - LEMAR, Departamento de Pesca e Aquicultura - DEPAq, Avenida Dom Manuel de Medeiros s/n - Dois Irmãos, CEP 52171-900 Recife, Pernambuco
Tel: +55 81 998 344 271, E-Mail: paulo.travassos@ufrpe.br; pautrax@hotmail.com

CANADA

Bowlby, Heather*
Research Scientist, Ecosystems and Oceans Science, 1 Challenger Drive, Dartmouth, Nova Scotia, B2Y 4A2
Tel: +1 902 456 2402, E-Mail: heather.bowlby@dfo-mpo.gc.ca

Busawon, Dheeraj*
Fisheries & Oceans Canada, St. Andrews Biological Station, 125 Marine Science Drive, St. Andrews, NB E5B 0E4
Tel: +1 506 529 5889; +1 506 467 5651, Fax: +1 506 529 5862, E-Mail: Dheeraj.Busawon@dfo-mpo.gc.ca

Chavarie, Louise*
Norwegian University of Life Sciences, Høgskoleveien 12, 1433 As, Arkensus, NORUEGA
Tel: +47 973 43751, E-Mail: louise.chavarie@nmbu.no

Duprey, Nicholas
Senior Science Advisor, Fisheries and Oceans Canada, 200-401 Burrard Street, Vancouver, BC V6C 3R2
Tel: +1 604 499 0469, E-Mail: nicholas.duprey@dfo-mpo.gc.ca

Gillespie, Kyle
Aquatic Science Biologist, Fisheries and Oceans Canada, 125 Marine Science Drive, St. Andrews, NB, E5B 0E4
Tel: +1 506 529 5725, E-Mail: kyle.gillespie@dfo-mpo.gc.ca

Hanauer, Samantha*
University of New Brunswick Saint John, Saint John New Brunswick E2L4L5
Tel: +1 414 870 2418, E-Mail: samantha.hanauer@unb.ca

Hanke, Alexander
Research Scientist, Fisheries and Oceans Canada, 531 Brandy Cove Road, St. Andrews, NB E5B 2L9
Tel: +1 506 529 5912, E-Mail: alex.hanke@dfo-mpo.gc.ca

Jia, Iris*
University of New Brunswick Saint John, 355 Campus Ring Road, Saint John New Brunswick E2K 0G2
Tel: +1 630 441 7628, E-Mail: iris.jia@unb.ca

Maltais, Elise*
University of New Brunswick Saint John, 355 Campus Ring Rd, Saint John New Brunswick E2K 0G2
Tel: +1 506 377 3141, E-Mail: elise.maltais@unb.ca

Melvin, Gary
285 Water Street, St. Andrews, New Brunswick E5B 1B8
Tel: +1 506 651 6020, E-Mail: gary.d.melvin@gmail.com

Oomen, Rebekah*
University of New Brunswick Saint John, 100 Tucker Park Road, Saint John New Brunswick E2L 4L5
Tel: +1 506 333 9263, E-Mail: rebekah.oomen@unb.ca

Turcotte, François*
Gulf Fisheries Center, 343 Université Ave., Moncton New Brunswick E1C 5K4
Tel: +1 506 863 5498, E-Mail: Francois.turcotte@dfo-mpo.gc.ca

CHINE, (R.P.)

Cheng, Xin
Shanghai Ocean University, College of Marine Living Resource Sciences and Management, 999 Hucheng Huan Rd, 201306 Shanghai
Tel: +86 199 170 81606, E-Mail: cx_shhy@163.com

Dong, Sisong
Shanghai Ocean University, College of Marine Living Resource Sciences and Management, No. 999 Huchenghuan Road, Pudong, 201306 Shanghai
Tel: +86 138 191 99187, E-Mail: dongsisong@126.com

Jiang, Mingfeng
College of Marine Living Resource Sciences and Management. Shanghai Ocean University, 999 Hucheng Huan Road, 201306 Shanghai
Tel: +86 156 767 66515, E-Mail: jmf822221@163.com

Zhang, Fan
Professor, Shanghai Ocean University, College of Marine Living Resource Sciences and Management, 999 Hucheng Huan Rd, 201306 Shanghai
Tel: +86 131 220 70231, E-Mail: f-zhang@shou.edu.cn

CORÉE (RÉP. DE)

Lim, Jung-Hyun
Scientist, National Institute of Fisheries Science (NIFS), 216, Gijanghaean-ro, Gijang-eup, Gijang-gun, 46083 Busan
Tel: +82 51 720 2333, Fax: +82 51 720 2337, E-Mail: jhlim1@korea.kr

Park, Jeong-Ho
Senior Scientist, National Institute of Fisheries Science, 216 Gijanghaeanro, Gijang-eup, Gijang-gun, 46083 Busan
Tel: +82 51 720 2330, E-Mail: marinebio@korea.kr

COSTA RICA

Pacheco Chaves, Bernald
Instituto Costarricense de Pesca y Acuicultura, INCOPESCA, Departamento de Investigación, Cantón de Montes de Oro, Puntarenas, 333-5400
Tel: +506 899 22693, E-Mail: bpacheco@incopesca.go.cr; bernald.pacheco@gmail.com

CÔTE D'IVOIRE

Diaha, N'Guessan Constance
Chercheur Hydrobiologiste, Laboratoire de biologie des poissons du Département des Ressources Aquatiques Vivantes (DRAV) du Centre de Recherches Océanologiques (CRO), 29, Rue des Pêcheurs - B.P. V-18, Abidjan 01
Tel: +225 21 35 50 14; +225 21 35 58 80, E-Mail: diahaconstance70@gmail.com; diahaconstance@yahoo.fr

CURAÇAO

Frans, Andy*
Operator of the Fishery Monitoring Centre, Pletterijweg 43, Willemstad
Tel: +599 952 97211, E-Mail: andy.frans@gov.cw

Inchaustegui Ramos, Ernesto Fermin
Fishery observer of Curaçao, Ministry of Economic Development of Curaçao, Fishery Monitoring Centre, Willemstad
Tel: +599 952 77658, E-Mail: ernesto.ramos@gov.cw

Mambi, Stephen A.
Policy Adviser/Secretary of the Fishery Commission, Ministry of Economic Development of Curaçao, Directorate of Economic Affairs, Amidos Building, 4th floor Pletterijweg 43 A, Willemstad
Tel: +5999 4621444 ext 173; +5999 5606038, Fax: +5999 462 7590, E-Mail: stemam1964@gmail.com; stephen.mambi@gov.cw

ÉGYPTE

Abdelaziz, Mai Atia Mostafa
Production Research Specialist, Manager of Bilateral Agreements Department, 210, area B - City, 5th District Road 90, 11311 New Cairo
Tel: +201 003 878 312, Fax: +202 281 117 007, E-Mail: janahesham08@gmail.com

Badr, Abdelrazek Mohamed
Fisheries Specialist, 210, area B - City, 5th District Road 90, 11311 New Cairo
Tel: +201 228 708 220, Fax: +202 281 117 007, E-Mail: abdelrazek.mohamed004@gmail.com

El-Haweet, Alaa Eldin Ahmed
Professor of Fishery Biology and Management, President Assistant of Arab Academy for Science, Technology & Maritime Transport., Ex-Dean of College of Fisheries Technology and Aquaculture, 15 Sabry Basha, Sanstefano, 21411 Alexandria
Tel: +201 006 633 546, Fax: +203 563 4115, E-Mail: aelhaweet@gmail.com; el_haweet@yahoo.com; gafrd.egypt@gmail.com

Nasr, Marwa Abdelfatah
Lakes & Fish Resources Protection & Development Agency Plot No, 210 Second Sector, City Center, Northern 90 th St., Fifth Settlement, New Cairo
Tel: +20 111 500 1400, E-Mail: marwanasr899@gmail.com

Saber, Mahmoud Abdelmola*
Researcher, Gear Technology, National Institute of Oceanography and Fisheries - NIOF, 33 A first settlement, PO Box 182 Suez, 11865 New Cairo
Tel: +20 106 158 2353, E-Mail: mahmoudsaber99@yahoo.com

EL SALVADOR

Cortez Cota, Raul Edgardo
Técnico de la División de Ordenación Pesquera y Acuícola, Autoridad Salvadoreña de Economía Azul (ASEA), Final 1ª Avenida Norte, 13 Calle Oriente y Av. Manuel Gallardo, Santa Tecla, La Libertad
Tel: +503 2210 1760, E-Mail: raul.cortez@asea.gob.sv

ÉTATS-UNIS

Aalto, Emilius*
120 Ocean View Blvd, CA Pacific Grove 93950
Tel: +1 203 809 6376, E-Mail: aalto@stanford.edu

Briones Ortiz, Bryan*
3707 Brooklyn Ave NE Marine Studies Building, Room 203, Seattle 98105
Tel: +1 2067785496, E-Mail: babo94@uw.edu

Carrano, Cole*
300 Fore Street, Portland 04101
Tel: +1 804 972 5157, E-Mail: cole.carrano@maine.edu

Courtney, Dean
Research Fishery Biologist, NOAA Fisheries Service, Sustainable Fisheries Division, Southeast Fisheries Science Center, 3500 Delwood Beach Road, Panama City Beach Florida 32408
Tel: +1 850 320 8775, E-Mail: dean.courtney@noaa.gov

Die, David*
Associate Professor, University of Maryland Eastern Shore (UMES), Department of Natural Sciences, Maryland 21853
Tel: +1 410 621 3444, E-Mail: djdie@umes.edu

Fitzpatrick, Kimberly
NOAA, 75 Virginia Beach Dr, Key Biscayne Florida 33149
Tel: +1 703 895 3529, E-Mail: kimberly.fitzpatrick@noaa.gov

Geddes, Katie*
University of Miami, 4600 Rickenbacker Causeway, Miami, FL 33149
Tel: +1 770 655 2236, E-Mail: bkg39@miami.edu

Hauser, Lorenz*
School of Aquatic and Fishery Sciences, University of Washington, 1122 NE Boat St, Box 355020, Seattle 98195-5020
Tel: +1 206 685 3270, E-Mail: lhauser@uw.edu

Kerr, Lisa
Gulf of Maine Research Institute, University of Maine, 300 Fore Street, Portland ME 04101
Tel: +1 207 245 628, E-Mail: lisa.kerr1@maine.edu

Lauretta, Matthew
Fisheries Biologist, NOAA Fisheries Southeast Fisheries Center, 75 Virginia Beach Drive, Miami, Florida 33149
Tel: +1 305 209 6699, E-Mail: matthew.lauretta@noaa.gov

Passerotti, Michelle*
NOAA Fisheries Northeast Fisheries Science Center Apex Predators Program, 28 Tarzwell Drive, Narragansett 02882
Tel: +1 401 782 3281, E-Mail: michelle.passerotti@noaa.gov

Richardson, David*
Northeast Fisheries Science Center - NOAA, 28 Tarzwell Driave,, Narragansett RI 02879
Tel: +1 401 782 3222, E-Mail: david.richardson@noaa.gov

Schirripa, Michael
Research Fisheries Biologist, Devonian Research, LLC, 1220, Algeria Ave., Miami, Florida 33134
Tel: +1 786 400 0649, E-Mail: Michaeljs28@gmail.com

Shivlani, Manoj*
University of Miami, Department of Environmental Science and Policy, Miami, Florida 33149
E-Mail: mshivlani@miami.edu

Walter, John
Deputy Director, Southeast Fisheries Science Center, National Marine Fisheries Service, National Oceanic and Atmospheric Administration, U.S. Department of Commerce, 75 Virginia Beach Drive, Miami, Florida 33149
Tel: +305 365 4114; +1 804 815 0881, Fax: +1 305 361 4562, E-Mail: john.f.walter@noaa.gov

GABON

Angueko, Davy
Directeur des Pêches, Direction Générale des Pêche et de l'Aquaculture, BP 9498, Libreville Estuaire
Tel: +241 6653 4886, E-Mail: davyangueko83@gmail.com; dgpechegabon@netcourrier.com

GAMBIE

Jallow, Momodou S.
Head of Fisheries Research and Development, Ministry of Fisheries, Water Resources and National Assembly Matters, Fisheries Department, 6 Marina Parade, Banjul
Tel: +220 791 0892, E-Mail: ms.underhil@gmail.com

GHANA

Ahiah, Lawrence Armah
Director, Fisheries Scientific Survey Division, Fisheries Commission, P.O. Box BT 62, Tema
Tel: +233 2443 87734, E-Mail: lawrence.ahiah@fishcom.gov.gh

Campion, Benjamin Betey *
Executive Director, Fisheries Commission Ghana, Ministry of Fisheries and Aquaculture Development, Head Office, P. O. Box GP 630, Accra
Tel: +233 302 675 155; +233 24 777 6666, E-Mail: benjamin.campion@fishcom.gov.gh

Dovlo, Emmanuel Kwame
Central Regional Director, Fisheries Scientific Survey Division, Fisheries Commission, P.O. Box GP 630, Accra, Tema
Tel: +233 243 368 091, E-Mail: emmanuel.dovlo@fishcom.gov.gh

GUATEMALA

Chavarría Valverde, Bernal Alberto
Asesor en Gestión y Política pesquera Internacional, DIPESCA, Bárcenas, Villa Nueva
Tel: +506 882 24709, E-Mail: bchavarria@lsg-cr.com

REP. DE GUINÉE

Soumah, Mohamed
Responsable de Système d'Information Halieutique, Chef de Service Informatique du Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB), 814, Rue MA 500, Corniche Sud Madina, Boussoura, BP: 3738 Conakry, REPÚBLICA DE GUINEA
Tel: +224 622 01 70 85, E-Mail: soumahmohamed2009@gmail.com

JAPON

Aoki, Yoshinori
Senior Scientist, Stock Assessment Center, Fisheries Resources Institute, Japan Fisheries Research and Education Agency, 2-12-4, Fukuura, Kanazawa, Yokohama, Kanagawa 236-8648
Tel: +81 45 788 7923, E-Mail: aoki_yoshinori04@fra.go.jp

Butterworth, Douglas S.
Emeritus Professor, Department of Mathematics and Applied Mathematics, University of Cape Town, Rondebosch, 7701 Cape Town, SUDÁFRICA
Tel: +27 21 650 2343, E-Mail: doug.butterworth@uct.ac.za

Fukuda, Hiromu
Head of Group, Highly Migratory Resources Division, Fisheries Stock Assessment Center, Fisheries Resources Institute, Japan Fisheries Research and Education Agency, 2-12-4 Fukuura, Kanazawa, Yokohama, 234-8648
Tel: +81 45 788 7936, E-Mail: fukuda_hiromu57@fra.go.jp

Fukugama, Chika
Assistant Director, International Affairs Division, Fisheries Agency of Japan, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, 1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8907
Tel: +81 3 3502 8460, Fax: +81 3 3504 2649, E-Mail: chika_fukugama740@maff.go.jp

Ijima, Hirotaka*
Senior scientist, Highly Migratory Resources Division, Fisheries Stock Assessment Center, Japan Fisheries Research and Education Agency, 2-12-4 Fukuura, Kanazawa, Kanagawa Yokohama 236-8648
Tel: +81 45 788 7925, E-Mail: ijima_hirotaka69@fra.go.jp

Kai, Mikihiko*
Head of group, Highly Migratory Resources Division, Fisheries Stock Assessment Center, Fisheries Resources Institute, Japan Fisheries Research and Education Agency, 2-12-4 Fukuura, Kanazawa, Kanagawa Yokohama 236-8648
Tel: +81 54 336 5835, Fax: +81 54 335 9642, E-Mail: kai_mikihiko61@fra.go.jp

Kiyofuji, Hidetada
Director, Highly Migratory Resources Division, Fisheries Stock Assessment Center, Japan Fisheries Research and Education Agency, 2-12-4 Fukuura Kanazawa, Yokohama 236-8648
Tel: +81-45-788-7517, E-Mail: kiyofuji_hidetada20@fra.go.jp

Kubota, Hanna*
Japan Fisheries Research and Education Agency, Fisheries Resources Institute, Fisheries Stock Assessment Center Highly Migratory Resources Division Bycatch and Data Statistics Group, 2-12-4 Fukuura, Kanazawa-ward, Yokohama, Kanagawa 236-8648
Tel: +81 45 788 7932, E-Mail: kubota_hanna35@fra.go.jp

Matsubara, Naoto*
Scientist, Highly Migratory Resources Division, Fisheries Stock Assessment Center, Japan Fisheries Research and Education Agency, 2-12-4 fukuura, kanazawa-ku, Kanagawa Yokohama 236-8648
Tel: +81 45 788 7923, E-Mail: matsubara_naoto84@fra.go.jp

Miura, Nozomu*
Assistant Director, International Division, Japan Tuna Fisheries Co-operative Association, 2-31-1 Eitai Koto-ku, Tokyo 135-0034
Tel: +81 3 5646 2382, Fax: +81 3 5646 2652, E-Mail: miura@japantuna.or.jp; gyojyo@japantuna.or.jp

Miyashita, Shoma
Technical Official, International Affairs Division, Fisheries Agency of Japan, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, 1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8907
Tel: +81 3 3502 8460, E-Mail: shoma_miyashita890@maff.go.jp

Nakatsuka, Shuya
Deputy Director, Highly Migratory Resources Division, Fisheries Resources Institute, Japan Fisheries Research and Education Agency, 2-12-4, Fukuura, Kanazawa Kanagawa, 236-8648
Tel: +81 45 788 7950, E-Mail: nakatsuka_shuya49@fra.go.jp

Okamoto, Kei*
Bycatch and Data Statistics Group, Highly Migratory Resources Division, Fisheries Resources Institute, Japan Fisheries Research and Education Agency, 2-12-4 Fukuura, Kanazawa-ku, Yokohama, Kanagawa 236-8648
Tel: +81 45 788 7932, E-Mail: okamoto_kei98@fra.go.jp

Ochi, Daisuke
Head of group, Highly Migratory Resources Division, Fisheries Stock Assessment Center, Japan Fisheries Research and Education Agency, 2-12-4 Fukuura, Kanazawa, Yokohama 236-8648
Tel: +81 45 788 7930, Fax: +81 45 788 7101, E-Mail: ochi_daisuke36@fra.go.jp

Semba (Murakami), Yasuko*
Senior Scientist, Highly Migratory Resources Division, Fisheries Stock Assessment Center, Japan Fisheries Research and Education Agency, 2-12-4, Fukuura, Kanazawa ward, Yokohama, Kanagawa 2368648
Tel: +81 45 788 7952, Fax: +81 45 788 5001, E-Mail: semba_yasuko25@fra.go.jp; yasukosemba@gmail.com

Tsukahara, Yohei
Senior Scientist, Highly Migratory Resources Division, Fisheries Stock Assessment Center, Japan Fisheries Research and Education Agency, 2-12-4, Fukuura, Kanagawa, Yokohama, 236-8648
Tel: +81 45 788 7937, Fax: +81 54 335 9642, E-Mail: tsukahara_yohei35@fra.go.jp

Uozumi, Yuji
Advisor, Japan Tuna Fisheries Co-operation Association, Japan Fisheries Research and Education Agency, Tokyo Koutou ku Eitai 135-0034

MAROC

Abid, Noureddine
Chercheur et ingénieur halieute au Centre régional de recherche halieutique de Tanger, Responsable du programme de suivi et d'étude des ressources des grands pélagiques, Centre régional de l'INRH à Tanger/M'dig, B.P. 5268, 90000 Drabed, Tanger
Tel: +212 53932 5134; +212 663 708 819, Fax: +212 53932 5139, E-Mail: nabid@inrh.ma

Baibbat, Sid Ahmed*
Chef de Laboratoire des Pêches, Centre régional de l'INRH à Laayoune, Institut National de Recherches Halieutiques (INRH), 2, BD Sidi Abderrahmane, ain diab., 20100 Dakhla
Tel: +212 661 642 573, E-Mail: baibbat@inrh.ma; baibat@hotmail.com

Bensbai, Jilali
Chef de Département des ressources halieutiques à l'Institut National de Recherche Halieutique (INRH) à Casablanca, INRH/Laboratoires Centraux, Ain Diab près du Club équestre OULAD JMEL, Rue Sidi Abderrhman / Ain Diab, 20100 Casablanca
Tel: +212 661 59 8386, Fax: +212 522 397 388, E-Mail: bensbaijilali@gmail.com

Benziane, Meriem*
Chef de laboratoire, Intitulé de poste Ingénieur halieute, Centre régional de INRH, LP-par intérim, Km 9 sur route, Tanger Méditerranée Cap Malabata
Tel: +212 672 333 266, E-Mail: benziane@inrh.ma

Bougharioun, Mohamed*
Biologiste des pêches, Institut National de Recherche Halieutique (INRH), Km 7, Route Boujdour, B.P. 127 Bis- Dakhla, Code postal 73000
Tel: +212 670 683 009, E-Mail: boughariou@inrh.ma

Haoujar, Bouchra
Cheffe de Service des Espèces Marines Migratrices et des Espaces Protégés, Secrétariat d'Etat chargé de la Pêche Maritime, Nouveau Quartier Administratif, BP 476, 10150 Haut Agdal, Rabat
Tel: +212 253 768 8115, Fax: +212 537 688 089, E-Mail: haoujar@mpm.gov.ma

Hassouni, Fatima Zohra
Cheffe de la Division de Durabilité et d'Aménagement des Ressources Halieutiques, Secrétariat d'Etat chargé de la Pêche Maritime, Nouveau Quartier Administratif, B.P.: 476, 10150 Haut Agdal, Rabat
Tel: +212 537 688 122/21, Fax: +212 537 688 089, E-Mail: hassouni@mpm.gov.ma

Ikkiss, Abdelillah*
Chercheur, Centre régional de l'Institut national de Recherche Halieutique à Dakhla, Km 7, route de Boujdor, BP 127 bis(civ), HAY EL HASSANI NO 1101, 73000 Dakhla
Tel: +212 662 276 541, E-Mail: ikkiss@inrh.ma; ikkiss.abdel@gmail.com

Layachi, Mostafa*
Centre Régional de l'INRH, Boulevard Zerktouni. BP 493, 62000 Nador
Tel: +212 661 662 672, E-Mail: layachi@inrh.ma; mostafalayachi12@gmail.com

Najih, Mohammed
Directeur Général de l'Institut National de Recherche Halieutique, INRH, Ain Diab près du Club équestre OULAD JMEL, Rue Sidi Abderrhman / Ain Diab, Casablanca
Tel: +212 662 138 365, E-Mail: najih@inrh.ma

Rouchdi, Mohammed
Représentant du groupement YLARAHOLDING, Nouvelle Zone Portuaire Larache BP 138, Larache
Tel: +212 537 754 927, Fax: +212 537 754 927, E-Mail: rouchdi@ylaraholding.com

Serghini, Mansour*
Institut national de recherche halieutique, Route Sidi Abderrahmane Club équestre Ould Jmel, 20000 Casablanca
Tel: +212 660 542 229, E-Mail: serghini@inrh.ma

Tabbouzi, Soukaina[1]
Représentante du groupe YLARAHOLDING, 10000 Rabat

MAURITANIE
Braham, Cheikh Baye
Halieute, Géo-Statisticien, modélisateur; Chef du Service Statistique, Institut mauritanien de recherche océanographiques et des pêches (IMROP), BP 22 Nouadhibou
Tel: +222 2242 1038, E-Mail: baye.braham@gmail.com; baye_braham@yahoo.fr

Ndeilla, Sidi Mohamed*
Chef Service Statistiques et des Etudes, ministère de la pêche, des infrastructures maritimes et portuaires (MPIMP), Direction de l'Aménagement des Ressources Halieutiques (DARH), BP: 137, Nouakchott
Tel: +222 362 25863, E-Mail: sidimedndeila@gmail.com

MEXIQUE
Ramírez López, Karina
Instituto Mexicano de Pesca y Acuacultura Sustentables (IMIPAS), Centro Regional de Investigación Acuícola y Pesquera - Veracruz, Av. Ejército Mexicano No.106 - Colonia Exhacienda, Ylang Ylang, C.P. 94298 Boca de Río, Veracruz
Tel: +52 5538719500, Ext. 55756, E-Mail: karina.ramirez@imipas.gob.mx; kramirez_inp@yahoo.com

NAMIBIE
Jagger, Charmaine
Fisheries Biologist: Large Pelagic Section, Pelagic Resources, Research Management, Ministry of Agriculture, Fisheries, Water and Land Reform, National Marine Information and Research Centre (NatMIRC), P.O. Box 912 Swakopmund, 1 Strand Street
Tel: +264 64 410 1000; +264 81 801 0960, E-Mail: Charmaine.Jagger@mfmr.gov.na; chajagger2014@gmail.com

NICARAGUA
Barnuty Navarro, Renaldy Antonio
Hidrobiólogo, Director - Dirección de Investigaciones Pesqueras - Instituto Nicaragüense de la Pesca y Acuicultura (INPESCA), Barrio Edgar Munguía, Semáforo Col. Rigoberto López Pérez 1 cuadra arriba, 2 cuadras al Lago, 14174 Managua
Tel: +505 22 787855 Ext. 140; +505 842 04110, E-Mail: rbarnutti@inpesca.gob.ni

NORVÈGE
Delaval, Aurélien
Senior Researcher, Institute of Marine Research, Tromsø Department, Hjalmar Johansens gate 14, 9007 Tromso
Tel: +47 906 83881, E-Mail: aurelien.delaval@hi.no

Junge, Claudia
Institute of Marine Research (IMR), Nordnesgaten 50, 5005 Hordaland, Bergen
Tel: + 47 418 60794, E-Mail: Claudia.junge@hi.no

Mjorlund, Rune[1]
Senior Adviser, Directorate of Fisheries, Department of Coastal Management, Environment and Statistics, 5804 Bergen

Nottestad, Leif
Principal Scientist (PhD), Institute of Marine Research, Research Group on Pelagic Fish, Nordnesgaten 50, 5005 Bergen (P.O. Box 1870 Nordnes), 5817 Bergen, Hordaland county
Tel: +47 5 99 22 70 25, Fax: +47 55 23 86 87, E-Mail: leif.nottestad@hi.no

PANAMA
Herrera Armas, Miguel Ángel
Deputy Manager (Science), OPAGAC, C/ Ayala 54, 2º A, 28001 Madrid, ESPAÑA
Tel: +34 91 431 48 57; +34 664 234 886, Fax: +34 91 576 12 22, E-Mail: miguel.herrera@opagac.org

Pino, Yesuri
Jefa encargada del Departamento de Evaluación de Recursos Acuáticos, Ministerio de Desarrollo Agropecuario, Autoridad de los Recursos Acuáticos de Panamá, Evaluación de los Recursos Acuáticos, Edificio Riviera, Ave. Justo Arosemena, Calle 45 Bella Vista, 05850
Tel: +507 511 6036, E-Mail: yesuri.pino@arap.gob.pa

Vergara, Yarkelia
Directora encargada de Cooperación y Asuntos pesqueros, Ministerio de Desarrollo Agropecuario, Autoridad de los Recursos Acuáticos de Panamá, Cooperación Técnica y Asuntos pesqueros Internacional, Edificio Riviera, Ave. Justo Arosemena, Calle 45 Bella Vista, 0819-02398
Tel: +507 511 6008 (ext. 359), E-Mail: yvergara@arap.gob.pa; hsfs@arap.gob.pa

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD
Allison, Sarah*
Integrated Marine Manager, Marine Management Organisation (MMO), Miranda House, The Quay, Harwich, Essex,, CO12 3HH
Tel: +44 739 287 9893, E-Mail: sarah.allison@marinemanagement.org.uk

Bell, James Benjamin
Centre for Environment, Fisheries and Aquaculture Science (CEFAS), Lowestoft Suffolk NR33 0HT
Tel: +44 1 502 521 377, E-Mail: james.bell@cefas.gov.uk

Christopher, Abbi E
Asst Fisheries Officer, Ministry of Environment, Natural Resources and Climate Change, Fisheries Management Division, Paraquita Bay, Tortola, VG1120, ISLAS VIRGENES
Tel: +284 468 6146, E-Mail: AeChristopher@gov.vg

Deary, Andrew*
Head of Blue Belt Compliance, MMO, Marine Management Organisation, Lutra House. Dodd Way. Walton House. Bamber Bridge. Preston Office, PR5 8BX
Tel: +44 772 222 1352, E-Mail: andrew.deary@marinemanagement.org.uk

Ellis, James*
Fisheries Scientist, Centre for Environment, Fisheries and Aquaculture Science (Cefas), Pakefield Road, Suffolk Lowestoft NR33 0HT
Tel: +44 1502 524300; +44 1502 562244, Fax: +44 1502 513865, E-Mail: jim.ellis@cefas.gov.uk; jim.ellis@cefas.co.uk

Lamb, Rebecca*
CEFAS, Lowestoft Suffolk NR33 0HT
Tel: +44 07876398192, E-Mail: rebecca.lamb@cefas.gov.uk

MacMillan, Isla*
Centre for Environment, Fisheries and Aquaculture Science (Cefas), Barrack Road, Weymouth, Dorset, Dorset DT4 8UB
Tel: +44 774 101 8658, E-Mail: isla.macmillan@cefas.gov.uk

Righton, David*
Fisheries Scientist, Centre for Environment, Fisheries and Aquaculture Science (Cefas), Pakefield Road, Lowestoft, Suffolk NR33 0HT
Tel: +44 793 286 1575; +44 150 252 4359, E-Mail: david.righton@cefas.gov.uk

Stott, Samantha
The Centre for Environment, Fisheries and Aquaculture Science - CEFAS, Weymouth Dorset DT4 8UB
Tel: +44 150 252 4285, E-Mail: samantha.stott@cefas.gov.uk

Warren, Tammy M.
Senior Marine Resources Officer, Department of Environment and Natural Resources, Government of Bermuda, #3 Coney Island Road, St. George's, CR04
Tel: +1 441 705 2716, E-Mail: twarren@gov.bm

Wright, Serena
Fisheries Scientist, Centre for Environment, Fisheries and Aquaculture Science (Cefas), ICCAT Tagging Programme, St. Helena, Pakefield Road, Lowestoft NR33 0NG
Tel: +44 1502 52 1338; +44 797 593 0487, E-Mail: serena.wright@cefas.co.uk

FÉDÉRATION DE RUSSIE

Bandurin, Konstantin
Director, Russian Federal Research Institute Of Fisheries and Oceanography (VNIRO), Atlantic branch of VNIRO (AtlantNIRO), 5, Dmitriya Donskoy Str., 236022 Kaliningrad
Tel: +7 4012 21 56 45, Fax: +7 401 221 9997, E-Mail: atlantniro@vniro.ru

Kolomeiko, Fedor
Head of Department, Russian Federal Research Institute Of Fisheries and Oceanography (VNIRO), Atlantic branch of VNIRO (AtlantNIRO), Regional Data Center Department, 5, Dmitriya Donskoy Str., 236022 Kaliningrad
Tel: +7 4012 21 56 45, Fax: +7 4012 21 99 97, E-Mail: kolomeyko@atlant.vniro.ru; atlantniro@vniro.ru

Nesterov, Alexander
Chief Researcher, Russian Federal Research Institute of Fisheries and Oceanography (VNIRO), Atlantic branch of VNIRO (AtlantNIRO), Laboratory ecology and assessment of stocks commercial populations, 5, Dmitriya Donskoy Str., 236022 Kaliningrad
Tel: +7 4012 925 389, Fax: + 7 4012 219 997, E-Mail: nesterov@atlant.vniro.ru; atlantniro@vniro.ru

SÃO TOMÉ E PRÍNCIPE

Da Conceiçao, Ilair
Director das Pescas, Ministério da Agricultura, Desenvolvimento Rural e Pescas, Bairro 3 de Fevereiro - PB 59, Sao Tomé, SANTO TOME & PRINCIPE
Tel: +239 990 9315, Fax: +239 12 22 414, E-Mail: ilair1984@gmail.com

SÉNÉGAL

Ndiaye, El Hadji
Ingénieur des Pêches, Ministère des Pêches et de l'Economie maritime, Sphère ministérielle Ousmane Tanor Dieng, Bâtiment D, 2è étage, Diamniadio, BP 289 Dakar
Tel: +221 77 543 6301, E-Mail: elusan2022@gmail.com

Sèye, Mamadou
Ingénieur des Pêches, Chef de la Division Gestion et Aménagement des Pêcheries, Direction des Pêches maritimes, Sphère ministérielle Ousmane Tanor Dieng, Bâtiment D, 2è étage, Diamniadio, BP 289 Dakar
Tel: +221 77 841 83 94, Fax: +221 821 47 58, E-Mail: mdseye@gmail.com; mdseye1@gmail.com; mdouseye@yahoo.fr

Sow, Fambaye Ngom
Chercheur Biologiste des Pêches, Centre de Recherches Océanographiques de Dakar Thiaroye, CRODT/ISRA, LNERV - Route du Front de Terre - BP 2241, Dakar
Tel: +221 3 0108 1104; +221 77 502 67 79, Fax: +221 33 832 8262, E-Mail: ngomfambaye2015@gmail.com

SIERRA LEONE
Mansaray, Mamoud
Principal Fisheries Officer, Ministry of Fisheries and Marine Resources (MFMR), 7th Floor Youyi Building, Freetown
Tel: +232 762 55590, E-Mail: mansaraymamoud85@gmail.com

TUNISIE
Hajjej, Ghailen
Maître assistant de l'Enseignement Supérieur Agricole, Laboratoire des Sciences Halieutiques, Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM), Port de pêche, 6000 Gabès
Tel: +216 75 220 254; +216 972 77457, Fax: +216 75 220 254, E-Mail: ghailen3@yahoo.fr; ghailen.hajej@instm.rnrt.tn

Hayouni ep Habbassi, Dhekra
Ingénieur en chef, Direction de la préservation des ressources halieutiques, Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture, 32 Rue Alain Savary, 1002 Tunis
Tel: +216 718 90784; +216 201 08565, Fax: +216 717 99401, E-Mail: hayouni.dhekra1@gmail.com

Zarrad, Rafik
Maître de Conférences, Coordinateur du groupe Grands pélagiques, Laboratoire Sciences Halieutiques-Institut National des Sciences et Technologies de la Mer-INSTM, Centre Mahdia
Tel: +216 73 688 604, E-Mail: rafik.zarrad@gmail.com; rafik.zarrad@instm.rnrt.tn

TÜRKIYE
Erdem, Ercan
Senior Fisheries Officer, Ministry of Agriculture and Forestry (MoAF), General Directorate of Fisheries and Aquaculture, 06800 Ankara

Mavruk, Sinan*
Cukurova Universiity, Fisheries Faculty, 01330 Sarıçam Adana
Tel: +90 530 441 9904, E-Mail: sinan.mavruk@gmail.com; smavruk@cu.edu.tr

Yalim, Fatma Banu*
Ministry of Agrıculture and Forestry Mediterranean Fisheries Research Production and Training Institute, 07190 Antalya

UNION EUROPÉENNE
Varsamos, Stamatios
European Commission, DG MARE B2, 99 rue Joseph II, B-1049 Brussels
Tel: +32 229 89465, E-Mail: stamatios.varsamos@ec.europa.eu

Acacio Mañas, Juan*[1]
Head of technical service, Secretaría General de Pesca, Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación de España, Subdirección General de Acuerdos y Organizaciones Regionales de Pesca, 28008 Madrid

Almeida, Diana*
CCMAR - Centro de ciência do mar do algarve- universidade do algarve, 8005-139 Faro
Tel: +351 289 800 051, E-Mail: dialmeida@ualg.pt

Álvarez Berastegui, Diego*
Instituto Español de Oceanografía, Centro Oceanográfico de Baleares, Muelle de Poniente s/n, 07010 Palma de Mallorca
Tel: +34 971 133 720; +34 626 752 436, E-Mail: diego.alvarez@ieo.csic.es

Alzorriz, Nekane
ANABAC, Txibitxiaga 24 entreplanta, 48370 Bermeo, Bizkaia
Tel: +34 94 688 2806; +34 650 567 541, E-Mail: nekane@anabac.org

Andonegi Odriozola, Eider
AZTI, Txatxarramendi ugartea z/g, 48395 Sukarrieta, Bizkaia
Tel: +34 661 630 221, E-Mail: eandonegi@azti.es

Arrizabalaga, Haritz
Principal Investigator, AZTI Marine Research Basque Research and Technology Alliance (BRTA), Herrera Kaia Portualde z/g, 20110 Pasaia, Gipuzkoa
Tel: +34 94 657 40 00; +34 667 174 477, Fax: +34 94 300 48 01, E-Mail: harri@azti.es

Báez Barrionuevo, José Carlos
Instituto Español de Oceanografía, Centro Oceanográfico de Málaga, Puerto Pesquero de Fuengirola s/n, 29640
Tel: +34 669 498 227, E-Mail: josecarlos.baez@ieo.csic.es

Borrego Santos, Ricardo*
Centro Oceanográfico de Málaga (IEO - CSIC), Explanada de San Andrés (Muelle 9), Puerto de Málaga, 29002 Málaga
Tel: +34 952 197 124, E-Mail: ricardo.borrego@ieo.csic.es

Bridges, Christopher Robert
Heinrich Heine University, Düsseldorf AG Ecophysiology, Institute for Metabolic Physiology: Ecophysiology / TUNATECH GmbH Merowinger, C/O Tunatech Merowinger Pltz 2, 40225 Duesseldorf Nrw
Tel: +4901739531905, E-Mail: bridges@hhu.de; christopher.bridges@uni-duesseldorf.de

Brull Cuevas, Mª Carmen
Asociación de Armadores de Pesca de Atún con artes de Cerco - AAPAC, C/ Uruguay s/n parcela 8/27, nave 31 Polígono Industrial Oeste, 30820 Alcantarilla, Murcia
Tel: +34 639 185 342, E-Mail: mcarmen.brull@grfeh.com; carme@panchilleta.es

Carmona, Itsaso*
IEO-CSIC, C/ Severiano Ballesteros 16, 39004 Santander Cantabria
Tel: + +34 942 291 716, E-Mail: itsaso.carmona@ieo.csic.es

Cardinale, Massimiliano
Associate Professor, Swedish University of Agricultural Sciences, Department of Aquatic Resources (SLU Aqua) Institute of Marine Research, Nyponvägen 27, 45338 Lysekil
Tel: +46 761 268 005, E-Mail: massimiliano.cardinale@slu.se

Casañas Machín, Iván*
Personal Técnico de Apoyo, Instituto Español de Oceanografía, C. Farola del Mar, nº 22, San Andrés, 38180 Santa Cruz de Tenerife
E-Mail: ivan.casanas@ieo.csic.es

Casini, Michele*
Swedish University of Agricultural Sciences (SLU), Institute of Marine Research, Turistgatan, 5, 45330 Lysekil, SUECIA
Tel: +46 761 268 007, E-Mail: michele.casini@slu.se

Champagnat, Juliette
IFREMER/LMH (Laboratoire Méditérranée Halieutique), Station Ifremer, avenue Jean Monnet, CS 30171, 34023 Sete
Tel: +33 499 573 235, E-Mail: juliette.champagnat@ifremer.fr

Chapela Lorenzo, Isabel*
Centro Oceanográfico de Santander (COST-IEO). Instituto Español de Oceanografía, Consejo Superior de Investigaciones Científicas (IEO- CSIC), C/ Severiano Ballesteros 16, 39004 Santander Cantabria

Clément, Jeanne*
IRD, OB7, IRD, Station Ifremer, 87 Av. Jean Monnet, 34200 Sète, FRANCE
Tel: 0648538937, E-Mail: jeanne.clement@ird.fr

Coelho, Rui
Researcher, Portuguese Institute for the Ocean and Atmosphere, I.P. (IPMA), Avenida 5 de Outubro, s/n, 8700-305 Olhão
Tel: +351 289 700 508, E-Mail: rpcoelho@ipma.pt

Crespin, Rosalie
ORTHONGEL, 5 Rue des Sardiniers, 29900 Concarneau
Tel: +33 649 711 587, E-Mail: rcrespin@orthongel.fr

Déniz González, Santiago Félix*
Instituto Español de Oceanografía, C/ La Farola del Mar n º 22 - Dársena Pesquera, 38180 Santa Cruz de Tenerife
Tel: +34 646 152 724, E-Mail: santiago.deniz@ieo.csic.es

Di Natale, Antonio
Director, Aquastudio Research Institute, Via Trapani 6, 98121 Messina
Tel: +39 336 333 366, E-Mail: adinatale@costaedutainment.com; adinatale@acquariodigenova.it

Díaz-Arce, Natalia*
AZTI, Txatxarramendi Ugartea z/g, 48395 Sukarrieta, País Vasco
Tel: +34 667 174 503, E-Mail: ndiaz@azti.es

Duparc, Antoine[1]
IRD, Station IFREMER Boulevard, 34200 Sète Occitanie

Erauskin-Extramiana, Maite*
AZTI, Herrera Kaia, Portualdea z/g, 20110 Pasaia, Gipuzkoa
Tel: +34 634 210 341, E-Mail: merauskin@azti.es

Fernández Costa, Jose Ramón
Instituto Español de Oceanografía, Ministerio de Ciencia e Innovación - CSIC, Centro Costero de A Coruña, Paseo Marítimo Alcalde Francisco Vázquez, 10 - P.O. Box 130, 15001 A Coruña
Tel: +34 981 218 151, E-Mail: jose.costa@ieo.csic.es

Fernández Llana, Carmen
Instituto Español de Oceanografía (IEO), Consejo Superior de Investigaciones Científicas, C/ Corazón de María, 8, 28002 Madrid
Tel: +34 91 342 11 32, E-Mail: carmen.fernandez@ieo.csic.es

Floch, Laurent*[1]
Database administrator, IRD, UMR, 34203 Séte Cedex,

Fraile, Igaratza*
AZTI-TECNALIA, Herrera Kaia Portualdea z/g, 20110 Pasaia
Tel: +34 946 574000, E-Mail: ifraile@azti.es

Garcia Guerreiro, Alexandra*
IPMA, I.P., Avenida 5 de Outubro, s/n, 8700-305 Olhão
Tel: +351 962 518 077, E-Mail: alexandra.guerreiro@ipma.pt

Garibaldi, Fulvio*
University of Genoa - Dept. of Earth, Environmente and Life Sciences, Dipartimento si Scienze della Terra, dell'Ambiente e della Vita (DISTAV), Corso Europa, 26, 16132 Genova
Tel: +39 335 666 0784; +39 010 353 8576, Fax: +39 010 357 888, E-Mail: fulvio.garibaldi@unige.it; garibaldi.f@libero.it

Gioacchini, Giorgia*
Universita Politecnica delle Marche ANCONA, Dipartimento Scienze della Vita e dell'Ambiente, Via Breccie Bianche 131, 60027 Ancona
Tel: +39 339 132 1220; +39 712 204 693, E-Mail: giorgia.gioacchini@univpm.it

Grubisic, Leon
Institute of Oceanography and Fisheries in Split, Setaliste Ivana Mestrovica 63 - P.O.Box 500, 21000 Split
Tel: +385 914 070 955, Fax: +385 21 358 650, E-Mail: leon@izor.hr

Izquierdo de Armas, Raúl*
Instituto Español de Oceanografía, Calle Farola del Mar, 22, 38180 Santa Cruz de Tenerife
Tel: +34 922 549 400, E-Mail: raul.izquierdo@ieo.csic.es

Jonusas, Stanislovas
Unit C3: Scientific Advice and Data Collection DG MARE - Fisheries Policy Atlantic, North Sea, Baltic and Outermost Regions European Commission, J-99 02/38 Rue Joseph II, 99, 1049 Brussels, BÉLGICA
Tel: +3222 980 155, E-Mail: Stanislovas.Jonusas@ec.europa.eu

Juan-Jordá, María José
Instituto Español de Oceanografía (IEO), C/ Corazón de María, 8, 28002 Madrid
Tel: +34 671 072 900, E-Mail: mjuan.jorda@ieo.csic.es; mjuanjorda@gmail.com

Liniers Terry, Gonzalo*[1]
Instituto Español de Oceanografía (IEO, CSIC), 28002 Madrid
Lino, Pedro Gil
Research Assistant, Instituto Português do Mar e da Atmosfera - I.P./IPMA, Avenida 5 Outubro s/n, 8700-305 Olhão, Faro
Tel: +351 289 700508, E-Mail: plino@ipma.pt

Mariño, Gloria*
Instituto Español de Oceanografía (IEO). CSIC, Calle Corazón de María 8, 28002 Madrid
Tel: +34 613 228 671, E-Mail: gloria.marino@ieo.csic.es

Maxwell, Hugo
Sci/Technical Officer, Marine Institute, Fisheries Ecosystems Advisory Services, Newport, County Mayo, F28PF65
Tel: +353 877 621 337, E-Mail: hugo.maxwell@marine.ie

Merino, Gorka
AZTI - Tecnalia /Itsas Ikerketa Saila, Herrera Kaia Portualdea z/g, 20100 Pasaia - Gipuzkoa
Tel: +34 94 657 4000; +34 664 793 401, Fax: +34 94 300 4801, E-Mail: gmerino@azti.es

Morón Correa, Giancarlo Helar
AZTI, Txatxarramendi ugartea z/g, 48395 Sukarrieta, Bizkaia
Tel: +34 671 750 079, E-Mail: gmoron@azti.es

Muñoz Lechuga, Rubén*
Instituto Español de Oceanografía (IEO-CSIC), Centro Oceanográfico de Cádiz, Puerto Pesquero, Muelle de Levante, s/n, 11006 Cádiz
Tel: +34 956 294 189, E-Mail: ruben.mlechuga@ieo.csic.es

Navarro Cid, Juan José[1]
Grupo Balfegó, 43860 L'Ametlla de Mar, Tarragona

Ollé Vilanova, Judith*
Universitat de Girona, Campus Montilivi, Laboratori Ictiologia Genética, Department of Biology, C/ Maria Aurèlia Capmany, 40, 17003 Girona
Tel: +34 619 838 233, E-Mail: judith.olle@udg.edu

Ortiz de Urbina, Jose María
Ministerio de Ciencia, Innovación y Universidades, Instituto Español de Oceanografía-CSIC, C.O de Málaga, Explanada de San Andrés (Muelle 9), 29002 Puerto de Málaga
Tel: +34 952 197 124, Fax: +34 952 463 808, E-Mail: urbina@ieo.csic.es

Pappalardo, Luigi*
Technical Assistance, Ministry of Agriculture, Food Sovereignty and Forests - MASAF, 84043 Salerno Agropoli
Tel: +39 345 689 2473, E-Mail: luigi.pappalardo@feampa.eu

Pascual Alayón, Pedro José
Investigador, Ministerio de Ciencia, Innovación y Universidades, Instituto Español de Oceanografía, C.O. de Canarias, Vía Espaldón, Dársena Pesquera, Parcela 8, 38180 Santa Cruz de Tenerife, Islas Canarias
Tel: +34 922 549 400; +34 686 219 114, Fax: +34 922 549 500, E-Mail: pedro.pascual@ieo.csic.es

Pérez Torres, Asvin*
CN-IEO-CSIC Centro Oceanográfico de Baleares, Muelle Poniente s/n, 07015 Palma de Mallorca, Islas Baleares
Tel: +34 680 835 535; +34 971 133 720, E-Mail: asvin.perez@ieo.csic.es

Peristeraki, Panagiota*
Hellenic Center for Marine Research, Institute of Marine Biological Resources and Inland Waters, P.O. Box 2214, 71003 Heraklion
Tel: +30 2810 337 830, Fax: +30 2810 337 822, E-Mail: notap@hcmr.gr

Pinto, Cecilia*
Università di Genova DISTAV, Dipartimento di Scienze della Terra, dell'Ambiente e della Vita Corso Europa 26, Corso Europa 26, 16132 Genova Liguria
Tel: +39 340 496 6905, E-Mail: cecilia.pinto@edu.unige.it

Poisson, François*
IFREMER -- Centre de Recherche Halieutique, UMR MARBEC (Marine Biodiversity Exploitation and Conservation), Avenue Jean Monnet, CS 30171, 34203 Sète
Tel: +33 499 57 32 45; +33 679 05 73 83, E-Mail: francois.poisson@ifremer.fr

Ramos Cartelle, Ana
Ministerio de Economía y Competitividad, Instituto Español de Oceanografia, C.O. De A Coruña, Paseo Marítimo Alcalde Francisco Vázquez, 10 - P.O. Box 130, 15001 A Coruña
Tel: +34 981 205 362; +34 981 218151, Fax: +34 981 229077, E-Mail: ana.cartelle@ieo.csic.es

Reglero Barón, Patricia*
Centro Oceanográfico de las Islas Baleares, Instituto Español de Oceanografía, Muelle de Poniente s/n, 07015 Palma de Mallorca Islas Baleares
Tel: +34 971 13 37 20, E-Mail: patricia.reglero@ieo.csic.es

Rodriguez-Ezpeleta, Naiara*
AZTI - Tecnalia /Itsas Ikerketa Saila, Txatxarramendi ugartea z/g, 48395 Pasaia Gipuzkoa
Tel: +34 667 174 514, E-Mail: nrodriguez@azti.es

Rosa, Daniela*
PhD Student, Portuguese Institute for the Ocean and Atmosphere, I.P. (IPMA), Av. 5 de Outubro s/n, 8700-305 Olhao
Tel: +351 289 700 508, E-Mail: dfrosa@ualg.pt

Rouyer, Tristan
Ifremer - Dept Recherche Halieutique, B.P. 171 - Bd. Jean Monnet, 34200 Sète, Languedoc Roussillon
Tel: +33 782 995 237, E-Mail: tristan.rouyer@ifremer.fr

Rueda Ramírez, Lucía
Instituto Español de Oceanografia IEO CSIC. C.O. de Malaga, Explanada de San Andres Muelle 9, Puerto de Malaga, 29002 Málaga
Tel: +34 952 197 124, E-Mail: lucia.rueda@ieo.csic.es

Talijancic, Igor
Institute of Oceanography and Fisheries Split, Setaliste Ivana Mestrovica 63, 21000 Dalmatia
Tel: +385 214 08047; +385 992 159 26, E-Mail: talijancic@izor.hr

Thasitis, Ioannis
Fisheries and Marine Research Officer, Ministry of Agriculture, Rural Development and Environment, Department of Fisheries and Marine Research, 101 Vithleem Street, 1416 Nicosia
Tel: +35722807840, Fax: +35722 775 955, E-Mail: ithasitis@dfmr.moa.gov.cy; ithasitis@dfmr.moa.gov.cy

Tidd, Alex
IRD, Avenue Jean Monnet, BP 171, 34203 Sète, Cedex
Tel: +33 499 573 200, E-Mail: alex.tidd@ird.fr

Tserpes, George
Hellenic Center for Marine Research (HCMR), Institute of Marine Biological Resources, P.O. Box 2214, 71003 Heraklion, Crete
Tel: +30 2810 337851; +30 697 665 8335, Fax: +30 2810 337822, E-Mail: gtserpes@hcmr.gr

Urtizberea Ijurco, Agurtzane*
AZTI-Tecnalia / Itsas Ikerketa Saila, Herrera kaia. Portualdea z/g, 20110 Pasaia, Gipuzkoa
Tel: +34 667 174 519, Fax: +34 94 657 25 55, E-Mail: aurtizberea@azti.es

Viñas de Puig, Jordi*
Universitat de Girona, Departament de Biologia, Laboratori d'Ictiologia Genètica, C/ Maria Aurélia Capmany, 40, 17003 Girona
Tel: +34 629 409 072, E-Mail: jordi.vinas@udg.edu

Zudaire Balerdi, Iker*
AZTI, Herrera Kaia - Portualdea z/g., 20110 Pasaia, Gipuzkoa
Tel: +34 667 174 451, E-Mail: izudaire@azti.es

URUGUAY

Domingo, Andrés
Centro de Investigación y Conservación Marina (CICMAR), Av. Giannattasio Km. 30.4, Canelones
Tel: +598 092 114 545, E-Mail: dimanchester@gmail.com

Forselledo, Rodrigo
Dirección Nacional de Recursos Acuáticos - DINARA, Laboratorio de Recursos Pelágicos, Constituyente 1497, CP 11200 Montevideo
Tel: +598 2400 46 89; +598 99 487 401, E-Mail: rforselledo@gmail.com; rforselledo@mgap.gub.uy

Jiménez Cardozo, Sebastián
Co-Convenor of ACAP's Seabird Bycatch Working Group, Constituyente 1497, 11200 Montevideo
Tel: +598 997 81644, E-Mail: jimenezpsebastian@gmail.com; sjimenez@mgap.gub.uy

Mas, Federico
Dirección Nacional de Recursos Acuáticos - DINARA, Laboratorio de Recursos Pelágicos, Constituyente 1497, 11200 Montevideo
Tel: +5989 890 2293, E-Mail: f.masbervejillo@gmail.com; fmas@mgap.gub.uy

VENEZUELA

Arocha, Freddy
Asesor Científico, Instituto Oceanográfico de Venezuela, Universidad de Oriente, A.P. 204, 6101 Cumaná Estado Sucre
Tel: +58 424 823 1698; +58 412 692 8089, E-Mail: farochap@gmail.com

Evaristo, Eucaris del Carmen
Corresponsal Estadístico y Directora de Línea de Pesca Industrial, Ministerio del Poder Popular de Pesca y Acuicultura, Corresponsal del Atlántico, Sector "EL Salado". Frente a la redoma El Ferry, edificio PESCALBA, Cumaná, Caracas
Tel: +58 416 883 3781, E-Mail: eucarisevaristo@gmail.com

Gómez, David
Analista DGPI, Ministerio del Poder Popular de Pesca y Acuicultura, Avenida Lecuna, Torre este, Piso 17. Parque Central., 1040 Caracas
Tel: +58 212 507 2900, E-Mail: mathias110390@gmail.com

Narváez Ruiz, Mariela del Valle
Lab. 34, Edif. Instituto Oceanográfico de Venezuela, Universidad de Oriente, Departamento de Biología Pesquera, Av. Universidad, Cerro Colorado, DBP-31 Laboratory, 6101 Cumaná Estado Sucre
Tel: +58 412 085 1602, E-Mail: mnarvaezruiz@gmail.com

Pereira Rohan, Elizabeth Ana*
Directora General de la Oficina de Integración y Asuntos Internacionales, Ministerio del Poder Popular de Pesca y Acuicultura, Gobierno Bolivariano de Venezuela, 1010 Caracas
Tel: +58 4241866945, E-Mail: oai.minpesca@gmail.com; minpescaven@gmail.com

Salas, Arlis*
Directora de Línea de Multilaterales de la Oficina de Integración y Asuntos Internacionales, Ministerio del Poder Popular de Pesca y Acuicultura, Oficina de Integración y Asuntos Internacionales, Avenida Lecuna, Torre Este. Piso 17. Parque Central, 1040 Caracas
Tel: +58 414 304 7052, E-Mail: arlissalas2@gmail.com; minpescaven@gmail.com

Villamizar, Victoria*
Investigadora del CENIPA, Ministerio del Poder Popular de Pesca y Acuicultura, Avenida Lecuna, Torre este, Piso 17. Parque Central, 1040 Caracas
Tel: +58 414 5007753, E-Mail: vikvillamizar79@gmail.com

OBSERVATEURS DE PARTIES, ENTITÉS, ENTITÉS DE PÊCHE NON CONTRACTANTES COOPÉRANTES

TAIPEI CHINOIS

Chang, Feng-Chen
Specialist, Overseas Fisheries Development Council, 3F., No14, Wenzhou St. Da'an Dist., 10648
Tel: +886 2 2368 0889 ext. 126, Fax: +886 2 2368 1530, E-Mail: fengchen@ofdc.org.tw; d93241008@ntu.edu.tw

Kuo, Ting-Chun
Associate Professor, Institute of Marine Affairs and Resource Management, National Taiwan Ocean University, No.2, Beining Rd., Zhongzheng Dist., Keelung City, 202301
Tel: +886 2 246 22192 Ext. 5603, E-Mail: tckuo@mail.ntou.edu.tw

Su, Nan-Jay
Associate Professor, Department of Environmental Biology and Fisheries Science, National Taiwan Ocean University, No. 2 Beining Rd., Zhongzheng Dist., 202301 Keelung City
Tel: +886 2 2462 2192 #5046, Fax: +886-2-24622192, E-Mail: nanjay@ntou.edu.tw

Sung, Yueh-Feng
Researcher, Department of Environmental Biology and Fisheries Science, National Taiwan Ocean University, No.2, Beining Rd., Zhongzheng Dist., 202301 Keelung City
Tel: +886 2 246 22192, Fax: +886 2 246 33920, E-Mail: yuehfeng85@gmail.com

Yang, Shan-Wen
Secretary, Overseas Fisheries Development Council, 3F, No. 14, Wenzhou Street, Da'an Dist., 10648
Tel: +886 2 2368 0889 #151, Fax: +886 2 2368 6418, E-Mail: shenwen@ofdc.org.tw

OBSERVATEURS D'ORGANISMES INTERGOUVERNEMENTAUX

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA COOPÉRATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS RIVERAINS DE L'OCÉAN ATLANTIQUE - COMHAFAT

Amandè, Monin Justin
COMHAFAT, 2 Rue Ben Darkoul Ain Khalouia Souissi, Abidjan, CÔTE D'IVOIRE
Tel: +221 661 224 794, E-Mail: m.amande@africanmarineexpertises.com; monin.amande@yahoo.fr

Regragui, Rachid
Chef de projet, Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les États Africains Riverains de l'Océan Atlantique/COMHAFAT, 2, rue Beni Darkoul, Souissi, 10220 Rabat, MARRUECOS
Tel: +212 674 906 822, E-Mail: regragui.comhafat@gmail.com

COMMISSION BALEINIÈRE INTERNATIONALE (CBI)

Katara, Isidora
International Whaling Commission - IWC, Suite 2, First floor, Victory House Vision Park, Histon, Cambridge CB24 9ZR, ROYAUME-UNI
Tel: +44 122 323 3971, E-Mail: isidora.katara@iwc.int

COMMISSION DE LA MER DES SARGASSES

Kell, Laurence (séance plénière)
Visiting Professor in Fisheries Management, Centre for Environmental Policy, Imperial College London, Henstead, Suffolk SW7 1NE, ROYAUME-UNI
Tel: +44 751 707 1190, E-Mail: laurie@seaplusplus.co.uk; l.kell@imperial.ac.uk; laurie@kell.es

OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

ASOCIACIÓN NACIONAL DE ACUICULTURA DE ATÚN ROJO - ANATUN

Martínez Cañabate, David Ángel[1]
30593 Cartagena, Murcia, ESPAÑA

BIRDLIFE INTERNATIONAL - BI

Wade, Helen
Birdlife International - RSPB, The Lodge, Sandy, Bedfordshire, SG19 2DL, ROYAUME-UNI
E-Mail: Helen.Wade@rspb.org.uk

DEUTSCHE STIFTUNG MEERESSCHUTZ/GERMAN FOUNDATION FOR MARINE CONSERVATION - DSM
Ziegler, Iris
Deutsche Stiftung Meeresschutz/German Foundation for Marine Conservation, Badstr. 4, 81379 München, ALEMANIA
Tel: +49 174 3795 190, E-Mail: iris.ziegler@stiftung-meeresschutz.org

ECOLOGY ACTION CENTRE - EAC
Isnor, Holly
Ecology Action Centre - EAC, 2705 Fern Lane, Halifax Nova Scotia B3K 4L3, CANADA
Tel: +1 902 580 0600, E-Mail: hollyisnor@ecologyaction.ca

EUROPÊCHE
Harley, Shelton James
EUROPÊCHE, 6 Rankin St, 6012 Wellington, Wadestown, NUEVA ZELANDA
Tel: +64 215 58915, E-Mail: sheltonjharley@gmail.com

Kell, Laurence (SG meetings)
Visiting Professor in Fisheries Management, Centre for Environmental Policy, Imperial College London, Henstead, Suffolk SW7 1NE, ROYAUME-UNI

FISHERY IMPROVEMENT PROJECT – FIP
Martinez de Lagos Guevara, Estíbaliz*
FIP, Gran vía 45, 2º, 36204 Vigo, Pontevedra, ESPAÑA
Tel: +34 604 077 868; +34 986 220 999, E-Mail: emartinez@datafishts.com; departamentotecnico@fipblues.com

Oihenarte Zubiaga, Aintzina
FIP, Bizkaiko Jaurerria, 2 1ºizq, 48370 Bermeo, Bizkaia, ESPAÑA
Tel: +34 944 000 660, E-Mail: departamentotecnico@fipblues.com; aoihenarte@datafishts.com

GLOBAL FISHING WATCH
Bartra, Ariadna
Global Fishing Watch, 2051BB North Holland, HOLANDA
Tel: +31 643 281 665, E-Mail: ariadna.bartra-baron@globalfishingwatch.org

Claudino Dos Santos, Rodrigo
GLOBAL FISHING WATCH, 1025 Connecticut Ave NW, Washington DC 20036, ÉTATS-UNIS
Tel: +1 316 432 81665, E-Mail: claudino@globalfishingwatch.org

INTERNATIONAL SEAFOOD SUSTAINABILITY FOUNDATION – ISSF
Murua, Hilario
Senior Scientist, International Seafood Sustainability Foundation (ISSF), 3706 Butler Street, Suite 316, Pittsburgh PA 15201-1802, ÉTATS-UNIS
Tel: +34 667 174 433; +1 703 226 8101, E-Mail: hmurua@iss-foundation.org

Restrepo, Víctor
Chair of the ISSF Scientific Advisory Committee, International Seafood Sustainability Foundation, 3706 Butler Street, Suite 316, Pittsburgh PA 15201-1802, ÉTATS-UNIS
Tel: + 1 305 450 2575; +1 703 226 8101, Fax: +1 215 220 2698, E-Mail: vrestrepo@iss-foundation.org; vrestrepo@mail.com

MARINE STEWARDSHIP COUNCIL - MSC
Miller, Stefan
Marine Stewardship Council - MSC, 17-2476 Robie Street, Halifax B3K 4N1, CANADA
Tel: +1 902 943 7945, E-Mail: stefan.miller@msc.org

Moniz, Isadora
Marine Stewardship Council - MSC, General Perón, 22 – 2º D, 28001 Madrid, ESPAÑA
Tel: +34 91 831 5963; +34 674 071 053, E-Mail: isadora.moniz@msc.org

PEW CHARITABLE TRUSTS - PEW
Galland, Grantly
Officer, Pew Charitable Trusts, 901 E Street, NW, Washington, DC 20004, ÉTATS-UNIS
Tel: +1 202 540 6953; +1 202 494 7741, Fax: +1 202 552 2299, E-Mail: ggalland@pewtrusts.org

Wozniak, Esther
Pew Charitable Trusts, 901 E Street, NW, Washington DC 20004, ÉTATS-UNIS
Tel: +1 202 540 6588, E-Mail: ewozniak@pewtrusts.org

PRO WILDLIFE
Schweizer, Mona[1]
PRO WILDIFE, 81369 Muenchen, Bavaria, ALEMANIA

SHARKPROJECT INTERNATIONAL
Müller, Niclas*
SHARKPROJECT, 59494 NRW, Soest, ALEMANIA
Tel: +49 462 675 4432, E-Mail: n.mueller@sharkproject.org

THE BILLFISH FOUNDATION - TBF
Weber, Richard
Owner/Operator, South Jersey Marina, 1231 New Jersey 109, Cape May, New Jersey 08204, ÉTATS-UNIS
Tel: +1 609 884 2400, E-Mail: rweber@southjerseymarina.com

CENTRE D'OBSERVATION MEDITERRANEEN DU THON ROUGE (COMTR)
Khellaf, Nacir
Founding Member, Centre d'Observation Méditerranéen du Thon Rouge (COMTR), 36 rue Scheffer, 75016 Paris, FRANCE
E-Mail: contact@association-comtr.com

THE OCEAN FOUNDATION
Miller, Shana*
The Ocean Foundation, 1320 19th St., NW, 5th Floor, Washington, DC 20036, ÉTATS-UNIS
Tel: +1 631 671 1530, E-Mail: smiller@oceanfdn.org

Scott, Rebecca*
The Ocean Foundation, 1320 19th St. NW, 5th Floor, Washington 20036, ÉTATS-UNIS
Tel: +1 202 887 8996, E-Mail: rscott@oceanfdn.org

THE SHARK TRUST
Fordham, Sonja V*
Shark Advocates International, President, c/o The Ocean Foundation , suite 250, 1320 19th Street, NW Fifth Floor, Washington, DC 20036, ÉTATS-UNIS
Tel: +1 202 436 1468, E-Mail: sonja@sharkadvocates.org

Hood, Ali
The Shark Trust, 4 Creykes Court, The Millfields, Plymouth PL1 3JB, ROYAUME-UNI
Tel: +44 7855 386083, Fax: +44 1752 672008, E-Mail: ali@sharktrust.org

WORLDWIDE FUND FOR NATURE – WWF
Buzzi, Alessandro
WWF Mediterranean, Via Po, 25/c, 00198 Roma, ITALIA
Tel: +39 346 235 7481, Fax: +39 068 413 866, E-Mail: abuzzi@wwfmedpo.org

AUTRES PARTICIPANTS

PRÉSIDENT DU SCRS
Brown, Craig A.
SCRS Chairperson, Sustainable Fisheries Division, Southeast Fisheries Science Center, NOAA, National Marine Fisheries Service, 75 Virginia Beach Drive, Miami, Florida 33149, United States
Tel: +1 305 586 6589, E-Mail: drcabrown@comcast.net; craig.brown@noaa.gov

VICE-PRÉSIDENT DU SCRS
Cardoso, Luis Gustavo
SCRS Vice-Chairperson, Italy Av. Km 8, 96217192 Rio Grande do Sul, Brazil
Tel: +55 53 999010168, E-Mail: cardosolg15@gmail.com

EXPERTS EXTERNES

Andrews, Allen H.*
Age and Longevity Research Lab (SII), 1120 Ferris Lane, Reno, Nevada 89509-2301, ÉTATS-UNIS
Tel: +1 424 240 9180, E-Mail: astrofish226@gmail.com

Carruthers, Thomas*
Blue Matter, 2150 Bridgman Ave, Vancouver Columbia V7P 2T9, CANADA
Tel: +1 604 805 6627, E-Mail: tom@bluematterscience.com

Defaux, Vincent
Team Leader for the ICCAT Reporting Obligations Consultancy Assignment, 6 rue de la Carrière, 35510 Cesson-Sévigné Brittany, FRANCE
Tel: +33 (0)6 89 01 78 44, E-Mail: vincent.defaux@bureauveritas.com

Dell, Matthew*
Manager Bluefin Tuna Program - AQ1, 2 McKay Ave Glenorchy, 7010 Tasmania, AUSTRALIA
Tel: +1 0419922887, E-Mail: matde@aq1systems.com

Hordyk, Adrian*
Blue Matter Science, 2150 Bridgman Avenue, Vancouver British Columbia V7P2T9, CANADA
Tel: +1 604 992 6737, E-Mail: adrian@bluematterscience.com

Huynh, Quang*
Blue Matter Science, 2150 Bridgman Ave, North Vancouver V7P 2T9, CANADA
Tel: +1 604 805 6627, E-Mail: quang@bluematterscience.com

Palma, Carlos
ICCAT Secretariat, C/ Corazón de María, 8 - 6 Planta, 28002 Madrid, ESPAÑA
Tel: + 34 91 416 5600, Fax: +34 91 415 2612, E-Mail: carlos.palma@iccat.int

Parma, Ana*
Principal Researcher, Centro para el Estudio de Sistemas Marinos, CONICET (National Scientific and Technical Research Council), Blvd. Brown 2915, U 9120 ACF Puerto Madryn, Chubut, ARGENTINA
Tel: +54 (280) 488 3184 (int. 1229), Fax: +54 (280) 488 3543, E-Mail: anaparma@gmail.com; parma@cenpat-conicet.gob.ar

Roux, Olivier
390 chemin des vignes vieilles, 84120 Mirabeau Vaucluse, FRANCE
Tel: +33 0675771231, E-Mail: olivier@otolithe.com

Secrétariat de l'ICCAT

C/ Corazón de María 8 – 6e étage, 28002 Madrid – Espagne
Tel: +34 91 416 56 00; Fax: +34 91 415 26 12; E-mail: info@iccat.int

Manel, Camille Jean Pierre
Neves dos Santos, Miguel
Bonacasa, María
Ortiz, Mauricio
Mayor, Carlos
Parrilla Moruno, Alberto Thais
Alemany, Francisco
Taylor, Nathan
Kimoto, Ai
Deprez, Bruno
García, Jesús
Gallego Sanz, Juan Luis
Maestre, Manuel
Sanz, José
Portel, Dashiel
Elorriaga, Aitor
Moreno, Jesus
De Andrés, Marisa
Campoy, Rebecca
Donovan, Karen
García-Orad, María José
Bermúdez, Lucía
Peyre, Christine
Pinet, Dorothée
Muñoz, Juan Carlos
Fiz, Jesus
Fúster, Álvaro
Martín, África
Martínez Guijarro, Ana Isabel
Herranz, Pablo
Pagá, Alfonso
Tensek, Stasa

INTERPRÈTES DE L'ICCAT

Baena Jiménez, Eva J.
Gelb Cohen, Beth
Hof, Michelle Renée
Liberas, Christine
Linaae, Cristina
Pinzon, Aurélie

Appendice 3

Liste des documents et présentations du SCRS

Liste des documents

Nombre	*Titre*	*Auteurs*
SCRS/2026/016	The use of traplines in the Portuguese pelagic longline fleet operating in the eastern Atlantic	Coelho R., Lino P., Barbosa C., Rosa D.
SCRS/2026/018	Updated standardized catch rates for South Atlantic stock of swordfish (*Xiphias gladius*) from the Spanish longline fleet for the period 1989-2024	Fernández-Costa J., Ramos-Cartelle A.
SCRS/2026/019	Update standardized catch rates of the North Atlantic stock of shortfin mako (*Isurus oxyrinchus*) inferred from Spanish surface longline fishery targeting swordfish during the 1990-2024 period	Ramos-Cartelle A., Fernández-Costa J.
SCRS/2026/020	Bluefin tuna mixing rates in the western Atlantic Ocean based on genetic data: 2016-2021	Hanke A.R., Akia S., Lauretta M.
SCRS/2026/021	Preliminary results and model diagnostics of continuity run using Stock Synthesis 3 for a status check of Atlantic bluefin tuna in the West Atlantic Ocean	Tsukahara Y., Kimoto A., Ortiz M., Lauretta M., Walter J.
SCRS/2026/022	Alternative model settings for WBFT area-based stock assessment using Stock Synthesis 3	Tsukahara Y., Fukuda H.
SCRS/2026/023	Stock Synthesis continuity runs from the 2022 stock assessment for eastern Atlantic and Mediterranean bluefin tuna	Fernandez C., Carmona I., Kimoto A., Lauretta M., Ortiz M., Rouyer T., Tsukahara Y., Walter J.
SCRS/2026/024	Report on the collaborative ageing of western Atlantic bluefin tuna	Zipp K., Pacicco A., Busawon D., Nadeau S., Carlucci J., Rudnicky B., Koob E., Hanke A., Sée I., Alper B., Lauretta M., O'Donnell M., Allman R., Golet W.
SCRS/2026/025	Operational protocol for tuna size estimation with the Kongsberg M3 multibeam sonar	Uranga J., Boyra G., Martínez U., Lastra P., Lekanda A., Onandia I., Sobradillo B., Arrizabalaga H.
SCRS/2026/026	GBYP biobank: development of Biotuna visualization tool	Artetxe-Arrate I., Zudaire I., Lastra-Luque P., Diaz-Arce N., Rodriguez-Ezpeleta N., Alemany F., Fraile I.
SCRS/2026/027	Genetic and isotopic estimates of Atlantic bluefin tuna stock mixing	Fraile I., Artetxe-Arrate I., Rodríguez-Ezpeleta N., Lastra-Luque P., Arrizabalaga H., Alemany F., Díaz-Arce N.
SCRS/2026/028	Summary of input data (catch and size) used in the Atlantic bluefin tuna for stock status check and operating models in 2026	Kimoto A., Ortiz M., Deprez B., Mayor C.
SCRS/2026/029	Standardized catch rates for Mediterranean swordfish (*Xiphias gladius Linnaeus, 1758*) from the Spanish longline fishery. 1988-2024.	Saber S., Rueda, L., Macías D., García S., Rioja P., Puerto M.A., Ortiz de Urbina J.
SCRS/2026/030	Characterizing a decade of Atlantic bluefin tuna stock mixing in the Gulf of Maine	Berge K., Whitener Z., Golet W., Lauretta M., Kerr L.
SCRS/2026/031	Improved acoustic abundance index of bluefin tuna in the Bay of Biscay: A 2015–2025 time series	Uranga J., Sobradillo B., Onandia I., Boyra G., Martínez U., Melvin G., Arrizabalaga H.
SCRS/2026/032	Bomb 14C dating, age estimate refinement, and growth characteristics using otoliths of North Atlantic albacore (*Thunnus alalunga*)	See I., Andrews A.H., Krusic-Golub K., Haghipour N., Allman R.J., Orbesen E., Snodgrass E., Pacicco A., Quelle Eijo P., Ortiz de Zárate V., Golet W.J.

Nombre	*Titre*	*Auteurs*
SCRS/2026/033	Revision of historical catch statistics of swordfish (*Xiphias gladius*) caught by the Mexican fishing fleet in the Gulf of Mexico	Ramírez-López K., Rojas-González R.I., Mayor C.
SCRS/2026/034	Spatio-temporal model for CPUE standardization: application to South Atlantic swordfish caught by Japanese tuna longline fishery from 1962 to 2024	Kai M.
SCRS/2026/035	Influences of using ring-shaped branch-line (Meka-Ring) on Atlantic swordfish CPUE in Japanese longline fisheries	Kai M., Tsukahara Y., Sato K., Semba Y.
SCRS/2026/036	Review and preliminary analysis of size samples of South Atlantic and Mediterranean swordfish (*Xiphias gladius*)	Ortiz M., Taylor N.G., Mayor C., Kimoto A.
SCRS/2026/037	Standardized catch per unit effort of albacore (*Thunnus alalunga*) from the Spanish baitboat fleet for the period: 1981-2025 in the Northeast Atlantic	Quelle P., Jaranay M., Carmona I., Ortiz M.
SCRS/2026/038	Applying the exploratory climate test for western skipjack tuna and North Atlantic swordfish	Carruthers T.
SCRS/2026/039	CPUE trends of the Greek surface longline swordfish fishery in the eastern Mediterranean	Tserpes G., Peristeraki P.
SCRS/2026/041	Final report for phase seven of the ICCAT short-term contract for continuation of the swordfish growth, reproduction and genetics studies: biological samples collection and analysis	Rosa D., Stewart N., Gioacchini G., Borrego-Santos R., Andrews A.H., Krusic-Golub K., Carnevali O., Macías D., Hanke A., Gillespie K., Coelho R.
SCRS/2026/042	Updated standardized swordfish catch rates from longline fisheries operating in the Ligurian Sea (Italy, Western Mediterranean) (Period 1990–2024)	Garibaldi F., Bottero F., Lanteri L., Pinto C.
SCRS/2026/043	Multi-fleet longline CPUE standardization for South Atlantic swordfish (*Xiphias gladius*)	Su N-J., Mourato B.L., West W., Coelho R., Forselledo R., Kai M., Sant'Ana R., Báez J.C., Jagger C.E., Gillespie K., Kimoto A., Cardoso L.G.
SCRS/2026/045	Climate-induced shifts in swordfish spawning habitat in the Western Mediterranean	Tugores M.P., Torres A.P., Reglero P., Martín M., Balbín R., Tintoré J., Alvarez-Berastegui D.
SCRS/2026/046	Swordfish discard estimates in the Spanish Mediterranean longline fleet using the Bycatch Estimator Tool	Rueda L., Moreno J., Ortiz de Urbina J., Puerto M.A., Macías D.
SCRS/2026/047	Preliminary results on the use of traplines in the swordfish longline Spanish fishery in the Mediterranean Sea	Rueda L., Macías D., Moreno J., Borrego-Santos R., Alegría A., Salmerón F., García-Barcelona S., Ortiz de Urbina J., Báez J.C.
SCRS/2026/048	Updated catch rates of swordfish (*Xiphias gladius*) caught by Moroccan longline fleet in the Mediterranean Sea, 2012–2024	Layachi M., Ikkis A., Abid N., Serghini M., Bensbai J.
SCRS/2026/049	Revision of historical size distributions of swordfish (*Xiphias gladius*) caught by the Mexican fishing fleet in the Gulf of Mexico	Ramírez-López K., Rojas-González R.I., Mayor C.
SCRS/2026/050	CPUE standardisation of swordfish caught by longline in South African waters	West W.M., da Silva C., Kerwath S.E.
SCRS/2026/051	Development and results of the pilot project on the efficacy of traplines/loops in the Spanish longline fleet in the ICCAT area	Baez J.C., Alegría A., Moreno J., Borrego-Santos R., Salmerón F., García-Barcelona S., Rodríguez E., Carrera M., Rueda L., Puerto M.A., Gómez-Vives M.J., Macías D.
SCRS/2026/052	Standardized catch rates of swordfish from Brazilian and Uruguayan pelagic longline fisheries in the South Atlantic Ocean (1994-2024)	Mourato B., Forselledo R., Jiménez S., Kikuchi E., Mas F., Cardoso L.G., Sant'Ana R.

Nombre	*Titre*	*Auteurs*
SCRS/2026/053	Statistique des prises accessoires de l'Espadon (*Xiphias gladius*) des navires de la pêche industrielle (PI), pêche semi-industrielle (PA) et pêche artisanale (PA) 2010-2025	Soumah M.
SCRS/2026/054	Updated fishery statistics of tuna species caught off Madeira archipelago, 2014-2024	Alves A., Amorim A., Ferreira R., Gouveia L.
SCRS/2026/055	Updated analysis of maturity in swordfish (*Xiphias gladius*) from western Mediterranean Sea: From 2018 to 2025	Borrego-Santos R., Puerto M.Á., Alegría A., Rueda L., Rodríguez E., Gómez-Vives M.J., Moreno J., Carrera M., Saber S., Poisson F., Macías D.
SCRS/2026/056	Standardization of CPUE for South Atlantic swordfish (*Xiphias gladius*) caught in the Chinese Taipei tuna longline fishery using Delta approach	Su N-J., Sung Y.F.
SCRS/2026/057	Report of the 2025 ICCAT swordfish tagging campaigns off São Tomé e Príncipe (Gulf of Guinea)	Gillespie K., da-Conceição I.
SCRS/2026/058	Preliminary Evaluation of Candidate Management Procedures for North Atlantic Albacore.	Urtizberea A., Correa G.M., Merino G., Arrizabalaga H.
SCRS/2026/059	Evaluation of Candidate Management Procedures for Atlantic tropical tunas	Urtizberea A., Correa G.M, Merino G., Arrizabalaga H.
SCRS/2026/062	Temporal trends in standardized CPUE of South Atlantic albacore (*Thunnus alalunga*) from Brazilian and Uruguayan longline fisheries (1978-2024)	Mourato B., Forselledo R., Jiménez S., Kikuchi E., Mas F., Cardoso L.G., R. Sant'Ana
SCRS/2026/063	Informe de las Actividades del componente captura fortuita del Sub-Eco en el mar Mediterráneo	Anonymous
SCRS/2026/064	Regional abundance index for albacore tuna caught in the Chinese Taipei longline fisheries in the North Atlantic	Su N-J., Sung Y.F.
SCRS/2026/065	CPUE standardization for albacore tuna (*Thunnus alalunga*) caught in the Chinese Taipei longline fishery in the South Atlantic	Su N-J., Sung Y.F.
SCRS/2026/066	Analyse des structures de tailles du germon (*Thunnus alalunga*) provenant de la pêche palangrière en Algerie	Rouidi S., Mennad M.
SCRS/2026/067	Projet thonidés tropicaux : collecte et analyse d'échantillons biologiques pour l'âge et la croissance des thons tropicaux	Diaha N.C., Ngom S.F., Abekan E., Ba K., Aissan R.A., Sadio N., Djeneba C., N'guessan Y.
SCRS/2026/068	Environmental effects on the standardization of albacore (*Thunnus alalunga*) abundance index in the Gulf of Hammamet and adjacent Mediterranea Sea (2024-2025)	Hajjej G., Hanke A., Sosthene A.
SCRS/2026/069	Standardization of CPUE for albacore tuna (*Thunnus alalunga*) in the Namibian pelagic longline fishery (2004-2024)	Jagger C.E., Paulus S.C.
SCRS/2026/070	The growth of the North Atlantic shortfin mako: reliability and accuracy according to Δ14C data	Ramos-Cartelle A., Fernández-Costa J.
SCRS/2026/071	CPUE Standardization of albacore (*Thunnus alalunga*) caught by the South African tuna-pole-line (baitboat) fleet for the time series 2003-2024	West W.M., Kerwath S.E.
SCRS/2026/072	Standardized CPUE for South Atlantic albacore by Japanese longline fishery from 1979 to 2025	Matsubara N., Aoki Y.
SCRS/2026/073	Standardized CPUE for North Atlantic albacore by the Japanese longline fishery from 1975 to 2025 as bycatch period	Matsubara N., Aoki Y.
SCRS/2026/074	Process error diagnostics in Stock Synthesis (SS3): an example based on North Atlantic shortfin mako shark	Kell L., Cardinale M.

Nombre	*Titre*	*Auteurs*
SCRS/2026/075	Standardized indices of albacore, *Thunnus alalunga*, from the United States pelagic longline fishery	Lauretta M.
SCRS/2026/077	Conceptual basis and structural elements for an exceptional circumstances protocol in the western skipjack tuna management strategy evaluation	Sant'Ana R., Mourato B.
SCRS/2026/078	Characterizing growth uncertainty in albacore (*Thunnus alalunga*) using a Monte Carlo approach based on literature-derived variability	Mourato B., Kikuchi E.
SCRS/2026/079	North Atlantic albacore tuna reproductive biology study: biological samples collection and analysis	Busawon D.S., Alex Hanke A., Quelle P., Su N.J., Macías D., Puerto M.A., Gomez M.J., Rodríguez E., Borrego-Santos R., Chapela I., Jaranay M., Sánchez C., García B., Gutiérrez O.
SCRS/2026/080	Mise à jour des traits biologiques de la bonite à ventre rayé capturée dans la zone sud du Maroc entre 2021 et 2024	El-Joumani E.M., Baibbat S.A., Bensbai J., Abid N.
SCRS/2026/081	Statistique des prises accessoires des thonidés tropicaux (albacore, listao, thon obèse) des navires de la pêche industrielle (PI), pêche semi-industrielle (PA) et pêche artisanale (PA) 1995-2025	Soumah M.
SCRS/2026/082	Methods to estimate multi-species discards from the Portuguese pelagic longline fishery in the Atlantic Ocean	Coelho R., Rosa D., and Lino P.G.
SCRS/2026/083	Preliminary analysis of satellite telemetry data from tagged blue and shortfin mako sharks reveals substantial connectivity across the ICCAT–IOTC boundary	DaSilva C., West W.M., Rogers T., Booth A.J., Marsac M., Meyer M., Singh S., Wilke C.W., Kerwath S.E.
SCRS/2026/090	Estimation of undersize Mediterranean swordfish (*Xiphias gladius*) dead discards between 2019–2024 for the main longline fleets	Ortiz M., and Kimoto A.
SCRS/2026/091	Preliminary analysis of Meka-ring effects on bycatch in Japanese longline fisheries based on scientific observer data	Matsushita H., Ochi D., and Okamoto K.
SCRS/2026/092	Mapping trophic interactions in the western central Atlantic pelagic ecosystem: an ecopath modeling approach	Narváez M., Marín H., Herrera A.T., Evaristo E., Villamizar V., and Arocha F.
SCRS/2026/094	Planning experimental studies on technical fishing gear modifications to detect catch rate changes in ICCAT pelagic longline fleets	Coelho R., Bowlby H., Carlson J., Díaz G.A., Domingo A., Forselledo R., and Su N-J.
SCRS/2026/095	Checklist of bycatch species observed in the Spanish fleet targeting tunas and tuna-like species in the ICCAT area	Baez J.C., Alegría A., Moreno J., Salmerón F., Alonso M.L.R., Pascual P.J., Abascal F.J., Déniz S., García-Barcelona S., Casañas I., de la Rosa J., Torreblanca Estrada D., and Macías D.
SCRS/2026/096	Differences in bycatch associated with surface longline métiers targeting swordfish using traplines/loops from Mediterranean Sea	Macias D.
SCRS/2026/097	Estimates of live and dead discards of shortfin mako sharks in Spanish surface longline fisheries in the Atlantic Ocean using bycatch-estimation tool	Baez J.C., Alegría A., Rueda L., Salmeron F., DeLaRosa J., Torreblanca D., Ramos M.L., and Macias D.
SCRS/2026/098	EcoTest indicator 3: greater indicator generality, higher precision and empirical comparisons	Carruthers T., and Taylor N.G.
SCRS/2026/099	Modelling spatiotemporal patterns of mobulids in the East Tropical Atlantic Ocean	Riesgo Torres M.D., Pennino M.G., Ramos Alonso M.L., Ruiz Gondra J., Sabarros P.S., Erauskin Extramiana M., and Juan Jordá M.J.

Nombre	*Titre*	*Auteurs*
SCRS/2026/100	A temperature-driven early-life habitat suitability indicator for bigeye tuna in the Tropical Atlantic: towards climate-informed ecosystem indicators	Chaguaceda M., Juan-Jordá M.J., and Alvarez D.
SCRS/2026/101	Economic indicators of Spanish fisheries targeting tunas and tuna-like species in the ICCAT area	de-La-Rosa J.
SCRS/2026/103	Preliminary Ecosim model of the tropical Atlantic Ocean: hindcasting food-web and fisheries dynamics	Meléndez-Arteaga J., Andonegi E., Juan Jordá M.J., Zudaire I., Forrestal F., Die D., and Corrales X.
SCRS/2026/107	Incidental catch information from Namibia's large pelagic fishery: preliminary indicators in support of ICCAT ecosystem considerations	Jagger C.E.
SCRS/2026/108	The Role of the TUNAMED Observatory for assessing environmental variability and climate change impacts on large pelagic fish populations in the Mediterranean	Alvarez-Berastegui D., Tugores M.P., Torres A.P., Ottmann D., González N., Aranda I., Alvarez-Ellacuria I., Balbín R., Carreño A., Santandreu M., Juza M., and Reglero P.
SCRS/2026/109	Spatial segregation and bycatch risk as potential drivers of population trends of wandering albatrosses at South Georgia	Warwick-Evans V, Pearmain E., Thorne L., and Phillips R.A.
SCRS/2026/110	Overlap between high seas fishing activity and tropical seabirds that rely on subsurface predators to catch prey	Clark B.L, Shearer L., Simpson T.J.S., Beard A.M., Wright S., Defriez E., Oppel S., Bell J., Reynolds S.J., Phillips R.A., Davies T., Clingham E., Dickey R.C., Henry L., Hughes B.J., Small A., Tuppen S., Wearn C.P., Weber N., Weber S., and Carneiro A.P.B.
SCRS/2026/111	Updated indicators for ICCAT species that are retained and assessed	Hanke A.R., and Andonegi E.
SCRS/2026/113	Update and revision of economic indicator for ICCAT Eco-Card	Tsuji S.
SCRS/2026/114	Technical improvements to the bycatch estimation toolkit and prototype web-based application	Babcock E.A., Adao A., and Harford W.J.
SCRS/2026/115	Second training workshop on the Bycatch Estimator Toolkit	Babcock E.A., Adao A., and Harford W.J.
SCRS/2026/116	Evaluating ICCAT candidate ecoregions as a framework to support ecosystem-based advisory products: a comparative analysis of tuna and billfish fisheries and fleets	Casado-Orta H., Mariño G., Murua H., Andonegi E., Idarraga Garces V., and Juan-Jordá M.J.
SCRS/2026/117	Assessment of sea turtle bycatch and fishery interactions along the Egyptian Mediterranean coast	Saber M.A., El Haweet A., and Osman H.
SCRS/2026/119	Improving post-release survival of silky sharks through best handling practices and bycatch release technologies in tuna purse seiners	Grande M., Mugerza A., Murua J., Cuevas N., Salgado A., Onandia I., Lopetegui-Eguren L., Erauzkin-Extramiana M., Ruiz J., and Arrizabalaga H.
SCRS/2026/120	Development of a prototype no-code approach to bycatch estimation	Harford W.J., and Babcock E.A.
SCRS/2026/121	Electronic Monitoring Systems as a tool to enhance bycatch and discard data collection and compliance with mitigation measures: preliminary results from the Brazilian pelagic longline tuna fishery	Lezama A.Q., Cabanillas-Torpoco M., Canani G., and Peres M.B.
SCRS/2026/122	Bycatch Research and Data Collection Data Program (PIRDCaF)	Anonymous
SCRS/2026/123	Bycatch landed by the Mexican longline fleet in the Gulf of Mexico	Ramírez-López K., Rojas-González R.I., and Wakida-Kusunoki A.T.

Nombre	*Titre*	*Auteurs*
SCRS/2026/124	Update of the Marine Mammals Module of the Information System for Tuna of the Gulf of Mexico (SIA)	Ramírez-López K., Rojas López H., Rojas-González R.I., and Wakida-Kusunoki A.T.
SCRS/2026/125	Integrating salinity anomalies into CPUE standardization: a case study of Mediterranean albacore (*Thunnus alalunga*)	Hajjej G., Hanke A., and Sosthene A.
SCRS/2026/126	Application of the Bycatch Estimator Tool to estimate bycatch in the Venezuelan industrial longline fleet	Narvaez M., Marín H., Evaristo E., Gutiérrez X., and Arocha F.
SCRS/2026/127	Swordfish bycatch estimation for the Chinese longline fleet in the Atlantic	Jiang M., Wang R., Cheng X., Dong S., and Zhang F.
SCRS/2026/128	Preliminary data model analysis of bycatch from Tunisian swordfish fishery: case of Mahdia port	Zarrad R.
SCRS/2026/129	Evaluating weighting strategies for ensemble model averaging in fisheries stock assessment	Wang R., and Zhang F.
SCRS/2026/130	Development report on a spatial production model	Ijima H.
SCRS/2026/131	Review of the assessment for all initiative (a4a) statistical catch-at-age framework for the ICCAT software catalogue	Jardim E., Mantopoulou Palouka D., Tserpes G., and Kimoto A.
SCRS/2026/132	Evaluation of demographic analyses to derive inputs for stock assessment of northern shortfin mako sharks	Bowlby H.D., Babcock E.
SCRS/2026/133	Estimation of swordfish discards in the South African longline fleet, using the Bycatch Estimator Tool	West W.M., and DaSilva C.
SCRS/2026/134	Estimation of shortfin mako discards in the South African longline fleet	DaSilva C., and West W.M.
SCRS/2026/135	Assessing shortfin mako live-release catch rates in Namibia using a Tweedie GAM standardization framework	Jagger C.E., Hanghome G., Nambahu T., and Paulus S.C.
SCRS/2026/136	A multi-fleet standardized relative abundance index for North Atlantic shortfin mako shark	Coelho R., Arocha F., Baez J.-C., Bowlby H., Carlson J., Courtney D., Diaz G., Fernandez C., Kuo T.-C., Liniers G., Lino P.-G., Ramirez-Lopez K., Rice J., Rosa D., Rueda L., Ruiz M., Salmeron F., Su N.-J., Cardoso L.-G., Forselledo R.
SCRS/2026/137	Stock assessment and application of management procedure for North Atlantic albacore.	Merino G., Urtizberea G., Moron Correa G., and Arrizabalaga H.
SCRS/2026/138	Decoupling of blue shark and shortfin mako fishing mortality in the South Atlantic: implications for BSH MSE design	Taylor N.G.
SCRS/2026/139	Multi-species Operating Model infrastructure for BSH and SMA: a technical diagnostic	Taylor N.G.
SCRS/2026/140	Atlantic blue shark Management Strategy Evaluation: operating model development and preliminary analysis	Taylor N.G., Sant'ana R., Fernandez C., Liniers G.
SCRS/2026/141	Update of standardized CPUE of shortfin mako (*Isurus oxyrinchus*) caught by Japanese tuna longline fishery in the North Atlantic Ocean through 2024	Semba Y., Kai M.
SCRS/2026/142	From fitted to fit-for-purpose: intertwining the strands of stock assessment; internal, external, and robustness diagnostics for stock assessment	Kell L., Cardinale M.
SCRS/2026/143	Preliminary 2026 Stock Synthesis (SS3) model runs for North Atlantic shortfin mako shark (1950–2024) under three alternative biological scenarios	Fernández C., Courtney D., Rice J., Liniers G., Cardoso L.G., Forselledo R.

Nombre	*Titre*	*Auteurs*
SCRS/2026/144	Longevity-based constraints on equilibrium age structure: an application using age- and sex-specific natural mortality	Rice J.
SCRS/2026/145	Stock Synthesis version update for the 2017 North Atlantic shortfin mako shark Stock Synthesis (SS3) model run 3	Courtney D.
SCRS/2026/147	Discards estimates in the swordfish longline fishery from 2023 to 2025: an updated analysis using an integrated web and mobile application that combines traditional and advanced sampling plans	Serghini M., Baibbat S.A., Abid N., Bensbai J., Ikkis A.
SCRS/2026/148	Spatial and vertical behaviour analysis of the longfin mako shark (*Isurus paucus*) using satellite tagging, including depth-based trajectory correction	Teixeira J., Rosa D., Coelho R.
SCRS/2026/149	Bayesian production models applied to North Atlantic mako sharks using JABBA and JABBA-Select, updated in 2026	Babcock E.A.
SCRS/2026/150	Estimation of fishing capacity of active vessels fishing for tropical tunas in the ICCAT convention area during 2025.	Restrepo V.R., Mayor, C. Palma, C., Claudino, R. and Deprez, B.
SCRS/2026/151	Report of the Shark Species Group informal meetings on the 2026 North Atlantic shortfin mako stock assessment	Forselledo R.
SCRS/2026/152	Updated size frequency data of the Atlantic bluefin tuna East Atlantic and Mediterranean stock for the 2026 status check	Kimoto A., Mayor C., Deprez B., and Ortiz M.
SCRS/2026/153	Updated size frequency data of West Atlantic bluefin tuna including reconstructed historical data	Kimoto A., Boustany A.M., McClenachan L., Van-Houtan K., Walter J., and Lauretta M.
SCRS/2026/154	Specifications for MSE Trials for North Atlantic Albacore.	Urtizberea A., Correa Giancarlo M., Merino G., and Arrizabalaga H.
SCRS/2026/155	Calibration of fishing gears for standardizing catches of albacore tuna larvae in the western Mediterranean.	Alvarez-Berastegui D., Tugores M. P., Torres A.P, Alvarez I., Gonzalez N., Aranda I., Carreño A., and Reglero P.
SCRS/2026/156	Preliminary stock synthesis assessment for south Atlantic albacore (*Thunnus alalunga*) covering 1956–2024.	Kikuchi E., Mourato M., Hordyk A., Sant'Ana R., Kimoto A., Ortiz M., and Cardoso L.G.
SCRS/2026/157	Preliminary Evaluation of Candidate Management Procedures for North Atlantic Albacore	Urtizberea A., Correa G.M., Merino G., and Arrizabalaga H.
SCRS/2026/158	Bluefin tuna management procedure reviews	Butterworth D.
SCRS/2026/159	Preliminary JABBA Model runs in support of the 2026 Stock Assessment of South Atlantic Albacore (*Thunnus alalunga*)	Sant'Ana R., Mourato B., Kikuchi E., Cardoso L.G., Kimoto A., and Ortiz M.
SCRS/2026/160	Continuity model using Stock Synthesis 3 for a status assessment of Atlantic bluefin tuna in the West Atlantic Ocean: part 1 input data and model specification	Tsukahara Y., Gillespie K., Kimoto A., Ortiz M., Lauretta M., and Walter J.
SCRS/2026/161	Continuity model using Stock Synthesis 3 for a status assessment of Atlantic bluefin tuna in the West Atlantic Ocean: part 2 model diagnostics and results	Tsukahara Y., Gillespie K., Kimoto A., Ortiz M., Lauretta M., and Walter J.
SCRS/2026/162	Continuity model using Stock Synthesis 3 for a status assessment of Atlantic bluefin tuna in the West Atlantic Ocean: part 3 sensitivity runs	Tsukahara Y., Gillespie K., Kimoto A., Ortiz M., Lauretta M., and Walter J.
SCRS/2026/163	Stock Synthesis model runs for the 2026 stock assessment for eastern Atlantic and Mediterranean bluefin tuna	Fernández C., Carmona I., Kimoto A., Lauretta M., Ortiz M., Rouyer T., and Walter J.

Nombre	*Titre*	*Auteurs*
SCRS/2026/164	Assessing the reproductive biology of western Atlantic bluefin tuna using histological techniques (2009-2024)	Pacicco A., Farley J.
SCRS/2026/165	Development of the multi-stock age-structured model for Atlantic bluefin tuna in 2026	Huynh Q.
SCRS/2026/166	Southern SWO stock assessment using Stock Synthesis	Kikuchi E., Mourato B., Sant'Ana R., Gillespie K., and Cardoso L.G.
SCRS/2026/167	Age and growth of South Atlantic and Mediterranean swordfish (*Xiphias gladius*) stocks based on spines and otoliths	Rosa D., Krusic-Golub K., Busawon D., Quelle P., Garibaldi F., Mariani A., Di Natale A., Schirripa M., Alves Bezerra N., Su N.-J., Cardoso L.G., Arocha F., Lombardo S., Campello T., Santos M.N., Travassos P., Brown C., Hanke A., Gillespie K., and Coelho R.
SCRS/2026/168	Analysis of catch-at-size data of swordfish (*Xiphias gladius*) caught by longline fisheries operating in the Ligurian Sea (Italy, Western Mediterranean), period 1990–2024	Garibaldi F.
SCRS/2026/169	Continuity model runs for the Mediterranean swordfish stock assessment using the a4a initiative	Mantopoulou-Palouka D., Tserpes G., Kimoto A., and Jardim E.
SCRS/2026/170	Assessing Mediterranean swordfish using the Assessment for All (a4a) model	Mantopoulou-Palouka D., Tserpes G., Kimoto A., and Jardim E.
SCRS/2026/171	Assessment of Mediterranean swordfish (*Xiphias gladius*) status using the Bayesian state-space surplus production model JABBA	Liniers G., Rueda L., Kimoto A., Ortiz M., Gillespie K., and Tserpes G.
SCRS/2026/172	Exploring the trade-offs between selectivity, retention, and discard mortality for north Atlantic swordfish	Hordyk A., and Gillespie K.
SCRS/2026/173	Stock assessment of south Atlantic swordfish in 2026: exploring alternative biological priors with JABBA model	Mourato B., Kikuchi E., Gillespie K., Sant'Ana R., Kimoto A., Ortiz M., and Cardoso L.G.
SCRS/2026/174	First swordfish CPUE index of Tunisian longlines	Zarrad R
SCRS/2026/175	Contribution to the biological study of the blue shark (*Prionace glauca*) in Moroccan Atlantic waters	Hamdi H., Abid N., Baibbat S.A., Bensbai J., Ikkis A., Joumani M.
SCRS/2026/176	2026 South Atlantic Albacore Stock Projections	Kimoto A., Lauretta M., Urtizberea A., Kikuchi E., Sant'Ana R., Cardoso L.G., Mourato B., and Ortiz M.
SCRS/2026/177	2026 Mediterranean Swordfish Stock Projections	Kimoto A., Liniers G., Fernandez C, and Ortiz M.
SCRS/2026/178	2026 North Atlantic Shortfin Mako Shark Stock Projections	Liniers G., Kimoto A., and Fernandez C.
SCRS/2026/179	Progress report on the ICCAT-GBYP Phase 15 short-term contract for biological studies	Artetxe-Arrate I., Diaz-Arce N., Rodriguez-Ezpeleta N., Bonhommeau S., Rouger T., Derridj O., Quelle P., Nøttestad L., Sørensen Ø., Lastra-Luque P., Alemany F., and Fraile I.
SCRS/2026/180	Revision of bluefin catch data from the old tuna trap "Tonnara del Secco" (San Vito Lo Capo, Trapani, Sicily, Italy)	Ravazza N., and DiNatale A.
SCRS/2026/181	Revision of bluefin catch data from the old tuna trap "Scopello" (Trapani, Sicily, Italy)	Ravazza N., and DiNatale A.
SCRS/2026/182	Revision of bluefin catch data from the old tuna trap "Saline" (Stintino, Sassari, Sardinia, Italy)	DiNatale A.
SCRS/2026/183	An unknown data set for the tuna trap "Conca dei Marini" (Salerno, Italy)	DiNatale A.

Nombre	*Titre*	*Auteurs*
SCRS/2026/184	Revised list of the traps in the near East Atlantic, in the Mediterranean Sea, Marmara Sea and Black Sea over the centuries	DiNatale A.
SCRS/2026/185	Assessing the potential effects of temporal fishery closures on Atlantic tropical tunas	Correa G.M., Merino, G., Urtizberea, A., and Arrizabalaga, H.
SCRS/2026/186	The 2026 update of the relative index of bluefin tuna abundance based on Canadian Atlantic fishery data: 1996-2025	Hanke A. R.
SCRS/2026/187	Summary and review of the FOB/FADs deployed ST08-FADsDEP ICCAT Database 2011 - 2025.	Ortiz M., Mayor C., and Deprez B.
SCRS/2026/188	The role of the ITUNNES project in the assessment of Atlantic tropical tunas	Correa G.M., Zudaire I., Duparc A., Juan-Jordá M.J., Fraile I., Artetxe-Arrate I., Simas A.S., Nunes A.M., Mattlet A.F., Diaha C., Murua H., and Luque P.L.
SCRS/2026/189	In memoriam of a tuna scientist: Prof. Corrado Piccinetti	DiNatale A.
SCRS/2026/190	Evaluation of Candidate Management Procedures for North Atlantic albacore	Urtizberea, A., Morón Correa, G., Merino, G., and Arrizabalaga, H.
SCRS/2026/191	Progress on skipjack tuna (*Katsuwonus pelamis*) age validation in the Atlantic Ocean using bomb radiocarbon	Andrews A.H., Lastra-Luque P., Zudaire I., Fraile I., Cardoso L.G., Coletto J., Krusic-Golub K. and Artetxe-Arrate I.
SCRS/2026/192	Some features of the EU-Spain surface albacore (*Thunnus alalunga*) fishery in 2024	Jaranay M., and Quelle P.
SCRS/2026/193	Évolution des pêcheries de thonidés mineurs en République de Guinée : Analyse comparative des captures artisanales, semi-industrielles et industrielles (1995–2025)	Soumah M.
SCRS/2026/194	A Joint State-Space Assessment Model for Eastern and Western Atlantic bluefin tuna: initial configuration	Turcotte F., Hanke A., Akia S., and Robertson M.D.
SCRS/2026/195	Strict update of the French aerial abundance index for 2025	Rouyer T., and Derridj O.
SCRS/2026/196	Report of the 2026 ICCAT Swordfish tagging campaign in the Northwestern Atlantic	Gillespie K.
SCRS/2026/197	A standardized review framework for evaluating discard estimation methodologies submitted to ICCAT	Gillespie K., Rueda L., Coelho R., Bowlby H., and Ikkiss A.
SCRS/2026/198	A combined index of abundance for North Atlantic Swordfish 1963–2024	Gillespie K., Akia S., Hanke A., Coelho R., Su N., Ikkiss A., and Hordyk A.
SCRS/2026/199	The history of fisheries management of swordfish in the Canadian North Atlantic fishery	Kirkpatrick J., and Gillespie K.
SCRS/2026/200	Updates on the use of traplines in the swordfish longline Spanish fishery in the Mediterranean Sea from 2023 to 2025	Rueda L., Macías D., Moreno J., Borrego-Santos R., Alegría A., Salmerón F., García-Barcelona S., Ortiz de Urbina J.M., and Báez J.C.
SCRS/2026/201	Updated presence of West African Spanish mackerel, *Scomberomorus tritor* (Cuvier, 1832) in the Mediterranean Sea	Zava B., Al Mabruk S.A.A., Corsini Foka M., Collette B.B., Girard M.G., and Di Natale A
SCRS/2026/202	Analysis of maturity in little tunny (*Euthynnus alletteratus*) in the Mediterranean Sea and East Atlantic Ocean: From 2017 to 2024	Macías, D, Borrego-Santos R., Puerto M.A., Muñoz-Lechuga R., Silva G., Lino P.G., Coelho R., Hajjej G., N'Guessan C., Sow F.N., Angueko D., Massa-Gallucci A., Lucena F., Alegría A., Rodríguez E., Gómez-Vives M.J., Moreno J., Carrera M.,

Nombre	*Titre*	*Auteurs*
		García-Barcelona S., Saber S., and Ortiz de Urbina J.
SCRS/2026/203	Results of the Albacore Year Program: reproductive biology and growth for the North Atlantic stock	Macias D., Arocha F., Su N.J., Hanke A., Busawon D., Puerto M.A., Quelle P., Gómez M.J., Borrego-Santos R., Rodríguez E., Alegría A., Chapela I., Jaranay M., Sánchez C., Cartiñeiras B.G., and Gutiérrez O.
SCRS/2026/204	Adapting to change: the future of tropical tunas and their prey in a warming climate	Erauskin-Extramiana M., Valle M., Merino G., Arrizabalaga H., and Andonegi E.
SCRS/2026/205	Report of the 2026 swordfish tagging in the NE Atlantic, within the Swordfish Year Programme (SWOYP)	Coelho R., and Rosa D.
SCRS/2026/206	Bluefin tuna larval abundances in the Balearic Archipelago spawning ground (western Mediterranean), standardized time series from 2001 to 2025	Alvarez-Berastegui D., Tugores M.P., Torres A.P., González N., Santandreu M., Alvarez I., Balbín R., Santiago R., and Reglero P.
SCRS/2026/207	Estadísticas de las pesquerías atuneras españolas en el océano Atlántico tropical (1990-2025)	Deniz S., Izquierdo R., Casañas I., Ramos M.L., Abascal F. J., Báez J.C., and Pascual-Alayón P.J.
SCRS/2026/208	Progress report of tropical tunas MSE in 2026: summary of work carried out and workplan	Merino G., Urtizberea A., Correa G.M., and Arrizabalaga H.
SCRS/2026/209	Analysis of nominal catch rates for the purse seine tropical tunas based on the catch effort Task 2 ETRO data 1992-2025.	Ortiz M., Mayor C., and Deprez B.
SCRS/2026/210	Western Atlantic bluefin tuna CKMR research activity plan	Lauretta M., Richardson D., Golet W., Nadeau S., Hanke A., Gillespie K., Busawon D., and Walter J.F.
SCRS/2026/211	Female maturity of swordfish (*Xiphias gladius*) in the Western Mediterranean Sea: From 2018 to 2026	Borrego-Santos R., Puerto M.A., Alegría A., Rueda L., Rodríguez E., Gómez-Vives M.J., Moreno J., Carrera M., Saber S., Poisson F., and Macías D.
SCRS/2026/212	Evaluation of a reference collection of little tunny (*Euthynnus alletteratus*) spines	Muñoz-Lechuga R., Chapela I., Jaranay M., Silva G., Quelle P., and Cardoso L.G.
SCRS/2026/213	Characterization of a reference collection of spines from Atlantic bonito (*Sarda sarda*)	Muñoz-Lechuga R., Jaranay M., Silva G., Chapela I., Quelle P., and Cardoso L.G.
SCRS/2026/214	Detailed investigation of contemporary gene flow among southern hemisphere porbeagle (*Lamna nasus*) using kinship analysis	Ueda R., Takeshima H., Tahara D., Matsubayashi J., Kuraku S., and Semba Y.
SCRS/2026/215	Technical standards and operating procedures for the South Atlantic blue shark management strategy evaluation pipeline	Taylor N.G.
SCRS/2026/216	Sounding the depths beneath the assessment: demographic covariance and operating model conditioning for South Atlantic Blue Shark	Taylor N.G.
SCRS/2026/217	Selecting, weighting, and validating representative operating models for South Atlantic Blue Shark	Taylor N.G.
SCRS/2026/218	The blue shark and shortfin mako fishing-mortality relationship in the North Atlantic: Implications for BSH MSE Design	Taylor N.G.
SCRS/2026/219	Final report for the ICCAT short-term contract for collection of biological samples and analysis for the study of growth of billfish in the Eastern Atlantic (Phase 6).	Rosa D., Andrews A.H., Krusic-Golub K., Sow F.N., and Coelho R.

Nombre	*Titre*	*Auteurs*
SCRS/2026/220	Meka ring/trapline gear in the South African longline fishery: characterisation and preliminary evaluation of catch composition	West W.M.
SCRS/2026/221	Estimation of swordfish discards in the South African longline fleet, using the Bycatch Estimator Tool	West W.M., and da-Silva C.
SCRS/2026/222	Spatio-temporal distribution and size structure of Atlantic bluefin tuna in the eastern Adriatic Sea: insights from fisheries monitoring data, size structure and bioeconomic analysis	Talijančić I., Jakelić P., Perišić M., Šimleša M., and Grubišić L.
SCRS/2026/224	Step-wise development of mixed-stock population models for Atlantic bluefin tuna in 2026, with fleet-specific stock mixing estimates in the West Atlantic	Huynh Q., andHanke A.
SCRS/2026/225	Preliminary use of a spatiotemporal model for the CPUE standardization of north Atlantic albacore for the French midwater trawl fishery.	Champagnat, J., Restif L., and Rouyer T.
SCRS/2026/226	Changes in the contribution of bigeye tuna to tropical tuna purse-seine catches associated with FADs	Mayor C., Deprez B., Palma C., Ortiz M., Herrera M., and Duparc A.
SCRS/2026/227	Genetic stock origin across ICCAT swordfish management areas: concordance and implications for monitoring	Gioacchini G., Gillespie K., Rosa D., Busawon D., Bezerra N.A., Travassos P., Macías D., Galluci A.M., Poisson F., Garibaldi F., Gustavo L., Pappalardo L., Su N.J., Parker D., Tserpes G., Arocha F., Shikongo T., Di Natale A., Addis P., Mariani A., Forselledo R., Coelho R., Hanke A., and Carnevali O.
SCRS/2026/228	Report of the ITUNNES-ICCAT Workshop on Age, Growth and Reproduction of Atlantic Tropical Tunas.	Lastra P., Artetxe I., Diaha C., Duparc A., Farley J., Fraile I., Garcia J., Ijima H., Karamel B., Kikuchi E., Krusic-Golub K., Kukul D., Correa G.M., Murúa H., Ortiz M., Pacicco A., Quelle P., Serrano N., Su N.J., and Zudaire I.
SCRS/2026/229	Statistical report for the French fleet targeting tropical tunas.	Bouhineau O., Cauquil P., Clement J., Duparc A., Faucheaux-Bourlot C., Floch L., Imzilen T., Lebranchu J., Sabarro P.S., and Tellier C.
SCRS/2026/230	ICCAT Atlantic-Wide Research Programme for Bluefin Tuna (GBYP) Phases 14 and 15 (2025-2026): Activity Report for the period September 2025-August 2026	Alemany F., Tensek S., and Pagá A.
SCRS/2026/232	Mediterranean swordfish (*Xiphias gladius*) stock assessment model using Stock Synthesis, 1950–2024	Liniers G., Rueda L., Kimoto A., and Ortiz M.
SCRS/2026/233	Overview of the management strategy evaluation framework and preliminary results for Southern Atlantic albacore	Hordyk A., and Mourato B.
SCRS/2026/234	Summary of inter-sessional progress of tropical tuna MSE technical sub-group	Die D., Brown C., Merino G., Urtizberea A., Hartley S., Duprey N., Miller S. and Scott. R.
SCRS/2026/236	Revision of the historical catches of Mediterranean albacore (*Thunnus alalunga*) caught by Italian fleet in the Mediterranean Sea.	Pappalardo L.
SCRS/2026/238	2026 Billfish tagging campaign in the NE Atlantic, with an update of the tagging activities in the EPBR.	Coelho R., Melo M.A., and Rosa D.

Nombre	*Titre*	*Auteurs*
SCRS/2026/239	Historical trends in the Maximum Sustainable Yields of Atlantic tunas.	Lauretta M.
SCRS/2026/240	Report of the 2026 sharks tagging in the tropical Atlantic, within the Shark Research and Data Collection framework (SRDCP)	Coelho R., Barbosa C., and Rosa D.
SCRS/2026/242	Preliminary results on the use of time-depth recorders (TDRs) to characterise pelagic longline gear and detect interactions with captured specimens	Coelho R., Barbosa C., Domingo A., and Forselledo R.
SCRS/2026/243	Evaluation of the robustness of the North Atlantic swordfish management procedure to removal of the minimum size limit regulations	Hordyk A., Coelho R., and Gillespie K.
SCRS/2026/245	Progress Report: Re-analysis and refinement of shortfin mako vertebral age validation using bomb radiocarbon dating	Andrews A.H., Passerotti M.S., Natanson L.J., Lackmann A.R., Coelho R., and Rosa D.
SCRS/2026/246	Reconstructing elasmobranch catches in ICCAT fisheries: preliminary estimates, data gaps and next steps	Mariño-Briceño G., Murua H., Grande M., Herrera M., and Juan-Jordá M.J.
SCRS/2026/247	Update on the results of the study on South Atlantic albacore: reproduction, age and growth, and tagging.	Travassos P., Almeida P., Araújo M.L., Comassetto L., Rêgo M., Evêncio J., Cardoso L.G., West W., Domingo A., Su N.J., Jagger C., Frédou T., Duponchelle F., and Panfili J.
SCRS/2026/248	Exceptional Circumstances Protocol for Western Atlantic skipjack tuna (*Katsuwonus pelamis*): Methods and results of the Observed-versus-Projected test for 2025.	Sant'Ana R., and Mourato B.
SCRS/2026/249	Nursery contribution of yellowfin tuna (*Thunnus albacares*) in the Eastern Tropical Atlantic Ocean using otolith stable isotopes.	Baquero A., Fraile I., Artetxe-Arrate I., Zudaire I., Duparc A., Juan-Jordá M.J., Mattlet A.F., Alves A., Constance D., Murua H., Simas A., and Lastra-Luque P.
SCRS/2026/250	Preliminary results of Atlantic bluefin tuna otolith ageing exchange	Busawon D.S., Quelle P., Chapela I., Pacicco A., Alper B., Nadeau S., Bellodi A., Husebø Å., Sanchez C., Farley J., Jaranay M., Sørensen Ø., and Lastra Luque P.
SCRS/2026/251	Short-term contract for the support for regional Caribbean data collection to improve reporting and data analysis, Phase 2 (Part II and III)	Shivlani, M., Arocha, F., Fernandez, M., Geddes, K., Narváez, and M.; Die, D.
SCRS/2026/252	Eleven years of research campaigns focused on large pelagics in Uruguayan waters: Report of captures	Forselledo, R., Forselledo, R.; Domingo, A.; Jiménez, S.; and Mas, F.
SCRS/2026/253	Extension of Tag Recovery and Reward payment activities for tropical tunas in Senegal, under the AOTTP Programme	N'gom F., and Diatta I.
SCRS/2026/254	Trends in the exploitation and size structure of Atlantic bonito (*Sarda sarda*) in Southern Moroccan Atlantic Waters	Boughariouna, M., Abid, N., Ikkiss, A., Baibbat, S.A., El Joumani, E., and Bensbai, J.

Nombre	*Titre*	*Auteurs*
SCRS/2026/255	UK proposal on EMS minimum standards for small-scale vessels: requests for SCRS advice	Owen, M.
SCRS/2026/256	Informal summary of the 2026 ICCAT Bluefin Tuna Species Group meeting (16-18 September 2026)	Walter J., Rouyer T., and Kimoto A.
SCRS/2026/257	Request for Partial Exemption from Submission of the Shark Implementation Check Sheet	Mjørlund R

Liste des présentations

Nombre	*Titre*	*Autheurs*
SCRS/P/2026/001	Overview on ICCAT tagging programmes	Garcia J., Pagá A., and Alemany F.
SCRS/P/2026/002	Rewarding related to tag recoveries	Garcia J., Pagá A., and Alemany F.
SCRS/P/2026/003	Update on the performance of eTAGs	Garcia J., Pagá A., and Alemany F.
SCRS/P/2026/004	Update on eTAGs DataBase and European Tacking Network issues	Pagá A., Garcia J., and Alemany F.
SCRS/P/2026/005	Navigating future waters: the resilience of the Atlantic bluefin tuna under climate change	Erauskin-Extramiana M., Valle M., Cruz L., Muhling B., Fernandes-Salvador J.A., Buil M.P., Crespo G.O., Brodie S., Hazen E.L., Bograd S.J., Arrizabalaga H., Merino G., and Lezama-Ochoa N.
SCRS/P/2026/006	First documentation of putative mating behavior in blue sharks (*Prionace glauca*) reveals a potential reproductive area in the Northeast Atlantic.	Vossgaetter L., Müller L., Cruz I., Schultz M., Renner A.T., and Erauskin Extramiana M.
SCRS/P/2026/007	Review of ICCAT statistical forms and reporting workflows	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/008	Progress on continuous review and improvements to Task1 and Task 2 datasets	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/009	Migration of Task 1 and Task 2 to the IOMS	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/010	Split the Sampling Areas in the Mediterranean to replace older T1NC areas	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/011	Technical ad hoc group on flat file (CSV) formats for Task 2 datasets	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/012	Additional data sources received by the ICCAT Secretariat	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/013	Ad hoc WG on Coordination of tagging info outputs	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/014	Update to the southern Gulf of Saint Lawrence acoustic	Minch T., Akia S., Gillespie K., and Hanke A.
SCRS/P/2026/015	Interbreeding between western and eastern Atlantic bluefin tuna in the Slope Sea	Diaz-Arce N., Richardson D.E., Glancy S., Fraile I., Artetxe-Arrate I., and Rodríguez-Ezpeleta N.
SCRS/P/2026/016	Currently available e-tagging data for the MSE review	Rouyer T., Cabello de los Cobos M., Fromentin J-M., Onandia I., Lino P., Coelho R., Bjelland O., Nøttestad L., Ferter K., Maoiléidigh N-Ó., Maxwell H., Drumm A., Horton T., Witt M., Hawkes L., Tičina V., Katavic I., Grubizic L.,

Nombre	*Titre*	*Autheurs*
		Godoy L., Addis P., Garibaldi F., Mariani A., Valastro M., Dell'Aquila M., Sundelöf A., Brodin T., Hellström G., Aarestrup K., Abid N., Cermeno P., Block B., Quilez-Badia G., Buzzi A., Di Natale A., Lutcavage M., Lam T., Tensek S., Pagá García A., Alemany F., Lauretta M., and Arrizabalaga H.
SCRS/P/2026/017	Development of the next-generation, multi-stock assessment for Atlantic bluefin tuna	Huynh Q., and Carruthers T.
SCRS/P/2026/018	Direct ageing of South Atlantic swordfish (*Xiphias gladius*)	Quelle P., Chapela I., Pérez-Casal P., Carroceda A., Jaranay M., Gutiérrez O., García B., Ramos-Cartelle A., Rodríguez-Marín E., and Mejuto J.
SCRS/P/2026/019	Adapted SS3 length at age database of bluefin tuna from the eastern Atlantic and Mediterranean Sea stock	Quelle P., Chapela I., Busawon D., and Rodríguez-Marín E.
SCRS/P/2026/020	Temperature effects on metabolism of tuna in natural environments	Trueman C.
SCRS/P/2026/021	Age and growth of swordfish using otoliths	Rosa D., Krusic-Golub K., Busawon D., Quelle P., Garibaldi F., Mariani A., Di Natale A., Schirripa M., Bezerra N.A., Su N.J., Cardoso L.G., Arocha F., Lombardo S., Campello T., Santos M.N., Travassos P., Brown C., Hanke A., Gillespie K., and Coelho R.
SCRS/P/2026/022	Population size estimation from genetic mark recapture	Hauser L.
SCRS/P/2026/023	Summary of available swordfish statistical data	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/024	Summary of available swordfish tagging data	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/025	Split the sampling areas in the Mediterranean to replace older T1NC areas	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/026	Assessment model options and workplan for Mediterranean and South Atlantic swordfish	Gillespie K.
SCRS/P/2026/027	Swordfish discard estimation plans and proposed evaluation criteria	Gillespie K.
SCRS/P/2026/028	North Atlantic swordfish MSE analysis workplan in 2026	Gillespie K.
SCRS/P/2026/029	Genetic structure and diversity of Atlantic and Mediterranean swordfish stocks: A summary from ddRAD and minimum set of SNPs analyses	Gioacchini G., Gillespie K., Rosa D., Busawon D., Bezerra N.A., Travassos P., Hilário T.C., Hazin F.H.V. (in memoriam), Macías D., Gallucci A.M., Poisson F., Garibaldi F., Cardoso L.G., Pappalardo L., Piganlosa P., Su N.-J., Parker D., Tserpes G., Arocha F., Shikongo T., Di Natale A., Addis P., Mariani A., Santos M.N., Coelho R., Hanke A., and Carnevali O.
SCRS/P/2026/030	Preliminary analysis of length weight and CPUE of swordfish *Xiphias gladius* from eastern Mediterranean	Farrag M.
SCRS/P/2026/031	Summary of available albacore statistical data	Deprez B.
SCRS/P/2026/032	Summary of available albacore tagging data	García J.
SCRS/P/2026/033	Split the sampling areas in the Mediterranean to replace older T1NC areas	García J.

Nombre	*Titre*	*Autheurs*
SCRS/P/2026/034	Update on the biology of Southern Atlantic albacore tuna	Travassos P.
SCRS/P/2026/035	Update on the southern albacore MSE framework	Hordyk A., and Mourato B.
SCRS/P/2026/036	From diagnostics to advice: building a robust shortfin mako assessment	Kell L., and Cardinale M.
SCRS/P/2026/037	Some biological aspects of *Thunnus alalunga*: Growth dynamics and age characterization based on length-frequency data	Saber M., El Haweet A., and Osman H.
SCRS/P/2026/039	Growth and natural mortality by sex of BET and YFT: Identical or distinct?	Fonteneau A.
SCRS/P/2026/040	Blue shark tagging for post-release survival studies in Western Mediterranean; protocols and preliminary results	Landreau A, Rouyer T., Kerzerho V., Wendling B., Derridj O., and Tessier E.
SCRS/P/2026/041	Rebuilding-Time Based Reference Points: A Forward-Looking Risk-Equivalent Framework for Fisheries Management	Kell L., Mildenberger T.K., Griffiths C.A., Taylor M.H., Cardinale M., and Berg C.W.
SCRS/P/2026/042	Process Error Diagnostics: Case Study for North Atlantic Shortfin Mako Shark Stock Synthesis SCRS/2026/074	Kell L., and Cardinale M.
SCRS/P/2026/043	Large predatory fishes as sentinels of a changing pelagic realm	Fernández Corredor E., Navarro J., Ramírez F., and Coll M.
SCRS/P/2026/044	Update on Common Oceans Projects	Taylor N.G.
SCRS/P/2026/045	Meeting on the implementation of the ecosystem approach to fisheries management in tuna RFMOs: advancing the development of ecosystem indicators	Murua H.
SCRS/P/2026/046	To fish or not to fish... mesopelagics	Andonegi E. and Prellezo R.
SCRS/P/2026/047	ICCAT fishing in a High Seas MPA in the NE Atlantic: recommendations for collaborative management	Davies T., Mitchell D., Briggs J., Steadman D., Heenan A., Yates O., Crowe O., Carneiro A.P.B., and Wade H.
SCRS/P/2026/048	Pacific tuna RFMOs: efforts to improve and harmonize conservation measures for vulnerable species	Swimmer Y.
SCRS/P/2026/049	IOTC Working party on ecosystems and bycatch data	DaSilva C., Tolotti M., and Nelson L.
SCRS/P/2026/050	Seabirds' incidental catches in Spanish mediterranean longline fisheries: an update for the period 2000–2024 and factors influencing bycatch Risk	García-Barcelona S., Macías López D., Pauly Salinas M., Moreno F.J., Báez J.C., Puerto M.A., Saber S., and Ortiz de Urbina J.M.
SCRS/P/2026/051	How observation coverage shapes bycatch estimates in a tropical tuna purse seine fishery	Correa G.M., Ramos M.L., Mugerza A., Herrera M., Alzorriz N., and Báez J.C.
SCRS/P/2026/052	Status of ST09 revision process for Recommendation 22-12	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/053	Effects of biomass distortion and CPUE metrics on Bayesian State-Space Surplus Production Models	Mourato B., Sant'Ana R., Sharma R., Kell L., and Winker H.
SCRS/P/2026/054	Abundance trends of French tropical tuna purse seine fisheries bycatch species in the eastern Atlantic Ocean	Lerebourg C., March D., Sabarros P.S., and Kaplan D.M.

Nombre	*Titre*	*Autheurs*
SCRS/P/2026/055	A proposed process for evaluating discards estimation methods for ICCAT stocks	Gillespie K., Rueda L., Coelho R., Bowlby H., and Ikkiss A.
SCRS/P/2026/056	Canada's discard estimation methods for swordfish and marlins	Gillespie K., and Akia S.
SCRS/P/2026/057	Reflexiones para desarrollar un trabajo coordinado entre las Organizaciones Regionales de Pesca atunera, que permita evaluar y mitigar la captura fortuita	Domingo A. and Taylor N.G.
SCRS/P/2026/059	An integrated transferable framework for estimating catches, bycatch and discards in data-limited artisanal and small-scale fisheries	Serghini M., Abid N., Baibbat S.A., El_Joumani E.M., and Ikkiss A.
SCRS/P/2026/060	Navigating Future Waters: The Resilience of the Atlantic Bluefin Tuna Under Climate Change	Erauskin-Extramiana M., Valle M., Cruz L., Muhling B., Fernandes-Salvador J., Pozo-Buil M., Ortuño-Crespo G., Brodie S., Hazen E.L., Bograd S.J., Arrizabalaga H., Merino G., and Lezama-Ochoa N.
SCRS/P/2026/061	From awareness to action: ocean conservation at Oceanário de Lisboa	Fonseca C.
SCRS/P/2026/062	Preliminary 2026 Stock Synthesis (SS3) model runs for North Atlantic shortfin mako shark (1950–2024) under three alternative biological scenarios: general results	Fernandez C.
SCRS/P/2026/063	Preliminary 2026 Stock Synthesis (SS3) model runs for North Atlantic shortfin mako shark (1950–2024) under three alternative biological scenarios	Fernandez C.
SCRS/P/2026/064	Preliminary 2026 Stock Synthesis (SS3) model runs for North Atlantic shortfin mako shark (1950–2024) under three alternative biological scenarios: sensitivities scenario 1	Fernandez C.
SCRS/P/2026/065	Preliminary 2026 Stock Synthesis (SS3) model runs for North Atlantic shortfin mako shark (1950–2024) under three alternative biological: sensitivities scenario 2	Fernandez C., Courtney D., Rice J., Liniers G., Cardoso L.G., and Forselledo R.
SCRS/P/2026/066	Preliminary 2026 Stock Synthesis (SS3) model runs for North Atlantic shortfin mako shark (1950–2024) under three alternative biological scenarios: diagnostics for scenario 2	Fernandez C., Courtney D., Rice J., Liniers G., Cardoso L.G., and Forselledo R.
SCRS/P/2026/067	Preliminary 2026 Stock Synthesis (SS3) model runs for North Atlantic shortfin mako shark (1950–2024) under three alternative biological scenarios: diagnostics for scenario 3	Fernandez C., Courtney D., Rice J., Liniers G., Cardoso L.G., and Forselledo R.
SCRS/P/2026/068	Preliminary 2026 Stock Synthesis (SS3) model runs for North Atlantic shortfin mako shark (1950–2024) under three alternative biological scenarios: diagnostics for scenario 3	Fernandez C., Courtney D., Rice J., Liniers G., Cardoso L.G., and Forselledo R.

Nombre	*Titre*	*Autheurs*
SCRS/P/2026/069	Preliminary 2026 Stock Synthesis (SS3) model runs for North Atlantic shortfin mako shark (1950–2024) under three alternative biological scenarios: sensitivities scenario 3	Fernandez C., Courtney D., Rice J., Liniers G., Cardoso L.G., and Forselledo R.
SCRS/P/2026/070	Evaluation of exceptional circumstances for North Atlantic albacore in 2026	Merino G., Urtizberea A., Moron Correa G., and Arrizabalaga H.
SCRS/P/2026/071	Recent bluefin tuna science: genetics, tagging and fishery interactions	Block B., Aalto E., and Mikles C.
SCRS/P/2026/072	Marine Beacon Project: high seas case study -co-producing bycatch solutions	Grande M., Erauskin M, Lopetegui L., Riesgo L., Lacambra L., Mariño G., Murua H., and Arrizabalaga H.
SCRS/P/2026/073	A socio-ecosystem diagnostic analysis (SEDA) of the Sargasso Sea	Kell L., Vousden D, and Luckhurst B
SCRS/P/2026/074	Updates of Japanese longline indices for West and Northeast Atlantic Ocean up to 2026 fishing year	Tsukahara Y., Fukuda H., and Nakatsuka S.
SCRS/P/2026/075	Cryptic no more: mature bluefin tuna spawn in the Slope Sea, Northwest Atlantic	Lutcavage M., Heinisch G., Lam C.H., Del Frassino D., Zupa R., and Corriero A.
SCRS/P/2026/076	Understanding how individual assignment estimates are produced as a prerequisite for harmonized stock proportion estimates	Rodriguez-Ezpeleta N., Kerr L., and Fraile I.
SCRS/P/2026/077	Current status of GBYP Phase 15 activities and review of GBYP Conventional Tagging Program	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/078	Preliminary Stock Synthesis Analysis for Mediterranean swordfish	Liniers G., Rueda L., Kimoto A., Ortiz M., Gillespie K., and Tserpes G.
SCRS/P/2026/079	Evaluation of BFT EC 2026	Walter J., Kimoto A., and Rouyer T.
SCRS/P/2026/080	Whole-genome sequencing reveals continuous population structure, extensive admixture, and a putatively adaptive genomic inversion in Atlantic bluefin tuna from the northwest Atlantic	Jia I.L., Scher A., Maheux S., Leblanc N.M., Hanke A., Busawon D., Stewart N.D., Gillespie K., Therkildsen N.O., Iqbal A.R., Dimens P.V., Landis J.B., Grenier J.K., Chavarie L., and Oomen R.A.
SCRS/P/2026/081	Exceptional Circumstance evaluation for North Atlantic swordfish in 2026	Gillespie K., and Hordyk A.
SCRS/P/2026/082	Updated North Atlantic albacore e-tagging research 2019-2026.	Cabello M., Arregui I., Onandia I., Markalain G., Uranga J., Lezama-Ochoa N., Ortiz de Zarate V., Delgado de Molina R., Santiago J., Abascal F. and Arrizabalaga H.
SCRS/P/2026/083	Short-Term Contract for ICCAT SMTYP for the Biological Samples Collection and Results for Growth, Maturity and Genetics – Year 2026	Muñoz-Lechuga R., Frédou T., Viñas J., Ollé J., Hajjej G., Macías D., Borrego R., Lino P.G., Ngom Sow F., Diaha N'G.C., Angueko D., Lucena-Frédou F., Silva G., Narvaez M., Alemany F., Kikuchi E., Cardoso L.G., Talijancic I., Sidahmed B., Conceição I., Di Natale A., Benounnas K., da Luz A., and Vieira N.
SCRS/P/2026/084	Collection of biological samples and analysis for the study of growth of billfish in the eastern Atlantic: update on year 6.	Almeida D., Rosa D., Andrews A.H., Krusic-Golub K., Sow F.N., and Coelho R.
SCRS/P/2026/085	Update on the swordfish growth, reproduction and genetics studies under the SWOYP: Phase 8.	Rosa D., Borrego-Santos R., Gioacchini G., Carnevali O., Macías D., Gillespie K., and Coelho R.

Nombre	*Titre*	*Autheurs*
SCRS/P/2026/086	Presentation on Task 1 and Task 2 statistics for small tunas	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/087	Presentation on Task 1 and Task 2 statistics for swordfish	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/088	Presentation on Task 1 and Task 2 statistics for bluefin tuna	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/089	Presentation on Task 1 and Task 2 statistics for billfish	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/090	Presentation of Task 1 and Task 2 statistics for tropical tunas	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/091	Presentation of Task 1 and Task 2 statistics for sharks	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/092	Presentation of Task 1 and Task 2 statistics for albacore tuna	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/093	Towards establishing a framework for evaluating manual and AI-based tuna counting and measurement systems	Talijančić I., Jakelić P., Perišić M., Šimleša M., and Grubišić L.
SCRS/P/2026/094	Epigenetic age estimation in swordfish: updated results and ongoing validation	Gioacchini G., Rosa D., Krusic-Golub K., Gillespie K., Coelho R., and Carnevali O.
SCRS/P/2026/097	Acoustic telemetry for tracking tuna migrations across the strait of Gibraltar and Gulf of Cádiz: straits project and GBYP supported tagging campaigns	Vilas C., Cabanellas M., Abecasis D., Jiménez-Rincón J., Mansilla O., Lino P., Alemany F., Dos Santos M.N., and Sanchez-Leal R.F.
SCRS/P/2026/098	Decision framework for selecting stock assessment model: application to ICCAT Small Tunas	Narváez M., Kikuchi E., Muñoz R., Lino P., and Cardoso L.G.
SCRS/P/2026/099	Age and growth studies on priority shark species: Preliminary ageing work for LMA	Santos C.C., Machado M., Passerotti M., Carlson J., and Coelho R.
SCRS/P/2026/100	Age and growth studies on priority shark species: Survey on the availability of samples and future steps	Santos C.C., Domingo A., Junge C., Mas F., Bowlby H., Carlson J., Cardoso L.G., Passerotti M., Forselledo R., Joyce W., and Coelho R.
SCRS/P/2026/101	Updated standardized CPUEs of the EU.PRT + MAR Tuna Traps, with data until 2025	Lino P.G., Abid N., Bensbai J., and Coelho R.
SCRS/P/2026/102	Preliminary selection of small tuna species stocks as candidates for future stock assessment	Muñoz-Lechuga R., Narvaez M., Kikuchi E., Lino P.G., and Cardoso L.G.
SCRS/P/2026/103	Reporting Status 2026 including Tagging and pending Task 1 & Task 2 Submissions	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/104	Summary of ICCAT Secretariat dataset estimations	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/105	Data deficiencies in ICCAT Fisheries & Biological Data	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/106	ST/TG forms and templates revisions for 2027	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/107	IOMS 2026 status update	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/108	Split the Sampling Areas in the Mediterranean to replace older T1NC areas	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/109	Outcomes of the SC-STATS ad hoc Groups	ICCAT Secretariat

Nombre	*Titre*	*Autheurs*
SCRS/P/2026/110	AM100-System and Tuna AI Developments 2026	Dell M.
SCRS/P/2026/111	Analysis of the operating models developed for bigeye and yellowfin tuna under the tropical tuna MSE Framework.	Urtizberea A., Correa G.M., Merino G., and Arrizabalaga H.
SCRS/P/2026/112	Norway porbeagle tagging	Junge C., Ferter K., and Bjelland O
SCRS/P/2026/113	New Tools: Responses to the Commission application & conversion factor calculator	ICCAT Secretariat
SCRS/P/2026/114	Mediterranean albacore research priorities aligning network expertise with SCRS Stock Assessment needs.	Alvarez-Berastegui D.

Appendice 4

Rapport de 2026 du Secrétariat sur la recherche et les statistiques

Le rapport final de 2026 du Secrétariat sur la recherche et les statistiques sera publié dans *le Rapport pour la période biennale 2026-2027, Ière partie (2026), Vol. 4*.

Appendice 5

Liste des correspondants statistiques et de marquage par pays

Liste des correspondants statistiques

Fonction	Parties	Nom	Courrier électronique
STAT Correspondent	Albania	Mr. Marco Kule	marco.kule@bujqesia.gov.al
STAT Correspondent	Albania	Mr. Roland Kristo	Roland.Kristo@bujqesia.gov.al
STAT Correspondent	Algerie	M. Amar Ouchelli	amarouchelli.dz@gmail.com; amar.ouchelli@mpeche.gov.dz
STAT Correspondent	Angola	Sr. Victor Capapelo Julio Chilamba	victorpescas15@gmail.com
STAT Correspondent	Barbados	Mr. Christopher Parker	christopher.parker@barbados.gov.bb
STAT Correspondent	Belize	Mr. Ernie Howe	ernie.howe@bhsfu.gov.bz
STAT Correspondent	Belize	Mrs. Delice Pinkard	delice.pinkard@bhsfu.gov.bz; sr.fishofficer@bhsfu.gov.bz
STAT Correspondent	Belize	Mrs. Valarie Lanza	valerie.lanza@bhsfu.gov.bz; director@bhsfu.gov.bz
STAT Correspondent	Brazil	H.E. Minister André Carlos Alves De Paula Filho	gab.gm@mpa.gov.br; sermop@mpa.gov.br; internacional@mpa.gov.br; dmae@itamaraty.gov.br
STAT Correspondent	Brazil	Mr. Alex Souza Lira	alex.lira@mpa.gov.br
STAT Correspondent	Brazil	Mr. Paulo Travassos	pautrax@hotmail.com; paulo.travassos@ufrpe.br
STAT Correspondent	Brazil	Mr. Rodrigo Sant'Ana	rsantana@univali.br
STAT Correspondent	Brazil	Mr. Vitor Luis Pontes Matos	vitor.matos@mpa.gov.br
STAT Correspondent	Cabo Verde	Mr. Nuno Vieira	nuno.vieira@imar.gov.cv
STAT Correspondent	Canada	Mr. Alexander Hanke	alex.hanke@dfo-mpo.gc.ca
STAT Correspondent	Canada	Mr. Kyle Gillespie	kyle.gillespie@dfo-mpo.gc.ca
STAT Correspondent	Canada	Ms. Taryn Minch	taryn.minch@dfo-mpo.gc.ca
STAT Correspondent	China P.R.	Mr. Lianyong Fang	fanglianyong@cofa.net.cn
STAT Correspondent	China P.R.	Mr. Quan Lu	bofdwf@126.com; bofdwf@agri.gov.cn
STAT Correspondent	Costa Rica	Sr. Bernald Pacheco Chaves	bpacheco@incopesca.go.cr; bernald.pacheco@gmail.com
STAT Correspondent	Côte D'Ivoire	Dr. N'Guessan Constance Diaha	diahaconstance70@gmail.com; diahaconstance@yahoo.fr
STAT Correspondent	Côte D'Ivoire	M. Kouadio Julien Djou	djoujulien225@gmail.com; ko.djou@ressourcesanimales.gouv.ci
STAT Correspondent	Cuba	Sra. Ofelia Morales Fadragas	ofelia2005@gmail.com; ofelia.morales@cip.alinet.cu
STAT Correspondent	Curaçao	Mr. Stephen A. Mambi	stemam1964@gmail.com; stephen.mambi@gov.cw
STAT Correspondent	Egypt	Ms. Doaa Hammam	gafrd_eg@hotmail.com
STAT Correspondent	El Salvador	Sr. Jose Abilio Orellana González	abilio.orellana@asea.gob.sv
STAT Correspondent	European Union		vr@rvo.nl
STAT Correspondent	European Union	Annebelle Jonker	annebelle.jonker@rvo.nl
STAT Correspondent	European Union	D. Enrique Rodríguez-Marín	enrique.rmarin@ieo.csic.es

Fonction	Parties	Nom	Courrier électronique
STAT Correspondent	European Union	D. Luís Costa	luis.fm.costa@azores.gov.pt; info.drp@azores.gov.pt
STAT Correspondent	European Union	D. Pedro José Pascual Alayón	pedro.pascual@ieo.csic.es
STAT Correspondent	European Union	Dña. Victoria Ortiz de Zárate Vidal	victoria.zarate@ieo.csic.es
STAT Correspondent	European Union	Dott. Corrado Piccinetti	corrado.piccinetti@unibo.it
STAT Correspondent	European Union	Dr. Daniel Gaertner	daniel.gaertner@ird.fr
STAT Correspondent	European Union	Luuk Gijtenbeek	luuk.gijtenbeek@rvo.nl
STAT Correspondent	European Union	M. Antoine Duparc	antoine.duparc@ird.fr
STAT Correspondent	European Union	M. Julien Lebranchu	julien.lebranchu@ird.fr
STAT Correspondent	European Union	M. Laurent Floch	laurent.floch@ird.fr
STAT Correspondent	European Union	M. Pascal Bach	pascal.bach@ird.fr
STAT Correspondent	European Union	M. Philippe Sabarros	philippe.sabarros@ird.fr
STAT Correspondent	European Union	Mr. Carlos Jerónimo Noia Trigueiro	carlos.jn.trigueiro@azores.gov.pt
STAT Correspondent	European Union	Mr. Evgeny V. Romanov	evgeny.romanov@citeb.re
STAT Correspondent	European Union	Mr. Fabio Conte	f.conte@masaf.gov.it
STAT Correspondent	European Union	Mr. George Tserpes	gtserpes@hcmr.gr
STAT Correspondent	European Union	Mr. Hugo Maxwell	hugo.maxwell@marine.ie
STAT Correspondent	European Union	Mr. Kostas Koutsis	kkoutsis@minagric.gr
STAT Correspondent	European Union	Mr. Lauri Vaarja	
STAT Correspondent	European Union	Mr. Mark Gatt	mark.gatt@gov.mt
STAT Correspondent	European Union	Mr. Nolan Attard	nolan.attard@gov.mt
STAT Correspondent	European Union	Mr. Paul Connery	Paul.Connery@SFPA.ie; paul.connery@gmail.com
STAT Correspondent	European Union	Mr. Pedro Costa	pcosta@dgrm.pt
STAT Correspondent	European Union	Mr. Pedro Gil Lino	plino@ipma.pt
STAT Correspondent	European Union	Mr. Peter Jørgen Eliasen	pejoel@fvm.dk
STAT Correspondent	European Union	Mr. Rosen Vladev	rosen.vladev@iara.government.bg
STAT Correspondent	European Union	Mr. Rui Coelho	rpcoelho@ipma.pt
STAT Correspondent	European Union	Mrs. Susan Coughlan	susan.coughlan@sfpa.ie
STAT Correspondent	European Union	Ms. Eileen Harmey	eileen.harmey@agriculture.gov.ie
STAT Correspondent	European Union	Ms. Elsemieke Rackwitsz	elsemieke.rackwitsz@rvo.nl
STAT Correspondent	European Union	Ms. Ilze Rutkovska	ilze.rutkovska@zm.gov.lv
STAT Correspondent	European Union	Ms. Irina Jakovleva	irina.jakovleva@zuv.lt
STAT Correspondent	European Union	Ms. Sarah Borg	sarah.c.borg@gov.mt
STAT Correspondent	European Union	Ms. Teresa Taborda	ttaborda@dgrm.pt
STAT Correspondent	European Union	Ms. Veerle Plug	veerle.plug@rvo.nl
STAT Correspondent	European Union	Norbert Billet	norbert.billet@ifremer.fr
STAT Correspondent	European Union	Prof. Lidia Orsi Relini	largepel@unige.it
STAT Correspondent	European Union	Sra. Teresa Molina Schmid	tmolina@mapa.es
STAT Correspondent	European Union	Sra. Teresa Molina Schmid	tmolina@mapa.es
STAT Correspondent	European Union	UE-GENERAL	MARE-B2@ec.europa.eu
STAT Correspondent	European Union	UE-GENERAL	MARE-B2@ec.europa.eu
STAT Correspondent	European Union	UE-GENERAL	MARE-B2@ec.europa.eu

Fonction	Parties	Nom	Courrier électronique
STAT Correspondent	European Union	UE-GENERAL	MARE-RFMO@ec.europa.eu
STAT Correspondent	France (SPM)	Mme. Juliette Haziza	juliette.haziza@developpement-durable.gouv.fr; juliette.haziza@mer.gouv.fr; juliette.haziza@agriculture.gouv.fr
STAT Correspondent	Gabon	M. Davy Angueko	davyangueko83@gmail.com; dgpechegabon@netcourrier.com
STAT Correspondent	Gambia	Mr. Momodou S. Jallow	ms.underhil@gmail.com
STAT Correspondent	Ghana	Dr. Lawrence Armah Ahiah	lawrence.ahiah@fishcom.gov.gh
STAT Correspondent	Ghana	Mrs. Sylvia Sefakor Awo Ayivi	Sylvia.Ayivi@fishcom.gov.gh
STAT Correspondent	Grenada	Mr. Javan Williams	Ps@bema.gov.gd
STAT Correspondent	Grenada	Mr. Nigel Gibbs	fisheries.officer1@fisheries.gov.gd
STAT Correspondent	Guatemala	Licenciado Luis Arturo López Paredes	lalopez@maga.gob.gt; luislopez.dipesca@gmail.com
STAT Correspondent	Guinea Bissau	Josepha Gomes Pinto	josephapinto@hotmail.com
STAT Correspondent	Guinea Ecuatorial	D. Mariano Nguema Asangono	mariano.n68@yahoo.com
STAT Correspondent	Guinea Rep.	M. Alhassane Barry	alassb13@gmail.com
STAT Correspondent	Honduras	Ing. Marco Herminio Osorto Núñez	marco.osorto@sag.gob.hn
STAT Correspondent	Iceland	Mr. Agnar Bragi Bragason	agnar.bragi.bragason@atrn.is
STAT Correspondent	Japan	Mr. Keisuke Satoh	sato_keisuke31@fra.go.jp
STAT Correspondent	Korea Rep.	Ms. Seonhye Kim	seonhkim@korea.kr
STAT Correspondent	Liberia	Hon. Sr. J Cyrus Saygbe	jcsaygbe@yahoo.com; jcsaygbe@nafaa.gov.lr
STAT Correspondent	Libya	Mr. Mustafa Altayf Al-Areedh	muhab.alared@gmail.com
STAT Correspondent	Libya	The Hon.	secretaria@embajadadelibia.com; embajada@embajadadelibia.com
STAT Correspondent	Maroc	M. Abdellah Moustatir	a.moustatir@mpm.gov.ma
STAT Correspondent	Maroc	M. Mohammed Najih	najih@inrh.ma
STAT Correspondent	Maroc	M. Noureddine Abid	nabid@inrh.ma
STAT Correspondent	Maroc	Mme. Bouchra Haoujar	haoujar@mpm.gov.ma
STAT Correspondent	Maroc	Mme. Fatima Zohra Hassouni	hassouni@mpm.gov.ma
STAT Correspondent	Mauritania	Dr. Cheikh Baye Braham	baye.braham@gmail.com; baye_braham@yahoo.fr
STAT Correspondent	Mexico	Dña. Isabel Cristina Reyes Robles	isabel.reyes@conapesca.gob.mx
STAT Correspondent	Mexico	Dña. Karina Ramírez López	karina.ramirez@imipas.gob.mx; kramirez_inp@yahoo.com
STAT Correspondent	Mexico	Dr. Ramón Isaac Rojas González	ramon.rojas@imipas.gob.mx
STAT Correspondent	Montenegro	Mr. Milica Divanovic	milica.divanovic@mpsv.gov.me
STAT Correspondent	Namibia	Mr. Desmond R. Bester	desmond.bester@mfmr.gov.na
STAT Correspondent	Namibia	Ms. Taimi Nambahu	Taimi.Nambahu@mfmr.gov.na
STAT Correspondent	Nicaragua	MSc. Edward Alexander Jackson Abella	ejackson@inpesca.gob.ni
STAT Correspondent	Nigeria	Mr. Garba Usman	garbashafa@gmail.com
STAT Correspondent	Norway	Mr. Rune Mjorlund	rumjo@fiskeridir.no; Rune.Mjorlund@fiskeridir.no
STAT Correspondent	Panama	Licda. Yesuri Pino	yesuri.pino@arap.gob.pa
STAT Correspondent	Philippines	Mr. Isidro M. Velayo, Jr	adotech@bfar.da.gov.ph

Fonction	Parties	Nom	Courrier électronique
STAT Correspondent	Russian Federation	Russian Federal Research Institute Of Fisheries and Oceanography (VNIRO), Atlantic branch of VNIRO (AtlantNIRO)	atlantniro@vniro.ru
STAT Correspondent	São Tomé e Príncipe	Dra. Mirian Gorett Gomes Cravid	miriangomescravid@gmail.com
STAT Correspondent	Senegal	M. Mamadou Sèye	mdseye@gmail.com; mdseye1@gmail.com; mdouseye@yahoo.fr
STAT Correspondent	Senegal	Mme. Fambaye Ngom Sow	ngomfambaye2015@gmail.com
STAT Correspondent	Sierra Leone	Mr. Josephus C. J. Mamie	josephusmamie2013@gmail.com
STAT Correspondent	South Africa	Mrs. Melissa Goosen Meyer	MeMeyer@dffe.gov.za
STAT Correspondent	St. Vincent and Grenadines	Mr. Colville King	office.agriculture@mail.gov.vc; colville.king@gov.vc
STAT Correspondent	Syrian Arab Republic	Mr. Muhammad Ali Mabrouk	muhammad.mabrouk@gcfa.sy
STAT Correspondent	Togo	M. Koffi Dodzi Edzoe	koffi.edzoe@maritime.gouv.tg
STAT Correspondent	Trinidad & Tobago	Ms. Louanna Martin	lmartin@gov.tt; louannamartin@gmail.com
STAT Correspondent	Tunisie	M. Skander Ben Salem	coopagri@iresa.agrinet.tn; dgpaq@agrinet.tn
STAT Correspondent	Türkiye	Dr. Ercan Erdem	ercan.erdem@tarimorman.gov.tr
STAT Correspondent	Türkiye	Dr. Erdal Üstündag	erdal.ustundag@tarimorman.gov.tr
STAT Correspondent	Türkiye	Mr. Erdinç Günes	erdinc.gunes@tarimorman.gov.tr; erdincgunes67@gmail.com
STAT Correspondent	Türkiye	Mr. Hasan Alper Elekon	hasanalper.elekon@tarimorman.gov.tr; hasanalper@gmail.com
STAT Correspondent	Türkiye	Ms. Burcu Bilgin Topçu	burcu.bilgin@tarimorman.gov.tr; bilginburcu@gmail.com
STAT Correspondent	U.K.	Dr. Sarah Allison	sarah.allison@marinemanagement.org.uk
STAT Correspondent	U.K.	Dr. Tammy M. Warren	twarren@gov.bm
STAT Correspondent	U.K.	Mr. Callum Etridge	Callum.Etridge@marinemanagement.org.uk
STAT Correspondent	U.K.	Mr. Luc Clerveaux	LCLERVEAUX@gov.tc; lclerveaux@gmail.com
STAT Correspondent	U.K.	Mr. Ronald Smith-Berkeley	rsmith-berkeley@gov.vg
STAT Correspondent	U.K.	Mr. Sebastian Jennings	sebastian.jennings@marinemanagement.org.uk
STAT Correspondent	U.K.	Mr. Stuart Reeves	stuart.reeves@cefas.gov.uk
STAT Correspondent	U.K.	Mr. Theodore James	thejames@gov.vg
STAT Correspondent	U.K.	Mrs. Tessa Smith-Claxton	tesmith@gov.vg
STAT Correspondent	U.K.	Ms. Serena Wright	serena.wright@cefas.co.uk
STAT Correspondent	United States	Dr. Guillermo Díaz	guillermo.diaz@noaa.gov
STAT Correspondent	Uruguay	D. Rodrigo Forselledo	rforselledo@gmail.com; rforselledo@mgap.gub.uy
STAT Correspondent	Venezuela	Sra. Eucaris del Carmen Evaristo	eucarisevaristo@gmail.com
STAT Correspondent	Bolivia	Cap. Nav. DAENMG. Julio César Fuentes Cossío	intermar@mindef.gob.bo
STAT Correspondent	Chinese Taipei	Mr. An-Chiang Huang	hac7222@gmail.com; anchiang@ms1.fa.gov.tw

Fonction	Parties	Nom	Courrier électronique
STAT Correspondent	Chinese Taipei	Mr. Ding-Rong Lin	dingrong@ms1.fa.gov.tw; lindingrong@gmail.com
STAT Correspondent	Chinese Taipei	Mr. Shan-Wen Yang	shenwen@ofdc.org.tw
STAT Correspondent	Chinese Taipei	Mr. Shih-Chin Chou	chou1967sc@gmail.com; shihcin@ms1.fa.gov.tw
STAT Correspondent	Chinese Taipei	Mr. Yen-Ju Lin	yenju@ms1.fa.gov.tw; YenJu.Lin.38@gmail.com

Liste des correspondants de marquage

Fonction	Parties	Nom	Courrier électronique
TAG Correspondent	Albania	Mr. Marco Kule	marco.kule@bujqesia.gov.al
TAG Correspondent	Albania	Mr. Roland Kristo	Roland.Kristo@bujqesia.gov.al
TAG Correspondent	Algerie	M. Amar Ouchelli	amarouchelli.dz@gmail.com; amar.ouchelli@mpeche.gov.dz
TAG Correspondent	Angola	Sr. Victor Capapelo Julio Chilamba	victorpescas15@gmail.com
TAG Correspondent	Belize	Mrs. Delice Pinkard	delice.pinkard@bhsfu.gov.bz; sr.fishofficer@bhsfu.gov.bz
TAG Correspondent	Belize	Mrs. Valarie Lanza	valerie.lanza@bhsfu.gov.bz; director@bhsfu.gov.bz
TAG Correspondent	Brazil	H.E. Minister André Carlos Alves De Paula Filho	gab.gm@mpa.gov.br; sermop@mpa.gov.br; internacional@mpa.gov.br; dmae@itamaraty.gov.br
TAG Correspondent	Brazil	Mr. Luis Gustavo Cardoso	cardosolg15@gmail.com
TAG Correspondent	Brazil	Mr. Paulo Travassos	pautrax@hotmail.com; paulo.travassos@ufrpe.br
TAG Correspondent	Cabo Verde	Mr. Nuno Vieira	nuno.vieira@imar.gov.cv
TAG Correspondent	Canada	Mr. Alexander Hanke	alex.hanke@dfo-mpo.gc.ca
TAG Correspondent	Canada	Mr. Kyle Gillespie	kyle.gillespie@dfo-mpo.gc.ca
TAG Correspondent	Canada	Mr. Mark Waddell	mark.waddell@dfo-mpo.gc.ca
TAG Correspondent	Canada	Ms. Taryn Minch	taryn.minch@dfo-mpo.gc.ca
TAG Correspondent	China P.R.	Mr. Lianyong Fang	fanglianyong@cofa.net.cn
TAG Correspondent	China P.R.	Mr. Quan Lu	bofdwf@126.com; bofdwf@agri.gov.cn
TAG Correspondent	Costa Rica	Sr. Bernald Pacheco Chaves	bpacheco@incopesca.go.cr; bernald.pacheco@gmail.com
TAG Correspondent	Côte D'Ivoire	Dr. N'Guessan Constance Diaha	diahaconstance70@gmail.com; diahaconstance@yahoo.fr
TAG Correspondent	Cuba	Sra. Ofelia Morales Fadragas	ofelia2005@gmail.com; ofelia.morales@cip.alinet.cu
TAG Correspondent	Curaçao	Mr. Stephen A. Mambi	stemam1964@gmail.com; stephen.mambi@gov.cw
TAG Correspondent	El Salvador	Sr. Raul Edgardo Cortez Cota	raul.cortez@asea.gob.sv
TAG Correspondent	European Union		vr@rvo.nl
TAG Correspondent	European Union	Annebelle Jonker	annebelle.jonker@rvo.nl
TAG Correspondent	European Union	D. Enrique Rodríguez-Marín	enrique.rmarin@ieo.csic.es
TAG Correspondent	European Union	D. Haritz Arrizabalaga	harri@azti.es
TAG Correspondent	European Union	D. Jose Ramón Fernández Costa	jose.costa@ieo.csic.es

Fonction	Parties	Nom	Courrier électronique
TAG Correspondent	European Union	D. Luís Costa	luis.fm.costa@azores.gov.pt; info.drp@azores.gov.pt
TAG Correspondent	European Union	D. Pedro José Pascual Alayón	pedro.pascual@ieo.csic.es
TAG Correspondent	European Union	Dña. Victoria Ortiz de Zárate Vidal	victoria.zarate@ieo.csic.es
TAG Correspondent	European Union	Dott. Corrado Piccinetti	corrado.piccinetti@unibo.it
TAG Correspondent	European Union	Dr. Daniel Gaertner	daniel.gaertner@ird.fr
TAG Correspondent	European Union	Luuk Gijtenbeek	luuk.gijtenbeek@rvo.nl
TAG Correspondent	European Union	Mr. Carlos Jerónimo Noia Trigueiro	carlos.jn.trigueiro@azores.gov.pt
TAG Correspondent	European Union	Mr. George Tserpes	gtserpes@hcmr.gr
TAG Correspondent	European Union	Mr. Hugo Maxwell	hugo.maxwell@marine.ie
TAG Correspondent	European Union	Mr. Kostas Koutsis	kkoutsis@minagric.gr
TAG Correspondent	European Union	Mr. Mark Gatt	mark.gatt@gov.mt
TAG Correspondent	European Union	Mr. Nolan Attard	nolan.attard@gov.mt
TAG Correspondent	European Union	Mr. Paul Connery	Paul.Connery@SFPA.ie; paul.connery@gmail.com
TAG Correspondent	European Union	Mr. Pedro Costa	pcosta@dgrm.pt
TAG Correspondent	European Union	Mr. Pedro Gil Lino	plino@ipma.pt
TAG Correspondent	European Union	Mr. Peter Jørgen Eliasen	pejoel@fvm.dk
TAG Correspondent	European Union	Mr. Rui Coelho	rpcoelho@ipma.pt
TAG Correspondent	European Union	Mrs. Panagiota Peristeraki	notap@hcmr.gr
TAG Correspondent	European Union	Ms. Eileen Harmey	eileen.harmey@agriculture.gov.ie
TAG Correspondent	European Union	Ms. Elsemieke Rackwitsz	elsemieke.rackwitsz@rvo.nl
TAG Correspondent	European Union	Ms. Ilze Rutkovska	ilze.rutkovska@zm.gov.lv
TAG Correspondent	European Union	Ms. Irina Jakovleva	irina.jakovleva@zuv.lt
TAG Correspondent	European Union	Ms. Sarah Borg	sarah.c.borg@gov.mt
TAG Correspondent	European Union	Ms. Teresa Taborda	ttaborda@dgrm.pt
TAG Correspondent	European Union	Ms. Veerle Plug	veerle.plug@rvo.nl
TAG Correspondent	European Union	Prof. Lidia Orsi Relini	largepel@unige.it
TAG Correspondent	European Union	UE-GENERAL	MARE-B2@ec.europa.eu
TAG Correspondent	European Union	UE-GENERAL	MARE-B2@ec.europa.eu
TAG Correspondent	European Union	UE-GENERAL	MARE-B2@ec.europa.eu
TAG Correspondent	European Union	UE-GENERAL	MARE-RFMO@ec.europa.eu
TAG Correspondent	France (SPM)	Mme. Juliette Haziza	juliette.haziza@developpement-durable.gouv.fr; juliette.haziza@mer.gouv.fr; juliette.haziza@agriculture.gouv.fr
TAG Correspondent	Gabon	M. Davy Angueko	davyangueko83@gmail.com; dgpechegabon@netcourrier.com
TAG Correspondent	Gambia	Mr. Malang Darboe	malang.darboe@gmail.com; malangdarboe@yahoo.co.uk
TAG Correspondent	Ghana	Dr. Lawrence Armah Ahiah	lawrence.ahiah@fishcom.gov.gh
TAG Correspondent	Ghana	Mrs. Sylvia Sefakor Awo Ayivi	Sylvia.Ayivi@fishcom.gov.gh
TAG Correspondent	Grenada	Mr. Javan Williams	Ps@bema.gov.gd
TAG Correspondent	Grenada	Mr. Nigel Gibbs	fisheries.officer1@fisheries.gov.gd
TAG Correspondent	Guatemala	Licenciado Luis Arturo López Paredes	lalopez@maga.gob.gt; luislopez.dipesca@gmail.com

Fonction	Parties	Nom	Courrier électronique
TAG Correspondent	Guinea Bissau	Mário Abel Nbunde	nboma@hotmail.com
TAG Correspondent	Guinea Ecuatorial	D. Mariano Nguema Asangono	mariano.n68@yahoo.com
TAG Correspondent	Guinea Rep.	M. Alhassane Barry	alassb13@gmail.com
TAG Correspondent	Honduras	Ing. Marco Herminio Osorto Núñez	marco.osorto@sag.gob.hn
TAG Correspondent	Iceland	Mr. Agnar Bragi Bragason	agnar.bragi.bragason@atrn.is
TAG Correspondent	Korea Rep.	Ms. Seonhye Kim	seonhkim@korea.kr
TAG Correspondent	Liberia	Hon. Sr. J Cyrus Saygbe	jcsaygbe@yahoo.com; jcsaygbe@nafaa.gov.lr
TAG Correspondent	Libya	Mr. Mustafa Altayf Al-Areedh	muhab.alared@gmail.com
TAG Correspondent	Libya	The Hon.	secretaria@embajadadelibia.com; embajada@embajadadelibia.com
TAG Correspondent	Maroc	M. Noureddine Abid	nabid@inrh.ma
TAG Correspondent	Mauritania	M. Mohamed El Moustapha Bouzouma	bouzouma@yahoo.fr
TAG Correspondent	Mexico	Dña. Isabel Cristina Reyes Robles	isabel.reyes@conapesca.gob.mx
TAG Correspondent	Mexico	Dña. Karina Ramírez López	karina.ramirez@imipas.gob.mx; kramirez_inp@yahoo.com
TAG Correspondent	Montenegro	Mr. Ilija Cetkovic	ilija.cetkovic65@gmail.com
TAG Correspondent	Namibia	Ms. Taimi Nambahu	Taimi.Nambahu@mfmr.gov.na
TAG Correspondent	Nicaragua	MSc. Edward Alexander Jackson Abella	ejackson@inpesca.gob.ni
TAG Correspondent	Nigeria	Mr. Garba Usman	garbashafa@gmail.com
TAG Correspondent	Norway	Mr. Leif Nottestad	leif.nottestad@hi.no
TAG Correspondent	Panama	Licda. Yesuri Pino	yesuri.pino@arap.gob.pa
TAG Correspondent	Panama	Licdo. Eduardo Carrasquilla	ecarrasquilla@arap.gob.pa; administraciongeneral@arap.gob.pa
TAG Correspondent	Panama	Unidad de Seguimiento OROP - Panamá	hsfs@arap.gob.pa
TAG Correspondent	Philippines	Mr. Isidro M. Velayo, Jr	adotech@bfar.da.gov.ph
TAG Correspondent	Russian Federation	Ms. Anastasia Teplinskaya	teplinskaya@atlant.vniro.ru; oms@atlant.vniro.ru; atlantniro@vniro.ru
TAG Correspondent	Russian Federation	Russian Federal Research Institute Of Fisheries and Oceanography (VNIRO), Atlantic branch of VNIRO (AtlantNIRO)	atlantniro@vniro.ru
TAG Correspondent	São Tomé e Príncipe	M. Ilair Da Conceiçao	ilair1984@gmail.com
TAG Correspondent	Senegal	Mme. Fambaye Ngom Sow	ngomfambaye2015@gmail.com
TAG Correspondent	Sierra Leone	Mr. Josephus C. J. Mamie	josephusmamie2013@gmail.com
TAG Correspondent	South Africa	Mr. Sven Kerwath	skerwath@dffe.gov.za; Svenkerwath@gmail.com
TAG Correspondent	South Africa	Ms. Charlene Da Silva Graham	Cdasilva@dffe.gov.za
TAG Correspondent	Togo	M. Malibida Yoma	ymalibida@gmail.com
TAG Correspondent	Trinidad & Tobago	Ms. Louanna Martin	lmartin@gov.tt; louannamartin@gmail.com
TAG Correspondent	Tunisie	Mr. Rafik Zarrad	rafik.zarrad@gmail.com; rafik.zarrad@instm.rnrt.tn
TAG Correspondent	Türkiye	Dr. Ercan Erdem	ercan.erdem@tarimorman.gov.tr

Fonction	Parties	Nom	Courrier électronique
TAG Correspondent	Türkiye	Mr. Erdinç Günes	erdinc.gunes@tarimorman.gov.tr; erdincgunes67@gmail.com
TAG Correspondent	U.K.	Mr. David Righton	david.righton@cefas.gov.uk
TAG Correspondent	U.K.	Mr. Stuart Reeves	stuart.reeves@cefas.gov.uk
TAG Correspondent	United States	Mr. Derke Snodgrass	derke.snodgrass@noaa.gov
TAG Correspondent	United States	Mr. Eric Orbesen	eric.orbesen@noaa.gov
TAG Correspondent	Uruguay	D. Rodrigo Forselledo	rforselledo@gmail.com; rforselledo@mgap.gub.uy
TAG Correspondent	Venezuela	Sra. Eucaris del Carmen Evaristo	eucarisevaristo@gmail.com
TAG Correspondent	Bolivia	Cap. Nav. DAENMG. Julio César Fuentes Cossío	intermar@mindef.gob.bo
TAG Correspondent	Chinese Taipei	Mr. Shih-Chin Chou	chou1967sc@gmail.com; shihcin@ms1.fa.gov.tw
TAG Correspondent	Chinese Taipei	Mr. Yen-Ju Lin	yenju@ms1.fa.gov.tw; YenJu.Lin.38@gmail.com

Appendice 6

Feuille de route sur les MSE de l'ICCAT

En 2025, la Commission a approuvé un nouveau format pour le document de feuille de route sur les MSE de l'ICCAT. L'objectif est de faciliter la lecture, la comparaison entre les processus et la navigation. Le tableau ci-dessous présente les modifications proposées par le SCRS lors de sa réunion plénière de 2026, pour examen par la Commission.

Stock	*Adoption de la MP (réelle ou prévue)*	*Adoption de l'ECP (réel ou prévu)*	*Exécution de la MP l'année suivante*	*Prochaine vérification de l'état du stock*	*Prochain examen de la MP*	*Plan de travail pour 2026*		*Plan de travail pour 2027*		*Plan de travail pour 2028*		*Plan de travail pour 2029*	
						SCRS	*COMM*	*SCRS*	*COMM*	*SCRS*	*COMM*	*SCRS*	*COMM*
Germon du Nord	2021/2026	2021	2026	2029	2032	Présentation des progrès à la Sous-commission 2 lors de sa réunion intersessions Exécution des MP actuelles et alternatives afin de fournir le TAC pour 2027-2029.	La Sous-commission 2 se réunira pendant la période intersessions pour fournir un retour d'information sur la manière de finaliser la MSE (objectifs, indicateurs de performance, MP, calibrage). Adoption du TAC 2027-2029 lors de la réunion annuelle sur la base de la MP actuelle ou d'une MP alternative.	Vérification de l'existence de EC. Effectuer toute analyse en cours à la demande de la COM ou du SCRS.		Vérification de l'existence de EC. Réaliser les analyses en cours, conformément aux demandes de la COM ou du SCRS.		Évaluation de référence (vérification de l'état). Exécuter la MP pour fournir le TAC pour 2030-2032.	Adoption du TAC 2030-2032 lors de la réunion annuelle sur la base de la MP

Stock	*Adoption de la MP (réelle ou prévue)*	*Adoption de l'ECP (réel ou prévu)*	*Exécution de la MP l'année suivante*	*Prochaine vérification de l'état du stock*	*Prochain examen de la MP*	*Plan de travail pour 2026*		*Plan de travail pour 2027*		*Plan de travail pour 2028*		*Plan de travail pour 2029*	
						SCRS	*COMM*	*SCRS*	*COMM*	*SCRS*	*COMM*	*SCRS*	*COMM*
Germon du Sud	2027	2028				Effectuer une évaluation du stock. Se mettre d'accord sur : - Principales sources d'incertitude à prendre en compte dans la MSE ; - Structure du cadre MSE ; - Ensemble de modèles opérationnels de référence et de robustesse	La Sous-commission 3 fournira commentaires sur la structure initiale de la MSE et les tests.	Achever la MSE et les tests des CMP <u>en tenant compte des commentaires de la Sous-commission 3.</u>	<u>Réunions intersessions de la Sous-commission 3-SCRS.</u> Envisager l'adoption de la MP lors de la réunion annuelle, y compris les TAC pour 2028-2030.	Élaborer des critères de EC pour l'ECP	Adoption de l'ECP à la réunion annuelle	Vérification de l'existence de EC	
Thon rouge de l'Atlantique	2022	2023	<u>2028</u>	<u>À déterminer, de préférence après 2028 (en raison de la charge de travail)</u>	2027-2028	Procéder à la vérification de l'état Commencer l'examen de la MP Présentation à la Sous-commission 2 Vérification de l'existence de EC.	Examen des progrès concernant la vérification de l'état et examen de la MP	Poursuite de la révision de la MP Présentation à la Sous-commission 2 pour un retour d'information Vérification de l'existence de EC.	Examen des progrès concernant l'examen de la MP	Achever les éventuelles révisions de la MP Présentation à la Sous-commission 2 pour un retour d'information final Fournir des TAC pour 2029-2031 sur la base de la MP actuelle ou alternative. Vérification de l'existence de EC.	Adoption des TAC pour 2029-2031 sur la base de la MP actuelle ou alternative	<u>Révision de l'ECP</u> Vérification de l'existence de EC.	<u>Adoption du nouveau ECP.</u>

Stock	*Adoption de la MP (réelle ou prévue)*	*Adoption de l'ECP (réel ou prévu)*	*Exécution de la MP l'année suivante*	*Prochaine vérification de l'état du stock*	*Prochain examen de la MP*	*Plan de travail pour 2026*		*Plan de travail pour 2027*		*Plan de travail pour 2028*		*Plan de travail pour 2029*	
						SCRS	*COMM*	*SCRS*	*COMM*	*SCRS*	*COMM*	*SCRS*	*COMM*
Espadon du Nord	2024	2025	2027	2029	2030	Poursuite des tests de robustesse cf. Rec. 24-10 Vérification de l'existence de EC.		Poursuite des tests de robustesse, conformément à la Rec. 25-10, à la demande de la Sous-commission 4. Révision des EC. Exécution de la MP pour fournir le TAC pour 2028-2030.	Adoption du TAC pour 2028-2030 sur la base de la MP.	Vérification de l'existence de EC.		Procéder à la vérification de l'état Vérification de l'existence de EC. Préparation de la révision de la MSE	Examen de l'état d'avancement de la vérification de l'état
Listao de l'Ouest	2025	2026	2028	2031	2031	Mise au point des critères des EC pour l'ECP Vérification de l'existence de EC.	Adoption de l'ECP à la réunion annuelle	Vérification de l'existence de EC.		Vérification de l'existence de EC. Exécution de la MP pour fournir le TAC pour 2029-2031.	Adoption du TAC pour 2029-2031 sur la base de la MP.	Vérification de l'existence de EC.	

Stock	*Adoption de la MP (réelle ou prévue)*	*Adoption de l'ECP (réel ou prévu)*	*Exécution de la MP l'année suivante*	*Prochaine vérification de l'état du stock*	*Prochain examen de la MP*	*Plan de travail pour 2026*		*Plan de travail pour 2027*		*Plan de travail pour 2028*		*Plan de travail pour 2029*	
						SCRS	*COMM*	*SCRS*	*COMM*	*SCRS*	*COMM*	*SCRS*	*COMM*
Thonidés tropicaux multi-stocks	2028	2029				Poursuivre le développement du cadre de MSE en tenant compte des commentaires de la Sous-commission 1 et en collaboration avec le Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux. Mettre en place une approche multi-stocks afin d'étudier les effets des espèces « limitantes» et de réaliser une première série d'évaluations des CMP. Le SCRS fera rapport à la Sous-commission 1 sur l'état d'avancement de la MSE et le calendrier prévisionnel de son adoption.	La Sous-commission 1 se réunira pendant la période intersessions pour formuler une orientation sur la conception des CMP. Tenir une réunion des Ambassadeurs Prendre en compte l'avis formulé par le SCRS concernant le nouveau calendrier	Reconditionner les OM pour le SKJ-E Poursuivre le développement de la MSE multi-stocks en tenant compte des commentaires de la Sous-commission 1. Élaborer des supports de communication pour la Sous-commission 1 et d'autres organes, et solliciter des retours d'expérience.	La Sous-commission 1 se réunira pendant la période intersessions pour formuler une orientation sur la conception des CMP. Tenir une réunion des Ambassadeurs. Envisager l'adoption de MP lors de la réunion annuelle, y compris les TAC pour la période 2029-2031.	Évaluer des MP pour BET, YFT et SKJ-E individuellement et dans le cadre d'une MSE multi-stocks. Élaborer et évaluer des indicateurs destinés à être utilisés dans le cadre des CMP. Formuler et communiquer un avis sur les compromis entre l'ensemble des jeux de finaux de CMP. Le SCRS réalisera un examen technique externe.	La Sous-commission 1 se réunira pendant la période intersession pour formuler une orientation sur la conception des CMP. Tenir une réunion des Ambassadeurs Envisager l'adoption de la MP lors de la réunion annuelle, y compris les TAC pour 2029-2031.	Élaborer des critères de EC pour l'ECP. Vérifier l'existence de EC.	Adopter l'ECP à la réunion annuelle (en postulant que la MP est adoptée en 2028, dans le cas contraire, envisager d'adopter la MP)

Stock	*Adoption de la MP (réelle ou prévue)*	*Adoption de l'ECP (réel ou prévu)*	*Exécution de la MP l'année suivante*	*Prochaine vérification de l'état du stock*	*Prochain examen de la MP*	*Plan de travail pour 2026*		*Plan de travail pour 2027*		*Plan de travail pour 2028*		*Plan de travail pour 2029*	
						SCRS	*COMM*	*SCRS*	*COMM*	*SCRS*	*COMM*	*SCRS*	*COMM*
Requin peau bleue de l'Atlantique Nord	2029	2030				Mise en place de l'équipe technique sur la MSE pour le requin peau bleue de l'Atlantique Lancer les travaux de développement de l'OM. Mise à jour du plan et de la feuille de route MSE	Fournir les objectifs finaux de gestion opérationnelle et les indicateurs de performance.	Convenir de l'incertitude et des OM et développer les OM finaux.. Poursuivre le développement du processus et des plans liés à la MSE.	La Sous-commission 4 se réunira pendant la période intersessions (si nécessaire) pour fournir une orientation sur les préférences et la conception des CMP.	Développement et test des CMP. Présentation des résultats à la Sous-commission 4.	La Sous-commission 4 se réunira pendant la période intersessions pour fournir une orientation sur les préférences en matière de CMP finales et sur la liste restreinte.	Achever la MSE et les tests des CMP. Présenter les résultats à la Sous-commission 4.	La Sous-commission 4 se réunira pendant la période intersessions pour examiner les résultats finaux de la MSE. Tenir une réunion des Ambassadeurs Envisager l'adoption de la MP lors de la réunion annuelle, y compris les TAC.
Requin peau bleue de l'Atlantique Sud	2029	2030				Mise en place de l'équipe technique sur la MSE pour le requin peau bleue de l'Atlantique. Mise à jour du plan et de la feuille de route MSE.	Fournir les objectifs finaux de gestion opérationnelle et les indicateurs de performance.	Convenir de l'incertitude et des OM et développer les OM finaux. Poursuivre le développement du processus et des plans liés à la MSE.	La Sous-commission 4 se réunira pendant la période intersessions (si nécessaire) pour fournir une orientation sur les préférences et la conception des CMP.	Développement et test des CMP. Présentation des résultats à la Sous-commission 4.	La Sous-commission 4 se réunira pendant la période intersessions pour fournir une orientation sur les préférences en matière de CMP finales et sur la liste restreinte.	Achever la MSE et les tests des CMP. Présenter les résultats à la Sous-commission 4.	La Sous-commission 4 se réunira pendant la période intersessions pour examiner les résultats finaux de la MSE. Tenir une réunion des Ambassadeurs. Envisager l'adoption de la MP lors de la réunion annuelle, y compris les TAC.

Appendice 7

Termes de référence du Groupe de travail *ad hoc* sur la coordination des informations de marquage

Ces présents termes de référence ont été rédigés à la suite d'une décision prise par le SCRS en 2024 visant à réactiver le Groupe de travail *ad hoc* sur la coordination des informations de marquage (ci-après dénommé « le Groupe »).

L'objectif du Groupe est de faciliter la coordination entre les programmes de marquage menés dans la zone de la Convention et d'aborder les questions d'intérêt commun relatives aux activités de marquage, en jouant un rôle de coordination horizontale entre les Groupes d'espèces, afin de relever les défis communs et de partager les expériences passées.

Le Groupe se réunira selon les exigences du SCRS. Les travaux du Groupe porteront, entre autres, sur les tâches spécifiques énumérées ci-dessous.

1. Coordination (en collaboration avec le Secrétariat)

    a) Poursuivre le développement et la maintenance des bases de données de marquage conventionnel et électronique, en tenant compte des commentaires formulés par les Groupes d'espèces et en les transmettant au Secrétariat.

    b) Examiner, réviser et mettre à jour les informations relatives aux marques sur la page web de l'ICCAT.

        i. Formats des affiches
        ii. Procédures de marquage
        iii. Formulaires électroniques (TG01, TG02, TG03)

    c) Élaborer et tenir à jour les catalogues de marques, notamment le contrôle des stocks et la distribution des marques (conventionnelles et électroniques) et du matériel (par exemple, applicateurs, affiches, etc.).

    d) Assurer la coordination entre les Groupes d'espèces lors de la mise en place d'activités de marquage spécifiques, afin que ces activités puissent également contribuer simultanément à la réalisation des objectifs de plusieurs Groupes d'espèces.

    e) Assurer la liaison, à titre de coordinateur, entre les Groupes d'espèces, le Secrétariat et les fabricants de marques, afin de centraliser et de canaliser les besoins scientifiques, les difficultés techniques et les demandes de marques et de matériel de marquage.

2. Suivi (en collaboration avec le Secrétariat)

    a) Performances des marques

    b) Erreurs et problèmes liés aux marques

3. Avis

    Informer les Groupes d'espèces sur les dernières avancées en matière de marques électroniques et leur fournir un avis sur les meilleures options disponibles pour répondre à leurs besoins scientifiques et à leurs objectifs de recherche (marques, capteurs, technologies, etc. récemment mis au point).